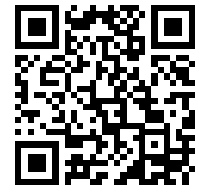
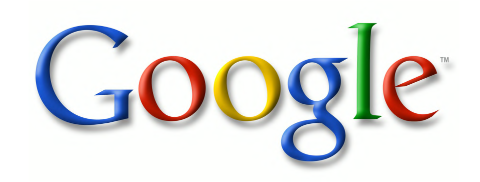
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.



https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

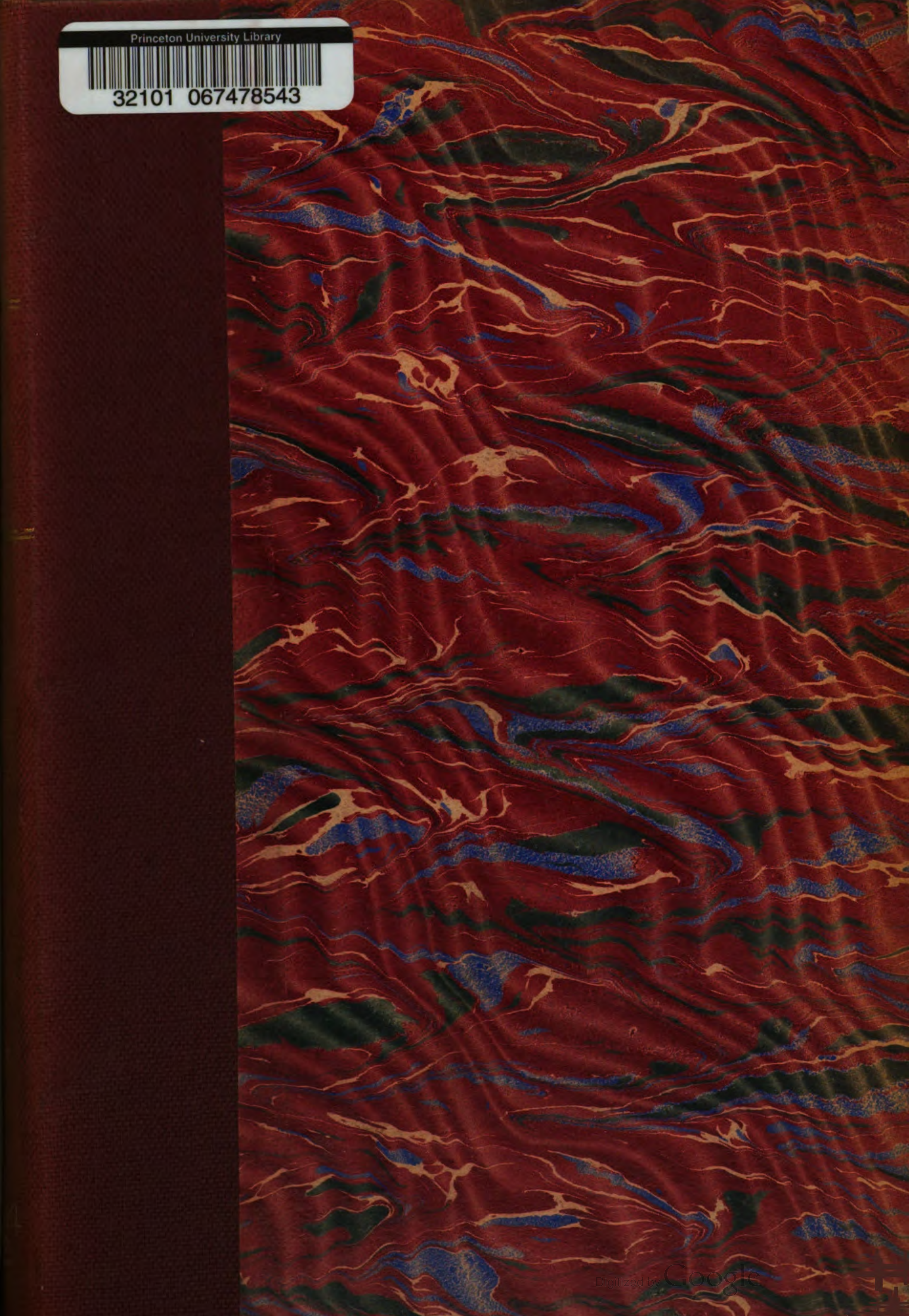
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

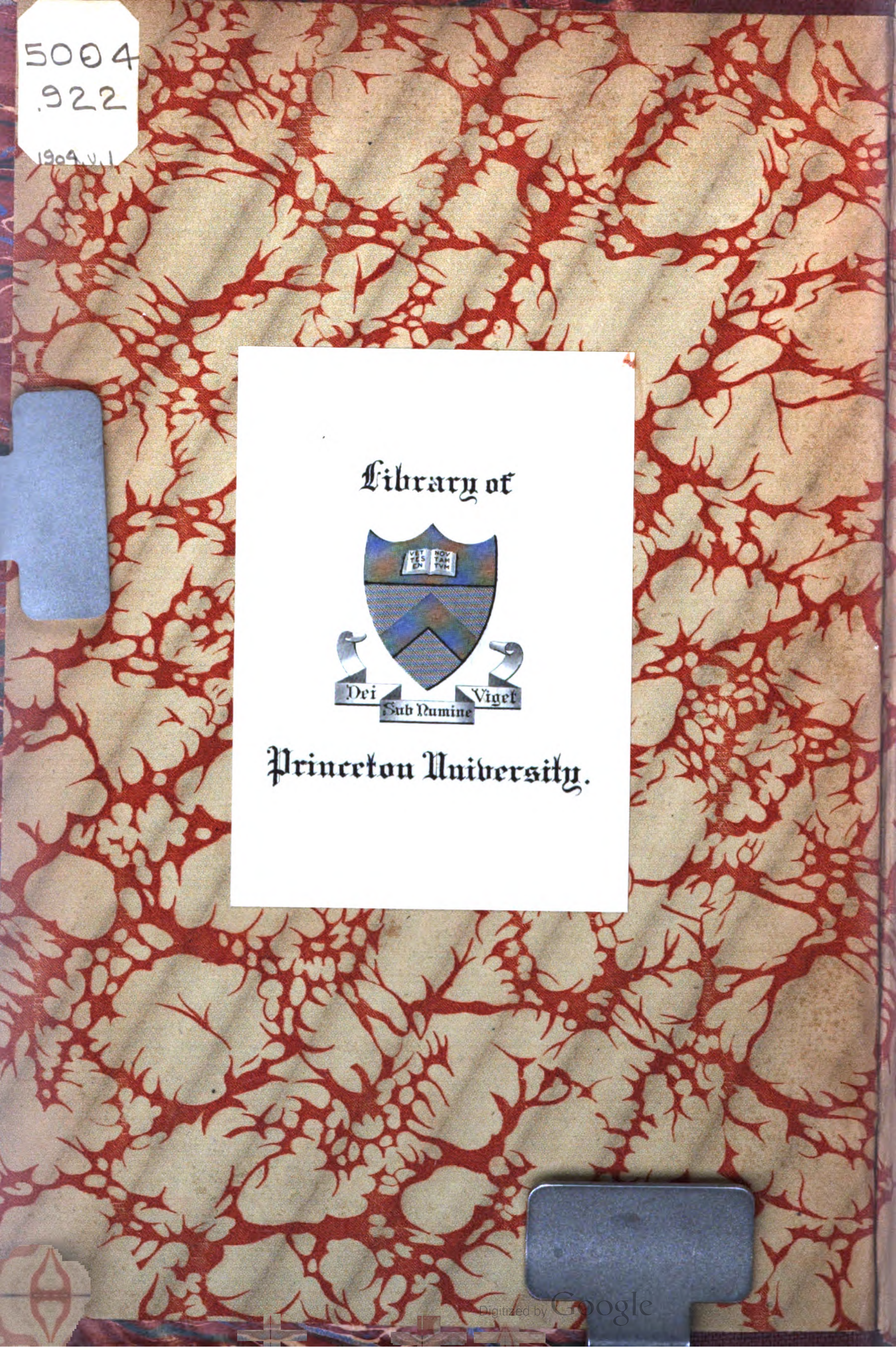
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Digitized by Google


5004
.922
1909.v.1
Library of
VET TES TAM EN TVM
NOV TAM TVM
Dei Sub Numine Viget
Princeton University.
Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1904

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ECRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XLV.

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1904



ON S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat,
et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google



L'ABBÉ GORINI (1)

En l'année 1803, naissaient à Bourg en Bresse deux hommes qui devaient illustrer cette ville d'une manière bien différente. L'un, simple curé de campagne, l'abbé Gorini, montra que la science ne saurait faire divorce avec la foi ; l'autre, Edgar Quinet, parcourut une brillante carrière et se rendit célèbre par ses attaques contre la religion et surtout contre les Jésuites.

Pour fêter le centenaire de celui-ci, ministres, sénateurs et députés accouraient à Bourg, le 5 avril dernier. Ils venaient saluer en lui, non l'historien dont l'autorité est si contestable et si contestée, mais l'homme politique, celui qui, pour arracher les applaudissements, flatta les passions antireligieuses de la foule et s'appuya sur elles. C'était le chantre d'*Ahasvérus*, de la *Révolution française* et de l'*Esprit nouveau*, l'écrivain assez impie pour dire « il faut que le catholicisme tombe » que l'on voulait rappeler à la postérité. « Célébrer Edgar Quinet, s'écriait un de ses panégyristes, M. F. Girard, conseiller général, c'est se déclarer le disciple fervent de la pensée laïque et libre (2). » « Le temps est venu, ajoutait le sénateur Pochon, de mettre en pratique

(1) Nous adressons ici nos remerciements à M. Micaud-Gorini pour l'obligeance et l'amabilité avec lesquelles il a bien voulu nous confier la correspondance adressée à l'abbé Gorini et conservée si pieusement par lui.

(2) *Courrier de l'Ain*, 7 avril 1903.

48589 1

Digitized by Google

les vœux les plus ardents de Quinet, la conquête définitive de l'esprit laïque sur l'esprit clérical qui a dominé le pays pendant trop longtemps (1). »

Ces paroles, ces fêtes eussent assurément révolté l'abbé Gorini, et s'il eût encore vécu, nul doute qu'il eût ajouté une belle page à sa *Défense de l'Eglise*. Compatriote d'Edgar Quinet, né la même année que lui, réellement grand par le cœur et l'esprit, l'abbé Gorini travailla, en effet, à relever les erreurs historiques et de Quinet et de bien d'autres. Il ne fut point porté sur le pinacle par une popularité malsaine. Aussi les personnages officiels ne viendront-ils pas nous redire ses titres de gloire. Seuls, les membres encore existants de sa famille, seul le diocèse dont il fut l'honneur, seuls enfin quelques lettrés se recueilleront au jour de son centenaire et se souviendront. Et pourtant, l'homme qui « sans prôneur et sans cabale s'est fait jour à travers l'obscurité où il se trouvait » ne mérite-t-il pas d'être l'orgueil de son pays et plus spécialement de sa ville natale ? On peut l'affirmer sans crainte. Voilà pourquoi nous essayerons de faire revivre l'intéressante physionomie de l'abbé Gorini qui, par la patience de ses recherches, étonna son siècle et sut, à son tour, l'éclairer et l'instruire. Et comme il fut à la fois un ministre de Dieu et un érudit, nous nous efforcerons de remettre en lumière le prêtre et le savant.

I

C'est une noble et sympathique figure que celle de Jean-Marie Sauveur Gorini. Peu de faits, durant les cinquante-six ans de son existence. Sa biographie, que nous esquisserons en quelques traits, est pour ainsi dire tout unie. Né à Bourg en Bresse le 30 novembre 1803, d'une

(1) *Courrier de l'Ain*, 7 avril 1903.

Digitized by Google

famille peu fortunée, originaire de Vanzonne en Piémont, mais établie dans notre pays depuis quatre générations, il grandit sous l'œil vigilant d'une mère foncièrement chrétienne. Un évêque italien, chassé de son pays natal par les troupes impériales et réfugié à Bourg, Mgr della Casa, déposa dans son âme le double amour de la pureté et de l'étude. Et, l'enfant s'en est si bien souvenu que, sur son lit de mort, le prêtre à l'agonie trouvait encore assez de force pour dire à Mgr de Langalerie : « Oh ! Monseigneur, si dans votre voyage en Italie vous pouviez aller prier sur la tombe de Mgr della Casa, vous me rendriez bien heureux (1) ».

Il fut d'abord externe au collège de la ville. Ses maîtres ne comprirent pas son caractère timide et réservé. Les progrès furent presque nuls. Sa mère le conduisit alors à l'école de la maîtrise. Il travailla. Il acheva ses études à Meximieux et à Alix, dans le Rhône, où un professeur, M. Lavaurre, vint à son aide et délicatement lui remit le prix de sa pension que sa famille trop pauvre ne pouvait payer. Ce fut au grand séminaire de Brou qu'il se prépara au sacerdoce. Chargé de la maîtrise de Bourg, il est en 1827, année de sa prêtrise, envoyé comme vicaire à Nantua et quelque temps après comme professeur d'humanités à Meximieux. Il y resta peu. Ses supérieurs immédiats, nous dit son biographe, prirent pour de l'indépendance ce qui n'était que « timidité et dignité de caractère ». A vingt-six ans, il est nommé curé de la Tranclière. C'était une petite paroisse de deux cent cinquante habitants à peine, restée sans pasteur depuis la Révolution et située à quinze ou seize kilomètres de Bourg. Qui la voit aujourd'hui et l'aurait visitée en 1829 ne la reconnaîtrait certainement pas. Elle offrait alors le véri-

(1) *Vie de M. Gorini* (chez Haton, Paris), par M. l'abbé Martin, chanoine honoraire de Belley, p. 272 de la troisième édition, 1873. Cette vie, écrite par un des amis intimes de M. Gorini, contient beaucoup de détails très précieux dont nous avons pu constater l'exactitude par les lettres originales adressées à M. Gorini.

Digitized by Google

table aspect d'un paysage sibérien. Telle est, en effet, l'idée qu'en donne M. Martin : « Des bois, des étangs, nous dit-il, entre les bois et les étangs, des clairières bizarrement déchiquetées ; puis dans les coins des clairières quelques vieilles maisons en bois...... L'hiver, le sol était détrempé par les eaux, ce qui rendait les chemins impraticables ; l'été, les étangs croupissaient au soleil et remplissaient l'air de fétides émanations...... Pendant six mois un brouillard épais et puant remplissait l'atmosphère et dérobait la vue du ciel (1) ». C'est là que l'abbé Gorini devait mener une vie de labeur ininterrompu. Au reste, sa cure ne déparait point le paysage. Quelques pièces la composaient ayant pour carrelage la terre pétrie et battue ; l'herbe y poussait. Le vent et la pluie se jouaient librement à travers les murs lézardés. Et par les temps de gelée et de neige les loups venaient rôder et hurler à la porte du presbytère. L'hiver, la salle à manger devenait cuisine, cabinet d'étude et alors sièges, tables, sol même disparaissaient sous les livres. Car les livres formaient pour ainsi dire sa seule compagnie, ses amis privilégiés. Ils peuplaient sa solitude. Le travail intellectuel, ses visites, chaque mercredi, à sa famille, celles qu'il en recevait tous les dimanches, tels furent les seuls soutiens de l'abbé Gorini dans cette nouvelle Thébaïde.

En 1847, Mgr Devie lui confia la cure de Saint-Denis, non point aux portes de Paris, comme le crurent quelques-uns de ses admirateurs, mais à deux ou trois kilomètres à peine de Bourg-en-Bresse. Déjà, une revue lyonnaise, celle de l'*Institut catholique*, avait publié, non sans succès, quelques fragments de ses études. Ses amis le pressèrent vivement de livrer à la publicité le résultat de ses recherches. L'abbé Gorini déposa donc son manuscrit vers la fin de 1852 chez MM. Girard et Josserand. Au mois d'août 1853 paraissait un livre intitulé : *Défense de l'Eglise contre les erreurs historiques*

(1) M. MARTIN, p. 20.

Digitized by Google

de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé Martin, etc. Il fit du bruit. Il rendit célèbre son auteur (1). Mgr Chalandon écrivait à M. Gorini le 19 mai 1856 : « Pour honorer la piété, j'ai nommé le curé d'Ars chanoine honoraire, pour honorer la science ecclésiastique je vous accorde la même distinction ». Mgr Sibour voulait l'attirer à Paris. Mgr Chalandon, devenu archevêque d'Aix, lui offrait une chaire de théologie. L'abbé Gorini, accoutumé au ciel de la Bresse et entouré de la chaude affection de tous les siens, refusa : « Comment voulez-vous, disait-il, que je quitte mes pommiers » ?

De tous côtés, cependant, arrivaient des lettres plus élogieuses les unes que les autres. Nous aurons à en reparler plus loin. On demandait conseil à M. Gorini. Les directeurs de la revue, le *Biographe et l'Historien* voulurent faire paraître une notice sur l'abbé Gorini « sa vie, ses travaux, ses services publics, ses écrits ». Ils s'adressèrent à lui pour en obtenir des renseignements. Un libraire. M. Vivès, le pria d'écrire une histoire de France en dix ou douze volumes ou tout au moins d'apprécier un manuscrit destiné à l'impression. M. de Montalembert l'invita à collaborer au *Correspondant* :

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or).
le 2 décembre 1856.

« Monsieur le Curé,

« J'ai reçu avec une vive reconnaissance et je me suis empressé de lire l'opuscule que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, sur les jugements de M. Guizot, relatifs à Jean Scot et à Abailard. Je ne saurais assez vous féliciter de ce travail. C'est un modèle de discussion, ferme, équitable et convenable. Vous représentez plus que personne dans notre temps, Monsieur le Curé, le véritable ton de la polémique chrétienne.

« Mais permettez-moi de vous exprimer mon regret.

(1) Tous les détails qui suivent sont tirés de la correspondance que nous avons eue entre les mains.

Digitized by Google

Pourquoi refusez-vous au *Correspondant* le droit et l'honneur de publier vos précieuses études? Ses pages vous sont ouvertes, soit pour un travail détaché, soit pour un fragment quelconque de l'œuvre à laquelle vous consacrez sans doute vos loisirs. J'ose dire que votre place y est marquée à côté du P. Lacordaire, du P. Gratry, du P. de Valroger dont le talent et la modération y protestent si éloquemment contre les excès de tout genre dont nous sommes témoins. Veuillez considérer que le *Correspondant* a acquis aujourd'hui tout près de *deux mille* abonnés, dont près de *quinze cents laïcs*. Ces chiffres représentent au moins dix mille lecteurs pendant la première quinzaine qui suit la publication de chaque numéro. Aucun recueil ne saurait offrir une publicité aussi considérable à des travaux qui, comme les vôtres, sont si dignes de fixer l'attention des honnêtes gens et si assurés d'obtenir leur sympathie.

« Agréez, Monsieur le Curé, avec tous mes remerciements la nouvelle assurance de mon respect.

« DE MONTALEMBERT. »

MM. Guizot et Amédée Thierry le proposèrent comme membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques. Voici la lettre intéressante que lui fit parvenir M. Amédée Thierry le 7 avril 1859.

Ce 7 avril 1859.

« Monsieur l'Abbé,

« J'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a quelques jours, en souvenir de mon frère qui vous portait une si sincère amitié un exemplaire de la nouvelle édition de l'histoire de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, édition, qu'il avait préparée et que j'ai publiée suivant ses intentions. J'espère que l'envoi sera parvenu à bon port.

« La Section d'Histoire de l'Académie des Sciences morales et politiques avait à présenter la semaine dernière une liste de trois candidats pour la place de Correspondant national, laissée vacante par le décès de M. Arbanère.

Digitized by Google

« Sur la proposition de M. Guizot, appuyée par moi, la section vous a inscrit parmi les candidats, dans l'ordre suivant : M. Dareste, deux fois lauréat de l'Académie, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon, M. Saint-René Taillandier, professeur à la Faculté de Montpellier, M. l'abbé Gorini.

« Cette présentation ayant amené une discussion des titres, nous avons pu dire, M. Guizot et moi, tout ce que nous pensons du mérite de vos ouvrages. Nous avons cru rendre service aux sciences historiques, en proclamant le savoir modeste et prenant pour lui une initiative devant laquelle il eût assurément reculé.

« Agréez, Monsieur l'Abbé, l'assurance des sentiments de respectueuse considération, etc.

« Amédée THIERRY. »

M. Gorini n'en continua pas moins son labeur acharné. Il écrivit pour son ami, le chanoine Bernard, directeur de la *Bibliothèque populaire d'Avignon*, un petit volume intitulé : *Les Saints marchands*, et c'est dans la vie de saint Godrick que l'on trouve la belle pensée suivante : « Le cœur dur est tel pour tous, comme aussi tout ce qui entoure un cœur bon s'en ressent et s'en réjouit. »

Mais la première édition de la *Défense de l'Eglise* avait été bien vite épuisée. Il s'agissait d'en faire une nouvelle. L'abbé Gorini mit tous ses soins à rendre plus parfaites ses premières études. Il les augmenta. C'est au milieu de cette tâche, le 1er janvier 1858, qu'il eut une attaque de paralysie. Il se remit un peu mais se sentit frappé à mort. « Il ne me reste plus, disait-il, qu'à revoir ma deuxième édition et tout sera fini. » Il hâta son travail. Atteint de nouveau par le même mal, il quitta sa paroisse et s'installa à Bourg au milieu de sa famille. Le 15 octobre, une nouvelle attaque le frappa soudainement. Ce devait être la dernière. Nous ne savons rien de plus touchant et de plus émouvant que le récit de cette mort tel que nous le donne M. Martin. Fortifié par les secours de la religion, l'abbé Gorini re-

Digitized by Google

commandait aux siens de rester toujours fidèles à Dieu. « Gardez-vous bien, ajoutait-il, avec une profonde humilité, de dire que j'ai été sage. Cette croyance serait fausse. Elle serait pour moi un grand malheur car elle me priverait de prières après ma mort (1). » On lui présenta un exemplaire de la nouvelle édition de son livre, il le regarda à plusieurs reprises puis le repoussa doucement. « Il ne me faut plus rien que Jésus crucifié (2). » Et le 23 octobre il s'endormait pieusement dans le Seigneur.

Tels sont brièvement indiqués les principaux événements qui remplirent l'existence de l'abbé Gorini. Déjà ils nous ont fait deviner ce que pouvait être l'âme de ce saint prêtre. Entrons néanmoins plus avant dans l'étude de ce caractère et nous en comprendrons mieux la beauté morale. Cette réserve que nous avons précédemment notée dans le jeune Gorini cachait en lui un grand dévouement pour les âmes, un bon sens remarquable, un ardent amour de l'Eglise, et une rare puissance de travail.

Curé de la Tranclière, il se donne tout entier aux soins de sa charge. Ses paroissiens sont ignorants et grossiers. Qu'importe ! C'est son devoir de les instruire et il les instruit. L'un d'eux, malade, a-t-il besoin de son ministère ? Le bon curé laisse tout et part aussitôt. Rien ne l'arrête, ni la neige, ni le froid, ni les mauvais chemins, ni la nuit. « Ah ! quel remords, disait-il, si par ma faute l'un de mes paroissiens mourait sans sacrements (3). »

Les habitants de la Tranclière reconnurent bientôt la valeur de l'abbé Gorini. Aussi en quelle vénération ne l'avaient-ils pas ! « Mon grand-père, lisons-nous dans une vie anonyme de l'abbé Gorini, s'était donné bien du mal pour acquérir un petit domaine au soleil. Il

(1) M. Martin : *Vie de M. Gorini*, p. 271.
(2) *Ibid.*, p. 273.
(3) *Ibid.*, p. 30.

Digitized by Google

nous disait que les conseils de M. Gorini lui avaient été d'un grand secours dans l'assainissement des terres; il aimait ce saint prêtre autant que la bonne Vierge aime son petit Jésus et lui attribuait le bien-être de de la paroisse. C'est qu'il priait pour nous à l'église avec une ferveur d'ange, on le croyait savant parce qu'il lisait dans de gros livres, mais il était encore plus sage que savant (1). »

Cet hommage est touchant dans sa naïveté. Il est d'une parfaite exactitude. A cet esprit de foi et de dévouement s'ajoutait la qualité maîtresse de la vie humaine, le bon sens.

Il s'intéressa aux graves questions qui passionnaient son époque. Mais il sut toujours garder la juste mesure. Il ne se jeta dans aucun extrême. Et cette pondération dans le jugement servit grandement à l'abbé Gorini pour diriger les âmes confiées à ses soins. Ses premiers sermons, il est vrai, furent trop savants. Mais il comprit vite que sa prédication devait être à la portée de ses auditeurs. Il ne chercha point à les éblouir. Il causait « simplement, fortement, chrétiennement (2) ». « Quand notre curé est en chaire, disaient ses paroissiens, on resterait bien à l'écouter jusqu'au soir (3). » « Monsieur le Curé, lui disait un autre, convenez que vous avez pris *joliment* de l'esprit depuis que vous êtes chez nous. Au commencement que vous prêchiez ici, personne ne vous comprenait; aujourd'hui, tout le monde vous entend (4). »

Cet effort continuel pour se proportionner à l'intelligence un peu fruste des paysans, l'abbé Gorini le porta jusque dans sa manière de faire le catéchisme. Le grand obstacle à l'éducation des enfants, disait-il, est de vouloir leur apprendre trop de choses à la fois. « Pour

(1) *Deux Humilités illustres*, p. 11, par A. L. Chez Castermann Tournai, 1869.
(2) La Bruyère : *Les Caractères*, chap. de la Chaire.
(3) M. Martin : *Vie de M. Gorini*, p. 28.
(4) *Ibid.*, p. 28.

Digitized by Google

réussir il ne faut verser la science religieuse dans leurs esprits que peu à peu et goutte à goutte. » Sa méthode était la bonne. « Je n'hésite nullement à affirmer, disait Mgr Chalandon, qu'il n'y a pas de curé dans le diocèse pour instruire mieux que le curé de Saint-Denis (1). » C'est que l'abbé Gorini savait l'importance de la formation intellectuelle et morale des enfants. M. Girod, ancien instituteur de Saint-Denis retiré à Bourg, disait à M. Villefranche : « L'abbé Gorini m'encourageait à faire sur chaque élève une enquête attentive et discrète, afin de bien connaître les défauts qu'il y aurait lieu de combattre en lui, car, me répétait-il souvent, les instruire n'est que la moindre partie de votre tâche ; avant tout, il faut en faire des hommes, des citoyens vertueux, de vrais chrétiens. »

Ainsi se montrait le grand amour de M. Gorini pour l'Eglise, ce foyer lumineux éclairant les intelligences et réchauffant les cœurs. Aussi cherchera-t-il à la défendre contre des calomnies chaque jour renouvelées : « Oui, écrivait-il dans l'*Avertissement* de la deuxième édition de son ouvrage, oui, je suis un avocat de l'Eglise ; le titre même de mon livre l'atteste. Je suis avocat de l'Eglise comme l'historien de la civilisation et tout homme qui tient une plume sont les avocats du fait qu'ils veulent établir, de la vérité qu'ils veulent faire triompher. Toutefois, ajoutait-il, je n'ai jamais oublié de demeurer impartial (2) ».

Un dernier trait de caractère achèvera de peindre l'abbé Gorini. Ce fut un fanatique du travail. Il devait au sol bressan cette ténacité qu'il apporta toujours à observer fidèlement ses résolutions. Or il s'était promis de travailler sans relâche. Il aimait lui-même à citer le fait suivant à M. Pernet, ancien professeur au Grand Séminaire : « Durant mes premières années mon application à l'étude avait été fort superficielle, au

(1) M. MARTIN : *Vie de M. Gorini*, p. 129.
(2) *Avertissement*, p. 7.

Digitized by Google

grand déplaisir de ma mère. Un jour elle me réprimanda vivement. Cela me fit réfléchir. Je me mis sérieusement au travail, et, depuis cette époque, je ne me souviens pas d'avoir perdu un quart d'heure par ma faute. » Son goût pour la lecture devint bientôt une passion. « Ma chère Laurence, écrivait-il à l'aînée de ses nièces, appelée à Paris par une circonstance particulière, vous avez dans Paris une certaine chose que je préfère au Louvre... une chose qui fait pour moi de Paris la capitale du monde pensant : c'est l'étalage de bouquins à quinze centimes ! à quinze centimes, mon Dieu !! » Mais comment se procurer des livres ? Il était pauvre. Avec huit ou neuf cents francs par an, il n'y fallait guère songer. Aussi quelle tristesse pour le Curé de la Tranclière de se voir loin des grandes villes, des grands foyers de lumière ! Comme il enviait les universitaires d'alors, un Augustin Thierry, par exemple, faisant « au plus fort de l'hiver de longues séances dans les galeries glaciales de la rue de Richelieu et plus tard sous le soleil d'été, courant dans un même jour de Sainte-Geneviève à l'Arsenal et de l'Arsenal à l'Institut (1) ».

Mais nécessité rend ingénieux. Chaque mercredi il accomplissait pour ainsi dire un véritable pèlerinage aux bibliothèques de Bourg, à celle de la ville et à celle du Grand Séminaire. Il lisait vite, prenait des notes, — nous en avons vues quelques-unes, la plupart au crayon sur des feuilles très petites. Ce sont, en grande partie, des citations de textes, des références, des réflexions faites au courant de la lecture. Il mettait à part les livres qu'il avait besoin d'étudier plus à loisir, il en formait un paquet, et quelques personnes à Bourg se souviennent encore de l'avoir vu traverser la ville portant sur son épaule plusieurs in-folio reliés entre eux par une courroie. Il en avait autant sous son bras et de la seule main qui lui restait libre il tenait un autre livre et le li-

(1) *Dix Ans d'Etudes historiques*, préface, p. 307.

Digitized by Google

sait en route. Il s'était entendu avec son ami, M. E. Milliet, alors directeur du *Journal de l'Ain*, pour acheter au poids du papier les feuilles périodiques auxquelles était abonnée la rédaction du journal. Il suivait ainsi le mouvement des nouvelles scientifiques et littéraires. Un libraire de la ville vint encore à son aide. Il lui permettait de consulter tous les ouvrages dont il disposait. L'abbé Gorini lisait entre les pages. Il découpait même à moitié. Puis, de retour dans sa légendaire salle à manger, il se mettait au travail jusqu'à une heure avancée de la nuit. Quel serrement de cœur quand les livres lui manquaient, car il ne trouvait pas toujours ceux dont il avait besoin ! A l'origine, personne pour l'aider, pour le soutenir ! Il ne s'arrêtait point cependant. Et de nouveau, il se penchait sur le pupitre en bois qu'il avait taillé lui-même et prenait des notes. Ce genre de vie austère dura jusqu'à sa mort. Saluons donc avec vénération ce martyr de la science, le curé aux gros livres comme l'appelaient les enfants, ce « Bénédictin du XIX[e] siècle, si modeste et si humble (1) ».

II

Ces années de labeur opiniâtre devaient faire d'un pauvre curé de campagne un véritable érudit. L'esprit toujours en éveil, l'abbé Gorini s'intéressait à tout. Sciences, philosophie (2), littérature, jurisprudence,

(1) Paroles de Mgr de Langalerie dans son mandement à propos de la mort de l'abbé Gorini.

(2) Qu'on nous permette de citer ici une lettre de Cousin adressée à l'abbé Gorini et déjà reproduite mais incomplètement par monsieur Martin :

« Monsieur le Curé,

« Une longue et pénible maladie m'a empêché de vous remercier plus tôt de l'opuscule intéressant que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je le fais aussitôt que je le puis, en y joignant de particulières félicitations sur la bonne foi et la sincérité chrétienne qui vous ont fait accueillir avec bienveillance la préface de la dernière édition des *Premiers Essais*. Je ne suis point éloigné de penser

Digitized by Google

rien ne le laissait indifférent. Il avait, avec ceux de sa génération, tressailli aux accents poétiques de Lamartine et de Victor Hugo. Mais il préférait les études historiques.

Un souffle nouveau avait alors passé sur la France et jeté dans les âmes un enthousiasme créateur. Les massacres de la Révolution, les saturnales éhontées de la Terreur, le culte immoral de la déesse Raison, l'interdiction du culte catholique pendant si longtemps, tout cela avait déprimé les esprits et réveillé en eux le désir de ce qui n'était plus. Ils souhaitaient ardemment une renaissance religieuse. Ils avaient besoin d'un aliment. Aussi le succès de Chateaubriand fut-il complet. L'auteur du *Génie de Christianisme* montrait que la religion chrétienne était capable de fournir des sources fécondes d'inspiration au poète, à l'historien, à l'orateur. Et, lui-même, de sa baguette enchanteresse, il avait dans *les Martyrs* ressuscité l'époque des Francs et des Romains. Il faisait revivre les luttes entre le paganisme à l'agonie et le christianisme naissant. Il restaurait la cathédrale gothique. Il dressait enfin « la croix sur toutes les avenues de l'intelligence humaine où elle avait été abattue » (Th. GAUTIER).

A la suite de ce grand magicien, le romantisme réagissait contre les théories trop étroites du XVIIIe siècle.

comme vous sur certaines formules trop absolues et je m'occupe en ce moment de donner une édition définitive de mon premier enseignement de 1815 à 1820, que je désire rendre au moins irrépréhensible et irréprochable aux yeux de tout chrétien éclaire Trois volumes de cette édition ont dejà paru, les *Premiers Essais* qui représentent les leçons ou plutôt le dessin des leçons de 1816 à 1817, *le Vrai, le Beau et le Bien*, qui représente les leçons de 1818; et la *Philosophie sensualiste au XVIIIe Siècle* qui représente celles du premier semestre de 1819 — *la Philosophie Ecossaise* terminera l'année 1819 — et la *Philosophie de Kant* remplira l'année 1820. Si quelqu'un des volumes publies est tombe sous votre main, ainsi que les *Premiers Essais*, et que vous y ayez découvert quelque phrase qui vous parût encore équivoque, même aux yeux de la bonne foi, vous m'obligerez beaucoup de me la signaler.

« Agréez, Monsieur le Curé, l'expression de tout mes sentiments de considération et de respect.

« Jeudi, 18 décembre 1856.

« COUSIN ».

Digitized by Google

On prenait à cœur de réhabiliter le Moyen Age et les œuvres qu'il avait inspirées. On étudiait nos traditions nationales et religieuses. Aussi était-ce avec une joie profonde que l'abbé Gorini constatait cette renaissance chrétienne et cet hommage rendu publiquement à l'Eglise par les esprits cultivés : « L'Eglise, écrivait-il, si longtemps l'intelligence et la conscience de l'Europe, est vénérée comme la mère et la nourrice du monde moderne. L'anachorète, le missionnaire, l'évêque, le pape, ne sont plus relégués dans la légende et tel cours d'histoire n'est pas moins chargé de noms pieux que les *Fleurs des Saints* (1). »

Villemain venait, en effet, dans son *Cours de Littérature française*, de tracer un brillant tableau de la littérature au Moyen Age et en 1849 il faisait celui de l'Eloquence religieuse au IV[e] siècle. Aug. Thierry publiait son *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, ses *Récits des Temps mérovingiens*, où il cherchait à rendre le combat de la barbarie franque et de la civilisation gallo-romaine. Guizot proclamait la bienfaisante influence de l'Eglise sur les idées et sur les mœurs. Michaud écrivait son *Histoire des Croisades*. Michelet lui-même s'inclinait devant l'héroïsme d'une Jeanne d'Arc ou d'un Thomas Becket. Cousin, de Bonald, de Maistre se faisaient les théoriciens du spiritualisme.

Toutes les œuvres de ces grands hommes étaient sérieuses. Elles paraissaient de bon aloi. Comment soupçonner que des erreurs s'y fussent glissées. On citait les Pères de l'Eglise, les canons des conciles, les vieux textes. L'abbé Gorini crut donc ce qu'il lisait. Il marquait l'impression que lui avaient laissée certaines de ses lectures en disant un jour à sa belle-sœur : « Il était vraiment bien plus facile autrefois d'être saint qu'aujourd'hui (2). »

Mais cet enthousiasme pour ceux qu'il appelait alors

(1) Introduction, p. x.
(2) M. MARTIN : *Vie de M. Gorini*, p. 73.

Digitized by Google

« les demi-dieux de la science » ne devait pas tarder à s'amoindrir. C'était l'époque où les contemporains de l'abbé Gorini commençaient à se passionner pour la question de l'enseignement libre et celle des classiques. L'anachorète de la Tranclière s'en occupa aussi, mais à sa manière. Il se mit à extraire « des principaux écrivains ecclésiastiques d'Occident, à partir de Tertullien et de Minutius Felix jusqu'à saint Thomas et à saint Bonaventure des *Mélanges de Littérature latine* » (1). Il savait bien que les auteurs classiques l'emporteront toujours par la forme achevée de leurs ouvrages sur la rudesse et l'incorrection parfois trop sensible des premiers écrivains latins du christianisme. Mais il voulait préparer pour les intelligences un aliment solide : le suc de l'antiquité chrétienne. Pour rendre parfaits ces *Mélanges* (2), il s'aida de tout ce qu'on avait écrit sur les premiers siècles de l'Eglise. Il eut donc recours à ses historiens de prédilection. Mais grande fut sa stupéfaction de découvrir en eux de graves erreurs, de véritables trahisons de textes. « Quelle surprise, dit-il, quand il m'est arrivé de mettre en face des auteurs originaux la plupart des modernes qui les citent et les jugent ! Je ne pouvais en croire mes yeux, je ne pouvais me persuader que, sous des noms semblables, les anciens et les modernes parlassent des mêmes faits, des mêmes hommes, des mêmes époques, des mêmes institutions. Je recommençais le parallèle, épiloguant pour excuser nos écrivains... Vaincu à la fin par l'évidente infidélité à l'esprit comme à la lettre des documents, il fallait bien que je notasse d'inexactitude ces malencontreux passages (3). »

Ainsi donc le ton doctoral de nos historiens avait fait illusion à l'abbé Gorini. A l'origine, il ne se rendait pas compte de leurs intentions plus ou moins hostiles au

(1) *Défense de l'Eglise*, introduction, p. xx. Nos citations sont empruntées à la 3e édition en 4 volumes qui parut en 1864 chez MM. Girard et Josserand.

(2) M. Gorini, absorbé par la *Défense de l'Eglise* ne put les achever. Il était réservé à M. Martin de nous les faire connaître.

(3) Préface, p. xxi.

Digitized by Google

christianisme. Les attaques de plus d'un disparaissaient sous une forme éloquente et persuasive. Elles étaient tempérées par quelques éloges et ce perpétuel mélange de vrai et de faux les rendait difficiles à démasquer. Elles n'en devenaient que plus dangereuses. Quelques-unes, cependant, témoignaient d'une âme droite, insuffisamment éclairée. Aug. Thierry en est la preuve. On peut néanmoins soutenir qu'au XIXe siècle, il y eut comme un XVIIIe siècle souterrain. Ce fut le règne du rationalisme historique. On admettait bien l'existence de l'Eglise ; c'était un fait tangible. Mais on voulait faire d'elle une institution tout humaine. Pour le prouver, on fouillait les décrets des papes et des conciles, on étudiait sa constitution. Bien plus, sous prétexte de faire revivre les saints, on écrivait leur psychologie. On ne voyait en eux que des hommes, en qui le milieu, la race, le moment avaient développé des énergies particulières. On leur enlevait ainsi cette auréole de gloire que l'Eglise a placée sur leurs fronts. On excluait le surnaturel de leur vie. On comprend dès lors l'exclamation de l'abbé Gorini en face de ces saints rationalistes, tels que les représentaient les historiens : « Il était bien plus facile de devenir saint autrefois qu'aujourd'hui. » A lire les récits qu'Aug. Thierry nous donne sur saint Prétextat, saint Grégoire de Tours, sainte Radegonde, qui songerait, en effet, à vouer un culte à ces personnages ?

Mais quelques historiens allaient encore plus loin. Nous n'avons pas à apprécier les Michelet ou les Quinet (1), inspirés le plus souvent par la haine de l'Eglise et et par le désir de flatter la foule et ses préjugés, ni les Ampère, les Sismondi ou les Saint-Priest. Et pourtant tels étaient les hommes que l'abbé Gorini rencontrait sur sa route. Ils occupaient de hautes situations : la jeunesse se pressait avide autour de leurs chaires pour

(1) L'abbé Gorini connut personnellement Edgar Quinet. Celui-ci qui passait une partie de son temps à Certines lui fit plusieurs visites à la Tranclière.

Digitized by Google

recueillir leurs paroles. La critique elle-même les respectait, s'il faut en croire la lettre suivante de Sainte-Beuve.

« Ce 19 janvier 1858.

« Monsieur l'Abbé,

« Je n'ai pu qu'être infiniment flatté de voir qu'une page de moi remarquée par vous, soit devenue l'occasion d'un bon et savant travail. Critiques gênés que nous sommes, obligés à d'extrêmes ménagements par bon goût et par politesse envers des auteurs que nous connaissons personnellement et qui sont le plus souvent de nos amis, c'est tout si pouvons insinuer quelquefois le blâme ou le doute sous l'éloge et à travers le compliment. M. de Saint-Priest était un homme singulièrement spirituel, mais tenant trop peu au fond des choses, dévorant vite les gros livres, allant vite en toute question, aimant à briller et y réussissant ; cette disposition bien connue de son esprit suffisait à rendre suspectes beaucoup de ses opinions historiques, celles surtout qui se présentaient d'un air trop marqué de nouveauté. Vous avez bien voulu, Monsieur l'Abbé, démêler ma pensée, un peu voilée pour d'autres, et peut-être inaperçue, dans le temps, de l'auteur lui-même. Je m'en honore infiniment. — Vous me rappelez un souvenir bien cher en me parlant de notre ami Collombet. J'ai perdu en lui véritable ami, un de ceux qui voulaient bien suivre mes travaux avec le plus d'attention, et qui m'aidait souvent à les compléter. — Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, etc.

« SAINTE-BEUVE. »

Aussi ne faut-il pas nous étonner si l'abbé Gorini éprouva en face de ces attaques, violentes ou déguisées contre la religion, et masquées sous une fausse couleur d'érudition, ces mouvements de colère dont fut agité A. Thierry comparant aux originaux les récits de Mézeray, de Velly, d'Anquetil. Il sut les contenir, car, dit-il, es commentaires de l'indignation ne valent pas mieux que ceux de l'ignorance.

Mais son enthousiasme primitif était tombé. La vérité

Digitized by Google

apparaissait à ses yeux : « Il n'y a jamais eu dans l'Eglise, s'écria-t-il cette fois, deux manières de devenir saint. Les saints de l'ancien temps ne l'étaient pas autrement que ceux de nos jours (1). » Et sa conviction se faisait plus forte, car l'étude parallèle des anciens et des modernes lui révélait les erreurs de ces derniers. Il notait ces inexactitudes, puis les rectifiait. Après de nombreuses hésitations, il finit par céder aux sollicitations de ses amis. Il revit ses notes avant de les livrer aux éditeurs. Ce fut un long travail dur et ingrat car il voulait vérifier soigneusement toutes les citations. Ses amis (2) consultèrent pour lui des ouvrages que ne possédait pas la ville de Bourg. Enfin au mois d'août 1853, MM. Girard et Josserand [illegible] aient la « *Défense de l'Eglise*, contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, etc. »

Deux méthodes s'offraient à l'abbé Gorini pour répondre aux adversaires de l'Eglise : refaire les livres historiques gâtés par les préventions ou les systèmes anticatholiques ou bien détacher de ces livres les passages fautifs pour en montrer le peu de valeur. Il choisit cette dernière. Elle allait mieux à son but. Tous, en effet, n'auraient pu se procurer les œuvres complètes des historiens et leur réfutation. Il était plus facile de réunir les principales erreurs des modernes et de les rectifier. C'est un procédé tout négatif, mais fécond en résultats heureux. L'abbé Gorini lui-même en reconnaît toutes les difficultés et le manque d'attraits : « Quel déplaisir, dit-il, que de surprendre à altérer la vérité un homme que l'on voudrait vénérer ! Quel ennui que de se travailler pour trouver à chaque page des façons bien humbles de lui dire : « Sciemment ou non, maître, vous errez (3). »

(1) M. MARTIN : *Vie de M. Gorini*, p. 73.
(2) Nous avons des lettres envoyées à l'abbé Gorini par les bibliothécaires de Lyon et de Dijon, par M. Gourju, M. Collombet, M. l'abbé Christophe. Ce dernier curé près de Lyon, publia une *Histoire de la Papauté au XIVe Siècle*, fort estimée par l'abbé Gorini.
(3) *Défense de l'Eglise*, t. IV, pp. 463-464.

Digitized by Google

Ouvrons donc maintenant la *Défense de l'Eglise.* Son étrangeté nous frappera moins. C'est une suite de dissertations historiques. La manière de traiter chacune d'elles rappelle celle de saint Thomas. L'abbé Gorini commence par un bref exposé de la question, ou par une notice sur le personnage dont il va parler. Puis il cite les jugements des historiens modernes. Pour que sa critique soit loyale, il donne toutes les références possibles, titres d'ouvrages, volumes, pages. C'est alors seulement qu'il présente ses « observations » et souvent il le fait avec une pointe de malice qui n'échappe à personne. « Il y a vraiment plaisir à voir l'assurance avec laquelle M. Quinet, dans sa course précipitée à travers l'histoire, nous jette en fuyant, ses assertions et ses découvertes. Les papes, s'écrie-t-il, ne convoquaient ni ne présidaient les conciles, et il passe à autre chose. — Mais des preuves ! Ah ! ne lui en demandez pas. A-t-il donc du temps à perdre pour s'occuper de ces alourdissantes futilités. Un peu moins pressé, voici ce qu'il aurait remarqué (1). » Et l'abbé Gorini cite les conciles, les Pères qui opposent un démenti formel aux affirmations gratuites de Quinet. Il possède l'art de subdiviser les questions pour jeter sur elles une lumière plus grande. Puis quand il a pris ses adversaires corps à corps, qu'il les a terrassés, en quelques lignes, il clôt la dispute et dégage les vérités acquises à l'histoire. Prenons un exemple où notre savant curé bataille contre Michelet : c'est le chapitre XX de la 1ère partie (2). Michelet veut faire de saint Louis, roi de France, un sceptique, et dater le scepticisme du XIIIe siècle. L'abbé Gorini nous donne dans une brève notice l'histoire de saint Louis, il se pose alors les questions suivantes : 1° L'état de la société au XIIIe siècle poussait-il saint Louis au scepticisme ; 2° trouve-t-on dans les Mémoires de Joinville des indices que saint Louis ait été scepti-

(1) *Défense de l'Eglise*, t. IV, p. 117.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 316.

Digitized by Google

que ; 3° le scepticisme moderne date-t-il du XIIIe siècle. En tête de chacune d'elles, il place les paroles affirmatives de Michelet. Il discute ces affirmations. Il s'appuie sur des faits admis par tous. Et dans un bref résumé il montre comment Michelet a trahi la vérité.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas un livre que la *Défense de l'Eglise ?* Que trouvez-vous en elle, sinon des chapitres plus ou moins indépendants les uns des autres ? Ce n'est pas notre pensée. Tous les sujets traités par l'abbé Gorini tendent au même but : venger l'Eglise et et ses saints des imputations calomnieuses de l'histoire. C'est là le véritable lien qui relie les nombreux chapitres de la « Défense ». On y sent passer le même souffle de science et de foi. Au reste, la convergence des effets est admirable. Deux parties se distinguent nettement dans cette œuvre marquée au coin de la plus pure érudition : l'une est consacrée aux saints, l'autre à la constitution de l'Eglise et à sa hiérarchie. La première fait saillir hors de la pénombre où les historiens voulaient les ensevelir les grandes physionomies de saint Irénée, de saint Vincent de Lérins, de saint Hilaire d'Arles, de saint Sidoine Apollinaire (1), de saint Avit, de saint Colomban, de saint Boniface, de saint Grégoire de Tours, de sainte Radegonde, de saint Grégoire VII et de saint Louis. Elle comprend encore une magnifique étude sur Hincmar de Reims (2), sur Clovis et le clergé gaulois.

La deuxième partie explique la hiérarchie de l'Eglise. C'est une réponse directe aux interprétations de Guizot qui, dans son *Histoire de la Civilisation*, construisait, à sa façon, la constitution de l'Eglise. Indiquons brièvement

(1) M. Amédée Thierry écrivit deux lettres à l'abbé Gorini, dans lesquelles il combat quelques-unes des conclusions du savant Abbé sur saint Sidoine.

(2) « J'ai lu avec un vif intérêt votre opuscule sur le roi Lothaire ; j'y ai reconnu cette connaissance approfondie du neuvième siècle qui m'avait déjà tant frappé sur Hincmar, chapitre qui me semble être un vrai chef-d'œuvre de critique et de science historique. » DE MONTALEMBERT : *Lettre*, 1er février 1856.

Digitized by Google

quelques-unes des questions élucidées par l'abbé Gorini : « du Gouvernement des Eglises particulières du Ier au IXe siècle ; — l'aristocratie aux cinquième et sixième siècles, s'est-elle emparée de l'épiscopat pour rester maîtresse de la société (1) — Que devint la raison soumise à l'Eglise ? — Origine de la papauté. — Ses rapports avec l'Italie septentrionale, avec l'Eglise espagnole, avec l'Eglise gallicane. — Les prêtres ont-ils changé la doctrine de l'Evangile ? »

Tel est, dans ses grandes lignes, le monument durable que l'abbé Gorini éleva en l'honneur de l'Eglise catholique. Il a vengé les saints du Moyen Age de l'injuste reproche d'avoir pactisé avec l'hérésie ou de s'être abaissés à de lâches compromissions. Il s'est assis au berceau de la papauté ; il en a vu sortir un arbre immense dont les rameaux ont protégé toute la terre : « Jésus-Christ, nous dit-il dans un beau langage, près du berceau de son Eglise a planté un cèdre, la papauté.

(1) Dans cette étude, l'abbé Gorini est aux prises avec de Saint-Priest, Amédée Thierry lui adressa la lettre suivante :

« Paris, le 10 mars 1858.

« Monsieur l'Abbé,

« Je réponds bien tard à la lettre dont vous m'avez honoré le 9 janvier dernier ; et encore je n'y réponds pas de ma main. Ma vue extrêmement fatiguée ne me permet plus de lire et d'écrire moi-même ; c'est une gêne insupportable, mais que je suis obligé de subir quelque temps encore.

« Je me suis donc fait lire votre dissertation sur l'aristocratie romaine aux ve et vie siècles, dans ses rapports avec l'épiscopat. Ce morceau m'a vivement intéressé. Vous y faites bien voir le néant des généralités, quand elles ne sont pas appuyées sur une étude approfondie de détails. C'est là la maladie des siècles prétendus philosophiques. Un homme du monde de quelque lecture, qui a la plume élégante et facile, s'enferme un beau jour dans son cabinet, pour refaire le passé aussi aisément qu'il pourrait construire l'avenir ; et il en sort une œuvre, d'autant plus sûre du succès que les formules en seront plus absolues et plus étranges. Quant à la vérité, il n'en faut pas parler, ce n'est point pour elle qu'on écrit ainsi. Et cependant, M. de Saint-Priest n'était pas un homme sans valeur, que ne construisait-il son système sur les textes, au lieu d'en imaginer pour son système ? Il ne vous aurait pas laissé le soin de rétablir à ses dépens, comme vous le faites si bien, le caractère et la condition sociale des Ambroise, des Grégoire de Nazianze et des Paulin de Nole..... »

(Nous ne citons pas le reste de la lettre qui contient une petite dissertation sur saint Sidoine.)

Digitized by Google

A chaque siècle s'est développé sur l'arbre sacré quelque nouveau rameau, pour abriter et défendre la famille chrétienne à mesure qu'elle se multipliait. Les temps apostoliques, ceux des grandes hérésies, le Moyen Age, ont été les témoins du prodige de cette croissance, et de nos jours, où la convocation des conciles généraux est presque impossible, l'œil attentif peut bien soupçonner quel sera le bourgeon que le souffle de la Providence fera grossir pour correspondre à cette situation spéciale de l'Eglise. Or, tous ces développements successifs de la papauté ne sauraient être la négation de son origine divine ; car, si l'histoire nous dit comment ce pouvoir s'est étendu, l'Evangile nous apprend à quelle époque le germe fécond en a été déposé par le Christ (1). »

Nous pensons avoir suffisamment montré la valeur de premier ordre de la *Défense de l'Eglise*. Rien n'est avancé qui ne soit appuyé sur des preuves et des preuves irréfutables. « Je discuterai rarement des points de métaphysique ; je préfère, disait l'abbé Gorini, les questions pour la solution desquelles il suffit d'ouvrir un livre et d'avoir des yeux (2). » Sans doute les progrès de la philosophie et les travaux si savants de nos médiévistes ont relevé dans Grégoire de Tours l'origine épique de plusieurs récits (3). Il aurait donc fallu non pas admettre purement et simplement les sources indiquées mais encore les critiquer et savoir faire le départ entre la vérité sèche et nue et les embellissements de cette même vérité. Aussi l'école historique contemporaine a-t-elle, à ce point de vue, laissé loin derrière elle Auguste Thierry et l'abbé Gorini. Cependant peu nombreux seraient les changements à apporter à la *Défense de l'Eglise*.

Le succès de ce livre, fut très grand. Ce style simple,

(1) Tome IV, p. 134.
(2) Introduction, p. 18.
(3) PETIT DE JULLEVILLE : *La Chanson de Roland*, p. 2. Armand Colin.

Digitized by Google

clair, prenant volontiers le tour incisif du dialogue, cette érudition saine et de bon aloi, tout cela frappa les esprits. Mgr Chalandon, Mgr Dupanloup, Mgr Plantier, Mgr Pavy, Mgr Sibour, le P. Lacordaire, etc., se plurent à donner à l'abbé Gorini des éloges mérités. Mgr Pie, évêque de Poitiers, lui écrivait :

« Poitiers, 19 décembre 1856.

« Monsieur l'Abbé,

« Comment, avec une critique si judicieuse, avez-vous pu n'avoir pas la prétention de croire que cette brochure m'intéresserait ? C'est le seul point sur lequel je suis disposé à vous livrer à vos adversaires, parce que c'est la seule appréciation erronée que j'ai trouvée sous votre plume, l'une des plus utilement taillées qui aient été mises au service de la vérité en ces derniers temps. Votre *Défense de l'Eglise* restera un des livres les plus écrasants pour le rationalisme historique et philosophique qui a mêlé ses poisons à tout ce que notre siècle produit.

« Continuez, Monsieur l'Abbé, de consacrer à la défense de la foi le beau talent et les loisirs dont le Seigneur vous a gratifié, et croyez au sympathique et cordial dévouement avec lequel j'aime à me dire,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« L. E. évêque de Poitiers. »

M. de Falloux exprimait au curé de Saint-Denis « sa constante et vive admiration pour tous ses beaux travaux (1) ». M. Foisset reconnaissait l'opportunité de son ouvrage.

Dijon, 17 décembre 1856.

« Monsieur l'Abbé,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer votre dissertation sur cette question capitale : « L'Eglise aux XIIe et XIIIe siècles, a-t-elle interdit à la raison l'étude de la Religion ? » Je suis touché de ce que vous avez bien voulu penser à moi dans cette occasion.

(1) Lettre du 14 août 1857.

Digitized by Google

« Vous avez un million de fois raison contre M. Guizot qui a eu comme tant d'autres qui lui sont bien inférieurs, le tort de parler magistralement de choses qu'il savait mal. Nous sommes encore du XVIIIe siècle par l'outrecuidance avec laquelle nous jugeons le passé; nous le méprisons moins, mais nous le *taisons* (passez-moi le terme) avec des airs de supériorité parfaitement risibles.

« M. Guizot et surtout MM. Cousin et de Rémusat nous ont rendu service, qu'ils le voulussent ou non, en ramenant l'attention d'un certain public sur la philosophie du moyen âge, si superbement enterrée et oubliée depuis deux siècles. Mais il est bon de redresser les faux jugements qu'ils ont portés en demi-connaissance de cause, et, sous ce rapport, nous ne sommes pas au bout des réparations dues à la vérité.

« Vous avez dignement commencé, Monsieur l'Abbé, le redressement des torts de ces Messieurs. Poursuivez votre tâche, achevez votre œuvre. Vous avez mieux mérité de la Religion que beaucoup d'autres, qui font plus de bruit et qu'on prend pour les héros de la polémique religieuse, parce qu'ils ont le verbe haut et qu'ils traitent de haut en bas leurs contradicteurs. Les juges compétents ne s'y trompent point; ils savent que ces airs vainqueurs ne prouvent quoi que ce soit, ils n'en tiennent aucun compte. Mais une réfutation ferme et mesurée comme la vôtre, témoigne d'une force bien supérieure, de la force même de la vérité qui n'a pas besoin de s'exagérer, parce qu'elle est sûre d'elle-même. Aussi bien la victoire, en définitive, ne demeurera-t-elle point à ceux qui ont frappé le plus fort, mais à ceux qui ont frappé le plus juste.

« Je suis, etc.

« FOISSET. »

Montalembert enfin lui envoyait la lettre suivante :

« Paris, le 5 juin 1859.

« Monsieur l'Abbé,

« Absent de Paris depuis plusieurs mois, j'y ai trouvé à mon retour, la lettre que vous m'avez fait l'honneur

Digitized by Google

de m'écrire le 19 avril dernier et les volumes qui y étaient joints. J'y suis infiniment sensible et je vous en remercie avec une égale reconnaissance pour votre souvenir et pour l'envoi d'un livre que je possédais déjà, mais que je suis heureux de tenir de la main de l'auteur. Votre ouvrage est de ceux que je place au premier rang des productions historiques de ce siècle et il m'arrivera souvent de le citer dans celui que je prépare moi-même (1). Vous voyez, Monsieur l'Abbé, à combien de titres je vous dois des actions de grâce. Je vous prie bien de les agréer avec l'assurance de ma respectueuse considération.

« Ch. DE MONTALEMBERT. »

Les adversaires eux-mêmes de l'abbé Gorini rendirent hommage à sa science et à sa loyauté. Henri Martin, dont « la nouvelle et détestable édition de son *Histoire de France* est un défi que les couronnes et les dépouilles opimes de l'Institut rendent plus insolent et plus intolérable » (2), lui écrivait :

« Monsieur,

« Veuillez me pardonner de n'avoir pas répondu sur-le-champ à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et qui ne m'est point parvenue immédiatement. J'ai reçu avec reconnaissance l'envoi que vous avez bien voulu me faire, et je vous prie d'être assuré qu'une critique loyale et sérieuse, loin de m'être pénible, est pour moi un vrai service. Il serait fort heureux, pour l'histoire générale, que tous les points controversables donnassent lieu à des dissertations spéciales écrites par des hommes consciencieux, cela rendrait le terrain historique bien solide.

« Je n'ai pas encore pu faire personnellement un nouvel examen de la question qui vous intéresse ; mais vos arguments, à la première vue, m'ont beaucoup frappé

(1) Montalembert fait ici allusion aux *Moines d'Occident*. Il en parle plus explicitement dans une lettre du 1er février 1856, citée incomplètement par M. Martin, p. 205.
(2) *Lettre de Dom Pitra à l'abbé Gorini*, 28 février 1857.

Digitized by Google

et j'incline à m'y rendre. Je trouverai l'occasion de revenir sur ce fait, je l'espère, dans un tirage ultérieur du deuxième volume de mon histoire.

« Veuillez, etc.

« H. MARTIN.

« Ce 15 février 1856. »

Guizot lui-même avait reconnu la valeur des arguments que lui opposait l'abbé Gorini (1). « Je vous remercie bien tard, lui écrivait-il le 18 février 1857, de l'intéressante dissertation que vous avez bien voulu m'envoyer. Le temps me manque souvent pour lire, et encore plus pour discuter. Mais personne n'admet plus pleinement que moi, je vous prie de le croire, la dissidence des opinions quand elles sont sincères, et la libre discussion quand elle est polie. Vous avez ces deux mérites, et j'accueillerai toujours avec beaucoup d'intérêt vos objections et vos critiques. Je regrette de ne pouvoir y répondre avec détail.

« Veuillez, etc.

« GUIZOT.

« Paris, 18 février 1857. »

Mais il ne fit aucun changement à ses écrits. Il fut moins courageux qu'Augustin Thierry. Celui-ci avait véritablement cherché la vérité pour elle-même. Il lui était arrivé de la fausser plus ou moins. Mais sa bonne foi était entière. « M. Augustin Thierry ne m'a point confié ses ouvrages, écrivait M. Hamon à l'abbé Gorini, mais il m'a dit, plusieurs fois, qu'il employait ses loisirs à corriger ce qu'il y avait mis de répréhensible, non, dit-il, *par malice* et hostilité contre l'Eglise, ainsi que le suppose son censeur, M. Léon Aubineau, mais par *ignorance* (2). » L'abbé Gorini s'intéressait vivement à ce retour d'Augustin Thierry au catholicisme et son biographe nous apprend qu'il offrait le Saint Sacrifice de la Messe pour la conversion de son âme. Il lui écrivit même pour lui demander quelques renseignements sur

(1) Voyez aussi *Défense de l'Eglise*, Avertissement, p. VI.
(2) Lettre du 31 janvier 1855.

Digitized by Google

les *corrections* de ses œuvres. Il en reçut la lettre suivante, insérée dans l'avertissement de la *Défense*.

« Monsieur,

« Pardonnez-moi le long retard que j'ai mis à vous répondre, le déplorable état de ma santé en est la cause. La nouvelle qui vous est parvenue répond à ce que vous avez remarqué vous-même en comparant deux éditions de mon *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Je soumets cet ouvrage, bien des fois remanié partiellement, à une revision d'ensemble, à une collation avec les textes originaux, non dans une vue particulière, mais dans l'intérêt général de la vérité historique. Toutes les erreurs que j'ai pu commettre et qui m'ont été signalées consciencieusement seront corrigées par moi selon ma conscience d'historien. C'est vous dire, Monsieur, que je tiendrai un grand compte de votre *Défense de l'Eglise*. Je fais à vos critiques une attention d'autant plus sérieuse que, pour la vraie science et la parfaite convenance, elles se distinguent bien heureusement de la polémique soutenue dans la même cause par d'autres personnes.

« Je suis étonné, Monsieur, qu'un travail de recherches aussi considérable ait pu être exécuté par vous dans un presbytère de village, loin des grandes bibliothèques et de la conversation des hommes d'étude et de savoir. Je croyais que la ville de Lyon était votre domicile, et le nom du lieu d'où votre lettre est datée ajoute encore au sentiment de haute estime que j'avais conçu pour vous. Croyez-le, Monsieur, et agréez, etc.

« Augustin THIERRY.

« Paris, 1er septembre 1855. »

Par quel charme l'abbé Gorini s'était-il donc attaché les cœurs ? D'où venait, à son égard, cet accord unanime dans la louange et dans l'estime ? Montalembert, Guizot, Lacordaire, nous l'apprennent quand ils signalent dans la *Défense de l'Eglise* ce véritable ton de « modération et d'urbanité », de « politesse », si rare aujourd'hui dans la polémique. L'abbé Gorini avait, en

Digitized by Google

effet, une âme vraiment sacerdotale : « démasquer l'impiété par la science et sauver l'impie par l'attrait de la charité (1) », tel était son but. Il admettait, non point en aveugle, la bonne foi de ses adversaires. Il y avait été amené par une philosophie bonne et indulgente mais qui ne manquait point de profondeur, ni de finesse. « Pour moi, dit-il, j'ai vu dans les livres et dans le monde tant d'hommes graves se tromper, et d'une si incroyable manière, que je répugne à regarder comme des mensonges les inexactitudes de certains personnages. » Et il trouve les causes d'erreur dans les méthodes et les systèmes, dans cette difficulté de s'abstraire pour ainsi dire de soi-même, de son milieu, pour juger avec impartialité, dans la prédominance de l'imagination et d'une sensibilité souvent « exaltée et maladive » sur la raison, dans « le besoin exagéré du neuf, du saillant, de l'imprévu », dans la lecture superficielle des documents, le silence gardé par la critique et enfin dans « l'idolâtrique estime que certaines personnes conçoivent pour elles-mêmes ». Il ne soupçonnera donc pas de mauvaise foi les historiens coupables de quelques inexactitudes. « D'ailleurs, ajoute-t-il, par ce respect sincère des écrivains que je réfute, je me délivre du dégoût qu'apporterait la pensée que je suis aux prises avec des calomniateurs (2). » Le bon curé a raison et il s'attire ainsi la sympathie de tous. Guerre aux erreurs, respect des personnes, telle est bien sa devise et il y reste fidèle.

Concluons donc cette étude sur l'abbé Gorini. Ces pages nous ont appris à aimer ce prêtre humble et tout entier à son devoir. Zélé pour ses paroissiens, le curé de la Tranclière apportait un grand bon sens dans la conduite de sa vie et dans l'accomplissement de sa noble mission. Il savait que l'homme, ici-bas, doit peiner à la sueur de son front et il travailla. Il sut vaincre les obstacles qui semblaient se dresser en face de

(1) M. Martin, p. 118.
(2) Introduction, p. xxx.

Digitized by Google

lui pour l'écarter de toute étude sérieuse et continue. Et de ce travail silencieux, dans une petite paroisse de la Bresse, devait sortir un bel et bon ouvrage. Le style en est simple, très clair, s'animant quelquefois. Pas de mots durs, violents. Partout, au contraire, la modération la plus parfaite, la retenue la plus exquise. Pourtant ce fut une tâche ingrate que celle de l'abbé Gorini. Il suit pas à pas les historiens dans leurs efforts pour infuser la vie aux vieux textes. Il les surprend à violer, sciemment ou non, la vérité. Il remet dans leur vrai jour les faits les plus habilement méconnus par eux. Il rend à l'Eglise toute sa gloire et aux saints toute leur beauté. Il paye ainsi son tribut à la science. Il montre comment, pour écrire l'histoire, il est nécessaire, non pas de s'en tenir à des documents de seconde main, mais de remonter aux originaux et d'interpréter fidèlement ceux-ci sans esprit de haine ou de parti pris. Son livre jette de vives lueurs sur tout le Moyen Age et sur la constitution intime du christianisme. Il restera comme un monument durable élevé à la gloire de notre religion. « Je suis convaincu, lui écrivait L. Veuillot, le jour de Pâques 1859, que la *Défense de l'Eglise* fera plus de bien encore qu'elle n'en a fait. Vous avez ouvert une voie qui sera suivie et qui obligera les menteurs à moins mentir. Puissiez-vous être encore longtemps le guide de ceux qui voudront, à votre exemple, protéger la vérité. » C'est aussi notre souhait.

A. Naillod,
Professeur à l'Institution Saint-Pierre, Bourg

Digitized by Google



LA
DIVINITÉ DU CHRIST
D'APRÈS M. LOISY

En 1902, paraissait un petit livre (1), qui a causé dans le public catholique un grand émoi. Sur les questions fondamentales de la foi chrétienne, il présentait, au nom de la critique et de l'histoire, des idées qui avaient paru jusque-là en désaccord, ou même en opposition directe, avec le dogme traditionnel.

Parmi les sujets traités dans l'*Evangile et l'Eglise* (2), il n'y en a pas de plus intéressant ni de plus important que celui de la personne du Christ Jésus. Jésus s'est-il cru et proclamé le Messie envoyé de Dieu, et l'était-il réellement? S'est-il donné pour le vrai Fils de Dieu et vrai Dieu lui-même, et l'était-il véritablement? Ce sont là, sans doute, des questions capitales pour les chrétiens.

M. Loisy prenait soin d'avertir le lecteur qu'il s'était placé dans son ouvrage « au point de vue de l'histoire (3) », qu'il voulait discuter l'œuvre de M. Harnack (4) « unique-

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, par Alfred Loisy, in-12, xxxiv-234 pp., Paris, 1902.
(2) Ouvrage condamné par le Saint-Office.
(3) *L'Evangile et l'Eglise*, p. vii.
(4) *Das Wesen des Christenthums*, von Adolf Harnack, in-8°, iv-190 pp., Leipsig, 1900. — *L'Essence du Christianisme*, seize conférences faites aux étudiants de toutes les Facultés de l'Université de Berlin, par Ad. Harnack, professeur d'Histoire ecclésiastique à l'Université de Berlin. Traduction française. In-12, 317 pp. Paris, 1902.

Digitized by Google

ment d'après les données de l'histoire (1) ». C'était, a-t-il répété depuis, « un modeste essai de construction historique (2) ». Pour ce qui regarde particulièrement la personne de Jésus, « il s'était efforcé de peindre la physionomie historique du Sauveur (3) », « le ministère de Jésus dans les humbles conditions de sa réalité (4) », « la forme historique de l'apparition du Christ (5) ».

Or, en se plaçant sur ce terrain historique, M. Loisy prétendait arriver aux conclusions suivantes. Jésus s'est manifesté directement et uniquement comme Messie ; la proclamation qu'il a faite de sa filiation divine n'allait pas, en réalité, au delà de l'aveu de sa messianité. « L'on trouverait sans peine, dans les Evangiles, disait-il, plus d'un passage d'où il résulte que le titre de Fils de Dieu était..., pour le Sauveur lui-même, l'équivalent de Messie (6). » « En tant que le titre de Fils de Dieu appartient exclusivement au Sauveur, il équivaut à celui de Messie, et il se fonde sur la qualité de Messie... Jésus se dit Fils unique de Dieu dans la mesure où il s'avoue Messie (7). »

Et que signifie au juste cette idée de Messie ? M. Loisy la trouvait tout entière dans la « fonction providentielle » du Sauveur par rapport au royaume des cieux (8), dans le « rôle » qu'il avait à remplir lors de l'avènement dernier. « Le rôle du Messie est essentiellement eschatologique (9) », disait-il. « S'il parle peu de lui-même dans sa prédication..., il ne s'en réserve pas moins un rôle essentiel et une place unique dans l'avènement et l'institution du royaume (10). »

Identique à l'idée de messianité, « l'idée de la filiation

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, p. VIII.
(2) *Autour d'un petit Livre*, Paris, 1903, p. VII.
(3) *Ibid.*, p. VIII.
(4) *Ibid.*, p. 11.
(5) *Ibid.*, p. 112.
(6) *L'Evangile et l'Eglise*, p. 42.
(7) *Ibid.*, p. 57.
(8) *Ibid.*, p. 57.
(9) *Ibid.*, p. 53.
(10) *Ibid.*, p. 59.

Digitized by Google

divine » serait donc elle-même, au dire de M. Loisy, « liée à celle du royaume ; elle n'a de signification propre, en ce qui regarde Jésus, que par rapport au royaume à instituer (1) ». « Le titre de Fils de Dieu », équivalant à celui de Messie, « appartient à Jésus, non à raison de ses dispositions intimes et de ses expériences religieuses, mais à raison de sa fonction providentielle, et comme à l'unique agent du royaume céleste... Celui-là est le Fils par excellence... parce qu'il est l'unique vicaire de Dieu pour le royaume des cieux (2) ».

Ainsi, d'après l'Evangile critiquement interprété, Jésus, en proclamant sa filiation divine, n'aurait fait que proclamer sa qualité de Messie ; en se disant le Fils de Dieu, il se serait simplement désigné comme « l'agent principal » et le « chef prédestiné » du royaume messianique (3).

M. Loisy semblait aller plus loin. Il donnait à entendre qu'au point de vue de l'histoire, Jésus n'aurait pas eu conscience d'être autre chose que ce Messie ordonnateur du royaume, bien plus, que le critique pouvait supposer, chez le Sauveur, une conscience messianique acquise, et non pas innée. Il faut reconnaître, disait-il, que les textes ne permettent pas d'analyser psychologiquement la notion du Fils de Dieu. Jésus se dit Fils unique de Dieu dans la mesure où il s'avoue Messie. L'historien en conclura, hypothétiquement, qu'il se croyait Fils de Dieu depuis qu'il se croyait Messie (4). » Or, « le critique peut conjecturer que le sentiment filial a précédé et préparé la conscience messianique, l'âme de Jésus s'étant élevée par la prière, la confiance et l'amour, au plus haut degré d'union avec Dieu, en sorte que l'idée de la vocation messianique a couronné comme naturellement ce travail intérieur (5) ».

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, p. 57.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 53.
(4) *Ibid.*, p. 57.
(5) *Ibid.*, p. 56. Nous ne prétendons point que M. Loisy ait formulé cette hypothèse comme sienne, ni comme pouvant s'accorder avec la foi ; nous disons simplement qu'il *semblait* la présenter et l'approuver au nom de la « critique ».

Digitized by Google

On conçoit qu'une telle théorie, présentée au nom de l'histoire et de la critique, ait paru aux croyants subversive des bases traditionnelles de leur foi. Si Jésus ne s'est pas de quelque manière manifesté comme vrai Fils de Dieu et cru lui-même vrai Fils de Dieu, d'où vient le dogme qui proclame sa divinité ? Une fois supprimé le témoignage personnel du Sauveur, sur quelle base continue de reposer la foi au Christ-Dieu ?

M. Loisy ne s'en expliquait pas nettement. Il se contentait d'affirmer que « le dogme christologique fut, avant tout, l'expression de ce que Jésus était, depuis le commencement, pour la conscience chrétienne (1) ». Le passage de l'idée simple du Messie, chef du royaume céleste, à l'idée du Verbe de Dieu incarné, se serait fait sous une double impulsion : l'influence de la philosophie grecque chez les nouveaux convertis de la gentilité, et l'instinct même de la foi obligée de s'interpréter helléniquement l'idée du Messie. « Le développement du dogme christologique, disait-il, fut causé par l'état d'esprit et de culture des premiers convertis venus de la gentilité ou ayant subi son influence... Dans la mesure où ils étaient imbus de la culture grecque, ils eurent besoin de s'interpréter à eux-mêmes leur nouvelle foi... C'est ainsi que progressivement, mais de très bonne heure, par l'effort spontané de la foi pour se définir elle-même, par les exigences naturelles de la propagande, l'interprétation grecque du messianisme chrétien se fit jour, et que le Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme, Sauveur prédestiné, devint le Verbe fait chair, le révélateur de Dieu à l'humanité... La divinité du Christ, l'incarnation du Verbe, fut la seule manière convenable de traduire à l'intelligence grecque l'idée du Messie (2). « On peut soutenir, au point de vue de l'histoire, que la Trinité, l'Incarnation, sont des dogmes grecs, puisqu'ils sont inconnus au judaïsme et au judéo-christianisme, et que la philosophie grecque, qui a contribué à les former, aide aussi à les entendre (3). »

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, p. 162.
(2) *Ibid.*, pp. 138-140.
(3) *Ibid.*, p. 141.

Digitized by Google

Mais, si nous rapprochons les deux idées ainsi mises en rapport, l'idée du Messie et celle du Verbe Incarné, est-il bien juste de dire qu'en formulant celle-ci, l'instinct de la foi n'a fait que « s'interpréter » celle-là et la « traduire » ? L'idée de Messie présente simplement Jésus comme le chef du royaume futur; l'idée de Verbe Incarné le présente comme le Fils éternel de Dieu, fait chair dans le temps, à la fois vrai homme et vrai Dieu. Il ne semble point que la première idée contienne la seconde, et qu'elle trouve en elle son expression équivalente, sa « traduction » pure et simple, son « interprétation » proportionnée.

M. Loisy voulait-il dire que, pour « la foi », la formule messianique avait fini par prendre un sens plus plein que le sens primitif; que « la foi » avait été capable de découvrir, en l'idée première du Messie, le germe, jusque-là inconnu, mais néanmoins réel, de l'idée du Verbe Incarné? Encore aurait-il fallu s'exprimer plus clairement, et dire au juste ce que l'on entendait par cet « instinct de la foi », cet effort spontané de la foi pour se définir elle-même ». Supposait-on une providence spéciale de Dieu, une lumière et une impulsion de grâce particulières, venant assister et diriger l'Eglise, avec le concours des influences extérieures, pour lui faire donner de sa foi une traduction nouvelle, une interprétation plus ample, mais qui restait dans le sens vrai de l'idée primitive, en réalité beaucoup plus pleine, beaucoup plus riche de sens, qu'on ne l'avait d'abord soupçonné? C'était, croyons-nous, la manière la plus catholique d'entendre la pensée de M. Loisy. Mais que ne s'était-il expliqué nettement lui-même sur un point d'aussi vitale importance?

Encore est-il que la théorie ainsi comprise paraît sujette à de grosses difficultés. D'un côté, il reste inconcevable que, si l'idée du Messie enveloppait et contenait, de quelque manière, l'idée du Verbe de Dieu incarné, nulle trace, à ce que prétend M. Loisy, n'en soit restée dans les Evangiles, si bien que le Sauveur ne paraît en aucune façon l'avoir manifesté, ni même en avoir eu conscience. D'autre part, si c'est la foi seule qui a pu découvrir le sens réel, plus pro-

Digitized by Google

fond, de l'idée messianique, qu'est-ce qui nous garantit la vérité de cette foi et la sûreté de son instinct ? Par où cette foi nous apparaît-elle venant de Dieu, et ses interprétations, autorisées du ciel ? Quand on bat en brèche les fondements historiques du dogme, quand on prétend ruiner en particulier la croyance traditionnelle en la fondation, voulue et réfléchie, de l'Eglise par le Christ, on a du moins le devoir d'expliquer nettement sur quelle base solide continue de reposer la foi, et comment on peut juger légitime et vraie une croyance de l'Eglise primitive, que l'on nous montre en quelque sorte en opposition avec la manifestation personnelle et la conscience intime du Sauveur.

M. Loisy pouvait bien écrire, dans son *Introduction:* « On ne s'est nullement proposé d'écrire l'apologie du catholicisme et du dogme traditionnel. Si l'on avait eu cette intention, le présent travail serait très défectueux et incomplet, notamment en ce qui regarde la divinité du Christ et l'autorité de l'Eglise (1). » Mais cette déclaration ne comblait pas la lacune. M. Loisy affirmait s'être placé « au point de vue de l'histoire », et sans doute prétendait-il avoir présenté tout le témoignage de l'histoire. Or ce témoignage ne laissait pas que d'être fort loin de ce qu'affirmait le dogme traditionnel, et surtout de ce que l'on croyait jusqu'à présent avoir été la manifestation et la conscience personnelle de Jésus. Et néanmoins M. Loisy négligeait de donner la moindre explication sur la conciliation possible entre la foi au dogme catholique traditionnel et l'idée nouvelle qu'il présentait des origines historiques du dogme de la divinité du Christ. Quelque respect que l'on puisse avoir pour le talent de l'auteur, on ne peut s'empêcher de dire que c'était là un grave défaut.

L'impression fâcheuse était accrue par la manière tendancieuse et fatalement suspecte dont M. Loisy exposait ses idées sur la possibilité d'une traduction moderne des anciennes formules dogmatiques, sur l'opportunité d'une

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, p. VII.

Digitized by Google

nouvelle explication du dogme nécessitée par le progrès des sciences philosophique et historique. « Pour quiconque, disait-il, a suivi le mouvement de la pensée chrétienne depuis les origines, il est évident que ni le dogme christologique (ni celui de la grâce, ni celui de l'Eglise) ne sont à prendre pour des sommets de doctrine au delà desquels ne s'ouvre et ne s'ouvrira jamais pour le croyant que la perspective aveuglante du mystère infini ; qui demeureraient plus fermes que le roc, inaccessibles à tout changement, même accidentel, et cependant intelligibles pour toutes les générations, également applicables, sans traduction ni explication nouvelles, à tous les états, à tous les progrès de la science, de la vie, de la société humaine... La raison ne cesse de poser des questions à la foi, et les formules traditionnelles sont soumises à un travail perpétuel d'interprétation, où « la lettre qui tue » est efficacement contrôlée par « l'esprit qui vivifie » (1). « L'effort de la saine théologie devrait tendre à la solution de l'antimonie que présentent l'autorité indiscutable que la foi réclame pour le dogme, et la variabilité, la relativité que le critique ne peut s'empêcher de remarquer dans l'histoire des dogmes et dans les formules dogmatiques... Il suit de là qu'un changement considérable dans l'état de la science peut rendre nécessaire une interprétation nouvelle des anciennes formules, qui, conçues dans une autre atmosphère intellectuelle, ne se trouvent plus dire tout ce qu'il faudrait, ou ne le disent pas comme il conviendrait (2). » « Il n'est pas indispensable à l'autorité de la croyance qu'elle soit rigoureusement immuable dans sa représentation intellectuelle et dans son expression verbale (3). » « L'Eglise n'exige pas la foi à ses formules comme à l'expression adéquate de la vérité absolue, mais elle les présente comme l'expression la moins imparfaite qui est moralement possible... Comme toutes les âmes et toutes les intelligences diffèrent les unes des autres, les

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, pp. 158, 159.
(2) *Ibid.*, pp. 163, 164.
(3) *Ibid.*, p. 166.

Digitized by Google

nuances de la foi sont aussi d'une variété infinie, sous la direction unique de l'Eglise et dans l'unité de son symbole (1). »

Nous ne voudrions point faire dire à M. Loisy plus qu'il n'a voulu dire. Les termes des déclarations que l'on vient d'entendre sont habilement pesés et peuvent s'interpréter dans un sens rigoureusement orthodoxe. Tout est sauf, semble-t-il, quand on maintient le caractère immuable de la vérité, et qu'on en veut seulement à l'imperfection relative de la formule, quand on affirme l'indiscutable autorité du dogme, et qu'on parle seulement d'amélioration, de modification accidentelle, dans son expression, quand on proclame enfin la nécessité d'adhérer au symbole de l'Eglise et de se tenir dans l'unité essentielle de sa foi, pour admettre seulement des nuances dans la manière dont les individus se représentent et se raisonnent cette foi. Et néanmoins, ces pages de M. Loisy donnaient vaguement l'impression qu'en insistant de la sorte sur les modifications possibles dans l'interprétation des formules, il avait voulu dire autre chose que ce que tout le monde avait dit jusqu'à présent. On se rappelait sa manière nouvelle d'entendre les origines historiques des dogmes, en particulier du dogme de la divinité du Christ, et l'on se demandait avec inquiétude si cette « interprétation nouvelle des anciennes formules », nécessitée par « un changement considérable dans l'état de la science », n'était pas autre chose qu'un changement accidentel et un perfectionnement normal.

Nous croyons, du moins, que c'est l'impression faite par ces pages sur nombre de lecteurs des mieux disposés. Pour prévenir cette impression fâcheuse, M. Loisy, semble-t-il, devait à ses lecteurs de préciser ce qu'il fallait entendre par cette interprétation nouvelle des anciennes formules. Pourquoi négligeait-il de le faire ?

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, p. 174.

Digitized by Google

*
* *

Depuis lors, M. Loisy semble avoir voulu modifier ou compléter son premier ouvrage, sur plusieurs points. Dans le nouvel écrit qu'il vient de publier, *Autour d'un petit Livre* (1), il éprouve d'abord le besoin d'affirmer plus nettement sa foi. Il se fait gloire d'avoir « employé sa vie à montrer que la profession de catholicisme est compatible avec le plein exercice de la raison et les libres recherches de la critique (2) ». Il s'honore de compter parmi « ceux qui, voués à l'étude scientifique de la religion et soucieux de l'avenir du catholicisme en France, tiennent à rester des savants sincères et de loyaux serviteurs de l'Eglise (3) ». Et, sur le point particulier de la divinité du Sauveur, il n'hésite pas à faire une nette profession de foi. « Le problème christologique, dit-il, qui a fait, durant des siècles, la vie et le tourment de l'Eglise chrétienne, n'est pas à reprendre comme s'il n'avait pas été discuté et tranché. Les expériences du passé ne sont pas à répéter. Me soupçonner de vouloir restaurer quelque vieux système, condamné par les anciens conciles, serait se méprendre singulièrement sur ma façon d'apprécier les erreurs d'autrefois et l'orthodoxie d'aujourd'hui. Ce qui est acquis est acquis. Le Christ est Dieu pour la foi (4). »

C'est sans doute aussi dans le dessein de concilier sa théorie avec l'orthodoxie de la foi, que M. Loisy paraît insister présentement sur un élément du Christ historique qu'il n'avait point signalé dans sa précédente étude, à savoir « le mystère intime et indéfinissable de son rapport avec Dieu (5) », « un rapport tout particulier d'union entre Dieu et l'homme-Christ, rapport qui n'est point la simple

(1) *Autour d'un petit Livre*, par A. Loisy, in-12, xxxvi-290 pp., Paris, 1903.
(2) *Ibid.*, p. xxxv.
(3) *Ibid*, p. xxix.
(4) *Ibid.*, p. 155.
(5) *Ibid.*, p. 117.

Digitized by Google

connaissance de Dieu bon, mais quelque chose d'infiniment plus mystérieux et plus profond, l'espèce de pénétration intime et ineffable de l'homme-Christ par Dieu, qui est figurée sensiblement par la descente de l'Esprit sur Jésus baptisé (1) ». « Voilà tout ce qu'on trouve dans l'histoire du Christ (2) », dit M. Loisy.

Il a, certes, son importance, cet élément nouveau introduit « dans l'histoire du Christ ». Pourquoi ne l'avoir en aucune façon signalé, lorsque précédemment on nous présentait le véritable Christ de l'histoire ?

Mais peut-être ne faut-il pas trop nous laisser prendre aux apparences des mots. En quoi consiste au juste, pour M. Loisy, ce « rapport tout particulier d'union entre Dieu et l'homme-Christ », et dans quelle mesure affirme-t-il qu'on trouve cet élément « dans l'histoire du Christ » ? La pensée de l'auteur est loin d'être nettement exprimée. Voici, du moins, ce qui paraît en ressortir le plus clairement.

D'un côté donc, « on trouve dans l'histoire du Christ » qu'il y avait en lui « une communication unique de vie divine », une « espèce de pénétration intime et ineffable de l'homme-Christ par Dieu ». Mais d'un autre côté, on nous fait très nettement entendre que l'idée de la divinité du Christ n'est point rencontrée par le critique dans l'enseignement personnel du Sauveur. Après avoir observé, en effet, avec une certaine justesse, que « la divinité de Jésus n'est pas un fait de l'histoire évangélique dont on puisse vérifier critiquement la réalité, mais... la définition du rapport qui existe entre le Christ et Dieu, c'est-à-dire, une croyance, dont l'historien ne peut que constater l'origine et le développement », M. Loisy continue : « Cette croyance appartiendrait à l'enseignement de Jésus, et l'historien devrait le reconnaître, si le quatrième Evangile était un écho direct de la prédication du Sauveur, et si la parole des Synoptiques sur « le Père qui seul connaît le Fils, et le Fils qui seul connaît le Père » (Matth., xi, 27 ; Luc, x, 22)

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 134.
(2) *Ibid.*, p. 134.

Digitized by Google

n'était pas un produit de la tradition. Mais le quatrième Evangile est un livre de théologie mystique, où l'on entend la voix de la conscience chrétienne, non le Christ de l'histoire, et j'ai expliqué, dans *l'Evangile et l'Eglise* (pp. 45-46), pourquoi le passage de Matthieu et de Luc a chance d'être un fruit de la spéculation théologique, l'œuvre d'un prophète chrétien, comme le quatrième Evangile (1). »

Ainsi, le Christ de l'histoire ne se serait en aucune façon manifesté comme le vrai Fils de Dieu. Bien plus, M. Loisy laisse entendre, plus nettement encore que dans son premier ouvrage, que le Christ n'aurait même pas eu conscience d'être ce vrai Fils de Dieu et vrai Dieu. « N'est-il pas vrai, dit-il, que la conciliation de la théorie avec l'histoire n'irait pas sans difficulté, si l'on voulait que la théorie fût l'exacte expression de l'histoire? Quand Jésus répond à un homme qui l'appelle « bon maître » : « Pourquoi m'appelles-tu bon? Il n'y a que Dieu qui soit bon » (Marc, x, 17-18); quand il fait cet acte de résignation : « Père, que ta volonté se fasse, non la mienne » (Marc, xiv, 36), le sens naturel de ses paroles n'est pas en rapport avec la théorie, et le quatrième Evangile ne lui prêterait pas de semblables discours. Le critique ne suspectera pas pour cela l'authenticité de ces déclarations, qui, en toute hypothèse, correspondraient à une autre christologie que celle de Jean; car la théorie ne l'instruit pas sur la vie intime du Sauveur. En soi, le dogme est une construction doctrinale, que le théologien est enclin à interpréter comme une réalité psychologique, sauf à créer, pour la circonstance, une psychologie spéciale, qui n'est pas une psychologie, puisqu'elle n'est pas fondée sur l'observation, mais sur des raisonnements dont le point de départ est une interprétation non historique de l'Evangile. Le théologien conçoit deux intelligences et deux volontés distinctes, on peut dire deux consciences qui sont comme superposées, avec pénétration réciproque, la conscience humaine étant entièrement subordonnée à la conscience divine, et l'homme-Christ, tout en

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 130.

Digitized by Google

ayant conscience d'être homme, ayant conscience d'être Dieu... Si autorisée qu'elle soit, cette théorie a plutôt besoin d'être expliquée maintenant par le théologien exégète, qu'elle ne fournit de lumière à l'interprétation historique de l'Evangile (1). »

Cette manière non équivoque de représenter la conscience du Christ historique nous indique en quel sens il faut prendre les réflexions suivantes de M. Loisy : « Jésus, nous dit-il, a vécu sur la terre dans la conscience de son humanité, et il a parlé selon cette conscience ; il a vécu dans la conscience de sa vocation messianique, et il a enseigné selon la conscience qu'il avait de cette vocation. Ses discours, sa conduite, l'attitude de ses disciples et celle de ses ennemis, tout montre que le Christ était homme parmi les hommes, « en tout semblable à eux, sauf le péché » (Hebr., II, 17 ; IV, 15), sauf encore, doit-on ajouter, le mystère intime et indéfinissable de son rapport avec Dieu. Ce rapport se traduisait dans l'idée de Messie (2). »

A première vue, on pourrait se demander si, dans la pensée de M. Loisy, la restriction « sauf le mystère intime et indéfinissable de son rapport avec Dieu », de même que la restriction « sauf le péché », vise un élément du Christ perçu seulement plus tard par la conscience chrétienne, ou bien un élément qu'attesterait positivement l'histoire évangélique, et dont le Christ lui-même aurait manifesté avoir conscience. Mais le contexte non douteux des réflexions analogues ne permet pas de s'y tromper : pour M. Loisy, le Christ historique n'a pas eu autrement conscience de son rapport avec Dieu que dans la conscience de sa qualité de représentant de Dieu pour l'établissement et le gouvernement du royaume des cieux. Et c'est bien dans ce sens qu'il précise : « Ce rapport se traduisait dans l'idée de Messie. »

Ailleurs, il s'en exprime encore plus formellement. « De

(1) *Autour d'un petit Livre*, pp. 148-149.
(2) *Ibid.*, pp. 116-117.

Digitized by Google

l'Evangile critiquement interprété, dit-il, il ressort que Jésus a prêché l'avènement du royaume des cieux, et qu'il s'est fait connaître à ses disciples et à ses juges comme le Messie prédit à Israël. Ce qu'était le royaume des cieux, ce que signifiait le titre de Messie Fils de Dieu, je l'ai exposé le plus clairement possible, en m'abstenant, comme je le devais, de faire entrer les spéculations théologiques plus récentes dans l'enseignement du Sauveur (1). » Rien de plus clair. Le Christ de l'Evangile ne s'est manifesté que comme Messie, et le Messie, tel que M. Loisy l'a constamment et très clairement expliqué, n'est que « l'agent principal et le chef prédestiné du royaume », le Fils de Dieu, en ce sens qu'il est « l'unique vicaire de Dieu pour le royaume des cieux ».

C'est donc à cette simple relation messianique, se traduisant par la « fonction providentielle » réservée pour la fin des temps, que se bornerait le « rapport tout particulier d'union » qui existe entre l'homme-Christ et Dieu. On ne trouverait pas autre chose dans l'enseignement personnel ni dans la conscience historique du Sauveur.

On voit encore ce qu'il faut penser des réflexions suivantes, pour peu qu'on veuille pénétrer sous l'enveloppe des mots. « L'idée évangélique du Messie contenait le principe de tout le développement christologique. Elle implique, en effet, la prédestination éternelle de celui qui doit apparaître en ce monde comme le Fils de Dieu, son exaltation finale, et, comme condition intermédiaire de la prédestination et de la gloire, un rapport tout particulier d'union entre Dieu et l'homme-Christ, rapport qui n'est point la simple connaissance du Dieu bon, mais quelque chose d'infiniment plus mystérieux et plus profond, l'espèce de pénétration intime et ineffable de l'homme-Christ par Dieu, qui est figurée sensiblement par la descente de l'Esprit sur Jésus baptisé. La vocation de Jésus n'est pas celle d'un prophète; elle est unique en son genre, et comme mission providentielle, et comme grâce de Dieu. Prédestination unique d'un

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 131.

Digitized by Google

être humain à un rôle unique, auquel cet être humain est adapté par une communication unique de vie divine, qui s'épanouit en une perfection unique de foi, d'espérance et d'amour : voilà tout ce qu'on trouve dans l'histoire du Christ (1). »

Précisons bien les choses. « L'idée évangélique du Messie... implique, nous dit-on, la prédestination éternelle de celui qui doit apparaître en ce monde comme le Fils de Dieu ». Oui, mais « prédestination éternelle » n'est point nécessairement « préexistence éternelle » : l'une dit simple présence idéale dans la pensée et la volonté de Dieu ; l'autre, existence réelle de toute éternité ; et celle-ci n'est en aucune manière impliquée dans celle-là. De ce que l'homme-Christ a été prédestiné, dans le plan divin, à être le Fils de Dieu comme chef du royaume messianique, il ne s'ensuit pas logiquement qu'il ait préexisté éternellement à sa venue en ce monde, comme vrai Fils de Dieu en Dieu.

D'autre part, l'idée évangélique du Messie, telle qu'on nous l'a exposée, n'implique pas non plus positivement « un rapport... d'union entre Dieu et l'homme-Christ », autre que celui de sa « fonction providentielle » de « vicaire de Dieu pour le royaume des cieux ». Si Jésus, comme on le prétend, n'a fait que se donner pour « l'ordonnateur » et « l'unique agent du royaume », il n'a pas véritablement fait connaître qu'il y ait eu « pénétration intime et ineffable » de lui-même « par Dieu » ; il n'a pas, à proprement parler, manifesté cette « communication unique de vie divine » que l'on trouverait dans l'histoire du Christ. S'il l'a manifestée, il a dû parler autrement que ne le fait parler M. Loisy, et ses déclarations doivent viser au delà de ce simple « rôle eschatologique », de cette pure « fonction providentielle », où l'on prétend concentrer l'idée évangélique du Messie Fils de Dieu.

En tout cas, affirmer que le dogme de la divinité du Christ « existait en germe dans la notion » qu'on nous a

(1) *Autour d'un petit Livre*, pp. 133-134.

Digitized by Google

exposée « du Messie Fils de Dieu », prétendre que cette « idée évangélique du Messie contenait le principe de tout le développement christologique », cela nous semble un pur jeu de mots. L'idée évangélique sert de point d'appui au dogme, mais de point d'appui tout extrinsèque, et sans lien naturel avec ce dogme ; elle ne le contient ni en germe, ni en principe. Elle ne le contient pas à la façon dont le gland contient le germe, qui se développera normalement en arbre, tronc et branches, mais à la façon dont le clou planté dans la muraille contient le premier anneau de la chaîne qu'on y fixera. L'idée évangélique du Messie ne contient pas en principe le dogme du Christ-Dieu, parce que les éléments essentiels qui constituent ce dogme, idée de préexistence éternelle du Christ, idée de sa participation réelle à la nature de Dieu, ne sont pas tirés de l'idée évangélique : ils n'en sortent pas, comme y étant déjà contenus, ils y sont introduits du dehors. Cela est si vrai que, par l'adaptation de ces éléments nouveaux et extrinsèques, l'idée évangélique se trouve totalement transformée ; il reste comme un hiatus profond, une séparation radicale, entre l'idée première, qui dit une chose, et l'idée seconde, qui en dit une autre, entre le Christ de l'Evangile, simple Messie privilégié de Dieu, et le Christ de la conscience chrétienne, vrai Fils de Dieu et vrai Dieu.

M. Loisy a beau dire : « Le travail théologique n'a pas son point de départ en dehors de l'histoire, dans la spéculation pure; car l'explication hellénique n'est pas prise à côté du fait initial ; elle s'appuie sur le fait, elle coïncide avec lui ; on peut même dire qu'elle sort de lui... La modalité de la pensée johannique n'est pas juive, mais la substance de cette pensée était dans les Synoptiques, et la pensée des Synoptiques reflète ce qu'il est bien permis d'appeler la conscience psychologique de Jésus. Aucune solution de continuité ne se remarque entre le fait et son interprétation. Celle-ci n'est pas une fiction étrangère à celui-là ; réciproquement, le fait évangélique bien compris ne proteste pas contre l'interprétation théologique, si on la

Digitized by Google

prend pour ce qu'elle est, et il ne la détruit pas (1). » Il a beau répéter : « Le sentiment que Jésus avait de son union avec Dieu est au-dessus de toute définition. Il suffit de constater que l'expression qu'il en a donnée lui-même est, autant qu'on peut la saisir, équivalente en substance à la définition ecclésiastique (2). » Cette façon de parler nous paraît un trompe-l'œil et un sophisme, si l'on se tient dans l'hypothèse de M. Loisy.

C'est vouloir donner le change et employer les mots à l'encontre de leur signification ordinaire, que de prétendre trouver « la substance » de la pensée johannique, « la substance » de la définition ecclésiastique relative au Christ-Dieu, dans le fait évangélique tel qu'on nous l'a proposé. Si, comme on l'affirme, « la conscience psychologique » de Jésus, laquelle se reflète dans « la pensée des Synoptiques », a porté simplement sur sa qualité de Messie, chef prédestiné du royaume, si les déclarations du Christ historique n'ont pas exprimé un rapport de lui-même avec Dieu beaucoup plus excellent, et qui ait pu légitimement et logiquement se traduire par l'idée de sa participation réelle à l'être de Dieu, il est faux de prétendre à une équivalence « substantielle » entre le fait évangélique et son interprétation théologique.

Sans doute, on peut très bien concevoir que le Christ, tout en étant Dieu, ait gardé une certaine réserve dans la manifestation de sa divinité, et il ne nous en coûterait aucunement de concéder que « la divinité du Christ... n'avait pas été expressément formulée dans l'Evangile (3) ». Mais encore faut-il que le Christ ait eu conscience de cette divinité, et qu'il ait suggéré positivement, en quelque manière, l'idée de la transcendance essentielle de son union avec Dieu, pour pouvoir dire que « l'explication hellénique... sort... du fait initial », que « l'expression » donnée par Jésus du sentiment de son union avec Dieu, est « équivalente en substance à la définition ecclésiastique ».

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 135.
(2) *Ibid.*, p. 138.
(3) *Ibid.*, p. 117.

Digitized by Google

Si le Christ n'a pas eu vraiment conscience de son union substantielle avec Dieu, si sa conscience psychologique s'est bornée à l'idée de sa messianité, telle que nous l'a exposée M. Loisy, on ne peut pas dire que le dogme théologique *sort* du fait évangélique comme la plante de son germe. Le dogme sort du fait comme la plante du sol où elle repose, comme la fleur du vase qui la contient. Entre l'un et l'autre, le rapport est tout matériel, il y a pur rapprochement extérieur, mais sans dépendance d'origine fondée sur leur nature. « L'explication hellénique n'est pas », si l'on veut, « prise à côté du fait initial » ; d'une certaine manière, elle « s'appuie sur le fait » ; et néanmoins, dans sa substance, dans ses éléments essentiels, elle est étrangère à ce fait initial et tout extrinsèque à son point d'appui. Le dogme, en effet, exprime une idée autre que l'idée évangélique, une idée seconde nullement contenue dans l'idée première. En réalité, ce n'est pas une interprétation, c'est une construction nouvelle. L'explication ne met pas au jour des éléments contenus dans le fait évangélique, puisqu'il est entendu que le fait évangélique, historiquement parlant, ne les contient pas; la construction du dogme, dans ses parties essentielles, et non pas seulement dans ses parties accessoires, se fait avec des éléments nouveaux, étrangers à « l'enseignement personnel » du Christ, et fournis uniquement par la foi. La conscience chrétienne ne tire pas de l'Evangile ce qui y serait historiquement contenu, son travail ne se borne pas à découvrir et à formuler ce qui était latent et implicite dans les discours du Sauveur : elle y met ce qui n'y était pas, elle puise dans la foi, et c'est l'édifice de la foi qu'elle bâtit de toutes pièces sur la base du fait, par une sorte de superposition extrinsèque, sans que le fait évangélique soit par lui-même destiné à cette construction, ni même, critiquement parlant, susceptible de la recevoir.

N'a-t-on pas prétendu, dans le camp rationaliste, que l'idée du Christ-Dieu serait venue de l'expression évangélique « Fils de Dieu », mal comprise des chrétiens hellénistes, et interprétée dans le sens d'une réelle filiation

Digitized by Google

divine par des gens qui ne connaissaient pas la signification large et figurée que comportait en hébreu ou en araméen le titre donné au Messie. S'il fallait admettre que le dogme de la divinité du Christ fût né d'une semblable erreur d'interprétation, peut-être pourrait-on dire encore, en empruntant les paroles de M. Loisy, que l'explication ne serait pas prise « à côté du fait initial », qu'elle s'appuierait même « sur le fait » : dirait-on encore qu'elle « coïncide avec lui », qu'elle « sort de lui », qu'elle y était contenue « en germe » et « en substance » ? Non certes. Et la raison en est simple : c'est qu'il y aurait, entre le fait et son interprétation, une vraie « solution de continuité », le fait évangélique ayant sa signification propre, et l'interprétation y introduisant une signification différente. Or, il en est un peu de même dans la théorie de M. Loisy. Toute la différence est que, pour lui, le sens introduit par l'interprétation théologique se trouve fondé du côté de la foi. Mais il n'en reste pas moins que ce sens était, historiquement parlant, étranger au fait évangélique, et qu'aux yeux du critique il n'y était point contenu. De telle sorte que, d'un côté, nous avons le fait ayant sa signification propre, de l'autre, l'interprétation qui introduit dans le fait une signification nouvelle, laquelle ne se justifie point du côté de l'histoire, mais repose uniquement sur la foi. Entre le fait et son interprétation, quoi qu'en dise M. Loisy, il y a, au point de vue critique, une vraie « solution de continuité » : du fait à l'interprétation, le passage ne se fait que par la foi.

Que la foi soit capable de fournir, à l'interprétation des faits évangéliques, des éléments inconnus à l'histoire, qui dépassent la formule considérée par le critique et y introduisent une signification que celui-ci ne pouvait soupçonner, nous en conviendrons sans peine. Une lumière directe de Dieu, ou une assistance particulière de sa providence, peuvent révéler à la foi ce que la science ne découvre pas. Mais, à supposer qu'il en soit ainsi pour le point dont s'occupe M. Loisy, il faudrait en tout cas renoncer à trouver

Digitized by Google

dans le fait historique ce que la foi est seule à nous donner. Le dogme de la divinité du Christ ne s'appuierait plus sur l'Evangile ; il ne reposerait plus sur le témoignage personnel du Sauveur. Le dogme n'aurait qu'un point d'appui extrinsèque sur le fait de l'histoire ; ses éléments essentiels viendraient uniquement de la foi ; et, contre les données de la foi, il resterait cette difficulté, sans doute non péremptoire, mais assurément délicate et impressionnante : l'étrange situation d'un Christ homme-Dieu, n'ayant pas conscience d'être Dieu !

« La gravité du problème ne m'échappe nullement, dit M. Loisy, et ce n'est pas sans réflexion que je la pose (1). » Néanmoins, M. Loisy croit ses hypothèses critiques compatibles avec le dogme. Il affirme que « l'historien croyant ne voit rien dans ces faits qui puisse troubler sa foi (2). » Et voici comment il raisonne : « L'historien, dit-il, ne détruit pas... la divinité du Christ,... quand il décrit le ministère de Jésus dans les humbles conditions de sa réalité... La représentation naturelle des choses, selon qu'elles apparaissent au regard de l'observateur, est parfaitement compatible avec leur explication surnaturelle. Mais cette explication n'est pas matière d'histoire (3). » « Toutes ces recherches historiques ne tendent qu'à constater et à représenter des faits, qui ne peuvent être en contradiction avec aucun dogme, précisément parce qu'ils sont des faits, et que les dogmes sont des idées représentatives de la foi, laquelle n'a pas pour objet le connaissable humain, mais l'incompréhensible divin (4). »

Ainsi, le dogme serait entièrement indépendant du fait, il ne saurait y avoir de conflit entre l'un et l'autre, parce que l'un relève de la science, et l'autre de la foi, et qu'entre la science et la foi il y a comme cloison étanche et entière séparation de domaine. Sans vouloir discuter ici à fond cette conception générale des rapports de la science et de

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 150.
(2) *Ibid.*, p. 132.
(3) *Ibid.*, p. 11.
(4) *Ibid.*, p. 51.

Digitized by Google

la foi, du fait et du dogme, il nous sera permis de faire remarquer à M. Loisy que la foi, eût-elle pour objet « l'incompréhensible divin », doit cependant reposer sur une base qui soit du « connaissable humain ». Le dogme n'est pas aussi indépendant du fait qu'il veut bien le dire. Lui-même parle de la divinité de Jésus comme d'« une croyance », dont l'historien « peut constater l'origine et le développement (1) » ; et il s'occupe de rechercher si cette croyance appartient ou non à l'enseignement du Sauveur. Il dit bien : « Le sentiment que Jésus avait de son union avec Dieu est au-dessus de toute définition » : cela ne l'empêche point d'examiner « l'expression qu'il en a donnée lui-même », et de prononcer qu'à son point de vue elle lui est « équivalente en substance (2) ». M. Loisy n'est donc pas sans estimer que le dogme peut s'appuyer sur un fait, et, en l'espèce, que le dogme de la divinité du Christ pourrait reposer sur le témoignage personnel de Jésus.

Lui-même n'admet pas ce témoignage en fait; mais il ne peut le récuser en droit. Il ne croit pas que Jésus ait rendu témoignage à sa divinité proprement dite; mais il ne peut nier que, si le Sauveur avait rendu ce témoignage, ce serait un solide fondement historique pour notre foi en sa divinité. Concédons, pour un instant, que « la divinité du Christ, quand même Jésus l'aurait enseignée, ne serait pas un fait d'histoire, mais qu'elle est une donnée religieuse et morale, dont la certitude s'obtient par la même voie que celle de l'existence de Dieu, non par la simple discussion du témoignage évangélique (3) ». On nous accordera bien aussi qu'il n'est pas du tout indifférent que le Christ ait ou non enseigné cette vérité, que la réalité du témoignage évangélique, lequel est un « fait d'histoire », n'est pas chose sans importance pour fonder rationnellement notre certitude et servir de motif de crédibilité à la donnée religieuse qu'est le dogme de la divinité du Christ.

En résumé, nier, au nom de l'histoire, le témoignage du

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 130.
(2) *Ibid.*, pp. 137-138.
(3) *Ibid.*, p. 215.

Digitized by Google

Sauveur à sa divinité, et jusqu'à sa conscience personnelle relativement à cette divinité, c'est ruiner, non pas directement la foi au Christ-Dieu, mais une des bases rationnelles les plus solides sur lesquelles s'appuyait jusqu'à présent notre foi.

La foi de M. Loisy n'en est pas ébranlée. Elle ne peut pourtant reposer en l'air, il lui faut un fondement, et ce fondement, le critique, comme un simple théologien, le cherche dans les faits, tant il est vrai qu'entre le fait et le dogme il n'y a pas cette séparation radicale que l'on avait prétendu. « La foi à la divinité du Christ, dit-il, ne tient-elle pas également à l'influence divine qu'il n'a pas cessé d'exercer sur les âmes, nonobstant le sens proprement juif qui ne laisse pas de s'attacher à sa qualité de Messie, et quoique la définition formelle de sa divinité ne se soit dégagée que progressivement dans la tradition chrétienne (1)? ».

La foi en la divinité du Christ reposerait donc sur le fait, constatable humainement parlant, de « l'influence divine » que le Christ n'a pas cessé d'exercer sur les âmes. C'est d'ailleurs cette même influence du Christ, constatée dans l'histoire, présidant aux origines de l'Eglise, agissant en elle pour la perpétuer à travers le temps, qui fonde rationnellement notre croyance en la divinité de l'Eglise. C'est du moins en ce sens que nous pensons pouvoir interpréter les paroles légèrement énigmatiques de l'auteur. « L'institution divine de l'Eglise, dit-il, se fonde sur la divinité du Christ, laquelle n'est pas un fait d'histoire, mais une donnée de foi, dont l'Eglise est témoin, et qui apparaît aux origines de l'Eglise elle-même, on peut dire dans la naissance et la perpétuité de l'Eglise (2). » « Pour l'historien qui se borne à la considération des faits observables, c'est la foi au Christ qui a fondé l'Eglise; au point de vue de la foi,

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 116.
(2) *Ibid.*, p. 162.

Digitized by Google

c'est le Christ lui-même, vivant pour la foi, et accomplissant par elle ce que l'historien voit réalisé (1). »

Nous ne pensons pas qu'en parlant de la sorte M. Loisy ait voulu établir une indépendance absolue de la foi vis-à-vis du fait observable, mais qu'il reconnaît bien à celui-ci le rôle de fondement rationnel par rapport à celle-là. L'historien constate que la fondation et la perpétuité de l'Eglise reposent pratiquement sur la croyance au Christ-Dieu; l'historien philosophe juge que la vérité de la croyance se trouve garantie par les caractères mêmes du fait observé, c'est-à-dire par les marques sensibles de l'influence vivante et incessante du Christ; il reste au croyant à faire l'acte de foi en la réelle divinité de ce Christ, et, du même coup, à la divinité de cette Eglise dans laquelle il n'a cessé de vivre et d'agir.

Ainsi comprise, l'apologétique de M. Loisy n'est certes pas sans valeur. Nous nous garderons bien de contester que l'influence du Christ se fasse sentir indubitablement dans la vie de l'Eglise, à ses origines et à travers toute son histoire, comme elle n'a cessé de se faire sentir dans la vie intime des âmes. C'est une preuve très ferme, et sur laquelle on ne saurait trop insister, de la vérité de notre foi. M. Loisy aurait encore pu observer que la divinité du Christ et la divinité de l'Eglise reposent sur le solide fondement de la nécessité rationnelle d'admettre un Dieu personnel qui s'inquiète des humains et approuve une forme de religion positive : car, aujourd'hui, quiconque veut sincèrement aller à ce Dieu personnel, sent bien qu'il ne peut y aller que par le Christ, et quiconque veut aller au Christ, sent bien qu'il ne peut le trouver que dans l'Eglise.

Il n'en reste pas moins qu'en présentant la preuve morale, tirée de l'influence exercée par le Christ, comme l'unique base rationnelle de la foi en sa divinité, M. Loisy enlève à cette foi un de ses plus fermes fondements, le témoignage historique du Sauveur en la conscience qu'il avait de sa divinité.

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 172.

Digitized by Google

Il reste encore que c'est aller à l'encontre de ce qu'enseignait jusqu'à présent l'ensemble des théologiens, touchant la conscience psychologique du Christ-Dieu. C'est une révolution complète qu'on nous propose dans la manière de concevoir l'attitude intérieure du Sauveur vis-à-vis de Dieu, et l'expression qu'il a donnée lui-même de cette attitude. On comprendra la gravité de la chose en lisant les réflexions tendancieuses répétées à satiété par M. Loisy.

« Le progrès de l'histoire, dit-il, pose en des termes nouveaux le problème du Christ (1). — « Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles sur la divinité du Christ et « sa science infaillible », c'est l'impossibilité de concilier le sens naturel des textes évangéliques les plus certains avec ce que nos théologiens enseignent ou semblent enseigner touchant la conscience et la science de Jésus (2) ». — « Même pour l'interprétation des textes, une exégèse raisonnable n'est-elle pas impossible, si l'on n'admet d'abord que l'enseignement actuel de l'Eglise, qui est la règle du théologien et du prédicateur catholique, se distingue du sens historique de l'Ecriture (3) ? » — « La question biblique tient à la question capitale de la formation intellectuelle des catholiques, à la question du régime intellectuel de l'Eglise... Le catholicisme sera, par la force des choses, un parti, ce qu'il ne doit pas être, et un parti réactionnaire, voué à un affaiblissement incurable et à une ruine fatale, tant que l'enseignement ecclésiastique semblera vouloir imposer aux esprits une conception du monde et de l'histoire humaine qui ne s'accorde pas avec celle qu'a produite le travail scientifique des derniers siècles (4). » — « La crise (de la foi) est née de cette opposition que les jeunes intelligences perçoivent entre l'esprit théologique et l'esprit scientifique ; entre ce qui est présenté comme la vérité catholique et ce qui se présente de plus en plus comme la

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. xxv.
(2) *Ibid.*, p. xxiii.
(3) *Ibid.*, pp. 64-65.
(4) *Ibid.*, p. xxxiv.

Digitized by Google

vérité de la science... Elle est née sur le terrain de l'histoire religieuse par l'obstination du dogmatisme présent à méconnaître l'évidence des faits et la légitimité de la méthode critique (1). »

Des réflexions aussi amères, mêlées d'accusations aussi malsonnantes, de la part d'un critique croyant, sont chose grave. Mais, dit M. Loisy, « les faits sont les faits, et la première conclusion à en tirer, s'ils sont ainsi, c'est qu'ils ne sont pas autrement. Une montagne de syllogismes ne peut rien contre un grain de sable en nature. Il ne s'agit que de savoir si la représentation du fait évangélique, dans l'*Evangile et l'Eglise*, est suffisamment conforme à la réalité (2) ». « Si cette explication est défectueuse, c'est par des travaux de même ordre et plus satisfaisants que ses imperfections pourront être corrigées. Quand même elle serait radicalement fausse, il resterait à trouver l'explication vraie des faits anciens et à montrer comment la doctrine de l'Eglise n'y contredit pas... Il faut rassurer la foi sur la divinité du Christ, en interprétant l'Evangile et les documents de l'antiquité ecclésiastique selon les règles que l'on a maintenant coutume d'appliquer à tous les textes humains, et en tenant compte du mouvement de la pensée contemporaine dans l'ordre philosophique (3). »

Eh bien, précisément, nous croyons que les faits ne son pas tels que les a exposés M. Loisy, que sa « représentation du fait évangélique » est étroite, incomplète, inadéquate à l'ensemble du témoignage sacré, et par conséquent non conforme à *toute* la réalité. Nous croyons qu'en interprétant l'Evangile selon les règles de la plus exacte et de la plus impartiale critique, on peut arriver à prouver que Jésus a eu véritablement conscience de sa divinité, et qu'il l'a manifestée, discrètement, néanmoins suffisamment, dans ses discours.

Quoi qu'en dise M. Loisy, le quatrième Evangile garde les preuves les plus fortes en faveur de son authenticité et

(1) *Autour d'un petit Livre*, pp. 216-217.
(2) *Ibid.*, p. 114.
(3) *Ibid.*, p. XXVIII.

Digitized by Google

de son historicité, et l'on peut continuer de croire sagement à la vérité des déclarations qui y sont prêtées au Sauveur, comme à la vérité de la physionomie divine qui ressort de ces déclarations.

Pour nous en tenir, présentement, aux seuls Synoptiques, c'est en vain, pensons-nous, que M. Loisy déclare inauthentique la parole : « Personne ne connaît le Père que le Fils, et personne ne connaît le Fils que le Père. » Au surplus, la signification de ce texte, par rapport à la divinité de Jésus, se retrouve au fond des discours reconnus les plus authentiques, et, on peut dire, résulte de l'ensemble même des déclarations du Sauveur. Jésus se déclare le Messie, mais le Messie qu'il déclare être est un Messie tout divin, participant aux pouvoirs de Dieu les plus incommunicables, jouissant de ses privilèges les plus transcendants. Il se déclare le Fils de Dieu, non seulement comme étant le Messie privilégié de Dieu, mais comme ayant avec Dieu des relations filiales incomparables, uniques, qui l'établissent à part du commun des hommes et infiniment au-dessus de l'humanité. Les déclarations du Sauveur, prises dans leur ensemble, n'ont leur interprétation suffisante, leur traduction adéquate, que dans l'idée de la participation réelle de ce Messie Fils de Dieu à la divinité. Le Christ n'est pas seulement le Fils de Dieu comme Messie-homme, adopté particulièrement de Dieu ; il l'est encore comme Messie-Dieu, engendré réellement de Dieu et participant substantiellement à l'être même de Dieu : voilà ce qui est supposé implicitement, et suggéré logiquement, nécessairement, par l'ensemble même des déclarations de Jésus. Le dogme, plus tard formulé au sein de l'Eglise chrétienne, ne vient pas seulement de la foi, il a en vérité son fondement, son principe, dans l'Evangile ; il n'est que l'expression vraie, la traduction exacte du témoignage de l'histoire.

Telle est la thèse que nous nous proposons d'établir, en étudiant, dans les trois premiers Evangiles, dits *Synoptiques*, d'abord *Jésus Messie*, ensuite *Jésus Fils de Dieu*.

A l'exemple de M. Loisy, nous nous placerons sur le terrain de l'histoire, sans vouloir toutefois suivre ses procédés,

Digitized by Google

là où ils apparaissent trop purement subjectifs, fondés sur des hypothèses risquées et excessives.

M. Loisy, en effet, passe les textes de nos Evangiles au crible d'une critique qui nous paraît fort arbitraire. D'après lui, « il ne reste dans les Evangiles qu'un écho, nécessairement affaibli et un peu mêlé, de la parole de Jésus; il reste l'impression générale qu'il a produite sur ses auditeurs bien disposés, ainsi que les plus frappantes de ses sentences, selon qu'on les a comprises et interprétées ; il reste enfin le mouvement dont Jésus a été l'initiateur (1) ». « C'est, dit-il, parce que les Evangiles sont, avant tout, des livres d'édification, que leurs auteurs n'ont pas craint de traiter la matière traditionnelle avec une liberté qui rend bien inutiles tous les artifices au moyen desquels une certaine exégèse s'efforce de la dissimuler (2). » « Si l'on a tourné peu à peu les paraboles en allégories ; si l'on a constamment adapté l'enseignement du Sauveur au besoin des Eglises naissantes ; si un travail d'idéalisation progressive, d'interprétation symbolique et dogmatique, s'est opéré sur les faits mêmes, l'historien doit s'en rendre compte (3). »

Ainsi, d'après notre auteur, les Evangiles « ne sont pas à employer sans discernement (4) ». Les faits primitifs s'y présentent tels qu'ils apparurent plus tard à la conscience chrétienne, et interprétés conformément à cette conscience, après un certain travail d'élaboration et d'idéalisation progressive. Au critique de démêler « ce qui est souvenir primitif de ce qui est appréciation de foi et développement de la croyance chrétienne (5) ».

La réfutation directe d'une pareille théorie sur la valeur de nos textes évangéliques demanderait un travail étendu et minutieux, que nous ne pouvons songer à faire entrer dans la présente étude. Mais cette réfutation spéciale n'est pas ici nécessaire. M. Loisy convient que si « la prédication du Sauveur et les faits évangéliques... sont traduits dans saint Jean », ils ne sont que « légèrement glosés dans les

(1) *L'Evangile et l'Eglise*, p. XXI.
(2) *Autour d'un petit Livre*, p. 44.
(3) *Ibid.*, p. 83.
(4) *Ibid.*, p. 83.
(5) *Ibid.*, p. 44.

Digitized by Google

Synoptiques (1) ». Or, c'est sur l'ensemble du contenu synoptique que nous voulons faire porter notre enquête. Notre idée du Christ-Dieu ressortira, non de quelques textes particuliers, dont on pourrait suspecter l'origine, — ce qui ne nous empêchera pas, à l'occasion, d'établir cette authenticité spéciale, — elle ressortira de la partie la moins suspecte de nos écrits sacrés, de l'ensemble le plus authentique des déclarations du Sauveur.

Au reste, M. Loisy est bien obligé d'accorder que nos trois premiers Evangiles ont été composés à une époque où le dogme de la préexistence du Christ à son Incarnation, comme Fils éternel et proprement dit de Dieu, était déjà objet de ferme croyance dans l'Eglise. Cela étant, il nous sera bien permis de voir une garantie très assurée de l'exactitude historique des Synoptiques sur le point qui nous occupe, dans la manière même dont ces Evangiles accusent en un haut relief l'humanité du Sauveur, et présentent, au contraire, sa divinité, recouverte d'un voile discret.

M. Loisy pense qu' « en matière d'hypothèse ou de théories qui sont réclamées par un état donné de la science, on ne réfute véritablement que ce que l'on remplace (2) » : le lecteur jugera si notre exposé du témoignage évangélique peut prétendre à remplacer le sien. Nous serions heureux d'avoir pu montrer que, considéré à la lumière d'une critique exacte et complète, l'Evangile nous présente bien le Christ de l'Eglise : Jésus, Messie, Fils de Dieu et vrai Dieu (3).

M. Lepin,
P. S. S.

(1) *Autour d'un petit Livre*, p. 44.
(2) *Ibid.*, p. 8.
(3) Cet article peut être considéré comme préface à un petit volume qui paraitra prochainement sous le titre de : *Jésus, Messie et Fils de Dieu, d'après les Evangiles Synoptiques*. En réalité, ce n'est pas seulement la question de la divinité du Christ qui sera traitée dans cet ouvrage, mais aussi celle de sa messianité ; on s'y placera au point de vue, non seulement des théories de M. Loisy, mais encore des hypothèses rationalistes et protestantes de Renan, Harnack, Stapfer, etc. Les divers chapitres auront pour objet : *L'espérance messianique au début de l'ère chrétienne ; — Jésus, Messie et Fils de Dieu, dans sa vie cachée ; — Jésus, Messie, dans sa vie publique ; — Jésus, Fils de Dieu, dans sa vie publique.*

Digitized by Google



Récits de la Plaine et de la Montagne

De tous les humains qui ont à se plaindre de leur position sociale, le plus digne de pitié, ce n'est peut-être ni le chemineau, ni le maître d'études dépourvu de méchanceté, ni l'ouvrier qui fabrique des produits chimiques, ni le mineur, c'est l'écrivain consciencieux et distingué, que ses goûts et les exigences du public condamnent à la description perpétuelle. Oh ! quand on ne se pique pas d'une excessive originalité, la tâche est relativement facile ! Vous et moi nous pourrions chanter un coucher de soleil, un printemps, un automne, les steppes russes, ou une rue de Bénarès, quelques glaciers, voire le soleil de minuit. Le résultat de notre collaboration ne déparerait pas sensiblement certains volumes à trois francs cinquante.

Mais les romanciers soucieux de ne pas passer pour plagiaires se heurtent à des difficultés on peut dire — sans exagération — formidables.

Prenons deux exemples littéraires, le chêne et l'automne.

M. René Bazin que je mets en cause aujourd'hui, parle délicieusement du chêne : « Il y a un arbre si commun dans nos forêts et dans nos champs qu'on ne peut guère voir ou imaginer un paysage de France où il n'ait sa place ;

Digitized by Google

un arbre puissant, indulgent à la lumière qui court à travers son feuillage, en sorte que l'ombre en est douce et mêlée ; un arbre aux formes arrondies comme les houles et qui, multiplié, couvrant le creux des plaines et leurs pentes, rappelle encore la mer par la couleur, le mouvement et la voix ; un arbre vêtu d'une écorce dure et plissée... très droit, très noble, très fécond et capable, on le dirait, comme le sol qui le porte, de printemps indéfinis. »

Ce magnifique rouvre que M. René Bazin peint avec tant d'amour, il s'en faut qu'il apparaisse isolé dans l'histoire du romantisme ; il compte plusieurs ancêtres littéraires qu'il est peut-être bon de se rappeler, si on veut le juger à sa véritable valeur. Ceux qui ont lu *Ivanhoé*, de Walter Scott, n'ont pas oublié sans doute la romantique forêt du premier chapitre : « Des centaines de chênes aux larges têtes, aux troncs ramassés, aux branches étendues, qui avaient peut-être été les témoins de la marche triomphante des soldats romains, jetaient leurs rameaux robustes sur un épais tapis de la plus délicieuse verdure. Dans quelques endroits, ils étaient si étroitement serrés, qu'ils interceptaient les rayons du soleil couchant ; sur d'autres points, ils s'isolaient, formant ces longues avenues dans l'entrelacement desquelles le regard aime à s'égarer, tandis que l'imagination les considère comme des sentiers menant à des aspects d'une solitude plus sauvage encore. Ici, les rouges rayons du soleil lançaient une lumière éparse et décolorée qui ruisselait sur les branches brisées et les troncs moussus des arbres ; là, ils illuminaient en brillantes fractions, les portions de terre jusque auxquelles ils se frayaient un chemin. »

Il convient de noter la simplicité relative de ce paysage qui d'ailleurs n'est pas à lui-même sa raison d'être. La clairière de chênes remplit sa fonction de clairière, qui est de servir de cadre tantôt à une cérémonie druidique et tantôt au défilé d'une armée romaine.

Chez Tolstoï, le chêne vit d'une vie propre, mais il daigne s'associer, dans la plénitude de son indépendance, à la vie

Digitized by Google

de l'homme, son humble disciple et presque son protégé. « Sur la lisière de la forêt un chêne s'élevait. Il était dix fois plus vieux que les bouleaux qui l'entouraient, dix fois plus gros, et deux fois plus haut. C'était un énorme aïeul, noueux, à l'écorce rongée de parasites. Avec ses branches pareilles à de grosses mains noueuses, aux doigts écartés, il avait l'air d'un vieux méchant monstre, au milieu des jeunes bouleaux à la robe blanche. »

Nous sommes au commencement de la saison, et le vieux géant refuse de s'abandonner, comme ses frères à la caresse vivifiante du printemps. Qu'est-ce à dire ? sinon que le chêne est un philosophe schopenhauérien ou nietzschéen, un infaillible professeur de pessimisme. « Le printemps, dit-il, le printemps, l'amour, le bonheur, comment les hommes ne sont-ils pas lassés de cette éternelle duperie ? Tout est pareil et tout est trompeur. Il n'y a ni printemps, ni soleil, ni bonheur. »

Un mois s'écoule et le même Russe ami de Tolstoï revoit le même chêne, mais transformé, joyeux, ombreux, plein, touffu et chantant, cette fois, un hymne à l'espérance et à la vie. La doctrine du colossal professeur manque un peu d'homogénéité, sans doute, mais le principe de l'identité des contraires n'a rien qui puisse surprendre les générations romantiques. Le chêne de Tolstoï continue donc la tradition littéraire du XIXe siècle, lequel a toujours subordonné la vie psychologique des hommes à la vie de la nature. Bien avant Tolstoï, Victor Hugo avait sacré les arbres, instituteurs du genre humain.

Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois,
Dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois,
Dans votre solitude où je rentre en moi-même
Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime !
Aussi, taillis sacrés où Dieu même apparaît,
Arbres religieux, chênes, mousses, forêt.....
Forêt, c'est dans votre ombre et dans votre mystère...
Que je veux abriter mon sépulcre ignoré,
Et que je veux dormir quand je m'endormirai.

M. René Bazin dépouille le chêne de presque toutes ses

Digitized by Google

dignités pédagogiques. Il le réduit au rôle, déjà bien beau, de président de l'automne ou plutôt de chef d'orchestre. Le rouvre de France n'enseigne pas le panthéisme (il serait plutôt bouddhiste); mais il remplit des fonctions qui conviennent fort bien à sa nature d'arbre. Comme les étoiles du ciel guidaient sur les mers les pilotes d'autrefois, de même, le rouvre annonce l'ouverture du printemps aux bergers, aux viticulteurs et aux esthètes.

Sous quel aspect les paysagistes de demain nous le décriront-ils? Diront-ils le travail des racines pendant l'hiver, ou l'ascension de la sève, au printemps? Expliqueront-ils la vie des cellules? On ne sait, mais les voilà condamnés d'avance à un travail minutieux qui finira par se confondre tantôt avec les études des naturalistes, et tantôt avec les étonnantes fantaisies des peintres modern style.

Et après le chêne, voici l'automne.

Il ne faut pas songer à compulser des milliers de livres où sont décrit ses charmes mélancoliques. Le seul souvenir de quelques grands maîtres classiques met l'écrivain moderne dans l'obligation de faire des prodiges.

Horace avait dit :

> Ut sylvæ foliis pronos mutantur in annos
> Prima cadunt...

Sainte-Beuve traduit :

> Au déclin des étés,
> Ce feuillage là-bas dont la frange éternelle
> Et qui, plus jaunissant, rend la forêt plus belle
> Quand un soleil oblique y prolonge ses feux...

L'imitation, quelque admirable qu'elle soit, offre quelque chose de tourmenté, d'oblique et de trop romantique. Si maintenant, sans remonter à Théocrite, on joint à ces quelques lignes, certaines pages très connues des romanciers et des poètes du XIX[e] siècle, les peintres littéraires de l'automne se trouveront fort embarrassés. Il semble que depuis cent cinquante ans on ait tout dit sur les beautés et les tristesses, comme sur les nuances infiniment délicates de l'arrière-saison.

Digitized by Google

Non, on n'avait pas tout dit, car voilà que M. René Bazin trouve moyen de présenter à ses lecteurs, un tableau inédit de l'automne. Mais combien son étude est fine, compliquée, minutieuse et difficile à comprendre ! M. Bazin l'a faite évidemment, au microscope et après de laborieuses recherches.

« C'est une erreur de croire qu'il n'y a qu'un automne par an. Tout au moins faut-il distinguer trois automnes, l'automne du bouleau, celui de la vigne, celui du chêne.

« Le premier, qu'on pourrait aussi appeler l'automne du peuplier, commence à l'heure où ces arbres toujours inquiets ont une première feuille jaune au bout d'une branche... Les saules se rouillent ; les cerisiers ont des quenouilles ardentes, et les pommiers des taches de pourpre violette ; les hampes des perches de châtaignier apparaissent nues aux bords des taillis ; une teinte de vieille pierre se répand sur les aulnes... »

Les jolis mots ! ils caressent l'oreille et éblouissent les yeux, ils sont symphoniques et flamboyants, ils ont un éclat, une richesse et un pittoresque étonnants. Il n'est pas douteux qu'un jour ils entreront dans toutes les anthologies. Mais je me représente et je pleins d'avance les écoliers japonais ou américains du xxxv[e] siècle, qui traduiront ces lignes, comme nous avons traduit jadis certaines pages magnifiques et obscures de Lucain, de Stace ou d'Ausone. Malheureux écoliers ! Le professeur devra leur expliquer que l'expression hampe des perches, c'est tout simplement un synonyme du mot branche. De même, continuera le docte magister, n'allez pas vous imaginer, mes chers enfants, qu'au temps de René Bazin, la fonction des cerisiers était de propager l'incendie. Non, certes, mais aux yeux des observateurs perspicaces chacune de leurs branches chargée de feuilles jaunies affectait la forme d'une quenouille, d'une quenouille couleur de feu. Enfin, conclura notre docteur, tout nous porte à croire que René Bazin était à la fois professeur d'histoire naturelle et peintre coloriste. Il n'est pas impossible qu'un profane nomme ou définisse les bouleaux, le sorgho, la vigne, les peupliers,

Digitized by Google

les aulnes, les yeuses, le chêne-brosse, les rouvres et les autres arbres du pays de France. Mais remarquez bien, je vous prie, que René Bazin ne se contente pas de les décrire ; il connaît l'aspect particulier que prend chacun de ces arbres au printemps, en été, en automne et en hiver. Il enseigna probablement l'histoire naturelle, mais, vous dis-je, il fut à coup sûr peintre coloriste.

Comptez, en effet, les couleurs ou les nuances qu'il note comme en se jouant dans ces courtes pages consacrées aux trois automnes. Rouille, pourpre violette, teinte de vieille pierre, roux, doré, incarnat rose (ici on démarque un peu, ce me semble, Mme de Sévigné), orange, couleur de paille, couleur de la nuit qui tombe rapide, brumeuse et grise, rouge, noir, vert, couleur de mer, luisant et argenté, brun, bleu, violet, or, mauve, vaguement phosphorescent.

Le bon Horace avait découvert que la poésie ressemble à la peinture. *Ut pictura poesis.* Pour traduire convenablement cet aphorisme en l'appliquant à M. René Bazin, il faudrait dire : « La prose poétique, c'est de la miniature très légèrement impressionniste (1) et symboliste ». N'oublions pas, d'autre part, que M. René Bazin, délicat par nature et classique par sa première éducation, passe, et non sans quelque raison, pour un timide, un réactionnaire et un trop sage coloriste, dans un certain nombre de cercles littéraires.

Son hymne aux trois automnes n'en constitue pas moins une sorte de tour de force qu'il serait dangereux de renouveler indéfiniment. A observer toujours ce qui est imperceptible, caché, fuyant, mystérieux, on finit par nier toute réalité. « En vérité, pourquoi parle-t-on d'hiver? Entre les automnes successifs... comme le printemps s'est déjà glissé! Où est l'intervalle ? Toute branche qui donne un fruit a son bourgeon déjà formé. Quelle saison peut, sans calomnie, être dite épuisée et morte ? »

(1) L'auteur des *Récits de la Plaine et de la Montagne* admire Turner. Or, il est au rez-de-chaussée de la *National Gallery* un tableau de Turner représentant un brouillard londonien qui peut être considéré, je pense, comme le « canon » de l'impressionnisme.


Digitized by Google

Voilà qui est entendu, nous ne calomnierons aucune saison, et nous défendrons désormais la bonne renommée de décembre, de janvier et de février. Il est seulement fâcheux que cette consolante nouvelle n'arrive pas jusqu'aux tristes mansardes où les malheureux meurent de froid. Un théoricien littéraire définit le symbolisme, la base madréporique sur laquelle le poète construit les îles enchantées de son rêve. Sur la base de l'évolution sans doute scientifique, M. René Bazin fait se dresser gracieuses, vagues et troublantes, ses visions de coloriste.

Avec de tels procédés, un romancier en arrive bientôt à composer les descriptions les plus gracieusement inexactes et les plus audacieusement fantaisistes qu'on puisse imaginer. Je sais bien que les pèlerins de l'esthétique ont le droit de prendre des licences, et il est facile de découvrir de grandes merveilles dans les magnifiques à peu près de Chateaubriand. Mais le grand René, frère d'Amélie, venait de loin rapportant de vastes tableaux synthétiques, au lieu que le sympathique René, frère de Jean Oberlé, fait porter toutes ses observations sur des détails que chacun peut aisément contrôler dans le Bugey, dans la Savoie, dans les Vosges, à Aigues-Mortes ou à Angers.

Par exemple, M. Bazin remplit un office de touriste devant la Maison-Carrée, à Nîmes. Croyez-vous qu'il regarde la frise et les chapiteaux, et le fronton, et l'ensemble des lignes qui est divin ? Pas le moins du monde; il a vu les alentours du monument qui sont fort laids en effet, et à la vue de ces marbres prodigieux, il prononce le mot désillusion.

A titre de compensation sans doute, il chante un péan, un péan quelque peu orphique, dans le beau jardin de la Fontaine. Devant les ruines du temple de Diane, l'ami des Lumineau eut une extase, il vit la chaste déesse dans son appareil de chasseresse, il distingua une roue, de fins museaux de bêtes, un torse qui se pencha, une ceinture flottante.

Vous voyez bien ! elle part, c'est elle !

Le néo-hellène Swinburne n'a jamais rien écrit d'aussi

Digitized by Google

purement élyséen — mais de grâce, vous qui ne connaissez pas le jardin de la Fontaine, n'essayez pas de vous le représenter d'après les dires de M. René Bazin.

Toutes ces observations où apparaîtront, je l'espère bien, une grande admiration et une très vive sympathie pour M. Bazin, ne visent qu'à constater un fait : la décadence indéniable d'un genre littéraire. Les grands maîtres de feu le XIXe siècle aimèrent trop le paysage et abusèrent des descriptions. A leur voix, des milliers de snobs s'en allèrent soupirer au bord des lacs, ou gravirent des cimes neigeuses qui sont, comme Ruskin nous l'a appris, les clochers de la grande cathédrale. M. René Bazin ne peut réprimer un mouvement d'impatience en voyant les bourgeois parisiens bâiller devant la haute montagne. Pauvres gens! ils imitent les gestes qu'on leur enseigna jadis. Ne serait-il pas plus juste de s'en prendre à Lamartine, chantre des Alpes, à Hugo, l'hôte majestueux des cimes pyrénéennes ou des monts d'Alsace, et à Ruskin, l'emphatique adorateur de la beauté? M. Bazin contribuera, pour son propre compte, à faire venir les clients dans les hôtels suisses.

Il a si bien décrit l'*allée blanche*, que ses lecteurs voudront faire le même parcours après lui. Oh! cueillir l'edelweiss entre Courmayeur et Chamonix!

Pour ces diverses raisons, il devrait être admis par M. Bazin que le pur paysage occupe trop de place dans les *Récits* (il a écrit *Récits) de la Plaine et de la Montagne.* On ne souhaite pas qu'il supprime toutes ces descriptions qui sont si belles ou trop belles, on le prie respectueusement de les unir plus souvent et de les subordonner à la vie psychologique. Une tour est triste, dit Sophocle, lorsqu'elle est vide d'hommes. Pareillement, on ne conçoit pas, sans une grande tristesse, la plaine et la montagne privées de toute vie humaine.

M. René Bazin serait d'autant moins excusable d'étendre la solitude autour de nous, qu'il excelle à établir des communications intéressantes, entre l'homme et la terre qui vit ou qui ressuscite. Il aime la vigne et les viticulteurs et les sauveurs du vin blanc, il proclame leurs victoires récentes,

Digitized by Google

il dit raca à tous leurs ennemis. Ah ! ces Messieurs de la Ligue anti-alcoolique n'enverront pas un diplôme d'honneur à M. René Bazin. Ecoutez-le : « Beaucoup de médecins se sont montrés injustes envers la vigne française. Ils ignorent quel a été son rôle prépondérant dans l'histoire de France. Ils ne veulent pas voir que le sang français n'est ni latin, ni celte, ni germain, mais simplement à base de raisin vermeil et que c'est pour cela qu'il est ardent. Moi qui suis, malgré mon âge, si plein d'espérance aujourd'hui, j'ai cru, il y a une quinzaine d'années, que le vin blanc, notre vrai trésor, le plus inimitable, le plus vivant, le plus spirituel, le plus aimable de nos vins, celui dont la fumée se dissipe et s'oublie le plus vite, allait périr sous la calomnie des médecins. »

Même note patriotique et rurale dans le *Prieuré* qui semble un chapitre détaché de la *Terre qui meurt*.

A la vivacité du patriotisme se joint, en d'autres pages plus belles encore, l'indignation douloureuse du catholique qui assiste impuissant au triomphe des persécuteurs. M. Bazin a visité en pèlerin plutôt qu'en touriste, la chartreuse de Portes abandonnée par ses maîtres exilés. Ici, son talent de paysagiste a trouvé un magnifique emploi ; il a perçu et noté les larmes des choses. « Nous rentrons dans le cloître... Pureté! Humilité! Recueillement! Les malheureux! ils ont été bien naïfs ! Si, au lieu de ce triple idéal, ils avaient choisi le contraire, les mœurs faciles, la vie ambitieuse et brouillonne, ils seraient encore en France. Ils n'auraient point eu à souffrir. Aucun ministre ne les eût touchés. Ils auraient même tenu leur rang et célébré la vertu, aux distributions de prix... Le silence était absolu. Soudain, une belle cloche grave tinta dans l'air. La montagne répondit vite, comme habituée. J'écoutai. C'était la cloche conventuelle qui sonnait l'*Angelus*. Les moines sont tous partis; mais elle est demeurée. Elle est la dernière chose qui soit soumise à la loi ancienne. Elle prie encore un peu... En se retirant, ils ont donné l'ordre de sonner trois fois le jour, au désert de Portes. Et je suis sûr qu'ils l'entendent, dans le rêve triste du lointain... »

Digitized by Google

De telles pages ne sont pas seulement exquises, elles sont consolantes, elles font du bien aux âmes chrétiennes si endolories, depuis quelques années.

L'espérance documentée et la vision rapide d'un acte héroïque dans sa simplicité sont préférables à la douleur des consolations poétiques : qu'on nous montre en deçà ou au-delà des frontières, des preuves indéniables de la vitalité française. Dans l'auteur des *Récits de la Plaine et de la Montagne*, l'ami des *Oberlé* se réveille pour nous donner cette fête. En plein hiver, pendant qu'une épaisse couche de neige rend impraticables, voire très dangereux, les sentiers de la haute montagne dont il habite le sommet, Louis Schmidt, un jeune et vigoureux Alsacien, descend dans la vallée portant dans ses bras son fils âgé de huit jours pour lequel il vient demander le baptême au curé de la paroisse. Et sur ce thème si simple, M. René Bazin brode un des plus jolis récits que lui ait dictés son cœur. Des lecteurs difficiles trouveront peut-être invraisemblables certains détails. Sans parler d'une difficulté théologique (la permission supposée de l'ondoiement), on a quelque peine à se représenter les formes et les dimensions d'une certaine gibecière vosgienne assez vaste pour recevoir un petit enfant et lui servir de berceau. Mais en vérité, ceux qui lisent ce délicieux récit sont si émus qu'ils ne remarquent pas certaines petites invraisemblances.

Enfin, il arrive trop peu souvent, à mon gré, que M. Bazin, laissant là son pinceau de paysagiste, raconte uniquement la vie des âmes. Il va sans dire que les femmes jouent les premiers rôles dans ces sortes de récits. Comme Racine, comme Octave Feuillet, comme presque tous les vrais psychologues, M. René Bazin se sent attiré vers l'étude de l'âme féminine. Même ses héros — tel Jean Oberlé — ont pour caractéristique principale une ressemblance morale très frappante avec une mère distinguée.

L'auteur de *De toute son Ame* ne semble pas croire à la supériorité absolue du sexe fort, et il professe une haute estime pour les femmes françaises vraiment dignes de ce nom, qu'elles soient mères, religieuses, jeunes ou vieilles filles.

Digitized by Google

Le chef-d'œuvre des *Récits de la Plaine et de la Montagne* est précisément une histoire de trois vieilles filles. Elles vivent pauvrement en donnant des leçons. Si elles consentaient à se séparer, peut-être jouiraient-elles de quelque aisance, mais il faudrait renoncer pour cela à leur vie d'intimité qui est infiniment délicate et douce. Après quelques jours d'hésitation, il est décidé qu'on ne se séparera pas. Indignez-vous, Monsieur Demolins, et vous tous professeurs d'énergie, docteurs ès sciences coloniales. M. René Bazin semble approuver cette décision qui est si peu anglo-saxonne.

« Les trois filles, jusque-là séparées, s'étaient unies dans un embrassement fou. Elle sanglotaient, elles riaient, elles se serraient l'une contre l'autre, et leurs joues, redevenues roses, étaient mouillées de larmes et de baisers. Bientôt Marie parla et dit :

« — Quelle joie infinie ! »

« Jeanne répondit :

« — Si la petite était partie, je serais morte ! »

« La petite dit à son tour :

« — J'étais décidée à refuser ! »

« Toutes trois, avec des mots différents, elles venaient de prononcer l'arrêt de leur vie : « Nous ne nous séparerons pas ! » Et ce jour-là, elles pleurèrent de joie jusqu'au soir, parce que le secret de la pauvreté heureuse leur était apparu. »

Une aussi exquise délicatesse de sentiments, il est inutile de se le dissimuler, ne constitue pas toujours une force dans les luttes souvent grossières de la vie, ni une condition de succès. En favorisant son développement au lieu de la combattre, M. René Bazin commet-il le crime de lèse-patrie ? Il est permis de penser, au contraire, qu'il glorifie la France et qu'il l'éclaire et que partant, il la sert en quelque façon. Dans l'histoire de l'humanité, il n'existe rien de plus distingué peut-être que le groupe immortel des héroïnes raciniennes. N'eût-elle produit que cette splendeur de vie psychologique, la France mériterait une place glorieuse dans l'élite des nations dont le nom ne doit

Digitized by Google

jamais périr. Autant que le permettent la médiocrité et la vulgarité de notre goût contemporain, M. René Bazin continue modestement, en homme de talent qu'il est, la tradition racinienne. Je connais peu de mission aussi belle.

Et l'aimable romancier ne nuit en rien aux progrès de la plus grande France. A l'heure présente, plus de quarante mille religieuses françaises marquent d'une empreinte qui vaut l'empreinte anglo-saxonne, les âmes des jeunes Américaines. Il est regrettable que M. René Bazin, absorbé par ses préoccupations de touriste, n'ait pas le temps d'aller étudier sur place, ces institutrices proches parentes de Marie, de Jeanne et de Cécile.

La partie vraiment narrative des *Récits de la Plaine et de la Montagne* n'a peut-être qu'un défaut grave : elle est trop courte.

Je n'ose pas espérer que, tenant compte de ces respectueuses observations, M. René Bazin fera désormais porter tous ses efforts sur la vie morale des Français et surtout des Françaises de nos jours. Il a quelques raisons de croire, en effet, que ses peintures les plus soignées lui assureront une petite place dans les anthologies de l'avenir. Place peu enviable, en définitive, car elle expose l'occupant à des comparaisons écrasantes. Mais enfin, c'est le droit absolu de M. Bazin de suivre ses goûts et de réaliser de très légitimes ambitions. Ne pourrait-on pas, cependant, faire appel aux sentiments patriotiques et religieux dont il est certainement animé ?

Les plus célèbres écrivains de nos jours se rendent tous plus ou moins compte que, littérairement parlant, ils sont venus trop tard dans un siècle trop vieux. Après Balzac, Georges Sand et leurs innombrables disciples, quel romancier-paysagiste peut se flatter de conquérir des titres sérieux à une appréciable immortalité ? La très grande gloire est réservée aux seuls écrivains qui sauront réagir efficacement contre le XIXe siècle, devenu comme un cadavre récalcitrant. Or, on se contente aujourd'hui de corriger timidement, de perfectionner peut-être, et de suivre, le plus

Digitized by Google

souvent les vieux romantiques. Attribuer une très grande importance aux gages d'immortalité que représente le roman contemporain serait imprudent.

Par contre, ce genre littéraire trop peu démodé constitue un formidable instrument de propagande, le plus formidable peut-être qu'on ait encore créé.

Qui ne voit les conséquences pratiques qui découlent de cette double constatation ? La vue du plus beau paysage du monde, quoiqu'en dise Ruskin, n'est qu'une faible exhortation à la vertu. Un récit à la fois moral et intéressant répand des idées saines. Il est superflu sans doute de faire observer à M. René Bazin et à ses amis qu'il y a grand'-pitié, en ce moment, dans le royaume des idées françaises.

M'objectera-t-on que les romanciers catholiques ne s'adressent qu'à des lecteurs déjà convaincus et convertis ?

Mais d'abord, rien n'est moins sûr en ce qui concerne M. Bazin dont les tirages atteignent un chiffre fort respectable. Nul ne saurait dire, même approximativement, combien de Français et d'étrangers ont lu par exemple, la *Terre qui meurt*, ou les *Oberlé*. Admettons toutefois, que les admirateurs de M. Bazin se recrutent principalement parmi les catholiques : l'influence bienfaisante de son œuvre n'en sera pas moins considérable. Songez que les jeunes filles, aujourd'hui, n'ont que le choix entre les romans pieux et une érudition encyclopédique aussi dangereuse qu'inutile. Car nous devons croire, n'est-ce pas ? qu'on n'a garde, de mettre entre leurs mains, des romans licencieux. Délicatement, M. René Bazin vient éclairer les jeunes filles sur elles-mêmes, il leur apprend à ne pas rougir de ce qui fait leur gloire, il les ramène, sans qu'elles s'en doutent, à la véritable tradition française. Or, de nos jours plus encore que du temps où Hippocrate guérissait les malades, l'art est long et la vie est courte. On prie M. René Bazin, très instamment, *opportune et importune* de ne pas perdre, un seul instant de vue la propagande catholique.

Qui sait si en cherchant de la sorte, le royaume de Dieu et sa justice, il n'obtiendra pas par surcroît, un concours

Digitized by Google

plus grand de sympathies et plus de gloire durable? Il n'est pas absolument certain après tout, que nos arrière-neveux connaîtront et admireront les *Trois Automnes* ou le *Journal de Route au bord du Rhône.* Le goût littéraire subit en France, de si rapides et si étranges transformations! Mais notre génération sait de science certaine que M. René Bazin, écrivain probe, ne se sert de sa plume que pour défendre la morale, la religion et la patrie. Si notre malheureux pays échappe à la mort dont il est menacé, s'il se décide jamais à remonter la pente qu'il descend aujourd'hui, des Français reconnaissants chercheront les auteurs responsables de cette salutaire révolution, et ils les, trouveront parmi les vulgarisateurs littéraires de notre temps. En ces jours heureux, M. René Bazin obtiendra sa part de gloire.

Enfin, il n'est pas impossible de faire, dès maintenant, le départ de ce qui dans le talent de M. Bazin se rattache à un passé quelque peu décrépit et ce qui regarde l'avenir.

Le chapitre intitulé « Soir dans la Montagne » renferme le portrait d'un contemplatif, de « l'homme du soir » qui ressemble à l'auteur comme un frère. L'homme du soir était un mystérieux inconnu qui vivait seul dans la montagne pour contempler les montagnes d'horizons qui s'offraient à lui, et suivre des yeux la crue rapide des tons mauves, la marée d'abord transparente qui couvrait les villages des vallées, puis ceux des collines et les ensevelissait.

Un enfant interrogea un jour l'esthète transformé en ermite :

« — Dites, Monsieur l'homme du soir, pourquoi restez-vous le menton sur vos poings, même après que l'ombre est venue et qu'on ne voit plus clair ?

« — Mon petit, quand je ne vois plus, j'écoute encore.

« — Et qu'est-ce que vous entendez ?

« — Si tu pouvais le comprendre, tu serais aussi vieux que moi.

« — Dites, Monsieur l'homme du soir, il ne vous manque rien dans un endroit pareil, si loin de tout ?

Digitized by Google

« — Pardon, mon petit, il me manque une chose... »

Il avait étendu la main et montré, derrière sa cabane, un large espace planté de sapins encore tout petits et presque ensevelis dans la broussaille.

« — Il me manque, pour être heureux, d'entendre les grandes orgues. »

Mais il ne lui manque rien pour être un parfait esthète, puisqu'il connaît la peinture et la musique. Par son attitude et par la manière dont il remplit sa fonction, il rappelle le mage hugotique qui s'est promené sur toutes les cimes, depuis les Andes jusqu'aux Pyrénées en passant par les Alpes et l'Himalaya.

. . . . Ces contemplateurs pâles
. . . Savent ce que le soir calme
Pense des morts qui vont partir
Et ce que préfère la palme
Du conquérant ou du martyr.
Ils entendent ce que murmure
La voile, la gerbe, l'armure,
Ce que dit, dans le mois joyeux
Des longs jours et des fleurs écloses,
La petite bouche des roses
A l'oreille immense des cieux.

Les vents, les flots, les cris sauvages
L'azur, l'horreur du bois jauni,
Sont les formidables breuvages
De ces altérés d'infini. . .

Ainsi, l'homme du soir en qui M. René Bazin a mis toutes ses complaisances n'est qu'une image affaiblie du Mage grandiloquent qui pontifie dans les *Contemplations*. A l'auteur des *Oberlé* je souhaiterais un autre idéal littéraire. Certes, Victor Hugo appartient à l'élite des grands poètes, mais il est trop près ou trop loin de nous pour qu'on puisse l'imiter sans danger. Puis, s'il excelle à créer de magnifiques images, il se fait de la contemplation une assez pauvre idée. M. René Bazin devrait bien laisser là son Victor Hugo pour se mettre à l'école de Racine, de Virgile et d'Euripide, ses véritables maîtres.

Digitized by Google

Loin qu'à l'école d'Olympio, il apprenne l'art de créer les titanesques métaphores, il contracte seulement l'habitude, plutôt regrettable, de se familiariser avec la mièvrerie. Chez l'auteur de la *Bouche d'Ombre*, il n'est point rare de trouver des observations philosophiques ou religieuses, comme celles-ci :

Interroges-tu l'onde ? et, quand tu vois des arbres,
Parles-tu quelquefois à ces religieux ? . . .

Homme et roche, exister, noir dans l'ombre vivante !
Songer, pétrifié dans sa propre épouvante !
Rêver l'éternité. . .

Qu'a fait ce bloc, béant dans la fosse insalubre !
Glacé du froid profond de la terre lugubre
Informe et châtié,

Aveugle même aux feux que la nuit réverbère,
Il pense et se souvient. . .

L'homme du soir, chanté par M. René Bazin, éprouve, lui aussi, de ces douleurs étranges, obscures et trop sublimes qui ne nous émeuvent pas et qui nous feraient plutôt sourire.

« La lumière n'eut bientôt plus de refuge que la pointe des montagnes, et je me sentis dans une île de clarté, au-dessus de la nuit. J'eus l'impression qu'ils étaient plus malheureux que moi, ceux de l'ombre, ceux d'en bas. Les arbres du parc avaient encore toutes leurs cimes blondes. Un nuage s'éleva du gouffre, dépassa la forêt et demeura triste dans les hauteurs. Il était petit et fait comme une goutte d'eau, et je pensai : Si cela pouvait être toutes les larmes de la terre aujourd'hui.

« Je crois, en vérité, que j'avais retrouvé une des méditations de « l'homme du soir ». Elle m'avait ravi d'abord ; elle me tenait maintenant angoissé. Si j'avais eu une cabane, je serais rentré pour ne pas voir les derniers rayons de jour quitter la pointe du dernier arbre et l'âme du monde s'en aller. L'effroi primitif, la peur de la solitude et de l'ombre m'envahissait. »

Les lecteurs seront-ils bien nombreux qui comprendront

Digitized by Google

tous les sentiments par lesquels passèrent l'homme du soir et son ami, ravissement, extase, angoisse, effroi primitif? On peut en douter. A la plupart des humains s'offrent trop souvent des motifs de pleurer plus précis et infiniment plus sérieux. Pour ma part, ce n'est pas sans tristesse que je vois M. René Bazin dépenser son exquise sensibilité en ces sortes d'exercices. La virtuosité romantique n'a que trop longtemps absorbé les efforts de l'intelligence française; il est temps de donner un congé définitif à l'homme du soir.

Combien je préfère l'homme du matin, c'est-à-dire l'écrivain qui, loin des crépuscules et des pénombres, s'en va, dédaignant la vie des choses, observer avec amour la vie de ses frères malheureux, les consoler, les éclairer, leur parler de Dieu. M. René Bazin est un apôtre extrêmement persuasif et distingué. Il réhabilite, en France, ou plutôt il glorifie tout ce qui est pur, tout ce qui est sain, tout ce qui est chrétien. Je ne sais même si en réunissant nos efforts nous avons su louer en lui, autant qu'il le mériterait, le défenseur habile et courageux et heureux des femmes chrétiennes.

Ces jours-ci encore (décembre 1903), M. René Bazin a publié sur les vieilles filles une petite étude qui est un pur chef-d'œuvre, et qui devrait être tirée à cinq cent mille exemplaires. Il met en scène une de ces dévotes tant décriées qui passent leur temps à courir après la brebis perdue, c'est-à-dire après les jeunes filles élevées dans l'ignorance religieuse et que guettent la misère, la honte et le crime. Elle rencontre, par un horrible et terrible jour d'hiver, une petite glaneuse de houille. « Comme elle a bien cette physionomie de l'enfant sans mère que je reconnais de loin, à présent que j'en ai tant vu de près. Elle dort mal, elle mange mal, elle est abandonnée, elle est vicieuse, je le devine à son petit visage tout pâle, marqué de taches de fièvre, au-dessous des pommettes, et à la violence de son geste, et à son rire où il y a déjà du défi et de l'insulte quand les plus grands lui parlent... » Georgette (ainsi s'ap-

Digitized by Google

pelle la jeune fille) était parmi les premières de sa classe. « Je devinai qu'elle avait envie de me le prouver, et je l'interrogeai. Elle savait tout : François Ier, 1515-1547 ; Henri IV, 1589-1610, assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610; bataille de Wagram, 5 et 6 juillet 1809; présidence de M. Grévy, 1879-1887 ; le volcan Popocatépelt, dans les Montagnes-Rocheuses... Je lui demandai :

« — Sais-tu que tu as une âme? »

« Elle leva les épaules, sans trop marquer le geste. »

Treize ans après, nouvelle rencontre entre « la vieille demoiselle » et Georgette. Mais Georgette maintenant est mariée, voire délaissée par son mari et mère de deux enfants. « C'est que, me dit Georgette, je ne suis pas bien, vous savez. Voyez comme j'ai la peau blanche. Je suis... » Elle eut un sourire qui me fit mal. « Je suis poussive, comme l'autre. » (L'autre c'était sa mère.)

« Elle ajouta très bas on me quittant : « Ça serait peut-« être le moment de m'apprendre les choses que je ne sais « pas, puisque ça ne sert pas seulement à vivre. »

Quel contraste entre les misères de Georgette et son instruction qui ne sert à rien, si toutefois elle n'ajoute pas à l'acuité des souffrances endurées! Mais comme dans ses cheveux d'un blond déjà déteint, Georgette avait un peu d'or dans son âme. Elle rencontre, enfin, sur son chemin, une de ces vieilles filles qui sont comme les anges laïques de la charité chrétienne, et, sous l'influence de la bonne souffrance, elle demande à connaître cette religion bannie de l'école et qui cependant, est seule capable d'apprendre à bien mourir.

Mais que deviennent les Georgettes brunes ou blondes dont l'âme est faite d'un métal commun et qui ne rencontrent pas de vieille fille pieuse sur leur route?

Le récit de M. Bazin, qui est intéressant, vivant et pathétique dans la juste mesure qu'on peut désirer, laisse encore dans l'âme du lecteur à tout le moins, une bienfaisante inquiétude et peut-être un remords. Même les plus égoïstes bourgeois auront quelque peine à écarter de leur

Digitized by Google

pensée, les savantes petites glaneuses de houille qui ne savent pas qu'elles ont une âme. Enfin derrière Georgette, apparaît la silhouette des institutrices volontaires qui sont les messagères de Dieu dans ce malheureux pays où fleurit l'athéisme. . . . .

M. René Bazin exalte et avec raison ceux de ses compatriotes qu'il appelle les sauveurs du vin blanc. Il dit comment les sociétés rurales du bassin de la Loire et des autres régions vinicoles de la France ont su demeurer fidèles à la tradition. Un vieux docteur saumurois, personnification aimable de la viticulture angevine, constate ce réveil agricole, après quoi il « salue jeunement en levant son bonnet, la vendange future ».

M. René Bazin n'ignore pas qu'il existe dans une autre sphère de l'activité humaine une vigne que menacent de grands dangers. Le divin Maître a dit à ceux qui dans la suite des temps, devaient vivre sa vie : « Je suis la vigne, vous êtes les branches. » Plusieurs siècles auparavant et par l'organe d'Isaïe, le Bien-Aimé, c'est-à-dire, Dieu lui-même, avait chanté le cantique de la vigne : « Mon bien-aimé avait une vigne sur son coteau fertile. Il en remua le sol, ôta les pierres et y mit un plant délicieux ; il bâtit une tour au milieu d'elle, et il y creusa aussi une cuve. Puis il espéra qu'elle produirait de bons raisins, mais elle en a produit de mauvais. Pourquoi, quand j'espérais qu'elle produirait de bons raisins en a-t-elle produit de mauvais ? » Les reproches contenus dans le cantique de la vigne s'appliquent trop bien, hélas ! à la France, objet des prédilections divines. Au lieu des fruits de vertu chrétienne et d'apostolat qu'on était en droit d'attendre de sa fécondité, elle produit l'alcoolisme, l'irréligion, l'anticléricalisme, la haine des classes et presque tous les fléaux dont se meurent les nations décadentes. Heureusement, depuis quelques années, une escouade de maîtres-greffeurs s'est mise au travail — et plaise à Dieu qu'elle n'arrive pas trop tard ! Elle remue la terre, arrache les vieux ceps, coupe les ronces, enlève les pierres et entoure de soins délicats les nou-

Digitized by Google

veaux plants savamment adaptés à la nature du sol. Parmi ces maîtres-greffeurs d'un genre particulier, les uns viennent du Midi, les autres des Charentes, les autres du plateau central ; quelques-uns ont vu le jour à Paris qui est près de Fontainebleau. M. René Bazin représente le pays d'Anjou.

Quand le verrons-nous se lever et saluer jeunement la vendange future ?

Abbé Delfour.

Digitized by Google



COUP D'ŒIL RAPIDE SUR L'ÉVANGÉLISATION

DE L'ARIZONA ET DU TEXAS

AUX ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

I

MISSIONS DE L'ARIZONA

L'Arizona (en langue aborigène *Arizonac*) est le nom d'une chaîne de montagnes sur les frontières nord-ouest du Mexique, entre le territoire actuel de l'état de l'Arizona et la province mexicaine de Sonora. Ce nom, au XVIIIe siècle, fut donné par les Espagnols à un campement de mineurs du voisinage, mais il n'y avait pas de province de cette appellation à l'époque de l'occupation castillane du Mexique. Les explorateurs dont il a été déjà question dans l'étude sur l'évangélisation du Nouveau-Mexique, comme le P. Mark de Nizza, Coronado, Oñate, Espejo, pénétrèrent certainement dans ces régions. Oñate fut le premier à explorer les pueblos des Moquis au sud du Colorado, sinon par lui-même, du moins par ses lieutenants qu'il envoya à l'ouest de sa route de marche. La portion du territoire actuel de l'Arizona qui s'étend au sud du fleuve Gila, n'appartenait pas, à cette époque, au Nouveau-Mexique, mais à la province de Sonora, au nord-ouest du Mexique.

Digitized by Google

Elle s'appelait « Pimeria Alta ». Les terres au nord du fleuve étaient connues sous le nom de district des Moquis à cause de la fameuse tribu qui les habitait. Elles faisaient partie du Nouveau-Mexique et dépendaient de Santa-Fé au point de vue civil et religieux. Après la conquête d'Oñate, comme nous l'avons vu, les Moquis se convertirent au christianisme et persévérèrent dans la Foi catholique jusqu'à la révolte de 1680. A dater de cette époque ils apostasièrent et ne revinrent plus, au moins comme tribu, au giron de l'Eglise. Jetons un regard rapide sur ces deux régions qui forment l'état actuel de l'Arizona. Aujourd'hui cette province américaine constitue l'évêché de Tucson dont le titulaire est un Lyonnais bien connu de l'Association pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi, Mgr Granjon.

Les annales de l'Eglise d'Amérique mentionnent comme le pionnier des missions de l'Arizona le P. « Kino » ou Khün d'après la prononciation allemande. Ce vaillant champion de l'Evangile en Amérique était natif de Trente. Il avait joint la Compagnie de Jésus aussitôt après ses études classiques en Bavière. Destiné à l'apostolat il eut pour champ primitif de ses labeurs la province de Sonora où l'ordre des Jésuites possédait de florissantes missions. D'un caractère d'étonnante énergie, d'un zèle que nul obstacle ne pouvait arrêter, il apparaît dans l'histoire comme l'un des plus remarquables missionnaires des Etats-Unis. Avec une intrépidité infatigable il parcourt en tous sens, et à plusieurs reprises, le vaste territoire de l'Arizona à la recherche de nombreuses tribus indiennes qui s'y trouvaient. Aussitôt en contact avec elles, il s'assimile leurs différents dialectes, traduit en leur langue le catéchisme et des prières, et acquiert peu à peu une telle compétence dans la connaissance de leurs idiomes qu'il compose lui-même plusieurs vocabulaires indiens à l'usage de ses confrères et de ses successeurs. Aux sauvages, il apprend à cultiver la terre, à bâtir des maisons et à se construire des chapelles dans les endroits qu'il choisissait pour les y rassembler et leur prêcher l'Evangile. L'historien de la Cali-

Digitized by Google

fornie, Clavigero (1) nous donne de ses voyages, une description que je ne puis m'empêcher de reproduire ici. « Ses courses apostoliques, dit-il, furent incessantes, il parcourut plus de vingt mille milles et baptisa trente mille Indiens. Dans ses marches à travers montagnes ou forêts, il ne portait qu'un peu de maïs pilé, c'était toute sa nourriture. Il n'omit jamais la sainte messe, ajoute son biographe, il ne coucha jamais dans un lit. Son repos, il le prenait à la belle étoile ou sur de simples planches dans les huttes qui lui donnaient abri. Sa communion avec Dieu était si constante qu'il se livrait la plus grande partie de la nuit à la contemplation ; le jour il passait tous ses moments de solitude à prier ou à chanter des psaumes. Cent fois, du matin au soir, il adorait le Saint-Sacrement. Il fut, en vérité, le François Xavier de l'Amérique. »

En parcourant le sud et l'ouest de l'Arizona, il prenait plaisir à donner aux sites indiens qu'il rencontrait des noms de saints, dans l'espérance que bientôt ces stations pourraient devenir des centres d'apostolat. De fait, il fut plutôt un avant-coureur, ou un explorateur qu'un missionnaire à poste fixe. Il n'établit d'une manière permanente que deux missions : celle de San-Francis-Xavier-del-Bac, et celle de San-Miguel-del-Guévavi. Elles se trouvaient entre Tombctone et Tucson. Le P. Kino mourut en 1711, il avait prédit longtemps à l'avance le jour de sa mort.

Plusieurs missionnaires après lui s'efforcèrent de continuer ses travaux, mais nul ne fixa encore sa résidence dans l'Arizona. Leurs visites n'avaient lieu qu'à de longs intervalles. En 1717, l'évêque de Durango, au Mexique, Mgr Crespo, parcourut cette portion de son diocèse. Il eut la douleur de constater que les chapelles tombaient en ruines et que la plupart des Indiens, trop laissés à eux-mêmes et privés de prêtres, restaient sans instruction religieuse. Il se résolut à faire un appel au zèle même du roi d'Espagne. Philippe V ordonna d'établir à ses frais trois missions dans la province. Trois Pères Jésuites en prirent

(1) *Histoire de la Californie*, par Clavigero. Venise, 1787.

Digitized by Google

charge et s'établirent à San-Francis-del-Bac et à San Miguel-del-Guévavi. Le marquis de Vilapuente, vice-roi du Mexique, laissa, à sa mort, les fonds nécessaires pour la création de deux autres centres d'apostolat auxquels fut annexé un certain nombre de stations que les Pères visitaient successivement. Toutes ces missions, desservies par les Jésuites, possédaient leurs petites églises construites en adobé, très propres, et soigneusement pourvues de vêtements et vases sacrés. On y donnait l'instruction religieuse dans la langue des indigènes. En 1745, le P. Keler, à la tête de l'œuvre, avait baptisé plus de deux mille sauvages et formé à Soamca une population chrétienne de plus de mille adultes auxquels il avait appris la culture des champs et plusieurs métiers. Cependant là comme partout ailleurs, le défrichement des âmes ne se faisait pas sans héroïques sacrifices et cruelles déceptions. Nulle part peut-être les Indiens n'étaient aussi bornés et aussi lents à s'instruire. Ce fut au péril constant de leur vie que les Pères étendirent leurs travaux apostoliques au-delà du fleuve Gila. Les invasions des cruels Apaches terrorisèrent plusieurs fois les Indiens convertis. Les Pimos eux-mêmes, tribu amenée à la foi par le P. Keler, se révoltèrent, détruisirent deux missions, mirent à mort un grand nombre d'Indiens catholiques, et massacrèrent deux missionnaires les PP. Tello et Ruhen.

Par crainte des Apaches et d'autres tribus ennemies, les chrétiens quittèrent leurs villages et s'enfuirent dans les bois. Les missions dépérissaient malgré les efforts des Pères. C'est dans ces circonstances qu'arriva en 1773 l'ordre du roi d'Espagne de s'emparer de tous les Jésuites et de les jeter en prison comme des criminels. Avec la suppression de la société de Jésus, s'acheva la ruine des missions de ce district. Les chapelles furent fermées et les Indiens dépourvus de prêtres abandonnèrent bientôt leurs pratiques de religion. En vérité sur les immenses domaines que l'Espagne s'était acquis au Nouveau-Monde, les horizons étaient sombres au point de vue religieux. La Floride venait d'être cédée à la protestante Angleterre, le

Digitized by Google

Nouveau-Mexique était en décadence et l'Arizona n'avait plus son clergé.

Revenons un instant sur nos pas : les Pères Jésuites qui se dévouaient avec tant de courage à la conversion des peuplades indiennes de l'Arizona étaient anxieux de reconquérir à la Foi la puissante tribu des Moquis. Ces Indiens étaient mieux disposés à l'égard des Jésuites qu'envers les Franciscains, derrière lesquels ils voyaient toujours les autorités militaires de Santa-Fé et d'Espagne, principal objet de leur haine. Cependant les valeureux fils de saint François ne se sentaient point enclins à abandonner un terrain qu'ils avaient défriché avec tant de peine et cultivé si longtemps. Il résulta de cette ambition de deux ordres religieux côte à côte une généreuse émulation pour le succès, à la gloire du Christ. Les Franciscains tentèrent un suprême effort. En 1742, deux d'entre eux, sans escorte de soldats, se dirigèrent vers les Moquis et parvinrent à persuader à quatre cents Indiens de sortir de leurs forteresses pour reprendre possession de leurs anciens pueblos, près des établissements espagnols. De nouveau, en 1745, trois religieux du même ordre visitèrent tout le district, mais sans résultat pour l'œuvre de conversion. Les Jésuites de leur côté continuaient à s'offrir pour prêcher à cette tribu rebelle, tout en exigeant que les missionnaires fussent gardés par les soldats des présidios. Pendant quelque temps le roi favorisa leurs projets. Etait-ce prudent de créer sur un champ d'apostolat si difficile des rivalités qui, pour être marquées au coin du zèle le plus vrai, n'engendrent pas moins des embarras de plus d'un genre parmi les ouvriers évangéliques et les tribus elles-mêmes ? Quoi qu'il en soit de la réponse à cette délicate question, les Franciscains assurément pouvaient se dire, que si, sans escorte et sans aide du trésor royal, ils avaient pu se mettre en contact avec quatre cents Moquis, ces Indiens n'étaient pas si terribles et si païens qu'on les représentait. Les premières concessions furent retirées aux Jésuites et le Vice-Roi soutint le droit des Franciscains dans le district disputé. Nous avons vu comment, hélas ! la tribu des Moquis

se refusa jusqu'au bout à revenir à la Foi. Elle fut perdue pour l'Eglise.

Après la suppression des Jésuites, le gouvernement espagnol confia les missions de Sonora aux Pères franciscains ; il transfera même à leur collège de Queretaro l'importante propriété que la société de Jésus possédait dans cette province. L'apostolat des fils de saint Ignace était par là même tari dans sa source. Ce fut désormais le séminaire apostolique de Santa-Crux-de-Queretaro qui alimenta l'œuvre de l'évangélisation de cette portion du territoire américain. Le P. Garcès, en 1778, se dévoua à la mission de San-Francis-del-Bac qui, après le départ des Jésuites, avait été presque totalement abandonnée. L'église que l'on y voit aujourd'hui fut achevée en 1797. Quant à la mission de Guévavi, le San-Miguel des Jésuites, les Apaches la dévastèrent à plusieurs reprises. Elle fut remplacée par celle de San-José, près de Tubac, dont on voit encore les ruines aujourd'hui.

Plusieurs nouveaux postes de missionnaires furent établis çà et là. L'un d'entre eux est devenu, depuis lors, un siège épiscopal. Il mérite une mention spéciale. Je veux parler de Tucson, capitale actuelle de l'état de l'Arizona. D'après quelques historiens, la station de Tucson est d'une haute antiquité. Visitée en 1540 par Coronado, et habitée en 1560 par des Européens, cette bourgade aurait eu ses premiers missionnaires en 1581. Sa fondation précéderait même celle de Jamestown et de Plymouth dans l'est et serait de même date que celle de Santa-Fé dans le Nouveau-Mexique. Il semble pourtant qu'aucune de ces assertions n'est garantie par une science sérieuse de l'histoire. Il n'y a pour elle encore aucune preuve péremptoire. Avant 1750 on ne trouve nulle mention de Tucson dans les annales espagnoles. C'était en 1762 un poste de mission dépendant du Bac. Il y avait une population de trois cent trente Indiens à l'époque de la suppression des Jésuites, mais à ce moment on n'y voyait encore ni chapelle, ni missionnaire résidant. Plusieurs fois les tribus sauvages des Apaches l'attaquèrent et le détruisirent. Le P. Garcès put

Digitized by Google

enfin y fonder un pueblo avec église et presbytère, et on y transféra le présidio de Tubac. Tucson devint alors en 1776, un établissement espagnol.

A l'instar du P. Kino, le P. Garcès fut le grand voyageur et l'illustre apôtre de cette vaste région. La conquête spirituelle de la Haute Californie que venait de faire le P. Serra stimula puissamment le zèle des Franciscains dans l'Arizona. Une circonstance curieuse d'ailleurs sembla pousser les Pères aux grandes entreprises. Il se trouvait, à ce moment, dans le présidio de Tubac, un vaillant officier. Fortement impressionné par les descriptions des voyages du P. Garcès, ce soldat espagnol finit par se convaincre que la route la plus facile du Mexique à la Californie devait être à travers l'Arizona. Il conçut donc le projet de tracer une voie de terre jusqu'à l'Océan Pacifique. Les autorités militaires lui permirent de mettre son plan à exécution. Le P. Garcès lui-même s'offrit à accompagner comme chapelain l'aventureux explorateur et les trente-cinq hommes de sa suite. Le résultat de ces premières marches d'éclaireur vers le nord-est eut assez de succès, et il fut résolu, dans les conseils du gouvernement, d'ouvrir, en effet, une route du Mexique à la Califormie par l'Arizona en l'échelonnant de postes militaires. Les Franciscains de Queretaro brûlaient de profiter de l'occasion pour pousser de ce côté leurs travaux d'apostolat, et effectuer, si possible, une jonction avec leurs frères de la presqu'île Californienne à un point donné du fleuve Colorado. Les deux missions qu'ils établirent dans leurs explorations eurent une courte existence. En 1781, les tribus voisines se précipitèrent sur elles, massacrèrent soldats et prêtres, détruisirent ou brûlèrent les églises et les présidios. La route fut abandonnée et les communications entre le Mexique et la Californie continuèrent à se faire par l'Océan.

Nous ferons dans un article suivant l'intéressant récit de l'évangélisation de cette contrée aujourd'hui si prospère. Les documents sur l'évangélisation de L'Arizona sont peu nombreux depuis 1800 jusqu'à l'annexion de ce pays aux

Digitized by Google

Etats-Unis en 1853. Avec la domination castillane finit l'histoire des missions espagnoles dans cette contrée. L'évolution religieuse de ces districts fait partie désormais du développement moderne de l'Eglise catholique des Etats-Unis dans l'Amérique du Nord.

II

MISSIONS DU TEXAS

A l'est du Nouveau-Mexique, s'étendait une province qu'on appelle aujourd'hui le Texas. Les limites de ces deux territoires n'étaient pas, au temps qui nous occupe, clairement fixées; il n'y avait pas non plus de ligne absolue qui séparât les possessions françaises à l'est des établissements espagnols du Nouveau-Mexique entre le Texas et la Floride. Ce qui est certain c'est que la France ne reconnaissait pas le Mississipi comme ligne de frontière entre elle et l'Espagne, et comme les postes de ces deux nations se trouvaient à de grandes distances, toute délimitation de territoire restait forcément dans le vague. Le fleuve « Rio Grande del Norte » forme aujourd'hui la frontière entre le Mexique et le Texas. Au sud de ce courant d'eau sont les provinces mexicaines de Nueva Léon et de Cohahuela. Cette dernière devint la base des opérations militaires et des missions d'Espagne tant que dura l'occupation castillane.

D'ailleurs le théâtre de ces activités d'évangélisation par les missionnaires ou d'exploitation par les colons et les soldats ne comprenait guère à cette époque que la partie sud-est du Texas comme l'indiquent les noms géographiques actuels de cet Etat. Au commencement du xvie siècle, lorsque l'Espagne était le seul pouvoir qui se fût établi sur les terres du Nouveau-Monde, tout le pays au sud du 40e de latitude se nommait la Floride, du nom donné, comme nous l'avons vu, à la région colonisée par Menendez. Ce fut

Digitized by Google

pour explorer la Floride, que Navaez mit à la voile en 1528 ; nous avons dit comment il vint faire naufrage sur la côte du Texas. Pour le même but, de Soto, en 1541-1542, s'avança à travers le nord-est de cet Etat. A la même date Coronado, parti du Mexique à la recherche de Quivira, passait par le nord-ouest de ce même pays. Penelosca, gouverneur de Santa-Fé, si nous en croyons ses rapports dont on ne peut cependant toujours garantir la véracité, s'avança jusqu'au Mississipi en 1662. Telles sont les premières mentions du passage des Espagnols sur le sol du Texas. Le mot de Texas, d'après Bancroft, ne serait autre chose que le nom d'une tribu appelée en espagnol Téjas. L'historien catholique des temps coloniaux en Amérique, Gil Mary Shea, affirme qu'il était plutôt l'expression dont se servirent les indigènes pour saluer les Espagnols à leur arrivée en les nommant Téjas ou amis. Nous verrons dans le chapitre sur les missions françaises que le sieur de la Salle descendit le Mississipi jusqu'à son embouchure en 1682. Le même explorateur français, dans un second voyage en 1687, mit à la voile pour venir établir le long du grand fleuve américain une série de forts et de postes militaires dans l'espérance qu'en réunissant ainsi le golfe du Mexique au Saint-Laurent, il donnerait à la France le contrôle de tout l'intérieur du continent. On le sait, son plan échoua. Faut-il en chercher la cause dans l'incompétence du chevaleresque explorateur ou simplement dans sa mauvaise fortune ? L'histoire ne le dit pas. Le pilote ne reconnut point l'embouchure du Mississipi, et, poussant plus avant, débarqua la colonie sur les côtes du Texas dans la baie actuelle de Meta-Gorda, appelée en ce temps là, par les Français la baie de Saint-Louis, et plus tard par les Espagnols la baie de Espiritu-Santo ou de San-Bernado. La Salle fut assassiné par ses propres hommes en révolte, et la colonie, décimée par la maladie, de toute part attaquée par les Indiens, disparut entièrement. L'histoire de notre œuvre de colonisation nous dit que La Salle avait toujours été accompagné de prêtres ou de religieux dans ses expéditions sur le continent américain, on peut conclure de là que les vérita-

Digitized by Google

bles pionniers du catholicisme dans les régions du golfe du Mexique furent Français. Cependant un déserteur parmi les colons, connu dans les annales espagnoles sous le nom de Juan Enrique, se traça un chemin au sud, jusqu'à la province de Cohahuela. Envoyé de là à Mexico, il fit le récit de l'occupation par les Français des terres considérées au Mexique comme possessions de la Couronne d'Espagne. En conséquence, Alonso de Léon, gouverneur de Cohahuela, reçut l'ordre de constater le fait de l'intrusion des Français et de procéder par la force à leur expulsion en revendiquant les droits du gouvernement de Madrid. Cette expédition fut le commencement de la domination espagnole et des missions catholiqnes dans l'état actuel du Texas. C'était en 1689 (1).

Un religieux franciscain, le P. Mazanet, accompagna le gouverneur. Si plein de promesses était le champ qui s'ouvrait aux ouvriers de l'Evangile que ce vaillant missionnaire conçut aussitôt le projet d'établir, d'une manière permanente, un centre d'apostolat au delà du Rio-Grande. Il dépeignit avec de si brillantes couleurs les certitudes du succès dans la tribu des Osinaïs qu'il obtint en effet des autorités civiles et religieuses les secours nécessaires pour l'entreprise. Le collège apostolique de Queretaro fondé au Mexique, comme nous l'avons vu, par le P. Limaz, possédait à ce moment-là un corps de missionnaire débordant d'énergie et tout rempli de la ferveur des premiers jours de l'ordre franciscain. Ce fut de ce foyer ardent que partirent en 1690 les compagnons du P. Mazanet. Les Indiens Osinaïs les reçurent avec sympathie ; le jour de la Fête-Dieu fut donc inaugurée la première mission du

(1) Bancroft place le commencement de l'occupation espagnole et des missions en 1689, et la fondation de San Antonio en 1729. D'après un document dont parle « l'Association américaine d'histoire » dans son rapport de 1891, il y aurait eu une expédition au Texas en 1675 sous le commandement de Fernando del Basque accompagné de trois Franciscains ; d'autres auteurs avancent même l'époque de la colonisation et de l'évangélisation du Texas jusqu'à l'an 1575 ou 1576, c'est-à-dire treize ans avant la conquête du Nouveau-Mexique par Onâte. (Voir O' Gorman : *History of the Roman Catholic Church in America*, p. 183.

Digitized by Google

Texas, nommé « San Francisco de las Texas ». Le journal du P. Mazanet se termine à cette date et l'histoire ne donne plus aucun détail des missions. Ce qui est certain, c'est que les autorités militaires ne furent plus d'aucun secours aux hérauts de la foi, soit à cause de la mutinerie des soldats, soit à cause des rigueurs extraordinaires des deux hivers consécutifs de 1692 et 1693. Le champ fut abandonné par les Espagnols et les missionnaires isolés, sans protection, constamment exposés aux attaques des tribus sauvages, furent obligés de se retirer au sud du Rio Grande. Ce ne fut qu'en 1715 que l'on songea à rétablir les missions au Texas parmi les Indiens Osinaïs.

Le Vénérable Antoine Margil de Jésus de l'ordre de Saint-François avait à cette époque fondé à Zacatecas, au Mexique, un second collège apostolique semblable à celui de Queretaro pour les missions. Ces deux séminaires entreprirent ensemble la conquête spirituelle du Texas. Les missions dirigées par les Pères de Queretaro furent celles de San-Francisco-de-las-Texas sur le fleuve de la Trinidad, de la Purissima-Conception à huit ou neuf lieues au nord de San-Francisco, de Guadalupe, San-José, Dolores, et San-Miguel-del-Cuellar. Plus tard les missions de San-Francisco et de San-José furent unies et transférées à San-Antonio près du présidio de Bejar sous la protection duquel elles avaient été placées. Les missions du sud furent à la charge des Pères de Zacatecas, et sous la protection du présidio del Pilar.

Rien n'est plus touchant que cette sorte d'invasion spirituelle de cette partie du Texas par les fils de saint François à la tête desquels se trouvait le P. Antoine Margil de Jésus. Cet illustre serviteur de Dieu tient un rang de choix dans la phalange des apôtres dont se glorifie à juste titre l'Eglise américaine. Soit que nous considérions l'éminence de ses vertus et la richesse des dons surnaturels dont il fut comblé, soit que nous jetions nos regards sur l'étendue et l'importance de ses labeurs pour la conversion des Indiens, le P. Margil de Jésus provoque notre admiration.

Digitized by Google

Sa vie a été soumise au plus rigide examen dans le procès de sa canonisation à Rome. Il n'y a donc pas à craindre les exagérations dans le récit de ses travaux apostoliques. Le champ de son action s'étendit au delà de l'Etat actuel du Texas, dans la Louisiane. Il fonda les missions de San-Miguel-de-Linarès, près de la nappe d'eau appelée le lac espagnol dans le comté de Natchitochez, allant offrir aux Français de ces districts, à plus de cinquante milles à l'est de San-Miguel, sur le fleuve Rouge, les moyens de recevoir les Sacrements.

Margil de Jesus était né à Valence en Espagne de parents pieux. Sa jeunesse fut celle d'un prédestiné. Encore tout petit enfant, il se privait de nourriture pour soulager les pauvres. L'histoire raconte qu'à l'âge de six ou sept ans, il se jeta dans les bras d'un crucifix ; dans ce contact mystérieux de cœur à cœur avec Jésus, il acquit une telle intuition des dogmes de foi qu'il put faire sa première communion à neuf ans. A seize ans, il entra dans l'ordre de Saint-François. Ses études furent brillantes, sa ferveur, qui lui faisait passer des heures entières en prières, revêtait un caractère d'amabilité séduisante. Quand le P. Limaz fit appel aux religieux de son ordre pour les missions d'Amérique, le jeune P. Margil de Jésus se présenta aussitôt. Malgré les pleurs de sa mère il quitte sa patrie, s'embarque à Cadix pour se livrer au ministère des âmes au Mexique avec l'ardeur d'un saint. Envoyé dans le Yucatan avec le P. Melchior de Jésus il commence sa vie de missionnaire au milieu des Indiens, travaille jusqu'à ce que, épuisé par la fatigue et ses mortifications incessantes, il tombe mourant à Chopia. Ayant recouvré la santé comme par miracle il traverse l'Amérique centrale et prêche sans repos dans toutes les régions qui constituent aujourd'hui les républiques de cette partie du continent. Il convertit les Talamancos, les Terrobas, et d'autres nombreuses tribus. Sa facilité à apprendre les langues sauvages, à saisir les pensées païennes des Indiens, tenait du prodige à tel point que les évêques n'hésitaient pas à placer leurs missionnaires, de

Digitized by Google

quelque ordre qu'ils fussent, sous sa conduite. Il fonda un collège de « Propaganda fide » au Guatemala, puis à Zacatecas dans le Mexique où il fut rappelé.

Dans cette nouvelle institution il sembla se multiplier lui-même, dirigeant avec sagesse ce noviciat d'apôtres, prêchant, visitant et évangélisant les petits hameaux abandonnés, en même temps que s'occupant des difficiles affaires qui lui étaient confiées par le Commissaire général des Indes. Le P. Margil avec cette prodigieuse activité de ministère ne laissait pas d'être un éminent théologien, aussi profondément versé dans toutes les questions de science ecclésiastique que s'il avait passé ses journées et sa vie à l'étude. C'est de Zacatecas qu'il fut envoyé aux missions du Texas comme nous l'avons dit plus haut. Son zèle s'enflamme alors d'une ardeur consumante, il fonde des centres d'apostolat dans un état de santé si misérable qu'il pouvait s'approprier en toute vérité les paroles de saint Paul : *quotidie morior*. Il était toujours mourant. Une seconde fois il succombe sous le poids des fatigues au bord du « Rio Grande ». Puis on le voit, plus courageux que jamais, en dépit des frimas, au milieu des souffrances de toute sorte, évangéliser les Nacogdoches, les Massourris, les Yotassees, les Caddodachos et autres populations indigènes, parcourir plus de cinquante milles à pied pour aller dire la messe à quelque poste français, prêcher et confesser à Natchitochez. Terribles étaient les privations de ces ouvriers évangéliques. Ils ne vivaient la plupart du temps que d'herbes et de noisettes, suivaient les Indiens nomades dans leurs perpétuels déplacements, et ne cessaient de se trouver exposés aux surprises des féroces Apaches. Tous récitaient l'office en commun quand ils le pouvaient, ils avaient ensemble leurs heures de méditations et leur temps d'étude pour s'assimiler les dialectes indiens. Ils cultivaient la terre pour leur subsistance, s'il leur était permis de fixer quelque part leur tente, puis bâtissaient de leurs propres mains chapelles et huttes. Ils logeaient dans ces pauvres cabanes aussi heureux que s'ils avaient été dans un palais. Le P. Margil, rappelé au Mexique, mourut en odeur de sainteté dans le collège « de

Digitized by Google

Propagande fide », dont il était le supérieur et fondateur.

Pendant plus de cent ans, le Texas fut le théâtre de l'héroïsme des missionnaires. Les Pères franciscains arrosèrent de leur sang cette terre américaine. A plusieurs reprises des suprêmes efforts furent faits pour convertir les cruelles tribus des Apaches. Les minutieux détails de fondations et de translations de missions peuvent difficilement trouver place dans ce court résumé de l'histoire de l'évangélisation des Etats-Unis. On peut conclure cependant des faits que les missions du Texas furent moins prospères que celles des autres provinces. Les incursions des Indiens insoumis, le manque de protection militaire, les obstacles mis au zèle évangélisateur par la corruption des soldats espagnols ou la jalousie des colons français, le nombre prodigieux de dialectes à parler, tout semblait ralentir, ou arrêter même le progrès de la civilisation chrétienne. Après plusieurs années d'expérience les fils de saint François essayèrent de réunir plusieurs tribus alliées ou de langue semblable sur un même territoire, comme les Jésuites l'avaient fait au Paraguay; mais il fallait pour cela la protection efficace de la force militaire qui leur fit souvent défaut. La cause la plus sérieuse peut-être des résultats restreints de l'œuvre de l'apostolat au Texas se trouve dans les malentendus qui existèrent presque toujours entre les officiers et les missionnaires. L'éloignement du gouvernement central empêchait de porter remède aux abus. En 1729 fut fondée la ville espagnole de San-Fernando, près la mission de San-Antonio. Ce dernier nom lui est resté. Elle se peupla tout d'abord d'émigrants envoyés des îles Canaries par le roi d'Espagne, sous la direction de prêtres séculiers. L'évêque de Guadalajara du Mexique fit en 1759 sa visite pastorale au Texas. La population espagnole du pays était alors de trois mille âmes résidant à San-Antonio ou dans les Ranchos. Bancroft résume ainsi la situation en 1785 : « Quelques centaines d'Indiens seulement adhéraient encore à la foi, le nombre des baptisés depuis 1690 n'avait pas dépassé dix mille, et les néophytes

Digitized by Google

ne s'étaient jamais élevés à plus de deux mille. » Puis vint en 1798 la sécularisation totale des missions par les autorités civiles; un peu plus tard la révolution du Mexique refusa tout secours pécuniaire au clergé et sous des influences maçonniques ouvrit la période d'antagonisme à l'Eglise; les natifs d'Espagne furent expulsés, la population mexicaine de plus en plus réduite. C'est alors, en 1829, que commencèrent à arriver quelques Irlandais. Ils formèrent à San-Antonio la paroisse de San-Patricio. D'autres émigrants des Etats-Unis, sans principes, turbulents, et rien moins que sympathiques à l'Eglise, envahirent le Texas, s'emparèrent graduellement du pouvoir, et finalement en 1836, fondèrent la République du Texas qu'ils proclamèrent indépendante en 1845 après la bataille de San-Yacintho. Il va sans dire que les missions sombrèrent dans ces révolutions politiques et sociales. La domination espagnole encore une fois disparut. L'histoire subséquente de l'évangélisation du Texas entre dans celle de l'Eglise des Etats-Unis d'Amérique.

N. B. — Il peut ne pas être hors de propos de jeter ici un coup d'œil sur les causes de l'histoire de l'expansion des Etats-Unis dans le nord-ouest et le sud. Dans le traité de 1783 qui mit un terme à la guerre de la révolution, le problème des frontières entre le Maine et les provinces britanniques adjacentes demeurera incertain. Il ne fut résolu, par un nouveau traité, qu'en 1842. Après la guerre de 1815, restait encore la question de l'Orégon. Les deux nations, l'Angleterre et l'Amérique, prétendaient avoir des droits sur cette partie de la côte du Pacifique, entre la Californie qui appartenait à l'Espagne et l'Alaska que possédait la Russie. L'Orégon fut reconnu, en 1818. comme terrain neutre, soumis au contrôle uni des deux puissances rivales. En 1842 le flot de l'émigration s'étant porté vers l'Orégon, il fallut décider à qui ce district appartenait. Par le traité de 1846 le territoire fut divisé en deux parties. Le pays au nord du 49° de latitude devint la Colombie britannique et celui au sud de cette ligne appartint à la République américaine. Cette immense étendue de pays au-dessous de la ligne de démarcation pouvait un jour former plusieurs vastes Etats dans l'Union (on en compte cinq ou six aujourd'hui). Ces états, par le fait seul de leur situation devaient être, comme politique, antiesclavagistes parce qu'ils se trouvaient au-dessus du 36° 20 de latitude, vu que par un acte du parlement de

Digitized by Google

1820, appelé *le compromis de Missouri*, ce point avait été fixé pour délimiter d'une manière certaine les provinces où l'esclavage serait permis ou défendu. Il était donc évident que le Nord avait beaucoup plus de place que le Sud pour créer de nouveaux Etats, ce qui lui donnait aux élections, un avantage absolu sur le parti opposé. En 1836 l'Arkansas fut admis comme Etat dans la fédération en faveur du Sud, mais le Nord acquit en même temps l'Etat du Michigan antiesclavagiste. Le Sud n'avait plus de terrain libre pour acquérir de nouveaux Etats et fortifier par conséquent le parti esclavagiste au parlement, tandis que le nord pouvait encore s'adjoindre, s'il le voulait, une demi-douzaine d'Etats au-dessus de la ligne du compromis du Missouri. Les abolitionnistes, en pleine conscience de leur force, commencèrent à agiter la question de l'esclavage à laquelle se rattachaient tous leurs intérêts matériels. Le Sud sentit alors plus que jamais le besoin de s'étendre. Le Texas était proche. C'était un territoire aussi grand que l'empire Hongrois-Autrichien avec l'Italie et la Suisse. La révolution y fut facile. Une guerre s'en suivit avec le Mexique. Le général des Etats-Unis, Samuel Houston défit, dans la bataille de San-Yacintho, les troupes mexicaines commandées par Santa-Anna. En 1845, le Texas et la Floride étaient annexés aux Etats Américains. Le Sud se fortifiait contre le Nord et pouvait espérer de vaincre dans la question de l'esclavage. Etait-ce la première et la dernière fois qu'une politique toute terrestre, faite d'égoïsme pour ne pas dire d'injustice, triomphait dans le monde ? La réponse, hélas ! est facile.

G. ANDRÉ.

Digitized by Google



UN SIÈCLE
DE
L'ÉGLISE DE FRANCE
(1800-1900)

Suite (1)

---

*
* *

RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST. — SACRÉ-CŒUR. — EUCHARISTIE
MARIE IMMACULÉE. — ART CHRÉTIEN. — LITURGIE

Après avoir fait entendre le témoignage de la haine, Mgr Baunard a hâte, il le dit, de faire entendre le témoignage de l'amour, et, dans ses chapitres x et xi, il célèbre le règne de Jésus-Christ dans la France du xixe siècle, le Sacré-Cœur, l'Eucharistie, le règne de Marie Immaculée. « Je ne sais, dit-il, si de longtemps il fut une époque où les fidèles se soient plus amoureusement approchés de Jésus-Christ, de son Cœur, de sa Table et aient versé sur ses pieds divins plus de saints baisers, de parfums et de larmes. »

Au xviie siècle, le Sauveur avait révélé les richesses de

(1) Voir le numéro de décembre 1903.

son cœur adorable à une humble religieuse de la Visitation, invité les hommes à rendre à ce cœur amour pour amour, convié la France à se donner à lui. Dans sa prison du Temple, Louis XVI lui consacre sa personne, sa famille, son royaume, et par un engagement, qu'il se déclare prêt « à signer de son sang », il promet de glorifier son culte à Paris et en France. Tel fut le point de départ d'un mouvement qui devait remplir notre XIXe siècle. Le 30 mars 1824, le pape, Léon XII, introduit la cause de la canonisation de la Sœur Marguerite-Marie, qu'il déclare vénérable. En 1856, sur la demande de l'épiscopat français tout entier, Pie IX ordonne la célébration dans l'univers catholique de la fête du Sacré-Cœur, et, en 1864, par un décret solennel de béatification, il porte la vierge de Paray sur les autels, autour desquels la foule des pèlerins va se presser pour faire amende honorable des fautes du XIXe siècle. Bientôt sur les hauteurs de Montmartre, déjà consacrées par le souvenir des martyrs de Paris et par celui des premiers fondateurs de la Compagnie de Jésus, la France « pénitente et dévouée » élèvera une basilique grandiose au Cœur *qui a tant aimé les hommes*, sous le patronage duquel se rangeront tant d'œuvres, d'associations, de congrégations religieuses d'hommes et de femmes, et à qui, à la fin du siècle, le pape Léon XIII consacrera le genre humain tout entier.

« Comme le Cœur de Jésus, le sacrement de l'Eucharistie a été, dit Mgr Baunard, une des ardentes dévotions de ce siècle. » Et l'auteur rappelle le duc Matthieu de Montmorency-Laval, pair de France, ancien ministre, prosterné en adoration devant le Saint Sacrement, le vendredi saint, dans son église paroissiale de Saint-Thomas-d'Aquin, et exhalant son âme dans un suprême élan d'amour; il donne un souvenir à ce jeune Juif de Hambourg, Hermann Cohen, le merveilleux artiste qui entre dans l'église de Sainte Valère, à Paris, voit le prêtre à l'autel, aperçoit entre ses mains levées vers le ciel une forme blanche, entend une voix qui lui semble sortir de l'hostie et qui dit : *Ego sum via, veritas et vita.* Il est

Digitized by Google

bientôt catholique, puis entre chez les Carmes déchaussés et, devenu prêtre, il fait retentir les plus grandes chaires de l'Europe de ses cris d'amour enthousiaste pour l'Eucharistie. Il expire plus tard, en 1871, à Spandau, au service de nos prisonniers transportés en Allemagne. Notre auteur redit les cris de ferveur des religieux retenus dans les cachots de la Commune quand ils se voient en possession du pain eucharistique. « Ah! mon Dieu, que vous êtes bon, s'écrie l'un d'eux, le P. Clerc, et que de remerciements ne vous devons-nous pas! Je n'avais pas osé concevoir l'espérance d'un tel bien! Posséder Notre-Seigneur, l'avoir pour compagnon de ma captivité, le porter sur mon cœur et reposer sur le sien, comme il a permis à son bienaimé Jean! Et cependant cela est... » Il rappelle la solennité exceptionnelle dont est maintenant entouré, en France, le grand acte de la première communion, la réception fréquente de l'Eucharistie recommandée et pratiquée, la pieuse fête de l'adoration perpétuelle, célébrée, tour à tour, dans le cours de l'année, dans chacune des églises ou chapelles de nos diocèses, l'œuvre touchante de l'Adoration nocturne, la fondation de l'Institut des Pères du Saint-Sacrement, les congrès eucharistiques inaugurés à Lille, etc., etc.

Le siècle du Sacré Cœur est aussi le siècle de Marie. Il lui a beaucoup donné, il a beaucoup reçu d'elle. « Il a fait descendre sur son front de reine par la proclamation de l'Immaculée Conception, une couronne de sainteté qu'aucune fille d'Adam n'avait jamais portée. Il lui a élevé en tout lieu des palais dont le nombre aujourd'hui ne se compte plus. Il a déployé sa bannière dans tous ses combats pour l'Eglise et pour Dieu; il a revêtu sa livrée pour tous les services de la foi et de la charité... Et pour former sa cour, célébrer ses grandeurs, multiplier ses bienfaits, il lui a suscité sur cette terre de France, des légions virginales qui, chaque jour, reprennent ses traces en chantant ses louanges et reproduisant ses vertus. »

« En retour, elle-même n'a pas dédaigné de se rendre familière à son peuple en venant le visiter dans la vallée de

Digitized by Google

larmes. On l'a vue illuminer l'humble sanctuaire des Filles de la Charité en faisant ruisseler de ses mains de merveilleuses clartés. Elle s'est fait connaître à de pauvres enfants sur les montagnes désolées où elle pleurait à la vue de nos péchés et de nos maux de l'avenir. Elle a souri sur les collines où des fontaines guérissantes sourdissaient sous ses pieds. Et voici qu'aujourd'hui, du haut de ces roches illustres où se dresse son trône, elle voit défiler devant elle le cortège sans fin des peuples qui, chaque année, l'y proclament bienheureuse. »

Ces dernières lignes, pleines d'une suave poésie, désignent les trois manifestations surnaturelles de Marie dont le XIXe siècle s'honorera à travers les âges : celle de la médaille miraculeuse (1830), celle de la Salette (1846) et celle de Lourdes (1858), manifestations qui, sans doute, « ne s'imposent point obligatoirement à notre foi de chrétien », mais dont la réalité semble démontrée par les preuves les plus certaines.

On lira dans l'ouvrage de Mgr Baunard, le chapitre consacré au culte et à l'art chrétien. On y verra qu'au XIXe siècle l'Eglise de France aura eu l'honneur d'accomplir une très heureuse rénovation dans l'architecture religieuse, la liturgie et le chant.

La France possédait cent cinquante cathédrales et d'innombrables églises gothiques, des abbayes, des cloîtres. La plupart de ces monuments étaient des merveilles de l'art chrétien du Moyen Age, et nous ne le savions, pour ainsi dire pas. Du moins, depuis la Renaissance, ces admirables édifices et l'art qui les avait élevés étaient l'objet d'un profond dédain dont on trouve la trace jusque dans les écrits de Fénelon. Quand ils n'étaient pas détruits par le marteau ou quand ils n'étaient pas convertis en casernes, en écuries, en greniers à foin comme le château des Papes, à Avignon, ou l'église des Jacobins, à Toulouse, ils étaient défigurés sous prétexte d'embellissement. « Des frontons grecs apparaissaient à la façade de nos cathédrales gothiques ; les trumeaux qui montaient tout en fleurs sous les voussures des vastes portails subissaient de sacrilèges mutilations afin de

Digitized by Google

livrer passage aux grands dais carrés, étincelants et lourds (1). » C'était ce *vandalisme* dans l'art chrétien contre lequel Montalembert poussa un cri d'indignation qui fut entendu. C'est alors que Notre-Dame de Paris, l'église abbatiale de Vézelay, celle de Saint-Denis, la Sainte-Chapelle furent l'objet de restaurations intelligentes, cette fois, qui révélèrent, pour ainsi dire, aux nouvelles générations un art tour à tour délicat et grandiose qui leur était devenu étranger. Le jour n'était pas trop loin où le pinceau de Fra Angelico, tombé entre les mains d'Hippolyte Flandrin, décorerait Saint-Paul, à Nimes, Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon, tracerait les fresques monumentales de Saint-Germain-des-Prés et mettrait sous nos yeux, à Saint-Vincent-de-Paul, cette procession triomphale de saints et de saintes se dirigeant, dans la sérénité pieuse de leur foi et de leur amour, vers le Christ qui les attend sur son trône au fond de l'abside.

Du temple construit ou restauré et décoré dans le vrai style chrétien à la prière liturgique qui s'y fait entendre, la transition est naturelle. « Depuis deux siècles, remarquait le cardinal Pie, l'erreur janséniste avait empoisonné toutes les sources de la piété et la liturgie catholique, en particulier. N'y eût-elle pas glissé ses insinuations perfides, c'était déjà beaucoup trop qu'elle nous fît prier par la bouche des novateurs et non plus par celle de ces grands pontifes et docteurs de l'antiquité auxquels l'Eglise avait emprunté ses compositions sacrées. Quelque mérite intrinsèque qu'on voulût leur attribuer, les nouvelles formules n'avaient pour elles ni l'universalité, ni l'ancienneté. Leurs auteurs n'avaient point reçu de l'Eglise l'attestation de la sainteté; elles s'étaient produites en opposition à la discipline du concile de Trente et aux constitutions du siège apostolique. Enfin, dans l'acte le plus important de la vie chrétienne, elles isolaient la plupart des Eglises de France les unes des autres, et elles les isolaient toutes de l'Eglise romaine avec laquelle la communion des prières n'avait pu

(1) Chanoine VALENTIN : *Université catholique*, avril 1903, p. 560.

Digitized by Google

cesser qu'au détriment certain de la conservation des doctrines et de l'effusion des grâces. Plus le désordre s'enracinait et se généralisait, plus il apportait de retards et mettait d'obstacles à ce retour vers Rome, seul bénéfice à espérer de nos malheurs. »

De son côté, Dom Guéranger qui venait de rétablir les Bénédictins dans leur antique prieuré de Solesmes (1832), et d'arracher son admirable église au marteau des démolisseurs se demandait « s'il n'était pas temps de se souvenir que nos églises n'avaient pas seulement souffert dans leurs murailles, mais qu'elles étaient veuves surtout de leur vénérable liturgie d'autrefois et des anciens et vénérables cantiques dont leurs voûtes aimaient à retentir. »

Ainsi naissait ce mouvement vers l'homogénéité et l'unité romaine qui, combattu, entravé par quelques-uns des plus respectables prélats, notamment par Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, dont nous avons dit les mérites, vu avec faveur par le Saint-Siège, s'accentua peu à peu et finit par devenir irrésistible. Aujourd'hui le résultat est pleinement acquis et la liturgie romaine est suivie dans tous les diocèses de France.

*
* *

LA CHARITÉ FRANÇAISE AU XIX[e] SIÈCLE

« Ce siècle de l'Eglise de France, dit Mgr Baunard, n'a pas seulement beaucoup aimé Jésus-Christ et sa mère... il a beaucoup aimé le prochain, l'humanité, le pauvre... Ce sera, au sein de tant de désordres et de crimes, le grand titre de la France à la clémence de celui qui a promis miséricorde aux miséricordieux... »

La *Congrégation*, dont nous avons déjà parlé, comprenait dans son organisation trois sections de charité dont la première était composée de membres chargés de visiter les malades dans les hôpitaux, la seconde de membres visiteurs des prisonniers, la troisième de membres préposés à

Digitized by Google

l'instruction religieuse des petits ramoneurs, savoyards et auvergnats, de Paris. Elle avait établi encore une maison de refuge pour les jeunes libérés.

Ces œuvres périrent avec la Congrégation elle-même. Un rameau de cette institution si injustement décriée avait pourtant résisté à la tempête. C'était la Société des bonnes études, réunion de jeunes gens dirigée par Emmanuel Bailly. Là se rencontraient Paul Lamache, Jules Gossin, et, parmi quelques autres, un brillant étudiant d'histoire, arrivé de Lyon en 1831, âme de feu, lumineuse et ardente, dit M. Baunard, « lumineuse de toutes les lumières de la foi et de la science dont il allait être un maître et un apôtre ; ardente de toutes les ardeurs de la charité du Christ, dont il allait embraser la jeunesse chrétienne de Paris et de France ». Le lecteur a déjà nommé Frédéric Ozanam.

Dans leurs longues amicales causeries, ces jeunes gens se demandaient quelquefois quelle était la meilleure manière de défendre leurs croyances communes dans une conférence d'histoire instituée par leur société et dans laquelle les contradicteurs étaient admis. Quelques-uns de leurs compagnons d'études étaient matérialistes, saint-simoniens, déistes, et ils leur disaient : Vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous? Où sont vos œuvres?.« Ils avaient raison, déclare Ozanam, le reproche n'était que trop mérité. C'est alors que nous nous dîmes : Eh bien ! à l'œuvre, que nos actes soient d'accord avec notre foi! mais que faire, sinon ce qui plaît davantage à Dieu ? Secourons donc notre prochain comme le faisait Jésus-Christ et mettons notre foi sous la protection de la charité. » Ainsi sortit de ces sept généreux cœurs cette Société de Saint-Vincent-de-Paul qu'on a pu qualifier d'incomparable, non qu'elle ait plus de mérites que bien d'autres, mais parce qu'on n'avait rien vu encore qui lui ressemblât. « Sans doute, écrivait Mgr Dupanloup, on avait vu, à toutes les époques, les femmes chrétiennes donner leur or et leur cœur aux pauvres, mais les hommes du monde n'avaient guère jamais ouvert que leur bourse et donné que leur argent. Aujourd'hui, sous la bannière de saint Vincent de

Digitized by Google

Paul, ils ouvrent et donnent leur cœur; ils vont voir les pauvres de près, ils entrent dans le secret de leurs besoins et de leurs misères, ils les préviennent, ils les devinent, ils compatissent à toutes leurs douleurs... Les âges précédents n'avaient rien connu de pareil... »

La visite des pauvres à domicile est la pratique fondamentale de cette Société, mais elle ne considère aucune œuvre de charité comme n'étant pas de son domaine. Elle pourrait donner à ses membres cette devise qui est, si je ne me trompe, celle des Prémontrés : *Ad omnia bona parati*, et on sait qu'elle a pris dans le monde entier d'admirables développements.

Quelques années après sa fondation, Ozanam exprimait en des termes où son âme se révélait tout entière la pensée qui y avait présidé et le but poursuivi par ses jeunes amis et lui : « L'humanité de nos jours me semble comparable, disait-il, au voyageur dont parle l'Evangile. Elle aussi, tandis qu'elle poursuivait sa route dans les chemins que le Christ lui a tracés, a été assaillie par des ravisseurs, par des larrons de la pensée, par des hommes méchants qui lui ont ravi ce qu'elle possédait, le trésor de la foi et de l'amour ; et ils l'ont laissée nue et gémissante, couchée au bord du sentier. Les prêtres et les lévites ont passé; et cette fois, comme ils étaient des prêtres et des lévites véritables, ils se sont approchés de cet être souffrant et ils ont voulu le guérir. Mais, dans son délire, elle les a méconnus et repoussés.

« A notre tour, faibles Samaritains profanes et gens de peu de foi que nous sommes, osons cependant aborder ce grand malade. Peut-être ne s'effrayera-t-il point de nous; essayons de sonder ses plaies et d'y verser l'huile; faisons retentir à son oreille des paroles de consolation et de paix. Et puis, quand ses yeux seront dessillés, nous le remettrons entre les mains de ceux que Dieu a constitués les gardiens et les médecins des âmes, qui sont aussi, en quelque sorte, nos hôteliers dans le pèlerinage d'ici-bas, puisqu'ils donnent à nos esprits errants et affamés la parole sainte pour nourriture et l'espérance d'un monde meilleur pour abri. Voilà ce

Digitized by Google

qui nous est proposé, voilà quelle est la vocation sublime que la Providence nous a faite. Mais que nous en sommes peu dignes et que nous fléchissons sous le fardeau ! »

Puis, songeant aux admirables développements que la Providence avait donnés à l'œuvre de 1831, Ozanam ajoutait : « Loin de trouver dans ces accroissements un sujet d'orgueil, nous y prendrons occasion de nous humilier. Le gazon des champs se propage rapidement et ne cesse pourtant pas d'être petit, et parce qu'il couvre beaucoup de terre, il ne dit pas : *Je suis le chên e.*

La Société de Saint-Vincent-de-Paul à laquelle il conviendra bientôt d'adjoindre, sous certaines distinctions, l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, représente, à notre époque, la charité laïque, mais chrétienne, chez les hommes. On peut placer en regard l'Œuvre des Dames de la charité de Saint-Vincent de Paul qui distribuent à Paris, en province, à l'étranger, tant de bienfaits temporels et tant de bienfaits spirituels. Et en dehors de ce cadre général, que d'œuvres particulières faisant le bien sans bruit et sans éclat ! « Qui les pourra nombrer, ces œuvres ? s'écrie Mgr Baunard. Qui les connaît, ces femmes couvertes du triple voile de l'humilité !... ces femmes dont les dernières représentantes, les plus nobles peut-être, sont venues récemment s'engloutir, sous nos yeux, dans ce brasier immense du bazar de la Charité dont le Seigneur a fait pour elles ce char de feu sur lequel il enlevait ses prophètes dans le Ciel ! »

« Mais l'armée régulière et permanente de la Charité, poursuit notre éminent auteur, ce sont les congrégations dites hospitalières, le plus souvent hospitalières et enseignantes à la fois, » aujourd'hui *pauvres, errantes, persécutées, desquelles aussi le monde n'était pas digne,* dirait Bossuet. Mgr Baunard n'a pas la prétention d'être complet ; il entre pourtant dans des détails où il m'est impossible de le suivre. Je m'arrête un instant avec lui sur les Petites Sœurs des Pauvres, fondées vers le milieu du XIXe siècle, sous l'inspiration d'un humble vicaire de Saint-Servan, en Bretagne, par quatre charitables filles. « Le

Digitized by Google

Moyen Age avait créé des ordres mendiants, mais mendiants pour eux-mêmes : on allait voir d'humbles filles se faire mendiantes pour les autres en s'oubliant elles-mêmes... » Elles n'auront aucune avance, aucune dotation ; tout sera abandonné à cette Providence qui nourrit les oiseaux du ciel. Les Petites Sœurs ne sauront pas le matin si leurs milliers de vieillards hospitalisés et elles-mêmes dîneront à midi et souperont le soir. Et, chose merveilleuse ! nous constatons qu'aujourd'hui comme autrefois près des rives du Jourdain, les pains se sont multipliés et que les multitudes ont été rassasiées.

*
* *

LA FRANCE ET LA PAPAUTÉ AU XIXe SIÈCLE — PIE IX

Pendant que nos yeux contemplaient ces merveilles de la charité, à Rome, la papauté était souffrante et trop souvent délaissée au point de vue temporel ; elle était, au contraire, de plus en plus triomphante en tant que pouvoir spirituel.

Nous avons vu le pape Pie IX ramené à Rome par la France victorieuse des bandes de Mazzini. Pendant dix ans, la fille aînée de l'Eglise tint à honneur de maintenir l'indépendance temporelle de la papauté. Mais après la guerre de 1859 et les agitations qui en furent la suite, les catholiques s'alarmèrent, et non sans raison, car ils s'apercevaient que le gouvernement impérial n'étendait plus sur la papauté qu'une protection vacillante. Ils craignaient qu'il ne finît par céder aux injonctions et aux menaces des révolutionnaires italiens qui, alliés aux princes de la maison de Savoie, réclamaient hautement pour l'Italie unifiée le territoire du Saint-Siège et Rome capitale. Or, l'indépendance de la papauté spirituelle semble liée, dans les desseins de la Providence, au maintien ou au rétablissement de sa souveraineté temporelle. Parlant de cette souveraineté, Napoléon Ier lui-même n'avait-il pas dit : « Les siècles ont

Digitized by Google

fait cela, et ils l'ont bien fait »? La cause du pape trouva d'illustres défenseurs parmi les laïques français, entre autres Montalembert, Villemain, Guizot, Cousin; au sein de l'épiscopat, elle en trouva deux dont la France fut particulièrement fière. Mgr Dupauloup, évêque d'Orléans, et Mgr Pie, évêque de Poitiers, « les deux grands évêques de l'Empire », luttèrent l'un à côté de l'autre avec une ardeur égale, mais avec des armes quelque peu différentes. « Mgr Dupanloup, qui veut agir vivement sur son siècle et sur son pays pour l'éclairer, le saisir, l'enlever, l'entraîner, emprunte davantage ses moyens et ses procédés au dehors, agissant et agitant par la grande publicité, lettres, brochures, journaux; se plaçant de préférence sur le terrain du droit public et de la politique, et là, tournant, fixant tous les regards éblouis sur ce champ de bataille où sa brillante épée jette de si vifs éclairs. Mgr Pie, homme d'église, s'adressant à l'Eglise, se fait une loi de n'user que des moyens d'action usités dans l'Eglise : instructions, lettres pastorales, mandements épiscopaux. Les arguments qu'il invoque sont moins des raisons du jour que des vérités de toujours. C'est sur les hauteurs sereines et inexpugnables de la doctrine, de la tradition et du droit ecclésiastique, qu'il prend position en face du sophisme contemporain. Et là, fortement retranché, comme dans « cette citadelle où pendent mille boucliers et où les forts trouvent toutes les pièces de leur armure », il oppose un mur d'airain à l'assaut de l'ennemi, sous le regard de l'Eglise et la bénédiction de son chef. » Je ne puis entrer dans le récit des attaques déloyales que les deux grands évêques dénonçaient à l'indignation du monde catholique. Je rappellerai seulement que lorsque l'armée pontificale, formée à la hâte, pour servir, suivant la pensée de la duchesse de Parme, la cause d'un saint sous la conduite d'un héros, eût été odieusement écrasée à Castelfidardo (18 septembre 1861) ils célébrèrent l'un et l'autre les glorieux vaincus en des accents émus qui nous firent tressaillir. Quelques années plus tard l'évêque d'Orléans devait louer dignement dans la chaire chrétienne le chef de ces glorieux vaincus, Lamoricière, lequel était

Digitized by Google

mort assez tôt pour ne pas voir Rome tomber au pouvoir de l'ennemi qui la convoitait depuis si longtemps et la papauté captive au Vatican.

Durant ces épreuves prolongées les catholiques français prodiguèrent au Saint-Siège des témoignages d'un ardent dévouement. Ils lui donnèrent et leur or et leur sang. La papauté exerçait d'ailleurs, sur eux une attraction dans laquelle la personne même de Pie IX avait une grande part. « A quoi donc a pu tenir cette puissance de Pie IX ? » se demande M. Emile Ollivier. Et l'écrivain répond en louant sa sainteté, sa candeur, sa spirituelle spontanéité, sa bonne grâce, sa générosité. Il ajoute : « Pie IX aura été le grand orateur de la papauté. Rien ne lui manque à cet égard : il est beau, sa voix est forte, étendue, souple, musicale; son regard est fascinateur, son âme est tendre, vibrante, toute parlante et résonnante... Son éloquence a tous les tons : la saillie, la gaîté, l'insinuation, la caresse, la colère, l'ironie, l'élévation, la sérénité, le pathétique. Il sent non seulement tout ce qu'il dit, mais tout ce que sentent ceux qui l'écoutent : il pleure avec l'affligé, il contemple avec le sage, il triomphe avec le martyr. Sans aucune emphase et sans aucun effort, naturellement, par un mouvement insensible, de la familiarité il passe au sublime... Telle est son éloquence, des sourires entre des extases. »

Attiré par la séduction qu'il exerçait autour de lui « prêtres et évêques venaient donc au pape, écrit Mgr Baunard. Les évêques donnèrent le branle à ce mouvement général. Pie IX les avait convoqués pour de solennelles circonstances et c'est sur sa parole qu'on vit se faire, autour de son siège, des assemblées épiscopales telles que jamais les siècles anciens n'en avaient pu connaître. En 1854, pour la définition de l'Immaculée Conception deux cent six cardinaux et évêques étaient présents à Rome. En 1862, la canonisation des martyrs japonais fut acclamée par deux cent soixante-quinze évêques. Ils étaient cinq cents en 1867 pour célébrer le dix-neuvième centenaire de saint Pierre. Rentrés dans leurs diocèses, les évêques exaltaient à l'envi, dans leurs mandements, le grand Pon-

Digitized by Google

tife qu'ils venaient de contempler dans sa gloire et d'assister dans l'exercice de sa puissance spirituelle... Les fidèles se joignaient nombreux à leurs pasteurs, ou les suivaient chaque année dans de grands pèlerinages, desquels ils rapportaient cette devotion au pape et à la papauté qui fait partie de la dévotion à l'Eglise même du Christ. » Ainsi se formait, ainsi se resserrait l'union des cœurs entre Pie IX et ses fils de toute nation et de toute langue.

Mais ce qui grandissait de jour en jour ce n'était pas seulement le prestige de la papauté, c'était encore, c'était surtout son autorité spirituelle de mieux en mieux reconnue, de mieux en mieux débarrassée des nuages dans lesquels les préjugés gallicans, jansénistes, joséphistes, l'avaient peu à peu enveloppée. Le 8 décembre 1854 les évêques réunis à Rome s'écrient : *Petrus solus loquatur*, et c'est Pie IX seul qui, après avoir d'ailleurs consulté cardinaux, évêques, congrégations romaines, après avoir recouru à tous les moyens qui pouvaient lui apporter lumière et certitude, proclame révélée de Dieu la doctrine de l'Immaculée Conception. Pie IX affirmait encore son autorité doctrinale lorsque, en 1864, il donnait la fameuse Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus complectens præcipuos nostræ ætatis errores*, actes qui furent si étrangement défigurés, si étrangement méconnus et qui rétablissaient les vrais principes sur la raison et la foi, sur les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, sur l'autorité et la liberté, sur la constitution de la société civile et sur la société conjugale. Enfin, le concile du Vatican (1870) mettait, au moins pour les catholiques, hors de discussion, le principe de l'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife, puisque jusque-là la doctrine des dissidents consistait à réserver la pleine infaillibilité au concile œcuménique et puisqu'un concile œcuménique déclarait que cette infaillibilité appartenait aussi au pape donnant, *ex cathedra*, à l'Eglise universelle ses enseignements concernant la foi ou les mœurs.

Digitized by Google

*
* *

LÉON XIII — L'ANTICLÉRICALISME

Le saint pontife Pie IX mourut plein de jours et de mérites en février 1878. Comme nous avons déjà eu occasion de le dire, et par un privilège qui n'avait encore été donné à aucun pape, il avait dépassé les années de Pierre. Son successeur Léon XIII devait les dépasser aussi. Archevêque de Pérouse, avant son élection au trône pontifical, il avait témoigné son dévouement à son peuple par sa munificence et ses fondations charitables, il avait préludé par la création, dans sa ville épiscopale, de l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin à son œuvre future de l'organisation des études scolastiques. En même temps ses lettres pastorales sur la *lutte chrétienne*, sur l'*Eglise et la civilisation*, sur les *erreurs modernes*, sur le *mariage*, sur le *pouvoir temporel du pape* annonçaient les futures encycliques sur le pouvoir politique, ses droits et ses devoirs, sur la constitution des sociétés chrétiennes, sur l'abolition de l'esclavage, sur la condition des ouvriers, sur le mariage et la constitution divine de la famille et les futures et persistantes protestations contre l'usurpation du domaine pontifical.

N'opposons pas l'un à l'autre Pie IX et Léon XIII. Cette opposition serait fantaisiste et ne porterait que sur des apparences ou des points superficiels. « De pape à pape il ne peut y avoir de différence de doctrine, dit notre auteur ; il y a, il peut y avoir différence dans le mode d'action... Reliés l'un à l'autre, se complétant l'un l'autre, ces deux grands papes, avec leurs longs règnes, resteront ensemble dans l'histoire de l'Eglise les deux flambeaux qui auront éclairé toute la seconde moitié de ce siècle, les deux oliviers qui l'auront couverte de leur ombrage et nourrie de leurs fruits : *Hi sunt duo candelabra et duæ olivæ.* »

Au moment où s'ouvrait le nouveau règne, l'Eglise de France considérait avec inquiétude les signes avant-cou-

Digitized by Google

reurs d'une nouvelle crise. Nous avons parlé de l'antichristianisme et des fruits de mort qu'il produisit dans les deux premiers tiers du XIXe siècle. A son déclin, le même siècle devait voir le même ennemi reparaître sous une face nouvelle et sous un nom nouveau. L'antichristianisme avait été la guerre déclarée à la doctrine chrétienne, l'anticléricalisme est la guerre à l'Eglise dans les actes officiels et dans les lois.

Mgr Baunard voit le point de départ de cette guerre dans le discours prononcé le 4 mai 1877 à la tribune française par Gambetta, discours qui finissait par le mot fameux : le cléricalisme c'est l'ennemi. Deux ans plus tard, M. J. Ferry déposait sur le bureau des chambres un projet de loi relatif aux choses de l'enseignement. Ce projet supprimait la lettre d'obédience qui, pour les congrégations enseignantes, remplaçait légalement les diplômes académiques, supprimait les jurys mixtes devant lesquels les élèves de l'enseignement supérieur libre avaient la faculté de se présenter pour l'obtention des grades, interdisait, enfin, aux membres des congrégations non autorisées toute participation à l'enseignement soit public soit privé. Cette interdiction était édictée dans l'article 7 du projet. Voté sans difficulté, à la chambre, avec les autres dispositions, l'article 7 fut rejeté par le Sénat. Battu sur ce point spécial mais important, le gouvernement résolut de proscrire au moins la principale de ces congrégations auquelles la haute Chambre ne consentait pas à dénier le droit d'enseigner. Les décrets du 29 mars 1880, enjoignaient, en effet, aux Jésuites d'avoir à quitter leurs communautés et résidences dans le délai de trois mois et leurs écoles dans le délai de cinq mois. Quant aux autres congrégations d'hommes et quant aux congrégations de femmes les mêmes décrets les astreignaient à demander l'autorisation de l'Etat dans le délai de trois mois.

Les plus grands jurisconsultes, M. Demolombe, M. Rousse, proclament l'illégalité de ces décrets. Nombre de magistrats descendent de leur siège plutôt que de concourir aux mesures violentes ordonnées contre les Jésuites

Digitized by Google

et contre les congrégations qui n'ont pas cru devoir solliciter l'autorisation gouvernementale, les tribunaux se prononcent noblement et simplement en faveur du droit et contre l'arbitraire, de simples agents de police, des ouvriers réquisitionnés se refusent à l'accomplissement d'une tâche qu'ils jugent malhonnête, le pape fait entendre sa voix attristée et chez les nations étrangères, jusque dans l'hérétique Angleterre, les protestations s'élèvent. Les décrets n'en sont pas moins exécutés, sur les Jésuites d'abord, sur les autres religieux ensuite (1).

A la campagne contre les Jésuites et les congrégations succède la campagne contre l'école chrétienne. Le pays « acharné à sa perte » donnant obstinément ses voix, dans les élections, à une majorité sectaire, le succès était assuré. En 1881, une loi pose le principe de la gratuité de l'enseignement primaire officiel ; en 1882 une loi nouvelle pose celui de l'obligation et enfin celle du 30 octobre 1886 déclare que « dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque ». Des délais limités étaient accordés aux communes pour la laïcisation des écoles de garçons. La laïcisation des écoles de filles devait s'effectuer au fur et à mesure des déplacements ou des décès des maîtresses titulaires. Dans la discussion d'une de ces lois, un philosophe, un universitaire, J. Simon, avait déposé un amendement aux termes duquel

(1) Le 9 novembre 1880, l'honorable Ch. Wood, depuis lord Halifax, interprète de douze évêques, de deux mille cinq cents ministres et d'un nombre considérable de fidèles de l'Eglise anglicane, écrivait au cardinal-archevêque de Paris : « Au nom de la liberté si chère à tout cœur anglais, les soussignés expriment l'indignation qu'ils éprouvent en apprenant la persécution à laquelle les ordres religieux sont maintenant soumis en France. Nous ne pouvons garder le silence en entendant parler de couvents violés, de chapelles profanées, d'hommes recommandables par leur piété et leurs bonnes œuvres, jetés sans asile dans la rue. Permettez-nous donc de faire parvenir aux victimes de cette inqualifiable persécution, l'expression de la vive sympathie qu'ils nous inspirent dans leurs épreuves et l'assurance que, quelles que soient les différences qui nous divisent sur d'autres points, nous sommes, cœur et âme, avec eux dans la lutte qu'ils soutiennent pour la cause de la liberté et de la religion. » — La persécution de 1880 paraissait inqualifiable aux nobles signataires de cette protestation. Que doivent-ils donc penser de celle qui sévit présentement sur notre malheureux pays ?

Digitized by Google

les maîtres auraient eu, du moins, l'obligation d'enseigner aux enfants leurs devoirs envers Dieu. Sa proposition étant écartée, il s'écriait à la tribune : « Je ne me sens plus dans le monde où j'ai vécu, dans le monde où j'ai enseigné, alors que nous inscrivions le nom de Dieu dans la loi, parce que, dans ce nom, nous voyions une source de courage et de vertu ». Il ne restait plus aux catholiques qu'à suivre le mot d'ordre naguère donné à leurs frères de Belgique : « Partout où s'élève une école athée, dresser en face une école libre ». L'histoire dira qu'ils n'ont pas manqué à ce devoir, mais qu'au début du xxe siècle, l'impiété et l'intolérance officielles les ont poursuivis jusque dans ces derniers asiles de leur liberté. Et quel est le résultat de cette œuvre de déchristianisation? Un magistrat, un juge d'instruction va nous le donner à entendre. « Il ne peut échapper à aucun homme sincère, quelles que soient ses opinions, que l'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a coïncidé avec les changements apportés dans l'enseignement public. »

Au cours même de la campagne que nous venons de rappeler, le 31 mai 1883, M. Paul Bert déposait sur le bureau de la Chambre des députés un rapport écrit par lui, au nom d'une commission parlementaire dont il était le président, sur un certain nombre de projets ou propositions de lois, qui, dans leur ensemble, étaient une déclaration de guerre plus ou moins directe aux institutions de l'Eglise. Sciemment ou non, ce rapport donnait le plan général de la guerre ainsi déclarée et Mgr Baunard y voit « une projection électrique qui éclaire la marche nocturne de l'ennemi ». Cet ennemi a pour objectifs principaux la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la dénonciation du Concordat et la *sécularisation* des biens du clergé séculier et régulier. Et en attendant le moment où la réalisation complète de ce programme sera possible, dit la secte antichrétienne, appliquons le Concordat, ce Concordat qui, déférant à l'Etat le choix des évêques et lui réservant l'agrément à la nomination des curés, lui met déjà dans les mains une arme dont il doit apprendre à se servir ; appliquons-le,

Digitized by Google

d'ailleurs, aussi restrictivement que possible, révoquons toutes les dispositions légales qui en ont, dans l'espace d'un siècle, développé les principes ou étendu les règles; détruisons, par exemple, les trente sièges épiscopaux qui ont été ajoutés, en 1823, aux cinquante-trois sièges érigés lors de la restauration du culte catholique en France, ne laissons parvenir, s'il est possible, à l'épiscopat ou même aux cures de canton que des hommes disposés à entrer dans nos vues ou que des caractères sans énergie, appliquons la loi qui impose aux séminaristes un an de caserne, préparons une loi sur les associations pour étrangler les congrégations religieuses et tuer l'enseignement libre. Tel était dans ses grandes lignes le plan adopté contre l'Eglise de France. « Mais, dit Bossuet, Dieu tient en bride les projets de ses ennemis et les méchants ne peuvent pas tout le mal qu'ils veulent. »

*
* *

CRISE POLITIQUE ET SOCIALE — DIRECTIONS PONTIFICALES

Au moment où M. Paul Bert présentait à la Chambre des députés le rapport dont nous venons de parler, le pape Léon XIII adressait au président Grévy une lettre dans laquelle, ému des maux dejà soufferts par l'Eglise de France et de ceux dont elle était menacée, il lui exprimait sa tristesse et ses craintes. En un langage d'ailleurs digne et respectueux, M. Grévy répondait qu'il était permis d'entrevoir des jours moins difficiles si la partie hostile du clergé *finissait par désarmer*. Quelques mois plus tard, par l'encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, le pape faisait observer aux évêques de France qu'ils devaient s'attacher à ne donner aucune prise à l'accusation qui les présenterait comme systématiquement hostiles à la constitution actuelle de leur pays. Le pape, en effet, tenait pour certain que, non seulement les catholiques pouvaient se rallier au régime républicain, mais encore qu'il était désirable qu'ils

Digitized by Google

prissent cette attitude, et il les a exhortés en diverses lettres ou encycliques, à accepter la présente constitution française et à concentrer leurs efforts sur la législation qu'il y aurait lieu de modifier et d'améliorer (1). Nous avons vu les cardinaux et les évêques français entrer dans cette voie, exhorter les catholiques à faire trêve à tout dissentiment politique, à se placer résolument sur le terrain constitutionnel pour la défense des intérêts religieux menacés. Mais nous avons vu aussi la secte et les loges répondre que jamais elles ne consentiront à exclure de la république ce qui, d'après elles, est la république même, à savoir, précisément, la nouvelle législation scolaire et les lois diverses que les catholiques considèrent avec tant de raison comme attentatoires à leurs droits. Léon XIII aura du moins obtenu l'avantage d'ôter au gouvernement français le motif ou plutôt le prétexte que celui-ci tirait de la prétendue *attitude belligérante* prise par les catholiques. « On devait espérer, écrit Mgr Baunard, que le gouvernement, s'il était sincère et conséquent avec lui-même, ne refuserait pas un concours qu'il semblait appeler et qui lui serait une force. Bien plus, on devait croire que la République se montrerait reconnaissante d'une occasion qui achèverait de rallier

(1) Le sens des instructions pontificales aux catholiques français, en cette matière, a été mis en lumière par l'historien de Léon XIII, Mgr T'Serclaes : « Le pape ne leur demandait pas, dit-il, de renoncer à leur attachement à la monarchie, ni à la fidélité aux dépositaires actuels de l'hérédité monarchique. Il ne leur demandait pas de juger intérieurement que le droit abstrait de tel ou tel prétendant fût périmé, ni que la monarchie ne fût pas le régime qui convenait le mieux à la France ou celui qui, en définitive, finirait par triompher... Il leur recommandait beaucoup moins encore... d'accepter sans murmure des lois persécutrices que Rome assurément avait le très vif désir de voir abolir. » Ce que le pape demandait, « c'était que l'action catholique se plaçât sur le terrain légal et que, mettant à part les intérêts dynastiques, quelque respectables qu'ils pussent être, on ne s'occupât plus que de défendre d'un commun accord les intérêts catholiques, mais en acceptant loyalement le régime constitutionnel existant, seul moyen de mettre la défense catholique dans une position solide vis-à-vis de l'ennemi. » — « C'était la constitution qu'il fallait accepter, dit à son tour Mgr Baunard ; c'était la législation qu'il fallait améliorer, en amenant au pouvoir des législateurs et des gouvernants plus chrétiens. »

Digitized by Google

à elle le pays entier. Que si, au contraire, elle se donnait le tort de repousser ces hommes nouveaux, parce qu'ils étaient chrétiens, elle se démasquerait et s'ôterait à elle-même tout crédit et tout avenir, en montrant, cette fois manifestement, qu'au lieu d'être le gouvernement de tous, elle n'était que le gouvernement d'une faction; qu'elle faisait la guerre à l'Eglise, non par raison d'Etat, mais uniquement par passion de parti; et qu'au lieu d'être un régime de justice, d'égalité et de liberté, elle ne représentait que l'oppression, le mensonge et le mal. Quant à la papauté, par ces généreuses avances, elle aurait fait son devoir, mis de son côté la sagesse, la charité et l'honneur, cherché à tout prix le salut et la paix, et délivré son âme. »

Mais, « au-dessus de la question politique se dresse la question sociale. Elle existe dans le monde entier, elle s'impose en France plus aiguë et plus urgente que nulle part. Les hommes qui, comme Thiers et Gambetta, ont déclaré qu'elle n'existait pas, furent des aveugles ce jour-là. » En présence de la crise née des conditions nouvelles faites aux travailleurs par l'emploi des machines à vapeur et par la prédominance de la grande industrie, le pape, attentif aux maux de la chrétienté et désireux de les prévenir ou de les atténuer, ne pouvait se taire. Il a parlé aux ouvriers français eux-mêmes, car on a vu le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, les présenter au Vatican. On a vu les portes de Saint-Pierre et celles du palais apostolique s'ouvrir toutes grandes devant eux et « sur les marches de l'escalier royal, étonné de cette majesté nouvelle, écrit le comte de Mun, la foule des travailleurs prit la place du cortège ancien des souverains du passé. » — « Les détenteurs du pouvoir, leur dit Léon XIII (20 octobre 1889), ont pour premier devoir de se pénétrer de cette vérité que, pour conjurer le péril de la société, ni les lois humaines, ni la répression des tribunaux, ni les armes des soldats ne sauraient suffire. Ce qui importe par-dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Eglise la liberté de ressusciter dans les âmes les préceptes divins et d'étendre sur toutes les classes de la société sa salutaire influence. C'est

Digitized by Google

que, moyennant des règlements et des mesures sages et équitables, on garantisse les intérêts des classes laborieuses on protège le jeune âge, la faiblesse et la mission toute domestique de la femme, le droit et le devoir du repos du dimanche, et que, par là, on favorise dans les familles comme dans les individus la pureté des mœurs, les habitudes d'une vie ordonnée et chrétienne. Le bien public, non moins que la justice et le droit naturel, réclame qu'il en soit ainsi. Enfin, les patrons devront considérer l'ouvrier comme un frère, et surtout ne se départir jamais à son égard et à son détriment des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits rapides et disproportionnés. » — « Aimez vos patrons, disait encore le pape aux ouvriers catholiques français de nouveau réunis devant lui (1898), aimez-vous les uns les autres. Méritez par votre esprit d'humilité, de discipline, d'amour du travail, le noble titre d'ouvriers chrétiens. Rappelez-vous le divin ouvrier de Nazareth! Et aux heures où le poids de vos rudes labeurs pèsera plus lourdement sur vos bras fatigués, fortifiez votre courage par la prière en regardant vers le ciel. »

Le langage qu'il tenait aux ouvriers, le pape l'a tenu au monde catholique entier, dans son encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891), dans cette encyclique où M. Spuller lui-même a vu « un grand événement dans l'histoire des sociétés modernes ». La propriété qui a ses droits a aussi ses devoirs, dit Léon XIII. Devoir de l'aumône : « une fois les nécessités et le *decorum* de l'existence assurés pour nous, le devoir est de donner le superflu aux pauvres. — Devoir de donner à l'ouvrier un juste salaire : « L'ouvrier honnête et sobre doit recevoir ce qu'il lui faut pour vivre et pour faire vivre sa femme et ses enfants. » Devoir de laisser à l'ouvrier les heures de repos nécessaires. — Devoir de ménager le temps et les forces de la femme « laquelle est surtout créée pour les travaux domestiques ». — Devoir de respecter la délicatesse de l'enfant « lequel ne peut être employé à l'usine qu'après le développement suffisant de ses forces soit de l'esprit, soit du corps ». — Devoir d'observer le repos dominical et de laisser à l'ouvrier le

Digitized by Google

temps suffisant pour l'accomplissement de ses devoirs de chrétien. — Devoir de maintenir la pleine liberté dans le contrat du travail, lequel ne doit pas être imposé par l'urgence du besoin ou la contrainte morale...

« Dans cette encyclique, a dit M. Emile Ollivier, Léon XIII s'est surpassé. Il n'a jamais été aussi bien le pape de la lumière et de l'harmonieuse sérénité. Ces pages sont une merveille d'élévation, de justesse, de mesure, d'élégant et fort langage, de délicate et ferme pondération d'idées et d'intérêts contradictoires.. » Et M. Brunetière semble faire écho à la grande voix de Léon XIII quand il dit : « La question sociale est avant tout une question morale. La vraie solution consiste à purifier, à réformer, à rectifier les cœurs et les mœurs. Le vrai bonheur ne sera pas à celui qui gagnera le plus ici-bas, mais à celui qui saura le mieux user sobrement, chrétiennement de ce qu'il aura gagné, et qui travaillera le plus efficacement à faire un meilleur gain pour le monde à venir. »

*
* *

DOCTRINE ET ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

Du chapitre de Mgr Baunard intitulé : *Etudes divines et humaines*, je dirai peu de chose, soit pour ne pas donner trop d'étendue à cette étude, soit par la crainte de trop manquer de compétence sur certaines questions particulières. Il y est parlé notamment des efforts de Léon XIII pour relever dans les séminaires l'étude de la philosophie scolastique et pour rendre à saint Thomas le rang qui lui appartient. La *question biblique*, c'est-à-dire la question de savoir jusqu'où s'étend l'inspiration dans les livres saints, y est abordée à son tour. Qu'il nous suffise de rappeler ici avec l'auteur les enseignements donnés par Léon XIII, dans l'encyclique *Providentissimus Deus* (18 nov. 1893). Le Souverain Pontife établit : 1° qu'il sera toujours inter-

Digitized by Google

dit soit de restreindre l'inspiration à certaines parties de l'Ecriture ou à certains objets concernant la foi et les mœurs, à l'exclusion des faits d'histoire, soit d'admettre que l'auteur sacré lui-même se soit trompé; 2° qu'il ne peut y avoir de contradiction entre la vérité révélée et la vérité scientifique. Que si un désaccord apparent se manifeste entre une proposition qui semble affirmée par la Bible et une proposition affirmée par la science, il ne peut provenir que de deux causes : ou de l'inintelligence du texte sacré qu'il faut alors vérifier et serrer de plus près, ou d'une erreur scientifique qu'il faut alors mettre en lumière. En attendant, la prudence commande de surseoir à la conclusion « car nombreuses sont les objections dont les sciences de tout ordre ont, en tout temps, fait grand bruit contre l'écriture et qui, maintenant reconnues vaines, sont absolument abandonnées ».

L'affinité naturelle de la religion et de la science, dictait jadis de grandes prédictions au comte de Maistre. Elle ne pouvait être méconnue par Mgr Baunard, auteur d'une Lettre adressée aux évêques de France sur *l'utilité de l'instruction scientifique dans le clergé*, pas plus qu'elle ne l'avait été par Mgr d'Hulst, le promoteur des congrès de savants catholiques, et les vues de ces deux éminents esprits ne sont autres que celles du Saint-Siège. Le Souverain Pontife n'a-t-il pas écrit aux évêques d'Italie (15 février 1882) : « Il nous faut, chez les prêtres, une doctrine qui embrasse non seulement les connaissances sacrées, mais une philosophie enrichie de sciences physiques et historiques? » Plus récemment n'a-t-il pas tenu un langage analogue aux évêques de France?

Que l'instruction des jeunes gens destinés au sacerdoce ne soit donc pas uniquement littéraire au petit séminaire, exclusivement théologique dans le grand, mais que, dans l'un et dans l'autre les élèves soient appliqués dans la mesure convenable à l'étude des sciences physiques et naturelles. « Le sacerdoce en sera plus honoré et plus écouté, dit Mgr Baunard. Nous ne serons plus étrangers dans cette société contemporaine dont nous aurons épousé

Digitized by Google

toutes les ardeurs légitimes pour tout ce qui fait son travail, son progrès, sa gloire... En nous tenant plus près des esprits, nous serons plus près des âmes. La religion mieux défendue en sera plus aimée, la vérité mieux connue... Enfin, l'on aura compris qu'au sein de tant de ténèbres amoncelées par la fumée qui monte du puits de l'abîme, ce n'est pas trop de tous les rayons convergents de la science et de la foi pour éclairer la route qui nous conduit à Dieu. »

*
* *

L'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE EN FRANCE A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

L'éloquence chrétienne devait connaître encore de beaux jours en France, dans la seconde moitié du XIXe siècle, car nous la voyons représentée par les Félix, les Monsabré, les Dupanloup, les Pie, les Freppel.

Lacordaire était descendu de la chaire de Notre-Dame au début du second Empire. Il y eut pour successeur, de 1856 à 1870, le P. Félix, jésuite, qui y porta non pas sans doute la soudaineté originale, l'éloquence impétueuse de son prédécesseur, mais la méthode, la netteté, la dialectique, l'abondance, la sûreté de doctrine. Son plan était vaste : *le progrès par le christianisme*, progrès moral, intellectuel, matériel ; progrès dans l'individu, dans la société, dans la famille, dans l'état ; progrès dans les choses de l'esprit et dans celle de l'art. « Et il se trouvait, observe Mgr Baunard, qu'en traitant de ces vérités de tous les temps, il touchait juste à toutes les nécessités de son temps : la défense de la divinité de Jésus contre Renan en 1864 ; les questions ouvrières et l'économie sociale en 1865 ; l'art et ses devoirs lors de la première exposition universelle de 1867 ; l'irréligion et le péril social en 1868. C'était l'antichristianisme pris chaque année corps à corps par ce lutteur infatigable. »

Mgr Darboy, archevêque de Paris, réservait la succession du P. Félix à un religieux éloquent qui avait déjà

Digitized by Google

occupé la chaire de Notre-Dame pendant plusieurs stations de l'Avent. On sait la triste défection de ce malheureux religieux.

L'enseignement qui, depuis près d'un demi-siècle, tombait de cette grande chaire, n'était qu'un enseignement préparatoire à l'exposition du dogme catholique. « On sonne la messe depuis bien longtemps à la porte de l'église, disaient quelques auditeurs, quand nous fera-t-on entrer ?» Cette exposition fut enfin entreprise, poursuivie, terminée par le P. Monsabré. Au prix de dix-huit années de labeur, l'éloquent fils de saint Dominique, le fidèle disciple de saint Thomas, parcourut ainsi avec gloire et surtout avec fruit pour le public, une carrière immense.

Après lui, Mgr d'Hulst reporte l'attention du grand auditoire de Notre-Dame sur les questions soulevées par la science moderne. « C'est la morale qui fera le sujet de ses discours, dit Mgr Baunard. Il en creusera les fondements jusqu'à des profondeurs historiques, anthropologiques, philosophiques, qui percent bien au delà du sable mouvant où prétendent l'asseoir nos systèmes éperdus. Ces systèmes, il les connaît, il les démêle : ce ne sont pas ceux d'hier, ce sont ceux du jour même ; car l'orateur est à jour sur toutes les questions posées et agitées par la pensée moderne... Son idée à lui, son idée maîtresse était que la chaire de Notre-Dame devait se dresser en face des chaires de l'Institut pour opposer le haut enseignement chrétien au haut enseignement universitaire. » Une mort prématurée est venue fermer les lèvres de ce prêtre dont la personne et la parole étaient empreintes d'une distinction suprême et qui s'était déclaré prêt à donner sa vie pour le bien de l'Église de Jésus-Christ.

« Mgr Dupanloup est orateur par toutes les facultés de l'âme, la rapidité de la conception, la facilité de l'assimilation, la vivacité de l'émotion, la richesse de l'imagination, l'ardeur de la passion. Il l'est pareillement par tous les moyens extérieurs : ceux de la nature, la voix, l'accent, les traits du visage qui, sans beauté au repos, se transfigure dans le discours ; ceux de l'art aussi, le grand art, l'action,

Digitized by Google

le geste, le maintien, le port de la tête, toute une harmonie à laquelle ne manque que l'éloquence des yeux, habituellement perdus dans lá profondeur de leurs arcades, comme dans la retraite des méditations intérieures. Ainsi était-il admirable, dans la chaire de sa cathédrale, aux stations de carême, assisté, entouré de toute la pompe pontificale, devant l'assemblée profonde des hommes dont il convoitait l'âme. « Je crois avoir déjà vos cœurs, quand me donnerez-« vous vos âmes ? » leur demandait-il. Il leur disait son respect et sa compassion, sa paternité et ses tristesses ; le mystère de leur cœur et celui de leur avenir, cherchant ce qui rapproche plutôt que ce qui divise. Il leur disait un jour « qu'il donnerait sa vie pour eux comme une goutte « d'eau ». C'est, poursuit Mgr Baunard, un de mes plus grands souvenirs. Quand de telles paroles étaient dites, comme des confidences, à demi-voix, avec un sanglot étouffé, on suspendait sa respiration pour entendre, et elles arrivaient aux dernières profondeurs de l'assemblée immense, portées aux consciences par un silence sacré. »

La parole de Mgr Pie, évêque de Poitiers et cardinal, exerçait une irrésistible séduction. « Un organe d'une fraîcheur mélodieuse et de la distinction la plus rare, disait un de ses auditeurs, une langue formée aux meilleures traditions et merveilleusement adaptée à tous les sujets et à tous les auditoires; une haute taille, un maintien singulièrement noble, un regard ferme et doux ; un débit sonore, soutenu, maître de lui-même ; une majesté extérieure qui ne faisait que traduire la majesté intérieure de la pensée solidement établie au centre et au sommet de la doctrine chrétienne, et celle de l'autorité, en vertu de laquelle l'évêque est père, apôtre et docteur : tout cet ensemble transportait l'âme dans des hauteurs sereines et l'on pensait involontairement aux Pères de l'Eglise. »

Mgr Freppel avait professé avec éclat à la Sorbonne. Il avait étudié les *Apologistes chrétiens*, les *Pères apostoliques*, *Saint Irénée*, *Origène*, *Tertullien*, *Bossuet*, lorsqu'en l'année 1870 il fut appelé à l'évêché d'Angers. Les Bretons firent bientôt un député de cet Alsacien et furent fiers de lui.

Digitized by Google

« Mgr Freppel est l'homme fort, dit Mgr Baunard. Il parle de ce qu'il sait, et il sait énormément et solidement... Il ne sait pas seulement la philosophie, la théologie, l'Ecriture, l'histoire, les langues : il sait aussi les affaires. Cet esprit spéculatif est un esprit pratique. Il a de magnifiques qualités de méthode, de logique, une forte dialectique, une puissance indomptable d'argumentation, une rapide facilité d'assimilation, au service d'une synthèse qui ramène toute question au point central où tout s'éclaire... C'est un apologiste, c'est un polémiste, c'est-à-dire un batailleur, un guerrier... Sa langue est pure, correcte, fière, hardie, singulièrement claire, faite pour convaincre plus que pour entraîner et séduire. Ses discours à lui c'est de la raison parlée ; ses livres, de la raison écrite. »

*
* *

L'APOSTOLAT, LE MARTYRE, LA SAINTETÉ

« Lorsque Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, a écrit Lamartine, il l'allume dans le cœur d'un Français. » La France, en effet, a dans le cœur la flamme du prosélytisme. Ce prosélytisme s'exerce trop souvent pour le mal ; souvent aussi il s'exerce pour le bien. La manifestation la plus éclatante peut-être de ce zèle de la France pour le bien, au XIX[e] siècle, nous la trouvons dans l'apostolat extérieur et dans les missions étrangères, lesquelles, fondées et entretenues pour la plupart par notre pays, ont donné, dit-on, vingt-six millions de nouveaux fils à l'Eglise.

Les missions catholiques françaises avaient été longtemps florissantes ; mais au XVIII[e] siècle, en ce siècle « le moins chrétien et le moins français de notre histoire » suivant M. Brunetière, le souffle glacial du philosophisme, la ruine de la Compagnie de Jésus, puis la Révolution française les avaient presque anéanties. Ce n'est pas Napoléon qui songea à les relever, lui qui disait : « Je ne veux plus de missions quelconques. Je me contente d'exercer la reli-

Digitized by Google

gion chez moi et je ne me soucie pas de la propager à l'étranger ». La persécution terroriste n'avait pourtant pas été sans produire indirectement quelques résultats favorables à l'apostolat extérieur. Nombre de prêtres français s'étaient vus, en effet, obligés de chercher un refuge sur la terre étrangère. Les diverses nations européennes les reçurent avec une charité dont nous devons garder un souvenir reconnaissant. La protestante Angleterre en vit aborder des centaines, peut-être des milliers sur ses rivages ; elle les considéra d'un œil attentif, elle admira leur sérénité dans le malheur, leurs vertus modestes et elle sentit s'évanouir quelques-unes de ses préventions contre le *papisme*. Elle recevait ainsi de ces proscrits dont la foi était non seulement éprouvée, mais encore impatiente de se donner, les premières semences de ce catholicisme dont les progrès ultérieurs, dus encore, en partie, à des prêtres et à des religieuses venus de France, ont été si bien retracés, de nos jours, par M. Thureau-Dangin et étaient déjà affirmés par le cardinal Wiseman lorsqu'il disait : « *Tendimus in Latium* ».

A l'époque de la Révolution française, encore, des épaves de notre clergé devenaient les premières assises de l'Eglise aujourd'hui florissante des Etats-Unis. M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, fondait le grand séminaire de Baltimore, lui donnait pour supérieur un de ses prêtres les plus méritants, M. Nagot. A la même époque, l'abbé Matignon, ancien professeur à la Sorbonne, va évangéliser Boston où il devient le grand auxiliaire de Mgr de Cheverus, un autre proscrit français, M. Maréchal quitte la France le jour même de son ordination, va dire sa première messe sur cette terre d'Amérique où il deviendra plus tard archevêque de Baltimore. Je pourrais citer parmi ces apôtres français de l'Eglise naissante d'Amérique, M. Badin, fondateur de la mission du Kentucky, M. Gabriel Richard, un petit-neveu de Bossuet qui, avec trois auxiliaires, évangélisa un pays plus vaste que la France et l'Espagne réunis et devint plus tard représentant au Congrès, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr Flaget, évêque de

Digitized by Google

Bardstown, Mgr Bruté, évêque de Vincennes, bien d'autres encore, et on verrait que l'Eglise d'Amérique est en grande partie fille de l'Eglise de France.

Après la Révolution, après l'Empire, cette dernière Eglise est enfin rendue à elle-même, et elle retrouve son libre élan vers les travaux d'un lointain apostolat. L'ancienne et illustre société des Missions étrangères, fondée jadis par Louis XIV, à Paris, sort de ses ruines et retrouve sa fécondité. A côté d'elle des légions d'apôtres vont se lever dans d'innombrables congrégations d'hommes et de femmes, toutes réclamant leur part dans les labeurs de l'apostolat auprès des nations idolâtres. Vers la même époque, en 1822, dans la chrétienne ville de Lyon est créée l'œuvre de la Propagation de la Foi, « cette œuvre, disait Montalembert, dont une prière quotidienne est le seul lien et dont le budget, recueilli par sou par sou et semaine par semaine dans l'épargne du pauvre, subvient à l'éducation, aux voyages, à la subsistance de tant de missionnaires, alimente les catholiques opprimés de la Scandinavie et de l'Orient comme les chrétientés naissantes de l'Orégon et de l'Australie... et suffit pour rejeter dans l'ombre tout l'immense effort de ces sociétés bibliques qui savent bien prélever de l'or par millions mais qui n'ont jamais su enfanter un martyr » et il allait arriver que, suivant la pensée d'Ozanam, « l'œuvre propagatrice, en poussant des racines jusque dans les entrailles de la société chrétienne, allait donner des fruits plus abondants que ceux qu'avaient nourris autrefois les largesses royales ». Au cours de notre XIXe siècle devaient naître, en France, deux autres œuvres importantes que l'on peut considérer comme des œuvres auxiliaires de celle de la propagation de la foi : l'œuvre de la Sainte Enfance née, en 1843, du grand cœur de Mgr de Forbin-Janson, et celle des Ecoles d'Orient fondée, en 1856, par le savant et saint baron Cauchy.

Puisque le livre de Mgr Baunard et, par suite, cet humble compte rendu ont pour sujet l'Eglise de France au XIXe siècle, qu'il nous soit permis, en terminant sur ce sujet des missions étrangères, de constater la part prépondérante

Digitized by Google

que la France y prend. Sur dix-sept mille missionnaires qui fécondent de leurs sueurs et souvent de leur sang le champ de l'apostolat catholique dans ces régions lointaines, les deux tiers sont fournis par notre pays. La proportion est la même pour les offrandes recueillies par l'œuvre de la propagation de la foi, offrandes dont le total s'élève annuellement à six ou sept millions.

La suprême ambition du missionnaire, c'est le martyre. L'Eglise de France l'a souvent obtenu puisqu'elle a fourni les cinq sixièmes des héros tombés, au XIX[e] siècle, sous le glaive du persécuteur. Qu'ils sont admirables ces prêtres qui, comme M. Gagelin en 1833, s'écrient en apprenant leur condamnation : « Très cher confrère, jamais nouvelle ne me fit tant de plaisir. La grâce du martyre, dont je suis bien indigne, a été dès ma tendre enfance, l'objet de mes plus ardents désirs, et je l'ai demandée toutes les fois que j'élevais le précieux sang au saint sacrifice de la messe... » Mais sont-elles moins admirables ces mères de martyrs qui, à la nouvelle de la mort sanglante de leur fils, disent comme M[me] Perboyre : « Je sais combien mon fils avait désiré le martyre. Je l'aime trop pour ne pas m'en réjouir pour lui. J'offre mon fils à Dieu comme la sainte Vierge a sacrifié le sien. » Sont-ils moins admirables ces missionnaires qui, épargnés par la hache, portent envie à leurs confrères condamnés à mort. « Oh ! je suis plus que triste, écrivait en 1852 Mgr Retord, *la colonne de l'Eglise annamite*, à M. Bonnard qui allait subir le dernier supplice, je suis jaloux de vous voir partir avant moi pour la patrie céleste, par le chemin le plus court et le plus sûr... Comment osez-vous me supplanter ainsi ? Mais je vous pardonne parce que c'est Dieu qui l'a voulu... Allez donc, enfant gâté de la Providence, allez jouir du triomphe qui vous attend... Que vous êtes heureux !... Bientôt vous irez rejoindre les Borie, les Cornay, les Schœffler, les autres apôtres et martyrs de cette mission. Ah ! qu'ils seront heureux et satisfaits de vous voir entrer dans leur glorieuse phalange ! » Sont-ils moins admirables, enfin, ceux qui, précisément comme Mgr Retord, n'échappent à la mort par le glaive ou la corde que

Digitized by Google

pour succomber au fond des bois, à la faim, à la soif, aux privations de toute sorte et à la maladie !

Mais ce n'est pas seulement en Asie, en Afrique ou dans les îles de l'Océanie que l'Eglise de France a donné au Christ, en notre XIXe siècle, le suprême témoignage de l'effusion du sang. Elle le lui a donné sur le sol même de la patrie. Qu'est-il besoin de rappeler Mgr Affre prenant la périlleuse détermination d'aller au devant de l'insurrection, un rameau d'olivier à la main, pour essayer de la calmer, répondant aux représentations qui lui sont faites : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis », et prononçant ensuite dans les douleurs de l'agonie, cette évangélique parole : « Que mon sang soit le dernier versé ! » Qu'est-il besoin de rappeler Mgr Darboy, marchant à la mort à la tête de ses compagnons de martyre, se retournant au bas du perron pour les absoudre à haute voix et tombant sous les balles les bras en croix ou peut-être, comme certains indices l'ont fait supposer, la main levée sur ses exécuteurs pour les bénir ? Qu'est-il besoin de rappeler le P. Olivaint, remerciant son supérieur de l'avoir laissé à Paris au moment où l'insurrection communale s'annonçait et lui disant : « J'aurai peut-être à souffrir, j'aurai peut-être le bonheur de mourir pour le nom de Jésus et par conséquent d'aller au ciel, de le ravir, en quelque sorte, sans avoir jamais rien fait de bon pour le mériter. Bénissez-moi, mon père, et priez pour moi. Et si le bon Dieu m'accordait la grâce de mourir, en quelque sorte, martyr, comme je le lui ai demandé depuis plus de trente-cinq ans, soyez bien content, je ne cesserai de prier pour vous au ciel que je vous devrai ». Pourrait-on oublier ce P. de Bengy disant, la veille de sa mort : « Dieu soit béni ! Je crois n'être plus seulement dans l'indifférence par rapport à la vie ou à la mort ; il me semble que je préfèrerais mourir si Dieu m'en laissait le choix ». Et encore : « Dieu aime qu'on lui donne avec un cœur joyeux, et comme il n'y a pas de don plus considérable que celui de la vie, il faut se rendre parfait en le faisant avec joie ». Ne sont-ils pas encore dans toutes les mémoires ces dominicains d'Arcueil dont une bonne femme du peuple

Digitized by Google

disait: « Lorsqu'ils sont passés devant notre porte et que j'ai vu marcher au milieu des fusils le P. Captier, leur supérieur et tous ces Messieurs qui nous faisaient tant de bien, j'ai pensé que c'était Jésus-Christ avec ses disciples s'en allant à Jérusalem pour y être crucifié », et ce grand serviteur des petits et des pauvres, l'abbé Planchat, disant dans une lettre d'adieu à son frère: « Mon sacrifice est fait. Je ne suis pas triste, je t'assure, je prie pour tous, priez pour moi ! » et son héroïque mère répondant aux condoléances qu'on lui adressait : « La mort de mon fils un malheur ! C'est un honneur qu'il faut dire », et ce jeune et angélique Paul Seigneret écrivant: « Si nous pouvions être fusillés, quelle belle mort... Cela me fait tressaillir d'espérance. Serait-il possible qu'au commencement de notre vie Dieu nous tînt quittes du reste et que nous fussions jugés dignes de lui rendre ce témoignage du sang plus fécond que l'emploi de mille vies ! Heureux le jour où nous verrons ces choses, si jamais elles nous arrivent. Je n'y puis penser sans avoir les larmes aux yeux ! » Ah ! non, ces hommes n'étaient plus des hommes: l'ardeur de leur foi et de leur charité en avait fait des êtres surhumains.

Dieu a donc donné à l'Eglise de France, au XIX[e] siècle, cette couronne du martyre que ne savent ni mériter ni obtenir les communions séparées. Mais le martyre suppose la persécution, et la persécution, en général, suppose ou bien l'exercice de l'apostolat chez les nations païennes ou une recrudescence, sur le sol national, du fanatisme antireligieux. Dieu n'a pas voulu que l'auréole de la sainteté ne brillât sur le front de l'Eglise de France que dans ces conditions exceptionnelles, et même dans les temps calmes, même sur le sol de la patrie, il a entendu le cri de Lacordaire: « Des saints, mon Dieu! donnez-nous des saints! »

Dans la première moitié du XVII[e] siècle, le P. de Condren estimait que « le nombre des saints de son temps, quoique plus cachés, égalait celui des premiers siècles du christianisme ». Il serait peut-être téméraire de dire de notre époque ce que l'un des fondateurs de l'Oratoire de France disait de la sienne. Et pourtant quelle admirable foule, sinon

Digitized by Google

de saints canonisés, au moins de personnages vénérables par leurs vertus exceptionnelles, le XIXe siècle n'a-t-il pas produit dans notre pays ! Que de mérites, que d'héroïsmes, ignorés d'ailleurs ! « Si les chaumières et les hôpitaux, si les mansardes, si les prisons, si les cloîtres, si les déserts, si l'humble foyer domestique surtout, pouvaient raconter tout ce qu'ils ont vu, pouvaient redire tout ce qu'ils ont abrité de vertus chrétiennes, quel spectacle ! s'écrie Auguste Nicolas. Mais c'est là un secret entre Dieu et ses anges; un secret pour les auteurs même de ces vertus, qui, le jour où Dieu les couronnera, diront avec l'ingénuité du sacrifice : « Quand « est-ce, Seigneur, que nous avons fait ces choses? »; un secret pour le monde qui n'était pas digne d'eux, et, qui, le plus souvent, n'aura été capable que de les épurer en les insultant. »

Celles même de ces âmes héroïques qui ont brillé comme le flambeau sur le candélabre d'or, Mgr Baunard renonce à les compter. Si une telle revue eût été possible, il y eût donné la place d'honneur à cet admirable curé d'Ars qui est bien « la plus extraordinaire apparition du surnaturel dans la vie du prêtre au XIXe siècle ». Il y eût fait figurer, aux divers degrés de l'ordre épiscopal ou sacerdotal, les Gerbet, les Desgenettes, les Combalot, les Hamon, les J.-J. Allemand, les Ernest Leliepvre, les Gaston de Ségur, et tant d'autres. Le chœur des saints religieux se fût présenté avec les PP. Lacordaire, Jandel, de Ravignan, de Clorivière, Leleux, de Pontlevoy, Hermann, Damien, Libermann, Schouvaloff, Frère Philippe, P. Muard, M. Le Prévost, P. Soulas, M. Etienne, P. Jean de La Mennais, P. Pételot, etc.

Plus nombreux eût été encore le cortège des saintes femmes, religieuses cloîtrées, enseignantes, hospitalières. « Nous aurions salué au passage, dit notre auteur, la Sœur Catherine Labouré, la Sœur Rosalie, la Mère Xavérine de Maistre, la Mère de Soyecourt, Jeanne Jugan et ses compagnes fondatrices des Petites-Sœurs des Pauvres, la vénérable Mère Barat, la Mère Duchesne, etc., etc. »

Parmi les laïques, l'auteur eût présenté à notre admira-

Digitized by Google

tion des savants, des littérateurs : Ampère, Laennec, Ozanam, Récamier, Biot, Cauchy, Ch. Hermitte, Champagny...; des hommes d'œuvre et de charité : Bailly, Gossin, de Melun, Baudon, Beluze...; des hommes d'épée : Drouot, Sonis, du Petit-Thouars, Gicquet des Touches, capitaine Marceau, colonel Pâqueron; Pimodan, Guérin, Georges d'Héliand, Quatrebarbes, Mizaël de Pas, ces derniers tombés avec tant d'autres pour l'Eglise et pour le pape à Castelfidardo, sous les murs de Lorette; de saintes femmes restées dans le monde : Mmes Swetchine, A^ne^ de la Ferronnays, Mlle Jaricot, Mlle Lautard et tant d'autres « perles précieuses que Jésus-Christ a tirées de la mer orageuse de ce siècle pour en faire la plus belle parure de sa royale couronne ».

Puissent tant de mérites, tant de trésors de sainteté former devant la justice divine la rançon de notre malheureuse patrie où l'iniquité est maintenant triomphante! Puisse se réaliser l'espérance sur laquelle se ferme le livre de dom Gréa sur l'*Eglise*, sur laquelle se ferme aussi celui dont nous présentons ici la trop sèche analyse : « Nous n'en pouvons douter : au milieu des angoisses de l'heure présente et au prix de ses tristesses, Dieu prépare de grands bienfaits au monde. Dans les ruines même, le divin Architecte prépare les reconstructions de l'avenir ».

Ch. DE LAJUDIE.

Digitized by Google



REVUE DE PATROLOGIE

I. Le Dr Bardenhewer vient de nous donner le second volume de son *Histoire de l'ancienne Littérature ecclésiastique* (1). Ce titre a déplu, paraît-il, à un certain nombre de ses confrères d'outre-Rhin : on l'a trouvé trop étroit, peu scientifique, peu gracieux surtout pour les hérétiques dont les œuvres paraissent exclues des préoccupations de l'auteur. Celui-ci s'est défendu contre ces querelles... d'Allemands et a consacré la préface de ce tome deuxième à répondre à ses adversaires. Il ne leur a fait, naturellement, aucune concession. Il a observé seulement que, dans son plan, les ouvrages des hérétiques n'étaient pas complètement exclus, puisqu'ils avaient souvent donné occasion aux auteurs orthodoxes de composer leurs propres ouvrages, et qu'il était impossible de parler de ceux-ci sans mentionner aussi ceux-là, mais qu'ils devaient occuper le second rang, non le premier. Bref — et j'ignore si c'est une concession — je ne vois qu'un seul changement consenti par M. Bardenhewer au titre de son livre. Le tome Ier portait le mot *Litteratur* imprimé avec deux *t;* le second ne le porte plus qu'imprimé avec un seul : *Geschichte der altkirchlichen Literatur*. Cette modification orthographique suffira-t-elle à contenter M. Krueger? — N'y comptons pas.

(1) *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, von Otto Bardenhewer, tom. II. Un vol. grand in-8 de xii-665 pp. Freiburg im Brisgau, Herder, 1903. 14 fr. 25.


Digitized by Google

Laissons ces coups d'épingles et venons au contenu du volume. Il embrasse la période qui va de la fin du IIe au début du IVe siècle, et se divise en deux parties qui traitent des écrivains grecs et latins, auxquelles se joint un appendice sur les écrits païens et juifs adoptés ou remaniés par les chrétiens. Plusieurs de ces derniers ouvrages, pour le dire immédiatement, sont plus anciens que la période indiquée—le livre d'Enoch et les Psaumes de Salomon par exemple —, mais l'auteur a voulu les réunir tous ensemble. La première partie, partagée en trois sections, parle successivement des auteurs alexandrins, syro-palestiniens et de l'Asie Mineure; la seconde s'occupe des africains, des romains et des autres occidentaux, avec un supplément sur les *Actes des Martyrs*. Le Dr Bardenhewer écarte comme à peu près sûrement apocryphes la Lettre de Théonas à Lucien, et celle des six évêques à Paul de Samosate lors des conciles d'Antioche de 264 à 269. Il n'admet pas non plus que la Lettre de Firmilien de Césarée à saint Cyprien ait été interpolée. En revanche, l'authenticité du *Symbole* de saint Grégoire le Thaumaturge lui semble presque certaine, aussi bien que l'attribution du *De mortibus persecutorum* à Lactance, mais non pas celle des *Tractatus Origenis*, découverts par Mgr Batiffol, à Novatien. Commodien n'est pas rangé parmi les Africains : on l'a mis à côté de Victorin de Pettau.

Inutile de louer l'ampleur d'information, l'ordonnance magistrale et la rédaction claire de cet ouvrage qui saisit sous tous leurs aspects les auteurs dont il traite. Ce serait répéter ce que j'ai déjà dit (1). Les indications bibliographiques, distribuées après chaque point de vue traité pour les grands auteurs, sont d'une particulière richesse et rendront les plus grands services. Je regrette seulement que M. Bardehenwer n'ait pas donné pour Origène, comme il l'a fait pour Tertullien, un tableau chronologique général de ses œuvres, autant du moins qu'on peut le reconstituer.

(1) Voir l'*Université catholique* du 15 juillet 1902.

Digitized by Google

II. C'est justement un volume d'Origène, le quatrième paru, que vient de publier en dernier lieu la commission des *Griechischen Christlichen Schriftsteller* de Berlin (1). Le volume, dû aux soins du Dr Erwin Preuschen, contient le texte suivi du *Commentaire sur saint Jean*, plus cent quarante fragments de ce même Commentaire, tels qu'on les trouve dans les *Chaînes*. Dans une Introduction de CVIII pages, l'éditeur fait d'abord une revue et une description minutieuse des manuscrits, en déterminant leur valeur respective ; puis il étudie les diverses particularités de temps, de lieu, de méthode se rapportant à son traité. Des huit manuscrits connus, le meilleur, et le plus ancien d'ailleurs, est incontestablement le *Monacensis 191*, du XIIe ou du XIIIe siècle, mais qui en reproduit un autre du Xe. Les matériaux fournis par les *Chaînes* sont peu utiles : là où nous pouvons comparer leur texte avec celui du Commentaire suivi, c'est-à-dire surtout pour les livres XXVIII et XXXII, nous constatons qu'elles l'ont reproduit fort négligemment. Ils ne sont pas néanmoins sans valeur puisque, en maints endroits, ils représentent seuls l'œuvre d'Origène, et en ont au moins conservé la pensée générale.

Le *Commentaire sur saint Jean* ne nous est pas, en effet, parvenu en entier. Des trente-deux livres ou tomes qu'il comprenait nous n'en possédons que neuf complets. Origène avait composé cet ouvrage à deux périodes de sa vie assez distantes l'une de l'autre. Les cinq premiers livres et une partie du sixième furent écrits à Alexandrie vers l'an 218-219 : c'était son premier essai exégétique. Ce travail commencé ne fut continué que quinze ans plus tard en Palestine, entre les années 233-237. Il ne fut d'ailleurs jamais achevé. Arrivé au chapitre XIII de l'apôtre, Origène fut sans doute distrait par d'autres soins ou désespéra de voir finir son commentaire. Il n'y a trace nulle part d'une suite donnée au livre XXXII.

L'édition de M. Preuschen est telle qu'on pouvait l'at-

(1) *Origenes' Johanneskommentar*, herausgegeben von Dr. Erwin PREUSCHEN. Un vol. gr. in-8 de CVIII-668 pp. Leipzig, Hinrich, 1903. 30 fr. 65.



tendre de ce savant, érudite, consciencieuse, admirablement documentée. A signaler dans l'*Introduction*, outre ce que j'ai déjà noté, quelques pages très intéressantes sur Héracléon, commentateur de saint Jean, qui modifient un peu l'idée que l'on se faisait jusqu'ici de cet hérétique. L'*Index*, de quatre-vingt-dix pages, est conçu suivant la méthode usitée dans les autres volumes de *Schriftsteller*, et ne sera pas d'une médiocre utilité pour les historiens du dogme chrétien ou du texte du Nouveau Testament.

III. J'ai déjà signalé ici le premier volume d'une collection patristique à l'usage des étudiants, entreprise par l'Université de Cambridge. Un second volume vient de paraître qui contient le *Discours catéchétique* de saint Grégoire de Nysse (1). Cet écrit est un des plus importants du grand évêque. Il le composa peu après l'an 383, ce semble, pour les catéchistes — d'où son nom — chargés d'instruire les catéchumènes ou les fidèles, et afin de leur présenter le modèle d'un exposé exact, solide, rationnel et toutefois pratique du christianisme. En quatre parties, qu'on distingue aisément, il y traite successivement de la Trinité, de la Création, de l'Incarnation et de la Rédemption, des Sacrements (baptême et eucharistie). L'ouvrage se rapproche ainsi par son thème des *Catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem, mais l'esprit en est plus scientifique. Saint Grégoire de Nysse était un disciple d'Origène, et l'on retrouve dans son livre (8, 26, 35) quelques-unes des opinions du grand alexandrin — celle de l'*apocatastasis* par exemple — qui ont même fait penser à quelques critiques qu'il avait été interpolé par des origénistes. Sur d'autres points au contraire, sur le sens et la portée de l'Incarnation, l'auteur suit saint Athanase ou même saint Irénée. Sa doctrine sur l'Eucharistie est remarquable et semble trahir en lui, à première vue du moins, un transsubstantiationiste décidé.

(1) *The catechetical oration of Gregory of Nyssa*, edited by James Herbert STRAWLEY. Un vol. de L-182 pp. Cambridge, University Press, 1903.


Digitized by Google

L'*Oratio catechetica*, appelée souvent *Grande Catechèse*, n'avait eu jusqu'ici qu'une seule édition un peu critique, celle de Krabinger de Münich, en 1838. L'édition de Cambridge, que nous signalons, a été préparée par M. J. H. Strawley, et est établie sur deux manuscrits principaux, le manuscrit additionnel 22.509 du British Museum, du xe ou xie siècle, et le manuscrit royal 16 D, I (xiiie siècle) de la même bibliothèque : mais l'éditeur en a collationné une vingtaine d'autres. Une introduction de cinquante pages, fort utile, nous renseigne d'abord sur l'origine, la date, l'histoire littéraire du *Discours catéchétique*, sur l'histoire de ses éditions, l'état de ses manuscrits, et sur la doctrine de saint Grégoire de Nysse. Puis vient le texte, découpé, et largement commenté et analysé dans les notes. Celles-ci ont été multipliées à cause de l'obscurité que présentent souvent le style et la pensée de l'auteur. Personne, certes, ne s'en plaindra, et elles n'ont pas d'ailleurs alourdi ce joli volume, qui se présente avec l'élégance caractéristique de tout ce qui sort des presses de la célèbre Université.

IV. Les *Etudes d'Histoire et de Théologie positive* de Mgr Batiffol sont trop connues de tous ceux qui s'occupent des origines chrétiennes, pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement. Le fait que l'auteur a dû en donner déjà une troisième édition (1) en dit plus que nous ne saurions faire. Des quatre études que contenait le livre : la Discipline de l'Arcane, — les Origines de la Pénitence, — la Hiérarchie primitive, — l'Agape, la seconde n'a reçu aucune retouche, la première seulement quelques corrections matérielles. Dans la troisième la discussion théologique qui la terminait a fait place à un *Excursus* sur le témoignage de saint Jérôme relatif à l'origine purement ecclésiastique de l'ordre épiscopal et à l'organisation primitive de l'Eglise d'Alexandre. Mgr Batiffol ne donne pas

(1) *Etudes d'Histoire et de Théologie positive*, par Pierre Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, 3e édition. Un vol. in-16 de viii-327 pp. Paris, Lecoffre, 1904. 3 fr. 50.


Digitized by Google

à la première partie du témoignage de saint Jérôme plus d'importance qu'il n'en mérite. Saint Jérôme a constaté, comme nous le constatons nous-mêmes, que dans le Nouveau Testament, épiscopes et presbytres semblent confondus : il en a conclu que, dans le principe, on ne connaissait que des prêtres et que l'épiscopat est sorti d'une loi ou d'une coutume de l'Eglise. Mais on peut aussi bien conclure — et c'est l'opinion de Mgr Batiffol — que, dans le principe, on ne connaissait, comme exerçant les fonctions liturgiques, que des évêques, et qu'une coutume postérieure a restreint l'épiscopat à un seul, en créant le presbytérat proprement dit. Il y a encore d'autres explications possibles, et ce n'est pas le lieu ici de les exposer. Quant au fait allégué par saint Jérôme, de l'élection, par le *presbyterium*, de l'évêque d'Alexandrie, il est confirmé dans sa substance par les témoignages de Sévère d'Antioche et d'Eutychius.

La quatrième étude, relative à l'Agape, a été, comme on sait, fortement discutée et attaquée par M. Ladeuze dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 1902 (pp. 339-359), et par M. Funk dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* de Louvain, du 15 janvier 1903. Aussi l'auteur l'a-t-il récrite à peu près en entier pour répondre à ses adversaires. M. Ladeuze croit voir l'Agape dans la description que la *Didachè* nous donne, chap. IX et X, des réunions liturgiques. Malgré les adhésions qu'il a recueillies, Mgr Batiffol continue à penser qu'il s'agit bien là de l'Eucharistie, et j'incline à croire qu'il a raison. Mais sa discussion du texte de Tertullien (*Apologetic.*, 39) contre Funk m'a moins satisfait. Le passage est, il faut l'avouer, difficile à expliquer dans un sens exclusif de l'agape; et Mgr Batiffol ne peut empêcher qu'un doute sérieux ne plane sur la légitimité de son interprétation, quand, après l'avoir lu, on revient aux objections de Funk et on serre de près le texte de Tertullien.

V. C'est un gros, très gros ouvrage que vient de publier M. Renz sur l'*Histoire du Concept du Sacrifice de la*

Digitized by Google

Messe (1). Le but de l'auteur, comme l'indique ce titre, est de nous exposer quelle idée on s'est faite, aux différents âges de l'Eglise, et on se fait encore de l'offrande eucharistique, quand et comment, et sous quelle forme, et dans quelles conditions on se l'est représentée ou comme un repas, ou comme un mémorial, ou comme un sacrifice. Le premier volume (le seul que nous ayons en mains) débute par une étude du sacrifice dans l'ancien Testament, et de l'idée que nous donne le Nouveau soit du sacrifice sanglant de Jésus-Christ, soit de sa représentation non sanglante dans l'Eucharistie (liv. I). Le livre II est consacré aux Pères avant et après le concile de Nicée, et aux liturgies occidentales et orientales — celles-ci moins complètement traitées. Le livre III présente le même travail pour le moyen âge. Ici se termine le tome I. Le deuxième volume, dont le premier contient la table, doit s'occuper du concile de Trente et de ses définitions, et des temps qui l'ont suivi jusqu'à nos jours.

C'est, comme on le voit, une histoire complète du dogme du sacrifice eucharistique qu'a voulu écrire M. Renz. On peut dire qu'en général il y a réussi. On trouve sans doute çà et là quelques documents qui lui ont échappé — l'*Euchologe de Sérapion* par exemple, ou le *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne ne lui est qu'imparfaitement connue, et il a une tendance, en théologien qu'il est, à forcer quelque peu le sens des textes; mais l'essentiel, et plus que l'essentiel se trouve dans son livre: l'ordre qu'il suit est aisé à saisir, et le style lui-même, bien qu'un peu diffus, ne manque pas de clarté.

Ce qui est peut-être plus défectueux dans son ouvrage et qui le rend d'un usage peu commode est l'absence de notes reproduisant l'original des textes, toujours cités en traduction allemande, et l'absence, pour ces citations mêmes, de

(1) *Die Geschichte des Messopfer-Begriffs, oder Der alte Glaube unde die neuen Theorien über das Wesen des unblutigen Opfers*, von Dr Franz Ser. Renz, I, Altertum und Mittelalter. Un vol. gr. in-8° de xii-816 pp. Freising, chez l'auteur ou chez P. Datterer, 1901.


Digitized by Google

caractères italiques permettant de les retrouver rapidement. Dans ces immenses pages, où les paragraphes sont rares, c'est à peine si deux microscopiques guillemets nous avertissent que ce n'est plus l'auteur qui parle. Or, nous vivons en un temps où l'on ne se fie plus qu'aux documents; et donc il est nécessaire, dans un ouvrage qui veut être complet, de citer dans leur langue native au moins les passages topiques des autorités invoquées.

VI. Sous le titre d'*Introduction à l'Etude du Gnosticisme au IIe et au IIIe siècle,* M. E. de Faye vient de réunir plusieurs articles publiés dans les tomes XLV et XLVI de la *Revue de l'Histoire des Religions,* et formant une suite rigoureuse (1). La table de cet ouvrage, trop peu détaillée, ne donne qu'une idée imparfaite de ce qu'il contient. Le voici. M. E. de Faye se propose de déterminer: 1° les sources à consulter; 2° la méthode à suivre dans l'étude du Gnosticisme, et 3° en faisant l'application de ces principes au Valentinianisme, de montrer, par cet exemple, comment on peut reconstituer, d'une façon vraisemblable et vivante, l'histoire des différentes sectes.

La première question amène l'auteur à résumer l'histoire même de la critique des sources, et à apprécier sur ce sujet les travaux de Lipsius, Harnack, Hilgenfeld, Staehelin, C. Schmidt, Kunze. Pour connaître le Gnosticisme, la meilleure autorité à consulter évidemment est ce qui nous reste de la littérature gnostique elle-même. Ce reste est peu de chose, et la *Pistis Sophia*, non plus que les papyrus de Bruce, n'ont pas l'antiquité qu'on leur supposait d'abord. Les fragments, il est vrai, sont nombreux, mais ce ne sont que des lambeaux. M. de Faye en fait cependant, et avec raison, grand état. S'ils ne permettent pas toujours de reconstituer le système entier, ou s'ils ne permettent pas, à mon sens, d'apercevoir aussi nettement qu'il la décrit, toute la physionomie intellectuelle et

(1) *Introduction à l'Etude du Gnosticisme au IIe et au IIIe siècle,* par Eugène de Faye. Un vol. grand in-8°, de VIII-147 pp. Paris, Leroux, 1903.

Digitized by Google

morale de leurs auteurs, ils donnent cependant une orientation pour apprécier plus justement leurs tendances. — Après les écrits gnostiques viennent, comme sources, les écrits des héréséologues chrétiens. Les efforts de M. Harnack pour retrouver et rétablir le traité de saint Justin n'ont pas abouti : c'est un espoir auquel, pour le moment, il faut renoncer. Les chapitres 1, 22-27 de l'*Adversus hæreses* de saint Irénée ont puisé à une source plus ancienne : c'est tout ce qu'on en peut dire : cette source n'est pas saint Justin. — Après cela vient le *Syntagma* de saint Hippolyte, que M. de Faye pense avoir été composé d'après des renseignements *oraux* de saint Irénée, antérieurs à son *Adversus hæreses*. Ce *Syntagma* est perdu, mais la thèse de Lipsius que cet écrit a été reproduit par le Pseudo-Tertullien, Philastrius et saint Epiphane est solide : M. Kunze ne l'a pas ébranlée : il l'a plutôt fortifiée. — Puis vient le Traité de saint Irénée où a puisé saint Hippolyte pour ses *Philosophoumena*. Quant aux documents gnostiques secrets que ce dernier ouvrage analyse, on sait que M. Staehelin les a rejetés comme une mystification dont saint Hippolyte aurait été l'objet. M. de Faye ne va pas si loin : il regarde ces documents comme authentiques, mais comme remontant seulement au début du IIIe ou à la fin du IIe siècle ; ils représentent au fond une même doctrine, sur laquelle ont brodé des écoles différentes.

Voilà nos sources. La méthode qu'il faut appliquer à leur utilisation est la méthode historique et critique rigoureuse. Penser que le Gnosticisme a dû évoluer, que les témoignages extérieurs par conséquent ne nous renseignent sur lui que pour le moment où ils ont été écrits ; faire la part des préjugés et de l'hostilité ; se garder de prendre la Gnose comme un bloc homogène, alors qu'on y trouve les tendances et les doctrines les plus différentes : traiter chaque système et chaque représentant d'école en lui-même ; écarter les généralisations hâtives.

Ceci posé, M. de Faye, pour nous fournir un exemple, fait l'application de cette méthode à Valentin, à Ptolémée, à Héracléon, à Epiphane et à Carpocrate, et émet quelques

Digitized by Google

vues générales sur l'évolution des sectes gnostiques. On me permettra de ne pas entrer davantage dans le détail. Tout ce qu'il dit est juste, un peu plus précis parfois, je le crains, que ne l'indiquent les documents, mais enfin vraisemblable et ingénieux.

En somme excellent travail. Pourquoi faut-il que çà et là perce la mauvaise humeur de l'écrivain contre la tradition ecclésiastique ? Ces injustes auteurs, Irénée, Hippolyte, saint Epiphane ont calomnié ces aimables gnostiques : ceux-ci n'étaient pas si noirs, si nous en croyons leurs propres écrits. Tout doux ! Ne soyons pas injustes à notre tour ; car ces écrits, ce sont précisément ces terribles orthodoxes qui nous les ont transmis, et qui nous ont fourni — les bonnes âmes — le moyen de les contrôler et de les corriger eux-mêmes. N'est-ce pas cet intransigeant d'Epiphane qui nous a conservé la perle de la littérature gnostique, la *Lettre de Ptolémée à Flora?*

VII. Voici maintenant un livre dont je n'hésite pas à dire qu'il fera époque, moins peut-être par l'érudition dont il témoigne, que parce qu'il est, sur la matière qu'il traite, le premier ouvrage écrit peut-être en aucune langue, et qu'il inaugure la série des publications très sérieuses que l'étude de la théologie historique ne manquera pas de produire chez nous d'ici peu — surtout si la Providence nous ménage quelque paix. En disant cela, je ne prétends pas que rien n'ait été fait ni écrit jusqu'ici. M. Turmel lui-même est assez connu par ses articles parus dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses* et ailleurs. Mais le volume complet, massif, définitif, nous ne l'avions pas sur ces questions, et il nous le donne le premier.

C'est une *Histoire de la Théologie positive* (1). Ce titre, si on le comprend bien, dit tout le contenu de l'ouvrage. La théologie positive, en effet, est cette science qui étaie les dogmes chrétiens, non sur des raisonnements spécu-

(1) *Histoire de la Théologie positive depuis l'origine jusqu'au Concile de Trente*, par Joseph TURMEL. Un vol. in-8° de XXVIII-511 pp. Paris, Beauchesne, 1904.

Digitized by Google

latifs, mais sur les données et les textes précis de l'Ecriture et de la Tradition (Pères, Conciles, etc.). L'*Histoire de la Théologie positive* devra donc nous dire quel usage ont fait les écrivains ecclésiastiques dans la suite des temps, et depuis les apôtres jusqu'à nos jours, de ces deux genres d'autorités. Elle signalera les textes cités, en indiquera les sources, en notera l'interprétation, bref, marquera la place qu'ont occupée, dans les préoccupations des théologiens, la Bible et les écrits des auteurs qui les avaient précédés.

On voit assez par ce simple énoncé l'énorme dépouillement de textes que suppose ce travail, et les précautions qu'il exige pour n'être pas indéfini et monotone. Car les mêmes textes, — est-il besoin de le dire ? — reviennent constamment pour les mêmes thèses, et les successeurs ne se sont pas fait faute de copier leurs devanciers. Il y a un moment où la démonstration est achevée, et où on se contente de la reproduire. Il faut donc savoir s'arrêter à temps, et indiquer le point à partir duquel la preuve scripturaire et traditionnelle n'avance plus.

C'est ce double travail de dépouillement et de discernement critique que M. Turmel a mené jusqu'au concile de Trente. Afin de permettre au lecteur de mieux suivre le développement de chaque branche de son sujet, il les a traitées séparément. Le livre premier, qui comprend l'histoire de la théologie positive depuis les origines jusqu'à Charlemagne, se divise en deux parties. La première envisage uniquement les textes scripturaires dont elle mentionne l'emploi et l'interprétation dans la démonstration des différents dogmes : Mission divine du Christ, Unité de Dieu, Christologie (divinité du Christ, incarnation, rédemption), le Saint-Esprit, la Mariologie, etc. La seconde reprend le même examen pour les textes de la Tradition et des Pères. Puis le deuxième livre s'occupe de la période qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'au concile de Trente, mais est conçu d'ailleurs sur le même plan et d'après les mêmes divisions. Il est donc possible pour le lecteur, en quête de renseignements de ce genre, de savoir

Digitized by Google

quels textes, à un moment précis, ont été allégués pour soutenir telle ou telle doctrine. L'exposé est clair, et nulle confusion n'est possible.

Combien une pareille étude est instructive, il n'est pas besoin de le dire. On y assiste au travail de la pensée chrétienne et théologique pour dégager des données et des textes primitifs l'expression de sa foi. On s'y trouve en présence d'une activité intellectuelle intense : et peut-être accusera-t-on un peu moins nos grands scolastiques d'avoir établi uniquement le dogme sur une philosophie raisonneuse, quand on verra les efforts qu'ils ont faits pour donner à leurs affirmations des bases positives.

Le livre de M. Turmel paraît complet autant qu'on peut l'être en pareille matière et dans un seul volume. Les citations textuelles y sont nombreuses et bien choisies. Malgré la quantité énorme des éléments que l'auteur a mis en œuvre, son style est resté limpide et bien français.

J. Tixeront.

Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

L'Avenir du Christianisme. — Introduction. — *La Vie et la Pensée chrétiennes dans le Passé*, par M. Albert DUFOURCQ, professeur à l'Université de Bordeaux. — In-8°, IX-779 pp. Paris, Bloud. **6** fr.

L'auteur du présent volume prépare un important travail sur les origines de la chrétienté de *demain ;* il y prélude aujourd'hui en jetant un regard d'ensemble sur l'histoire de la chrétienté d'*hier*. Il présente, en un tableau d'une saisissante clarté, le développement d'Israël, l'ancien et le nouveau, à travers quarante siècles d'histoire, depuis la vocation d'Abraham jusqu'aux révolutions politique, économique, intellectuelle, scientifique, qui ont marqué la fin du XVIIIe siècle. C'est une synthèse de l'évolution religieuse, intellectuelle et morale de l'humanité, faite du point de vue chrétien, et conduite avec cette rigoureuse méthode critique qui est habituelle à l'auteur.

C'est en définitive une histoire du christianisme, ou plutôt une histoire de la religion qui nous est racontée ici dans ses faits les plus caractéristiques, ceux qui ont été les facteurs les plus puissants du développement religieux, et un rapide regard jeté sur la table des matières montre que l'auteur a été très habile dans son choix. Après une introduction, où il étudie les origines humaines, le judaïsme et le paganisme, il traite dans un premier livre ce qu'il appelle l'époque messianique, c'est-à-dire du IIIe siècle avant au IIIe siècle après Jésus-Christ, l'espérance messianique et sa réalisation dans Jésus et l'Eglise chrétienne. L'époque méditerranéenne va du IIIe au XIe siècle après Jésus-

Digitized by Google

Christ : Vie et pensée chrétienne durant la période romaine, le christianisme, les Byzantins et les Barbares, la période franque, tels sont les titres des sujets traités. Dans l'époque occidentale il est parlé de la féodalité en regard du christianisme, de la guerre à l'Eglise sous ses diverses formes, puis de la période monarchique et de la vie et de la pensée chrétienne pendant cette période.

C'est, on le voit, un vaste ensemble qu'a déroulé l'auteur et l'on doit reconnaître qu'en général il n'a pas été inférieur à la tâche qu'il s'était imposée. Il n'a pas d'ailleurs considéré séparément le développement religieux, le développement social, le développement philosophique, le développement scientifique, le développement littéraire, le développement artistique; il a tenté d'envisager solidairement l'œuvre totale de quelques générations successives, afin de reconstituer la physionomie de la vie qu'elles ont réellement vécue.

A la fin de sa préface, M. Dufourcq invite le lecteur à lui signaler les rectifications qu'il y aurait lieu de faire à son exposé. Pour répondre à son désir, nous lui signalerons les suivantes. Et d'abord, quelques observations générales. Cet exposé commence aux origines les plus lointaines de l'humanité, se poursuit à travers des siècles où les documents sont peu abondants, souvent d'une autorité historique douteuse et la plupart du temps, difficiles à interpréter. La tâche de l'historien n'est donc pas facile, et la prudence est une des qualités dont il doit faire le plus souvent usage. Que d'événements ne doivent être présentés que sous bénéfice d'inventaire ! Que de propositions doivent être énoncées avec restrictions ! Or, M. Dufourcq affirme presque toujours. Nous ne lui contestons pas le droit d'exposer et d'expliquer les faits, comme il les conçoit, mais a-t-il celui de présenter ses propres vues comme l'expression de la vérité historique? On reproche à certains écrivains de trop multiplier les peut-être, d'être trop prudents, c'est peut-être un défaut, mais encore ne faudrait-il pas tomber dans l'excès contraire. Citons un exemple pour qu'on ne nous accuse pas d'avoir fait une observation injustifiée.

P. 26, M. Dufourcq trace l'histoire de la composition des livres historiques de la Bible : « Au début du IXe siècle, dit-il, un écrivain judéen résume les annales de l'humanité depuis Adam en utilisant le *Iasar*... Au début du VIIIe siècle, un écrivain éphraïmite raconte l'histoire d'Abraham d'un point de vue

Digitized by Google

plus spiritualiste en puisant au livre des guerres de Jahvé... Dans le courant du VII[e] siècle, les représentants de la tradition mosaïque achèvent leur œuvre de défense et de salut : au début du siècle, c'est l'édition judéenne de l'histoire sainte... bientôt au temps de Josias, un autre rédacteur la combine avec l'histoire éphraïmite, et peu après, en 621, un nouvel interprète de la tradition adapte les principes mosaïques consignés dans le Décalogue et dans le livre de l'Alliance aux besoins actuels de la communauté israélite (*Deutéronome*). » Nous ne demandons pas à M. Dufourcq de nous donner les preuves de sa construction, qui n'est pas à lui d'ailleurs — nous ne voulons pas l'impossible — nous le prions seulement d'ajouter que c'est de cette façon qu'il conçoit les choses, mais que d'autres les ont vues tout autrement.

M. Dufourcq nous avertit (p. IX) qu'il ne donnera pas l'indication des passages qu'il a empruntés à des savants contemporains; peut-être a-t-il agi ainsi pour ne pas mettre en garde le lecteur que certains noms propres effarouchent; malgré cela, nous aurions mieux aimé qu'il eût rendu à chacun son bien, c'eût été plus régulier; mais pourquoi ne pas citer les références des textes mis entre parenthèses : cf. pp. 29, 63, 85, 87, 88, 91, 92, 93, 94, 96-100, etc... Aucun des textes évangéliques ou presque aucun n'a sa référence. C'est une méthode, mais nous nous permettons de la trouver défectueuse. Il y a dans le livre un très grand nombre de textes traduits, et quelques-uns le sont assez défectueusement : ex. *Marc*, VII, 19, etc. De temps en temps, dans un texte qu'on peut croire littéral, puisqu'il est entre parenthèses, M. Dufourcq ajoute des paraphrases : p. 88, « Tu enfanteras un fils, dit l'ange à Marie, tu le nommeras Jésus, *le Seigneur sauvé.* » Il y a probablement une faute d'impression dans la citation suivante, p. 89 : « Voici la servante du Seigneur. Qu'il m'arrive suivant *sa* parole. » Il serait possible de relever encore d'autres gonflements des textes.

Et maintenant, quelques critiques de détail pour montrer à l'auteur avec quel soin nous avons lu son livre. P. 3, 4, il paraît croire que c'est le fruit de l'arbre de vie qui avait été interdit à Adam et que c'est de celui-ci que nos premiers parents ont mangé. Or, la défense avait été portée (*Genèse*, II, 17) contre le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, et c'est de ce fruit qu'Adam et Eve ont mangé. La réponse d'Eve au serpent, III, 4, le prouve; celle que M. Dufourcq lui prête

Digitized by Google

est imaginaire. — Est-il exact, p. 5, d'affirmer que Sem, Cham et Japhet sont les ancêtres des trois races qui constituent l'humanité ? — Sur quoi s'appuie-t-on, p. 14, pour dire que les Hébreux, établis en Egypte, regagnèrent peu à peu la terre de Chanaan, au cours des xvie-xve siècles ? Sur ce que les rois égyptiens du temps citent les Jacobel et les Josephel parmi les tribus de Palestine. Est-ce suffisant ? — P. 92 : « La descente de l'Esprit de Dieu manifestait extérieurement la mission divine de Jésus de Nazareth », ceci est exact ; ce qui l'est moins c'est d'ajouter : « Elle le consacrait comme le Messie, comme l'oint du Seigneur, comme le Christ ? » Pourquoi ces trois synonymes ? Jésus ne fut-il Messie qu'après son baptême ? On l'a dit ; on a même dit qu'il ne le fut ou qu'il ne devait l'être qu'après sa résurrection. — P. 96 : « Jésus choisit douze envoyés, douze apôtres, un par tribu d'Israël. » Veut-on dire que chaque tribu a fourni un représentant ? « Ce sont de rudes montagnards, parlant comme leur maître, ce dialecte moitié syriaque, moitié hébreu, qui s'appelle l'araméen. » Les pêcheurs du lac de Tibériade, des montagnards ! La langue parlée par Notre-Seigneur et ses Apôtres était une branche de l'araméen, au même titre que le syriaque ; elle était la sœur de celle-ci et non sa fille. — Pourquoi, p. 98, dans la prière dominicale, qui est citée en entier, a-t-on retranché : comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, qui se trouve dans les deux textes du *Pater* ? Est-ce que « notre pain *en suffisance* » traduit exactement le grec ἐπιούσιον ? — P. 135 : « Matthieu rédigea en araméen *les dits du Seigneur* » ; ceci est exact, mais où est la preuve de ce qui suit ? « Evangile tout en maximes, en paraboles, en discours, qui commence à la prédication de Jean-Baptiste et à la tentation de Satan pour se terminer à la Passion. » — M. Dufourcq a tenté d'expliquer la formation des Synoptiques ; nous avons le regret de lui dire que son système ne répond pas à la réalité des faits constatés.

Nous nous arrêtons pour ne pas fatiguer le lecteur. Nous espérons que l'auteur ne méconnaîtra pas nos intentions et qu'il ne croira pas que nous avons voulu déprécier son travail. Nous en reconnaissons toute la valeur et nous en recommandons la lecture à ceux qui aiment les vastes synthèses et les grands aperçus ; ils seront satisfaits et remercieront M. Dufourcq d'avoir si bien su grouper une masse énorme de faits dans un tableau d'ensemble aussi cohérent. E. Jacquier.

Digitized by Google

A short History of the Hebrews to the roman Period, by R. L. Ottley, with 7 maps. — In-12, vi-324 pp. Cambridge, At the University Press, 1901. **6 fr. 25.**

Ceux qui veulent étudier les livres de l'Ancien Testament ont à leur disposition de nombreux ouvrages, où ils trouvent relevé tout ce que, d'après la critique moderne, on ne peut tenir comme historique ; ils sont bien moins fournis de livres, où est relaté ce que cette même critique, pourvu qu'elle ne soit pas trop avancée, regarde comme historique. C'est un travail de ce dernier genre que nous offre M. Ottley. Cependant il ne commence pas son livre au début de l'histoire d'Israël ; il a jugé nécessaire, pour être complet, de nous dire ce qu'il pense sur les premiers récits de la Genèse.

Il les tient pour légendaires et reproduisant les explications que se donnèrent les premiers hommes des phénomènes qui les frappaient, phénomènes physiques ou moraux. Ce sont des extraits de l'ancien folk-lore de la race sémitique sur l'origine des diverses races de l'humanité. « Le folk-lore hébreu diffère cependant de celui des nations païennes par sa tenue rationnelle, sa sobriété et son indépendance de tout élément immoral ou irreligieux. »

Les récits de l'âge patriarcal sont d'allure plutôt épique qu'historique, dans le sens moderne du terme. Sous la forme d'incidents personnels ou de famille sont décrits des épisodes dè la vie des tribus térachites ou chananéennes. Ce n'est pas à dire qu'il faut rejeter comme non historique tout ce qui nous est raconté ; loin de là, mais il faut en dégager ce qui en a été le noyau. Les découvertes archéologiques tendent de plus en plus à éclairer ces temps primitifs et si elles ne confirment pas, pour le moment, l'histoire personnelle des patriarches, elles démontrent que la Bible les a placés dans un milieu que nous pouvons maintenant faire revivre.

M. Ottley nous raconte ensuite l'histoire du peuple d'Israël depuis la sortie d'Egypte jusqu'à Hérode le Grand. C'est la partie la plus remarquable de son travail. Le récit est clair, rapide et suffisamment complet ; il s'appuie sur une saine interprétation des textes, dont une critique modérée est la règle. Le seul regret qu'on doive exprimer, c'est qu'on ne voit pas assez le développement religieux du peuple d'Israël, la préparation, l'expansion et l'aboutissement de l'espérance messianique. En définitive, l'histoire d'Israël ne nous intéresse qu'à ce point de vue ; en

Digitized by Google

dehors de l'idée religieuse, qu'il a su conserver, le peuple juif n'a joué qu'un rôle insignifiant dans l'histoire du monde.

Nous recommandons volontiers l'ouvrage de M. Ottley à ceux qui voudront connaître comment l'école critique modérée reconstruit actuellement l'histoire d'Israël.

E. J.

Païens, par Antonin Eymieu. — In-12, 360 pp. Lyon-Paris, E. Vitte, 1904. **3** fr.

Visions d'Espoir, du même. — In-12, 309 pp. Lyon-Paris, E. Vitte, 1904. **3** fr.

Ces deux volumes renferment des conférences vieilles, nous dit l'auteur, de trois ans, mais néanmoins très actuelles, car les circonstances n'ont guère changé depuis ce minime laps de temps; encore aujourd'hui on veut nous ramener au paganisme et encore aujourd'hui, et même, dirons-nous, plus qu'auparavant, nous avons besoin qu'on fasse luire à nos yeux quelques rayons d'espoir.

Dans *Païens*, l'abbé Eymieu esquisse à grands traits la société romaine au temps des empereurs et prouve que la caractéristique de cette société fut l'écrasement du faible par le fort : l'Etat absorbe l'individu, l'homme annihile la femme, le riche pèse sur le pauvre, et tous sont à plat ventre devant la Majesté de l'Empereur, proclamé dieu, de son vivant même. Et la cause de cette décadence morale d'un peuple autrefois vivant et énergique, c'est le vice charnel, qui a gangrené le corps social jusqu'aux moelles, vice dont il faut chercher l'origine dans l'affaiblissement de l'idée religieuse.

Or, cette société dégradée, vicieuse et irréligieuse, est le vivant portrait de la nôtre, telle que l'a faite un siècle d'irréligion et de libertinage. Le résultat est que notre civilisation sombre dans le marasme, la tristesse, la crédulité imbécile. Le remède sera le retour à la foi de nos pères, car nos cœurs ont besoin de croire et d'espérer. Trois espoirs luisent à nos yeux : le Christianisme, le Chrétien, le Christ.

Visions d'Espoir est le développement de cette dernière conférence. Si nous étudions l'histoire du XIX[e] siècle, nous devons constater que, malgré les tristesses de l'heure présente et nonobstant les angoisses que semblent nous préparer les jours prochains, l'Eglise catholique est plus triomphante aujourd'hui

Digitized by Google

qu'elle ne l'a été au début ou au courant du siècle dernier. Les puissants de la terre ont voulu l'abattre; ils ont employé à cette œuvre toutes les forces dont ils disposaient, et certes ils avaient triomphé dans toutes leurs entreprises, les Napoléon, les Bismarck, et cependant ils ont été vaincus, et l'histoire a enregistré le néant de leurs efforts. L'Eglise catholique est plus vivante que jamais. Le Pape, son chef, est aujourd'hui, même pour nos frères séparés, la plus haute autorité morale qui soit. Les entraves, qui liaient les catholiques anglais et irlandais, sont brisées désormais. La protestante Allemagne a renié les lois de mai ; le Kulturkampf a vécu, et celui qui actuellement voyage dans le pays est étonné de constater que l'autorité civile traite sur le même pied le catholicisme et le protestantisme. Il n'est pas impossible de prévoir que ce dernier, se dissolvant tous les jours sous l'action de la critique, le catholicisme ne soit à un moment donné la seule base solide de la société. Partout, en un mot, on peut constater des « souffles de liberté ». A dire vrai, ces souffles paraissent bien faibles chez nous.

Si maintenant nous regardons plus haut et si nous étudions l'état des esprits par rapport à la doctrine, à la morale et à l'action sociale de l'Eglise, nous constatons encore là des progrès et des bénéfices à notre actif présent. Nous ne sommes plus au temps du rationalisme imbécile de Voltaire ; la religion catholique possède une armée de défenseurs vigoureux, qui osent regarder en face leurs adversaires ; la morale chrétienne a échappé aux étreintes du jansénisme et l'Eglise est devenue une puissance avec laquelle il faut compter et qui est l'espoir de l'avenir. En face de ces résultats, qui sont des faits, pourquoi ne pas espérer ?

Cette rapide analyse ne donnera qu'une faible idée de ces conférences, très riches de faits et de pensées admirablement présentées. La tenue générale du discours est excellente, et le style brillant et imagé séduit le lecteur sans que, cependant, l'éclat de la forme nuise jamais à la solidité du fond. L'auteur a condensé dans ces pages une masse énorme de faits et de renseignements, qui concourent à former un tableau, où tout est en valeur et bien à sa place. Il a d'ailleurs été discret et a su faire un choix dans la documentation considérable, qu'il avait réunie pour son travail. Ici pourtant, faisons une observation : il cite en notes un certain nombre d'ouvrages, qui lui ont

Digitized by Google

fourni des renseignements ; il en est quelques-uns de bien vieillis et d'une autorité scientifique assez douteuse. Cette observation n'atteint en rien la valeur de ces conférences où l'auteur a eu le talent de renouveler un sujet déjà bien rebattu ; c'est quelque chose de n'y avoir pas été banal. Nous sommes persuadé que quiconque les lira sera charmé et instruit. Peut-être aussi partagera-t-il les espérances de l'auteur, lequel d'ailleurs ne les tient pas encore pour très sûres, puisque, pour lui, ce ne sont que des visions. E. JACQUIER.

Bossuet : Lettres de Direction, éditées par Moïse CAGNAC, préface de M. Félix KLEIN. — Un vol. in-12 de VIII-313 pp. Paris, Poussielgue, 1904. **3** fr. **50.**

Ce volume est le second d'une collection des « Directeurs de conscience » entreprise par M. M. Cagnac. Le Bossuet qui s'y montre n'est plus le grand orateur, le grand controversiste ou le grand historien, c'est, dit M. Klein, « le Bossuet qui n'est que lui-même, et, certes, il nous suffit » : c'est le prêtre de Jésus-Christ zélé, intérieur, se rapetissant à la taille des personnes qu'il conduit, et mettant tout son génie et tout son cœur à les éclairer, à les encourager, à les consoler. Car Bossuet, dans les lettres qui nous sont données, paraît tout cela. Il avait du directeur les qualités maîtresses, le bon sens, les vues profondes, la lenteur prudente ; mais il en possédait aussi les vertus, la piété solide, le détachement, la patience, et ce désintéressement qui fait sacrifier son temps et ses plus chères occupations aux âmes, à une seule âme qui a besoin de lumière et de force.

M. Cagnac a mis en tête de son volume une étude sur la direction de Bossuet qui, pour n'être qu'un aperçu, n'en est pas moins fort travaillée et très intéressante. Le reste de l'ouvrage comprend une grande partie des Lettres à sœur Cornuau et à Mme d'Albert de Luynes, les deux principales correspondantes du prélat, et une trentaine d'autres à diverses personnes. L'éditeur ne s'est pas préoccupé d'en donner, d'après les manuscrits, une édition critique : la sienne reproduit simplement celle de Déforis. Voulant, avant tout, faire œuvre utile et de vulgarisation, il a pensé qu'il nous suffisait d'être assurés de n'avoir dans sa collection rien que d'authentique. Je ne l'en blâmerai pas, puisque c'était le moyen de mettre à la portée de plus d'âmes de bonne volonté les fortes instructions et les sages conseils de son auteur. J. TIXERONT.

Digitized by Google

La Réforme intellectuelle du Clergé et la Liberté d'Enseignement, par P. Saintyves. — Un vol. in-12 de 341 pp. Paris, Nourry, 1904. **3** fr. **50**.

L'auteur de ce livre se donne modestement comme un « *solitaire* qui a voué à la philosophie et à la science le meilleur de ses loisirs ». *Solitaire!* on l'aurait peut-être deviné à l'ignorance des faits et à l'incompétence qu'il trahit vis-à-vis des problèmes qu'il expose. Depuis quelques années, la question des études ecclésiastiques est à l'ordre du jour. Les hommes du métier, qui savent combien elle est complexe, travaillent à la résoudre, et y ont déjà — quoi qu'en pense notre solitaire — quelque peu avancé. Mais M. Saintyves trouve la marche trop lente, et il propose, pour trancher les difficultés, un moyen tout neuf, absolument infaillible : l'intervention de l'Etat. Que l'Etat réglemente la formation intellectuelle des clercs, les études des petits et des grands séminaires ; qu'il trace les programmes, choisisse les professeurs, surveille l'enseignement, etc., et du coup vous verrez éclore des Augustin et des Bossuet : ce n'est pas plus malin que cela.

Voilà le fond du livre. On y trouve d'ailleurs tous les petits potins et toutes les rengaines qui traînent depuis quelque temps dans les écrits des plumitifs en quête de publicité rémunératrice. Rien de nouveau à ce point de vue : M. Saintyves vient trop tard.

Mais, et c'est ce qui me fait croire pourtant que l'auteur n'est probablement pas l'idéologue inconscient et naïf que j'avais pensé d'abord, et que certains traits semblaient indiquer, derrière l'idéologue, il semble qu'il y ait un transfuge. Et ce ne sont pas les multiples protestations d'amour de la liberté dont est semé le livre qui pourraient persuader le contraire. Nous sommes à une époque où, quand certaines gens vous parlent de liberté, on cherche instinctivement quelle est celle qu'ils se proposent de détruire. Ici, il y en a plusieurs.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

Histoire de la Charité, par M. Léon Lallemand. — T. I et II. In-8°. Paris, A. Picard, 1902 et 1903.

Un homme de savoir et de talent, doué de cette longue patience qui, s'il en fallait croire Buffon, ne serait autre chose que le génie, M. Léon Lallemand, correspondant de l'Institut de France et associé ou membre correspondant de nombreuses académies étrangères, expose dans l'avant-propos de l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre, qu'en 1871, membre de l'administration générale de l'assistance publique, il concevait le projet « d'étudier méthodiquement les graves problèmes sociaux avec lesquels ses fonctions administratives le mettaient aux prises, afin de pouvoir défendre un jour, par la plume, la cause sacrée des pauvres ». Consulté par lui sur un dessein encore dépourvu de précision, M. Léon Gautier, le savant professeur à l'école des Chartes, lui dit : « Il nous manque une *histoire de la charité*. Vous êtes jeune ; que cette œuvre devienne le but de vos travaux. » M. Lallemand résolut de suivre le conseil du maître, et il s'appliqua, dès lors, à réunir les matériaux de l'édifice qu'il méditait de construire. Les nombreux mémoires qu'il a, dans la suite, présentés à diverses académies ou les ouvrages plus étendus qui sont sortis de sa plume, par exemple son *Histoire des Enfants abandonnés et délaissés*, travail couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, n'ont été que des chapitres destinés à prendre place, sous une forme plus condensée peut-être, dans le livre qui faisait l'objet de ses constantes préoccupations.

Quant à ce livre lui-même et au plan que l'auteur s'est assigné, cinq périodes ont paru revêtir, dans l'histoire de la bienfaisance, des caractères nettement distinctifs et réclamer, chacune, une étude spéciale. M. Lallemand a rencontré d'abord les civilisations aujourd'hui disparues ou l'antiquité jusqu'à Constantin. Viennent ensuite la période comprenant les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, la période commençant à la dissolution de l'empire de Charlemagne pour finir au xvie siècle, la période qui comprend les deux siècles suivants, et enfin la période contemporaine qui réclame l'étude importante du mou-

Digitized by Google

vement charitable pendant le XIXe siècle. A chacune de ces époques correspondra un volume distinct dans lequel l'auteur a l'intention de résumer, dit-il, d'une manière aussi claire que possible, ce qui a été accompli, au cours de la période, en faveur des petits et des déshérités. Des cinq volumes ainsi projetés, le premier a paru en 1902, le second en 1903.

Il serait fort intéressant, mais il ne nous est pas permis de suivre l'auteur dans son voyage d'exploration à travers l'ancien monde et à travers le monde chrétien à ses premiers âges. A peine pouvons-nous signaler quelques-uns des points les plus saillants. Les mesures destinées, dans la législation mosaïque, à prévenir l'accroissement de la misère, les prescriptions charitables qu'elle contient et leur application plus ou moins parfaite, retiendront et captiveront l'attention du lecteur. Passant ensuite des Hébreux aux Egyptiens, il constatera que ce peuple, admiré à certains égards par Bossuet, avait conservé un fonds précieux des révélations primitivement faites par Dieu à l'humanité, que sa morale était empreinte d'idées généreuses, et que, chez lui, les obligations qu'imposent la richesse et le pouvoir n'étaient pas méconnues.

Le sentiment charitable trouve peu de satisfaction à considérer les Assyriens et les Babyloniens, quoique ces peuples aient su respecter la personnalité humaine dans l'esclave et pratiquer l'hospitalité.

Les pauvres, les petits et les faibles ne sont pas délaissés dans la Grèce antique, mais trop souvent, chez ce peuple, des manœuvres politiques s'exercent sous l'apparence de mesures de bienfaisance. Seuls, d'ailleurs, les citoyens ont le droit de bénéficier de ces mesures.

Il en est de même à Rome. Il est facile, sans doute, de signaler dans les auteurs latins l'expression de sentiments nobles et généreux. Cicéron a, paraît-il, prononcé le premier, chez les païens, le mot de charité. Mais tout cela était affaire de théorie spéculative, et il reste vrai, comme l'a observé Naudet, que lorsqu'il arrête quelque mesure en faveur des malheureux, le Sénat ne se détermine jamais par un sentiment de compassion ou de générosité, qu'il n'obéit qu'à un calcul d'intérêt ou au sentiment de la peur ; il reste vrai, suivant l'observation du Dr Briau, que le peuple qui a fait périr, pour son plaisir, des milliers de créatures humaines dans d'atroces spectacles, ne pouvait avoir le sentiment de la vraie philanthropie bien développé.

Digitized by Google

Observant que, dans le monde antique, l'instinct charitable s'était affaibli, peu à peu, à travers les âges, M. Lallemaud tire cette conclusion digne d'être méditée : « L'amour envers ceux qui souffrent est déposé dans le cœur de l'homme par une révélation primitive. Les passions combattent ensuite, étouffent ce sentiment ; il s'atténue plus ou moins vite chez les peuples, à mesure qu'ils s'éloignent de la source divine où ils l'ont puisé. » La source est presque tarie au moment où le Christ paraît dans le monde. Elle va renaître avec lui et couler avec une abondance jusque-là inconnue. La bienfaisance va même prendre un caractère tout nouveau, car, tandis que, d'après Sénèque, le sage païen secourt le malheureux sans s'affliger sur son sort, ce qui serait une faiblesse, le chrétien va répandre sur les blessures de l'humanité ces larmes de compassion qui seront, dit O. Gréard, la rosée céleste dont le christianisme va rafraîchir les âmes souffrantes.

Le second volume de M. Lallemand est consacré, nous l'avons dit, à décrire l'effusion de cette charité nouvelle pendant les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne. Les disciples de Celui qui a dit : *hoc est præceptum meum ut diligatis invicem sicut dilexi vos*, n'ont qu'un cœur et qu'une âme, et leur vie d'union et d'amour mutuel excite l'étonnement des païens. « La charité s'organise spontanément et de la manière la plus admirable au sein de la jeune Eglise », dit E. de Pressenssé, et, suivant la pensée d'un autre écrivain protestant, M. Chastel, « elle est partout, quoique son enseigne ne se voie nulle part, semblable à ces sources cachées qu'on ne devine qu'à la fraîcheur et à la fertilité qu'elles entretiennent sur le sol ». La famille est reconstituée, l'enfance est protégée, les confesseurs sont visités dans leur prison, toutes les œuvres de miséricorde sont pratiquées, l'esclave est relevé à la dignité d'homme, les affranchissements se multiplient et déjà se dessine ce mouvement qui, progressant sans secousse, sans révolte, sans révolution violente, aboutira à la suppression de l'esclavage.

L'auteur consacre ensuite des chapitres pleins d'intérêt à la prédication de la charité par les Pères de l'Eglise, au rachat des captifs, aux formes diverses que revêt, à leur époque, l'assistance donnée aux malheureux, hospitalisés ou non hospitalisés.

Mais l'empire romain succombe sous les coups des barbares. L'œuvre de l'Eglise chrétienne va-t-elle périr avec la société

Digitized by Google

antique ? Non, à leur tour, les barbares se sentiront attirés dans les bras de l'Eglise ; ils deviendront pour elle des fils soumis, reconnaissants, et, chez eux, va se produire une nouvelle floraison des œuvres de miséricorde. On verra, par exemple, au VII[e] siècle, saint Didier, évêque de Cahors, recommander en termes touchants, à son église dont la mort va le séparer, les infortunés qu'il a assistés (1), et bientôt Charlemagne, non content de secourir ses sujets nécessiteux, envoyer ses libéralités au-delà des mers, en Syrie, en Egypte, en Afrique, à Jérusalem, partout où il apprend qu'il y a des misères à soulager.

Tels sont, si je n'en ai pas donné une idée trop insuffisante, les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Charité*, œuvre fondée sur les documents les plus divers et les plus irréfragables, œuvre d'érudition et aussi œuvre de complète sincérité. Les volumes attendus ne seront pas inférieurs à leurs aînés, et même, appuyés sur des documents encore plus abondants et plus précis, se rapportant à des époques de plus en plus rapprochées de la nôtre, ils seront, n'en doutons pas, encore plus intéressants et plus instructifs.

Ch. DE LAJUDIE.

Essai sur la Philosophie de P.-S. Ballanche, précédé d'une *Etude biographique, psychologique et littéraire*, par Gaston FRAINNET, docteur ès lettres. — Un volume in-8° de 378 pp. Paris, Alphonse Picard, 1903.

Voilà la thèse de doctorat ès lettres dont je présenterai plus tard aux lecteurs la première partie, tirée à part.

C'est donc de la seconde partie qu'il doit être ici question. Elle a pour objet la *Philosophie de Ballanche*, étudiée en deux livres : le premier consacré à « la méthode et à la métaphysique » du « philosophe de l'Abbaye-aux-Bois » ; le second, à « la philosophie de l'histoire de l'humanité et à la politique de Ballanche ».

D'après M. Frainnet, « la méthode de Ballanche consiste à interpréter les traditions » : c'est un « traditionaliste libéral », mais si libéral, ajouterons nous, que souvent, trop souvent, il perd complètement de vue le dogme chrétien. Il croit à la chute ori-

(1) Pauperes tuos, quos ego semper pervigili cura ac sollicito studio enutrivi, tibi commendo, precorque ut tua sanctitate et advocati tui sollicitudine alantur, et pie semper gubernentur, sic quoque ut me absentem esse non sentiant, nec se doleant pastorem mutasse.


Digitized by Google

ginelle, à l'expiation, à la réhabilitation. Mais ne lui demandez pas en quoi consiste le péché originel : il l'ignore comme tous ceux qui ont oublié, ou qui n'ont jamais su leur cathéchisme. Il n'a guère l'idée de la grâce et du monde surnaturel. La croyance à l'enfer éternel, qui est pourtant une des traditions les plus antiques et les plus universelles de l'humanité, lui semble devoir être bientôt abandonnée par l'Eglise (?).

M. Frainnet pense, pourtant, que « la conception de notre philosophe (croyant à d'autres épreuves accordées aux méchants) est satisfaisante pour la raison humaine et s'harmonise étroitement avec l'infinie bonté du Créateur » (??).

Ballanche n'aime pas « l'orthodoxie matérielle de la lettre » : il n'y paraît que trop. D'ailleurs, s'il croit, à l'encontre de Jean-Jacques Rousseau, que l'homme est « né sociable », il rêve, comme Platon et Saint-Martin, « le Philosophe inconnu », d'une prétendue préexistence des âmes. Il rêve aussi, comme Turgot, Condorcet et tout le XVIIIe siècle, d'une perfectibilité croissante de l'univers matériel, aussi bien que du monde scientifique et littéraire, politique et social.

« L'homme individuel et l'homme collectif, dit l'auteur de la *Palingénésie sociale*, ont en moi un historien, qui peut s'être trompé, mais qui a voulu être sincère ; néanmoins, pourquoi refuserais-je de rendre le témoignage que j'ai dit la vérité, puisque je le crois de toute ma conviction ? » — Ballanche oublie qu'on peut être très convaincu d'une erreur, et, que « toutes les convictions » du monde ne la changeront pas en vérité. Comment en douter, lorsqu'on voit ce philosophe écrire sérieusement dans la *Vision d'Hébal :* « Trois faits se détachent comme trois points lumineux : ce sont les trois sécessions plébéiennes : la première sur l'Aventin produit la conscience ; la seconde, sur le mont Crustumérien produit le mariage ; la troisième produit la dignité. » Et voilà les étapes du progrès, que « le plébéien, cet homme collectif, doit parcourir » avant le christianisme ! C'est de l'utopie, c'est du rêve éveillé.

Ballanche a mieux compris les bienfaits du christianisme, dont l'épanouissement le plus complet est le dernier « épopte social » (!!).

Après cela, que Ballanche n'ait pas été républicain, qu'il aimât le Consulat et détestât l'Empire, qu'il fût pour la royauté traditionnelle, c'est fort peu philosophique. Mais qu'un chrétien convaincu ait félicité les princes d'avoir résisté à Grégoire VII,

Digitized by Google

dont il va jusqu'à dire que, « s'il eût pu réaliser ses desseins, l'Europe serait devenue l'Orient » — il les a réalisés et l'Europe n'est pas l'Orient; — qu'il « considère les Jésuites comme un instrument irrationnel..., qui formerait de nous des automates chinois », etc. voilà qui prouve que Ballanche, « la plus belle âme » du monde, naïve, candide, mélancolique et rêveuse, avait l'esprit faux.

M. Faguet le déclare « insaisissable » et il estime que « rien n'est difficile, rien n'est impossible... comme de ramasser Ballanche en quelques idées générales approximativement intelligibles ». M. Frainnet a fait, sans doute, les plus louables efforts pour donner un démenti à l'illustre critique de la Sorbonne. Mais il en vient à conclure comme M. Faguet, ou peu s'en faut : « Il est fort malaisé de dire à quel rang précis (parmi les philosophes) Ballanche doit être classé... Il a fait la synthèse des idées principales de son temps, en y ajoutant quelques pensées anciennes et quelques idées personnelles. On trouve dans ses théories de l'orientalisme du christianisme, du Bonaldisme, du Saint-Simonisme, du Lamennaisianisme, etc.; le tout combiné de manière à fonder un système dont nous avons essayé de montrer l'unité. »

C'était si difficile que d'autres que M. Frainnet y auraient échoué. C'est un honneur que de l'avoir tenté, d'autant plus que M. Frainnet ne donne pas Ballanche comme « un guide infaillible » : il n'est pas même un guide sûr, et ce qui le prouve mieux que tout autre chose, c'est que « les continuateurs du système métaphysique de Ballanche » ont été Pierre Leroux, Jean Raynaud, André Pezzani. Si l'on juge un arbre par ses fruits, ce n'est certainement pas un bon arbre que la *Palingénésie sociale*, continuée par les chimères de la *Ville des Expiations* et de la *Vision d'Hébal*.

L'abbé Théodore Delmont.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Répertoire des Sources historiques du Moyen Age, par Ulysse Chevalier. — *Topo-bibliographie*, 6e fascicule, S-Z. Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie montbéliardaise, 1903, col. 2665-3384.

On sait que le *Répertoire des Sources historiques du Moyen Age* se compose de deux parties : la *Bio-bibliographie*, qui indique les sources à consulter sur tous les personnages historiques ayant vécu de l'an 1 à l'an 1500, et la *Topo-bibliographie* qui, tenant plus que les promesses de son titre, renseigne sur les localités, les faits et les choses durant cette même période. La première feuille du *Répertoire* fut tirée le 8 juillet 1876, la dernière l'a été le 21 août 1903. Dès l'apparition du premier fascicule, Léon Gautier voyait, dans cette œuvre, « le plus étonnant, le plus prodigieux travail de bibliographie » qu'il lui eût été donné de lire ou, du moins, d'utiliser. Que dirait-il maintenant que le monument est fini, que la *Bio-bibliographie* et la *Topo-bibliographie* se présentent celle-ci avec ses 3384 et celle-là avec ses 2846 colonnes compactes, touffues, en caractères fins et où les abréviations s'accumulent ?

Et cependant M. Ulysse Chevalier ne prend pas pour son compte le mot d'Entelle :

Hic victor cæstus artemque repono.

L'impression de la *Topo-bibliographie* s'achevait à peine qu'il s'occupait d'une nouvelle édition de la *Bio-bibliographie* épuisée en librairie et devenue introuvable. Et ce n'est pas une simple réimpression qu'il nous promet. Le supplément-complément, paru en 1886, sera fondu dans l'œuvre à laquelle il était venu s'adjoindre; de plus, la liste des ouvrages dépouillés s'est accrue notablement, et le dépouillement des livres et des périodiques a été poussé jusqu'à la date du 31 décembre 1899. Le premier fascicule de cette deuxième édition ne tardera pas à paraître ; il doublera, ou peu s'en faut, la matière de l'édition primitive.

Le sixième fascicule de la *Topo-bibliographie* va de « Saint-André, en Savoie, ville détruite 1249 » à « Zytomierz, Z-ir, gouv. de Volhynie (Russie), évêché ». Il contient un grand nombre d'articles importants, par exemple : *Saints* (8 col.),

Digitized by Google

Salique (*loi*) (2 col.), *Salzbourg* (3 col.), *Savoie* (9 col.), *Saxe* (6 col.), *Sibylles* (3 col.), *Sicile* (10 col.), *Sienne* (4 col.), *Strasbourg* (6 col.), *Templiers* (5 col.). Signalons aussi la multitude des localités qui ont reçu le nom d'un saint; leur bibliographie, commencée dans le cinquième fascicule (7 col.), remplit, dans le sixième, les colonnes 2665-2799, 2826-2855.

Modeste comme tous les vrais savants et sachant, mieux que personne, les lacunes inévitables d'une publication colossale comme la sienne, M. Ulysse Chevalier déclare qu'un complément-supplément à la *Topo-bibliographie* s'imposera un jour. Et il le donnera.

Félix VERNET.

Die Neubesetzung der deutschen Bistümer unter Papst Innocenz IV (1243-1254), par P. ALDINGER. — In-8°, IV-195 pp. Leipzig, Teubner, 1900.

Nous avons ici comme un chapitre, et non l'un des moins intéressants, de l'histoire de la querelle du sacerdoce et de l'empire. Il traite des élections épiscopales en Allemagne pendant le pontificat d'Innocent IV.

L'auteur distingue deux périodes. Dans la première (du commencement du pontificat jusqu'au printemps de 1246), on suit les anciennes règles : l'élection est faite par les chapitres et les métropolitains. Il est facile à l'empereur, dans ce système, de peser sur le choix de l'élu et de procurer la promotion d'une de ses créatures. Dans la deuxième période, beaucoup plus longue, puisqu'elle va du printemps de 1246 à la fin du pontificat, et que M. Aldinger appelle « l'ère des mesures extraordinaires — ou irrégulières, *auserordentlichen* — », souvent le pape impose son candidat ou, du moins, exige que l'élection soit approuvée par lui ou par les légats pontificaux. Par là il devient le maître des élections épiscopales, et sa cause bénéficie de l'influence considérable de l'épiscopat germanique.

M. Aldinger n'a pas épuisé la question assez vaste et complexe qu'il aborde dans son volume, et sur plus d'un point, en particulier sur le rôle d'Innocent IV, on pourra n'être pas de son avis. Mais il a le mérite d'avoir groupé, de façon claire, méthodique et complète, les renseignements fournis par les registres de Frédéric II et par les actes d'Innocent IV.

F. V.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Barton (W.), *Jesus of Nazareth.* Boston, Pilgrim Press. xxiii-558 p. in-8, 13 fr. — Brueckner (M.), *Die Entstehung der paulinischen Christologie,* in-8°, vii-237 p. Heitz, Strassburg, 6 fr. 25. — Cook (St.), *The laws of Moses and the Code of Hammurabi.* London, Black. 326 p. in-8°, 7 fr. 50. — Davidson (A.), *Old Testament Prophecy,* in-8° 520 p. Edinburgh, Clark, 13 fr. 20. — Fonck (L.), *Die Wunder des Herrn im Evangelium,* vii-454 p. Innsbruck, Rauch, 4 fr. 50. — Gondal (abbé), *Au temps des Apôtres.* Roger. In-12, 3 fr. 50. — Harrison (J.-E.), *Prolegomena to the study of the Greek religion.* Cambridge. xxii-680 p. in-8°, 19 fr. — Heitmüller (W.), *Taufe und Abendmahl bei Paulus.* 56 p. Göttingen, Vandenhoeck, 1 fr. 50. — Lenfant (abbé), *La pureté du cœur.* Poussielgue. In-16, 2 fr. 50. — Müller (H.), *Die Gesetze des Hammurabis,* in-8° 286 p. Wien, Holder, 12 fr. 50. — Nicephori, *Adversus concilium Iconomachorum Constantinopolitanum.* Welter. In-folio, 40 fr. — Noort (G. van), *Tractatus de Deo creatore,* van Langenhuysen, in-8° ix-203 p., 3 fr. 75. — Schäfer (A.), *Erklärung der beiden Briefe Pauli an die Korinther,* Münster, Aschendorff, in-8 553 p., 10 fr. 30. — Shahan (T.), *The Beginnings of Christianity,* in-8° iii-445 p. New-York, Benziger, 10 fr. 50. — Tourlan, *La vie spirituelle.* Lethielleux. 2 vol. in-16.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — Enlart (C.), *Manuel d'Archéologie française,* II; Picard. xv-856 p. in-8°, 15 fr. — Noalhat (H.), *Les sous-marins et la prochaine guerre navale.* Berger-Levrault. In-12, 3 fr. 50. — Spencer (H.), *Faits et commentaires.* Hachette. In-16, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — Curtis (W.), *To-day in Syria and Palestine.* New-York, Revell. 207 p. in-12, 11 fr. — *Souvenirs inédits de Chopin.* Welter. In-8, 7 fr. 50. — Tiersot (J.), *Hector Berlioz et la société de son temps.* Hachette. In-16, 3 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes.* Tome IV (Tables générales). Welter. In-8. 10 fr. — Moréas (J.), *Iphigénie.* Mercure de France. In-18, 3 fr. 50.

Proprietaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google



LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES (1)

D'après M. Loisy (2), le témoignage des Evangiles synoptiques sur la manifestation personnelle du Sauveur devrait se résumer dans les conclusions suivantes : Jésus s'est révélé directement et uniquement comme le Messie; la proclamation qu'il a faite de sa filialité divine n'allait pas, en réalité, au-delà de l'aveu de sa messianité; l'idée même de cette messianité se trouvait tout entière dans le rôle eschatologique du Sauveur; Jésus ne s'est dit le Fils par excellence de Dieu que parce qu'il devait être l'unique ordonnateur du royaume céleste, l'unique vicaire de Dieu pour le royaume des cieux.

Est-ce bien à de telles conclusions qu'amène une critique exacte du témoignage synoptique ? Nous allons essayer de le vérifier.

*
* *

Si nous examinons, en premier lieu, les nombreux passages où Jésus parle de ses rapports de Fils avec son Père

(1) Voir pour plus de développements dans notre ouvrage : *Jésus, Messie et Fils de Dieu, d'après les Evangiles Synoptiques* (Paris, Letouzey, in-18, 350 pp.), le chap. IV : *Jésus, Fils de Dieu, dans sa Vie publique*, dont le présent article est un simple extrait.

(2) Voir l'*Université catholique*, 15 janv. 1904 : *La Divinité du Christ d'après M. Loisy*.

Digitized by Google

céleste, il semble bien que nous y trouvons la preuve, pour ainsi dire péremptoire, que le titre de Fils de Dieu, dans la pensée du Sauveur, ne le désigne pas uniquement, ni même directement, comme Messie, élu et représentant de Dieu, mais bien plutôt comme Fils, ayant des relations proprement filiales, et d'une intimité incomparable, avec Dieu.

Constamment Jésus appelle Dieu « mon Père » (1), « mon Père céleste » (2), « mon Père qui est dans les cieux » (3), ou simplement « le Père » (4); et lui, s'appelle « le Fils » (5), « le Fils de Dieu » (6). En qualité de Fils, il doit s'occuper des affaires de son Père (7). Il se tient vis-à-vis de lui dans une amoureuse dépendance et trouve sa joie dans son bon plaisir (8). Il aime tellement la volonté de son Père et recherche si ardemment sa gloire, qu'en tête de la prière enseignée à ses disciples, il leur fait dire : « Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite (9). » Toutes ses affections, toutes ses prédilections, sont pour ceux qui font la volonté de son Père et observent ses commandements (10). S'il a tant d'égards pour les petits enfants, c'est que leurs anges dans le ciel contemplent la face de son Père (11). Rien de plus touchant, en son agonie au Jardin, que son acquiescement généreux et son abandon filial aux desseins de son Père (12). Sa dernière parole, en mourant, est pour remettre douce-

(1) Luc, II, 49 ; Math., XX, 23 ; XVI, 27 = Marc, VIII, 38 ; Luc, XXII, 29 ; Math., XXV, 34 ; XXVI, 29, 42, 53 ; XI, 27.
(2) Math., XV, 13 ; XVIII, 35.
(3) Math., VII, 21 ; X, 32, 33 ; XII, 50 ; XVI, 13 ; XVIII, 10, 19.
(4) Luc, IX, 26 ; Math., XXVI, 39 ; Marc, XIV, 36 = Luc, XXII, 42 ; XXIII, 46 ; Math., XI, 25, 26, 27 = Luc, X, 21, 22 ; Marc, XIII, 32 = Math., XXIV, 36 ; XXVIII, 19 ; Act., I, 4, 7.
(5) Math., XI, 25 = Luc, X, 21 ; Marc, XIII, 32 = Math., XXIV, 36 ; XXVIII, 19.
(6) Marc, XIV, 61 = Math., XXVI, 63 = Luc, XXII, 70 ; Math., XVI, 16 *sq.* ; Cf. Marc, XII, 6 = Math., XXI, 37 = Luc, XX, 13.
(7) Luc, II, 49.
(8) Math., XI, 25 = Luc, X, 21.
(9) Math., VI, 9, 10 = Luc, XI, 2.
(10) Math., XII, 50. Cf. VII, 21.
(11) Math., XVIII, 10.
(12) Marc, XIV, 36 = Math., XXVI, 39, 42 = Luc, XXII, 42.

Digitized by Google

ment son âme entre ses mains (1). En toute rencontre, on sent qu'il met, dans ce mot de Père adressé à Dieu, tout ce qu'il peut y avoir de respect, de soumission filiale, d'abandon confiant, d'amour dévoué et généreux, dans le cœur du meilleur des fils.

Et, d'autre part, il est lui-même, en qualité de Fils, l'objet de la plus particulière affection de la part de son Père. Il est son Fils chéri et bien-aimé, en qui reposent toutes ses complaisances (2). Il n'a qu'un mot à dire pour en obtenir plus de douze légions d'anges (3). Tout lui a été livré par son Père (4). Les disciples recevront de lui le royaume, mais lui-même l'a reçu directement de son Père, avec pouvoir d'en disposer souverainement (5). C'est au jour de sa résurrection qu'il entre en possession complète et définitive, de ses pouvoirs. Alors, il peut déclarer que toute puissance lui a été officiellement donnée au ciel et sur la terre (6); aussi, au dernier jour, le verra-t-on assis, resplendissant de la gloire divine, à la droite même de son Père (7).

Le titre de Fils de Dieu, revendiqué par le Sauveur, se justifie donc directement, et indépendamment, pour ainsi dire, de sa qualité de Messie, par les relations filiales qui l'unissent avec Dieu. Non seulement Dieu se montre vis-à-vis de lui comme un Père, lui donnant les marques les plus éclatantes de son amour de prédilection, mais lui-même se comporte vis-à-vis de Dieu comme son Fils, ayant pour lui tous les sentiments qu'un fils a pour son père. Or, l'idée de ces relations filiales n'entrait point nécessairement dans le concept du Messie traditionnel : elle dépasse le thème messianique. Les relations de Jésus avec son Père céleste ont leur sens à part, leur significa-

(1) Luc, XXIII, 46.
(2) Marc, I, 16 = Math., III, 17 = Luc, III, 22; Marc, IX, 6 = Math., XVII, 5 = Luc, IX, 35; Marc, XII, 6 = Luc, XX, 13.
(3) Math., XXVI, 53.
(4) Math., XI, 27 = Luc, X, 21.
(5) Luc, XXII, 29.
(6) Math., XXVIII, 18.
(7) Marc, VIII, 38; Math., XVI, 27; Luc, IX, 26; Marc, XIV, 62 = Math., XXVI, 64 = Luc, XXII, 69.

Digitized by Google

tion propre, indépendamment de la relation qui unit le Messie, comme Messie, à Dieu dont il est l'Elu privilégié.

C'est ce qu'ont parfaitement compris des critiques comme Renan et M. Harnack. « Jésus, dit M. Harnack, a définitivement attribué au nom de « Fils de Dieu » une signification qui ne rentre pas dans le thème messianique, ou, du moins, n'en a pas besoin pour être compris (1). » Et Renan avait écrit lui-même : « Les hommes qui ont le plus hautement compris Dieu... sentaient le divin en eux-mêmes. Au premier rang de cette grande famille des vrais fils de Dieu, il faut placer Jésus. Jésus n'a pas de visions; Dieu ne lui parle pas comme à quelqu'un hors de lui ; Dieu est en lui ; il se sent avec Dieu, et il tire de son cœur ce qu'il dit de son Père. Il vit au sein de Dieu par une communication de tous les instants ; il ne le voit pas, mais il l'entend... Il se croit en rapport direct avec Dieu, il se croit fils de Dieu. La plus haute conscience de Dieu qui ait existé au sein de l'humanité a été celle de Jésus (2). »

On voit dès lors ce qu'il faut penser de l'affirmation de M. Loisy : « En tant que le titre de Fils de Dieu appartient exclusivement au Sauveur, il équivaut à celui de Messie, et il se fonde sur la qualité de Messie ; il appartient à Jésus, non à raison de ses dispositions intimes et de ses expériences religieuses, mais à raison de sa fonction providentielle, et comme à l'unique agent du royaume céleste... Celui-là est le Fils par excellence... parce qu'il est l'unique vicaire de Dieu pour le royaume des cieux (3). »

Non ! A consulter tout le témoignage évangélique, il ne semble pas que la filiation divine de Jésus emporte seulement l'idée d'une élection divine plus excellente, d'une consécration extraordinaire, incommunicable, reçue de Dieu, et en vertu de laquelle il sera « l'unique agent du royaume ». Elle emporte aussi, et directement, l'idée d'une

(1) A. HARNACK : *L'Essence du Christianisme*, p. 137.
(2) RENAN : *Vie de Jesus*, 13e éd., p. 78.
(3) M. LOISY : *L'Evangile et l'Eglise*, p. 57.

Digitized by Google

filiation véritable, d'un rapport réel de fils à père. Jésus ne paraît pas seulement appelé « le Fils de Dieu », dans un sens analogue aux anciens rois d'Israël, en tant que souverain du royaume théocratique idéal, et lieutenant de Jéhovah pour le gouvernement du royaume des cieux, mais bien aussi, et surtout, comme ayant véritablement, vis-à-vis de Dieu, la situation d'un fils vis-à-vis de son père, et entretenant avec lui des relations filiales d'une intimité particulière. On ne saurait en douter : en accentuant si constamment et si expressément l'idée de sa filialité divine, Jésus marquait bien qu'il n'était le Messie qu'en étant en même temps le Fils de Dieu.

Mais de quel ordre au juste est cette filialité divine ?

Il semble bien tout d'abord qu'elle convient à Jésus dans son humanité. Les relations de dépendance, de respect et d'amour, que nous avons vues résulter de sa qualité de Fils vis-à-vis de son Père, sont de celles qui peuvent exister entre toute créature humaine et Dieu. Ses disciples aussi peuvent être « fils de Dieu (1) », et Dieu est aussi appelé « leur Père (2) ».

D'un autre côté, cependant, à étudier de près les textes évangéliques, il est remarquable que le Sauveur se place constamment auprès de son Père sur un degré à part des autres hommes, et donne à entendre que sa filialité divine est d'un ordre différent et incomparablement supérieur.

Non seulement, en effet, il est le seul à entrer immédiatement en participation de tous les biens de son Père, le seul à recevoir directement de lui l'universelle puissance, le royaume et la gloire, les autres ne pouvant y être admis que par son intermédiaire ; mais encore, il a soin de ne jamais se mettre au même rang que ses disciples, sous le rapport des relations filiales avec Dieu. Constamment il dit « mon Père », « votre Père », jamais « notre Père », en parlant de lui et de ses disciples. Le « Pater noster » ne

(1) Luc, VI, 35 ; XX, 36 ; Math., V, 9, 45.
(2) Math., V, 6, 45, 48 ; VI, 1, 4, 6, 8, 9, 14, 15, 18, 26, 32 ; VII, 11 ; X, 20, 29 ; XI, 25, 26 ; XVIII, 14 ; XXIII, 9 ; Luc, VI, 36 ; XI, 2, 13 ; XII, 30, 32.

Digitized by Google

fait pas exception, puisque c'est dans la bouche seulement de ses disciples que le Sauveur place cette prière : « Vous prierez ainsi : Notre Père, qui êtes aux cieux... (1). » Jésus observe cette règle dans les circonstances même où, se juxtaposant ses disciples auprès de Dieu, il aurait dû se sentir invité à parler de « leur Père » commun, plutôt que de « son Père » à lui seul : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai nouveau *avec vous* dans le royaume de *mon* Père (2). » « Voici que je fais descendre *sur vous* le Promis de *mon* Père (3). » « Venez, les bénis de *mon* Père, possédez le royaume qui *vous* est préparé depuis le commencement du monde (4). » N'est-ce pas signifier que le rapport filial qui l'unit à son Père n'est pas du même ordre que celui qui relie les autres hommes avec Dieu ?

Dieu est « le Père » de ses disciples, mais uniquement en tant qu'il est leur Créateur et leur Providence pleine d'amour. De même, ses disciples peuvent être « fils de Dieu », mais seulement à certaines conditions, dans un certain sens, restreint et imparfait. Ils seront fils de Dieu après la résurrection, en ce qu'ils seront rendus « semblables aux anges (5) », et dans le royaume céleste, où Dieu les reconnaîtra pour siens et les traitera comme ses enfants (6). Dès ici-bas, ils peuvent en quelque manière mériter ce titre ; Jésus toutefois ne le leur donne qu'en une seule circonstance, et c'est simplement pour leur recommander de se montrer, par leur bienveillance envers tous les hommes, dignes fils de leur Père céleste, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais (7). Lui, au contraire, est « *le* Fils de Dieu », le Fils de Dieu par excellence, sans condition, ni restriction, comme par nature et par essence.

(1) Math., VI, 9.
(2) Math., XXVI, 29.
(3) Luc, XXIV, 49.
(4) Math., XXV, 34, etc.
(5) Marc, XII, 25 = Math., XXI, 30 = Luc, XX, 36.
(6) Math., V, 9 ; Luc, VI, 35.
(7) Math., V, 45.

Digitized by Google

Pour que le Sauveur ait eu un tel souci, une telle préoccupation, pourrait-on dire, de se distinguer de ses disciples sous le rapport des relations avec son Père, — lui, si humble, si condescendant, si délicatement affectueux pour les siens qu'il appelle « ses amis », et plus que ses amis, « ses frères (1) », — il faut que ce langage lui ait été imposé par la nécessité des choses, c'est-à-dire par la transcendance effective de sa filiation divine.

Cette filiation divine transcendante convient sans doute à Jésus dans sa nature humaine. C'est d'abord dans son humanité qu'il a avec son Père ces relations filiales incomparables, qui le placent absolument à part du commun des hommes dans l'union avec Dieu. Ses facultés humaines doivent être regardées, en premier plan, comme l'organe des relations qu'il déclare avoir avec son Père : c'est son intelligence créée qui conçoit la grandeur et la bonté de ce Père céleste ; c'est sa volonté humaine qui se soumet humblement à ses desseins ; c'est par son cœur d'homme qu'il lui témoigne sa tendresse filiale, son amour de complaisance en ses perfections et de dévouement à sa gloire.

Cependant, si intime est cette union de l'humanité du Sauveur avec son Père céleste, si extraordinaires sont les privilèges et les pouvoirs auxquels lui donnent droit sa qualité de Fils unique de Dieu, que nous sommes amenés à nous demander : Est-ce que de telles relations filiales ont bien toute leur raison d'être dans la seule humanité créée de Jésus ? Il semble bien difficile qu'un simple homme, même privilégié de la vocation messianique, ait pu se mettre ainsi à part des autres hommes sous le rapport de la filialité divine, et être élevé à un degré si unique d'union avec Dieu, et de participation à ses pouvoirs. Ne faut-il pas, pour légitimer en quelque sorte de pareilles relations filiales, une union réelle de l'humanité du Sauveur avec l'Etre même de Dieu ? Dans ce caractère unique de la filiation divine de Jésus, nous avons la meilleure confirmation des récits primitifs qui nous le montrent engendré de Dieu

(1) Math., XII, 50 ; XXV, 34 ; XXVIII, 10.

Digitized by Google

selon la nature humaine : n'y trouvons-nous pas aussi des motifs de supposer une génération plus excellente encore, qui le fasse réellement participant de la nature divine ? En d'autres termes, Jésus, Fils de Dieu dans l'humanité, n'est-il pas encore Fils de Dieu indépendamment de son humanité, engendré, antérieurement à son Incarnation, et par une partie supérieure de son être, de la substance même de Dieu ? Encore une fois, la réalité de cette filiation divine supérieure paraît insinuée et suggérée en quelque sorte comme une conclusion nécessaire, par le caractère incomparable, unique, transcendant, que Jésus revendique pour sa relation vis-à-vis de son Père.

*
* *

Cette conclusion se trouve confirmée par l'étude attentive d'un certain nombre de passages où le Sauveur soulève discrètement le voile qui recouvre la nature intime de sa divine filiation.

N'est-ce pas la transcendance de sa messianité et de sa filiation divine que Jésus insinue, lorsqu'il pose cette question aux scribes : « Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il fils ? — De David. — Mais comment se fait-il que David, sous l'influence de l'Esprit Saint, l'appelle Seigneur : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis un escabeau pour tes pieds.* Si David lui-même l'appelle ainsi Seigneur, comment peut-il être son fils (1) ? » Le Sauveur ne disconvient pas qu'il soit fils de David : il l'a lui-même proclamé équivalemment en diverses circonstances ; il a guéri les malades qui lui donnaient cette appellation ; il a approuvé la foule qui l'acclamait sous ce titre. Mais, par un argument *ad hominem* irréfutable, s'appuyant sur l'au-

(1) Marc, XII, 35 *sq.* = Math., XXII, 42 *sq.* = Luc, XX, 41 *sq.* — Cfr. Ps. CX, 1. L'hébreu porte : « Parole de Jéhovah (*Iahvéh*) à mon Seigneur (*'adôn*). » Il est à remarquer que, dans le grec de la version des Septante, usitée en Palestine au temps de Jésus, le même mot Κύριος traduit *Iavhéh* et *'Adôn*, l'Eternel et son Messie, auquel, d'après l'interprétation traditionnelle des scribes, il est censé s'adresser.

Digitized by Google

torité même de David que ses interlocuteurs regardent comme l'auteur inspiré du psaume 109, tenu lui-même pour messianique, il leur fait sentir qu'il est plus qu'un simple fils de David, il est pour David même « Seigneur » et doit siéger à la droite de l'Eternel, comme partageant la puissance et la dignité même de Dieu.

La parabole des vignerons homicides fait ressortir, d'une manière encore plus expresse, la transcendance de la filiation divine du Sauveur. On y voit Dieu, sous les traits d'un riche père de famille, envoyant à sa vigne, qui représente Israël, des serviteurs chargés d'en recueillir les fruits, et qui ne sont autres que les prophètes de l'Ancienne Loi. Les serviteurs sont successivement mal reçus, accablés de coups, quelques-uns même mis à mort par le peuple infidèle. Le maître de la vigne se décide à envoyer enfin « son propre Fils (1) », « son Fils bien-aimé (2) », « son héritier (3) ». Les vignerons le mettent à mort comme les serviteurs. En châtiment de ce crime, leur ville sera saccagée et détruite, et la vigne livrée à d'autres colons, qui en rendront les fruits au temps voulu.

Par ce fils du Maître de la vigne, qui succède aux prophètes, et doit être victime de la haine de son peuple, Jésus se désigne très clairement lui-même. Il est donc le Fils de Dieu. Et quel Fils de Dieu! Entre lui et les anciens prophètes, il y a une différence essentielle; les plus illustres, il les dépasse de toute la distance qu'il y a entre le fils du père de famille et de simples serviteurs : eux ne sont que serviteurs de Dieu, Lui est le Fils de Dieu, son Fils unique et bien-aimé (4).

Assurément, ce langage est remarquable. Or, se comprendrait-il dans l'hypothèse de la pure humanité de Jésus ? La seule qualité de Messie suffisait sans doute à placer le Sauveur au-dessus des plus grands personnages de la Loi ancienne : mais l'aurait-elle autorisé à se procla-

(1) Math., xxi, 37.
(2) Marc, xii, 6 = Luc, xx, 13.
(3) Marc, xii, 7 = Math., xxi, 38 = Luc, xx, 14.
(4) Cfr. Héb., i, 1 *sq*.

Digitized by Google

mer le Fils unique de Dieu, à l'exclusion de tous les prophètes, supposés simples serviteurs, si au fond il n'avait été comme eux rien de plus qu'un homme ? La dignité messianique, si elle avait été surajoutée par Dieu à sa pure nature humaine, aurait fait de lui le plus grand des prophètes, le Prophète par excellence ; elle n'aurait point, semble-t-il, établi entre lui et les prophètes anciens une différence essentielle, une distinction de nature, comme celle qui existe entre de simples serviteurs et le fils du père de famille. Le langage du Sauveur ne s'entend bien que s'il a conscience d'être plus qu'un homme, plus qu'un prophète; que si effectivement il a avec Dieu des rapports, non pas simplement plus intimes dans le même ordre humain et créé, mais d'une nature supérieure et transcendante, étant vrai Fils de Dieu par nature, tandis que les plus grands prophètes n'ont été qu'étrangers et serviteurs (1).

Cette parabole remarquable a été attaquée, faut-il le dire, au point de vue de son authenticité. « L'histoire des mauvais vignerons, dit M. Loisy à la suite de M. Jülicher (2), n'est probablement pas à compter parmi les paraboles de Jésus ; c'est plutôt un produit de la tradition allégorisante qui s'est exercée sur les paraboles. » S'il faut en croire notre critique, en effet, Jésus aurait parlé en paraboles, mais jamais en allégories ; l'allégorie, qui, sous le voile transparent de la figure, décrit directement le fait réel qu'elle est destinée à illustrer, aurait été cultivée seulement dans l'Eglise chrétienne, après la mort du Sauveur. Désireuse de trouver prédits dans les discours du Maître les grands événements accomplis depuis sa mort, la tradition primitive aurait inséré dans ses paraboles authentiques tel ou tel trait allégorique se rapportant à un fait de l'histoire de l'Eglise, ou même composé de toutes pièces, en

(1) Cfr. la parabole des noces préparées par le Roi à son Fils. (Math. XXII, 2.)

(2) A. Loisy : *Etudes évangéliques*, Paris, 1902, p. 57. — Jülicher, professeur à l'Université de Marbourg : *Die Gleichnisreden Jesu*, Fribourg en B., 1886 (Introduction) et 1899 (Commentaire).

Digitized by Google

les plaçant dans la bouche du Sauveur, des allégories complètes calquées sur les faits accomplis. Traits allégoriques, et allégories proprement dites, se reconnaîtraient donc çà et là dans les Evangiles synoptiques comme des additions postérieures à l'enseignement personnel de Jésus. Le quatrième Evangile serait si bien le produit de cette tradition allégorisante, et si peu le recueil authentique des discours du Sauveur, qu'il « ne contient aucune parabole » mais uniquement des allégories (1). Or, le morceau qui nous occupe décrit trop minutieusement le sort réservé à Jésus et le châtiment qui attend Jérusalem en raison de son crime, pour n'être pas aussi un produit de ladite tradition allégorisante, une sorte de prophétie allégorique, dessinée après coup, et calquée en traits figuratifs sur le fait accompli.

Il faudrait une dissertation spéciale pour discuter l'hypothèse ainsi exposée par M. Loisy. Contentons-nous de ces brèves remarques. En mettant de côté la question de savoir si, oui ou non, Jésus a pu prévoir et prédire l'avenir qui lui était réservé, et en nous plaçant au seul point de vue de la critique exégétique, le raisonnement de notre auteur suppose une théorie de la parabole et de l'allégorie qui nous paraît fort sujette à caution. Il n'y a pas une telle distinction à faire entre la parabole et l'allégorie : les deux genres, dérivés l'un et l'autre de la comparaison ou de l'image (2), sont parallèles et connexes, se compénétrant

(1) A. Loisy : *Etudes évangéliques*, p. 34.

(2) Le Sauveur aime à présenter ses leçons sous une forme concrète et pittoresque, qui pique l'attention et parle vivement aux sens. De là l'emploi habituel de comparaisons, de métaphores, de figures, tirées de l'expérience journalière, de l'observation courante des hommes et des choses. La parabole, l'allégorie, ne sont qu'une forme spéciale de comparaison, présentée d'une manière un peu développée et particulièrement vivante.

La *parabole* est un récit imaginaire, emprunté aux usages ordinaires de la vie et gardant une parfaite vraisemblance.

L'*allégorie* est pareillement destinée à faire valoir une instruction; mais elle a ceci de particulier qu'elle ne forme pas par elle-même, dans sa teneur matérielle, un récit indépendant de la leçon morale, et simplement juxtaposé à l'explication qu'on en donnera (παρά βάλλω) : les termes mêmes du récit représentent directement, par figure, l'objet que l'on a en vue ; ils sont employés, non dans leur sens matériel,

Digitized by Google

souvent intimement. Quoi qu'en dise M. Loisy, le quatrième Evangile, comme nous pourrons le voir ailleurs, renferme autant d'éléments paraboliques que d'éléments allégoriques; même dans ce qu'on est convenu d'appeler les « allégories johanniques », ils sont étroitement mélangés. D'un autre côté, si la parabole domine dans les trois premiers Evangiles, les éléments allégoriques n'y font point défaut, et il est impossible de tous les attribuer au travail postérieur de la tradition. Notons ces simples traits : « Vous êtes la lumière du monde (1) » ; « Vous êtes le sel de la terre (2) » ; « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes (3) », « La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux, demandez donc au maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à sa moisson (4) », « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise (5) », « Entrez par la porte étroite (6) », « Qui veut venir après moi... qu'il prenne sa croix et qu'il me suive (7) », « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous purifiez l'extérieur du calice et du vase, mais à l'intérieur ils sont pleins d'injustice et d'impureté (8) ». Tous ces traits figuratifs ne sont-ils pas autant de petites allégories brièvement esquissées ?

Il n'est même pas besoin de sortir du morceau qui nous occupe pour trouver ce mélange intime d'éléments paraboliques et d'éléments allégoriques, sans que l'on soit fondé à attribuer ceux-là au Sauveur et ceux-ci à la tradition. Les détails de la figure, en effet, n'ont pas tous leur correspondant dans les détails de la chose censée figurée. Pourquoi des réflexions comme celles-ci : « Il avait planté

mais dans un sens symbolique (ἄλλον ἀγορεύειν); la teneur concrète du récit n'est qu'une enveloppe légère, un voile transparent, à travers lequel on découvre immédiatement, et l'on suit directement toute la réalité figurée.

(1) Math., v, 14.
(2) Math., v, 13. Cfr. Marc, ix, 49.
(3) Marc, i, 17 = Math., iv, 19 = Luc, v, 10.
(4) Math., ix, 37-38 = Luc, x, 2.
(5) Math., xvi, 18.
(6) Math., vii, 13 = Luc, xiii, 24.
(7) Marc, viii, 34 = Math., x, 38 et xvi, 24 = Luc, ix, 23 et xiv, 27.
(8) Math., xxiii, 25. Cfr. Math., xxv, 32; Luc, xx, 17 ; xxiii, 31.

Digitized by Google

une vigne, l'avait entourée d'une haie, y avait creusé un pressoir et édifié une tour ; il la loua à des fermiers et partit en pays lointain... Voici l'héritier... Tuons-le et nous aurons l'héritage »? sinon parce que tout n'est pas allégorie dans notre morceau et qu'il est essentiellement une parabole, quoique mélangée d'éléments allégoriques. Le principe d'exégèse, mis en avant par M. Loisy et M. Jülicher, renferme donc beaucoup d'*a priori;* il relève en grande partie de l'arbitraire et du subjectivisme.

En dehors de ce principe si contestable, M. Loisy fait valoir certaines raisons qui tendraient à rendre suspecte l'authenticité de notre morceau. « Il n'y avait pas lieu avant l'événement, écrit-il, de montrer dans la mort de Jésus le dernier terme de la patience divine (1) ». — *Il n'y avait pas lieu!* Et pourquoi pas ? — « Il est fort étrange, continue-t-il, que le discours excite les auditeurs à commettre aussitôt le crime dont on vient de leur signaler les conséquences (2) ». — Comme s'il avait été dans les habitudes des Pharisiens de régler immédiatement leur conduite sur les paroles et les avis de Jésus ! — « Si Jésus, observe-t-il enfin, s'est proclamé Fils de Dieu devant tant de témoins, qui ont su ce qu'il disait, on ne voit plus pourquoi sa cause sera si difficile à instruire devant le grand-prêtre (3) ». — Mais précisément, le Sauveur n'avait pas explicitement déclaré : Je suis le Fils de Dieu ; il s'était contenté de l'insinuer au moyen de la parabole. Le genre parabolique convenait admirablement à son dessein de manifestation discrète et suggestive. Devant le grand-prêtre, on cherche surtout un aveu formel de sa part, et il est remarquable que l'aveu qu'on veut lui arracher porte précisément sur sa qualité de Christ et de Fils de Dieu. Seuls, des discours antérieurs, suffisamment significatifs, sans être absolument explicites, expliquent l'insistance de ses juges à l'interroger sur ce point.

(1) A. Loisy : *Etudes évangéliques*, p. 52.
(2) Id. : *Ibid.*, p. 53.
(3) Id. : *Ibid.*, p. 53.

Digitized by Google

De telles raisons, on en conviendra, ne peuvent suffire à faire suspecter l'authenticité d'un passage que nos trois Synoptiques s'accordent à mettre formellement dans la bouche du Sauveur.

*
* *

Parmi les témoignages les plus remarquables que Jésus lui-même ait rendus à la transcendance de sa filiation divine, il nous faut relever encore ces paroles, conservées par S. Mathieu et par S. Luc : « Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits : il en est ainsi, ô Père, parce qu'ainsi il vous a paru bon. Toutes choses m'ont été livrées par mon Père, et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, ni personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui auquel le Fils veut bien le révéler (1). »

Dans un transport extatique (2), Jésus loue d'abord son Père d'avoir révélé aux humbles, c'est-à-dire à ses disciples, ce qu'il a tenu caché aux sages et aux savants. Quoi donc? Sans doute, les merveilles de l'œuvre messianique, le pouvoir des miracles, la puissance sur les démons, dont Jésus vient de faire part à ses choisis (3) ; sans doute aussi, les secrets du royaume messianique (4), et le mystère même de la personne du Messie (5). « Tel a été votre bon plaisir », dit Jésus, s'adressant à son Père. Puis, parlant pour ses disciples et paraissant répondre à une question de leur part (6), il continue : « Toutes choses m'ont été livrées par mon Père ». A ce moment, le Sauveur pense aux pouvoirs qu'il a reçus du Père céleste et qu'il a communiqués aux siens, pouvoirs sur les éléments et sur les esprits

(1) Math., xi, 25-27 = Luc, x, 21-22.
(2) Luc, x, 21.
(3) Luc, x, 17, 19. Cfr. 23, 24.
(4) Cf. Marc, iv, 11 = Math., xiii, 11 = Luc, viii, 10. Cfr. Math., xi, 28-30.
(5) Comparez Luc, x, 21 = Math., xi, 25, avec Math., xvi, 17.
(6) Math., xi, 25.

Digitized by Google

mauvais (1). Les démons ont obéi à ses envoyés : c'est qu'ils lui sont soumis à lui-même; il va les supplanter partout; le royaume universel de Satan va être remplacé par son propre royaume, le Royaume de Dieu (2) : tout lui a bien été livré par son Père (3), en attendant que tout lui soit donné encore plus excellemment et définitivement, au jour de sa résurrection, comme il semble en avoir la vue prophétique (4).

Mais, d'où vient cette dignité suréminente conférée à Jésus ? Pourquoi cette universelle puissance ainsi donnée par son Père ? Le Sauveur paraît en montrer la raison dans la nature transcendante de ses rapports avec Dieu : « Et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; ni personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui auquel le Fils veut bien le révéler ». Si extraordinaire est la personne de ce Fils de Dieu, si transcendant est son être, surtout si impénétrable à l'homme est sa qualité essentielle de Fils par rapport au Père, que le Père seul « connaît le Fils » (5), seul il sait tout « ce qu'est le Fils » comme son Fils (6) ; sur une telle filialité divine, l'intelligence créée ne peut avoir de lumière que par une révélation du Père lui-même (7). Par une contre-partie non moins remarquable, telle est la transcendance de la paternité de Dieu vis-à-vis de son Fils, que le Fils seul « connaît le Père » (8), seul il sait tout « ce qu'est le Père » comme son Père (9) ; si inconcevable est à l'esprit de l'homme cette paternité du Père que nul ne peut la connaître en vérité que par une révélation directe du Fils. Et cela encore fait bien ressortir ce qu'il y a d'inouï et de surnaturel dans la filiation divine de Jésus. D'une part, il se déclare, comme Fils de Dieu,

(1) Luc, x, 19.
(2) Cf. Marc, III, 23-27 = Math., XII, 25-29 = Luc, XI, 17-22.
(3) Cf. Math., IV, 8, 9 = Luc, IV, 5, 6.
(4) Cf. Math., XXVIII, 18.
(5) Math., XI, 27.
(6) Luc, X, 22.
(7) Cf. le parallélisme du v. suivant, et Math., XVI, 17 ; I Cor., II, 10.
(8) Math., XI, 27.
(9) Luc, X, 22.

Digitized by Google

infiniment distant du reste des hommes et inaccessible aux investigations de l'esprit créé ; d'autre part, il se rapproche étroitement de Dieu, jusqu'à établir entre lui, Fils de Dieu, et son Père, une sorte de compénétration intellectuelle réciproque, qui semble accuser une parité de nature et une vraie égalité.

Différente, mais bien arbitraire, est l'interprétation que M. Harnack a voulu donner de notre texte. Dans les paroles de Jésus, le critique allemand croit trouver la preuve que toute la raison du titre de « Fils de Dieu » pris par le Sauveur, est dans la connaissance particulière qu'il a de Dieu comme Père. Au point de départ de son évolution psychologique, Jésus aurait d'abord connu Dieu comme *Père*. Puis, ayant la conviction de connaître Dieu plus excellemment que personne, d'une manière incomparable et unique, il en serait venu à concevoir Dieu comme *son Père*. Dès lors, par une conséquence toute pratique, il aurait pris conscience d'être lui-même *le Fils de Dieu*, chargé de faire participer les autres hommes à sa filialité divine, par la communication de ce qui était la raison essentielle de sa qualité de Fils de Dieu, à savoir la connaissance de Dieu comme Père.

« Examinons le nom de « Fils de Dieu », écrit M. Harnack. Dans un de ses discours, Jésus nous fait comprendre distinctement pourquoi il s'appelait ainsi et comment il se servait de ce nom. Chez Mathieu, non chez Jean, nous lisons ces mots : « Personne ne connaît le Fils que le Père, et personne ne connaît le Père que le Fils, et celui auquel le Fils l'a révélé. » La connaissance de Dieu est la sphère de la filiation divine. En la communiquant, il a appris à regarder la sainte essence qui régit le ciel et la terre comme un Père, comme *son Père*. La conscience qu'il avait d'être le *fils de Dieu* n'est, pour cette raison, rien autre que la conséquence pratique de la connaissance de Dieu comme Père, et comme son Père. Bien comprise, elle est tout ce que renferme le nom de Fils. Mais il faut ajouter deux choses : Jésus était convaincu qu'il connaissait Dieu comme personne avant lui ne l'avait fait, et il savait que c'était sa

Digitized by Google

mission de communiquer aux autres, par ses paroles et par ses actions, la connaissance de Dieu, et par suite, de les rendre enfants de Dieu. Possédant cette conscience, il se considérait comme le *Fils* élu et appelé, comme le Fils de Dieu, et c'est pourquoi il pouvait dire : *Mon Dieu et mon Père!* et, dans cette invocation, il faisait entrer quelque chose qui ne convenait qu'à lui seul (1). »

M. Loisy n'a pas de peine à réfuter péremptoirement l'interprétation du professeur de Berlin, en montrant qu'elle résulte d'un *a priori* philosophique et non de la véritable critique du texte. « Ce texte, dit-il, ne se présente pas comme une explication de la filiation divine, mais comme l'expression d'un rapport permanent entre le Père et le Fils (2). » En d'autres termes, ce n'est pas la connaissance de Dieu Père qui constitue la filiation divine du Fils, mais c'est cette filiation divine qui explique la connaissance que le Fils a de Dieu son Père ; le Fils de Dieu n'est pas Fils de Dieu parce qu'il connaît Dieu comme son Père, pas plus que le Père n'est Père parce qu'il connaît son Fils, mais le Fils connaît Dieu comme Père précisément parce qu'il est le Fils de Dieu.

« Il s'agit visiblement, dit M. Loisy, d'un rapport transcendant, d'où ressort la haute dignité du Christ, et non d'une réalité psychologique, dont on ne voit pas la possibilité par rapport à Dieu. Père et Fils ne sont pas ici des termes purement religieux, mais déjà des termes métaphysiques, théologiques, et la spéculation dogmatique a pu s'en emparer sans en modifier beaucoup le sens (3). » « Rien absolument ne prouve, et même le texte cité ne dit pas, que Jésus soit devenu Fils parce qu'il aurait le premier connu Dieu comme père. Le rédacteur évangélique n'entend nullement signifier que Dieu n'était pas connu comme père avant la venue de Jésus ; il veut dire, et il dit très clairement, que le Christ, le Fils, est seul à connaître parfaitement Dieu, le Père, et cela parce qu'il est Fils, tout

(1) Ad. Harnack : *L'Essence du Christianisme*, p. 137.
(2) A. Loisy : *L'Evangile et l'Eglise*, p. 41.
(3) Id. : *Ibid.*, p. 44.

Digitized by Google

comme le Père, Dieu, est seul à connaître parfaitement le Christ, son Fils, parce qu'il est le Père, parce qu'il est Dieu. Le fond de la pensée est le même que dans le passage de Jean (I, 18) : « Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, l'a révélé ». La connaissance propre du Fils a pour objet Dieu comme tel et elle ne concerne pas uniquement la bonté de Dieu, comme si les auditeurs de Jésus avaient eu besoin qu'on leur apprît que Dieu était leur père. Une pareille idée est aussi étrangère aux évangélistes qu'elle l'a été au Sauveur lui-même. C'est une explication artificielle et superficielle de la filiation divine de Jésus (1). »

Mais, chose étrange, M. Loisy ne défend ainsi, contre M. Harnack, le véritable sens de notre texte que pour en faire suspecter l'authenticité, et émettre l'hypothèse qu'il serait, non parole du Sauveur, mais, au moins en partie, produit de la tradition chrétienne. « Il est difficile, écrit-il, d'y voir l'expression littéralement exacte d'une déclaration faite par le Christ devant ses disciples (2). » « Il est assez probable que, nonobstant sa présence dans deux Evangiles, le morceau où se trouve le texte allégué par M. Harnack est, au moins dans sa forme actuelle, un produit de la tradition chrétienne des premiers temps. C'est toujours un témoignage considérable en ce qui concerne l'évolution de la Christologie au premier âge de l'Eglise, mais un critique ne devrait l'utiliser qu'avec la plus grande réserve, quand il s'agit de fixer l'idée que le Christ enseignant a pu donner de sa personne, de sa filiation divine et de sa mission (3). »

Encore faut-il de graves raisons pour suspecter ainsi l'authenticité d'un passage si fermement présenté par deux Evangiles synoptiques. Voyons donc les motifs qui rendent M. Loisy plus sévère pour notre texte que le critique protestant.

« La parole évangélique », nous dit-on, « se trouve dans une sorte de psaume où l'influence de la prière qui

(1) A. Loisy : *L'Evangile et l'Eglise*, p. 47.
(2) Id. : *Ibid.*, p. 45.
(3) Id. : *Ibid.*, p. 46.

Digitized by Google

termine le livre de l'Ecclésiastique (LI) se reconnaît pour l'ensemble et en plusieurs détails. De part et d'autre on commence par la louange de Dieu, et l'on emploie, avec une préférence marquée, le nom de Père (Cfr. Eccli. LI, 10, en lisant : « Le Seigneur mon Père », et non : « le Seigneur, père de mon Seigneur ») ; à l'éloge de la Sagesse correspond la déclaration concernant la connaissance réciproque du Père et du Fils ; l'appel du Christ aux petits et à ceux qui peinent en ce monde semble s'inspirer de l'invitation que la Sagesse adresse aux ignorants, dans la dernière partie de la prière de Ben-Sira. Ces affinités ne sont pas fortuites, et, comme il est malaisé d'admettre que Jésus, dans une oraison ou un discours tout spontanés, ait voulu imiter l'Ecclésiastique ; comme la pièce entière accuse un rythme assez analogue à celui des cantiques reproduits dans les premiers chapitres de Luc ; comme on trouve un autre passage, en Mathieu, où le Christ paraît avoir été identifié à la Sagesse divine (cf. Math., XXIII, 34-36, passage attribué à la Sagesse dans Luc, XI, 49-51), il est assez probable que, nonobstant sa présence dans deux Evangiles, le morceau où se trouve le texte allégué par M. Harnack est, au moins dans sa forme actuelle, un produit de la tradition chrétienne des premiers temps (1). »

Pour examiner d'abord la question de forme littéraire, est-il bien exact que nous avons affaire ici à « une sorte de psaume » que « la pièce entière accuse un rythme assez analogue à celui des cantiques reproduits dans les premiers chapitres de Luc » ?

Nous conviendrons facilement que le ton du Sauveur est ici plus élevé qu'à l'ordinaire; mais la chose n'a pas de quoi surprendre : Saint Luc n'a-t-il pas pris soin de nous signaler le transport inspiré qui saisit le Christ, dans la contemplation extatique des desseins de sagesse de son Père ? « A cette heure même, il tressaillit, sous l'influence de l'Esprit Saint, et dit... (2). » Il faut, d'autre

(1) A. LOISY : *L'Evangile et l'Eglise*, pp. 45-46.
(2) Luc, X, 21.

part, beaucoup de bonne volonté pour trouver dans ces versets un rythme plus accentué que dans nombre de discours le plus authentiquement tenus par le Sauveur. Rien de plus facile que d'en trouver où le parallélisme des membres est aussi nettement, pour ne pas dire plus nettement, marqué. Qu'il suffise de citer ces passages du Sermon sur la montagne : « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, — où la rouille et la teigne rongent, — où les voleurs enfoncent et pillent; — mais, amassez-vous des trésors dans le ciel, — où la rouille ni la teigne ne rongent, — où les voleurs n'enfoncent ni ne pillent; — car, là où est votre trésor, — là est votre cœur. » — « La lumière de votre corps est votre œil : — que votre œil soit sain — tout votre corps sera dans la lumière ; — mais, que votre œil soit malade, — tout votre corps sera dans les ténèbres; — si donc la lumière qui est en vous est ténèbres, — les ténèbres elles-mêmes que seront-elles (1)? » — « Demandez, et il vous sera donné ; — cherchez, et vous trouverez; — frappez, et l'on vous ouvrira : — car, quiconque demande reçoit ; — qui cherche trouve; — et à qui frappe il est ouvert (2). » Il faut avouer que, sous le rapport du rythme, notre texte ne tranche en aucune façon sur les discours les plus authentiques de Jésus. Rien n'autorise, de ce chef, à y voir un psaume d'un prophète chrétien.

Quant à la ressemblance du passage avec le cantique de l'Ecclésiastique, il faut aussi reconnaître qu'elle est bien peu sensible et ne permet guère de croire à un emprunt, encore moins de douter que le passage ait pu tel quel se trouver dans la bouche du Sauveur.

« De part et d'autre, dit M. Loisy, on commence par la louange de Dieu, et l'on emploie, avec une préférence marquée, le nom de Père. » — Soit ! mais il importe tout d'abord de remarquer que la ressemblance des deux passages ne porte que sur un ou deux des termes essentiels : il y a loin, en effet, d'une ressemblance littérale complète

(1) Math., VI, 19-23.
(2) Math., VII, 7-8. — Cf. Math., VIII, 20 ; X, 24-42 ; Marc, IX, 41-49 ; X, 39-40 ; 42-45 ; Luc, VI, 39-45 ; XII, 22-23 ; XVI, 9-13 ; 15-18 ; etc.

Digitized by Google

entre la parole de Jésus : « Je vous loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre », et les versets de l'Ecclésiastique : « Je vous louerai, Dieu, mon salut, je vous célèbrerai, Dieu, mon Père », et « J'ai invoqué le Seigneur, mon Père (1). » D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que le motif de la louange de Dieu est totalement différent, dans la prière du fils de Sirach, et dans celle du Sauveur : le Siracide remercie Dieu de l'avoir exaucé en le tirant d'un grand péril; Jésus rend gloire à son Père d'avoir révélé aux petits ce qu'il a tenu caché aux sages de ce monde. Reste donc que l'on trouve de part et d'autre des termes communs, exprimant la louange à Dieu comme Père; mais, outre que ces termes se retrouvent ailleurs dans l'Ecclésiastique et dans les autres livres de l'Ancien Testament (2), ils sont si simples, si naturels, à cet endroit, dans la bouche du Sauveur, si semblables à ceux dont nous le voyons se servir en plusieurs circonstances où il invoque pareillement son Père céleste (3), qu'il est parfaitement inutile de supposer en ce passage de son discours un emprunt proprement dit au texte cité de l'Ecclésiastique.

Ne faut-il pas un véritable parti pris pour affirmer ensuite que « à l'éloge de la Sagesse correspond la déclaration concernant la connaissance réciproque du Père et du Fils » ? Il est très vrai que la tradition primitive, en identifiant le Christ avec le Verbe de Dieu, l'identifiait du même coup avec sa Sagesse : elle parlait de lui dans les termes mêmes que les Proverbes, l'Ecclésiastique, la Sagesse de Salomon avaient appliqués à la Sagesse divine, image très parfaite de Dieu, formée en lui dès l'origine, et

(1) Eccli., LI, 1 et 10.

(2) L'expression : « Je vous louerai », adressée au Seigneur, est fréquemment rencontrée chez les Prophètes (par ex. : Is. XII, 1; Dan. II, 23) et dans les Psaumes (par ex. : Ps. IX, 2; XVIII, 50; LXXXVI, 12; CXI, 1, etc., etc.) D'autre part, le titre de « Père » donné à Dieu n'est point particulier à ce chapitre de l'Ecclésiastique; il se retrouve à deux reprises au chap. XXIII, 1 et 4, et ailleurs (Sag., XIV, 3; Is., LXIII, 16, etc.).

(3) Par exemple lors de la résurrection de Lazare, Jean XI, 42. Cfr. Marc, XIV, 36 = Math., XXVI, 39 = Luc, XXII, 42; Jean, XII, 27, 28; Luc, XXIII, 46.

Digitized by Google

sa collaboratrice dans l'œuvre de la création du monde (1). Cependant, quoique l'identification du Christ avec la Sagesse fût très exactement conforme à la pensée de la tradition primitive, bien plus, dirons-nous, à la pensée même du Sauveur, il ne semble pas qu'elle soit directement visée et signifiée dans notre passage. Rien, dans les paroles de Jésus prises à part, n'indique qu'il se mette ici en rapport avec la Sagesse éternelle ; et, si l'on juxtapose ses paroles au texte de l'Ecclésiastique, rien ne l'indique davantage. L'éloge de la Sagesse, tel qu'il se trouve dans la prière du fils de Sirach, se borne à vanter les bienfaits qu'elle procure à ceux qui la cultivent et à rappeler le zèle apporté par le Siracide lui-même dans sa recherche ; pas la moindre allusion à une réciprocité de connaissance entre la Sagesse et Dieu ; il n'est pas même question de la Sagesse considérée en Dieu, ni de son rapport avec Dieu. Dès lors, où est la correspondance entre cet « éloge de la Sagesse » comme don intellectuel accordé à l'homme et « la « déclaration » évangélique « concernant la connaissance réciproque du Père et du Fils » ? Et sur quoi s'appuyer pour prétendre que « l'*intention* du passage n'est pas tant d'expliquer comment Jésus est Fils de Dieu, que de relever la personne du Christ en l'identifiant, comme Fils, à la Sagesse éternelle, que Dieu seul connaît à fond, bien qu'elle se révèle aux hommes, et qui seule possède et représente la pleine connaissance de Dieu, bien qu'elle le révèle à ses créatures (2) » ? Parler ainsi, n'est-ce pas perdre de vue le terme de comparaison et vouloir à toute force accommoder les textes à une idée préconçue ?

Enfin, dit M. Loisy, « l'appel du Christ aux petits et à ceux qui peinent en ce monde semble s'inspirer de l'invitation que la Sagesse adresse aux ignorants dans la dernière partie de la prière de Ben-Sira ». Il y a, en effet, une

(1) Voy. Coloss., I, 15-17 : Hébr., I, 2, 3 ; Jean, I, 1-3; etc., et Prov., VIII ; Eccli., XXIV ; Sag., VII. Très douteux est le passage de S. Mathieu, XXIII, 34-36, comparé à S. Luc, XI, 49-51, « où le Christ paraît, dit M. Loisy, avoir été identifié à la Sagesse divine ».

(2) Loisy : *L'Evangile et l'Eglise*, p. 45.



ressemblance réelle entre les paroles de la Sagesse : « Tournez-vous vers moi, hommes vains; habitez dans la maison de mon enseignement... Mettez votre cou sous mon joug, prenez sur vous mon fardeau (1) », et les paroles de Jésus : « Venez à moi, vous tous qui peinez et êtes chargés, et je vous soulagerai. Faites-vous mes disciples, car je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez le repos pour vos âmes, car mon joug est doux et mon fardeau léger (2) ». Mais il importe de préciser les choses.

Tout d'abord, il est à remarquer que les versets en question ne se trouvent pas en S. Luc, mais seulement en S. Mathieu : ce dernier évangéliste les a-t-il bien insérés à leur place? N'a-t-il pas réuni, comme il lui arrive assez fréquemment, des fragments de discours prononcés en des circonstances différentes? Il est permis de se le demander. Quoi qu'il en soit, les expressions employées ne sont pas particulières à ce passage de l'Ecclésiastique. L'invitation du Maître à recevoir sa doctrine et à se soumettre à ses préceptes ressemble essentiellement aux invitations maintes fois adressées à leurs disciples par les sages d'Israël (3). Quant aux termes symboliques de « joug » et de « fardeau », on sait s'ils étaient d'un emploi fréquent dans la littérature hébraïque; même avec ce sens figuré de docilité à un enseignement et de soumission à une discipline, on les retrouve équivalemment en divers endroits. C'est ainsi que nous lisons, dans l'Ecclésiastique, au chapitre VI, 24-29 : « Ecoute, mon fils, reçois le conseil de l'intelligence, et ne rejette pas mon instruction. Engage ton pied dans ses entraves et ton cou dans son collier. Courbe ton échine pour la porter, et ne secoue pas ses chaînes... A la fin, tu trouveras le repos en elle, et elle deviendra une jouissance pour toi ». C'étaient là, en quelque sorte, des formules traditionnelles et usuelles

(1) Eccli., LI, 23, 26.
(2) Math., XI, 28-30.
(3) Cf. Prov., I, 8; II, 1-2; III, 1-2, 21; IV, 1, 4, 10, 13, 20; V, 1, 7; VI, 20-21; VII, 1-3, 24; XXII, 17; XXIII, 26; Sag., VI, 1, 12, 27; Eccli., VI, 18, 24-34; XVI, 24; etc.

Digitized by Google

pour exprimer, dans le genre solennel, l'invitation d'un maître à ses disciples. Elles venaient donc bien naturellement dans la bouche du Sauveur. Lui-même ne se déclarait-il pas « l'unique Maître (1) » ? Et si différent était son esprit de celui des Pharisiens et des Scribes, qui chargeaient les épaules humaines « de fardeaux impossibles à porter (2) » ! Il ne serait d'ailleurs pas invraisemblable que le Maître ait voulu s'approprier le langage même de la Sagesse, institutrice des hommes. Il la personnifiait excellemment, et, dans une autre circonstance, il semble bien emprunter la prosopopée par laquelle elle invite les hommes au festin qu'elle leur a préparé (3). Mais il est précisément remarquable que cette invitation de la Sagesse à ses disciples se retrouve çà et là comme un thème habituel et favori, dans les Livres sapientiaux (4), et qu'elle ne se rencontre justement pas dans le chapitre de l'Ecclésiastique allégué par M. Loisy, où le seul personnage qui paraisse en scène est l'auteur même du livre, le fils de Sirach.

En somme, les affinités entre notre passage évangélique et la prière du fils de Sirach se bornent à des ressemblances de surface ; elles portent sur des expressions assez communes et peu caractéristiques ; elles n'existent pas sur le point principal et vraiment important. Rien donc n'autorise à conclure qu'il y ait parenté réelle et emprunt. Tout au plus, pourrait-on supposer qu'il y a réminiscence partielle, et en quelque sorte inconsciente, tant elle est peu caractérisée, et, en tout cas fort naturelle. Dans ces conditions, rien ne s'oppose à ce que les paroles aient pu telles quelles être prononcées par le Sauveur. Et il reste qu'elles nous offrent un témoignage bien authentique de la croyance personnelle de Jésus en la transcendance de sa divine filiation.

(1) Math., XXIII, 10 ; Jean, XIII, 13, 14.
(2) Math., XXIII, 4 ; Luc, XI, 46.
(3) Math., XXII, 1-4 = Luc. XIV, 16-17. Cf. Prov., IX, 1 *sq.*
(4) Prov., I, 23 ; VIII, 4-10, 32-36 ; Eccli., XXIV, 26-27 : « Tournez-vous vers moi, vous tous qui m'aimez... car mon esprit est doux, plus doux que le miel... »

Digitized by Google

Au surplus, est-il besoin de rappeler que cette déclaration du Sauveur, comme d'ailleurs la parabole des vignerons homicides, est en parfaite harmonie avec l'ensemble de ses discours les plus authentiques ; elle ne fait que confirmer ce que nous avons vu proclamer, pour ainsi dire, à chaque instant, à savoir le caractère imcomparable, extraordinaire, unique, de sa qualité de Fils de Dieu.

*
* *

Nous pouvons enfin ajouter que la transcendance de la filiation divine du Sauveur résulte encore logiquement de tout l'ensemble de ses déclarations concernant ses pouvoirs messianiques et les privilèges dont il jouit comme Christ, Fils de Dieu.

Rien de plus extraordinaire que l'idée que Jésus donne de sa personne, au cours de sa vie publique. Plus grand que les plus illustres personnages de la Loi ancienne, plus grand que Jonas et que Salomon, plus grand que David qui l'appelle son Seigneur, plus grand que Moïse et Elie qui paraissent à ses côtés sur la montagne de la transfiguration, plus grand que Jean-Baptiste dont la dignité l'emporte pourtant sur celle de n'importe quels fils des hommes, Jésus se présente comme supérieur même aux anges. Après la tentation du désert, il reçoit leurs services (1) ; il n'a qu'un mot à dire pour que son Père lui en envoie douze légions (2) ; d'ailleurs, ils ne sont pas seulement les anges de son Père, mais « ses anges » à lui (3), c'est-à-dire, ses messagers, ses serviteurs, les exécuteurs de ses volontés ; à son dernier avènement, ils formeront autour de lui une escorte d'honneur (4) ; il leur commandera lui-même et les enverra faire dans sa moisson la séparation du froment et de l'ivraie (5), rassembler des quatre coins du

(1) Marc, I, 13 = Math., IV, 11.
(2) Math., XXVI, 53.
(3) Math., XIII, 41 ; XVI, 27 ; XXIV, 31 = Marc, XIII, 27.
(4) Marc, VIII, 38 = Math., XVI, 27 = Luc, IX, 26 ; Math., XXV, 31.
(5) Math., XIII, 41.

Digitized by Google

monde les justes, ses élus (1). Aussi, quand il s'agit d'établir une gradation entre les hommes, les anges, lui-même et son Père, Jésus se place-t-il au-dessus des anges, tout à côté de Dieu : « Personne ne connaît le jour du jugement, pas même les anges du ciel, pas même le Fils, mais seulement le Père (2). »

De fait, le Sauveur revendique des qualités, des pouvoirs, une autorité, qui paraissent bien l'établir au-dessus et comme en dehors de l'humanité, et le rapprocher très étroitement de Dieu.

Il demande, comme jamais ne l'a demandé, ni ne pourrait le demander aucun homme, non seulement vis-à-vis de son Evangile, mais vis-à-vis de sa propre personne, la foi, l'obéissance, l'amour, le dévouement, poussé jusqu'au renoncement à toute affection créée qui lui serait contraire, jusqu'au sacrifice des biens les plus précieux et de la vie elle-même ; et en retour, il promet pour l'éternité les plus magnifiques récompenses. « Si quelqu'un veut venir après moi, dit-il, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive ; car qui veut avoir la vie sauve, la perdra, mais qui l'aura perdue à cause de moi et de l'Evangile, la sauvera (3). » « Quiconque m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai moi-même devant mon Père qui est dans les cieux ; mais qui m'aura renié devant les hommes, je le renierai moi-même devant mon Père qui est dans les cieux... Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; n'est pas digne de moi qui ne prend pas sa croix pour me suivre (4). » « Bienheureux êtes-vous si les hommes vous maudissent, vous persécutent et à tort disent toute sorte de mal contre vous, à cause de moi : réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse, car grande est votre récompense dans le ciel (5). »

(1) Marc, XIII, 27 = Math., XXIV, 31.
(2) Marc, XIII, 32.
(3) Marc, VIII, 34, 35 = Math., XVI, 24, 25 = Luc, IX, 23, 24.
(4) Math., X, 32-33, 37-38 = Luc, XIV, 26-27, 31.
(5) Math., V, 11-12.

Digitized by Google

« En vérité, je vous le dis, il n'est personne qui ait quitté sa maison, ses frères ou ses sœurs, son père ou sa mère, ses enfants ou ses champs, à cause de moi et de l'Evangile, et qui ne reçoive le centuple en ce monde-ci,... et dans le monde futur la vie éternelle (1). »

Jésus se déclare « le maître du sabbat » (2). De même prend-il une attitude d'autorité inouïe vis-à-vis de la Loi ancienne. Il se met en quelque sorte de pair avec le Divin Législateur du Sinaï, et, en son nom propre, il interprète, il précise, il perfectionne les commandements traditionnels : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens... — Et moi je vous dis... (3). »

C'est encore en son propre nom, de sa propre autorité, que Jésus guérit les malades, chasse les démons, et commande aux éléments. La puissance des miracles est en lui comme une « vertu » cachée et personnelle, qui se fait sentir à tous ceux qui l'approchent (4). Sans doute, il n'agit pas indépendamment de « l'Esprit de Dieu (5) » ; mais cette force divine lui est unie de telle sorte qu'elle paraît pour ainsi dire identifiée avec lui-même. Il n'a qu'un mot à dire et tout lui obéit : « Jeune fille, je te le dis, lève-toi ! », et la fille de Jaïre se lève de sa couche funèbre (6). « Tais-toi, laisse cet homme ! », et l'esprit mauvais sort du possédé (7). « Tais-toi, fais silence ! » et sur la mer de Galilée le vent s'apaise et il se fait un grand calme (8). Jésus possède si bien en propre la puissance de thaumaturge qu'il donne à ses disciples le pouvoir de faire les miracles de par son autorité et en son nom (9). Allez, dit-il à ses Apôtres, « guérissez les malades, ressuscitez les morts, rendez sains les lépreux, chassez les démons ; gratuitement vous avez reçu,

(1) Marc, x, 29-30 = Math., xix, 28-29 = Luc, xviii, 29-30
(2) Marc, ii, 28 = Math., xii, 8 = Luc, vi, 5.
(3) Math., v, 22, 28, 32, 34, 39, 44.
(4) Marc, v, 30 ; Luc, vi, 19.
(5) Math., xii, 28 = Luc, xi, 20.
(6) Marc, v, 41 = Luc, viii, 54.
(7) Marc, i, 25 = Luc, iv, 35.
(8) Marc, iv, 39 = Math., viii, 27 = Luc, viii, 25.
(9) Marc, iii, 15 ; vi, 7 ; Math., x, 1 ; Luc, ix, 1, 2.

Digitized by Google

donnez gratuitement (1) ». Et les Douze s'en vont prêcher la pénitence. Et ils chassent, en effet, beaucoup de démons, et, faisant des onctions d'huile aux malades, ils les guérissent en grand nombre » (2). Aussi peuvent-ils dire, tout joyeux, au Sauveur : « Seigneur, les démons eux-mêmes nous sont soumis *en votre nom* (3) ». Après la Pentecôte, c'est encore « au nom du Seigneur Christ, Jésus de Nazareth » que les Apôtres multiplient miracles et prodiges (4).

Un droit plus extraordinaire encore, que revendique Jésus, est celui de purifier les âmes et de pardonner les péchés. C'est là un privilège tout divin : le Sauveur n'en disconvient pas, et néanmoins il maintient son droit et il le prouve d'une façon péremptoire. Le miracle physique éclatant garantit le miracle moral invisible. Dieu seul peut remettre les péchés : soit ! eh bien « le Fils de l'homme » prétend, et il prouve, qu'il a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre » : que faut-il en conclure, sinon que Dieu est dans ce Fils de l'homme, par son autorité et ses pouvoirs les plus incommunicables ; sur le monde des âmes comme sur le monde des corps, Dieu agit par Jésus et en Jésus. C'est bien le raisonnement que faisaient implicitement les Juifs, lorsqu'ils se disaient : « Qu'est-il donc pour aller jusqu'à remettre les péchés ? » Cependant Jésus va plus loin encore : ce pouvoir de remettre les péchés, il revendique le droit de le conférer à d'autres directement, tant il a conscience de le posséder en propre et d'autorité personnelle. « En vérité, dit-il à ses Apôtres, je vous le déclare, tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel (5) » : parole analogue à celle que nous a conservée le quatrième Evangile : « Recevez le Saint-Esprit : à ceux dont vous aurez remis les péchés, ils seront remis ; à ceux dont vous les aurez retenus, ils seront retenus » (6).

(1) Math., x, 8 ; Cf. Marc, xvi, 17.
(2) Marc, vi, 13 = Luc, ix, 6 ; Cf. Marc, ix, 37 ; Luc, x, 17.
(3) Luc, x, 17 ; Cfr Marc, ix, 37, 38.
(4) Act., iii, 6, 16 ; iv, 10, 30 ; ix, 34 ; xvi, 18.
(5) Math., xviii, 18.
(6) Jean, xx, 22 ; Cfr Marc, i, 10 = Math., ix, 6 = Luc, v, 24.

Digitized by Google

De cette prétention inouïe de pardonner les péchés, il faut rapprocher le droit non moins exorbitant que revendique Jésus d'être un jour le juge suprême des vivants et des morts. Non content, en effet, de se déclarer le Rédempteur des hommes, « venu pour sauver ce qui était perdu (1) », et « donner sa vie en rançon d'un grand nombre (2) »; non content de prétendre régénérer le monde par sa doctrine et sa vertu, et de se laisser des successeurs avec qui il promet de rester jusqu'à la fin des siècles, le Sauveur fait entendre qu'il viendra à la fin des temps en qualité de juge suprême du genre humain : il apparaîtra dans tout l'appareil de la gloire divine, escorté des saints Anges, participant de la pleine puissance de son Père, et, se faisant le juge des morts et des vivants, sur chacun il prononcera, de sa propre autorité, la sentence de vie ou de mort éternelle (3).

Enfin, la manière dont Jésus promet l'envoi du Saint-Esprit montre bien jusqu'à quel point il entre dans l'intimité de Dieu et partage ses privilèges et ses pouvoirs les plus divins. Il a été conçu de l'Esprit-Saint (4), et par lui solennellement investi au jour de son baptême (5); c'est sous son influence qu'il agit en toutes choses (6), par sa vertu qu'il guérit et exorcise (7). Et cependant, Jésus a autorité sur ce divin Esprit, et l'exercice de cette autorité lui sera conféré pleinement dès son entrée dans la gloire. C'est le Père qui promet l'Esprit-Saint, mais c'est lui, Jésus, qui l'enverra à ses Apôtres : « Voici, leur dit-il, je ferai venir sur vous le Promis de mon Père. Demeurez dans la cité, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la

(1) Luc, XIX, 10; Cfr Math., XVIII, 11 (texte reçu et Vulg.).
(2) Marc, X, 45 = Math., XX, 28.
(3) Marc, VIII, 38; Math., X, 32; XVI, 27; Luc, IX, 26; Math., VII, 23; Luc, XII, 8, 9; XIII, 27; Marc, XIII, 26-27 = Math., XXIV, 30-31 = Luc, XXI, 27; Math., XXV, 34, 41; Marc, XIV, 62 = Math., XXVI, 64 = Luc, XXII, 69.
(4) Luc, I, 35; Math., I, 20.
(5) Marc, I, 10 = Math., III, 16 = Luc, III, 22; Act., X, 38.
(6) Marc, I, 12 = Math., IV, 1 = Luc, IV, 1; 18; X, 21.
(7) Math., XII, 28 = Luc, XI, 20

Digitized by Google

vertu d'en-haut (1). » Aussi saint Pierre pourra-t-il dire aux Juifs, le jour de la Pentecôte : c'est ce Jésus qui « élevé au ciel par la droite de Dieu, après avoir obtenu de son Père l'Esprit-Saint par lui promis, l'a fait descendre, comme vous le voyez et l'entendez (2). »

Tels sont les privilèges extraordinaires, les pouvoirs incomparables, les droits transcendans, que s'attribue Jésus.

Or, tout d'abord, ces privilèges, ces pouvoirs, ces droits, lui conviennent bien directement en sa qualité de Messie et dans son humanité privilégiée de Dieu. C'est de par la mission reçue de son Père qu'il prêche et enseigne; c'est en vertu de la puissance par lui communiquée, qu'il guérit et exorcise; c'est par délégation divine qu'il remet les péchés sur la terre, avec ratification, pour ainsi dire, de Dieu même dans le ciel ; qu'il envoie l'Esprit-Saint, mais après en avoir demandé et obtenu la mission de son Père; enfin, c'est bien directement à raison de la dignité messianique que Jésus, après avoir été investi de la puissance de son Père pour exercer son ministère terrestre, doit encore recevoir communication de son autorité suprême et de l'éclat de sa gloire, pour juger tous les hommes et inaugurer triomphalement le règne de Dieu.

Combien déjà ces prétentions de Jésus dépassent l'idée que se faisaient le commun des Juifs de leur Messie humain! Dans notre Christ-Homme, l'humanité apparaît élevée à une hauteur inouïe, inaccessible, d'où elle dépasse en quelque sorte infiniment le reste des hommes, le monde même des anges, et touche à la divinité.

Mais n'y a-t-il pas plus encore? L'insigne prééminence du Sauveur s'explique-t-elle par sa seule qualité de Christ, en le supposant, pour ce qui est de sa nature même, homme comme les autres hommes? Les privilèges incomparables dont il jouit ont-ils donc toute leur raison d'être dans une simple qualité adventice, une dignité purement

(1) Luc, XXIV, 49.
(2) Act., II, 33.

Digitized by Google

accidentelle, surajoutée par Dieu à sa nature humaine, qui n'affecterait en rien l'essence intime de son être, et le laisserait, substantiellement parlant, dans la pure humanité ?

Il paraît bien difficile de supposer qu'un simple homme ait pu être choisi par Dieu pour être élevé à une dignité si éminente et recevoir communication de privilèges si divins. Simplement homme, encore qu'extraordinairement privilégié par sa dignité même, le Messie aurait-il pu revendiquer de la sorte ce qui semble bien ne devoir appartenir qu'à Dieu ? Aurait-il donc été autorisé à remettre directement les péchés, et à déléguer ce pouvoir à d'autres, tout comme Dieu, sans participer lui-même de quelque manière à la nature de Dieu ? Aurait-il été admis à commander, de sa propre autorité, au vent et à la mer, à guérir les malades, à chasser les démons, et à conférer à ses disciples le pouvoir de faire les mêmes miracles, non pas au nom de son Père, mais en son propre nom ? Aurait-il reçu cette sorte d'autorité et de prééminence (1) sur l'Esprit-Saint, qui est l'Esprit de Dieu, l'Esprit résidant en Dieu et procédant de Dieu (2) ? Aurait-il enfin été associé de la sorte à la majesté de son Père, jusqu'à s'asseoir à sa droite, à partager son trône, et, revêtu de tout l'éclat de sa gloire, juger souverainement les vivants et les morts et présider à jamais dans son royaume ?

Une telle divinisation de Jésus comme Messie ne paraît s'expliquer bien que si, dans ce Messie-Homme, il y a quelque chose de plus que l'homme, que si, dans son humanité très parfaite, il existe déjà, originairement et essentiellement, une participation mystérieuse, mais néanmoins réelle, à la nature divine, qui justifie des privilèges et des pouvoirs aussi exorbitants et autorise, en quelque sorte, une pareille élévation de son humanité au niveau de la divinité. En d'autres termes, telles sont les prétentions messianiques de Jésus qu'elles paraissent bien le désigner,

(1) Math., XXVIII, 19.
(2) I Cor., II, 10-12.

Digitized by Google

non simplement comme un Messie de nature humaine, mais, en quelque manière, comme un Messie divin par une partie supérieure de son être, un Messie Homme-Dieu.

*
* *

De fait, en nombre de passages synoptiques, Jésus paraît bien se présenter comme préexistant, par une partie supérieure de son être, à sa naissance en ce monde, et venu du ciel ici-bas envoyé par son Père. Ce sont les nombreux textes où il déclare qu'il est « venu », qu'il a été « envoyé », pour évangéliser Israël, pour accomplir la Loi et les prophètes, pour guérir et sauver les âmes des pécheurs, pour donner sa vie en rançon d'un grand nombre (1).

Ces textes, sans doute, peuvent, pour une bonne part, s'entendre de la simple entrée de Jésus dans sa carrière publique : il a quitté Nazareth, *il vient* pour prêcher, sauver et racheter; c'est ainsi qu'il compare sa venue à celle de son précurseur (2). Il n'en est pas moins vrai que parfois ils paraissent bien désigner sa venue sur la terre comme d'une région supérieure, où il préexistait à son incarnation. Les démons lui avaient dit : « Qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus, Fils de Dieu? Es-tu *venu ici* avant le temps nous tourmenter? (3) » Jésus s'écrie de même : « Je *suis venu* jeter un feu *sur la terre*, et que désiré-je sinon qu'il s'allume? (4) » « Ne croyez pas que je *sois venu* apporter la paix *sur la terre;* je *suis venu* apporter, non la paix, mais le glaive (5). » En S. Marc, il se sert même de l'expression : « Je suis *sorti* » (6), le terme affectionné de S. Jean pour désigner sa *sortie* d'auprès du Père céleste.

(1) Marc, I, 38; II, 17; IX, 36; X, 45; Math., V, 17; IX, 13; X, 34, 40; XV, 24; XX, 28; Luc, IV, 43; V, 32; IX, 48, 56; X, 16; XIX, 10. Cfr. Marc, I, 24; Math., VIII, 29; Luc, IV, 34.
(2) Math., XI, 18, 19 = Luc, VII, 33-34.
(3) Math., VIII, 29.
(4) Luc, XII, 49.
(5) Math., IX, 13.
(6) Marc, I, 38.

Digitized by Google

Ces textes, dans leur ensemble, paraissent correspondre exactement aux passages plus formels et encore plus explicites, conservés par le quatrième Evangile, et dans lesquels Jésus se donne expressément comme descendu du ciel, où il était auprès de son Père, et venu sur la terre pour enseigner et sauver les hommes.

Vrai Fils de Dieu venu sur la terre, on s'explique que le Sauveur accepte si facilement des honneurs qui, sans être en eux-mêmes honneurs essentiellement religieux et divins, paraissent néanmoins, en diverses circonstances, prendre vis-à-vis de lui cette signification. Il laisse ceux qui l'abordent *se prosterner* devant lui et l'*adorer*. C'est l'attitude du lépreux qui, au pied du mont des Béatitudes, le supplie humblement de le guérir (1), celle de Jaïre, le chef de synagogue, qui le conjure de rendre la vie à sa fille (2), celle du possédé de Gérasa qui accourt le saluer du titre de Fils du Très-Haut (3), celle des bateliers qui, témoins de sa marche sur les eaux, s'écrient : « Vous êtes vraiment Fils de Dieu ! » (4), enfin celle des saintes femmes et celle des disciples qui rendent ainsi leurs hommages au Christ ressuscité (5).

A vrai dire, l'expression, employée par les Evangélistes, d'*adoration* ou de *prostration* (6), n'a pas toujours le sens religieux d'hommage proprement divin que nous avons coutume de lui réserver. Elle peut servir à marquer l'attitude d'un serviteur aux genoux de son maître, celle d'un

(1) Math., VIII, 2.
(2) Math., IX, 18.
(3) Marc, V, 6.
(4) Math., XIV, 33.
(5) Math., XXVIII, 9, 17; Luc, XXIV, 52. Cfr. Jean, IX, 38.
(6) Le terme grec προς-κυνεῖν signifie : *envoyer un baiser de la main*, en signe de révérence. C'est aussi le sens propre du mot latin de la Vulgate *ad-orare*. En réalité pourtant, les deux termes, grec et latin, traduisent, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, l'attitude de l'*agenouillement*, ou de la *prostration*. Le terme correspondant en hébreu est le verbe *hishtahavâh*, qui signifie : *se prosterner aux pieds de quelqu'un*. En Orient, en effet, l'adoration se fait par prostration : c'est le *salam*, qui consiste à se jeter à genoux et à toucher du front la poussière, en signe de profonde révérence. Telle est la signification qu'il faut attribuer aux passages qui nous occupent.

Digitized by Google

sujet aux pieds de son souverain. Ainsi, le serviteur de la parabole nous est montré prosterné devant son maître pour lui demander grâce (1). Les mages et Hérode lui-même parlent de venir adorer le nouveau roi des Juifs, sans doute en cette qualité de roi des Juifs (2). Et c'est bien cette même dignité royale que les soldats du prétoire prétendent railler en Jésus en se prosternant devant lui par dérision (3).

Néanmoins, l'expression revêt fréquemment un sens religieux, et, lorsqu'elle a un sens religieux, c'est toujours celui de l'*adoration* proprement dite, c'est-à-dire de l'hommage suprême qui est dû à Dieu seul. C'est par ce terme qu'est exprimé le service du temple, le devoir religieux que tout Juif devait venir rendre au Seigneur dans la ville sainte (4). C'est par cette expression que l'auteur de l'Apocalypse représente l'honneur rendu au Dieu éternellement vivant par les vingt-quatre vieillards qui entourent son trône (5). Et c'est aussi en ce sens que Jésus répond à Satan, qui lui demandait cet hommage : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et ne serviras que lui seul (6). »

Cet hommage a tellement, quand il est employé comme hommage religieux, le caractère de l'adoration proprement dite, réservée au seul vrai Dieu, que nous le voyons repoussé énergiquement par les hommes ou par les anges à qui il est offert. Le centurion Corneille, dans le saisissement que lui cause l'arrivée de S. Pierre, se prosterne aux pieds de l'Apôtre, comme pour l'adorer. S. Pierre le relève promptement : « Lève-toi, lui dit-il, moi aussi je suis homme (7). » C'est exactement la scène qui se passait en Lycaonie, lorsque les gens de Lystres, témoins d'une guérison miraculeuse, prirent S. Paul et S. Barnabé pour

(1) Math., XVIII, 26. La Vulgate porte *orabat*, pour *adorabat* προσεκύνει.
(2) Math., II, 2, 8, 11.
(3) Marc, XV, 19. Cfr. Apoc., III, 9.
(4) Jean, IV, 20, 21, 22 ; XII, 20; Act., VIII, 27 ; XXIV, 11.
(5) Apoc., IV, 10 ; V, 14 ; VII, 11 ; XI, 16 ; XIX, 4. Cfr. XIV, 7.
(6) Math., IV, 10 = Luc, IV, 8. Cfr. Jean, IV, 23, 24.
(7) Act., X, 25, 26.

Digitized by Google

des dieux descendus sur la terre, et s'apprêtaient à leur offrir un sacrifice : « Qu'allez-vous faire? s'écrient les Apôtres. Nous aussi, nous sommes mortels, des hommes comme vous, qui venons vous prêcher de quitter vos idoles pour le Dieu vivant qui a fait le ciel, la terre et la mer et tout ce qu'ils renferment (1). » S. Jean nous raconte de même, dans son Apocalypse, comment il voulut se prosterner aux pieds de l'Ange des grandes révélations et l'adorer : « Garde-t'en bien ! lui dit l'Ange. Je suis serviteur de Dieu, comme toi et tes frères... Réserve l'adoration pour Dieu (2). »

Or, cet hommage, Jésus ne le repousse à aucun moment; même quand il emprunte aux circonstances le caractère d'un hommage de religion, il l'accepte et il l'approuve. Sans doute, tous ceux qui se prosternent ainsi à ses pieds n'ont pas l'intention de lui rendre par là l'adoration réservée à la Divinité. Le plus souvent cependant leur prostration revêt le caractère d'un hommage religieux. N'est-ce pas déjà au grand thaumaturge, à l'homme de Dieu, que paraît s'adresser l'adoration du lépreux et celle du chef de synagogue? Mais, surtout, le possédé de Gérasa, les bateliers du lac de Génésareth, découvrent bien le vrai sens de leur prostration, lorsque, en tombant aux pieds de Jésus, ils le proclament « Fils de Dieu », « le Fils du Très Haut ». Enfin, on ne peut douter qu'il n'y ait une intention d'hommage religieux chez les saintes femmes et les Apôtres, qui se prosternent devant le Christ ressuscité.

Si donc il est vrai que l'adoration religieuse était regardée comme un honneur exclusivement divin, comment se fait-il que Jésus s'y soit si facilement prêté? Pour que lui, si humble, si jaloux des droits de son Père céleste, si attentif à écarter de lui-même les honneurs des hommes, loin de s'opposer à cette attitude, l'accepte volontiers; pour que, au lieu de s'écrier, comme S. Pierre : « Je ne suis qu'un homme », ou, avec l'Ange de l'Apoca-

(1) Act., XIV, 14.
(2) Apoc., XIX, 10 ; XXII, 8, 9.

Digitized by Google

lypse : « Je ne suis qu'un serviteur de Dieu... ; réservez vos adorations pour Dieu », il se prête, au contraire, à ces hommages et les approuve, il faut bien qu'il ait cru avoir droit à la religion des hommes, qu'il ait cru pouvoir être adoré à l'égal de Dieu (1). Or, une prétention aussi excessive ne s'expliquerait pas de la part du Sauveur, s'il était un simple fils adoptif de Dieu, un Christ-homme, totalement étranger à la nature de son Père. Pour revendiquer de la sorte les honneurs proprement réservés à Dieu, il faut qu'il partage, en quelque manière, la grandeur, la majesté, et l'être même de Dieu.

N'est-ce pas enfin dans le même sens que doit être interprétée la formule solennelle du baptême que S. Mathieu place dans la bouche du Sauveur? « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé (2). »

Les objections que l'on a faites contre l'authenticité de ce passage ne paraissent pas, en effet, péremptoires (3). On a prétendu que la mention de la formule trinitaire manquait dans les citations d'Eusèbe de Césarée qui sont antérieures au concile de Nicée : avant cette époque, Eusèbe aurait cité constamment le texte sous cette forme : « Allez, instruisez toutes les nations en mon nom, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. » M. Loisy pense que « le discours se présente ainsi dans un meilleur équilibre ». « Si le passage est une glose, dit-il, ce serait, la liturgie baptismale qui l'aurait suggérée. La formule d'Eusèbe s'accorderait avec les textes de Paul et des Actes qui montrent le baptême conféré au nom de Jésus-Christ (4). »

Or, tout d'abord, quoi qu'il en soit des citations d'Eusèbe de Césarée, il est certain que non seulement notre

(1) Cfr : Philip., II, 10.
(2) Math., XXVIII, 19.
(3) CONYBEARE : *The Eusebian form of the Text Math.* XXVIII, 19, dans la *Zeitschrift für neutest. Wissenschaft*, 1901, 278-288.
(4) A. LOISY : *Autour d'un petit Livre*, pp. 231-232.

Digitized by Google

texte apparaît dans tous les manuscrits les plus anciens qui nous soient parvenus, mais encore qu'il est cité, dès le milieu et le début du IIIe siècle, par Origène (1), saint Cyprien (2) et Tertullien (3), et dès la fin du IIe, par saint Irénée (4). Bien plus, dans un document que la plupart des critiques datent de la fin du Ier siècle, *la Doctrine des Douze Apôtres*, nous lisons la formule suivante: « Baptisez au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit (5) »; et il y a tout lieu de croire que c'est par allusion au premier Evangile, qui se trouve fréquemment cité dans ce document. En tout cas, il paraît bien difficile de supposer, d'une part, qu'une formule baptismale, aussi fermement établie dans l'Eglise dès cette époque primitive, soit sans dépendance vis-à-vis de l'enseignement personnel du Sauveur, d'autre part, que, supposée simple formule liturgique, elle se soit glissée comme une glose tardive en cet endroit précis de l'Evangile de saint Mathieu. Enfin, s'il est vrai que, dans les Actes, il ne soit question que du baptême « au nom de Jésus, Christ » et « Seigneur » (6), la formule de l'Evangile ne doit pas être pour cela attribuée à la tradition postérieure : elle ne contient rien qui dépasse l'enseignement le plus authentique de Jésus sur son Père, sur lui-même et sur l'Esprit-Saint; elle a pu être donnée par le

(1) ORIGÈNE : *Scholia, in Evang. secund. Math.*, XXVIII, 18 : « Quos confidentes baptizate in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti... »

(2) Saint CYPRIEN : *Liber Testimoniorum*, lib. II, cap. 26 : « Item in Evangelio... : Ite ergò, et docete omnes gentes, tingentes eos in nomine Patris et Filii, et Spiritus Sancti, docentes eos observare omnia quæcumque præcepi vobis. » — *Ep. XIII*, no 3 : « Nam, cùm Dominus dixerit in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti gentes tingui ;... » — Saint Cyprien cite l'antique Version italique, que l'on sait remonter au cours du IIe siècle.

(3) TERTULLIEN : *De Baptismo*, c. 13 : « Lex enim tinguendi imposita est, et forma præscripta. Ite inquit, docete nationes, tinguentes eas in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. »

(4) Saint IRÉNÉE : *Contr. Hæres.*, lib. III, c. 17, no 1 : « Et iterùm potestatem regenerationis in Deum dans discipulis, dicebat eis : Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. »

(5) *Doctrina XII Apost.*, no 7. — M. Harnack date cet écrit de la période 130-160, mais la plupart des autres critiques, de la période 80-100.

(6) Act. II, 38 ; VIII, 12, 16, 37-38 ; X, 48 ; XVI, 31-33 ; XIX, 5.

Digitized by Google

Maître sans être aussitôt employée dans l'administration du baptême, à supposer qu'elle ne soit pas implicitement désignée dans la formule même des Actes des Apôtres.

Si donc l'on admet que, d'une manière ou d'une autre, notre texte répond bien à la pensée du Sauveur, il faut y voir une confirmation de tout ce que nous a révélé jusqu'à présent notre étude évangélique. Jésus nous y apparaît à côté de l'Esprit-Saint, et en avant même de l'Esprit-Saint, associé au Père dans une Trinité mystérieuse, ayant même puissance, exerçant même action, en quelque sorte confondu dans la même unité : « *Au nom du* Père et du Fils Saint-Esprit ». Comprendrait-on pareille élévation du Christ au niveau de Dieu, s'il n'y avait en lui que la nature humaine, toujours infiniment distante de la nature divine? Pour se placer ainsi sur un même pied avec le Père céleste, il faut que Jésus ait avec son Divin Père une vraie communauté d'être et de vie.

* * *

En résumé, que nous considérions les privilèges et les pouvoirs extraordinaires revendiqués par Jésus-Messie, ou que nous interprétions ses déclarations particulières concernant sa filiation divine et ses rapports avec Dieu, son Père, nous arrivons comme nécessairement à cette conclusion : Jésus n'est pas seulement Fils de Dieu dans son humanité, mais encore indépendamment de sa nature humaine, dans une partie supérieure et préexistante de son être. Il est Fils de Dieu, non seulement comme Messie-homme, adopté particulièrement de Dieu, ayant avec Dieu des relations filiales incomparables, mais qui ne sortiraient pas de l'ordre créé : il doit l'être encore comme Messie-Dieu, engendré réellement de Dieu avant le temps et participant substantiellement à l'Etre même de Dieu.

Ce n'est pas là, sans doute, un dogme que nous trouvions formulé explicitement et en pleine évidence par le

Digitized by Google

Maître lui-même, — nous expliquerons pourquoi (1), — mais il est supposé implicitement et suggéré logiquement par toutes ses déclarations. Ce qui apparaît d'une manière très claire, dans les Evangiles synoptiques, c'est que Jésus s'y donne pour Fils de Dieu dans un sens unique, ayant avec Dieu des relations transcendantes, participant à ses privilèges et à ses pouvoirs les plus incommunicables. La conclusion logique et nécessaire, c'est qu'il y a en lui, plus que l'humanité pure, une participation essentielle à la Divinité, qui autorise pareille divinisation de son humanité ; c'est qu'il n'est pas simplement un fils adoptif, mais bien véritablement *le Fils de Dieu*, engendré de la substance même de Dieu.

M. LEPIN.
P. S. S.

(1) Pour ce point, et divers autres, comme le rapport entre le témoignage Synoptique et l'idée du Christ, telle qu'elle est présentée dans les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, et les documents de la primitive Eglise, voir notre ouvrage qui paraît en ce moment. — TABLE DES MATIÈRES : *Introduction* sur l'origine et la valeur historique des Evangiles Synoptiques; — ch. I, *l'espérance messianique au debut de l'ère chrétienne;* — ch. II, *Jésus, Messie et Fils de Dieu, dans son Enfance;* — ch. III, *Jésus, Messie, dans sa Vie publique ;* — ch. IV, *Jésus, Fils de Dieu, dans sa Vie publique.*

Digitized by Google



LES

AMITIÉS FRANÇAISES

Les chefs intellectuels du nationalisme offrent à l'observateur, sympathique ou malveillant, un spectacle bien singulier. Ils ne sont pas cléricaux, — lisez catholiques, — toutes leurs proclamations électorales et toutes leurs explications psychologiques en font foi. A l'unanimité et avec énergie, les orateurs, les politiciens et les journaux du bloc n'en affectent pas moins de les appeler cléricaux. Semblables à la servante qui infligeait à saint Pierre, momentanément renégat, les célèbres démentis que l'on sait, les ennemis du catholicisme se penchent vers les figures nationalistes, les observent longuement, puis, secouant la tête d'un air entendu : Décidément, Messieurs les nationalistes, vous êtes des cléricaux inconscients.

Chez nous, catholiques, on n'est pas loin de penser comme pensent nos adversaires. Nous disons aux nationalistes : « Vous êtes des patriotes, et très logiquement vous consacrez votre vie à rechercher des réalités profondes qui puissent servir de base à votre patriotisme. Vos trouvailles ne sont point sans valeur, mais, ne vous faites pas illusion, elles n'ont qu'une importance secondaire. La source intarissable et puissante de la vitalité nationale ne jaillit pas de la terre, ni du royaume des morts, ni des collines esthétiques, ni des ruines archéologiques ; elle est dans le cœur des vivants, elle est dans le sentiment religieux. »


Digitized by Google

Messieurs les nationalistes ne veulent pas entendre ce raisonnement assez simple et ils continuent leurs recherches historico-psychologiques bien loin des régions cléricales. Mais presque tout le passé de la France appartient au catholicisme, et du tréfonds de l'âme contemporaine ne montent que des aspirations cléricales : les instruments modernes de précision, sortis de l'usine la plus laïque, n'enregistrent que des notes religieuses. Comment peuvent-ils, après d'aussi décisives constatations, se dire encore incrédules ou tourmentés par le doute, c'est ce que je ne parviens pas à bien comprendre. Mais le fait est indéniable; plus ils sentent leur âme envahie par des sentiments catholiques, et plus ils se mettent en garde contre l'Eglise. Tel M. Barrès, qui vient de pousser jusqu'à ses dernières extrémités le paradoxe nationaliste.

Comme tous ses précédents écrits, le volume qu'il consacre aux *Amitiés françaises* comprend des chapitres qui n'offrent pas tous, il s'en faut, le même intérêt. La pédagogie de M. Barrès n'a rien qui s'impose à l'admiration des spécialistes, et son art de paysagiste, encore que délicat et pénétré de patriotisme, m'apparaît comme légèrement suranné. Au contraire, l'intensité de ses curiosités religieuses, la vivacité de ses sympathies catholiques et ses anxiétés qu'il voudrait étouffer, mais en vain, me charment infiniment. Ne parlons que des chapitres qui ont pour objet nos inquiétudes nationales et religieuses, c'est-à-dire de Domrémy, de Lourdes et d'un pays d'Alsace où les prières ne se mêlent pas.

Non content d'aimer Jeanne d'Arc pour son propre compte, M. Barrès la fait aimer par son jeune fils, Philippe, — un petit bonhomme assez ou trop érudit pour son âge et fort raisonneur.

« Il se demande beaucoup de choses, Philippe, mais le plus souvent il veut savoir si Jeanne, sur ses bûches, eut bien mal. Là-dessus, d'un commun accord, nous concluons que les saints l'empêchèrent de souffrir, autant qu'eût souffert une méchante fille. Et surtout je lui raconte que personne ne fut une aussi belle, aussi bonne et aussi

Digitized by Google

heureuse que Jeanne, quand elle se promenait vêtue de drap rouge (oui, pareille au petit Chaperon-Rouge) dans un bois plein de fées et sur les plus fraîches prairies du monde, avec la Mengette et la Hauviette, qui étaient ses deux amies, et avec tous ses camarades, les enfants de la Lorraine. »

Certes, on pourrait trouver sans peine des méthodes d'enseignement plus dangereuses que celles de M. Barrès. Mais une hagiographie aussi timide ne laisse pas d'avoir ses inconvénients. Dans l'imagination du jeune Philippe, les fées se confondront avec les saintes, et Jeanne d'Arc occupera moins de place que le Chaperon-Rouge. Plus tard, il éprouvera la tentation de rejeter en bloc toutes ces légendes.

En attendant, le père et le fils font, en pèlerins plutôt qu'en touristes, le voyage de Domrémy. M. Barrès, qui a des relations fort compromettantes, s'arrête à Ménil-en-Xaintois dont il connaît le Curé. Ce brave homme est le fondateur et le directeur d'un théâtre qui fait une modeste concurrence à Oberammergau. Aussi, rencontre-t-on sur le marché de Mirecourt de jeunes marchandes de beurre qui disent avec un accent traînard : « C'est moi qui suis Jeanne d'Arc. »

Nous voici au Bois-Chesnu. Disciple trop pieux des vieux maîtres romantiques, M. Maurice Barrès se hâte de décrire l'arbre des Fées, et de raconter les légendes païennes. Ces quelques pages me font horreur. M. Barrès insiste vraiment trop sur la promenade annuelle de Jeanne à la Fontaine des Groseilliers et sur l'arbre des Fées. De telles distractions ne comptaient pas dans la vie de cette jeune fille qui avait fait vœu de chasteté, qui était si profondément catholique et si instruite. M. Barrès a-t-il jamais étudié la valeur théologique des réponses que Jeanne fit à ses juges? — Elle possédait — surnaturellement ou par l'étude, je ne sais — mais elle possédait son traité de la grâce. Ses voix ne l'appellent pas la fille des fées, mais la fille de Dieu, la fille de l'Eglise. Rien de superstitieux n'apparaît dans les manifestations de sa foi religieuse ou patriotique. « Qui aidait, lui demandèrent ses juges, qui aidait plus elle à l'estain-

Digitized by Google

dart ou l'estaindart à elle ? — « De la victoire de l'estaindart ou de moi, c'était tout à Nostre-Seigneur. L'espérance d'avoir victoire estait fondée en Nostre-Seigneur, et non ailleurs. » M. Barrès cherche ailleurs, et c'est pourquoi il parle de Jeanne, comme M. Taine parlait de l'*Iphigénie* de Goethe, en païen et en matérialiste. « Elle nous mène, dit-il, au trésor mystérieux, aux réserves de la Nature. Dans ces paroles de Jeanne (si j'étais au milieu des bois, j'y entendrais bien mes voix) fraîchissent les nappes souterraines de la vie, de la vie commune à tous les êtres. » On n'a pas le droit de parler sur ce ton d'une vierge consacrée à Dieu qui pouvait dire fièrement à ses juges : « Comme récompense dernière, je n'ai jamais demandé à mes voix que le salut de mon âme. »

Du reste, M. Barrès se trompe gravement, lorsqu'il affirme que Jeanne n'a entendu ses voix qu'au Bois-Chenu ; elles l'ont dirigée ou consolée, durant toutes ses campagnes militaires et en prison. « Jamais, dit-elle, elles ne m'ont trompée ; c'est sans leur commandement que j'ai fait une vaillance d'armes devant Paris, et que, à la requête de mon roy, alai contre la Charité ; c'est malgré leur conseil que j'ay sailli du donjon de Beaurevoir ». Durant sa captivité, l'inspiration céleste n'a point cessé. — « La voix se fait entendre tous les jours, et jusqu'à trois fois dans la journée. Sans l'ineffable consolation qu'elle en ressent, elle serait déjà morte. »

Ces quelques pages que M. Maurice Barrès a consacrées à l'inspiration de Jeanne d'Arc, sont franchement mauvaises ; je le supplie de les supprimer ou de les corriger.

Avec une colère de tête, le père de Philippe s'élève contre l'indiscrétion des dévots qui dépensent des millions en pierres de taille pour gâter ces pures solitudes. « Ce n'est point que la basilique encore inachevée soit laide, mais elle encombre une colline où tout ce qui peut sembler autochtone passe les plus précieux apports. Et puis on annonce d'autres bâtiments qui couronneront la vallée et se développeront sur une façade de cent mètres dans un ensemble des plus majestueux. »

Digitized by Google

Au risque de scandaliser quelques bonnes âmes, je déclare partager absolument l'opinion de M. Barrès. Est-ce que le besoin se fait vraiment sentir d'élever de fastueuses constructions sur les collines sanctifiées par la présence de Jeanne ! Un pauvre couvent de Carmélites, qui dresse ses murs inesthétiques au-dessus de la vallée sainte, a sa raison d'être. Il est bon que des vierges françaises prient nuit et jour pour leur patrie, là-même où la virginale guerrière vécut sa vie contemplative. Mais de grâce que les catholiques de France s'interrompent de bâtir et qu'ils consacrent enfin aux œuvres d'apostolat les plus indispensables, les sommes que des quêteurs obstinés réclament pour leurs fantaisies architecturales. La meilleure façon de glorifier Jeanne d'Arc, c'est de rendre les petites filles de France, semblables à elle, c'est-à-dire de leur donner une éducation catholique.

Bien que libre-penseur, M. Barrès comprend que la France est condamnée à mourir, si elle ne sait pas retrouver sa vie religieuse d'autrefois : « J'attends, dit-il, qu'au pays de Jeanne d'Arc, on me force à ramener ma pensée sur ce qu'il y a d'éternel dans la vie intérieure, si intense au moyen âge ». Et il établit aussitôt, d'après M. Siméon Luce, un parallèle ingénieux entre Jeanne d'Arc et sainte Colette. Sous la feuillée du Bois-Chesnu, il entend les tintements de l'*Angélus* et il se surprend à glorifier la virginité :

« Force sublime de la virginité, qu'avaient reconnue nos aïeux, les Celtes, que soupçonnent les physiologues et que parfois je crus comprendre ».

Ainsi, dans l'âme de M. Barrès naissent spontanément des sentiments et des idées catholiques. Il aime Jeanne d'Arc d'un amour qui n'a rien de superficiel, d'un amour profond et qui grandit et qui absorbe toutes ses énergies intellectuelles et morales. Le problème de Jeanne d'Arc hante sa pensée. De quelle nature exactement, était la force mystérieuse qui fit de la petite bergère, une héroïne, une héroïne unique dans l'histoire de l'humanité ? M. Barrès trouve toujours au bout de toutes ses investigations, la

Digitized by Google

foi et la virginité. D'où les lecteurs logiques se hâtent de conclure, et non sans quelque raison, que M. Barrès va prendre rang bientôt parmi les catholiques militants.

C'est qu'ils ont compté sans MM. Taine, première manière, et Bouteilier. Ces deux professeurs jetèrent jadis dans le cerveau de M. Barrès, enfant ou jeune homme, plusieurs idées absurdes qui ne veulent pas mourir. Pour comprendre la foi de Jeanne, l'auteur des *Amitiés françaises* s'adresse aux sources, aux bois, à la Nature, et pour se faire une idée censément scientifique de la virginité, il consulte les physiologistes. Enfin, il a si bien pris au tragique les théories ancestrales de certaines écoles, qu'il ramène toutes choses à l'histoire de sa province. Jeanne d'Arc qui n'était jamais sortie de sa Lorraine, avait une âme de Française compréhensive et large. Né Français et élevé à la française, le voyageur érudit, qu'est M. Barrès, manifeste des tendances à devenir étroitement et exclusivement lorrain. N'est-ce pas exagérer démesurément un principe, en soi excellent, à savoir, la nécessité d'établir un peu de décentralisation dans notre malheureux pays de France ? M. Barrès nourrit contre certaines provinces françaises, parmi lesquelles, la Narbonnaise, des sentiments qui se confondent avec une hostilité absolue. Je confesse que certains représentants politiques de ces provinces justifient, par leur fureur persécutrice, la colère de M. Barrès. Mais, s'il se plaint aussi vivement, lui qui n'a que des relations indirectes, avec les politiciens, nos tyranneaux, que devrions-nous bien dire, nous qui subissons directement leur joug ?

Dieu soit loué cependant! Les réminiscences philosophiques de M. Barrès perdent chaque jour de leur prestige, au lieu que, des profondeurs de son âme, montent de plus en plus puissants, comme les eaux fraîches montaient du puits d'Israël, les sentiments et les idées catholiques. M. Barrès, quelles que soient d'ailleurs ses intentions intimes, se rapproche de nous.

La preuve en est qu'il consacre un long chapitre à Notre-Dame de Lourdes, ce qui est, en somme, compromettant.

Digitized by Google

L'histoire de Jeanne d'Arc offre une sorte de terrain de conciliation, sur lequel peuvent se rencontrer des croyants, des indifférents, voire des anticléricaux. Quel est le publiciste qui n'a pas écrit sa petite page en l'honneur de Jeanne d'Arc? Mais à un écrivain soucieux de sa réputation, Lourdes ne peut fournir qu'un sujet de satire antireligieuse. Zola, par exemple, vit, dans la grotte, une gigantesque réclame, une source de revenus et une cible. Il n'y vit pas, mais il y trouva cette sorte d'inexplicable Anankè qui a pesé sur les dernières années de sa vie. M. Barrès, lui, parle de Lourdes, non sans quelque gêne, ni sans respect humain, mais avec sympathie, avec le sincère désir de comprendre.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que la vue de la ville boutiquière ait arraché à M. Barrès quelques cris de colère. De même que le Temple de Jérusalem avait ses vendeurs, de même le Sanctuaire de Lourdes attire, sur les bords du Gave, des hôteliers, des marchands et des industriels qui ne recherchent pas tous et uniquement le royaume de Dieu. Ceci est aussi inévitable que l'excès de poussière sur les routes très fréquentées. Ne prêtons donc attention et n'attachons d'importance, dans les relations de M. Maurice Barrès, qu'à ce qui est proprement religieux.

« Au milieu de ces pauvretés, dit-il, voici pourtant la plus rare merveille : c'est la photographie de Bernadette Soubirous. Vous diriez d'abord d'une petite bonne; mais attendez une seconde, et déjà votre figure s'adoucit, s'épure, s'incline de respect devant la paix de cette saine enfant de qui le regard fut sanctifié.

— Regarde, Philippe, la belle petite fille qui a vu la sainte Vierge. » Suit une discussion plutôt oiseuse entre Philippe et son père. Mais M. Barrès se ressaisit aussitôt : « Dans l'histoire de Bernadette que je lui raconte en détail, tout le charme, rien ne l'étonne, et la facilité de ce petit innocent à accepter le merveilleux m'est un document sur Bernadette elle-même qui, si sage, si bien portante, prit tout aisément le contact du divin. C'est un plaisir, ayant dans ma main la main d'un petit garçon, de parcourir les

Digitized by Google

rues banales où fleurit, au milieu de la vulgarité, cette incomparable légende vraie : « Il était trois petits enfants, qui s'en allaient ramasser du bois mort. »

Cette façon de présenter la biographie de Bernadette n'est peut-être ni très théologique, ni très conforme aux principes de la critique historique, mais comme elle témoigne des progrès accomplis par l'opinion française dans l'ordre des choses religieuses !

Devant le portrait de la séraphique Voyante, un voltairien ricanerait. J'ai connu un lecteur du *Siècle* qui disait : « Bernabette ! », après quoi, il éclatait de rire. Malgré ses affectations d'impartialité, Zola, travesti en physiologiste, traitait Bernadette comme Charcot traitait ses clientes de la Salpêtrière. C'était tout simplement répugnant. M. Barrès ne renonce pas à l'appareil scientifique que nos intellectuels emportent toujours avec eux dans leurs excursions religieuses, mais il est respectueux, il aime la Voyante, et, par là-même, il se trouve, dans une certaine mesure, bien disposé à la comprendre.

C'est pourquoi il rectifie, mais poliment, les dires de Bernadette : « Puisqu'il fallait représenter l'Immaculée Conception, qui est une pensée espagnole, j'aurais aimé qu'un sculpteur s'inspirât du chef-d'œuvre que Ribéra peignit pour l'église des Augustines Récollettes, à Salamanque ; mais tant bien que mal, je m'accommode de la Vierge bleue et blanche que je vois au pied du Calvaire. Ces yeux bleus, cette bouche rose dans un visage ovale, ces deux longs bouts flottants de l'écharpe bleue sur une robe blanche, le chapelet passé au bras droit, font un type assez fade, dès aujourd'hui pourtant significatif, consacré et sur quoi nos idées se groupent. Telle quelle, cette image me semble un peu dans le goût français. »

Tout en admirant l'érudition théologique de M. Barrès, je suis obligé de la compléter. Oui, l'Espagne fut la première des nations occidentales à célébrer la fête de l'Immaculée Conception, mais elle n'eut qu'à suivre une tradition orientale fort ancienne. Le *Typicon* de saint Sabas (531) indique au 9 décembre, comme jour de fête :

Digitized by Google

ἡ σύλληψις τῆς ἁγίας Ἄννας, μητρὸς τῆς Θεοτόκου, *id est, Conceptio Sanctæ Annæ, parentis Genitricis Dei.* Georges, évêque de Nicomédie, qui vivait au VIIe siècle, sous le règne d'Héraclius, dit que cette fête de l'Immaculée Conception remonte très haut dans l'histoire. *Non novissime institutam.*

Saint Ildefonse introduisit le culte de l'Immaculée Conception dans son Eglise de Tolède aux environs de 667. L'idée qui triomphe à Lourdes dans les révélations de Bernadette n'est ni espagnole, ni française d'ailleurs ; elle est tout simplement catholique. Les critiques esthétiques de M. Barrès manquent de fondement historique.

Une courte description des Pyrénées fournit à notre pèlerin une occasion de formuler d'abord une jolie comparaison (1), puis une observation assez philosophique, antiromantique, et peut-être antibarrésienne : « Jusques à quand, dit-il, dureront les cierges perpétuels devant la grotte de Lourdes ? Fussent-elles précaires, leurs flammes à peine sensibles sous le clair soleil et qu'allume la foi des pèlerins, me touchent mieux que ne le fait le buisson ardent des montagnes ».

Hé quoi ! M. Barrès, qui attachait jadis tant d'importance aux émanations de la terre et aux significations du paysage, immole maintenant les beautés de Gavarnie et du Vignemale aux cierges de la grotte ? Bien cela, bien, mais il me semble, cher Monsieur de Saint-Phlin, que nous nous éloignons de Taine. Nous étudions les âmes en elles-mêmes, indépendamment de la nature, et nous employons des expressions bibliques.

Car ce buisson ardent évoque bien, n'est-ce pas? un épisode célèbre de la vie de Moïse. Il est seulement regrettable que M. Barrès n'ait pas connu le symbolisme marial du buisson ardent, qui est magnifique et qui avait sa place marquée dans ces pages consacrées aux Pyrénées et à la grotte.

(1) « Pourtant, un jour, derrière des accumulations de monotones horreurs, au bout d'un long couloir sinueux, j'ai vu le cirque de Gavarnie. Sa lourdeur stérile, sa majesté morne, me semblent des témoignages géologiques. Mais Lourdes est une rose sur le pied de la Vierge. »

Digitized by Google

Moïse, est-il écrit au livre de l'Exode, Moïse vint à la montagne de Dieu en Horeb, et le Seigneur lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson; et il voyait que le buisson brûlait et ne se consumait point. Moïse dit donc : « J'irai et je verrai cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume point. »

« Que signifie ce buisson enflammé qui ne se consume pas, dit saint Bernard, sinon Marie qui enfante et qui ne sent aucune douleur? Vous admirez avec raison, ô Moïse, homme de Dieu, et vous désirez avec ardeur voir cette merveille. Cependant ôtez votre chaussure et mettez de côté toute pensée charnelle si vous désirez vous approcher. J'irai, dit-il, et je verrai cette grande vision. C'est, en effet, une grande vision que ce buisson soit en feu sans se consumer. Marie est une bien plus grande merveille, elle qui est revêtue du Soleil éternel sans être consumée... Comme Dieu, remarque saint Grégoire de Nysse, se trouvait au milieu du buisson, ainsi le Verbe divin était au milieu du corps virginal... »

M. Barrès ne soupçonnait pas sans doute toutes les richesses symboliques qui se cachent dans sa petite comparaison. Son buisson ardent parle infiniment mieux à l'imagination que sa rose pyrénéenne.

Inconsciemment biblique, M. Barrès se fait une âme virgilienne pour mieux célébrer les beautés de Lourdes : « Ces beaux lieux où l'humanité se dilate le cœur à chanter le *Miserere* ne se laissent pas aisément quitter. On y éprouve des transports qui font monter à la surface tous nos secrets et dont la cadence seule attendrit. C'est ici une promenade du sentiment. Elle s'oppose dans mon esprit à la froide charmille à la française où le jeune Renan médita les lettres de sa sœur si raisonneuse. Ici le cœur ne laisse pas la raison décider rien à elle seule. Ici la Vierge a dit : « Mangez de l'herbe ». Eh bien ! pourquoi n'en mange-t-on pas? De là peut-être beaucoup de guérisons manquées. »

Celle de M. Barrès par exemple. Pour n'avoir pas voulu manger de l'herbe comme le lui demandait la Vierge, pour

Digitized by Google

n'avoir pas voulu s'abêtir, selon la formule de Pascal, il s'en est retourné à Pau, emportant dans son âme douloureuse toutes les maladies morales qu'il doit au romantisme, à la fréquentation des Mouchefrin et surtout à la philosophie de Bouteiller. Quel étrange malade que M. Barrès de Saint-Phlin ! Il a horreur de son passé, il se rend compte qu'il pourrait puiser là, aux sources fraîches de la grotte, le viril et fortifiant repentir, la santé morale, la force surnaturelle, la paix de l'âme, la foi, la foi catholique génératrice d'énergie française, et au lieu de s'agenouiller comme les pèlerins, il s'éloigne, presque boudeur avec des façons de touriste dédaigneux et mal informé.

Cependant, la vue de tous ces chrétiens en prières inspire à M. Barrès quelques réflexions mélancoliques qui ne laissent pas d'être significatives. « Quelle solitude pour nous deux qui ne songions pas à rien solliciter ! O Philippe, les enfants des pauvres et des simples, s'ils se penchent sur le creux d'une roche sauvage, ont plus de chance que les enfants favorisés d'entendre parler l'oracle ; c'est pour eux que les églantiers du buisson et que les vapeurs du torrent forment quelquefois encore la robe de la divinité. »

Cette robe de la divinité porte trop visible, certes, la marque officielle des fabriques panthéistes dans lesquelles, grâce à certains savants, Dieu entre, et cela de façon chaque jour plus évidente, dans un sérieux et définitif devenir. Mais la très juste observation de M. Barrès sur la supériorité des pauvres en matière d'information religieuse rappelle assez bien un verset très connu du *Sermon sur la Montagne*. Les enfants riches jouissent, en effet, de trop de confort, ils ont déjà trop conscience de leur importance, ils sont trop raisonneurs pour comprendre aisément le surnaturel.

M. Barrès, lui-même, n'est-il pas encore d'une certaine façon, un enfant riche ? Il est permis de le craindre, quand on le voit quitter Lourdes, troublé, irrésolu, mais sceptique, mais ce qui est plus grave, décidé à développer le

Digitized by Google

scepticisme dans le cœur du petit Philippe : « La contemplation donnait une certitude, nos recherches nous mènent à l'incertitude. Que l'analyse efface au moins dans le cœur de nos fils le désir, le regret des sûretés divines que par elle nous avons perdues. »

Il est fort heureux pour M. Maurice Barrès que la logique, la bonne vieille logique française soit démodée, à l'heure présente. Car son raisonnement étrange provoquerait quelque stupeur. La contemplation (ne vaudrait-il pas mieux dire la foi ?) donnait une certitude et, par conséquent, la santé morale, l'équilibre des facultés intellectuelles, la force, toutes les vertus qui alimentent le patriotisme. Au contraire, nos recherches nous mènent à l'incertitude, en d'autres termes, à l'alexandrinisme ou au byzantinisme. Sans doute, le patriote Barrès va-t-il nous annoncer enfin qu'il retourne tout simplement à la foi de ses pères dont l'absence le fait cruellement souffrir.

Pas le moins du monde, il se jette plus que jamais dans la dissolvante analyse. Décidément, Bouteiller fut un grand criminel ; il anéantit ou il paralysa pour longtemps chez les plus intelligents de ses élèves, cette merveilleuse disposition à raisonner sensément qui fait partie intégrante de notre génie national.

Cependant, le vif sentiment patriotique qui anime M. Sturel de Saint-Phlin ne cesse de lutter contre l'éducation dont il fut victime, et c'est ce conflit qui, seul, donne quelque valeur à l'œuvre Barrésienne. On pourrait l'intituler, cette œuvre : Les tâtonnements et les échecs du sentiment national en France. Comme Boulanger et comme M. Déroulède, M. Barrès est voué à la défaite, parce que sa philosophie se compose d'expédients et de compromis. Pourquoi s'obstine-t-il à ne pas approfondir son sujet ? Pourquoi ne tire-t-il jamais les conclusions qui se dégagent de ses prémisses ? Le chapitre qu'il a consacré aux « prières qui ne se mêlent pas » révèle dans toute sa beauté triste, l'illogisme de M. Barrès.

En compagnie de Philippe, M. Barrès visite les calvaires, où la France perdit l'Alsace, c'est-à-dire les champs

Digitized by Google

de bataille de Wœrth, de Frœschwiller et de Niederbronn. Ici, par exemple, ses théories sur la terre et son amour du paysage reçoivent de terribles nasardes. « Les sapins et les hêtres qui se partagent les pentes, les épaisses prairies des vallons, les céréales de la plaine ne connaissent rien aux accidents politiques : sous des administrations diverses, ils se maintiennent pareils... Cette noble vallée de la Sauer se présente comme une table rase ; rien n'y est écrit que d'aimable ou d'indifférent ; les côtes de Wœrth, le plateau de Frœschwiller, les houblonnières même entre Reischoffen et Morsbronn sont d'abord riantes et muettes. »

Il faut être bien romantique pour éprouver de ces surprises. Ou plutôt, les romantiques eux-mêmes avaient fini par découvrir que la Nature au front serein oublie, étant dépourvue de sensibilité. Elle a pour fonction principale de briser dans ses métamorphoses

Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés.

Cette remarque banale que Victor Hugo avait revêtue de magnificence trouve, grâce à M. Barrès, une forme aigre et douloureuse : « Des cadavres entassés de Français et d'Allemands peuvent bien faire une vigoureuse végétation commune et les épis qu'ils nourrissent prennent sous la brise une même courbe, mais dans cette église, les prières de cette foule mi-allemande, mi-française, montaient vers le ciel comme deux colonnes de fumée qui ne se confondent pas ». Enfin, M. Barrès touche en quelque sorte du doigt les inconvénients de son malheureux système. La terre, la terre ingrate, impassible et muette, ne lui apprend rien, mais en assistant à une messe, il se documente convenablement sur l'état présent de l'âme alsacienne. Car M. Barrès aurait dû intituler son chapitre : « Une messe de mort à Niederbronn, le 6 août 1902 ou 1903 ».

Ce jour-là un habitant de Niederbronn avait fait passer à l'auteur de la *Discipline lorraine*, le petit billet que voici : « Monsieur Barrès a-t-il pensé que c'est aujourd'hui le 6 août ? A dix heures, on dira une messe pour les soldats tués dans la journée de Frœschwiller ». M. Barrès se rendit,

Digitized by Google

fort heureusement, à l'invitation, ce qui lui permit de faire quelques remarques assez intéressantes.

D'abord les petites filles qui assistent à la messe lui inspirent plus de confiance que les petits garçons. « Elles ne prieront pas pour les Bavarois qui rougirent de leur sang la Sauer... Toutes leurs petites pensées aimables et pieuses rêvent des fiers cavaliers français... Elles-mêmes, devenues mères, transmettront cet élément français à leurs fils. »

Fort bien, mais M. Barrès ne veut pas insister sur les motifs profonds pour lesquels il admire ces petites enfants, qui sont *élèves des Sœurs de Niederbronn.* Est-ce pour ne pas affronter une comparaison inévitable avec M. René Bazin, lequel glorifia si délicatement, il y a quelques années à peine, les gardiennes du foyer alsacien ? Ne serait-ce pas plutôt par respect humain et par timidité ? Il n'importe d'ailleurs; le fait incontestable et éclatant c'est que le patriotisme franco-alsacien tire toute son énergie, ou peu s'en faut, du catholicisme. Je pardonne difficilement à M. Barrès de n'avoir pas envisagé cette grave question sous tous ses aspects (1).

Comme aux petites élèves des Sœurs de Niederbronn, M. Barrès accorde un bon témoignage au prêtre qui célèbre la messe. Ce prêtre évidemment est un Français. « Si vous voulez connaître quelle nationalité occupe le cœur de l'officiant, écoutez s'il prononce *Dominous vobiscoum* à l'allemande, ou *Dominus vobiscum* selon l'usage français. » La preuve et la contre-épreuve indiquées par M. Barrès n'ont peut être pas toute la valeur qu'il croit pouvoir leur attribuer. D'une part, la prononciation en *u* n'est guère en vigueur qu'en France où elle est battue en brèche par certains spécialistes ; d'autre part, la prononciation en *ou*, qui est plus romaine qu'allemande, triomphe dans le monde entier. A Lourdes, par exemple, on entend tous les pèlerins étrangers, et notamment les Américains, chanter en *ou;* ils disent : *Toulit esse touous.* Il serait puéril et peut-être dangereux d'attacher une très grande importance à la

(1) Ces lignes étaient écrites quand a éclaté l'affaire Delsor.

Digitized by Google

prononciation du latin telle que nous l'entendons en France.

En tout cas, les inquiétudes théologiques que font naître dans l'âme de M. Barrès les sentiments intimes du prêtre alsacien n'ont aucune raison d'être. Offrait-il le sacrifice de la messe pour les vainqueurs, pour les vaincus, ou pour les uns et les autres mêlés? Hélas! Monsieur Barrès, l'Eglise n'est point particulariste; elle prie pour tous les morts (*animas omnium defunctorum*). Mais vous-même, quelle que soit l'ardeur un peu farouche de votre patriotisme, si vous rencontriez un Allemand grièvement blessé, vous lui porteriez secours. A plus forte raison ne vous acharneriez-vous pas contre lui, après sa mort. Ainsi fait le prêtre alsacien, mais soyez assuré qu'il priait de toute son âme pour le relèvement de la France. Ne vous y trompez pas, en effet, son patriotisme est nécessairement plus profond que le vôtre, plus douloureux et plus vécu. Ce prêtre lutte sans trêve ni repos, en même temps qu'il sent décroître, hélas! son joyeux optimisme et ses espérances. Comment ne souffrirait-il pas atrocement en comparant ce qui se passe en Allemagne, avec la persécution qui s'est abattue sur les catholiques de France. Dans *les Oberlé*, M. René Bazin a mis en scène un vieux prêtre qui a su dire assez exactement ce que pense et surtout ce que souffre le curé de Niederbronn: « O Dieu, s'écrie-t-il, vous avez permis que nous soyons séparés de la France. Mon cœur se fend d'y penser, car de l'autre côté des montagnes la nation que nous aimons est celle que vous aimez encore. C'est la plus vieille des nations chrétiennes, c'est la plus proche de l'aménité divine. Elle a plus d'anges dans son ciel parce qu'elle a plus d'églises et de chapelles, plus de tombes saintes à défendre, plus de poussière sacrée mêlée à ses guérets, à ses herbes, aux eaux qui la pénètrent et la nourrissent. Mon Dieu, nous avons souffert dans nos corps, dans nos biens, nous souffrons encore dans nos souvenirs. Faites durer nos souvenirs, cependant, et que la France non plus n'oublie pas! Faites qu'elle soit la plus digne de conduire les nations. »

Digitized by Google

N'étant pas chrétien, M. Barrès ne comprendrait peut-être pas cette douceur triste.

Il met fin à son pèlerinage, en effet, par une sorte d'imprécation patriotique qu'il s'applique à rédiger en style fort et froidement violent. « Nos prières et celles de la Prusse, où qu'elles se dirigent, ne peuvent pas se confondre. De nécessité éternelle, elles forment une dissonnance. Un chant involontaire s'échappe de mon cœur, où nulle syllabe n'est parente des rauques, des épaisses fureurs du barbare colosse blond... Cet affront n'est pas encore lavé. Nos pères, nous-mêmes et toi, nous le subissons. Je te signale notre face salie ; cependant, je te prie, Philippe, que tu trouves des excuses à ces deux générations dont l'une faillit à garder l'honneur et dont la seconde ne sut point le rétablir ; elles n'auront point totalement démérité si elles te passent un pur sentiment de l'orgueil et du plaisir qu'il y avait à vivre en France, quand la belle figure de la France apparaissait à tous intacte. »

Je crains que malgré son désir de rester froid, M. Barrès n'ait cédé à l'enthousiasme, au pur sentiment et à l'éloquence. Je crains qu'il n'ait fermé volontairement les yeux sur les horreurs de la cruelle réalité. La pire faiblesse consiste cependant à nier les malheurs, quand ils se produisent, et à continuer d'agir, comme s'ils ne s'étaient pas réellement produits. Il faut mesurer, quoi qu'il nous en coûte, toute l'étendue du désastre.

Au moment précis, où paraissaient les *Amitiés françaises*, MM. de Pressensé et Jaurès proclamaient du haut de la tribune, la nécessité — à peine douloureuse pour eux — de renoncer pour toujours à l'Alsace-Lorraine. Ils furent hués, c'est vrai, ils ne trouvèrent pas dans la Chambre plus de cent députés capables de les approuver. Mais, premièrement, M. Jaurès n'en est pas moins demeuré, et il n'en demeure pas moins l'inspirateur du Gouvernement. Et deuxièmement, il a pu dire à ceux qui protestaient contre son attitude : « L'année prochaine, vous serez tous de mon avis. » M. Barrès connaît la vertu des parlementaires,

Digitized by Google

leur fermeté civique, leur patriotisme. Que pense-t-il de la prophétie de M. Jaurès ?

Autre remarque. Les mêmes personnages qui osent se faire à la tribune les hérauts de l'Allemagne, dirigent l'abominable campagne qui a pour but unique l'anéantissement de la vie catholique en France. Dès lors, il me semble que M. Barrès n'a plus le droit de vivre et d'agir en affectant d'ignorer le lien trop visible qui unit l'internationalisme et l'anticléricalisme. C'est un Sedan religieux auquel nous assistons, plus irréparable peut-être que le Sedan militaire de 1870.

Le vrai caractère, l'étendue et les causes lointaines de ce double désastre échappent au précepteur du jeune Philippe. Il fait retomber toutes les responsabilités sur sa propre génération et sur la génération précédente, ce qui représente une simplification historique à tout le moins excessive.

La vérité est que nous subissons les conséquences des fautes commises par nos pères et nos arrière-grands-pères. En ce moment même, M. Sorel édite son sixième volume sur *l'Europe et la Révolution*. Des documents que publie le docte historien, il résulte que de 1789 à 1815, l'Europe tout entière n'a cessé de poursuivre persévéramment l'abaissement définitif de la France révolutionnaire (1). Waterloo, dans cette hypothèse historique, renferme donc virtuellement Sedan.

Enfin, devant son fils qu'il investit d'une mission bien lourde, M. Barrès ne trouve à louer dans la France d'avant 1870, que l'orgueil et le plaisir de vivre. Il eût mieux valu, certes, expliquer au petit Philippe la mission civilisatrice et religieuse de notre pays. J'avoue qu'une pareille tâche

(1) M. Sorel montre que ni l'avènement de Bonaparte, ni la péripétie de la paix générale ne firent dévier le cours des événements et que le conflit de l'Europe et de la Révolution conserva une unité complète, jusque dans les détails. La politique des divers Etats et leurs rapports apparaissent ainsi déterminés par un ensemble de circonstances matérielles et morales se modifiant assez lentement pour qu'il soit permis de les considérer comme permanentes.

Digitized by Google

est difficile au moment où, par la volonté des sectaires, la France laisse s'affaiblir ou disparaître son protectorat en Orient et en Extrême-Orient. Mais un écrivain de nos jours ne prend pas la plume pour composer des phrases symétriques, il ne veut que faire connaître la réalité.

Redoutant sans doute les trop humiliantes et trop cruelles leçons du présent, M. Barrès écarte toute pensée triste et chante à l'intention de Philippe, un chant de confiance dans la vie. Il chante l'amour racinien, l'honneur cornélien et la contemplation hugotique. Ne vous hâtez point d'applaudir à ce choix heureux : tout l'optimisme français de M. Barrès repose sur une philosophie schopenhauérienne : « Se soumettre à toutes les illusions et les connaître très nettement comme illusoires, voilà notre rôle. Toujours désirer et savoir que notre désir, que tout nourrit, ne s'apaise de rien ! Ne vouloir que des possessions éternelles et nous comprendre comme une série d'états successifs ! De quelque point qu'on les considère, l'univers et notre existence sont des tumultes insensés... »

Ah! que M. Barrès a raison de maudire Tristan et Iseult, ou plutôt la culture allemande! Les philtres des ivresses asiatiques l'enivrèrent, le corrompirent et mirent un poison dans ses veines. J'imagine que ses ennemis d'outre-Rhin éprouvent un plaisir inexprimable à suivre le développement de sa pensée. Ils se disent, et ils ont le droit de se dire : « Grâce à notre savoir faire, deux grands partis se disputent le pouvoir en France. D'une part, les immigrés, juifs, suisses, allemands, anglais et américains avec la foule des autochtones soumis à leurs richesses. Tous ceux-là pensent en allemands et vivent selon la mode anglaise ; ils ignorent Jeanne d'Arc, Racine et Corneille, mais ils admirent ou s'appliquent à admirer Shakespeare, Nietzsche et Wagner. Ils sont les maîtres pour l'instant, et ils servent trop bien notre auguste souverain Guillaume II, pour qu'on ne les aide pas à conserver le pouvoir.

D'autre part, on voit les autochtones irrémédiablement divisés en trois ou quatre groupes politiques et ne sachant pas ou ne voulant pas se dire catholiques. Ils ne seraient

Digitized by Google

dangereux, pour nous Allemands, que s'ils redevenaient pleinement catholiques et classiques, c'est-à-dire s'ils recouvraient le don de la clarté et le sens du prosélytisme universel. Mais, la prévoyance de nos pères nous permet d'envisager avec confiance la situation présente et même l'avenir. Ils envoyèrent en France des professeurs de philosophie qui ne réussirent pas à germaniser l'intelligence française, mais qui la paralysèrent. Voici, par exemple, M. Barrès qui a reçu du ciel en naissant une grande netteté d'esprit et de remarquables dispositions à rendre intéressants, les raisonnements rigoureux. Il rédige des phrases comme celle-ci : « Nous n'espérons point dans la mort rejoindre les magnifiques extases que nous connûmes dans les hauts châteaux wagnériens, mais nous appelons le Sommeil, le plus noir sommeil, parce que nous voilà gorgés d'impossibles nostalgies. Voyons clair et, si c'est notre lâche dessein de nous abandonner, livrons-nous à ce flot stérile, à cet appétit du néant... » C'est ainsi que, pour y voir clair, M. Barrès se jette dans le noir. Il est vrai que, ce faisant, il met en pratique une de nos théories allemandes les plus connues. Mais il ne sait donc pas, M. Maurice Barrès, que nous avons le monopole des hautes contradictions métaphysiques. Magnifique synthèse d'idées contraires en deçà du Rhin, pauvre rapsodie latine au delà.

Les Teutons nos frères, amis des Walkyries, peuvent vaquer en paix à leurs vastes occupations mondiales. Aussi longtemps que le parti national français ne sera pas redevenu catholique et nettement catholique, l'œuvre de décadence s'accomplira sans obstacle.

Ils se trompent partiellement, les barbares blonds qui chantent, en ces termes, leur victoire définitive. Encore qu'il n'ait pas suffisamment réagi contre les idées de son temps, M. Barrès trouve, et assez souvent, Dieu merci, des notes françaises. Ecoutez le chant en prose qu'il fait entendre en l'honneur de sa Lorraine : « Ailleurs, je suis un étranger qui dit avec incertitude quelque strophe fragmentaire, mais au pays de la Moselle, je me connais comme un geste du terroir, comme un instant de son éternité,

Digitized by Google

comme l'un des secrets que notre race, à chaque saison, laisse émerger en fleur, et, si j'éprouve assez d'amour, c'est moi qui deviendrai son cœur. »

Ces quelques lignes nous permettent de faire exactement le départ de ce qu'il y a de français et de ce qu'il y a d'exotique dans l'âme de M. Barrès. Il aime son terroir en positiviste et peut-être en panthéiste, mais il dit son amour avec une délicatesse racinienne. Le vice de son système philosophique n'en demeure pas moins fondamental, et c'est une grande tristesse pour ses amis d'avoir à enregistrer de telles constatations. M. Barrès s'obstine à ne pas vouloir étudier les âmes en soi, il les subordonne à la terre d'où sont sortis les corps auxquels elles sont unies. Pourtant, il est écrit dans des livres plus beaux que ceux de Bouteiller, il est écrit, dis-je, et il est démontré par l'histoire que l'Esprit souffle où il veut. M. Barrès veut-il que nous fassions une double hypothèse? Sur le plateau trois fois sacré, à ses yeux, de Sion-Vaudémont, il rencontre une jeune Lorraine qui jadis, à l'école, écouta les leçons d'un pédagogue dévoué à M. Jaurès et plein d'admiration pour M. de Pressensé. La jeune Lorraine prend en pitié le patriotisme de Jeanne d'Arc, en même temps qu'elle professe une bruyante sympathie pour ses frères, les ouvriers d'outre-Rhin; elle est prête à chanter l'*Internationale*.

Que pensera M. Barrès de cette jeune Lorraine qui, sans doute, n'est pas absolument un mythe?

Transportons-nous maintenant par la pensée dans l'Amérique septentrionale, sur les bords du Saint-Laurent. On présente à M. Barrès une jeune fille canadienne de pure race française qui admire Bernadette et Jeanne d'Arc et qui, de toute son âme, s'efforce d'acquérir leur piété. M. Barrès voudra bien reconnaître, j'espère, que les bois, les ruisseaux, les collines et les plaines de la Lorraine n'ont pas toutes les vertus qu'il leur prête un peu généreusement.

Après cela, il est bien évident que M. Barrès ne consentira pas à modifier sa déplorable méthode de travail. Cet esthète distingué, ce patriote subtil et délicat, ce chercheur d'âmes saintes met toute sa joie à tomber pour toujours

Digitized by Google

dans le « trou ». Le trou est une expression empruntée au petit Philippe qui correspond assez exactement au néant des théologiens et des métaphysiciens. De ce trou, on ne sort plus jamais, s'appelât-on Jeanne d'Arc. Et, fort de ces belles certitudes, M. Barrès triomphe pour lui et pour son fils. « Viens donc, dit-il à Philippe, viens sur la vie, comme nous avons fait tous. Les plus sûres amitiés guident tes pas et sur tes yeux mettent d'abord leurs douces mains. »

Certes, les amitiés de Jeanne d'Arc et de Bernadette sont des amitiés précieuses, mais je ne vois pas pour quel motif elles feraient de l'ombre avec leurs mains sur les yeux de Philippe. En réalité, elles portent la lumière. Plaise à Dieu que la pédagogie paternelle ne vienne jamais l'intercepter ou l'affaiblir !

Abbé Delfour.

Digitized by Google



LA POÉSIE PURE

3e ARTICLE (1)

L'ÉTAT D'AME DU POÈTE

Jusqu'ici nous avons considéré l'objet poétique, lieu de l'idéal, et nous avons essayé d'en dégager les caractères essentiels. Il nous reste à pénétrer dans l'âme du poète pour y observer les phénomènes intimes que provoque la présence de l'idéal. Dans quelle mesure le poète croit-il au merveilleux, à l'extraordinaire ? Pourquoi cette variété d'émotions qui naissent en lui, aspiration, attente, regret ? Et lorsque l'idéal est là tout proche, souverainement attrayant et désirable, pourquoi se contente-t-il de l'admirer, sans faire effort pour l'atteindre ?

I

L'ILLUSION POÉTIQUE

Les raisons sur lesquelles se fonde le pressentiment d'une beauté idéale sont spécieuses parfois et décevantes. Il suffit qu'un objet aux belles apparences ne soit pas entiè-

(1) Voir le numéro de septembre.

Digitized by Google

rement connu pour qu'en sa partie cachée l'imagination projette quelque merveille. Qu'un nuage le soir se dresse sur l'horizon comme une muraille, il n'en faut pas davantage au poète pour supposer derrière ce rempart doré par le soleil une ville fantastique et surnaturelle. A-t-il conscience de la frivolité de ces raisons? Est-il aveugle au point de les tenir pour sérieuses? Et s'il en voit l'inanité, comment peut-il aspirer à un idéal auquel il ne croit pas?

Parfois le poète ne se doute pas de son erreur : il est dans la bonne foi. Ce qu'il imagine lui semble un fragment du monde extérieur. Aucune objection ne vient ébranler sa croyance.

Chacun tourne en réalités,
Autant qu'il peut, ses propres songes (1).

Cela est vrai surtout des enfants et des primitifs. Les objets qu'ils ont animés ou transfigurés changent pour eux de nature et de nom : ils élèvent les fantômes à la dignité d'êtres réels. « Tu ne veux plus jouer? » demandait un écolier à son camarade — « Non, répondit celui-ci, ma toupie est *fatiguée.* » Chateaubriand enfant tremblait quand, la nuit, il entendait le vent gémir dans les galeries de Combourg : il se croyait entouré d'êtres fantastiques qui se lamentaient dans les ténèbres. Pour les anciens Bretons, le peulvan était un géant de pierre qui, assoupi pendant le jour, s'en allait la nuit boire à la rivière; et malheur au voyageur attardé qui se trouvait sur son passage! Pourquoi les rêves de l'enfance sont-ils si beaux? C'est sans doute que la foi simple de cet âge leur donne la consistance et la vie. L'enfant les contemple d'une vue aussi claire que les réalités qui l'entourent : pourquoi ne seraient-ils pas aussi vrais?

Comment expliquer cette naïveté, cette plénitude de croyance? D'abord, par le défaut de sens critique. Jusqu'à un certain âge, l'enfant ne s'est pas encore avisé que parmi ses représentations les unes sont vraies, les autres fausses.

(1) La Fontaine : *Le Statuaire et la Statue de Jupiter.*

Digitized by Google

L'expérience l'a plus d'une fois tiré d'erreur, mais il n'a pas encore compris ses leçons. Il lui faudra du temps pour apprendre à se défier de lui-même et reconnaître qu'il peut se tromper.

De plus, son expérience est très limitée; il a peu de connaissances positives. Lorsqu'une chimère se présente et l'attire, rien ne fait contrepoids, et naturellement il se laisse entraîner. S'il aperçoit dans les nuées un visage humain qui grimace, qui l'empêchera de croire à ce fantôme, lui qui n'a aucune idée des lois de la pesanteur ?

Sa science d'ailleurs fût-elle plus étendue, il ne saurait en tirer parti. En face des objets qu'il admire, il tombe dans une sorte de ravissement. Son attention se concentre sur le point qui le frappe; il ne voit pas autre chose. Son esprit est fixe comme son regard : c'est une paralysie momentanée. Il ne s'aperçoit pas que l'apparence qui l'effraie ou le charme est contredite par une foule d'observations antérieures. A ce moment, il n'est pas libre de sa pensée; il est comme s'il ne savait rien. Même plus tard, lorsqu'il a perdu de vue l'objet et recouvré sa liberté d'esprit, il a peine à s'en faire une représentation exacte. L'impression première a été trop forte; rien ne prévaut contre elle. Le caractère fantastique de l'objet survit dans l'image; parfois même, il s'accentue et s'exagère, la réalité n'étant plus là pour lui faire obstacle. C'est ainsi qu'on peut expliquer la formation de certaines légendes et la facilité avec laquelle elles s'accréditent. Un linge oublié par une lavandière sur un buisson se transforme en spectre aux yeux du petit pâtre qui, au tomber du jour, revient de la lande. Il s'enfuit vers la ferme et, haletant de frayeur, raconte ce qu'il vient de voir. Le lendemain, dans tout le village, il n'est bruit que du revenant.

Ajoutons que ces êtres chimériques, enfantés par l'imagination populaire, sont situés le plus souvent dans des lieux inaccessibles, au fond des lacs, au sommet des montagnes, dans les forêts que n'ont profanées ni le regard indiscret de l'homme, ni sa main dévastatrice. Impossible de vérifier leur existence. De plus, ils gardent jalousement

Digitized by Google

leur retraite et se vengeraient du téméraire qui oserait y pénétrer. Un païen croyant ne pouvait, sans un frisson d'horreur sacrée, sentir tomber sur lui l'ombre épaisse de la forêt. Il était repoussé de toutes les solitudes par les divinités dont il les avait lui-même peuplées.

Mais ces craintes sont le fait d'esprits naïfs et superstitieux. Le poète d'aujourd'hui sait beaucoup de choses. Il est critique, historien, psychologue. Il a étudié le mécanisme de l'association des images. Dans ses perceptions, il distingue sans peine ce qui vient du dehors et ce qu'il y ajoute. Il connaît les enseignements de la préhistoire sur les origines de l'homme et ceux de l'astronomie sur les espaces célestes. L'expérience lui a appris ce qu'il fallait penser de la doctrine du progrès indéfini et du bonheur toujours croissant de l'humanité. Comment l'illusion tiendrait-elle encore devant une telle masse de connaissances positives ? Le poète tremblera-t-il, comme le statuaire de la fable, devant l'idole qu'il a créée ? Non, sans doute, il a trop le sens du réel pour tomber dans une telle illusion. Qu'on ne croie pas cependant qu'il renonce à la jouissance intime que donne la foi au merveilleux. Il y croit, mais à sa manière. Sans méconnaître les droits de la vérité, il maintient dans leur intégrité ceux de la poésie, et parvient à concilier deux choses qui semblent s'exclure, une science parfois très étendue et la croyance à des chimères.

Cette croyance, il est vrai, n'est pas absolue. Quand un de nos poètes écoute « cette longue chanson qui coule des fontaines », il sait fort bien ce qui cause ce bruit. Il n'est pas dupe de lui-même au point de s'attendre à voir une sorte de naïade chantant parmi les rochers. A aucun moment, il ne perd tout à fait conscience de la réalité. La preuve en est qu'il ne parle ni n'agit comme s'il se sentait en présence d'une personne vivante. A la vue du *Milon de Crotone* de Puget, une reine de France s'écria, dit-on : « Le pauvre homme, comme il souffre ! » Chez nos poètes modernes, il est rare que l'illusion soit si forte. Devant les créations de leur fantaisie, ils sont à peu près dans le même état d'esprit qu'un observateur devant un tableau. Celui-ci

Digitized by Google

n'a sous les yeux qu'un mètre carré de toile peinte; il le sait, et cependant il aperçoit des yeux qui rient ou qui menacent, des bras qui se tendent, des corps qui vivent et palpitent. Il sait que ce spectacle n'est pas réel, et cependant il y croit dans une certaine mesure. Il n'est ni complètement dupe, ni complètement détrompé. Ainsi, quand le poète se représente quelque merveilleux spectacle, il n'est dans l'illusion qu'à demi. Il y croit, sinon il ne jouirait pas de son rêve; mais le doute est tout proche et au moindre signe il apparaît.

Mais si le poète se sait dans l'illusion, comment cette illusion peut-elle se maintenir? Si des représentations contradictoires coexistent avec elle dans la conscience, pourquoi restent-elles sans action? C'est que l'attention s'en détourne pour se porter sur ce qui lui plaît. Par suite, elles demeurent obscures, troubles, effacées; elles sont comme si elles n'étaient pas. Elles ne disent rien à la pensée; rien n'en sort, rien n'en rayonne : ce sont des images mortes. Mais qu'un regard de l'esprit s'arrête sur elles, aussitôt elles reprennent vie et puissance. Si dans un bois silencieux j'entends le bruit d'une source, je puis avoir l'illusion d'une voix qui chante. Bien qu'au fond je connaisse la vraie origine de ce bruit, tant que je n'y penserai pas expressément, la voix mystérieuse chantera dans le silence, exprimant dans un murmure indéfini des joies et des tristesses inconnues. Mais si je me représente nettement un jet d'eau s'écrasant sur des graviers, adieu la poésie; la croyance au merveilleux s'en va et avec elle le prestige qui me tenait sous le charme.

Quelque chose d'analogue se passe dans le sommeil. La croyance, pendant le rêve, n'est-elle jamais contredite? N'avons-nous pas une certaine conscience de son absurdité? Assurément, mais les raisons de ne pas croire sont trop faibles pour agir. L'esprit ne les écoute pas; il est occupé ailleurs, il est captivé, hypnotisé. De là vient qu'il donne fatalement dans l'erreur et qu'il y reste tant que le réveil n'aura pas renversé l'ordre de valeur des représentations, mettant en pleine lumière la vérité qui était dans

Digitized by Google

l'ombre et rejetant dans les limbes de la sourde conscience les images qui captaient l'attention.

Notons ici au passage un phénomène curieux : c'est que l'illusion survit parfois à la croyance. Dans un chemin creux, j'aperçois un chêne nain dont le tronc ouvert, creusé en rigole, m'apparaît, avec ses branches mutilées, comme une bête morte suspendue à un étal. Cette vision est déplaisante, je m'efforce de la réduire. Au lieu de considérer dans ce chêne ce qui favorise l'illusion, j'essaie de n'y voir que les particularités qui la contredisent. Le résultat immédiat sera de supprimer tout vestige de croyance. Je saurai que j'ai sous les yeux un chêne et rien de plus. Mais cesserai-je pour cela d'y voir un fantôme? Nullement. L'image étrange est toujours là. Bien que j'aie cessé d'y croire, elle s'impose à mon regard. Je suis comme l'halluciné conscient qui, entendant des bruits imaginaires, sait fort bien qu'ils sont imaginaires et malgré tout ne peut s'empêcher de les entendre.

Reste à expliquer comment, dans l'illusion accompagnée de croyance, l'attention se porte sur les points de ressemblance entre l'objet et l'image et néglige le reste. La raison de cette préférence et de cette exclusion, c'est l'intérêt. Le merveilleux exerce sur l'esprit une sorte de fascination : il l'attire, il le séduit, il le captive. Le poète sait d'ailleurs que pour fixer cette vision qui l'enchante, il faut veiller autour d'elle et en écarter tout ce qui pourrait la dissoudre. Il fait donc un pacte avec lui-même. S'il allait au fond des choses, il verrait que ce qui le charme, ce n'est qu'un mirage. Mais il aime mieux une « flatteuse erreur » qu'une réalité déplaisante. Entre sa raison et sa fantaisie, une sorte de *convention* se passe. La fantaisie demande un instant de liberté pour créer des songes et en jouir. La raison le lui accorde, mais avec cette réserve qu'elle reprendra ses droits quand elle le jugera à propos. Grâce à cet arrangement, l'imagination poétique peut se donner carrière sans avoir à subir le contrôle sévère et minutieux de la réflexion. Cette inaction momentanée et volontaire du sens critique nous laisse croire à des fictions dont l'inanité ne nous échappe

Digitized by Google

pas entièrement. Nous sommes séduits, mais non aveuglés. Il y a illusion, mais *illusion consentie;* le poète n'y tombe pas, il s'y met.

La fiction n'est donc pas incompatible avec le savoir ; le poète moderne trouve le secret de les concilier l'une et l'autre. Si étendues que soient ses connaissances, elles ne mettent pas obstacle aux jeux de sa fantaisie. Il s'y livre sans scrupule et si à force de transfigurer les choses, il en arrive à les personnifier, il se complaît dans ce retour aux mythes antiques. Lui, l'érudit, l'enfant d'un siècle de lumières, il retombe dans les superstitions des premiers âges et ressuscite par la puissance de son imagination les dieux du paganisme :

Les dieux vivent en l'homme et sa chair est leur cendre.
Leur silence prodigieux se fait entendre
A qui sait écouter leurs bouches dans le vent.
Tant que l'homme vivra, les dieux seront vivants ;
C'est pourquoi va, regarde, écoute, épie et sache
Voir la torche éclatante au poing que l'ombre cache.
Contemple, qu'elle fuie ou qu'elle dorme, l'eau,
Qu'elle soit source ou fleuve et fontaine ou ruisseau,
Jusqu'à ce que s'étire ou se réveille en elle
La Naïade natale et la Nymphe éternelle...
Car tu es l'homme et l'homme a gardé dans ses yeux
Le pouvoir éternel de refaire des dieux (1).

Croire à un merveilleux que l'on sait imaginaire, cela suppose entre les diverses puissances de l'âme un équilibre qui ne peut être de longue durée. Le sens critique n'interrompt son contrôle qu'autant que l'attention se concentre sur l'objet qui nous charme. Mais d'une part l'attention est volage par nature ; elle ne s'arrête pas longtemps au même point. D'autre part, la jouissance que donne l'objet poétique s'affaiblit par cela même qu'elle dure. On finit par en perdre conscience ; et l'esprit, n'étant plus captivé par elle, voit quel sortilège enfantin l'enchaînait. L'illusion poétique

(1) Henri de Regnier : *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1901.

Digitized by Google

est donc essentiellement passagère : ce n'est qu'un moment de joie pleine à la vue d'un rêve qui passe.

C'est pourquoi dans les œuvres littéraires qui présentent un mélange de beauté et de poésie, c'est la première qui tient la plus grande place. Si l'on étudie par exemple l'*Isolement* de Lamartine, on verra que l'élément pittoresque et expressif y domine. Il y a d'abord une description, le « tableau changeant » d'une plaine contemplée de la cime d'une montagne. (Stances, I-IV). Puis le poète exprime son désenchantement; quand il posséderait tout ce qu'il voit à ses pieds, le vide de son âme n'en serait pas comblé. (Stances, V-IX). C'est ici seulement que commence la partie véritablement poétique de cette Méditation. Ce que le monde visible lui refuse, le poète le cherche dans l'au-delà. Il conçoit un ciel idéal où il possédera ce qu'il a tant rêvé. Mais ce n'est là qu'une vision passagère. Après l'avoir évoquée, le poème se termine brusquement, nous laissant sous le charme de cette apparition furtive et délicieuse.

II

L'ÉMOTION POÉTIQUE

Le pressentiment de la beauté s'accompagne toujours de désir. Comment en effet concevoir l'idéal sans souhaiter de l'atteindre? Mais ce désir peut prendre différentes formes : ce sera l'*attente*, si l'idéal est considéré comme proche; l'*aspiration*, si au contraire il semble éloigné; enfin le *regret*, si sa réalisation est jugée impossible.

Voici un objet qu'à tort ou à raison nous regardons comme merveilleux. Il promet plus encore qu'il ne donne. Il dérobe à nos yeux une partie de lui-même, la meilleure selon nous. L'idéal est là, et, répondant à notre appel, il soulève déjà le voile qui le cache. Nous allons goûter une minute de félicité suprême. Tout notre être se dispose à la recevoir; il se recueille pour mieux savourer le doux fruit

Digitized by Google

attendu. Notre corps est pris d'un frémissement de désir ; il s'élance comme pour saisir ce bien si attrayant et si proche, et cet élan contenu se transforme en une émotion à la fois aiguë et délicieuse : c'est l'*attente poétique*.

D'ordinaire l'objet de l'attente est clairement connu. Quand la femme de Barbe-Bleue criait à sa sœur Anne : « Ne vois-tu rien venir? », elle se représentait nettement les traits et l'allure de son libérateur; elle le voyait d'avance chevauchant sur la route poudreuse dans un nuage de poussière. Son attente avait un objet précis. Le poète au contraire laisse l'idéal dans une certaine indétermination. Ce qu'il espère, il ne saurait le dire au juste : c'est une joie ineffable qui va jaillir en lui, un spectacle merveilleux qui va lui apparaître. Il ne cherche pas à en savoir davantage :

« Une excursion matinale en des chemins connus, lorsqu'on a vingt ans et qu'il fait beau, vous grise de toutes sortes de pressentiments délicieux : on n'a rien appris de joyeux, cependant, et l'on n'espère rien de précis; mais le gai soleil, les parfums, les gazouillis d'oiseaux nous apportent comme la « bonne nouvelle »; on n'attend rien (de défini), mais l'air pur, le ciel en fête, nous soufflent au cœur je ne sais quelle espérance qui réconforte (1) ».

« L'attente d'être heureux devient une souffrance », a dit un poète. En effet, l'attente n'est souvent qu'une déception continuelle. Un ami qui s'est annoncé n'arrive pas; on s'inquiète, on prête l'oreille; au moindre bruit on croit reconnaître son pas ou sa voix. A chaque instant naît une espérance qui tombe aussitôt pour renaître ensuite. C'est une oscillation continuelle entre des sentiments contraires. Mais à mesure que l'heure s'avance, on incline davantage du côté du découragement et l'espoir finit par se tourner tout entier en amertume.

De même, une certaine anxiété se mêle parfois à l'attente poétique. On en veut à la nature d'exciter en nous desdésirs

(1) Maurice Griveau : *Annales de Philosophie chrétienne*, septembre 1892.

Digitized by Google

qu'elle laisse inassouvis. C'est ce qui arrive quand notre attente ne repose sur rien.

> Le vent lit à quelqu'un d'invisible un passage
> Du poème inouï de la création (1).

Si quelque naïf s'efforçait de comprendre cette mystérieuse lecture, il serait sans doute cruellement déçu. Comme Tantale, il serait toujours sur le point d'être satisfait, et toujours à la poursuite d'un fantôme insaisissable, il finirait par se croire le jouet de quelque génie mystificateur.

Cet état de trouble et d'anxiété ne se produit pas quand l'illusion est volontaire et consentie. Le poète sait que rien ne viendra ; s'il se prête aux jeux de sa fantaisie, il ne s'y abandonne pas entièrement. Dans les profondeurs du bois où il pénètre, rien d'extraordinaire ne se cache. Il s'en doute; cependant si quelque illusion se présente, il ne l'écarte pas de parti pris. A coup sûr son attente ne se réalisera pas, mais il n'en sera ni déçu, ni marri. Il s'est averti lui-même, et ce qui arrive, étant prévu, ne saurait l'étonner. Il a su éviter l'ennui d'une déconvenue, sans renoncer à une joie qui, pour être de courte durée, n'en est pas moins désirable.

Si l'idéal, au lieu d'être considéré comme proche, est projeté au loin dans l'au-delà ou dans l'avenir, le désir qu'il éveille prendra la forme d'*aspiration*.

L'aspiration est donc une espérance à long terme. C'est parfois un rêve de jeunesse. A cet âge où nulle déception n'est venue ralentir l'élan du désir, on se figure l'avenir comme une fête perpétuelle :

> C'était aux premiers jours de mon précoce été,
> Quand le cœur porte en soi son immortalité,
> Quand nulle feuille encor par l'orage jaunie
> N'a tombé sous nos pas de l'arbre de la vie,
> Quand chaque battement qui soulève le cœur
> *Est un immense élan vers un vague bonheur* (2).

(1) *Les Contemplations*, I, 4.
(2) LAMARTINE : *Harmonies*. Novissima Verba.

Digitized by Google

Quand l'avenir s'étend ignoré devant nous, le moyen de le croire hostile? Pourquoi nous refuserait-il ce bien idéal que nous rêvons? Il le tient en réserve; encore un peu de temps, et il le donnera. Les joies de l'heure présente en sont un avant-goût; elles semblent la promesse de la félicité future.

Sans doute, ce n'est pas le simple pressentiment de la beauté qui éveille les aspirations du jeune homme. Il veut un bonheur parfait qui ne va pas sans la fortune, la gloire, l'amour. Mais s'il est poète, parmi les pièces qui composent la béatitude, il mettra au premier rang la contemplation de la beauté. Sans elle, pas de vie heureuse. Aussi dans sa pensée il ne séparera pas ces deux termes, bonheur et jouissance esthétique.

Ce n'est pas seulement pour lui-même, mais pour l'humanité future que le poète rêve une vie heureuse. Aujourd'hui le monde est misérable, mais dans quelque vingt siècles, ce sera un séjour enchanté, un véritable Eden. Telle était la croyance des millénaires qui, interprétant à leur façon certains textes de l'Apocalypse, supposaient que mille ans avant le jugement dernier la paix, l'abondance et la joie descendraient sur la terre. Les rêveurs de cette espèce ne manquent pas aujourd'hui. Ils aspirent comme les millénaires au retour de l'âge d'or. Seulement leur Eden est médiocrement poétique : ils savent trop ce qu'ils veulent, et ce qu'ils veulent c'est tout autre chose que la pure contemplation de la beauté. Dieu nous préserve à jamais du paradis socialiste !

C'est surtout dans l'au-delà que les poètes placent le séjour de la beauté idéale. D'après Platon, au-dessus de la voûte céleste s'étend une région invisible où habitent les essences. Parmi elles, la Beauté en soi brille d'un éclat incomparable. L'armée des dieux, conduite par Zeus et divisée en onze tribus, s'élève sur la convexité du ciel pour les contempler. Les âmes suivent comme elles peuvent la phalange divine. C'est à peine si elles entrevoient quelques essences, et cependant cette vision furtive fait leur nourriture et leur joie. Rentrées dans la prison du corps, si elles

Digitized by Google

aperçoivent ici-bas quelque image des choses célestes, le souvenir de leur vie antérieure s'éveille et les remplit d'un grand trouble :

« Quand un homme aperçoit les beautés d'ici-bas, et qu'il se ressouvient de la beauté véritable, son âme prend des ailes et désire s'envoler; mais, sentant son impuissance, il lève, comme l'oiseau, ses regards vers le ciel (1). »

Comme on le voit, la réminiscence de Platon pourrait se définir : l'aspiration vers la beauté idéale; et s'il est vrai que la poésie n'est pas autre chose que cette aspiration elle-même, le mot de Montesquieu est juste : Platon est un grand poète.

Ce serait une étude curieuse que de suivre l'influence des idées platoniciennes sur la poésie française depuis la Renaissance. Au siècle dernier, Brizeux s'en est inspiré à mainte reprise. Il semble qu'il ait pris part aux immortels entretiens du cap Sunium; et avec les fragments philosophiques épars dans *Marie* et la *Fleur d'or*, on pourrait reconstituer dans ses grandes lignes l'esthétique de Platon.

Dans un hymne dédié à Ingres, le poète s'écrie :

Pieux servants de l'art, conservez la Beauté !
De ce moule où le monde en naissant fut jeté
Des types merveilleux sortirent; le poète
Comme dans un cristal dans ses chants les reflète...
Et les artistes saints, créateurs après Dieu,
Animés de son souffle, éclairés de son feu,
Durent, par les couleurs et le marbre et la lyre,
Rendre de l'univers ce qu'ils y savent lire (2).

Telle est bien, d'après Platon, la mission du poète : contempler les Idées, et, sur ces merveilleux exemplaires, modeler des figures plus belles, et en un sens, plus vraies que la réalité. C'est aussi de nous reporter en esprit vers ce monde idéal dont l'homme, dieu tombé, garde le souvenir :

(1) PLATON : *Phèdre*. Traduction Saisset, p. 338.
(2) *Marie*, p. 77.

Digitized by Google

L'homme à peine était né qu'il était tout en pleurs ;
Dieu lui donna le chant pour calmer ses douleurs
Et pour lui rappeler doucement, par son charme,
Le radieux séjour qui n'a pas vu de larme (1).

Nous avons retrouvé ces mêmes idées chez Sully-Prudhomme. D'après lui, l'essence de la poésie est une aspiration vers une vie supérieure, c'est-à-dire vers l'idéal. Mais quand il s'agit de définir cet idéal le poète hésite :

« Peut-être n'est-il pour les hommes que la terre même, la terre future en travail depuis d'innombrables siècles et peu à peu annoncée par des formes exquises, trop clair-semées, sortes d'apparitions révélatrices de l'avenir (2). »

Dans un autre passage, il laisse entendre que l'objet de l'aspiration est situé dans l'au-delà :

La poésie est sainte : elle est dépositaire
Des vœux où l'homme rêve à sa plus haute fin :
Elle fraye en son vol un sublime chemin
Au grand soupir poussé vers le ciel par la terre.

Comme l'attente, l'aspiration est souvent mêlée d'angoisse. Elle est éloignée, la Terre promise ! Avant d'y entrer il faudra passer des déserts et guerroyer longtemps contre des tribus ennemies. Parfois le succès semble assuré. Alors, en songeant aux délices qu'elle nous réserve, il s'élève en nous comme un transport de joie tempéré par le désir d'une jouissance plus complète.

Mais si l'attention se porte sur les obstacles qui nous en séparent, peut-être finiront-ils par paraître insurmontables. A ce moment l'espoir que rien ne soutient plus tombe et fait place à la tristesse. Au lieu de cet élan qui nous emporte et nous fait tendre les bras vers l'objet convoité, nous sentons une sorte de lassitude nous prendre. Nous nous affaissons sur nous-mêmes, découragés, comme ce pécheur qui, désespérant de son salut, s'écriait : « Beau ciel, je ne te verrai jamais ! »

Ainsi l'émotion suit la pensée dans toutes ses démar-

(1) Brizeux : *Poétique nouvelle*, p. 272.
(2) *Testament poétique*, p. 186.

Digitized by Google

ches : elle en est l'ombre et le reflet. Or, selon le point de vue où l'on se place, le même objet paraîtra tour à tour accessible ou inabordable. De là, des alternatives de joie et de tristesse, d'exaltation et d'abattement. On peut observer ces fluctuations du sentiment intime dans ce passage où Lamartine exprime ses aspirations vers Dieu, l'idéal infini :

O terre, ô mer, ô nuit ! que vous avez de charmes !
Miroir éblouissant d'éternelle beauté,
Pourquoi, pourquoi mes yeux se voilent-ils de larmes
Devant ce spectacle enchanté ?
Pourquoi devant ce ciel, devant ces flots qu'elle aime,
Mon âme sans chagrin gémit-elle en moi-même ?
Jéhova, beauté suprême !
C'est qu'à travers ton œuvre elle a cru te saisir,
C'est que de ces grandeurs l'ineffable harmonie
N'est qu'un premier degré de l'échelle infinie,
Qu'elle s'élève à toi de désir en désir,
Et que plus elle monte et plus elle mesure
L'abîme qui sépare et l'homme et la nature
De toi, mon Dieu, son seul soupir ! (1).

Le *regret* est le souvenir d'un bien perdu. Quand un exilé songe à sa patrie, c'est toujours avec un serrement de cœur. Qu'il faisait bon vivre au pays ! Que de charme dans les aspects familiers du village et des champs ! Comme il se sentait enveloppé d'affections ! La nature même avait pour lui un bienveillant sourire. Tous ces biens sont aujourd'hui perdus, engloutis dans un irréparable naufrage. Il ne reverra plus ce qui faisait sa vie et il s'attriste à cette pensée.

L'enfance, si poétique lorsqu'on la considère dans son devenir, ne l'est pas moins pour qui s'en souvient et la regrette. Les vieillards reviennent avec plaisir sur leurs premières années. C'était si beau, le temps de leur enfance ! Le bonheur était alors accessible ; ils ont passé tout près de lui, mais la vie les a entraînés, et maintenant c'est fini ; jamais ils ne pourront l'atteindre.

(1) *Harmonies*. Paysage dans le golfe de Gênes.

Digitized by Google

Le premier âge est-il vraiment le plus beau ? Est-il moins chargé d'ennuis ? Ou bien le temps n'agit-il pas comme un filtre qui, retenant les chagrins de l'enfance, n'en laisse passer jusqu'à nous que les joies ? Toujours est-il que la poésie, d'accord sur ce point avec la sagesse populaire, place « le meilleur de la vie tout au commencement ». Les années d'enfance sont comme éclairées d'un reflet de l'idéal, et c'est ce qui en fait le charme nostalgique.

Il semblerait que la pensée d'un bien perdu sans espoir dût être toujours amère. Il n'en est rien. Il y a pour ainsi dire deux éléments dans le regret : le souvenir d'une joie passée et l'idée qu'elle ne reviendra plus. Supposons que pour un moment cette seconde idée disparaisse : il ne restera dans l'esprit qu'une image agréable. Un plaisir remémoré est un plaisir plus faiblement senti. Les souvenirs de ce genre sont même comptés par Epicure parmi les éléments du bonheur. Deux de nos plus grands poètes ont célébré le charme impérissable du souvenir. Dans son adieu aux jardins de l'Eden, l'Homme de Leconte de Lisle se rappelle avec joie les douceurs qu'il y a goûtées ; ce n'est que dans le trait final que perce l'amertume :

O jardin d'Iaveh, Eden, lieu de délices,
Où sur l'herbe divine Eve aimait à s'asseoir ;
Toi qui jetais vers elle, ô vivant encensoir,
L'arôme vierge et frais de tes mille calices,
Quand le soleil nageait dans la vapeur du soir !

Beaux lions qui dormiez, innocents, sous les palmes,
Aigles et passereaux qui jouiez dans les bois,
Fleuves sacrés, et vous, anges aux douces voix,
Qui descendiez vers nous à travers les cieux calmes,
Salut ! Je vous salue une dernière fois ! (1)

On pourrait donc dire du regret ce que saint François de Sales disait de l'amour, qu'il est « aigre-doux ». C'est un mélange de plaisir et de peine. Selon que l'on songe sim-

(1) *Poèmes barbares*. La Fin de l'Homme.

Digitized by Google

plement aux joies passées ou à leur retour impossible, l'un ou l'autre de ces éléments prédomine.

Sans ce mouvement oscillatoire de l'esprit qui tour à tour se réjouit ou s'afflige, le regret serait tout amertume : il manquerait de charme poétique. Il en serait de même si la mémoire trop fidèle reproduisait intégralement le passé ou si l'imagination trop curieuse prétendait en combler les lacunes. Un spectacle, si beau qu'il soit, où l'on ne pressent aucun mystère, ne donne pas d'émotion poétique. Ceux qui la recherchent trouveront par exemple que les anciens, lorsqu'ils décrivent l'âge d'or, pèchent par excès de précision. Ils parlent du monde primitif et du règne de Saturne comme un voyageur des pays où il a longtemps séjourné. Ils descendent dans le détail, ils abaissent l'idéal pour le contempler de plus près. Au lieu de s'installer au milieu de l'Eden pour le dépeindre à son aise, il serait plus poétique de considérer le monde actuel comme une ruine d'un monde plus beau. Errant à travers ces débris, le poète essaie de retrouver le plan du palais écroulé : il découvre çà et là des vestiges mieux conservés qui lui font soupçonner la splendeur de l'édifice primitif. Mais il n'a que des lueurs, des réminiscences ; rien ne fait tableau dans son esprit. Nul ne saura jamais ce qu'était l'Eden : les yeux qui l'ont contemplé en ont emporté l'image avec eux dans la tombe.

III

LA CONTEMPLATION POÉTIQUE

Mis en présence d'un objet inconnu, le savant l'examine, le tourne sur toutes ses faces, s'efforce de le connaître à fond. Mis en présence d'un objet désirable, l'homme d'action étend la main pour le saisir. Le poète, lui, ne cherche ni à connaître, ni à posséder : il préfère le rêve à la vérité, et le désir à la jouissance. Cette attitude particulière et

Digitized by Google

originale de l'homme en face de la beauté s'appelle contemplation.

Quand à la vue d'un bois que le printemps a revêtu d'une verdure transparente, j'imagine dans ses profondeurs des retraites charmantes et mystérieuses, mon premier mouvement est de presser le pas pour les voir et en jouir. D'où vient qu'au contraire je m'arrête, les yeux fixés sur les masses mouvantes de la forêt ? D'où vient que je reste comme en extase, plein d'une émotion contenue que je craindrais de troubler par le moindre mouvement ?

Cette suspension de l'activité est une suite naturelle de l'étonnement. J'entrevois là, devant moi, quelque chose de merveilleux. A la surprise que provoque tout ce qui est nouveau se joint l'intérêt qui s'attache à ce qui nous promet une joie vive et prochaine. L'attention se porte tout entière sur le point unique qui nous a touchés. Il y a comme un arrêt momentané de l'esprit, de sorte « qu'on ne peut apercevoir de l'objet que la première face qui s'est présentée » (1). Les idées qu'il suggère d'habitude ne s'éveillent pas ; le corps lui-même demeure « immobile comme une statue » (2). Il semble que toutes les forces de l'âme se soient concentrées dans le regard.

Mais cet état de surprise ne dure qu'un moment. Quand un enfant, que l'on croyait mort, apparaît tout à coup au seuil de la maison, toute la famille est frappée de stupeur ; les lèvres sont muettes, les regards fixes. Mais dès que le revenant est reconnu, tout le monde accourt à lui avec des cris de joie. De même, sa première impression effacée, le poète cède parfois à la tentation de courir après l'idéal. On raconte qu'un moine irlandais, se représentant le Paradis comme une contrée lointaine séparée de notre monde par l'océan, se mit en tête de le découvrir. Il s'embarqua avec quelques compagnons et fit voile vers la Cité bienheureuse. Leur voyage fut long ; ils abordèrent à des plages inconnues, visitèrent des pays étranges, demandant partout si

(1) DESCARTES : *Les Passions de l'Ame*, II, 73.
(2) *Ibid.*


Digitized by Google

ce n'était point là le Paradis. A la fin, un ange vint, de la part de Dieu, les avertir de leur erreur. Il leur apprit, ce dont ils auraient dû se douter, que le Ciel n'est pas sur la terre et que, pour y parvenir, le plus court chemin était de retourner à leur couvent et d'y observer fidèlement la règle.

Cette curieuse légende ne s'applique-t-elle pas à ceux qui, trop empressés d'atteindre l'idéal, compromettent, par leur précipitation même, la réussite de leur dessein ? Ce que cherche le poète, c'est une émotion d'une nuance spéciale, qu'on pourrait définir l'attente au seuil du mystère. S'il se laisse entraîner à l'action, il manque son but. Il ne songe plus qu'à saisir l'objet convoité. Il passe par des alternatives d'espérance et de dépit, comme le chasseur en quête d'une proie; chez lui, le sentiment de l'action supplante l'émotion poétique. A supposer que sa poursuite soit heureuse, il goûtera le plaisir de la possession, mais la possession qui exclut le désir, exclut par là-même la poésie. Pendant qu'il travaille, un sculpteur ne pense qu'à sa besogne; il n'a conscience que de l'activité de son esprit et du jeu de ses muscles. Sa statue achevée, il la contemple avec joie. Mais est-ce là une émotion poétique ? Non, sans doute. Quand donc a-t-il pu la connaître ? C'était dans les moments de repos où, laissant l'ébauchoir, il faisait sortir par la pensée un chef-d'œuvre du bloc de marbre. Quelle merveille il se flattait de créer ! Quels contours divins allait prendre sous ses doigts la pierre ! A ces moments où il rêvait d'une beauté idéale, il était vraiment poète.

Cette émotion, née du pressentiment d'une beauté invisible, le poète la préfère à toute autre; et, comme il sait d'instinct qu'elle est incompatible avec l'action, il prend naturellement une attitude contemplative. Il diffère la possession pour jouir plus longuement de l'attente. Il arrête un moment le cours de ses pensées et nous tient en suspens avec lui. « Les savants cherchent à nous satisfaire, à répondre à nos interrogations ; le poète nous charme par l'interrogation même, et quelquefois, comme le musicien, préfère nous laisser sur la note sensible, dans je ne sais

Digitized by Google

quelle attente anxieuse, plutôt que de contenter entièrement l'oreille et l'esprit (1). »

Le poète n'ose pas se représenter avec trop de précision l'idéal. Il sait que toutes les idées qu'il peut s'en faire ne sont que des approximations. Il craint de le limiter en le déterminant et de le déformer en le faisant entrer dans une formule. Aussi reste-t-il dans le silence, absorbé dans ce sentiment d'admiration ou d'extase que Bossuet a si bien exprimé :

« C'est, dit-il, un sentiment intime de l'âme, qui, pénétrée et surmontée de la grandeur, de la magnificence, de la majesté des choses qu'elle entend, après peut-être quelque effort tranquille pour s'en exprimer à elle même la hauteur, reconnaît enfin qu'elle ne peut pas même concevoir combien elles sont incompréhensibles ; supprime toutes ses pensées, les reconnaissant toutes indignes de Dieu: et, craignant de les dégrader en tâchant de les estimer, demeure en silence devant Dieu sans pouvoir dire un seul mot, si ce n'est peut-être avec David, qui s'écrie : « *Tibi silentium laus.* Le silence seul est votre louange (2). »

Le désir de prolonger l'émotion, telle est la raison générale de l'attitude contemplative du poète. Mais il en est d'autres qui, dans certains cas particuliers, influent dans le même sens.

C'est d'abord le sentiment de l'inutilité de l'action. Dans le regret, par exemple, il y a bien par moments des lueurs d'espérance ; on se flatte que le bien perdu ne l'est pas sans retour. Mais, à peine née, cette illusion tombe ; on reprend conscience de la réalité et l'on voit que se tourmenter pour retrouver les joies de l'enfance ou reconquérir l'Eden, ce serait peine perdue. De même, quand l'idéal est éloigné dans l'espace ou dans le temps, quand les obstacles qui en défendent l'accès semblent pour l'heure infranchissables, on se dit qu'il n'y a rien à faire, si ce n'est d'attendre. De même encore, quand sa réalisation ne dépend pas de nous,

(1) Guyau : *Problèmes de l'Esthétique contemporaine*, p. 127.
(2) *Élévations sur les Mystères*, XVIII, 11.

Digitized by Google

si proche qu'il paraisse, nous ne sommes pas tentés de courir au-devant de lui. Hâter sa marche semble impossible ; le seul parti à prendre, c'est de nous recueillir dans l'espoir qu'il ne tardera pas à apparaître.

Une autre pensée exerce encore un pouvoir d'arrêt sur l'activité du poète : l'objet qui l'attire par de séduisantes promesses est parfois irréel ; ce n'est qu'une création de son esprit. Lorsqu'au matin, il aperçoit des formes blanches glissant sur le marais, se mettra-t-il à la poursuite de ces vapeurs inconsistantes ? Ce serait dissiper une vision qui le charme. Le poète n'est pas ennemi de lui-même à ce point. Il craint même d'aller trop loin dans la fantaisie, car au-delà d'une certaine limite la fiction n'est plus croyable. Trop insister sur un rêve, c'est le faire évanouir. Voilà pourquoi la poésie moderne ne crée plus de mythes. Ce serait pourtant chose facile de faire le roman des êtres fantastiques qu'elle a conçus. Mais c'est assez pour nos poètes d'animer les choses et de les personnifier. Si, comme les anciens, ils s'amusaient à dresser la généalogie de leurs chimères, leur illusion tomberait vite et ils se prendraient à rire de leur folie.

En résumé, l'émotion poétique est un intermédiaire entre la perception et l'action. Voir un objet, le saisir, sont deux termes extrêmes entre lesquels se place la contemplation. Une réalité se présente à la fois comme belle et mystérieuse : avant de chercher à la connaître, à la posséder, on peut se recueillir et songer aux jouissances que sa révélation nous donnera. C'est à ce moment précis que naît l'émotion poétique : un instant après, elle n'est plus ; un instant avant, elle n'est pas encore.

Digitized by Google

IV

LES DISPOSITIONS POÉTIQUES

D'après ce qui précède, nous pouvons déterminer les conditions subjectives de l'émotion poétique. Ne l'éprouve pas qui veut. Elle suppose dans le sujet certaines prédispositions infuses.

Lamartine nous apprend dans une de ses préfaces qu'il était né « impressionnable et sensible ». « Ces deux qualités, ajoute-t-il, sont les deux premiers éléments de toute poésie (1). » Sans doute, mais suffisent-elles à former le poète ? Telle est la question, et une simple remarque fera voir dans quel sens il la faut résoudre. C'est que ces qualités ne sont pas moins indispensables à l'artiste qu'au poète. Le peintre et le sculpteur sont aussi des natures impressionnables et sensibles. Les choses extérieures à peine aperçues laissent en eux une vive et durable empreinte; quand elles ont disparu de leurs yeux, elles se conservent présentes dans leur imagination. De plus, ces images, ainsi « revues et repeintes, » ils les transforment en sentiment. Leur âme anime ces images; leur cœur se mêle à ces impressions. Qui posséderait ce double don ne serait donc pas poète, s'il n'avait en outre certaines habitudes d'esprit que nous allons tâcher de définir.

D'abord le poète est un mécontent. Ce qu'il possède ne lui suffit pas : il est toujours en quête du mieux. Il importune la nature de ses sollicitations. Un objet se présente qui lui donne une certaine jouissance esthétique : au lieu de s'en contenter, il lui demande une volupté ou plus vive ou plus pure. Si la réalité semble lui faire quelque vague promesse, c'en est assez pour qu'il s'abandonne à l'espérance. Mais loin de croire à l'idéal, le poète ne le conce-

(1) *Première préface des Méditations.*

vrait même pas, si le réel lui donnait pleine satisfaction. C'est parce que la beauté perçue ne lui plaît qu'à demi qu'il imagine une beauté plus parfaite dont l'apparition prochaine éveille en lui des pressentiments délicieux.

Cette beauté idéale ne réside pas dans la partie visible de l'objet dont l'imperfection est manifeste; elle se cache en des profondeurs mystérieuses. Mais comment le poète a-t-il deviné la présence de l'inconnu? Il n'est pas donné à tout le monde de le soupçonner. Nous ne connaissons le tout de rien, c'est vrai, mais combien de gens ne s'en doutent pas? Les objets familiers ne soulèvent plus de problèmes dans leur esprit; ils passent à côté d'eux sans penser au mystère qui les enveloppe et les pénètre. Une goutte de rosée qui brille à la pointe d'un brin d'herbe, c'est un monde pour le savant. Quelle force la tient suspendue, toute tremblante, à la frêle tige? Qui lui a donné sa forme ovoïde? Comment a-t-elle pris ces teintes si éclatantes et si pures? pour le vulgaire, ce n'est qu'une goutte d'eau. Il ne voit pas l'inconnu, parce qu'il ne se met pas en peine de le chercher. Le poète ne le verrait pas davantage, s'il n'était curieux et questionneur. Sans cesse, il interroge la nature :

Les fontaines chantaient. Que disaient les fontaines?
Les chênes murmuraient. Que murmuraient les chênes? (1)

Mais il faut remarquer que, si le poète est avide de connaître, sa curiosité s'arrête à mi-chemin. Elle se contente de poser le problème, sans se préoccuper de le résoudre. Elle révèle la présence de l'inconnu, mais là se borne sa fonction. Au lieu de chercher à y pénétrer, elle s'éclipse, laissant la place à la fantaisie qui peuple l'inconnu de merveilles.

La poésie demande encore que les habitudes d'esprit ne soient pas telles qu'elles rendent toute illusion impossible. L'aspiration à l'idéal est-elle toujours chimérique? Assurément non, et nous aurons plus tard à le montrer. Mais il

(1) Victor Hugo : *Contemplations*, IV, 12.

Digitized by Google

est sûr qu'en bien des cas elle n'est pas justifiée. Au coucher du soleil, quand je vois dans les nuages une cité merveilleuse où je voudrais vivre, quel fondement y a-t-il à mon rêve? Et cependant j'y crois dans une certaine mesure. Il ne serait pas si agréable si le génie de la fiction ne lui donnait quelque apparence de vérité. Or, cette demi-illusion, il ne manque pas d'esprits qui en sont incapables. Exacts et minutieux, ils ne croient rien sans preuves; ils ne veulent voir que ce qui est; excluant toute fiction, ils restreignent à l'excès le champ de la poésie. « Voyez-vous, disait-on à un de ces hommes positifs pour qui fantaisie est presque synonyme de déraison, voyez-vous ce saule doré par l'automne? Ces feuilles qui tremblent au vent, ne dirait-on pas des milliers de petites ailes qui cherchent à fuir un ennemi invisible? N'est-ce pas un tableau charmant et poétique? » — « Moi, dit l'autre sans s'émouvoir, je trouve que *c'est jaune.* » Ceux qui trouvent que « c'est jaune » pourront faire de bons commerçants : ils ne seront jamais poètes.

Ce n'est pas à dire que la poésie soit incompatible avec l'esprit scientifique. Ce qui fait obstacle à l'émotion poétique, c'est l'habitude tyrannique, exclusive de l'analyse, le besoin de « palper toutes choses avec les ANTENNES froides de la réflexion » (1). Mais quand l'esprit d'exactitude n'est pas poussé à ce point, il peut se relâcher par intervalles de sa rigueur et laisser à la fantaisie un moment de liberté; ainsi, après avoir dépouillé sa toge, un grave magistrat se plaît à partager les jeux de ses enfants. Plus l'esprit humain se développera, et plus il sera capable d'orientations diverses. Pour acquérir une aptitude, il ne se résignera pas à en sacrifier d'autres. Il voudra concilier, avec les connaissances positives qui satisfont l'intelligence, les rêves et les aspirations qui font la vie plus belle. Ce serait mutiler l'esprit humain que de renoncer à des joies pures, délicates qui, prises avec modération, ne sont en opposition avec aucun des modes légitimes de l'activité.

(1) A. FOUILLÉE.

Digitized by Google

En dernière analyse, l'émotion poétique dépend avant tout des dispositions intimes. Que demande-t-elle à l'objet? Un peu de beauté et de mystère. Or, pour qui sait en trouver, il y a partout de l'inconnu. Quant à la beauté, il ne s'agit pas seulement ici de la beauté physique, elle est assez commune. Les choses les plus indifférentes en elles-mêmes, par les souvenirs qu'elles rappellent, par les idées qu'elles suggèrent, prennent souvent un caractère esthétique. C'est surtout l'âme du poète qui fait la poésie. Joubert disait « qu'on ne trouve de poésie nulle part quand on n'en porte pas en soi ». Il serait aussi vrai de dire en retournant ce mot : « Qui porte en soi la poésie sait la trouver partout ». Dans les choses les plus vulgaires, il découvre une beauté secrète que la foule ne soupçonne pas. Un roseau qui se penche, une flaque d'eau qui luit au soleil, une fleur au bord du chemin suffit pour l'inspirer. Même l'humble emploi qui le fait vivre, il l'idéalise et l'ennoblit :

La vie aux mille soins laborieux et lourds
Se transfigure en poésie (1).

Trouver à son réveil une joie inespérée, souvent il n'en faut pas davantage pour que toute la journée soit heureuse. Le rayon matinal qui s'est posé sur notre fenêtre marche devant nous et illumine tout ce que nous voyons. De même, la poésie qui est dans l'âme éclaire et embellit toutes choses : c'est comme une lumière intérieure qui rayonne sur le monde avec notre regard et dont les objets les plus vils nous renvoient le reflet tremblant et doré.

(1) Victor Hugo.

Henry Morice.

Digitized by Google



LA

GUERRE DE 1870

SOUVENIRS & IMPRESSIONS D'UN JEUNE CAPTIF (1)

INTRODUCTION

POURQUOI PUBLIER AUJOURD'HUI CES SOUVENIRS?

Il y a trente-deux ans, alors que la patrie agonisait sous les coups d'une guerre désastreuse, entreprise fièvreusement et conduite à l'aventure, un jeune soldat (2), presque un enfant, mourait captif sur la terre étrangère avant d'avoir connu sa nomination au grade d'officier, qu'il avait brillamment conquis par ses blessures et sa conduite sur les champs de bataille de Borny, de Gravelotte et de Saint-

(1) Ce travail, qui trahit une plume quelque peu inexpérimentée, — c'était celle d'un tout jeune soldat, — nous a été communiqué obligeamment par la famille de l'auteur. L'un des membres les plus distingués de cette famille, M. le général Meyssonnier, a pensé que tout changement de forme nuirait à l'originale saveur du fond. Nous le publions donc textuellement. N. D. L. R

(2) Alphonse Chantron, enfant de Vienne et de Lyon, fils d'un lieutenant-colonel d'artillerie, neveu d'un colonel d'artillerie, petit-neveu de colonels d'artillerie du premier Empire, jeune cousin du capitaine Meyssonnier, avait commencé ses études au lycée de Lyon et il les avait terminées à Paris, au collège de la rue des Postes. Il ne fut pas admis à Saint-Cyr et s'engagea dans l'arme où sa famille

Digitized by Google

Privat. Sa mère a pieusement recueilli le carnet dans lequel il écrivait pour elle, au jour le jour, ses pensées et ses souvenirs, les noms de ses camarades de batterie et ses impressions intimes, émotions terribles et douloureuses que nous avons tous cruellement ressenties en ces jours de deuil.

Interné à Wesel, il raconte, pour le cercle intime de sa famille, la campagne à laquelle il a assisté, les préparatifs incomplets de la mobilisation; il décrit son régiment qui n'a ni chevaux ni canons, la précipitation et le désordre de la dernière heure, l'entrain et la bonne volonté des braves soldats qui espèrent qu'avec du courage on peut tout réparer, puis les lenteurs, les contretemps, les hésitations funestes, les incertitudes et, enfin, les derniers désastres, le désarroi, la reddition de Metz, l'exode navrant et douloureux des pauvres prisonniers conduits par bandes, par troupeaux sur la terre étrangère, exposés aux outrages, aux humiliations et aux traitements les plus barbares.

Tout à coup l'écriture du prisonnier est moins régulière, sa main tremble, il dicte encore à un camarade une page, puis la narration s'arrête brusquement! il n'y a plus que des pages blanches sur le petit carnet, confident discret, de tant de misères et de douleurs! Le soldat est mort en parlant à ceux qu'il a aimés, douce et innocente victime de la guerre la plus désastreuse et la plus cruelle entre deux nations que l'on dit civilisées! — Pourquoi rappeler ces tristes souvenirs à l'heure où tant de bonnes âmes, d'esprits candides proclament la paix universelle et demandent le désarmement? — Nous sommes Français; nous ne pou-

avait laissé des traces. Il allait, après cinq ans de services, concourir pour l'épaulette, lorsque la guerre éclata.

Son régiment tenait garnison à Metz : il était donc en première ligne.

Généreuse nature, soldat discipliné, plein d'un jeune entrain et doué en même temps de jugement, il se peint tout entier dans les notes qui vont suivre, en même temps qu'il décrit presque toujours exactement les événements, quelque difficile que ce soit, même aux acteurs. Il fit son devoir avec zèle et loyauté, c'est l'impression qui ressort de son récit; c'est celle que nous avons recueillie de ceux qui ont été au feu avec lui; c'est celle du capitaine qu'il nomme trop souvent et qui l'appréciait sans le lui dire.

Digitized by Google

vons oublier. Il nous semble donc utile de redire les indignations et les sentiments d'un loyal soldat qui a vu de ses yeux, qui a pu juger de la valeur de nos ennemis et connaître la vraie cause de nos désastres.

Jusqu'à la dernière heure il a espéré. Il est mort confiant dans l'avenir de la France. Il n'hésite pas à dire que nos vainqueurs nous ont arraché la victoire parce qu'ils étaient trois contre un, il montre quels doivent être le courage, la ténacité d'un vrai Français, d'un enfant de la vieille Gaule qu'aucun revers ne saurait abattre.

Un peuple n'a le droit de vivre qu'autant qu'il est capable de défendre lui-même son indépendance. Alors que tant de nations de second ordre n'hésitent pas à tout braver pour maintenir leurs droits et leurs libertés, quel ne serait pas notre aveuglement si nous mettions follement nos destinées dans les mains d'arbitres étrangers! Quel tribunal remplacerait pour nous une armée nombreuse et résolue?

Les désastres de 1870 contiennent pour nous bien des leçons qu'il ne faut pas laisser perdre. Ecoutons celles que nous donne un témoin qui a versé son sang. C'est lui que nous devons croire et non les amis naïfs ou intéressés de ceux qui furent ses bourreaux.

Paulin VIAL,
Capitaine de frégate en retraite,
ancien résident supérieur au Tonkin.

CHAPITRE I

C'est à vous, ma bonne mère, que je dédie ces quelques pages. Prisonnier, loin de vous, sans nouvelles depuis bientôt cinq mois, ce m'est une consolation de penser qu'en lisant ces quelques lignes vous y trouverez une nouvelle preuve de mon amour, car votre seule pensée m'a toujours soutenu dans mes plus dures épreuves et, Dieu aidant, plusieurs fois préservé du désespoir.

Digitized by Google

*
* *

Ce n'est pas l'histoire de la campagne de 1870 que j'ai l'intention de faire ; ce serait pour deux motifs une prétention déplacée : le premier est le manque de détails sur la marche et les opérations des corps d'armée autres que le mien jusqu'au moment du blocus de Metz et après la reddition, la privation absolue de renseignements sur ce qui se passait en France ; le second est la réserve extrême que tout homme doit s'imposer dans l'appréciation de faits qui demanderont du temps pour être jugés.

Je ne fais donc point un ouvrage ; j'offre à ma famille le récit de quelques faits m'intéressant personnellement ; principalement celui de ma captivité et des souffrances qui l'ont accompagnée.

CHAPITRE II

UN COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

Il faut des siècles pour fonder un empire ; il suffit d'une heure pour le renverser.

Quel est le roi qui, marchant pour livrer bataille à un autre roi, ne s'asseye premièrement et ne consulte s'il pourra avec 10.000 hommes aller à la rencontre de celui qui vient contre lui avec 20.000 ?
Saint Luc, XIV, 31.

La guerre de 1870, lutte gigantesque et acharnée de deux puissantes nations, fera époque dans l'histoire du monde tant par les faits de guerre en eux-mêmes que par la terrible leçon qu'elle aura donnée à la France et les enseignements féconds et de toute nature que tous les peuples pourront en retirer.

En effet, en parlant des préparatifs de l'entrée en campagne, voyons si depuis plusieurs années le pays s'était mis en mesure, le cas échéant, de lutter avec avantage pro-

Digitized by Google

bable contre une armée que son organisation rendait redoutable et, notons ceci, dont on connaissait la force.

Eh bien ! rien n'avait été fait pour cela. La faute en est-elle au gouvernement ? Voilà ce qu'on est tout d'abord conduit à se demander.

Un gouvernement en France est représenté par un homme. Or, un homme peut se tromper, et c'est pour éviter les malheurs que la volonté d'un seul pourrait dans certains cas faire fondre sur le pays, que les Chambres ont été instituées. Qu'ont fait les Chambres ? Au lieu de rester unies et de faire concourir toutes leurs intelligences au bien-être et à l'intérêt général du pays, leurs membres se sont immédiatement séparés. Trois partis se formaient : la droite, composée d'hommes dévoués plutôt au chef de l'Etat qu'au pays lui-même ; le centre, véritable partie sage de l'assemblée s'unissant à la droite lorsque leurs vues concordaient pour des questions d'intérêt général, s'en détachant et inclinant vers le côté opposé dans d'autres circonstances pour le même motif. Enfin, la gauche, composée d'orateurs éminents, mais d'ambitieux qui, d'opposants modérés, passèrent bientôt à une opposition systématique consistant dans un parti pris de dire « non » aveuglément à toutes les propositions de la droite et à trouver mauvaise une idée dès qu'elle émanait du ministre d'Etat.

Ces hommes étaient peu nombreux il est vrai, malheureusement les meilleurs orateurs, les premiers noms du barreau de Paris se trouvaient parmi eux ; l'énergie manqua aux deux autres partis, l'audace de la gauche s'en accrut de plus en plus et depuis plus d'un an la guerre était ouvertement déclarée entre le gouvernement et les irréconciliables, nom dont s'étaient baptisés eux-mêmes les membres de la gauche, et qui montrait assez le peu de droiture de leurs intentions.

Au milieu de ces disputes souvent inconvenantes et d'une violence extrême dont tous les honnêtes gens gémissaient, prévoyant bien, hélas ! les conséquences funestes qu'elles pourraient avoir, que pensait le gouvernement ? Tempo-

Digitized by Google

riser d'abord et par quelques sages concessions essayer de ramener l'union et la concorde ; c'est ce qu'il fit. Mais il eut le tort, lorsqu'il vit que ses loyaux efforts n'étaient pas compris, lorsqu'il devint clair pour tout le monde qu'il avait à faire non à un parti politique, mais à une faction révolutionnaire, il eut le tort, disons-nous, de ne pas secouer énergiquement le joug sous lequel il pliait d'une manière qui devint rapidement effrayante et en peu de temps le mal fit tellement de progrès que le chef de l'Etat crut, dans sa faiblesse, qu'il ne lui restait plus qu'à implorer son peuple, et ce fut alors que dans la proclamation qui précéda le plébiscite, il supplia ses sujets de permettre à son fils de lui succéder en paix.

C'était s'avouer vaincu, défaite que tout le monde, excepté le plus intéressé, avait prévue depuis longtemps et qui, avec un peu d'énergie, aurait pu être évitée. Malheureusement si en France les amis de l'ordre ont toujours été de beaucoup plus nombreux que les perturbateurs, jamais ils n'ont eu entre eux l'union de ces derniers. Voilà l'état de choses auquel il faut remonter pour trouver la source des malheurs qui nous accablent aujourd'hui.

Les théories républicaines avaient prévalu: plus d'armée ! plus de soldats ! licenciement des troupes ! Voilà les cris par lesquels on fermait la bouche au malheureux ministre de la guerre aux mains duquel l'honneur du pays était confié, et qui se voyait refuser tous les moyens de conserver à la France son rang parmi les nations !

Sur ces entrefaites éclata la guerre, quelles en furent les causes véritables ? qui la déclara ? l'histoire nous l'apprendra ; mais que ceux qui écriront cette histoire réfléchissent longuement et ne se prononcent que les pièces à l'appui bien authentiquement établies, qu'ils étudient bien cette question : la guerre a-t-elle été nationale? Qu'ils se demandent si avec l'organisation militaire prussienne une guerre peut être demandée par la nation dans ce pays, qu'ils se demandent si en France ceux qui avaient tué l'armée n'acceptaient la guerre avec enthousiasme que parce qu'ils voyaient dans une malheureuse issue possible le renverse-

Digitized by Google

ment du gouvernement et le triomphe de leurs idées révolutionnaires ! Et cette malheureuse issue, qui sait s'ils n'y comptaient pas ! La chose serait tellement ignoble, nous dira-t-on, qu'elle n'est pas admissible; elle n'est pas si lâche que l'idée d'une révolution. La patrie est une mère. Vouloir sa perte par l'invasion de l'étranger est moins horrible que de l'étouffer de ses propres mains, et ce qui semble nous donner raison c'est l'ardeur avec laquelle nous verrons ces mêmes hommes chasser de Paris l'impératrice régente et saisir la proie si avidement convoitée. Nous verrons alors paraître de magnifiques proclamations, chefs-d'œuvre de patriotisme littéraire, mais qui ne sauveront pas la France de désastres qu'on aurait évités avec moins d'éloquence et plus de loyauté dans les discours et les votes.

CHAPITRE III

DÉCLARATION DE GUERRE — PRÉPARATIFS — DÉPART

C'était le 15 juillet. La guerre n'était pas encore déclarée, mais on sentait qu'elle était inévitable, et depuis plusieurs jours déjà la plus grande activité régnait dans tous les régiments qui se préparaient à marcher. Notre régiment d'artillerie reçut l'ordre de mettre d'abord deux, puis successivement toutes ses batteries sur le pied de guerre. On commença par les cadres; ce fut facile, vu que depuis longtemps l'avancement ayant été très lent, beaucoup de sujets se trouvèrent sur les rangs. Quatre adjudants et quatre maréchaux des logis chefs furent faits le même jour. Là, premier abus à signaler. Les adjudants ne doivent être pris que parmi les maréchaux des logis chefs; pourquoi exclure de ce grade les autres sous-officiers ? Ainsi voilà un ancien maréchal des logis qui depuis de longues années aura rendu les meilleurs services comme instructeur, qui aura des campagnes, sera médaillé et qui, soit

Digitized by Google

parce qu'il n'aura pas une écriture élégante, soit parce que la voie de la comptabilité ne lui aura pas plu, sera exclu d'un avancement qu'il a cent fois mieux mérité qu'un malheureux gratte-papier qui n'a absolument pour lui que sa plume et qui, comme militaire, n'a aucune espèce de valeur.

Le service d'adjudant, n'étant point un service de comptabilité, devrait être au contraire réservé à l'ancienneté des services et au mérite indistinctement de tous les sous-officiers. On est exposé ainsi à faire de très mauvais choix qui n'ont d'autres résultats que d'enorgueillir outre mesure des imbéciles et de décourager de très méritants sujets. Ce règlement absurde n'existe pas du reste dans la cavalerie.

Les cadres complétés, il fallait s'occuper des batteries, mais là était la difficulté, manque absolu d'hommes et de chevaux ; les hommes avaient été renvoyés chez eux en nombre considérable, et la majeure partie des chevaux livrés à l'agriculture ; il fallait du temps pour faire rentrer tous ces éléments, on ne prit même pas la peine de se presser, et la guerre était déclarée que quelques chevaux seulement étaient rentrés et pas un homme. Alors arrivèrent de Paris ordres sur ordres, il fallait tout faire à la fois, acheter les chevaux, faire des batteries, partir, on crut que cela devait se faire en un clin d'œil ; mais on n'improvise pas une batterie en vingt-quatre heures, surtout lorsqu'on n'en a même pas les éléments.

On achetait bien quelques chevaux, mais ceux de l'agriculture n'arrivaient pas, puis il fallait les harnacher, opération assez longue, les affecter aux hommes ; enfin lorsque arriva du ministère l'ordre d'envoyer deux batteries à Thionville on était encore dans tout l'embarras de l'organisation, on prit tous les hommes et les chevaux nécessaires dans les autres batteries et on se mit en route, finissant de s'organiser en marchant et ne connaissant même pas encore les hommes qu'on emmenait. La confiance est une belle chose, mais quand elle est poussée au point de croire qu'il suffit de s'appeler Français pour conquérir le monde, elle devient un déplorable aveuglement.

Digitized by Google

Tout dans cette malheureuse guerre fut conduit avec une imprévoyance sans égale ; une guerre déclarée lorsqu'on savait parfaitement que rien n'était prêt ; un colonel répondant au Ministre de la guerre qu'il était prêt à marcher alors qu'il n'avait pas encore de quoi former une batterie, et, sur cette affirmation, recevant l'ordre d'en faire partir deux immédiatement : dans quelles conditions ! nous l'avons dit tout à l'heure. Il me semble encore voir notre colonel arriver au quartier à cheval, en tenue de route, pistolets dans les fontes, faisant prévenir tous les officiers de se tenir immédiatement prêts à marcher, donnant à tout ce qu'il y avait de troupes au quartier l'ordre de monter à cheval, alors que pas une batterie n'était encore formée et que l'arsenal n'avait même pas encore délivré un canon. La scène était ridicule ; ce n'était pas au moment où tous les officiers et les comptables étaient accablés de travail pour arriver à improviser une batterie, que c'était le cas de tenir tout le monde toute une journée sous les armes, alors qu'il était matériellement impossible de se mettre en route.

Le baron de V... était un homme intelligent malgré cela, mais malheureusement de ceux qui donnent un ordre sans se rendre compte des difficultés que son exécution peut présenter, et dont le caractère de fer ne permet à qui que ce soit la moindre observation ; tout nouveau au régiment, il n'avait pas eu le temps encore de s'y faire connaître, mais ce que nous en savions par ceux qui l'avaient connu auparavant nous faisait pressentir des rigueurs auxquelles nous n'avions pas été habitués par son prédécesseur ; la chose eut un bon côté, car la discipline était singulièrement relâchée depuis quelque temps par l'indulgence trop grande du lieutenant-colonel qui avait commandé longtemps le régiment et auquel il fallait rendre des comptes pour la moindre punition infligée à un homme ; aussi les soldats savaient-ils que souvent on ne les punissait pas pour s'éviter à soi-même une réprimande, et un relâchement assez grand s'en était suivi, principalement dans le respect que les hommes portaient aux brigadiers et aux sous-officiers.

Il en était à peu près de même dans tous les régiments,

Digitized by Google

surtout dans l'infanterie ; aussi verrons-nous souvent la conduite ignoble qu'ont tenue les hommes lorsque, prisonniers, ils se trouvèrent séparés de leurs officiers.

Nous reviendrons sur cette question de relâchement et de discipline lorsque nous aurons à en montrer les conséquences désastreuses sur le champ de bataille.

Ce fut une des causes de nos revers, ainsi que la trop grande quantité de réserves et de jeunes soldats dans les régiments d'infanterie.

Deux batteries du *** régiment d'artillerie à cheval étaient donc dirigées sur Thionville, c'étaient la 5e dont je faisais partie, et la 6e dans laquelle j'avais été classé à mon arrivée au régiment au mois de septembre 1866.

Je ne parlerai pas ici de la composition des cadres de ces deux batteries, je le ferai dans le cours de ce récit à mesure que l'occasion se présentera.

Ces deux batteries faisaient partie du 4e corps commandé par le général Ladmirault, dont nous aurons à parler souvent.

Quatre autres batteries, les 1re, 2e, 3e et 4e, faisaient partie du 3e corps commandé alors par le maréchal Bazaine.

Les deux dernières batteries, 7e et 8e (la dernière dans laquelle j'avais été neuf mois brigadier-fourrier, temps de triste mémoire), étaient parties pour le camp de Châlons un mois auparavant et faisaient partie du 2e corps, sous les ordres du général Frossard.

Le dépôt seul, commandé par le major, était resté à Metz ; le colonel fut envoyé à l'état-major du 1er corps, commandé par le maréchal Mac-Mahon, et le lieutenant-colonel au camp de Châlons.

Nous ignorions au début que nous aurions affaire à une nombreuse armée, aussi toutes les batteries n'espéraient-elles pas faire la campagne ; la mienne, en particulier, n'avait pas été désignée d'abord la première, ce que voyant, étant proposé pour officier et espérant naturellement être nommé en faisant campagne, je fis des démarches auprès de deux capitaines qui s'attendaient à partir les premiers, afin d'être pris par l'un d'eux ; malheureusement

Digitized by Google

j'avais été devancé, je restai donc dans ma batterie et fus trouver le lieutenant-colonel lui demandant la préférence dans le cas où il faudrait un sous-officier pour un emploi ou un détachement quelconque.

Je fus plus heureux de ce côté; le colonel recevait l'ordre d'envoyer deux sous-officiers à Longwy pour coopérer à l'armement de la place : ma demande ayant été prise en considération, je fus désigné et me préparai immédiatement à partir.

Je n'eus que le temps d'aller chercher ma feuille de route et mon indemnité de route; deux heures après, nous prenions le chemin de fer, mon collègue, moi, et deux artificiers qui devaient nous seconder; nous roulions vers notre première étape avec un enthousiasme qui ne nous permettait pas de douter que nous ne devions faire de la Prusse une bouchée. Nous passâmes par Thionville, où nous laissâmes deux de nos collègues qui avaient reçu cette destination, et quatre heures après notre départ de Metz, le train s'arrêta; nous en descendîmes joyeux, nous étions arrivés; c'était le 16 juillet 1870.

CHAPITRE IV

LONGWY — THIONVILLE — KÉDANGE (1) — LE BIVOUAC

En descendant du wagon, la première chose que nous fîmes fut de nous mêler à la foule afin de nous débarrasser d'un importun qui, monté dans notre compartiment quelques stations avant la ville et se disant commissaire de police de Longwy, nous avait impatientés à un point qu'on ne pourrait dire. Le brave fonctionnaire avait mis la main, dans la journée, sur plus de petits verres que de vagabonds, et il nous fallut entendre son histoire depuis le jour de son engagement au 3e zouaves jusqu'à celui où il

(1) Probablement Kerlange.

Digitized by Google

tronqua la chéchia contre la casquette de commissaire, récit entrecoupé (pardon de ces détails, mais je les dois à la vérité) de hoquets significatifs et de coups d'épaule aux voisins de droite et de gauche qui heureusement se trouvaient là pour le maintenir en équilibre. Lorsqu'il eut fini, il parut s'assoupir et nous nous en crûmes débarrassés, mais nous n'étions pas au bout de nos tribulations; un instant après, il tira un revolver de sa poche et se mit à le tourner en tous sens et à en faire jouer le mécanisme. En regardant l'arme, nous nous aperçûmes qu'elle était chargée de ses six coups, mais l'observation qu'on lui fit de remettre son instruction et son instrument dans sa poche ne fit que lui donner le désir plus grand encore de nous en montrer le chargement, le mécanisme de la détente, etc., etc... le tout accompagné de gestes très peu rassurants, principalement pour moi qui me trouvais placé en face de lui et qui passais mon temps à écarter avec la main le canon qui ne faisait que passer et repasser devant moi. Las enfin de ce jeu qui pouvait tourner mal pour l'un de nous, je lui dis d'un ton assez sérieux pour lui faire comprendre malgré son ivresse que nous ne plaisantions plus, de cacher son arme qu'il remit alors dans son étui. Ce qui nous avait le plus engagés à le quitter, c'est qu'il nous avait dit qu'il voulait nous présenter lui-même au commandant de la place, ce que nous voulions particulièrement éviter, aussi filâmes-nous le plus rapidement possible. En arrivant à la porte nous fûmes reçus par le portier-consigne, vieux Cerbère qui, ivre aussi, commença par nous dire qu'il était caporal depuis 1832, et sergent depuis 1846, ce qui nous importait fort peu. Ce que nous voulions c'était nous présenter au commandant de place et aller prendre un repos dont nous avions grand besoin. Le commandant, lieutenant-colonel d'infanterie de marine, nous accueillit très gracieusement et nous donna rendez-vous pour le lendemain matin à sept heures.

En arrivant à l'hôtel, la première personne que nous aperçûmes fut notre commissaire, qui s'excusa de nous avoir perdus et parut fort désappointé, vexé en même

Digitized by Google

temps de ce que nous avions osé nous présenter sans lui au commandant de place ; le lendemain, lorsque nous fûmes au rendez-vous, il y était aussi et, en le voyant arriver, je pus entendre le lieutenant-colonel dire au capitaine du génie : « Hier, votre commissaire était saoul comme un c..... », ce à quoi l'autre répondit : « C'est une habitude ». Nous fûmes mis en quelques mots au courant de ce que nous avions à faire, et le surlendemain de notre arrivée nous nous mettions au travail.

Longwy est une petite ville de trois mille habitants, perchée au sommet d'un rocher d'où elle domine la plaine de trois côtés. Elle n'a que deux portes, en face l'une de l'autre et réunies par une rue assez longue partageant la ville en deux parties bien égales et traversant la place qui se trouve en son milieu. C'est moins une ville qu'une forteresse, aussi le séjour en est-il assez triste.

La garnison se compose tantôt d'un détachement d'artillerie, tantôt d'un ou deux bataillons d'infanterie ; au moment de notre arrivée s'y trouvait un bataillon du 76e de ligne, où je fis la connaissance d'un adjudant et d'un sergent-major avec lesquels je passais les moments de loisir que me laissait mon travail. A quelques jours de là, ce bataillon rejoignit son régiment du côté de Sierck et j'appris plus tard que l'adjudant avait été nommé sous-lieutenant et le sergent-major, moins heureux, tué à la bataille de Gravelotte. Je donne ici un regret à ce bon camarade, brave soldat, dont le temps était fini et qui s'était rengagé pour la durée de la guerre : il méritait un meilleur sort.

Nos travaux consistaient en tout ce qui regarde l'armement, c'est-à-dire constructions de batteries, plates-formes de siège et de place, revêtements, manœuvres de forces de toute espèce, rendues assez difficiles et dangereuses, par le manque ou la mauvaise qualité des instruments tels que chèvres, crics, etc... dont nous disposions.

Nous étions dirigés par un chef d'escadron d'artillerie, le commandant Tillay, homme excellent avec lequel nous eûmes les meilleurs rapports et qui, à notre départ, nous

Digitized by Google

donna de lui-même, une lettre pour le capitaine de ma batterie qu'il connaissait, et dans laquelle il nous recommandait en attestant que nous l'avions très utilement secondé, lettre qui, pour le dire en passant, me fut complètement inutile, vu le caractère de mon capitaine, homme grossier par genre et posant pour ne porter d'intérêt à qui que ce fût; il me le prouva par la suite comme on le verra.

Nous étions aux jours les plus chauds de juillet, la chaleur était accablante et nous éprouvait beaucoup, car il fallait être sur les remparts dix heures de la journée sans interruption possible, vu que nous ne pouvions abandonner un instant les ouvriers civils que nous avions sous nos ordres, et que nous dirigions dans un travail qu'ils ne connaissaient pas. Je dois dire que je trouvai là des manœuvres fort intelligents qui étaient bien payés, et avec lesquels je fis en quinze jours plus de travail que ne m'en aurait fait en deux mois le même nombre de soldats; on nous avait donné des fantassins pour aider nos travailleurs, nous nous sommes empressés de les renvoyer pour que leur paresse ne donnât pas aux autres l'idée de prendre exemple sur eux.

Je n'eus dans mes manœuvres aucun accident à déplorer; je prenais du reste des précautions, qui en d'autres circonstances eussent paru exagérées, mais quand je dirai que la chaîne de ma chèvre cassa trois fois pendant que j'enlevais d'énormes pièces de siège pesant 2.700 kilos, on comprendra que je ne pouvais être trop prudent. J'armai complètement les deux bastions d'attaque 4 et 5 avec leurs cavaliers; en fouillant le terrain je trouvai des balles, des éclats d'obus que les Prussiens y avaient envoyés en 1797 ou en 1814, et j'étais bien loin à ce moment de penser que peu de jours après ils reviendraient encore en vainqueurs sous ces murs. J'ignore, au moment où j'écris, si cette petite place a soutenu un siège; il est probable que la reddition de Metz l'aura déterminée à se rendre comme a fait Verdun; mais Longwy avait un passé à laver : en 1797, la ville s'était rendue trop tôt, aussi ses habitants furent déclarés infâmes et les maisons durent-elles être rasées; on revint

Digitized by Google

sur ce décret et on donna ces mêmes maisons aux habitants des autres villes qui avaient résisté et dont les demeures avaient été détruites par le bombardement. Je trouvai également un squelette humain tout entier, je demandai l'explication de cette trouvaille, et j'appris que pendant les événements dont je viens de parler, la ville étant bloquée par les Prussiens, les enterrements se faisaient dans les remparts.

A propos de la chaleur de ces jours de juillet qu'on me permette une petite anecdote qui m'est personnelle; elle n'offre en elle-même aucun intérêt, mais que les quelques amis qui me liront se rappellent que ce récit est adressé à ma mère et qu'à ce point de vue je puis tout rapporter, sans crainte d'ennuyer, voire les faits même les plus insignifiants qui me sont particuliers, sûr que je suis d'avance qu'ils seront bien reçus.

Un bon monsieur qui venait souvent me voir à l'ouvrage, et que je sus plus tard être un ancien colonel de la place, me plaignant de me voir ainsi exposé au soleil, sans autre abri que mon petit képi, m'offrit gracieusement le large chapeau de paille dont il était porteur ; je ne pouvais évidemment souffrir que ce protecteur inconnu retournât chez lui nu-tête, aussi refusai-je malgré ses instances en lui exprimant toute ma reconnaissance. Il s'en fut alors me disant, en me donnant une poignée de mains : « Nous nous reverrons. » Le lendemain matin je le vis venir à moi et il me manifesta son étonnement de ne pas me voir sur la tête le chapeau qu'il m'avait envoyé ; à mon tour, très surpris, je le remerciai beaucoup d'avoir eu la bonté de m'envoyer un chapeau, mais je lui dis n'en avoir reçu aucun. A ce moment mon collègue passa près de nous coiffé d'un magnifique panama, je vis mon monsieur changer de figure, faire un pas vers lui, puis s'arrêter, revenir à moi et me dire en riant : « Le voilà votre chapeau. Ignorant que vous étiez deux sous-officiers d'artillerie, j'avais chargé un homme de porter ce chapeau au sous-officier qui travaillait sur le rempart, et lui, rencontrant votre collègue, le lui aura donné, pensant naturellement que c'était à lui que je le destinais. »

Digitized by Google

Nous rîmes de ce quiproquo, je m'étais acheté un chapeau, ce qui rendait le cadeau inutile désormais, et depuis ce jour le colonel fut on peut plus gracieux et aimable pour moi.

Entre temps tout s'était organisé en France, tant bien que mal, et les journaux nous faisaient déjà connaître le récit de quelques rencontres par lesquelles débuta la campagne.

Les espions ennemis s'étaient répandus dans toutes nos places fortes, j'en vis arrêter plusieurs, un en particulier déguisé en prêtre et qui fut emmené en prison par notre vieille connaissance, le commissaire, que nous rencontrions souvent, mais qui, s'étant aperçu de notre peu de sympathie pour lui, passait maintenant sans avoir l'air de nous connaître, ce dont lui savions un gré infini.

Quelques jours après notre arrivée, nous apprîmes que le tour de marche des batteries du régiment avait été changé et que les nôtres se trouvaient à Thionville depuis le 26; je regrettai alors d'avoir demandé à quitter Metz, je trouvais triste la perspective de passer une campagne à Longwy, j'allais prier le commandant de transmettre à Metz la demande que je voulais faire de rejoindre ma batterie, lorsque le 30 l'ordre arriva au commandant de place de nous envoyer dans nos batteries à Thionville. Nous partîmes le lendemain, enchantés, porteurs de la lettre dont j'ai parlé et nous arrivâmes à Thionville à midi. Je ne trouvai personne à la gare pour me prendre mon bagage, je me décidai alors à le prendre sur mon dos et je me mis en route, après avoir été informé que j'avais toute la ville à traverser pour rejoindre ma batterie ; je fis la course assez désagréablement, grâce à mon lourd fardeau que j'étais obligé de maintenir à deux mains, pendant que mon grand sabre, s'embarrassant dans mes jambes, me faisait trébucher à chaque instant sur le pavé glissant. J'arrivai enfin, juste à temps, pour monter à cheval et repartir immédiatement pour une destination inconnue, mais nous rapprochant de la frontière.

Après une marche assez longue, entrecoupée de fré-

Digitized by Google

quents arrêts pendant lesquels le capitaine rappelait son monde à l'ordre avec la grossièreté qui lui était habituelle, nous nous arrêtâmes et nous campâmes dans un champ, sur le bord de la route, à proximité d'un petit village du nom de Kédange (1), ce fut ma première nuit sous la tente.

Vous serez peut-être, ma chère mère, désireuse de savoir comment on organise un campement ou bivouac, nous allons en donner une idée.

(Suit une description).

On ferme la tente du côté d'où vient le vent avec la troisième toile qu'on boutonne sur le côté des deux autres; chaque homme a pour se couvrir la nuit une petite couverture (le couvre-pied de garnison) et son manteau, on utilise aussi la couverture du cheval et, lorsque la chose est possible, on met sur la terre un peu de feuilles ou de paille. En somme, on est assez mal couché, surtout lorsqu'on est obligé de camper dans les terres détrempées par les pluies, mais lorsqu'on songe qu'il faut que le soldat emporte avec lui sa maison, sa nourriture et sa garde-robe, on comprend que l'amélioration est bien difficile à demander.

La cuisine se fait dans des ustensiles en fer transportés par les voitures; un trou dans la terre et deux pierres constituent le fourneau.

A peine arrivés, notre premier soin fut de nous occuper du dîner, c'est toujours du reste l'opération qui presse le plus à l'arrivée ; on se souvient avec quelle rapidité j'ai quitté Thionville, il y avait dix-huit heures que je n'avais pas mangé lorsque la sonnerie de la soupe, la plus connue comme la plus aimée du troupier, retentit dans le camp. Je croyais avoir souffert de la faim, hélas ! j'étais loin de m'attendre à ce que je devais souffrir plus tard ! Nous ne fîmes que passer la nuit à Kédange ; le lendemain 1er août, nous nous mîmes de bonne heure en route, ignorant notre destination, mais persuadés que nous marchions à l'ennemi et chantant à tue-tête les refrains les plus guerriers.

(1) Probablement Kerlange.

Digitized by Google

CHAPITRE V

BOULAY — BOUZONVILLE — LES ÉTANGS — SAINTE-BARBE

Nous apprîmes en route qu'au lieu de continuer notre marche vers le nord, nous tournions autour de Metz en obliquant à l'est. Nous commençâmes alors à nous demander ce que signifiait cette marche circulaire et à nous étonner de ce qu'on ne se dirigeait pas plus rapidement sur la frontière. Après une étape assez longue, nous arrivâmes à Boulay, distant de Metz seulement de 22 kilomètres, et où le 4e corps devait se réunir.

Boulay est un bourg plus prussien que français, les habitants nous montrèrent en général peu de sympathie et les marchands spéculèrent sur nous à qui mieux mieux; j'y achetai une ceinture de flanelle de 4 mètres de long, objet dont tous les soldats, sans exception, se munirent à leurs frais; elle est nécessaire pour se garantir de l'humidité de la nuit qui est souvent cause des dysenteries qui ravagent les armées.

J'y fis l'emplette d'une jumelle marine à longue portée, qui me fut de la plus grande utilité sur les champs de bataille et qu'on me vola à l'hôpital de Metz, ainsi que d'un sac de voyage et d'un carnet sur lequel j'écrivais mes impressions journalières et qui tombèrent, le 18 août, entre les mains des Prussiens.

Nous restâmes huit jours à Boulay, assez mal campés, par rapport à l'éloignement de l'eau qu'il fallait aller chercher à grande distance; l'usage de celle d'un ruisseau voisin avait été prohibé, le bruit ayant couru qu'elle avait été empoisonnée. Nous eûmes là des pluies torrentielles qui nous éprouvèrent beaucoup; le premier orage éclata la nuit; le temps avait été beau jusque-là et on avait négligé d'entourer les tentes de rigoles; le terrain étant en pente, l'eau le traversa et nous couchâmes cette nuit-là littérale-

Digitized by Google

ment dans l'eau. Ajoutez que le vent, d'une violence extrême, avait renversé un grand nombre de tentes sur les dormeurs, aussi était-ce un triste spectacle, le lendemain matin, de voir tout ce monde couché dans la boue avec sa maison sur le dos.

Le troupier, qui rit de tout, rit de cela comme du reste ; on remit les tentes sur pied, et on fit en sorte que pareille catastrophe ne se renouvelât pas.

C'est à cette époque que nous fîmes la connaissance de notre commandant en chef; le général Ladmirault passait pour un homme très instruit, très brave et très prudent. La suite nous apprendra que sa réputation était méritée, on en citait les faits les plus honorables en Crimée et en Italie. C'était un homme d'une taille moyenne, mais qu'une forte corpulence faisait paraître petit; sa figure intelligente, ornée d'une forte barbe blanche, respirait la loyauté et les mâles vertus militaires. Ce n'était pas encore un nom à ce moment, mais il devait s'en faire un, et il est bien regrettable aujourd'hui qu'on ne lui ait pas confié un commandement plus important.

Le 4 août, à une heure du matin, le lieûtenant en premier vint réveiller sans bruit les sous-officiers et les prévint que le capitaine les attendait dans sa tente.

C'était pour nous prévenir qu'à quatre heures trois pièces et trois caissons, sous la conduite du capitaine, devaient se tenir prêts pour faire une reconnaissance, l'ennemi ayant été signalé du côté de Bouzonville ; j'étais chef de la 2[e] pièce, je fus donc réveiller mes hommes, on se prépara sans bruit et, à l'heure dite, nous nous mettions en route, placés entre deux régiments de dragons.

Je n'oublierai jamais les paroles du capitaine la première fois qu'il crut nous mener au feu. « Mes amis, nous dit-il, je n'ai pas besoin de vous dire que je compte sur vous, notre place est avec nos pièces, là où elles sont nous devons rester et, si nous ne devons pas les ramener, nous ne pouvons que rester morts sur la place. » Nous connaissions l'énergie de l'homme qui nous commandait, ce langage ne nous surprit pas, mais ce fut le seul discours raisonnable

Digitized by Google

qu'il nous adressa de toute la campagne. On verra par la suite l'effet que produisirent les autres.

Comme on nous fit remplir d'eau les seaux qui servent à rafraîchir la pièce lorsqu'elle s'échauffe par l'effet prolongé du tir, nous crûmes à ce moment être près de l'ennemi, et chacun se sentit assaillir des mille pensées qui envahissent l'âme d'un soldat qui va au feu pour la première fois. Nous continuons notre marche et, en débouchant du village, nous aperçûmes l'armée rangée en bataille dans la plaine, nous prîmes notre place, étonnés de ne rien voir devant nous qui ressemblât à l'ennemi, et nous attendions.

Un officier d'état-major passa près de nous, en disant que nous allions entendre le canon sur notre droite. Un instant après, en effet, nous l'entendîmes, c'était le canon de Sarrebruck, que prit et ne put conserver le général Frossard.

Quant à nous, nous commencions à nous impatienter, la chaleur était suffocante, la soif nous dévorait ; enfin, après deux heures d'attente, nous entendîmes dire que l'ennemi qui se trouvait là le matin au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes, nous croyant beaucoup plus nombreux, s'était retiré du côté de Sarrelouis.

Nous, nous n'étions pas trente mille, donc moins de un contre deux, mais dans cette proportion nous les avions toujours battus. Ils refusaient donc la bataille; nous poussâmes alors en avant, nous éclairant soigneusement à de grandes distances, et nous arrivâmes à Bouzonville près de la frontière ; un peloton de chasseurs la franchit même et rapporta quelques bottes de blé sans être inquiété. Nous nous reposâmes environ deux heures, après quoi nous reprîmes le chemin de Boulay, harassés de fatigue, après une marche de quinze heures sous un soleil brûlant. Nous fîmes au moins ce jour-là soixante-dix kilomètres. La moitié de la batterie qui était restée au camp nous avait préparé à manger, aussi à peine arrivés prîmes-nous le repos dont nous éprouvions tous le besoin impérieux. Nous poussâmes encore deux jours après une nouvelle reconnaissance, du même côté, mais également sans succès.

Digitized by Google

Nous commencions à être forts étonnés de rester à Boulay lorsque, le 7 août, nous reçûmes la nouvelle de la défaite et de la mort du général Douai à Wissembourg, du désastre du maréchal Mac-Mahon à Reischoffen et de la retraite précipitée du général Frossard à Forbach. Ces fâcheuses nouvelles nous impressionnèrent péniblement, mais nous donnaient le désir de venger nos malheureux camarades, aussi accueillîmes-nous avec joie la nouvelle que nous allions nous mettre en route pour Bouzonville. Le 8, au matin, le camp fut levé, l'étape, de douze kilomètres seulement, fut bientôt faite, et nous couchâmes le soir près du village de Bouzonville que nous ne devions pas dépasser.

A mesure que nous approchions de la frontière, les populations se montraient de plus en plus françaises, les femmes pleuraient en nous offrant du pain, des fruits, du lait, quelques-unes du vin. Les curés de ces villages avaient tous une bouteille et un verre à la main, aussi avait-on quelque peine à empêcher qu'il n'y eût des traînards; sur toute la ligne de la frontière il en fut ainsi, le patriotisme éclatait bien plus vivement que dans les villages de l'intérieur. Le 9, notre retraite commença, ce fut avec des pensées bien tristes que nous reprîmes le chemin que nous avions fait si gaiement la veille, mais nous ne croyions pas encore à une retraite définitive, ignorant que l'ennemi marchait à son tour sur nous avec des forces considérables. Nous revînmes à Boulay où nous passâmes la journée au camp que nous avions quitté la veille, et le lendemain, 10, nous repartîmes à deux heures du matin dans la direction de Metz; nous mîmes ce jour-là dix heures pour faire dix kilomètres. Ce fut une marche des plus fatigantes. Arrêtés à chaque pas par la colonne de bagages qui nous précédait, on n'avançait qu'avec une extrême lenteur, laquelle jointe au sommeil qui nous accablait rendit cette courte étape extrêmement pénible. A peine arrivés, un orage épouvantable éclata et dura toute la journée et toute la nuit suivante.

Ce fut par une pluie torrentielle que nous levâmes le camp à deux heures du matin. La fatigue commençait à peser sur

Digitized by Google

nous; nous marchions toutes les nuits, le jour le mauvais temps nous empêchait de nous reposer, cela joint au déplaisir que nous causait la retraite nous faisait faire une assez triste mine. Nous nous dirigions sur Metz. Arrivés près d'un endroit appelé « la Ferme de l'Amitié », on vint nous prévenir que le général Ladmirault rangeait son corps d'armée en bataille entre les Etangs et le village de Sainte-Barbe. Le colonel Solleille qui commandait la réserve d'artillerie du 4e corps fit rebrousser chemin à sa colonne et chacun se porta à la place de bataille qui lui fut assignée; nous occupions l'extrême-gauche de la ligne qui s'appuyait en ce village de Sainte-Barbe. Nous attendîmes encore l'ennemi toute la journée dans une excellente position et brûlant d'envie de nous mesurer avec lui, mais il n'osa encore attaquer. Quelques pelotons de ulhans se montraient seulement, mais furent repoussés par notre cavalerie. Un capitaine du 2e hussards, très aimé de ses soldats, fut tué dans une de ces rencontres. Ce fut le régiment du 4e corps qui rencontra le premier l'ennemi. Nos chevaux, déjà très fatigués, restèrent toute la nuit sous le harnais, les hommes ne se couchèrent pas, on craignait une alerte, mais la nuit fut calme et le lendemain, 11 août, les chevaux furent dessellés et les tentes dressées.

A 11 heures, je reçus l'ordre de me rendre chez le général Lafaille, commandant de l'artillerie, qui me remit des dépêches pour le général Solleille, commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin et qui se trouvait à Metz.

Je partis à cheval m'acquitter de ma mission et me hâtai de me procurer quelques journaux qui me missent un peu au courant de la situation. Au milieu des nouvelles désolantes qu'ils m'apprirent, ce qui me navra le plus fut de voir la division qui séparait les Chambres, dont les membres, unis entre eux par un feint patriotisme au début de la guerre, n'avaient pas su, dans les revers, conserver une union sans laquelle la défense nationale ne pouvait exister. La chose ne me surprit point, l'Empereur en se mettant à la tête de l'armée qu'il devait perdre, abandonnait la France aux mains de l'Impératrice régente, dont la voix n'était pas assez puis-

Digitized by Google

sante, ni l'autorité assez forte pour mettre un frein à toutes ces passions déchaînées. La double démission du maréchal Le Bœuf de major général et de ministre de la guerre, ne me surprit pas. Pauvre maréchal ! dont la plus grande faute fut une trop grande confiance, mais on est forcé d'avouer que son dévouement sans bornes à l'Empereur lui donna un aveuglement étrange, et on se demande comment des choses qui sautèrent aux yeux des moindres soldats ne furent pas vues ou comprises de lui.

Major général, il devait supporter toute la faute du plan de campagne contre lequel il s'était prononcé, dit-on, ainsi que le maréchal Mac-Mahon et que l'Empereur leur avait imposé. Aussi ne peut-on se faire une idée des malédictions qui s'élevaient contre lui et de la violence des attaques, même de la part d'officiers sérieux, dans la bouche desquels on entendait avec peine sortir le mot de traître, appliqué à un homme chez lequel tout le monde savait que deux qualités primaient toutes les autres, la bravoure et la loyauté ; puissent-elles le sauver si les circonstances veulent qu'il ait à répondre un jour devant un tribunal qui ne lui sera pas favorable.

Après un court repos, je repris la route de Sainte-Barbe, où en arrivant je n'eus que le temps de changer de cheval et de repartir porter d'autres dépêches à Courcelles, au général de Rochebouët, commandant l'artillerie du 3e corps. La pluie me surprit en route, et je rentrai très tard au camp trempé jusqu'aux os et accablé de fatigue ; l'orage redoubla pendant la nuit, nous étions dans une espèce de terre grasse qui ne tarda pas à former une boue épaisse, dans laquelle tout le harnachement, les couvertures, les tentes renversées par le vent et les hommes eux-mêmes se trouvèrent confondus. Ce fut encore par ce temps que nous levâmes le camp, à deux heures du matin. Il fallut assez longtemps pour se mettre en route, chaque homme cherchant ses effets dans la boue par une obscurité complète ; les paquetages étaient en outre rendus très lourds par la pluie qui les avait traversés, quelques chevaux effrayés s'étaient échappés et on entendait leurs cavaliers les cher-

Digitized by Google

cher en maudissant le sort qui leur était fait ce jour-là. On se rappelle que depuis plusieurs jours la pluie ne nous quittait pas, surtout la nuit qui se passait rarement sans orage, aussi n'avait-on plus rien de sec sur soi, ce qui faisait craindre des maladies si ce temps se prolongeait.

Il était jour lorsqu'on partit, les chevaux avaient quelque peine à démarrer les voitures dans un terrain sur lequel ils avaient eux-mêmes de la peine à se tenir debout, aussi plusieurs tombèrent-ils avec leurs cavaliers, dont la chute excitait l'hilarité involontaire de leurs camarades, à cause du changement de couleur opéré comme par enchantement sur toute leur personne.

Nous étions à la dernière étape de notre retraite. Vers onze heures nous établîmes le camp sous le fort Saint-Julien, à côté du château de Grimont, sur le versant d'une colline, dans le plus mauvais endroit qu'il fût possible de choisir pour camper. Nous étions de retour à Metz le 12 août, dix-sept jours après l'avoir quitté, en ayant marché sur une circonférence dont la ville était le centre et dont le rayon ne dépassait pas la longueur d'une étape moyenne. Nous n'avions plus désormais qu'à attendre l'ennemi sous la protection de nos forts.

CHAPITRE VI

BATAILLE DE BORNY

Je viens d'être forcé, ma bonne mère, d'interrompre pendant quelques jours ce récit que j'écris pour vous : mon état de faiblesse extrême ne me permettant pas même de tenir une plume; j'essaye aujourd'hui de reprendre ce petit travail, priant Dieu qu'il exauce vos prières et qu'il me donne la force de supporter tout ce qui me reste encore à souffrir.

Je parlerai de cette maladie en temps et lieu, quand il sera question de mon séjour à Wesel. Ah ! roi Guillaume!

Digitized by Google

tu n'ignores pourtant pas qu'en France les soldats prussiens ont du pain ! qu'il existe des hôpitaux où tes malades reçoivent les mêmes soins que les nôtres, et qu'on n'attend pas pour les y admettre la veille de leur mort !

Aussi, au nom des mères dont tu fais mourir de misère les fils que la mitraille avait épargnés, sois maudit !

. . . .

Il n'y avait plus que deux grands commandements dans l'armée, l'expérience avait montré le mauvais côté de ces corps d'armée indépendants les uns des autres, qui, à un moment donné, ne pouvaient se soutenir.

Le maréchal Mac-Mahon commandait l'armée d'Afrique, ou plutôt les débris de cette armée qui avait été dispersée à Wissembourg et à Reischoffen, et les troupes provenant des régiments des départements du midi qu'on avait dirigés sur le camp de Châlons où cette armée devait s'organiser.

L'opération était difficile à cause du grand nombre des gardes mobiles qu'il fallait habilement entremêler avec les anciens soldats.

La réputation du maréchal de Mac-Mahon est assez connue pour que nous n'ayons pas besoin de l'établir ici. C'est notre meilleur et notre plus brave général, tout le monde sait de quelle manière il fut fait maréchal de France et duc. C'était après la bataille de Magenta ; son arrivée sur le champ de bataille sauva l'armée d'un désastre et nous donna la victoire.

Le général était dans sa tente lorsque l'Empereur entra et lui demanda ce qu'il faisait : « J'écris à ma femme, Sire. — Eh bien, reprit Napoléon, annoncez à la duchesse de Magenta que le maréchal Mac-Mahon a aujourd'hui sauvé la France. »

Le maréchal Bazaine avait le commandement de toutes les troupes de l'armée de Metz ainsi composée : La garde Impériale sous le commandement du général Bourbaki, très aimé de ses soldats à cause de sa sollicitude pour eux. Le 2e corps sous les ordres du général Frossard officier du génie qui montrait qu'il n'avait jamais étudié l'art de la guerre à un autre point de vue qu'à celui de son arme. Il

Digitized by Google

fut accusé après Forbach d'avoir refusé le secours que l'Empereur lui avait offert. Le 3e corps, dont le général Decaen eut un instant le commandement lorsque le maréchal Bazaine le quitta, était commandé par le maréchal Le Bœuf, d'une rare intrépidité, nouveau Ney, mais meilleur soldat que tacticien, fait pour entraîner les troupes à un assaut plutôt que pour les diriger savamment sur le champ de bataille. Poussant son cheval au galop sur les obus qui éclataient sans jamais l'atteindre, il faisait tuer son état major à tel point, que les officiers de cette arme étaient loin de rechercher son service. Sa recherche du danger fut telle qu'on entendait partout dire qu'il voulait se faire tuer pour racheter les fautes dont il se serait senti coupable, et, pour qui l'a vu au feu, c'était vraisemblable. Le 4e corps, dont ma batterie faisait partie, avait pour chef le général Ladmirault dont nous avons parlé, le seul en qui l'on eût une entière confiance.

Enfin le 6e corps était commandé par le maréchal Canrobert, alourdi moins par l'âge, que par les campagnes; il ne pouvait plus monter à cheval qu'avec l'aide de trois hommes; il justifia la réputation qu'il avait apportée de Crimée, celle de manquer de décision et de confiance dans ses soldats. Le tout pouvait former une armée de cent cinquante mille combattants. Le commandant en chef, le maréchal Bazaine, était un petit homme, gros, court, à la figure empâtée, bourgeonnée et sans physionomie. Sa personne et ses manières se ressentaient encore du métier de tambour par lequel il avait, disait-on au bivouac, débuté dans la carrière des armes.

Le grade auquel il était parvenu jeune encore prouve qu'il ne manquait pas de talents militaires; il est triste d'être forcé de reconnaître qu'il en fit avec nous la plus malheureuse application.

Et il se trouvait, perdus dans ces corps d'armée, des généraux de division, de brigade, jeunes encore, instruits, Français avant tout, et qui mettant le salut de la patrie au-dessus des basses intrigues de la politique nous auraient certainement conduits à la victoire!

Digitized by Google

L'Empereur était à Metz depuis quelques jours, accompagné du maréchal Le Bœuf; je les vis le jour où je fus envoyé à Sainte-Barbe porter des dépêches; tous deux avaient l'air triste et préoccupé; l'empereur devenait prématurément vieux, je remarquai combien il était voûté; le poids des dernières années de son règne avait été si lourd ! Quelques cris de : « vive l'Empereur », mais en bien petit nombre, même chez la troupe.

Nous passâmes la journée du 13 dans une boue affreuse, par une pluie battante qui n'avait pas discontinué depuis huit jours; il nous était expressément défendu d'aller dans la ville et à la demande que je fis à mon aimable capitaine de me donner au moins des bottes, l'unique paire qui me restait était percée et avait été depuis huit jours traînée dans l'eau, il me répondit : « Je me f... pas mal que vous creviez, nous sommes ici pour ça. » On remarquera que chaque fois que j'aurai à rapporter ses paroles on y trouvera des termes semblables ou plus colorés encore (1).

Des éclaireurs du 2e chasseurs d'Afrique avaient signalé l'ennemi du côté de Courcelles se dirigeant sur Metz. Il nous avait suivis pas à pas depuis Bouzonville et on a vu qu'il nous avait refusé la bataille à Sainte-Barbe.

Le 14 au matin nous levons le camp et nous traversons la Moselle en dehors de la ville sur des ponts de bateaux. L'opération fut très longue; à 3 heures seulement tout le 4e corps se trouvait sur la rive gauche.

Nous ne savions pas encore où nous allions camper, ou si nous continuerions notre route, lorsque tout d'un coup, il était 3 heures, le canon retentit avec une extrême violence dans la direction du camp que nous venions de quitter.

C'était le roi Guillaume (2) en personne qui attaquait avec de nombreuses forces une division que le général Ladmirault avait prudemment laissée en observation sur la rive droite.

(1) Il faut cependant lui pardonner, car c'était un admirable soldat (note de l'éditeur).

(2) L'auteur est ici victime d'un faux renseignement (note de l'éditeur).

Digitized by Google

Grand émoi parmi nous : chacun saute sur son cheval et on attend des ordres qui arrivèrent sur-le-champ. On marcha au canon : l'artillerie partit en avant, monta au grand galop la côte de Saint-Julien et se mit en batterie; l'infanterie suivait au pas de course, et en moins d'une heure tout le 4e corps avait repassé la rivière et s'était engagé.

La division engagée, soutenue par les canons des forts Saint-Julien, Bellecroix et Quelen, tient ferme et donne le le temps au corps d'armée de se former en bataille. C'était notre premier combat, nous reçûmes le baptême du feu; malheureusement pas pour moi, ma batterie demeurant en réserve.

La lutte dura jusqu'à neuf heures, elle fut acharnée; l'armée qui nous était opposée ne connaissait pas encore nos mitrailleuses. Il faut avoir vu cet engin de guerre à l'œuvre pour se rendre compte des terribles effets de destruction qu'il produit; son sinistre crépitement retentit toujours à mes oreilles; jamais je n'oublierai ce bruit terrifiant à la fois et enivrant pour l'artilleur qui, voyant d'un seul coup de son infernale machine tomber des bataillons entiers, puis excité par l'odeur de la poudre, dépouille l'homme et devient semblable au tigre avide de sang, qui tue pour le plaisir de tuer; vous le voyez courbé sur sa pièce, les mains et la figure noircis, les yeux injectés de sang, la casquette sur l'oreille, ou de travers, ou par terre, il se repaît du carnage et de la mort qu'il vomit à torrents; voyez, il pointe lentement, pas un muscle de son visage ne remue, l'opération est courte; cependant le voilà qui se relève, un sourire sinistre sur les lèvres; ah! c'est qu'il a choisi son tas, il sait que maintenant, sur un signe de son chef de pièce, le peloton qu'il a visé va mordre la poussière, et, la main sur la manivelle, il regarde son officier pour lui faire comprendre qu'il est prêt; ce signale donné il tourne, et quels cris de joie lorsqu'il a réussi! avec quelle fiévreuse ardeur, encouragé par son adresse, il recharge sa pièce et la dirige sur un nouveau groupe, les dents serrées, les lèvres contractées de ce sourire nerveux et diabolique, que nous avons eu nous-même et qu'inspire le plaisir que l'ar-

Digitized by Google

tilleur éprouve à la vue des monceaux de cadavres tombant devant lui à chaque décharge; il lui arrache ce cri : « Ah! quel beau coup »!!

C'est un sentiment étrange, inouï, indéfinissable que cet enivrement qui s'empare de l'homme à l'odeur de la poudre, à la vue du sang; le meilleur devient une bête fauve à ce spectacle dont il ne peut se rassasier, et qui le lendemain ou le jour même, la bataille terminée, le fait frissonner d'horreur.

Voilà ce qu'éprouve l'artilleur dont le feu réussit; le fantassin qui aborde l'ennemi corps à corps éprouve ce sentiment à un degré moindre, préoccupé qu'il est de défendre sa vie plus directement menacée ; aussi sa position sur le champ de bataille est-elle bien préférable à celle de l'artilleur qui, immobile à sa place, voit la terre labourée tout autour de lui, attendant stoïquement le boulet qui doit le labourer lui-même. La vie du fantassin est certainement aussi en danger, mais lui peut remuer, aller, venir, il change de place, marche en avant, court en arrière (beaucoup trop malheureusement; nous en avons déjà touché un mot), et le mouvement qu'il se donne lui évite d'attendre la mort cloué au même endroit, ce qui à certains moments est singulièrement énervant.

A quatre heures, la garde étant également entrée en ligne, l'action était devenue plus générale ; les forts trouvant l'ennemi à portée tirent, bien que loin, au moins quatre mille mètres, avec une grande justesse et firent beaucoup de mal à l'ennemi. Nos mitrailleuses surtout firent merveille, pour employer l'expression à la mode.

Pendant plus d'une heure il fut impossible à l'ennemi de s'établir en batterie ; ses régiments d'infanterie qui peuplaient les bois ne pouvaient en sortir sans être détruits en un clin d'œil; enfin, le soir, vers huit heures, une charge à la bayonnette sur toute la ligne décida la victoire.

Les Prussiens furent poussés vigoureusement à plus de cinq kilomètres du champ de bataille, et dans leur fuite incendièrent deux villages, nous apprenant ainsi la tactique qu'ils doivent suivre dans cette guerre, où ils détrui-

Digitized by Google

sirent tout sur leur passage, sans aucun profit pour eux, et dans le seul but de ruiner le pays.

L'ennemi perdit beaucoup de monde dans cette bataille, nos pertes furent également sensibles, surtout en blessés, presque toutes les blessures de balles étaient aux jambes; ceci s'explique par le poids du fusil prussien et son recul considérable qui le rendait difficile à tenir en joue. Aussi, après quelques coups, le soldat prussien est-il obligé d'appliquer son fusil sur le bout de la cuisse, position dans laquelle il ne peut pas viser et les balles perdues blessaient les jambes moins protégées que le corps par les vêtements. Notre fusil Chassepot a une supériorité incontestable sur le fusil à aiguille, supériorité reconnue par les officiers prussiens; outre le poids qui est d'un bon tiers en plus pour le second, celui-ci à partir de 800 mètres n'est plus à craindre, et la justesse de son tir ne dépasse pas 500 mètres. A 500 mètres, au contraire, le Chassepot est à sa hausse la plus juste, et entre des mains habiles, à 800, 1.000 et 1.200 mètres, il est encore une arme redoutable.

Avec un feu bien nourri, des soldats calmes et serrés peuvent arrêter l'infanterie ennemie sans qu'une balle de cette dernière les atteigne eux-mêmes; malheureusement on n'a pu expérimenter ce résultat précieux, à cause du peu de solidité que présentèrent la plupart des régiments d'infanterie, dont la conduite dans cette guerre compromit gravement la vieille réputation de l'infanterie française. Mettons hors de cause, bien entendu, les zouaves, turcos et chasseurs à pied, qui seront toujours les premiers soldats du monde. Quelques régiments de ligne ont, du reste, aussi vaillamment combattu, ce furent ceux qui se trouvaient encore bien organisés au début de la campagne.

Qu'on ne croie pas que le peu d'enthousiasme que nous montrons pour la ligne soit un parti pris contre cette arme; toutes les voix recueillies de toutes les autres troupes des différents corps d'armée s'accordent à dire que c'était parfois un triste spectacle de voir les fantassins le nez dans la terre et ne se levant qu'avec la plus grande peine pour marcher en avant, même avec l'humiliant stimulant de

Digitized by Google

grands coups de plat de sabre de leurs officiers pour les faire avancer.

Un homme est blessé, dix se précipitent pour lui porter secours, et s'il a l'énergie de dire à ses camarades qu'on a besoin d'eux là-bas : « Laisse-toi faire, va ! laisse-toi faire ! » et dix l'enlèvent de terre malgré lui et le portent à l'ambulance. Ce fait, nous l'avons vu, nous en affirmons l'exactitude.

Nous-même avons été blessé, et bien que ne pouvant nous traîner qu'avec la plus grande peine, n'avons accepté le secours que d'un seul homme, conducteur démonté, brave garçon, qui retourna au feu immédiatement, eut cinq chevaux tués sous lui, fut blessé à la figure et ne fut proposé pour aucune récompense sous le prétexte qu'il était trop jeune soldat !!! Mais j'anticipe sur les événements, ce dernier fait se passant à la bataille du 18.

Comme la nuit était venue, on ne poursuivit pas l'ennemi. Aussi imprima-t-il dans ses bulletins qu'il avait remporté la victoire. Nous couchâmes sur le champ de bataille à la lueur sinistre des deux villages en flammes, dont les malheureux habitants s'étaient trouvés aussi subitement que cruellement chassés de chez eux.

Cette nuit fut froide, on ne dressa pas de tentes et le givre tombait en abondance. Le repos, si repos il y eut, fut de courte durée, à deux heures du matin on se leva, chacun crut qu'on allait marcher à l'ennemi pour achever sa déroute, lorsqu'on s'aperçut, avec désappointement, qu'on prenait le chemin opposé et qu'on rentrait à Metz.

Je ne crois pas ceci une faute, car de nombreuses forces ennemies avaient déjà passé sur la rive droite de la Moselle, et il fallait songer à garantir la partie ouest de la ville, les forts de Saint-Quentin et des Carrières, dont l'armement n'était pas complètement achevé.

Nous repassâmes la rivière au point du jour et nous changeâmes de campement deux fois dans la journée, tournant chaque fois en cercle pendant deux heures, notre brave colonel ne trouvant jamais un emplacement à sa fantaisie et, finalement, nous mettant toujours au plus mau-

Digitized by Google

vais endroit. C'était le colonel S..., frère du général du même nom, président du comité d'artillerie et commandant en chef, nous l'avons déjà dit, l'artillerie de l'armée, homme d'une haute intelligence et auquel son frère, notre colonel, dut, dit-on, beaucoup.

Une petite anecdote touchant le colonel ; se trouvant un jour à Metz dans un salon, il entama une conversation avec un lieutenant d'artillerie, on causa métier bien entendu, et le colonel trouvant ce lieutenant bien au courant de ce qui se passait dans le régiment qu'il commandait, lui dit : « Mais de quel régiment êtes-vous donc ? » Grand ébahissement de son interlocuteur qui se trouvait être un des plus anciens lieutenants de son régiment, proposé pour capitaine, et qui lui répondit après quelque hésitation : « Mais du vôtre, mon colonel. — Ah! oui, oui, c'est juste » se hâta de dire l'officier supérieur, qui ne voulait pas avoir l'air coupable d'une telle ignorance ; « c'est juste, le lieutenant, le lieutenant... », mais le malheureux nom ne venait pas, les pommettes du colonel commençaient à se colorer légèrement... « Miciol », dit alors l'oublié, souffrant intérieurement de l'embarras de son chef. « Ah! c'est vrai! pardon, je ne sais pas où j'ai la tête ce soir. » Le fait est que la rumeur publique disait que sa tête le quittait quelquefois.

Je tiens cette anecdote de M. Miciol lui-même, officier plein de mérite, marié, père de deux petites filles, et qui attendait les épaulettes de capitaine et la croix pour donner sa démission et se lancer dans l'industrie; nous dirons dans le chapitre suivant comment ses rêves de repos et de tranquillité se sont réalisés.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

BATAILLE DE GRAVELOTTE

Nous étions au 15 août, mais ce ne fut pas un jour de fête, nos pensées étaient loin d'être gaies; nous pressentions une grande bataille ; chacun la désirait et était plein d'ardeur, farouche, triste : il fallait venger nos premiers désastres, nous nous battions en France, sous les murs de notre garnison, nous étions mécontents de cette retraite après la victoire de la veille et nous pensions peu de bien du Souverain qui avait si mal combiné ses plans et qui se trouvait au milieu de nous pour faire manquer, disaient les soldats, ceux de notre général en chef.

Le soir nous reçûmes l'ordre de nous tenir prêts à partir dans la nuit. Je fus conduire à Metz un jeune homme de ma pièce, bien malade, que le capitaine traînait après la batterie depuis deux jours, sans s'occuper aucunement de le faire entrer à l'hôpital.

Je sais qu'à certains moments la sévérité, une certaine dureté apparente, sont quelquefois de rigueur, mais lorsque le 15 nous eûmes campé et que je demandai à mon capitaine d'emmener cet homme qui était étendu par terre pris d'un étouffement qui faisait croire à son dernier soupir, il me renvoya grossièrement, suivant son habitude, en me disant qu'il n'avait pas de voiture pour le transporter. Deux heures plus tard je retournai auprès de lui et lui dis d'un air que mon indignation rendit sévère, je m'en accuse, que cet homme ne pouvait mourir là et qu'il fallait aviser au moyen de le transporter. Il m'envoya alors chercher le médecin, exigeant un billet d'hôpital en règle, ce qui dans la circonstance était inutile. Le médecin constata une fièvre typhoïde bien déclarée et m'envoya chercher une voiture d'ambulance; à l'ambulance on me dit que les voitures n'allaient pas chercher dans les camps (tout, tout était mal

Digitized by Google

organisé!), je reçus enfin l'ordre de décharger une voiture et de m'en servir, puis un instant après on me rappela pour me dire de prendre seulement l'avant-train et sur mon observation qu'il était impossible que le malade pût s'y tenir : «Eh bien, on l'attachera »! fut la seule réponse de mon féroce capitaine, qui me tourna le dos. Il n'y avait pas à insister, je me retournai furieux, sans prendre la peine de cacher mon indignation, et je conduisis ainsi mon malade au petit pas, le tenant dans mes bras avec beaucoup de peine pour l'empêcher de glisser de ce siège dur et incommode ; il mourut quelques jours après. C'était un enfant de dix-sept ans, engagé volontaire, d'une famille aisée de fermiers lorrains. La fièvre typhoïde emporta beaucoup de jeunes gens de cet âge, trop faibles encore pour supporter les fatigues d'une campagne pluvieuse comme le fut la nôtre.

A deux heures du matin, les canons sont attelés et on monte à cheval après avoir pris le café; à trois heures, on part. Le bruit court qu'on se dirige sur Verdun par Briey, on ne parle pas de bataille probable.

Le général Ladmirault s'était dirigé directement sur Verdun avec son corps d'armée et une partie de la réserve d'artillerie; toute la réserve de cavalerie, c'est-à-dire deux régiments de dragons et deux de hussards avec deux batteries d'artillerie, allaient en reconnaissance en obliquant à droite du côté de Briey pour rejoindre ensuite le corps d'armée. Après deux ou trois heures de marche nous nous arrêtâmes assez longtemps pour permettre à la cavalerie d'aller reconnaître la route. Arrivés à Sainte-Marie-aux-Chênes, nous quittâmes la route de Briey pour prendre à gauche un chemin à travers champs qui devait nous conduire à la grand'-route de Metz à Verdun. Nous rencontrâmes à peu de distance de la route que nous venions de quitter un chemin de fer en construction ; il fallut arracher les piquets des palissades et les fils de fer pour ouvrir un passage, assez étroit à cause des talus, et je crois que si nous avions été attaqués dans cet instant, nous aurions pu être embarrassés. Mais on négligeait même les précautions les plus élémentaires d'une marche qui consistait à ne jamais s'avancer sans

Digitized by Google

éclaireurs chargés d'aplanir les difficultés de la route que la troupe qui suit doit parcourir.

A quelque distance, il fallut traverser des bois, alors les éclaireurs furent envoyés dans toutes les directions, et, rien n'ayant été signalé, on passa tranquillement, et, de l'autre côté du bois, on vit, un peu sur la gauche, un camp français assez étendu, dont on devait connaître l'existence et qui avait dû s'assurer lui-même contre toute surprise. Le général Legrand qui nous commandait, aurait pu marcher beaucoup plus vite et se dispenser de s'éclairer avec tant de soins s'il eût connu l'appui qu'il avait à proximité.

A ce moment, il était onze heures; nous entendîmes au sortir du bois un bruit sourd ressemblant au canon; nous écoutâmes tout en marchant, et bientôt le doute ne fut plus possible: on distinguait très nettement le bruit des mitrailleuses. Notre général fit alors ce qu'il y avait à faire en semblable circonstance : il nous lança dans la direction où le bruit nous annonçait qu'une bataille sérieuse se livrait, et, après une course d'une dizaine de kilomètres dont nous fîmes la plus grande partie au grand galop. nous arrivâmes près du champ de bataille.

Tout allait bien : à cet instant on ne voulait pas engager les réserves (1). Nous attendîmes derrière un pli de terrain le moment de donner, et nous déchargeâmes les caissons de tout ce qui pouvait nous embarrasser, tels que vivres, avoine, etc..., on laissa tous ces objets par terre, la réserve de la batterie devant les prendre et nous les conserver, la bataille finie.

Enfin, à midi et demi, nous marchons en avant; cette fois nous nous engagions pour de bon, nous allions véritablement recevoir le baptême du feu, et chacun brûlait d'envie de prendre enfin part à la grande lutte.

Nous longeâmes d'abord l'extrême droite du champ de bataille, du côté de Vionville et nous fîmes retirer par

(1) Faute que l'on ne commettrait plus aujourd'hui : on ne garde que l'infanterie en réserve et l'on engage, s'il le faut, toute l'artillerie pour obtenir au plus tôt la supériorité du feu (note de l'éditeur).


Digitized by Google

quelques coups de canon, un groupe d'éclaireurs assez nombreux qui semblaient de leur côté vouloir se mesurer avec notre cavalerie; un échange de coups de fusils eut lieu et les ulhans se retirèrent; au bout d'un instant, nous obliquâmes à gauche et sur l'ordre du général Ladmirault nous fûmes nous placer en batterie tout à fait en première ligne, pour aider les batteries qui s'y trouvaient déjà à répondre au feu des Prussiens établis à deux mille mètres environ, à gauche du village de Mars-la-Tour.

Il était midi ; de concert avec d'autres, ma batterie a commencé sur l'artillerie prussienne, qui se renforçait d'heure en heure, un feu épouvantable, qui n'a cessé qu'à huit heures, à la nuit close; ma batterie a été une des plus exposées, surtout pendant une heure, où les projectiles ennemis venaient éclater au milieu de nous. Les Prussiens tirent bien le canon! je reconnais qu'ils tirent mieux que nous.

Nous quittons cette place pour en prendre une autre sur un terrain plus favorable, sol labouré où les obus entrent en terre sans éclater, mais les balles sifflent avec une intensité effrayante, plusieurs fois aussi les obus tombent si près de moi qu'ils me couvrent de terre ainsi que les servants de ma pièce. Je ne suis pas touché, aussi dois-je une fière chandelle à notre patronne sainte Barbe, car à ce moment nous sommes en mauvaise posture. Un éclat seul me tombe sur le pied sans me faire aucun mal; ma pièce est un peu dégradée et mon pauvre lieutenant est presque coupé en deux près de moi; il est bien regretté de nous tous; c'était un tout jeune homme sortant de l'Ecole d'application... Lui aujourd'hui! nous demain!

Nos mitrailleuses font un effet terrible: en un instant, mais à bonne portée seulement, elles couchent à terre un régiment presque entier; j'ai une batterie de mitrailleuses à ma droite, les Prussiens dirigent spécialement sur elle un feu violent; elle est fort maltraitée, mais elle rend avec usure le mal qu'on lui fait; les ennemis perdent beaucoup de monde; de notre côté, les lanciers de la garde sont cernés par trois régiments de ulhans et en partie massacrés.

Digitized by Google

Nos fantassins, le soir, à sept heures et demie, se sont lancés à la baïonnette après que notre artillerie leur eut préparé la voie par son feu de tout le jour. Rien ne leur résiste ! Les Prussiens faits prisonniers disaient : *Fife le France pour le baïonnette !...* La bataille excite les cœurs, la poudre enivre ; si les premiers coups de canon menaçants, surtout les premiers obus tombés près de moi, m'ont fait un certain effet, peu après j'étais aguerri, tout à fait calme et regardais tranquillement dans ma jumelle où portaient mes coups ; je ne pensais plus même au sifflement continu des balles et des projectiles.

Quant à la description du champ de bataille, elle serait horrible : bras et jambes coupés, plaies hideuses, corps mutilés ou hachés sont choses tristes à voir. Eh bien ! telle est la surexcitation, qu'on n'y fait pas attention ; le succès qu'on cherche empêche l'esprit de s'y arrêter ; un homme tombe, reste là, sans que ses cris arrêtent ses camarades.

Mon capitaine, dont j'ai dû plus haut décrier la dureté, a été d'un calme imperturbable et d'une rare énergie.....

Ici le récit s'arrête ; le malade n'a plus la force d'écrire.

Quelques lignes encore extraites d'une lettre au crayon datée de Metz, le 19, au lendemain de la bataille de Saint-Privat, lettre parvenue cinq mois plus tard :

CHAPITRE VIII

BATAILLE DE SAINT-PRIVAT (18 AOUT)

Nous avons encore livré aux Prussiens une bataille terrible de quatre heures du matin à huit heures du soir ; nous avons été un peu surpris. Le résultat a été, je crois, triste pour nous.

Ma pauvre batterie, toujours en tête malgré les pertes subies le 16, a été massacrée presque entière, m'a-t-on dit, moi je suis blessé à la cuisse et au mollet par un éclat

Digitized by Google

d'obus, je n'ai rien de cassé, la blessure n'est heureusement pas grave, ma montre m'a protégé. Je suis actuellement à l'ambulance du polygone de Metz, on parle d'évacuer tous ceux qui sont transportables pour faire de la place aux très grièvement blessés (1) qui sont en nombre effrayant. La guerre devient atroce, ce n'est plus qu'un massacre de part et d'autre....., pauvre 5e batterie ! les pièces étaient servies par l'infanterie, plus d'artillerie, tous les chevaux tués.....

Suit le canevas non rempli du récit qui devait continuer :

DEUXIÈME PARTIE

LE BLOCUS

CHAPITRE I

DU 18 AU 31 AOUT

CHAPITRE II

BATAILLE DE SERVIGNY

CHAPITRE III

SEPTEMBRE-OCTOBRE

COMBATS DE PELTRE, DE LADONCHAMPS ET DE LESSY.

FAMINE

Lettre confiée à ballon perdu.

« Je me porte bien, je suis entièrement remis de mes
« deux blessures, qui du reste n'étaient pas graves. Bon
« courage et bon espoir.

« Camp de Metz, le 24 septembre 1870.

« A. C. »

CHAPITRE IV

LA CAPITULATION

(1) L'investissement ne l'a pas permis (note de l'éditeur).

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

LA CAPTIVITÉ

CHAPITRE I

TRAINÉS AUTOUR DE METZ AU CRI DE VORWERTZ
(EN AVANT MARCHEZ!)

CHAPITRE II

LE CAMP DE LA BOUE, SAINTE-BARBE, LES ÉTANGS, BOULAY

CHAPITRE III

SARRELOUIS, COLOGNE

CHAPITRE IV

WESEL

A nous maintenant de reprendre la place d'A. Chantron, et de clore la notice du début. Mais le canevas qu'il a tracé ne sera pas rempli; non seulement la plume est tombée, la pensée s'est glacée, mais la pauvre mère destinataire de ce récit n'a pas pu nous en donner la suite : accourue auprès de ce fils pour le voir mourir, elle s'est éteinte elle-même peu de temps après sans avoir la possibilité ou la force de le compléter par l'écho de confidences reçues.

Le brave enfant avait fait son devoir et méritait l'épaulette que le 15 août 1870 le gouvernement lui accordait sans que cette promotion parvînt jamais à destination. Elle l'eût sauvé car il est mort des misères qu'il a subies dans le camp de Metz, dans les allées et venues, au milieu de la boue, après la capitulation, dans sa captivité à Wesel.

Nous donnons plus loin le relevé des réformes que A. Chantron demandait : quelques-unes sont justes et ont été accomplies.

Digitized by Google

Enfin, pour suivre ces lignes, nous donnons dans leur naïveté matérielle, et quelquefois poignante, les éphémérides de son carnet. Elles s'arrêtent comme le récit lui-même lorsqu'il ne peut plus écrire. Cependant nous savons par quelques lignes griffonnées pour sa chère sœur qu'il se raccroche à des plans d'avenir, qu'il lui demande à se refaire près d'elle dans la belle Provence qu'elle habite... Mais le mal est trop profond; pieusement il fait parfois son sacrifice. A la signature de l'armistice, il n'y a plus d'espoir : il monte mourant dans un wagon, et quoiqu'il lui semble qu'il va revivre en se rapprochant de la terre chérie de France, il meurt avant de la revoir, entre les bras de sa mère.

Il repose à Vienne, entre son père et sa mère.

Général MEYSSONNIER.

ÉPHÉMÉRIDES

Le 16 juillet. — Parti de Metz pour Longwy.

Le 31. — Parti de Longwy pour rejoindre la batterie à Thionville.

Du 31 juillet au 12 août. — Kedange (probablement Kerlange), Boulay, Bouzonville, les Etangs, Sainte-Barbe, fort Saint-Julien.

Le 14 août. — Bataille de Borny.

Le 16. — Bataille de Gravelotte. — Mort du lieutenant Morel. — Batterie ennemie prise et abandonnée. — Fossé rempli de dragons; 150 hommes pour les retirer. — Massacre de lanciers de la garde.

Le 18. — Bataille de Saint-Privat. — Deux blessures à la jambe. — Munitions refusées à l'infanterie. — Débâcle. — Jeunes soldats de l'infanterie. — Lieutenant Miciol : jambes emportées.

Du 18 août au 26 octobre. — Blocus de Metz. — 40.000 chevaux mangés.

Le 26 août. — Sortie manquée, et cependant la pluie fouettant le visage de l'ennemi.

Le 31. — Bataille de Servigny.

Le 1er septembre. — Continuation de la bataille.

Le 7 octobre. — Combat de Ladonchamps.

Digitized by Google

Le 26. — Signature de la capitulation, par une nuit épouvantable.

Le 29 (samedi). — Départ du camp. — Adieu aux officiers. — Saint-Privat.

Le 30. — Maizières.

Le 31. — Sainte-Barbe par Metz. — Camp de la boue. — Affreuse nuit.

Le 1er novembre. — Séjour à l'ambulance. — Perdu la batterie.

Le 2. — Les Etangs. — M'associe à la 5e batterie du 19e d'artillerie.

Le 3. — Boulay.

Le 4. — Tromborn. — Offre d'évasion.

Le 5. — Sarrelouis. — Couché au cimetière.

Le 6. — Trèves en chemin de fer. — Couché à Bittburg, à l'hôtel. Arrivé à minuit.

Le 7. — Gérolstein. — Arrivé en diligence. — Couché dans la salle à manger, sur une caisse de lauriers.

Le 8. — Séjour à Gérolstein. — Campés.

Le 9. — Cologne (Köln). — Chemin de fer. — Dîner. — Repartis et arrivés à Wesel à dix heures du soir. — Café chantant. — Buffet. — Bonne nuit.

Le 10. — Installés dans une île du Rhin, dans des baraques en planches, — lit de paille, — couverture, — mauvaise soupe, — pain détestable, — composition de mon escouade.

Le 11. — Dénué de tout argent, écrit à ma mère, à l'oncle Alphonse, à tante Sophie.

Le 13. — Ecrit à Joséphine et à X.

Le 14. — Ecrit à grand'mère.

Le 15. — Ecrit à Alphonse G., à Y. et à Z.

Le 25. — Reçu des paillasses.

Le 25. — Engagé ma montre pour 15 fr., — mangé à la restauration, — connu M. Borgers jeune, chapelier à Paris, 127, faubourg Saint-Antoine, et demeurant à Wesel, Steinstrasse, 71, — je vais mieux.

Le 1er décembre. — Ecrit à ma mère.

Le 2 au soir. — Reçu 8 thalers, 30 francs, de Joseph, de Halberstadt.

Le 4. — Reçu la lettre de Joseph, une lettre de ma mère m'annonçant 100 francs, — écrit à ma mère et à Joseph, — demandé à Joseph de m'appeler près de lui, au besoin comme ordonnance.

Digitized by Google

Le 5. — Ecrit à Joséphine et à M. X., — dîné chez MM. Tillman, en ville, sur une attestation du médecin.

Le 6. — Reçu 100 fr. de ma mère par X...

Le 7. — Ecrit à ma mère par M. X...

Le 8. — Reçu de M. X..., de la part de je ne sais qui, 25 thalers, 93 fr. 75, — par l'intermédiaire de M. Borgers. — Coupé les cheveux, taillé la barbe, réparé mon pantalon, acheté un béret.

Lu l'*Indépendance belge*, appris la sortie heureuse, puis repoussée de l'armée de Trochu, reprise d'Orléans par les Prussiens. Dix mille prisonniers! Armée de la Loire, — camp de Conlie, — Kératry.

Le 9. — Reçu une lettre de Gand de M. R. — Acheté un gilet de laine.

Le 10. — Acheté un pardessus, — une carte, — reçu la permission de loger en ville, sous certaines conditions. — Pris une chambre chez M. Schmitz, boulanger, Kurtzstrasse, 1250, moyennant 7 thalers, soit 26 fr. 25, avec café au lait le matin, fait emplettes diverses le soir même avec M. Borgers, — reçu une lettre de ma mère du 29 novembre, une de ma grand'mère.

Le 11. — Acheté une jaquette et un gilet. — Premier jour de ma pension chez M. Schmitz.

Le 12. — Bu une demi-bouteille de vin. — Acheté objets de toilette et matériel d'éclairage.

Le 13. — Arrivée à onze heures de ma mère et de Louis.

Le 14. — Vu le docteur Birbonn. — Vu M. Péregaux délégué du comité Lyonnais pour visiter les prisonniers français. — Ecrit à Joseph, renvoyé 30 francs.

Le 16. — Payé M. Schmitz sept jours 8 fr. 25. — Lu le rapport sommaire sur les opérations de l'armée du Rhin du 13 août au 29 octobre par le maréchal Bazaine.

. . . .

LES RÉFORMES DEMANDÉES

1re Donner à la cavalerie le poitrail et les traits de l'artillerie. — Etude sérieuse de l'enlèvement des pièces.

2e Apprendre à tous les fantassins la charge du canon et leur faire faire une école à feu.

Digitized by Google

3° Supprimer la corde d'attache aux chevaux pour adopter l'entrave individuelle.

4° Réformes complètes dans les voitures de bagages.

5° Appeler sévèrement l'attention sur le service de l'enlèvement des cadavres, un officier chargé de ce service.

6° Services des réserves à mettre à part de celui des batteries. — Officiers et sous-officiers spécialement chargés de ce service.

7° Emploi plus judicieux des batteries à cheval, elles peuvent rendre de très importants services.

8° Instruction pratique insuffisante de la plupart des généraux, quant au parti qu'ils peuvent tirer des autres armes.

9° Temps de la Chevalerie passé — chercher à tuer le plus d'hommes à l'ennemi tout en profitant du moindre abri, comme à la batterie à pied.

10° Réforme totale de la discipline.

11° Service de l'état-major à refaire entièrement.

12° Service de reconnaissance de la cavalerie — officiers d'état-major parlant la langue en faisant partie — ou interprètes sûrs et braves.

13° Modification dans l'armement — revolvers à la cavalerie. — Emploi plus fréquent du fusil avant la charge quand on n'a devant soi que la cavalerie. (Fusil de la cavalerie française supérieur au fusil de l'infanterie prussienne.)

14° Pelotons d'encloueurs dans l'infanterie et la cavalerie et non dans l'artillerie.

15° Faire marcher en campagne l'artillerie par régiments, ou fractions de régiments — dans le cas contraire chef d'escadron complètement inutile pour la conduite de ces deux batteries.

16° Grande faute dans la suppression des rengagements avec prime, qui a fait disparaître les vieux soldats.

17° L'infanterie doit être placée sur les flancs de la batterie et non devant et derrière.

18° Suppression du combat à pied dans la cavalerie.

19° Suppression des escortes des généraux qui ne font que servir de point de mire.

20° Modification dans la tenue. — Suppression de l'habit, vêtement incommode et trop chaud l'été. — Suppression du col. — Soins à apporter à la chaussure de l'infanterie. — Capuchon ou manteau. — Son utilité la nuit pour les yeux.

Digitized by Google



REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

---

1. *The Jain Stûpa and others Antiquities of Mathurâ.* By Vincent A. Smith, Indian Civil Service, fellow of the Allahabad University. 1901. 1 vol. in-4° de III-63 pp. avec de nombreuses planches. Allahabad, Imprimerie Frank Luker. 28 francs. — *The Kushân,* or Indo-Scythian Period of Indian History, B. C. 165 to A. D. 320, par le même.
2. *Mahâbhârata. Inhaltsangabe,* Index und Concordanz der Calcuttaer und Bombayer Ausgaben. Von Hermann Jacobi. Gedruckt mit Unterstützung der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien. 1903. 1 vol. in-8° de IV-257 pp. Bonn, Friedrich Cohen. 14 marks.
3. *Der Idealismus der Indischen Religionsphilosophie im Zeitalter der Opfermystik.* Von Joseph Dahlmann, S. J. (N° 78 des Cahiers complémentaires des *Stimmen aus Maria Laach*). 1 vol. in-8° de VI-140 pp. Fribourg-en-Brisgau, Herder.
4. *Beiträge zur indischen Kulturgeschichte,* von Richard Garbe. 1903. 1 vol. in-16 de 268 pp. Berlin. Gebrüder Paetel. 6 marks.
5. *Zarathushtra in the Gathas,* and in the Greek and Roman Classics, translated of the german of Drs. Geiger and Windischmann, with notes on M. Darmesteter's theory regarding the date of the Avesta, and an appendix, by Darab Dastur Peshotan Sanjana, B. A. 1 vol. in-8° de II-256 pp. Leipzig, Otto Harrassowitz.
6. *Inscriptions de l'Orkhon,* recueillies par l'expédition finnoise 1890, et publiées par la Société Finno-Ougrienne. 1 vol. in-4° de 48 pp., avec de nombreuses planches reproduisant les monuments en phototypie. Helsingfors, Imprimerie de la Société de Littérature finnoise.
7. *Bouddhisme et Christianisme,* par Ch. F. Aiken, Professeur à l'Université de Washington, traduit de l'anglais par l'Abbé L. Collin, Docteur en théologie, Professeur à l'Ecole Saint-François de Sales de Dijon. 1 vol. in-8° de VIII-384 pp. Paris, P. Lethielleux. 5 fr.

1. Dans le beau volume publié par M. Vincent A. Smith, il est question d'antiquités trouvées dans ou près d'un mound (*tîlâ*) situé à la jonction des routes d'Agra et de Gobardhan, vers l'extrémité sud-est de la cité de Mathurâ, dans

Digitized by Google

le pays d'Oudhe. Le nom de *Kankalî*, qui lui a été donné, est celui d'une déesse à laquelle on avait cru devoir l'attribuer, et à qui est dédié un pilier qui a servi pour la construction d'un temple moderne situé non loin de là. Ce mound est rectangulaire et compte 500 pieds de long sur 350 pieds en largeur ; il a été fouillé à diverses reprises, par le général Cunningham en 1871, par M. Growse, en 1875, et par les Drs. Burgess et Führer, de 1887 à 1896. Leurs fouilles ont eu pour résultat la découverte de différentes œuvres d'art dont nous ne pouvons songer à faire ici la description, et qui se trouvent aujourd'hui au Musée provincial de Lücknow.

Le D[r] Führer, inspecteur et curateur de ce musée pour la partie archéologique, avait préparé une grande partie des planches que renferme cet ouvrage. Mais, bien qu'il eût annoncé comme étant déjà très avancée une monographie des antiquités jaïnas de Mathurâ, il quitta le service du gouvernement en 1898 sans avoir ajouté à ces planches un texte explicatif. Comme celles-ci avaient de l'importance, le lieutenant-gouverneur se demanda s'il devait les laisser inédites. M. Vincent A. Smith, consulté, conseilla de les publier avec un court résumé descriptif et des références aux publications antérieures afférentes au même sujet, mais sans entrer dans des discussions de diverse nature que pouvait provoquer l'étude de ces antiquités. Il n'y avait pas sujet, pensait-il, à établir des thèses relatives à la linguistique, la paléographie, l'histoire, l'art, et les autres questions qui pouvaient surgir, et qui auraient nécessité un gros livre. Les planches et les inscriptions devaient parler d'elles-mêmes, les notes et les explications n'admettre que l'indispensable. Personne ne se présentant pour se charger de ce travail de publication, M. Smith se résolut à l'entreprendre. Ses fonctions administratives ne lui permettaient pas de séjourner à Lücknow et de se livrer à un examen attentif des antiquités de son musée, pour vérifier si les planches du D[r] Führer les reproduisaient fidèlement. Mais cette vérification avait été faite en partie par M. Babu Puran Chander Mukerji, dont l'auteur a pu

utiliser les notes. Pour le dire en passant, il a constaté parfois des discordances entre les planches et les étiquettes que le D[r] Führer avait apposées aux originaux dans le musée.

M. Smith a mis de la critique dans les explications, si courtes qu'elles soient, dont il a illustré les dessins de son livre. Il a pris le soin d'indiquer la provenance de certaines antiquités, et de dire, par exemple, que telle ou telle, donnée comme provenant du mound de Kankalî ou des environs, avait été trouvée ailleurs. Il a aussi tiré de l'examen des sculptures et des inscriptions, des conclusions pour l'histoire. Ces sculptures sont en grande partie des œuvres jaïnas : ceci ne doit pas nous étonner, si nous nous souvenons qu'à l'époque Kushân, ou indo-scythique, Mathurâ était un centre important pour les adhérents de la religion jaïna. Or, ceux qui ont voulu étudier de près l'histoire des sectes dans l'Inde, savent combien cette religion a de ressemblance avec le bouddhisme, auquel elle était contemporaine, et ils en ont conclu justement que celui-ci n'est pas aussi original qu'on l'avait cru d'abord. En éclairant l'histoire jaïna, M. Smith apporte donc une précieuse contribution à la connaissance des religions de l'Inde. Il a trouvé, à côté des œuvres certainement jaïnas, d'autres qui étaient d'origine bouddhique ou même vishnouïte : comme ces monuments n'ont pas de caractère artistique qui les distingue, il en a conclu qu'il n'y avait pas d'art propre à chacune des religions de l'Inde, et que leurs fauteurs se servaient simplement des procédés et des motifs propres à la contrée et au temps où ils vivaient. Les stûpas, les arbres sacrés, les roues, les balustrades et le reste, servaient indistinctement au jaïnisme, au bouddhisme et à l'hindouisme orthodoxe. Les monuments étudiés par M. Smith confirment, en fin de compte, la tradition jaïna : ils donnent une preuve indéniable de l'ancienneté du jaïnisme et du caractère qu'il présente encore maintenant. Ils fournissent des détails précieux sur l'organisation de la communauté en sections connues sous le nom de *gana*, *kula*, *çakhâ*, et suggèrent des commentaires à ceux qui veulent la faire

Digitized by Google

connaître. Inscriptions et sculptures prouvent, en particulier, l'existence de religieuses et l'influence des femmes dans cette communauté.

En résumé, l'œuvre de M. Vincent A. Smith est préparée avec soin; elle a une vraie valeur scientifique, et mérite toutes sortes d'éloges.

En étudiant les monuments du livre dont nous venons de parler, l'auteur s'est proposé de les dater, ce qui n'est pas toujours facile. Il a été amené à étudier la chronologie indienne de l'époque Kushana pour en fixer les incertitudes, et il nous donne le résultat de ses recherches dans une brochure qui a déjà paru en article dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* (janvier 1903). Nous allons en dire quelques mots. L'histoire politique de l'Inde septentrionale dans l'antiquité est divisée en quatre époques, qui correspondent à quatre dynasties impériales, dont les trois premières sont appelées respectivement Maurya, Kushana ou Kushân, Gupta, et dont la quatrième est la branche radjpoute qui remonte à Harshavardhana. La date initiale de la première, la troisième et la quatrième dynastie, est déjà connue. Il y a plus d'un siècle que Sir William Jones a émis l'opinion, généralement adoptée, que Chandra Maurya, premier empereur de l'Inde et grand-père d'Açoka, est monté sur le trône l'an 321 avant notre ère, ou peu s'en faut. On a de même déterminé que l'accession au pouvoir du fondateur de la dynastie Gupta doit être fixée à l'an 320 de notre ère, et celle de Harshavardhana à l'an 606. Mais, en ce qui concerne la seconde dynastie, la question chronologique devient très difficile, de sorte que, entre la première et la troisième, il y a un espace de temps de plus de cinq cents ans sur lequel règne une véritable incertitude. Sur cette question, nous avions déjà neuf théories différentes. M. Smith en propose une dixième, qu'il donne, non pas comme certaine, mais comme hautement probable. D'après lui, l'ère Kushân se confond avec l'ère Laukika, et s'étend de l'an 165 avant Jésus-Christ à l'an 320 de l'ère chrétienne.

Nous ne suivrons pas le savant indianiste dans ses

Digitized by Google

démonstrations : nous nous contenterons de constater que ce petit livre est tout à son honneur, et qu'il dénote chez lui une vaste science et un sens critique très remarquable.

2. L'ouvrage où le Professeur Hermann Jacobi étudie le *Mahâbhârata*, ne peut manquer d'être le bienvenu auprès du public, à cause des services que ce livre est appelé à rendre. Sans doute l'analyse que le savant indianiste fait de cette grande épopée, ne peut nous donner une idée de ce qu'elle est sous le rapport littéraire, pas plus qu'un résumé de l'*Iliade* ne pourrait nous faire goûter la saveur du poème homérique. Mais rappelons-nous que le *Mahâbhârata* comprend 100.000 çlokas, et par conséquent 200.000 vers. Si nous voulons nous mieux éclairer par des comparaisons à des œuvres plus connues, l'*Iliade* renferme moins de 16.000 vers.

Il est donc certain *a priori* que très peu de lecteurs, même parmi ceux qui sont le plus familiarisés avec le sanskrit, auront le courage de lire intégralement l'épopée hindoue, avec les épisodes et les digressions qui la caractérisent. Or, le livre de M. H. Jacobi les dispensera de cette lecture, en leur donnant une analyse très détaillée du poème. D'autre part, quand il s'agit de trouver un passage du *Mahâbhârata*, pour le citer ou pour en faire usage dans une étude philosophique ou historique, nous sommes obligés parfois de feuilleter ce long poème, où les habitudes graphiques des brahmanes rendent les recherches particulièrement difficiles. Avec ce *compendium* de M. H. Jacobi, celles-ci deviennent faciles et expéditives. L'auteur a même pris le soin d'indiquer le contenu de chacun des chapitres, en choisissant des caractères différents pour les numéros qu'ils portent. Imprimés en caractères gras, ces numéros annoncent qu'il est question de la légende primitive ; ils sont penchés, quand il s'agit de parties didactiques ; enfin, les caractères ordinaires ont été réservés pour les épisodes narratifs. Au bas des pages, il y a d'autres signes pour marquer que les numéros afférents sont rédigés uniquement en çlokas, ou qu'ils renferment en petit nombre des vers d'un mètre différent, ou que ceux-ci sont en majorité, ou qu'ils

Digitized by Google

sont employés exclusivement. Un point d'exclamation indique les passages en prose.

Notons aussi une concordance qui indique les relations entre l'édition de Bombay (par Çaka, en 1785) et celle de Calcutta, de manière à faciliter les références d'un texte à l'autre. Enfin, le tout se termine par un index très détaillé, qui note où il faut chercher dans le *Mahâbhârata* une légende ou un mythe, quand ils sont racontés tout au long et non pas seulement indiqués en passant.

Nous ne saurons louer suffisamment ce consciencieux répertoire, qui deviendra, sans aucun doute, le livre de chevet de tous ceux pour lesquels la grande épopée a de l'intérêt.

3. Nous ne sortons pas de l'Inde avec le P. Joseph Dahlmann, S. J., dont, à plusieurs reprises, nous avons loué les ouvrages dans cette revue. Dans la brochure que nous avons entre les mains, il commence l'histoire de l'idéalisme indien. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il a traité son sujet avec compétence. Comme dans ses autres œuvres, il ne s'est pas astreint à suivre, sans les quitter de temps en temps, les voies ouvertes avant lui. Mais il donne ses raisons, et, si son livre est d'une lecture ardue, il éclairera sur plus d'un point ceux à qui déplaisent les obscurités de la philosophie indienne.

Essayons de définir le but de cet ouvrage, sans essayer la tâche impossible de l'analyser. Au centre de l'idéalisme indien, nous dit-il, est la pensée de l'unité, l'idée de l'unique et de l'absolu. Il veut montrer l'évolution de ce concept dans ses rapports avec les idées fondamentales sur lesquelles repose tout l'édifice de l'idéalisme ancien et moderne. La forme primordiale de l'idéalisme se trouve dans la mystique du sacrifice. (Le texte porte *Opfermystik*, que nous ne pouvons traduire par une expression adéquate en français.) Cette forme est certainement la plus importante, et, sous plus d'un rapport, la plus intéressante dans l'histoire des notions sur Dieu et sur le monde, l'âme et le corps. L'époque classique les a vues se développer mer-

Digitized by Google

veilleusement : mais ces développements étaient en germe dans l'ancien idéalisme, qui, sous le souffle vivifiant de la mystique du sacrifice, avait déjà étudié l'idée de l'unité au point de vue de la cosmologie, de la psychologie, de la théologie et de l'eschatologie. C'est de cet idéalisme que le P. Dahlmann nous entretient dans son livre. Il se réserve d'exposer, dans un autre ouvrage, l'idéalisme des écoles et des systèmes classiques, et sa lutte contre le matérialisme.

Quelques lecteurs penseront peut-être qu'il est plus simple de négliger cette philosophie qui déroute notre logique et qui s'accorde si mal avec nos concepts les plus nets : par exemple, sa théorie de la création et sa doctrine de l'âme nous stupéfient au premier abord. Mais peut-être l'idéalisme mérite-t-il un peu moins de dédain : la profondeur et la suite de ses raisonnements ne permettent pas de refuser à ses défenseurs la pénétration et la hardiesse de la pensée. D'ailleurs, c'est en étudiant son histoire que nous pourrons connaître et comprendre la civilisation indienne, aux aspects si nombreux et si variés.

4. C'est toujours pour nous une bonne fortune, quand nous avons à analyser un ouvrage du Professeur Richard Garbe. Il y a longtemps déjà que nous avons loué dans cette revue sa *Sâmkhya Philosophie* et ses *Indische Reiseskizzen*, où il raconte d'une manière si vivante les souvenirs de son séjour dans l'Inde. Il nous donne de ce pays une idée qui paraît exacte; il est bien informé, et il semble être impartial.

Aujourd'hui, nous avons à parler d'un nouvel ouvrage du savant auteur. D'après le titre que celui-ci lui a donné, il renferme des contributions à l'histoire de la civilisation indienne. Ce sont, pour la plupart, des articles de revues qui ont été repris et améliorés. M. R. Garbe ne parle pas ici d'après ses souvenirs. Il a recours à des autorités très variées pour les différents sujets qu'il a voulu traiter. Mais il savait celles auxquelles il devait s'adresser, grâce à l'expérience que lui donnait un long séjour dans l'Inde, et son livre est plein de renseignements précieux. Il a beau-

Digitized by Google

coup de lecture, et il le montre bien dans les différents chapitres de son livre. Ainsi, dans celui qui est intitulé « Milindapañha, roman de mœurs de l'Inde ancienne », il a soin de recueillir les quelques renseignements que l'histoire nous donne sur ce roi, de son nom grec Menander, avant de nous parler des aventures dont il est le héros. Ainsi encore, en étudiant la coutume qui condamnait les veuves indiennes à se brûler sur le bûcher de leur mari, il cherche à retrouver des traces de cet usage chez les auteurs anciens. Il y a bien deux chapitres où nous n'admettrions pas ses conclusions : c'est le premier, où il affirme qu'autrefois la science appartenait aux Kshatriyas (les guerriers), et non pas aux Brahmanes, et le second, où il s'efforce de prouver que les six systèmes orthodoxes de la philosophie indienne sont basés sur la métempsychose. Certes, l'exposition de l'éminent philosophe est séduisante. Il connaît les faits, et il sait en faire le départ pour garder ceux qui étaient ses conclusions. Mais il en est sans doute d'autres qui pourraient les ruiner ou au moins les ébranler. Sur ces deux points, nous ne sommes pas complètement convaincu.

Dans tous les cas, nous recommandons vivement ce livre écrit avec tant de charme, rédigé avec tant de clarté, et si propre à donner au grand public de précieux renseignements sur l'Inde.

5. Voici maintenant un autre ouvrage qui nous vient de l'Inde, mais qui nous parle, non pas des Hindous, mais de Zoroastre et de ceux qui suivent sa religion. Ce sont des Parsis de Bombay, les administrateurs du *Sir Jamsetjee Jejeebhoy Translation Fund*, qui ont bien voulu nous envoyer cette publication, dont nous allons donner une brève analyse. La première partie est intitulée « Zoroastre dans les Gâthas ». C'est une œuvre du Dr Geiger jusque-là inédite, et publiée ici en allemand et en traduction anglaise. Les théories de l'illustre professeur de l'Université d'Erlangen sont exposées avec beaucoup de science et de savoir-faire, et elles présentent une certaine vraisemblance : mais

Digitized by Google

elles sont si hardies, que nous hésitons à nous y rallier. Dans les livres sacrés de la religion de Zoroastre, on distingue les hymnes ou Gâthas, et l'Avesta. M. James Darmesteter regardait les Gâthas comme postérieures à l'Avesta, bien qu'elles soient rédigées dans une langue plus archaïque, et il estimait que le choix de cette langue était un artifice destiné à leur donner une antiquité factice. M. Geiger, d'accord en ceci avec le Rev. Lawrence H. Mills, professeur de philologie zende à l'Université d'Oxford, pense, au contraire, que le style des Gâthas n'est pas une imitation, et que celles-ci sont antérieures à l'Avesta. C'est chez elles, croit-il, qu'il faut chercher la pensée authentique de Zoroastre, et non dans l'Avesta, où cette pensée est déjà viciée et altérée par l'adjonction des croyances populaires. Pour étudier la doctrine de Zoroastre, il faut donc se servir uniquement des Gâthas. Nous voyons alors dans tout son relief la personnalité de cet homme éminent, son caractère grave et cependant bien humain, et ses aptitudes philosophiques, qui lui ont fait aborder les problèmes les plus élevés et les plus importants. Nous reconnaissons en lui un homme qui, devançant son époque, annonçait au peuple, dans une antiquité reculée, le monothéisme (et non, comme on l'a cru, le dualisme); qui donnait des clartés sur la nature de Dieu et les relations de l'homme avec lui; qui plaçait la principale affaire de l'homme, non dans les sacrifices et le culte extérieur, mais dans la piété et une vie dirigée par ce sentiment; qui, enfin, avait examiné en philosophe le problème de l'origine du mal. D'aucuns ont supposé que Zoroastre avait pu faire des emprunts à la religion juive. Le Professeur Geiger repousse cette hypothèse, et il croit que Zoroastre a créé son système par la puissance de sa pensée et de sa logique. N'est-ce pas aller bien loin? Certes, nous ne voudrions pas nous laisser aller aux errements des traditionalistes. Nous nous demanderons seulement si le docte professeur n'est pas en contradiction avec lui-même, quand il nous dit ailleurs qu'aucune religion n'a été créée en une seule fois par un seul

Digitized by Google

homme, et que toutes sont dues à la cristallisation d'idées ambiantes qui ont précédé la venue du prétendu fondateur.

Après le travail du Dr Geiger, en vient un autre, traduit de l'allemand, et emprunté aux *Zoroastriche Studien* du Dr F. Windischmann. Cet essai a pour titre : « Témoignages des anciens relatifs à Zoroastre et à sa doctrine ». Nous ne pouvons songer à analyser un recueil qui comprend tant de documents différents et d'idées disparates. Disons seulement qu'il sera le bienvenu auprès de ceux qui s'intéressent aux problèmes du zoroastrisme.

Nous ne voulons pas nous arrêter à d'autres mémoires qui remplissent la fin de ce volume. Nous noterons toutefois celui où un Eranien s'efforce de prouver qu'il n'y a pas eu, dans l'ancienne Perse, des coutumes autorisant les mariages entre les parents les plus proches. L'auteur est mû par un louable sentiment de patriotisme ; mais il ne nous a pas convaincu : *Magis amica veritas*.

6. Quittons maintenant la Perse pour l'Asie russe. Ce pays renferme beaucoup de monuments qui ne manquent pas d'intérêt, bien qu'ils aient pour auteurs des peuples qui ont été rarement en contact avec nous, et avec lesquels nous avons pu rarement faire des échanges d'idées. Cependant, nous pouvons dire que l'archéologue s'arrête rarement à des considérations de cette nature. Sa curiosité se prend à tout ce qui témoigne de l'activité humaine dans les siècles passés. Aussi, ces derniers temps ont-ils vu surgir dans l'Asie russe des musées beaucoup plus nombreux que nous ne pourrions le supposer, et qui se sont bien vite enrichis de monuments trouvés sur les lieux.

Mais arrivons à la publication dont nous devons rendre compte. Elle renferme les résultats d'une expédition faite en 1890 par M. A. Heikel, sa femme et son frère. Ils sont Finlandais, et ils estiment que leur race vient de la Mongolie : ils avaient donc un intérêt tout particulier à visiter le pays. C'est vers la Transbaïkalie que leur expédition

Digitized by Google

s'est dirigée, et le but de leurs recherches était plus particulièrement la vallée de l'Orkhon, affluent du lac Baïkal. On leur avait dit d'ailleurs que c'était là qu'avait dû exister la ville importante de Kharakorum.

Cette expédition a été fructueuse. Les explorateurs ont photographié beaucoup de monuments, que nous trouvons reproduits dans leur publication. Ce qui a pour nous un intérêt spécial, ce sont les inscriptions, auxquelles ils ont accordé une attention toute particulière. Il en est qui sont rédigées en chinois et reproduites dans le texte original. La première a été traduite en allemand, en regard du texte primitif, par le regretté Dr Professeur Georg von der Gabelentz. Pour la seconde et la troisième, M. Devéria a donné une transcription, une analyse et une traduction dont il serait superflu de faire l'éloge. A côté des caractères chinois, deux monuments présentent des caractères tout particuliers, auxquels on a donné le nom de l'Iénisséi et de l'Orkhon. Le Professeur O. Donner s'est chargé de les étudier. Il fait l'histoire de l'écriture dans ces pays, et sur ce point il nous rappelle des détails intéressants. D'aucuns jugent volontiers de toutes choses par ce qui s'est passé dans des temps rapprochés de nous. Dans tout le moyen âge occidental, par exemple, nous constatons un système unique de caractères latins, dont les variations n'ont pas beaucoup d'importance. Mais les pays situés entre la Caspienne, l'Inde et la Chine, exposés à des influences diverses, ont employé les alphabets les plus variés. M. O. Donner le rappelle, et il s'efforce d'établir des comparaisons entre ceux de l'Orkhon et de l'Iénisséi, et ceux de l'Ionie, de la Phrygie, de la Lycie, enfin de la Carie. Malheureusement, cette étude si intéressante demeure incomplète, car M. O. Donner renvoie à une autre occasion le soin d'étudier la valeur phonétique des caractères et la langue elle-même. En résumé, malgré des défauts dans l'exposition et un certain décousu dans l'ensemble, cette publication est à l'honneur de M. A. Heikel, et nous serons heureux de connaître les études complémentaires qui la suivront.

Digitized by Google

7. Nous avons enfin reçu un livre dont nous ne voulons pas tarder plus longtemps à entretenir nos lecteurs. Il s'agit de conférences faites en Amérique, par un professeur de l'Université de Washington, M. Ch. F. Aiken, sur le christianisme et le bouddhisme.

Voici comment l'auteur procède. Dans la première partie, — un peu longue peut-être, — il examine « les ancêtres du bouddhisme », c'est-à-dire les adhérents du brahmanisme. La seconde est consacrée au bouddhisme, à son fondateur, le Bouddha Gotama, à la loi et à l'ordre qui la pratique dans son intégrité, enfin à l'histoire des bouddhistes. La troisième partie, la plus importante, et dont les deux premières ne sont guère que la préparation, est nettement apologétique : M. Aiken y examine, pour les discuter, les prétendues ressemblances que d'aucuns ont cru voir entre le christianisme et le bouddhisme. Ces critiques sont, en réalité, d'une très mince valeur scientifique : ils s'appellent Ernst von Bunsen, R. Seydel et Arthur Lillie. Mais certains esprits se sont laissé prendre à leurs sophismes, et il est bon d'en montrer l'inanité. La réfutation de M. Aiken peut se résumer comme il suit. Les faux arguments employés pour combattre l'originalité du christianisme peuvent se répartir dans ces trois catégories : exagérations, fictions, anachronismes. (Et ces arguments, ajouterons-nous, ont si peu de valeur, qu'il suffit, pour les dissiper, de souffler sur eux comme sur des bulles de savon.) Mais il les discute sérieusement, parce que cette lutte pied à pied est nécessaire à certains esprits. Nous avons pu constater le fait par nous-même : à table d'hôte, un voyageur croyait nous embarrasser beaucoup en s'appuyant sur un livre de L. Jacolliot, qui avait provoqué la risée des indianistes. Quant à la transcendance du christianisme à l'égard du bouddhisme, elle est non moins facile à prouver : il suffit d'ouvrir les yeux pour constater combien le premier est supérieur au second.

En résumé, M. Aiken n'est pas un spécialiste, et il ne paraît pas avoir étudié son sujet dans des ouvrages de pre-

Digitized by Google

mière main. La première et la seconde partie de son livre ne satisferaient pas les indianistes de profession. D'autre part, il a donné à son étude une disposition qui peut-être n'est pas la meilleure. Mais, ne l'oublions pas, ce travail est destiné au grand public, et il pourra lui être très utile en lui donnant des lumières sur le sujet traité, en dissipant ses préjugés.

A. LEPITRE.

Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Regnum Dei. *Eight Lectures on the Kingdom of God in the History of christian Thought* by Archibald ROBERTSON, D. D. — In-8°, XIX-401 pp. Londres, Methuen, 1901. **15 fr. 60.**

Ces huit Conférences sur le royaume de Dieu dans l'histoire de la pensée chrétienne sont des lectures, que M. Archibald Robertson a données, en 1901, comme *Bampton Lectures*. Le but était « d'interroger la conscience chrétienne sur la signification du règne de Dieu ». Mais comme cette idée du règne de Dieu n'a pas été seulement une idée chrétienne et qu'elle a ses sources et une partie de son développement antérieurement à Notre-Seigneur, le savant conférencier étudie d'abord le royaume de Dieu dans les livres de l'Ancien Testament et principalement dans les écrits des prophètes. Il montre que le royaume de Dieu, qui devait être, en même temps le règne de Dieu, le triomphe d'Israël, était un royaume dont la réalisation devait avoir lieu dans l'avenir et dont les caractères généraux ont varié suivant les époques. Pour nous, la partie la plus intéressante est celle qui essaye de fixer le concept du royaume de Dieu dans la génération antérieure à Jésus-Christ, dans l'enseignement du Seigneur et ensuite dans celui des Apôtres. Ce qui ressort d'abord très clairement de cet exposé, c'est que Jésus, et saint Paul après lui, ont nettement dégagé l'idée du royaume de Dieu de ses entraves terrestres et particularistes. Le royaume de Dieu paraît avoir été tout à la fois présent et futur, et doit être distingué de l'Eglise chrétienne. Il se réalisera définitivement à la fin des temps, mais il a été inauguré par la

Digitized by Google

venue de Jésus en ce monde et il existe dans le cœur de celui en qui Dieu vit. L'Eglise est l'instrument du royaume de Dieu : c'est en elle qu'il a sa manifestation extérieure, mais le royaume de Dieu n'est pas une institution, c'est une vie et, cette vie, l'Eglise en est la nourrice et la demeure.

Les cinq dernières lectures, par conséquent les deux tiers de l'ouvrage, sont consacrées à montrer comment les écrivains chrétiens subséquents ont compris cet enseignement du Seigneur et l'ont vu réalisé dans les événements présents ou futurs ; c'est donc l'histoire de cette idée du royaume de Dieu, qui nous est présentée dans les quatre premiers siècles de l'Eglise, — millénarisme, montanisme, gnosticisme, — chez saint Augustin, — Cité de Dieu, — dans la théologie du Moyen Age, — théocracie, — dans les temps modernes, — réforme et contre-réforme. — Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de son exposé ; qu'il nous suffise de dire qu'il a su résumer assez brièvement, peut-être même trop brièvement, une histoire déjà longue, où les transformations de l'idée, pour n'être pas fondamentales, ont été cependant assez diverses. En réalité, un ouvrage sur le royaume de Dieu embrasse l'action de Dieu dans l'humanité. Personne ne l'a aussi bien compris que saint Augustin, et son traité : *De civitate Dei*, restera comme le modèle du genre. Ceux qui désireront acquérir une connaissance complète quoique succincte de cette idée « le royaume de Dieu », qui a été et est encore la vie du chrétien trouveront dans le travail du docteur Robertson, un guide bien informé et qu'on peut suivre, en n'oubliant pas toutefois que l'auteur est un théologien anglican.

E. Jacquier.

Questions d'Ecriture Sainte, par Ch. P. Grannan, traduit de l'anglais par L. Collin. — In-12, 208 pp. Paris, Lethielleux, 1903. **2** fr. **50**.

Les études bibliques, que nous présente M. Collin, sont des articles publiés par M. Grannan dans le *Catholic University Bulletin* et dans l'*American Catholic Quarterly Review*; ceci nous explique les répétitions que l'on remarque d'un chapitre à l'autre.

Dans un premier chapitre, M. Grannan esquisse à grands traits un programme d'études bibliques. Dans un second, qui nous a paru devoir être d'une grande utilité à bon nombre de

Digitized by Google

lecteurs, il explique l'expression si souvent employée et aussi, si souvent mal comprise, « la haute critique ». Il montre très bien que si les savants rationalistes en ont abusé, les savants catholiques en ont usé avec sagesse et modération ; il peut y avoir une haute critique conservatrice. Dans les chapitres suivants sont étudiés : la double provenance de la Sainte Ecriture, l'élément humain et l'élément divin dans la Sainte Ecriture.

Nous recommandons la lecture de ce volume à ceux qui ont besoin de se faire des notions précises sur l'objet des disciples scripturaires.

E. J.

Prælectiones de Missa, cum appendice de sanctissimo Eucharistiæ sacramento, auctore MANY, professore in Instituto catholico Parisiensi. — In-8° de pp. 403. Paris, Letouzey et Ané, 1903.

M. Many est un de nos meilleurs maîtres français dans les sciences juridiques de l'Eglise. Il les a professées, de longues années durant, au séminaire Saint-Sulpice ; il les enseigne maintenant encore à l'Institut catholique de Paris. Ses anciens élèves, dont quelques-uns sont devenus maîtres à leur tour, n'ont qu'une voix pour louer la richesse et la bonne qualité de sa doctrine, la lumineuse ampleur de ses expositions et l'habileté de sa méthode.

Ceci — que nous savions depuis longtemps — nous faisait souhaiter que ses cours fussent mis en volumes et livrés au public. Il nous semblait qu'il devait en résulter un grand bien pour la diffusion de cette science canonique, dans laquelle la France excella jadis, tandis qu'elle se laisse trop distancer présentement par l'Italie, par l'Allemagne et par l'Autriche.

Nos vœux sont comblés. La grande maison d'éditions catholiques Letouzey et Ané a commencé, l'année dernière, la publication des « Prælectiones Juris canonici, in Seminario Sancti Sulpitii et in Instituto catholico Parisiensi traditæ » de l'éminent professeur, et il apparaît bien qu'elle la veuille mener rapidement.

Les *Prælectiones de Missa* ouvrent cette très importante publication. Ainsi l'a voulu le savant auteur, parce que, dit-il, en son âme sacerdotale, la sainte messe est le nœud de toute la religion chrétienne et le centre vers lequel convergent nombre d'institutions ecclésiastiques. Nous ne pouvons que nous incliner

devant une si noble raison, d'autant que, pour reprendre la langue de la critique, elle nous a valu un livre conçu sur un plan personnel et bien nouveau. De quoi nous nous félicitons, ce qui veut dire que nous remercions l'auteur. On nous a assez rebattu les oreilles avec ces éternels et uniformes agencements des ouvrages canoniques pour que nous soyons heureux de voir autre chose.

Il est donc original le plan des *Prælectiones* tel que le fait entrevoir le *De Missa*. Il l'est par la disposition des matériaux, qui se présentent ainsi sous un meilleur jour. Il l'est plus encore peut-être par la méthode adoptée dans l'exécution des parties. Chacune d'elles formera l'objet d'une sorte de monographie. Procédé excellent pour approfondir les questions, les envisager sous tous leurs aspects, leur donner leur véritable importance; procédé par là même très scientifique et pénétrant comme tout ce que fait l'analyse. Il veut devant lui les longues perspectives de la vie, la fermeté d'un esprit qui demeure fidèle à sa pensée et la constance de la volonté qui ne fléchit pas en face d'un grand labeur. Le philosophe chrétien, l'écrivain ecclésiastique qui travaille pour Dieu possède tout cela. Il a confiance dans Celui qui dispense le temps pour son service et il va courageusement, sachant qu'il vaut mieux faire bien et lentement que vite et mal, creuser en profondeur que tailler en surface. M. Many est ce philosophe. Il a raison de l'être. La monographie épuise son objet et, quand est complète, sur une science, la série des monographies qu'elle comporte, un chef-d'œuvre est produit, dont il est facile à chacun de faire la synthèse.

Ce que seront les monographies canoniques de M. Many, il n'est que besoin de lire le *De Missa* pour le savoir.

Dans cet ouvrage l'auteur délimite d'abord le sujet qu'il se propose de traiter. Il le fait négativement et d'une façon positive.

Négativement. Sa tache n'est pas d'exposer les dogmes théologiques relatifs au saint sacrifice, non plus que les rites et les cérémonies que l'on doit suivre en le célébrant. Il craindrait de porter la faucille sur la moisson d'autrui : « *Ne*, dit-il, *falcem in alienam messem mittere videar.* »

D'une manière positive il entend recueillir à leurs sources mêmes, c'est-à-dire dans les *Décrétales*, dans les *Conciles* et les *Constitutions pontificales* les lois et décrets qui ont trait à la sainte messe et les interpréter fidèlement, en prenant pour guides la jurisprudence des Congrégations Romaines, les cou-

Digitized by Google

tumes justes et bonnes, les explications des Docteurs les plus éclairés. Et comme rien ne vaut l'histoire pour connaître le vrai sens d'un texte ou d'une institution il en usera aussi largement que possible.

Il tient parole, et ce ne sont pas les pages les moins intéressantes de son livre que ces notices — très érudites — qui servent de péristyle à chacun des chapitres. Il est fidèle aussi à la délimitation que lui imposait le caractère de l'œuvre; il ne traite que les questions purement canoniques du saint sacrifice: le *lieu*, d'abord où l'on peut le célébrer; — il ne parle ici que du lieu extraordinaire, le cas de nécessité, l'autel portatif, il s'occupera du lieu ordinaire, églises et oratoires, dans un ouvrage spécial; — ensuite le *temps*, durant lequel il est permis de célébrer; le *binage* (ou la pluralité des messes de la part du même prêtre le même jour) et les raisons de le pratiquer; les *honoraires* pour la célébration; l'*application* de la vertu et des mérites du sacrifice; les *abus* qu'il faut éviter dans la perception des honoraires; les *objets*, ornements et vases sacrés, éléments divers que requiert une bonne célébration, enfin le rôle du servant de messe.

Le livre se termine par un appendice consacré à élucider quatre points connexes à la messe: la sainte Réserve; l'âge requis pour la première communion; le moment réglementaire pour distribuer la sainte communion; le jeune eucharistique.

La doctrine ecclésiastique afférente à ces diverses questions est présentée, appuyée sur une forte documentation, avec une noble simplicité de langage, dans un lumineux enchaînement et une progression de pensée qui font de la lecture du *De Missa* un jeu plutôt qu'un travail de l'esprit. M. Many, savant en doctrine, possède la qualité maîtresse du professeur et de l'écrivain, la clarté, ce don si précieux des races latines et particulièrement de la race française. Que Dieu lui donne vie et santé pour mener à bonne fin la vaste entreprise qu'il vient de commencer!

R. PARAYRE.

Digitized by Google

Institutiones juris ecclesiastici, quas in usum scholarum scripsit J. Laurentius, S. J. — Grand in-8° de pp. 680. Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1903.

Je dis, à l'article précédent, que M. Many suit, dans son cours de droit canon, la méthode analytique. Voici le procédé inverse avec les *Institutiones juris ecclesiastici* que le P. Laurent, professeur à Valkemberg, en Hollande, vient de publier chez M. Herder, à Fribourg-en-Brisgau. Nous avons ici une synthèse de tout le droit ecclésinstique, de celui du moins qui s'applique dans toutes les parties de l'Eglise et que l'on nomme pour cette raison le droit commun ; une synthèse comme seul peut la faire un vieux professionnel du Droit, neuve de forme, vive d'allure et substantielle de fond.

Neuve de forme, c'est pour moi son principal mérite. Il n'est que temps de se mettre à rajeunir cette science respectable et toujours nécessaire du Droit canon, qui n'a besoin, en somme, pour apparaître intéressante comme elle l'est en réalité, que de remplacer ses formes hiératiques, ses attitudes de sphinx par une pose un peu plus moderne, d'échanger son vieux manteau byzantin contre un vêtement un peu moins embarrassant et un peu mieux coupé. D'autant qu'elle se prête fort bien aux exercices d'assouplissement et de rectification que la critique est en train de faire subir à tous les ordres de connaissances. On ne risque pas d'y rencontrer l'insurmontable barrière du dogme immuable. Il y a, il est vrai, le courant de la tradition et c'est fort heureux. Mais au bord de ce courant on aperçoit assez de changements, d'évolutions et même d'innovations pour comprendre que l'on n'est pas tenu de trouver excellente pour le présent, telle loi qui fut parfaite dans le passé. Respectueux de ce qui est, en quelque forme que ce soit, on a le droit de montrer le mieux et d'ouvrir des horizons.

C'est cet état d'esprit que j'aperçois dans l'ouvrage, que j'ai l'honneur de présenter et voilà pourquoi cet ouvrage me plaît.

Il est construit, du reste, avec de bons et solides matériaux, et ces matériaux sont distribués d'une façon tout à fait neuve. Pour parler sans figures, les divisions maîtresses de l'ouvrage ne sont pas un vulgaire décalque des divisions des ouvrages antérieurs. Ceux-ci suivent presque toujours ou l'ordre des Décretales de Grégoire IX, moyen à peu près infaillible pour empêcher le lecteur de s'y reconnaître, ou celui des Institutes de Justinien, qui furent faites, — je m'excuse de le dire, — au VIe siècle et

Digitized by Google

pour l'empire de Byzance. Je ne pense pas pourtant que Justinien ni Grégoire IX aient défendu aux canonistes des âges futurs de faire des progrès dans l'art de rédiger les livres. Le P. Laurent l'a pensé aussi et il a profité de la liberté qu'on lui laissait. A la place de ces trois antiques divisions : « *Des personnes*, *des choses*, *des jugements* », qui n'indiquent pas grand'-chose, il traite, en huit livres : 1° de la science du droit ecclésiastique et des collections législatives de l'Eglise; 2° de la constitution de l'Eglise, des laïcs et des clercs qui en font partie ; 3° de la hiérarchie ecclésiastique ou des personnages qui remplissent des charges et des fonctions, depuis le Pape jusqu'au vicaire de paroisse; 4° du gouvernement de l'Eglise ; 5° de l'administration et particulièrement de l'administration de la doctrine révélée et des sacrements ; 6° des Associations religieuses. Ordres et Congrégations qui existent ou peuvent exister dans l'Eglise; 7° des biens temporels nécessaires à la vie de l'Eglise ; 8° des rapports de l'Eglise avec les Etats et les autres sociétés religieuses.

Ces huit divisions embrassent bien la totalité de la doctrine canonique. Je regrette seulement que d'aucunes n'aient pas reçu le développement nécessaire à la pleine intelligence du sujet. J'en signalerai deux surtout, la seconde et la cinquième, la constitution de l'Eglise et son administration. Le R Père nous dit bien, en parlant de la constitution de l'Eglise, qu'elle comprend des laïcs et des clercs, il nous renseigne même très bien sur les conditions requises pour devenir clerc, mais il s'en tient là. C'est trop peu, croyons-nous. Il fallait nous dire, même dans un ouvrage élémentaire, si l'Eglise est ou n'est pas une société. Comme, sûrement, il nous aurait enseigné que l'Eglise est une société, il fallait ajouter des explications succinctes sur le régime politique ou la forme de gouvernement de cette société, sur les pouvoirs et les charges de ce régime politique. De même, sous la rubrique « *administration* », il a tourné trop de court. Fort bon, ce qu'il nous dit de la parole sainte et des sacrements. Oui, mais il ne nous parle pas de l'administration proprement dite de la société qu'est l'Eglise. Nous voulons savoir comment fonctionne le gouvernement de l'Eglise, en particulier le gouvernement central. Il y en a tant parmi nous qui l'ignorent !

Que le R. Père me pardonne ces deux observations comme le bon Dieu me les pardonnera, je l'espère. Au demeurant, il est

Digitized by Google

si facile d'en faire justice dans une prochaine édition ! Car le livre est de ceux qui sont destinés à rester et à se répandre. Je lui souhaite, pour ma part, une large diffusion. Elle sera de bon aloi et tout profit pour la science que la Cour romaine tient en si haute estime et désire voir s'étendre partout.

R. Parayre.

Etudes sur saint Jérôme, par D. Léon Sanders, O. S. B. — In-8°, vi-394 pp. Bruxelles, Becquart-Arien ; Paris, Lecoffre, 1903.

Il nous serait très utile de connaître sur les questions scripturaires, discutées de nos jours, les opinions ou les enseignements des Pères de l'Eglise ; on présente fréquemment comme tradition de l'Eglise ce qui n'est qu'opinion actuellement reçue. Nous ferons donc un bon accueil aux études du P. Sanders sur la doctrine de saint Jérôme, touchant l'inspiration des Livres saints et leur véracité, sur la canonicité des livres deutérocanoniques, sur la signification du terme : livres apocryphes, sur l'Evangile selon les Hébreux, sur la distinction entre l'Episcopat et le Presbytérat, sur l'Origénisme. Comme introduction, le savant auteur trace rapidement l'histoire de saint Jérôme et de ses œuvres et dresse un tableau chronologique de celles-ci.

Ne pouvant suivre l'exposé dans le détail, nous nous bornerons à citer les conclusions principales. Touchant l'inspiration des Livres saints, « il ressort des écrits du grand docteur que l'inspiration doit être entendue de telle sorte que Dieu soit réellement l'auteur de l'Ecriture Sainte, sans que l'homme, néanmoins, ne soit qu'un instrument passif. L'inspiration s'étend à tout ce qui compose la Bible, non seulement aux différents sens, mais même aux mots, c'est-à-dire au sens historique » (p. 137). « Saint Jérôme a donc cru (c'est incontestable) que les historiens sacrés ont raconté bien des faits, tels que la tradition populaire les admettait, sans se préoccuper de leur authenticité » (p. 163). « L'auteur inspiré ne s'est pas toujours exprimé d'après la vérité rigide des sciences physiques et de l'histoire ; il s'est parfois conformé, dans des choses où la foi n'était pas en cause, à la tradition populaire qui ne correspondait pas toujours à la réalité des faits » (p. 388). « Saint Jérôme n'a pas admis la canonicité des livres deutérocanoniques... ; s'il les compte parmi les apocryphes, on sait qu'il n'entend pas toujours par apocryphe un livre qui contient des erreurs, mais

Digitized by Google

un livre qui n'est pas de l'auteur auquel on l'attribue et qui n'est pas reçu au canon » (p. 388). « Matthieu a écrit son Evangile en hébreu et ce texte se trouvait encore, au temps de Jérôme, conservé chez les Nazaréens » (p. 388). « Saint Jérôme nie la distinction entre les épiscopes et les presbytres au commencement de l'Eglise ; il n'y avait alors que des évêques, portant le nom d'épiscopes en raison de leur dignité et de presbytres en raison de leur âge » (p. 388). « Au commencement, tous les prêtres étaient évêques... Les églises étaient gouvernées par un collège de prêtres ou d'évêques ayant le pouvoir d'ordonner » (p. 330). Bien qu'il ait admiré les gigantesques travaux d'Origène et qu'il s'en soit beaucoup servi, saint Jérôme « affirme qu'il n'a jamais été partisan d'Origène » (p. 380).

Il y aurait encore beaucoup à puiser dans le travail du P. Léon Sanders, mais ces extraits suffiront à engager le lecteur à prendre une connaissance plus détaillée de cet important ouvrage. Ils auront probablement beaucoup à y apprendre. Nous féliciterons l'auteur d'avoir si bien su dégager la vraie pensée du savant exégète des écrits assez divers où il l'a exprimée, quelquefois en termes qui paraissent contradictoires et d'avoir eu la loyauté de présenter nettement les opinions de saint Jérôme, sans essayer de les ramener à ce qu'on tient pour la tradition commune.

E. Jacquier.

Breviarium Romanum ex decreto SS. Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V,. Pontificis maximi, jussu editum, Clementis VIII, Urbani VIII, et Leonis XIII auctoritate recognitum. — 4 vol. in-48; CII, 620, 451-XL, 676, 509-XL, 716, 466-XL, 592, 427. — Tournai, Paris, Desclée, Lefebvre; Lyon, Librairie de la Société Saint-Augustin, 5, rue Victor-Hugo, 1904. **30** fr. relié.

C'était à coup sûr un problème difficile à résoudre que de donner dans un format léger et portatif un volume, qui devait au minimum avoir 1.200 pages. Il l'est actuellement par le Bréviaire que nous présentons à nos lecteurs, grâce à l'emploi du papier indien, le plus mince des papiers connus. On ne pouvait, en effet, diminuer le nombre de pages en se servant de caractères très petits, car le Bréviaire n'eût plus été lisible. On a donc employé des caractères suffisamment forts (corps 8 gras) pour que la lecture soit sans fatigue pour les yeux. Le poids de chaque volume est minime, 120 grammes à peu près et

Digitized by Google

le format est assez restreint, 12 centimètres de longueur sur 7 centimètres de largeur et 12 millimètres d'épaisseur, pour que le volume puisse être facilement placé dans une poche ou dans un sac de voyage.

Nous n'insisterons pas sur la perfection de l'impression, non plus que sur l'élégance de ces petits volumes, nous préférons répéter qu'ils sont très pratiques, et qu'ils représentent bien le Bréviaire de voyage, tel qu'on peut le désirer.

Nomenclator literarius Theologiæ catholicæ Theologos exhibens ætate, natione, disciplinis distinctos. — T. I, edidit et commentariis auxit H. Hurter, S. J. — Editio tertia emendata et aucta. In-8°, xvi-1100, col. lxx pp. Innsbruck, Wagner, 1903. **15** fr.

Le volume du *Nomenclator literarius*, ci-dessus nommé, qui complète l'œuvre du P. Hurter, est en même temps le premier d'une édition nouvelle. Le *Nomenclator* en trois volumes n'embrassait primitivement que la théologie moderne ; il commençait au Concile de Trente ; en 1899, un quatrième volume pour la théologie scolastique fut ajouté et enfin, l'année dernière, l'œuvre fut terminée par ce premier volume qui prend la théologie au 1er siècle et la conduit jusqu'en 1109. Nous possédons, par conséquent, maintenant, la nomenclature de tous les théologiens qui ont produit, du premier siècle à nos jours, une œuvre quelconque. Sur chacun d'eux on nous donne une courte notice biographique, la liste de ses ouvrages avec l'indication des meilleures éditions, un résumé de sa doctrine et les discussions qui ont eu lieu à propos de ces écrivains avec des notes rappelant les travaux récents sur le sujet. A la fin du volume, des tableaux chronologiques sous quatre chefs : théologie dogmatique, discipline ecclésiastique, histoire ecclésiastique, théologie pratique, présentant, année par année, les théologiens qui ont écrit sur ces matiéres.

Nous n'avons pas à insister sur les services que le *Nomenclator literarius* rendra à tous ceux qui s'occupent de théologie, puisqu'il est plus qu'une simple liste de noms, mais presque une histoire des écrits des théologiens.

E. Jacquier.

Digitized by Google

L'Américanisme, par Albert Houtin. — Nourry, Paris, 1903. In-12. **3 fr. 50.**

S'il est un livre dont il semble qu'aucune raison de zèle apostolique ne demandât l'apparition, au milieu de nos profondes tristesses de français et de catholiques, c'est bien l'ouvrage ci-dessus mentionné. En vérité, le lecteur, grâce à une extraordinaire accumulation de documents de toute sorte qu'il voit se dérouler sous ses yeux (la collection en est toujours facile), peut suivre, non sans embarras pourtant, les multiples péripéties de cette malheureuse agitation qu'on a voulu appeler du nom d' « Américanisme »; mais il ne peut pas ne pas être péniblement impressionné en voyant l'auteur s'attacher à ressusciter, sans motif apparent d'ordre supérieur, des questions que la suprême autorité de Rome a déjà résolues et où la paix des âmes n'a rien à gagner aujourd'hui.

Mieux eût-il valu consacrer à d'autres labeurs son zèle sacerdotal que tant de nobles causes réclament et nous laisser continuer à goûter, en vrais enfants de l'Eglise, ces lignes caractéristiques de l'Encyclique « Testem Benevolentiæ » adressée aux Evêques des Etats-Unis : « Par ce mot *Américanisme*, si on veut désigner certains dons de l'esprit qui honorent le peuple américain, comme d'autres honorent d'autres nations, ou bien encore, si l'on veut entendre la constitution de vos Etats, les lois et les mœurs en vigueur parmi vous, nous ne verrions aucun motif de le rejeter. Mais si l'on emploie ce mot pour nommer et désigner élogieusement les doctrines ci-dessus mentionnées, il n'est pas douteux que nos vénérables Frères, les Evêques d'Amérique, seront les premiers à le répudier et à le condamner, comme souverainement injurieux pour eux-mêmes et toute leur nation. »

Le dernier mot de l'histoire de l'Américanisme n'est pas, à mon avis, dans un amalgame sans critique et sans but d'extraits de journaux, de revues et de livres, mais plutôt dans la simple parole bien comprise de saint Paul : « Que la paix de Dieu garde vos cœurs et vos intelligences dans le Christ-Jésus.

G. André.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

L'Abbé de Rancé et Bossuet, ou le grand Moine et le grand Evêque du grand Siècle, par le P. Marie-Léon SERRANT, religieux de la Grande Trappe. — Un volume in-8° de XVI-611 pp. Paris, Téqui.

Il y a trois ans, en octobre 1900, commençaient à paraître, dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, des études à la fois historiques, théologiques et ascétiques sur l'*Abbé de Rancé et Bossuet*. Remarquées dès la première heure, elles trahissaient en même temps qu'un modeste trappiste, qui se cachait sous le voile de l'anonyme, un écrivain « initié par une forte culture littéraire aux labeurs de l'érudition». C'était une œuvre de piété filiale, comme aussi un tableau très vivant de tout un côté peu connu du XVIIe siècle et qu'illuminait la gloire de ces deux condisciples, de ces deux amis inséparables devant la postérité, comme durant presque toute leur existence, « le grand Moine et le grand Evêque du grand siècle ».

Aussi tous ceux qu'avaient vivement intéressés la lecture de ces pages, écrites avec une forte et sobre élégance, désiraient-ils vivement qu'elles ne fussent pas seulement connues des lecteurs de la *Revue de l'Ouest*, mais qu'éditées en un juste volume elles obtinssent la publicité que méritaient et le talent historique de l'auteur et les deux grands personnages qu'il avait pris pour héros.

Ce désir vient d'être réalisé. Le voile de l'anonyme est tombé et nous laisse voir le P. Marie-Léon Serrant, que nous avons le plaisir de féliciter sincèrement, cordialement, d'un livre qui l'honore ainsi que la Grande Trappe, dont il raconte les temps héroïques, pour ainsi dire.

D'abord, tous les amis du grand siècle lui sauront gré de nous donner de l'inédit sur cette époque : des extraits d'une *Vie* de l'abbé de Rancé par un anonyme contemporain; de longs passages d'une autre *Vie* écrite par Dom Gervaise, successeur de l'illustre abbé de son vivant ; de deux gros volumes manuscrits, rédigés à la Trappe au XVIIIe siècle, sous le titre d'*Esprit du R. P. abbé de Rancé ;* d'un ouvrage inédit, *La querelle des études Monastiques*, composé par l'abbé lui-même, et d'autres

documents trouvés à la Bibliothèque de Saint-Sulpice et ailleurs. C'est là un apport considérable à l'histoire du grand converti, du « grand Moine », que l'esprit de parti s'est plu à défigurer et dont Chateaubriand vieilli n'a point su faire revivre la physionomie véritable.

C'est pour cela que Mgr Bardel, évêque de Séez, félicite surtout le P. Marie-Léon Serrant d'avoir vengé l'abbé de Rancé de l'accusation de Jansénisme. Cette accusation est tellement à la mode dans les milieux universitaires et autres, que quiconque est chrétien, catholique austère, passe aussitôt pour janséniste, de sorte que tous les anachorètes de la Thébaïde, tous les religieux du moyen âge célèbres par leurs pénitences, un saint Bruno, un saint Bernard, un saint Thomas d'Aquin, auraient été des jansénistes avant la lettre, et qu'au XVII[e] siècle, tout évêque, tout chrétien qui n'est pas absolument du parti des Jésuites, que dis-je ? le P. Bourdaloue lui-même serait janséniste. « Dans la sévérité qu'il déploie contre lui-même, dit Mgr Bardel, l'abbé de la Trappe sait se défendre contre le rigorisme étroit et rebelle qui faisait alors une guerre hypocrite à la vraie piété en France. Admirateur du talent des Arnauld et des hommes d'élite que l'erreur entraînait, l'abbé de Rancé poursuit son œuvre de réforme de la discipline cistercienne, sans se laisser gagner par les avances que lui font les chefs du Jansénisme. Il a compris que l'orgueil caché sous les formes de l'austérité ne pouvait amener que des ruines. Ce point d'histoire d'une grande importance, vous le mettez nettement en lumière. Le soin que vous apportez à le traiter, l'abondance des preuves que vous faites passer sous les yeux du lecteur, la vivacité et la force des raisonnements qui appuient votre thèse, montrent en vous, non pas seulement l'érudit soucieux et épris avant tout de la vérité historique, mais encore le fils légitimement jaloux de l'honneur de son père, heureux de montrer sans ombre l'auréole de gloire qui entoure son front. »

En souscrivant à des éloges si autorisés, il nous serait très agréable d'ajouter que le P. Serrant a su faire pour Bossuet autant que pour son illustre ami de la Trappe. — Sans doute, à plusieurs reprises, il réfute très bien de Maistre et d'autres qui accusent le grand évêque de Jansénisme dogmatique ou moral. Il dit même, page 171, que, « de 1660 à 1668, de 1696 à 1704, il a combattu avec énergie les doctrines jansénistes et qu'à différentes reprises il a qualifié sévèrement les principaux chefs du

Digitized by Google

parti ». — Mais Bossuet a combattu le Jansénisme de 1668 à 1696 aussi bien que de 1660 à 1668, et puisque le P. Serrant me fait aimablement l'honneur de citer « les savants et éloquents plaidoyers de M. le chanoine Delmont », *Autour de Bossuet*, il aurait pu y voir des preuves multiples de la lutte de Bossuet contre le Jansénisme, de 1668 à 1696. Est-ce que le P. Serrant ne dit pas lui-même que c'est Bossuet qui fit publier en 1679 la fameuse *Lettre* de l'abbé de Rancé contre « la secte » ? Le P. Serrant aurait trouvé aussi dans notre *Autour de Bossuet*, II, et dans la *Revue de Lille*, 1902, des preuves surabondantes de l'odieuse calomnie qui a essayé de faire de Bossuet « l'apologiste du P. Quesnel ». Il cite l'accusation, page 176, et il oublie la double réfutation, qu'il ne nous appartient pas de déclarer péremptoire, mais qui, en tout cas, demeure encore sans réponse. — Le P. Serrant cite aussi, page 173, un passage des *Etudes* des PP. Jésuites, disant que pour Bossuet, comme pour de Rancé, il faut « oublier et se souvenir », oublier les défaillances et se souvenir du bien accompli. Vraies à propos du gallicanisme, ces paroles sont aussi inacceptables que l'article d'où elles sont tirées à propos du prétendu Jansénisme de Bossuet. Le P. Serrant essaie, page 195, de défendre le mot de Joseph de Maistre contre Bossuet : « Les souffrances du peuple ne lui arrachèrent jamais un cri » : le mot est indéfendable, et les *Sermons* de Bossuet, comme ses *Lettres* au roi, lui donnent cent démentis formels.

On s'étonne qu'un religieux fasse sienne, page 281, telle citation saugrenue de M. Lanson, écrivant que Bossuet n'est pas « un saint », parce « qu'il a été trop parfaitement sensé ». Les saints sont donc des insensés ? Oui, pour le monde et les Lanson sectaires.

Le P. Serrant se défend « de refaire l'histoire » du Quiétisme, et il la refait quand même, en semi-cambrésien. Il avoue que Nisard, M. Brunetière, M. Lanson, M. Crouslé « ont tant soit peu ébranlé... l'antique légende cambrésienne ». — Rien qu'un « tant soit peu », mon Père ? J'ai plutôt peur que, pour vous, ils ne l'aient pas ébranlée « du tout » et que vous en soyez encore à cette « légende ». Vous ramenez tout le Quiétisme à la question de « l'amour désintéressé » : or, il a été reconnu par Bossuet dans les trente-quatre articles d'Issy et il ne figure pas dans les vingt-trois propositions de Fénelon condamnées le 12 mars 1699. Vous vous indignez contre l'allusion à « Pris-

Digitized by Google

cille et à son Montan », et vous n'avez pas eu un mot contre l'abominable calomnie de Fénelon, accusant à trois reprises Bossuet d'avoir violé le secret de la confession, quoi qu'en ait dit naguère un article erroné de la *Quinzaine !*

Mais il faut reconnaître que le P. Serrant fait encore de louables efforts pour être beaucoup plus équitable que M. Emmanuel de Broglie et que surtout ce jésuite pamphlétaire, le P. Boutié.

Si, d'ailleurs, nous cherchons quelques querelles à l'auteur de *L'abbé de Rancé et Bossuet*, c'est pour mieux établir le grand cas que nous faisons de son livre excellent, le soin avec lequel nous l'avons étudié, et le droit qui nous est de la sorte acquis de dire tout haut que cet ouvrage doit être regardé comme un ouvrage essentiel sur l'histoire de l'ascétisme et du mysticisme au XVII[e] siècle. L'auteur ne pouvait pas, ne devait pas accorder à Bossuet la même attention qu'à l'abbé de Rancé; mais il a suivi les deux illustres amis depuis 1642, où ils se rencontrent à Paris pour leurs études théologiques et où ils ont le bonheur incomparable d'être en contact avec l'âme de saint Vincent de Paul, à l'aurore de leur vie sacerdotale, jusqu'au moment, où, après bien des luttes, l'un, du fond de sa Trappe, a écrit *De la Sainteté et des devoirs de la Vie monastique;* et l'autre, dans son évêché de Meaux, ayant tracé un sillon de plus en plus lumineux : *Justorum semita quasi lux splendens procedit et crescit usque ad perfectum diem*, fait en ces termes l'oraison funèbre du « grand Moine » : « C'était un autre saint Bernard en doctrine, en piété, en mortification, en humilité, en zèle et en pénitence ; et la postérité le comptera parmi les restaurateurs de la vie monastique. »

Heureux siècle où le génie donnait ainsi la main à la sainteté !

L'abbé Théodore DELMONT.



PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon. **Le Sonnet en Italie et en France au XVIe siècle.** Essai de bibliographie comparée, par Hugues VAGANAY, bibliothécaire. — In-8°, XVI pp. d'introduction, le texte, les appendices et l'index non chiffrés. Lyon, au siège des Facultés catholiques, 1903.

M. Vaganay a pensé que, si « un sonnet sans défaut vaut seul un long poème », ce petit genre littéraire méritait bien d'avoir sa bibliographie. On ne se doute guère du nombre prodigieux de sonnets qui ont été imprimés; l'auteur s'est restreint à l'Italie et à la France, il s'est cantonné dans le XVIe siècle, et bien que son travail, même resserré dans ces limites étroites, soit nécessairement très incomplet, il remplit cependant un gros volume.

On ne manquera pas sans doute de faire une objection contre l'utilité de ce livre. On dira : quel profit y avait-il à cataloguer ces cent mille sonnets, dont cinquante peut-être ont une valeur d'art un peu exceptionnelle? A quel besoin répond un tel répertoire? Qu'on dresse, par exemple la bibliographie du théâtre, soit : un mystère, une tragédie, une comédie, même si la pièce est mauvaise, c'est encore une manifestation littéraire de quelque prix. Mais un sonnet? un sonnet banal enseveli dans les liminaires d'un traité de droit ou de théologie? Et les Italiens, en quoi nous touchent-ils? Peu nous chaut que, dans les *Versi et prose* di monsignor Bernardino Baldi da Urbino, on trouve treize sonnets de Ferrando Gonzaga, Mario Dondomini, etc.

M. Vaganay pourra répondre que l'auteur est maître du choix de son sujet, qu'il ne doit compte au public que de la mise en œuvre bonne ou mauvaise de son idée, et que, si le livre s'achète, la preuve est faite de son utilité pour la classe spéciale de lecteurs à laquelle il s'adresse. Pour moi, je crois que son inventaire rendra de réels services à ceux qui, par devoir professionnel ou par goût, s'occupent de nos vieux écrivains. Jamais nous n'aurons trop de ces instruments de recherches, qui nous découvrent un coin ignoré ou mal connu de la vie littéraire. Pour ne parler ici que du XVIe siècle en Italie et

Digitized by Google

en France, il est vraisemblable que personne n'osera entreprendre le dépouillement intégral de cette immense littérature, perdue dans la poussière des bibliothèques ; sachons gré du moins à ceux qui ont assez de courage pour défoncer un arpent de ces terres encore presque en friche. On ne saurait croire d'ailleurs combien d'erreurs et de bévues seraient épargnées à la critique, si on pouvait suivre plus exactement la filiation des ouvrages.

Il nous reste à examiner comment M. Vaganay a organisé et exécuté son travail, non sans avoir loué d'abord l'aspect agréable du volume, imprimé par la maison Protat, sur papier vélin teinté de Rives. Mais, à propos de typographie, je crains qu'une particularité assez nouvelle ne soit pas approuvée de tout le monde ; le livre, si on excepte l'introduction, ne porte aucune pagination. Les millésimes, de 1501 à 1600, en tiennent lieu, et, sous la la date de chaque année, sont distribués les ouvrages qui contiennent des sonnets.

Le livre s'ouvre par une introduction très intéressante. Ce n'est pas, à proprement parler, cette *Histoire du Sonnet au XVIe siècle*, que M. Lanson estime « grandement désirable » ; un tel travail n'est pas encore possible, et probablement ne le sera pas de sitôt. Mais, en attendant, M. Vaganay nous donne de curieux aperçus sur les origines du sonnet (1), les courants, — religieux, sensuel, etc., — entre lesquels il se partage, ses relations avec les autres genres, et sa part relative dans le mouvement poétique du XVIe siècle.

Après cette introduction, nous entrons dans la longue nomenclature des sonnets italiens et français imprimés au XVIe siècle. Voici des centaines de poètes ou versificateurs (dix-huit cents environ), alignés dans un bel ordre, à partir du millésime 1501. On comprend que cela ne s'analyse pas.

Un pareil catalogue suppose des années de lentes et patientes recherches préparatoires dans des livres rares pour la plupart, et quelques-uns à peu près introuvables : pour se rendre compte de la difficulté, il faut être un peu initié aux petits mystères de la bibliographie. Il serait donc tout à fait injuste de tenir rigueur à M. Vaganay, parce qu'il a été souvent

(1) Recueillons ce souvenir local. Il paraît que le premier sonnet français, dont la date est connue, aurait été fait en 1529, par Clément Marot, « pour un may planté par les imprimeurs de Lyon devant le logis du seigneur Trivulse ».


Digitized by Google

obligé de croire sur parole ses autorités, de se contenter de descriptions insuffisantes, et de ne pas indiquer toutes les éditions successives d'un ouvrage.

Du moins son répertoire est-il complet, c'est-à-dire mentionne-t-il en effet tous les sonnets italiens et français imprimés au xvie siècle? L'auteur, certes, ne voudrait pas de cet éloge qui lui paraîtrait une ironie, et c'est bien le cas de dire qu'à l'impossible nul n'est tenu. Un « livre complet » est une pure absurdité en matière bibliographique; on ne l'a jamais vu et on ne le verra jamais. L'ouvrage a donc des lacunes, d'innombrables lacunes; c'était absolument inévitable, et cent bénédictins s'atteleraient à la même besogne, qu'il en resterait encore.

Cependant on doit regretter que M. Vaganay, autant du moins que je puis en juger, ait peu exploré la Bibliothèque nationale, et moins encore les inestimables collections de la bibliothèque de l'Arsenal. Quelques émissions surtout sont assez regrettables. Je n'en donnerai qu'un exemple. On conviendra que si quelques-uns des vieux sonnets français ont encore pour nous de l'intérêt, ce sont ceux qui ont un caractère historique, ou qui nous éclairent sur l'état de l'esprit public à un moment donné. Hé bien! on cherchera inutilement ici la *Satyre ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne* (s. l., 1593, in-8°), pamphlet fameux qui se termine par plusieurs sonnets. On n'y trouvera pas non plus ses deux annexes : *Le Supplément du Catholicon, ou Nouvelles des régions de la Lune* (s. l., 1595, très petit in-8°), ni l'*Histoire abrégée des singeries de la Ligue* (s. l., 1595, petit in-8°).

M. Vaganay a complété son très utile répertoire par deux parties supplémentaires : « Liste chronologique de quelques éditions et réimpressions aux xviie, xviiie, xixe et xxe siècles » ; et « Etudes anciennes et modernes. Ouvrages cités ». Enfin, un copieux index alphabétique de tous les auteurs de sonnets cités dans le recueil permet de se reconnaître sans peine entre ces milliers d'indications bibliographiques.

O. C. Reure.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — AT, *Histoire du droit canon gallican.* Savaëte. 196 pp. in-8°. 3 fr. 50. — BROS, (Abbé A.), *La vie chrétienne d'après Bossuet.* Beauchesne. In-18. 2 fr. 50. — BRUDERS (H.), *Die Verfassung der Kirche von den ersten Jahrzehnten an bis zum Jahre 175.* Mainz Kirchheim. XVI-405 pp. in-8°. 19 fr. — *Corpus scriptorum christianorum orientalium.* Poussielgue. — *Dictionnaire de la Bible.* Fasc. XXIII. Letouzey et Ané. — FULLIQUET (G.), *Le miracle dans la Bible.* Fischbacher. 470 pp. in-8°. 7 fr. 50. — GIBIER (abbé), *Objections contemporaines contre la religion.* II. Lethielleux. In-8°. 4 fr. — HUGUENIN-MARC, *Expositio methodica Juris canonici.* E. Vitte. In-8°. 7 fr. — LACROIX (Mgr), *Le discours de Jésus sur la montagne.* Lethielleux. In-8°. 0 fr. 50. — LEJEUNE (chan. P.), *L'oraison rendue facile.* Lethielleux. In-12. 3 fr. 50. — LENFANT (abbé), *La mission moralisatrice de la femme.* Poussielgue. In-16. 2 fr. 50. — ALPHONSE DE LIGUORI (St), *Méditations sur la Passion.* Beauchesne. 3 vol. in-8°. 7 fr. 50. — *Le Livre d'or de la révélation chrétienne.* H. Le Soudier. 1er vol. 150 fr. — MÉLY, *La croix des premiers Croisés, la sainte Lance.* Leroux. In-8°. 444 pp. — *Patrologia orientalis.* Firmin-Didot. — RIPERT (J.-B.), *Politique et religion.* Perrin. In-16. 3 fr. 50. — SODEN (H. von), *Die cyprianische Briefsammlung.* Leipzig, Hinrichs. 268 pp. in-8°. 13 fr. — TONY ANDRÉ (L.-E.), *Les Apocryphes de l'Ancien-Testament.* Fischbacher. 350 pp. in-8°. 7 fr. 50.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — BOURDEAU (L.), *Histoire de l'habillement.* Alcan. In-8°. 6 fr. — DALLMEYER (Th.), trad. Clerc (L.-P.), *Le téléobjectif et la téléophotographie.* Gauthier-Villars. XI-110 pp. in-8°. 6 fr. — MICHEL (H.), *Propos de morale.* Hachette. 2 vol. in-16. 7 fr. — MONSABRÉ (R. P.), *Enseignement, éducation, famille.* Lethielleux. In-8°. 4 fr. — ROOSEVELT (Th.), *L'idéal américain.* A. Colin. In-18. 3 fr. 50. — SCHOEN (H.), *Le théâtre alsacien.* Fischbacher. XLI-329 pp. in-16. 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — BAILLE (Ch.), *Le cardinal de Rohan-Chabot (1788-1833).* Perrin. In-8°. 5 fr. — BATIFFOL (L.), *Au temps de Louis XIII.* Calmann-Lévy. In-8°. 7 fr. 50. — BIRÉ (E.), *Armand de Pontmartin.* Garnier. In-8°. 6 fr. — BOUTRY (M.), *Le mariage de Marie-Antoinette.* Emile-Paul. In-8°. 4 fr. — DU BLED (V.), *La Société française (IVe-XVIIe siècle).* Perrin. In-16. 3 fr. 50. — FES-

Digitized by Google

TETICS DE TOLNA (Cte R.), *Vers l'écueil de Minicoy.* Plon-Nourrit. In-8°. 20 fr. — GODARD (A.). *Les routes d'Arles.* Perrin. In-16. 3 fr. 50. — *En haut. Lettres de la comtesse de Saint-Martial.* Plon-Nourrit. In-8°. 3 fr. 50. — HOMO (L.), *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien.* Fontemoing. In-8°. 12 fr. — *Lettres et voyages de Monsr César de Saussure (1725 9).* Fischbacher. XLVII-391 pp. in-8°. 15 fr. — MASSON (Fr.), *Napoléon et son fils.* Ollendorff. In-8°. 7 fr. 50. — MORVAN (J.), *Le soldat impérial (1800-1814).* I. Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50. — PÉRIER (A.), *Un chancelier au XVe siècle. Nicolas Rolin.* Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50. — PONTREMOLI (E.) et HAUSSOULLIER (B.), *Didymes.* Leroux. In-4°. 75 fr. — THIERS (Ad.), *Notes et souvenirs (1870-1873).* Calmann-Lévy. In-8°. 7 fr. 50. — THOMAS (P. F.), *Pierre Leroux. Sa vie, son œuvre, sa doctrine.* Alcan. In-8°. 5 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — *Correspondance de Beethoven.* Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — BORDEAUX (H.), *Le lac noir.* Fontemoing. In-16. 3 fr. 50. — CHAMPOL, *Sœur Alexandrine.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — DOMBRE (R.) et FORGE (H. de), *Calvaire maternel.* H Gautier. In-18. 2 fr. — ESTRE (H. d'), *Au temps du panache.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — LACHÈZE (M.), *Quérida.* H. Gautier. In-18. 3 fr. — LEFEVRE (E.), *H. Taine.* Guillaumin. In-18. 2 fr. 50. — MADELINE (J.), *Le détroit.* Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — MAURIÈRE (G.), *Le semeur.* Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — RAMBAUD (A.), *L'empereur de Carthage.* Flammarion. In-18. 3 fr. 50. — ROSNY (J.-H.), *Le docteur Harambur.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — SENECHAL (Cl.), *Leurs parents.* Fontemoing. In-18. 3 fr. 50. — *Pages choisies de Schiller.* A. Colin. In-18. 3 fr. 50. — TAINE (H.), *Sa vie et sa correspondance.* II. Hachette. In-16. 3 fr. 50. — TINSEAU (L. de), *Le Secretaire de Madame la Duchesse.* Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — TOLSTOÏ (cte), *Théâtre complet.* Perrin. In-16. 3 fr. 50. — TRISTANY (Mme de), *Responsabilité.* H. Gautier. In-18. 3 fr.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google



LES EXIGENCES

DE LA

PRÉDICATION MODERNE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Existe-t-il, en ce moment, une école française d'éloquence sacrée qui s'impose à l'attention du grand public et de la critique? Certes, on connaît des orateurs distingués qui savent attirer autour de leur chaire, la foule ou une élite. Il semble toutefois qu'il soit impossible d'établir parmi eux des groupements rationnels.

Le P. Monsabré a succédé au P. Lacordaire, mais, costume mis à part, peut-on imaginer deux prédicateurs plus différents? Non seulement le P. Monsabré et le P. Didon ont apparu revêtus de la même robe blanche et du même manteau noir, mais ils ont traité, maintes fois, des sujets identiques, à condition que l'on en juge par le seul titre, — savoir : Jésus-Christ, sa vie, sa prédication et sa passion; ils ont tenu compte, avec une inégale application il est vrai, du goût très vif de leurs contemporains pour une certaine forme de débit et pour un genre déterminé d'apologétique. Je ne crois pas cependant qu'ils appartiennent à une même école. Si la doctrine, les tendances intellectuelles et la sensibilité personnelle comptent pour quelque chose dans l'histoire littéraire, il faut décidément séparer le P. Monsa-

Digitized by Google

bré du P. Didon. En tout cas, ils n'ont pas ajouté de nouveau chapitre à la rhétorique sacrée. Des admirateurs persévérants du P. Didon publient en son honneur toutes sortes d'ouvrages où se révèle une amitié ardente; peut-être devraient-ils porter quelquefois leur attention sur les enseignements oratoires qui se dégagent de ses œuvres. Mais leurs préoccupations sont ailleurs.

Les doctes conférences du P. Monsabré renferment un certain nombre d'indications précieuses qu'on n'a pas encore résumées en préceptes. C'est que, de nos jours, on professe un dédain absolu pour tous les genres de rhétorique et, à plus forte raison, pour la rhétorique sacrée. On se moque de Quintilien, voire de Cicéron. On ignore le IVe livre du *De Doctrinâ Christianâ* ainsi que le *De Rudibus Catechizandis*, et on déclare volontiers avec une nuance d'ironie triomphante qu'il suffit d'être éloquent.

. . . Je criai dans la foudre et le vent :
Guerre à la Rhétorique et paix à la Syntaxe !
Et tout quatre-vingt-treize éclata sur leur axe,
On vit trembler l'athos, l'ithos et le pathos.

En vertu de ces beaux principes, orateurs parlementaires et prédicateurs n'ont d'autre guide que leur fantaisie, ou, plutôt, le goût variable de l'opinion publique : ils se font souvent les esclaves de la politique et de l'actualité. Sans doute, les régents de l'ancien régime abusèrent des règles : ce n'est peut-être pas un motif sérieux de les supprimer. Il est vrai encore que la connaissance des théories oratoires ne doit pas être confondue avec la haute éloquence. Mais les époques qui virent fleurir les plus grands orateurs s'appliquaient avec un soin particulier à la rhétorique proprement dite : Platon, Cicéron, saint Augustin, Bossuet et Fénelon composèrent des traités sur l'art de bien dire.

Pour comprendre jusqu'à quel point le dix-septième siècle chrétien connaissait les principes fondamentaux de la rhétorique sacrée, il faut lire l'admirable étude du

Digitized by Google

P. Griselle sur Bourdaloue et l'histoire critique de sa prédication. A Rouen, aussi bien qu'à Montpellier, à la ville comme à la cour, femmes et magistrats, prêtres et laïques, grandes dames et petites bourgeoises émettaient sur les qualités et les défauts oratoires du célèbre jésuite des opinions étonnamment justes, fines et profondes. Les *Mémoires ecclésiastiques*, conservés dans la bibliothèque Sainte-Geneviève, contiennent une sorte de lettre ouverte, adressée à Bourdaloue durant la station de 1679 et transmise par un janséniste à l'un de ses amis. On y lit :

Je vous envoye coppie d'une lettre qu'on escrivit pendant le carême de 1679 au père Bourdaloue, le grand prédicateur des Jésuites :

« J'ay ouy, mon Révérend Père, vostre sermon d'aujourdhuy lequel m'a puissamment touché, aussi bien que les autres que j'ay ouy de vous, non seulement ce caresme, mais dans les autres églises où vous avez presché. Mais, mon R. P., permettés-moi de vous dire, s'il vous plaist qu'il me semble, et à beaucoup d'autres comme à moy, que vos sermons seroient incomparablement plus fructueux si vous les réduisiez au premier point que vous y traitez, pour de là passer aux affections, et finir ensuitte par les résolutions, et non pas en affoiblissant et enervant comme vous faites ce qu'il y a de fort et de touchant dans les premiers, quoique les autres séparés du premier ne laissent pas d'avoir leur beauté particulière; mais après la force et l'énergie des raisonnements qui les ont précédés, ce ne sont plus que des occasions de langueur et de refroidissement. Et saint François de Sales qui sçavoit si bien la manière de traiter les cœurs, les conduisoit par le chemin de réflexions, d'affections et de résolutions. Essayés-en, mon R. Père, vous à qui toutes choses sont faciles et à qui Dieu a donné un talent incomparable er *capable de s'affranchir des usages et manières ordinaires.* »

Ce document, qui a une si grande valeur historique et littéraire, n'est nullement isolé dans *Bourdaloue et l'histoire critique de sa prédication.* Loin donc de dédaigner la rhétorique sacrée comme on le fait de nos jours, l'élite

Digitized by Google

religieuse du dix-septième siècle l'étudiait passionnément; le fait est définitivement acquis grâce aux remarquables travaux du P. Griselle.

Vous me direz que pendant le dix-neuvième siècle de grands orateurs — tels Lacordaire, le P. Didon et le P. Olivier — purent négliger impunément les principes élémentaires de la rhétorique traditionnelle !

Il s'agit de s'entendre sur la signification précise de cette expression: grands orateurs. Lacordaire (car il est préférable, je crois, de ne point trop parler des vivants ou de ceux qui comptent encore parmi les vivants un grand nombre d'amis personnels) Lacordaire a laissé un très beau nom qui voltigera sur les lèvres des hommes. A-t-il laissé une œuvre susceptible de devenir classique, au sens défini par Sainte-Beuve, c'est-à-dire digne de figurer à côté des sermons de Bossuet, de Bourdaloue, ou même de Massillon? Ce n'est pas du tout vraisemblable; il y aurait intérêt à le reconnaître franchement et sans retard. Glorifions, autant qu'il est en notre pouvoir, le nom et la vie de Lacordaire, mais gardons-nous de proposer ses œuvres comme de parfaits modèles aux jeunes prédicateurs. Elles n'ont pas cette perfection relative qui assure aux écrits de quelques hommes, une durée — nous disons éternelle; elles ont vieilli déjà; elles vieilliront encore.

On peut donc tenir pour certain que la rhétorique — entendons la bonne rhétorique — accompagne toujours ou précède la grande et vraie éloquence.

En ces dernières années, le goût personnel des prédicateurs a pu se permettre toutes les fantaisies. Tel orateur sacré s'en va discuter, dans des assemblées tumultueuses, les problèmes les plus ardus de l'économie politique, tel autre imite Lacordaire en le modernisant, un troisième apprend mot à mot des sermons de saint Bernard ou de Bourdaloue qu'il récite devant le peuple, plusieurs empruntent au journalisme ou au roman, des expressions ultra-modernes, les plus érudits imitent le style des Goncourt ou celui d'Anatole France. Bref, la plus complète liberté est laissée aux prédicateurs d'adopter les méthodes d'ensei-

Digitized by Google

gnement et les formes oratoires, quelles qu'elles soient, objet de leurs préférences.

Un tel état de choses ne laisse pas d'avoir ses inconvénients et c'est pourquoi les prêtres soucieux d'atteindre les âmes contemporaines, cherchent, en tâtonnant, un mode de prédication qui soit à la fois nouveau et conforme aux plus pures traditions catholiques.

Parmi ces prêtres se distingue M. l'abbé Guibert, de la Compagnie de Saint-Sulpice, directeur de l'école des Carmes. Il publie aujourd'hui des conférences qui furent prêchées aux hommes et aux jeunes gens de la paroisse Saint-Honoré d'Eylau, durant le carême de 1902. Il est regrettable que les éditeurs n'aient pas cru devoir nous renseigner sur le degré de culture intellectuelle et sur la position sociale des auditeurs parisiens qui se groupent habituellement autour de la chaire de Saint-Honoré d'Eylau. On aurait de la sorte un terrain de discussion plus ferme. Mais il résulte d'une simple lecture de ces conférences que l'auditoire de Saint-Honoré d'Eylau est nécessairement un auditoire instruit, ou très instruit.

Il n'y a pas lieu d'apprécier, ici, l'auteur des *Origines*. En composant le *Mouvement chrétien* (1), M. Guibert a voulu ne pas donner la mesure de son érudition scientifique; il a fait œuvre de vulgarisation, et c'est uniquement comme œuvre de vulgarisation que le *Mouvement chrétien* nous intéresse. Le problème qui se pose, en effet, est celui-ci : « Etant donné un auditoire d'hommes instruits, quelle sorte d'enseignement faut-il lui donner et comment faut-il le lui donner? » La réponse de M. Guibert peut servir de point de départ à une discussion utile. Je ne décernerai pas à la piété et à la science de M. le directeur des Carmes des éloges superflus. Il me paraît indispensable seulement, de noter un trait de son caractère. Passionné pour l'information scientifique et plutôt enclin à adopter les solutions prônées par les progressistes, très moderne en un mot, M. Guibert sait, quand il le faut, défendre

(1) *Le Mouvement chrétien*. Paris, Bloud et Cie.


Digitized by Google

l'orthodoxie menacée et donner l'exemple de l'attachement, je ne dis pas correct, mais profond, total et cordial au magistère de l'Eglise.

Une des conférences dont se compose le nouveau volume de M. Guibert porte ce titre significatif et très propre à éveiller l'attention d'un auditoire contemporain : Le mouvement chrétien devant l'incrédulité. L'objection que l'orateur se propose de réfuter est celle-ci : « Serai-je seul à croire qu'il y a un Dieu bon qu'il faut servir, seul à croire que le Christ a racheté le monde? Si cela était les hommes de valeur ne le verraient-ils pas? Ils me disent au contraire que cela n'est pas. Avec eux, je m'abstiens donc de croire et de pratiquer. »

M. Guibert rappelle d'abord à son incrédule timoré et quelque peu hypnotisé par le charlatanisme de certains savants que le christianisme triompha d'abord dans le monde, par le ministère des illettrés. Très bon cet argument, mais je crois bien que M. Guibert l'a présenté et développé avec une timidité relative. Cela tient peut-être à ce fait que M. Guibert a l'habitude de ménager les susceptibilités, ou si l'on veut, de comprendre les scrupules des géologues, des physiologistes, des physiciens, des astronomes. Nous qui ne sommes pas savants, nous osons penser et voudrions bien dire qu'on nous ennuie, maintes fois, avec le prestige scientifique de M. Berthelot. Sans doute les orateurs chrétiens ont la joie de lui opposer Pasteur. Mais il me semble qu'en attribuant une aussi grande importance au témoignage théologique de ces deux hommes on fait œuvre antiscientifique. M. Berthelot sait-il son catéchisme? M. Berthelot fait-il de l'Evangile, des Epîtres de saint Paul, de saint Augustin et saint Thomas, l'objet de ses méditations quotidiennes? Ses panégyristes et ses biographes ne nous renseignent pas sur ce point important et dès lors, l'autorité théologique de M. Berthelot est au moins douteuse. Qu'on laisse donc dans son laboratoire cet homme modeste, et qu'afflige, n'en doutons pas, la vaste réclame organisée autour de son nom.

Quant à notre Pasteur, il a pris dans l'apologétique con-

Digitized by Google

temporaine une place dont il serait lui-même un peu étonné. Oui, il a formulé des démonstrations concluantes contre le matérialisme, des démonstrations que des littérateurs exposèrent avec élégance et clarté, sinon avec exactitude. Mais n'est-il pas exagéré de laisser entendre que du succès de ces expériences dépend la solidité de notre foi religieuse? Supposons qu'elles eussent échoué. Supposons encore que demain soit annoncée une découverte dont les incrédules et les matérialistes prennent prétexte de triompher bruyamment, j'espère bien que nous continuerons, quand même, à croire en un Dieu vivant et créateur et souverain Seigneur de toutes choses.

M. Guibert me répondra que les arguments d'autorité tirés de la biographie des savants ont une valeur intrinsèque incontestable et que de plus, ils obtiennent toujours un grand succès auprès des auditeurs contemporains. C'est vrai, trop vrai, mais ne suffirait-il pas de les indiquer, ces arguments au lieu d'en faire l'objet d'une ou de plusieurs grandes conférences?

Les incrédules citeront, quand il leur plaira, un certain nombre de savants et de penseurs antireligieux; ce qui oblige le conférencier catholique à adopter une conclusion plutôt négative, et limitée, et aussi peu scientifique que possible.

D'une part, en effet, il est obligé de reconnaître qu'on peut être un savant au sens que le grand public attache à cette expression, et ne pas croire; d'autre part, il laisse trop clairement entendre qu'il tient ses auditeurs pour incapables, ou peu s'en faut, de se faire une opinion personnelle sur le fond du sujet.

M. Guibert, qui se rend pleinement compte de ces difficultés, se hâte de présenter à ses auditeurs un autre aspect de la question : « Il y aura plus d'intérêt pour nous, dit-il, à surprendre les traces de la religion dans certains contemporains qui ont passé pour n'en pas avoir... Personne peut-être n'a plus que Victor Hugo blasphémé la religion, mais personne aussi peut-être ne l'a plus suavement ni plus grandement chantée. Dans cette âme... le

Digitized by Google

sentiment religieux s'épanouit jusqu'à provoquer l'aveu suivant que j'emprunte aux *Misérables* : « Il y a, nous le savons, une philosophie qui nie l'infini. Il y a aussi une philosophie, classée pathologiquement, qui nie le soleil ; cette pathologie s'appelle la cécité. Le curieux, ce sont les airs hautains, supérieurs et compatissants que prend, vis-à-vis de la philosophie qui voit Dieu, cette philosophie à tâtons. On croit entendre une taupe s'écrier : ils me font pitié avec leur soleil. »

Ces quelques lignes sont de nature à produire un grand effet sur un auditoire impressionnable. A la réflexion, elles affligent ceux qui ont essayé de connaître la philosophie du poète et qui se rappellent dans quelles circonstances M. le vicomte Hugo, pair de France, commensal de Louis-Philippe et docteur ès socialisme, composa les *Misérables*. Quelles étaient les opinions religieuses de Hugo aux environs de 1845? C'est ce qu'il est à peu près impossible de savoir. Etudiée indépendamment des sympathies qu'on peut avoir pour l'auteur, la page citée par M. Guibert se prête à toutes sortes d'interprétations. Peut-être faut-il y voir une réfutation facile de l'opinion célèbre et plus pauvre encore que célèbre, de Diderot.

Mais où donc se trouve consignée la classification pathologique dont parle le poète ? Les aveugles-nés souffrent sans doute, dans une mesure qu'il est difficile d'apprécier, de ne pas jouir de la lumière et du soleil, ils ne nient pas, j'imagine, son existence, mais, à coup sûr, ils ne se sont jamais constitués en syndicat philosophique.

Après Victor Hugo, voici M. Ferdinand Buisson et M. Jean Jaurès : ils font des déclarations religieuses, voire mystiques.

M. l'abbé Guibert énonce ici une vérité psychologique qu'on ne connaît malheureusement pas assez dans les régions populaires. L'homme est en effet un être essentiellement religieux : il peut fausser le plus noble de ses instincts comme il arrive souvent ; il ne réussira jamais à l'anéantir. De là ces professions de foi si religieuses dont les incrédules frottés de protestantisme accablent notre simplicité française.

Digitized by Google

Car il importe de distinguer entre les intuitions admirables d'un Platon et la phraséologie trop subtile d'un Ferdinand Buisson ou d'un Jaurès. Platon, Aristote et les grands penseurs de la Grèce n'avaient pas menti au Saint-Esprit, ni abusé de la grâce ; ils vivaient dans les ténèbres ou dans la pénombre, tournés vers la pleine lumière qui s'annonçait déjà. Aussi trouvent-ils sans peine des cris d'amour ou des considérations graves que M. Guibert fait entrer — et avec raison — dans l'apologétique chrétienne (1).

Il ne saurait être question de prononcer ici un jugement sur les faits psychologiques dont la conscience de M. Buisson ou de M. Jaurès est le théâtre A eux de s'entendre avec le Dieu vivant, père et maître des humains, si tant est qu'ils croient à son existence. Mais il n'est pas douteux que MM. Buisson et Jaurès appartiennent à un groupe très nombreux et trop célèbre, qui a fait d'une certaine phraséologie pseudo-religieuse, un instrument de combat contre l'Eglise catholique. Dès le milieu du dix-huitième siècle les anticatholiques comprirent que l'œuvre purement négative de Voltaire était insuffisante. On ne détruit bien que ce qu'on remplace et donc, il faut remplacer le catholicisme par une religion ou une apparence de religion qui trompe le peuple. De là toutes ces phrases solennelles et onctueuses, équivoques surtout, horriblement équivoques, à la fois mystiques et impies, dont les Renan, les Jaurès et les Ferdinand Buisson sont coutumiers. M. l'abbé Guibert n'entretient aucune illusion sur leur signification véritable, mais il la considère comme un hommage involontaire à la divine beauté du catholicisme.

(1) « Il n'est pas d'autre moyen de se faire aimer de Dieu, dit Platon, que de travailler de tout son pouvoir à lui ressembler. » Et encore : « Mon fils... ce que tu regardes maintenant comme de nulle conséquence est, en effet, ce qu'il y a de plus intéressant pour l'homme, je veux dire d'avoir des idées justes sur la divinité, d'où dépend sa bonne ou mauvaise conduite. Je puis t'assurer, pour en avoir été témoin par rapport à plusieurs, qu'aucun de ceux qui dans leur jeunesse ont cru qu'il n'y avait point de Dieu, n'a persisté dans ce sentiment jusqu'à la vieillesse. »


Digitized by Google

Il cite cependant une parole de Renan qui ne peut pas avoir de place dans une apologie de l'Eglise. « Claude Bernard reçut les derniers sacrements. Et comme le jour même des obsèques, un prêtre attirait l'attention de Renan sur ce grand exemple, Renan répondit : « Un homme d'esprit, « tel que M. Bernard, ne pouvait finir autrement. » Si c'est ainsi que doit finir un homme d'esprit, pourquoi le célèbre sceptique s'était-il à l'avance, pourvu contre les chances d'un si noble retour ? »

La surprise que manifeste M. Guibert est très légitime. S'il s'agissait d'un écrivain moins subtil que Renan, tous les hommes de bon sens s'accorderaient à lui reprocher une contradiction, en effet, choquante. Mais Renan avait pesé ses mots qui devaient par conséquent renfermer, et une malice contre le défunt et une apologie personnelle. Il me semble qu'on pourrait les interpréter de la manière suivante : « M. Bernard (et non pas Claude Bernard) meurt, comme meurent tous les hommes d'esprit qui ont eu des doutes superficiels ; il s'est confessé, puisqu'il pouvait se confesser. Les études de l'illustre défunt avaient pour objet les sciences naturelles, nullement la question religieuse. Entre le génie scientifique de Claude Bernard et la conscience personnelle de M. Bernard, chrétien par intermittence, existait une cloison étanche dont j'ai maintes fois expliqué la nature, notamment à propos de M. Le Hir. M. Bernard a reçu les sacrements parce qu'il était un homme d'esprit, parce qu'il n'était qu'un homme d'esprit; du moins s'est-il révélé tel, dans le dernier acte de sa vie.

« Ces faiblesses ne me sont pas permises à moi Renan, car mon acte de foi final aurait une tout autre importance que celui de M. Bernard ou même de Claude Bernard. Directeur philosophique et théologique de ma génération, je n'ai pas le droit de mourir en homme d'esprit. »

Au cours de cette intéressante conférence, M. l'abbé Guibert cite avec éloge l'auteur du *Génie du Christianisme*. — C'est bien de l'apologétique inaugurée par Chateaubriand que procède la rhétorique sacrée dont s'inspire l'auteur du

Digitized by Google

Mouvement chrétien. Au lendemain du dix-huitième siècle et en face de la Révolution malgré tout triomphante, l'apologiste se voyait dans l'absolue nécessité de prendre un ton modeste. Il disait : la religion catholique est belle, elle n'est pas inutile, elle parle à l'imagination et au cœur. De nos jours, les hommes ne se piquent pas d'être sensibles comme les révolutionnaires élèves de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, mais ils professent une sorte de culte pour les hommes de science. Fidèle à l'esprit de Chateaubriand, de Lacordaire et de presque tous les apologistes du XIXe siècle, M. Guibert dit à ses auditeurs de Saint-Honoré : « Vous voudriez n'être pas seuls à croire en Jésus-Christ, hommes de peu de foi ! Eh ! bien, je vais vous citer un grand nombre de penseurs et de savants qui ont parlé, agi, vécu et qui sont morts en catholiques ».

Cette façon de procéder est légitime, elle est nécessaire encore, au moins dans une certaine mesure, mais, avouons-le, elle est timide et insuffisante, et elle perd chaque jour un peu de sa raison d'être. Au temps de Chateaubriand, l'opinion n'était pas disposée à bien recevoir un traité de théologie dogmatique. De nos jours, les feuilles anticléricales ne cessent de discuter avec autant d'ardeur que d'incompétence les thèses fondamentales de la foi. Parlez-leur du *Syllabus*, de la divinité de Jésus-Christ, de l'infaillibilité pontificale, de tous les dogmes, rien ne les surprendra.

Au lieu donc de conserver le principe essentiel de la rhétorique négative, qui, grâce à Chateaubriand et aussi à Lacordaire, a prévalu pendant presque tout le XIXe siècle, ne serait-il pas préférable et ne vaudrait-il pas mieux revenir tout doucement à la vieille tradition littéraire de la France catholique, qui est aussi la véritable tradition évangélique ? *Docete :* enseignez et non pas : réfutez. Assurément il faut tenir compte du point de départ de cet enseignement, savoir les goûts légitimes, les préjugés et l'ignorance théologique des auditeurs. Mais on ne doit pas faire trop de concessions à leur faiblesse. Ainsi, pour nous en tenir au *Mouvement chrétien*, M. Guibert consacre les quatre cinquièmes de sa troisième conférence à des exposés d'hy-

Digitized by Google

pothèses scientifiques et à des énumérations de noms propres; en deux ou trois petites pages seulement, il laisse deviner ce que ces prétentions scientifiques de nos contemporains ont de déraisonnable. N'eût-il pas mieux valu, ce me semble, abréger la première partie, accentuer la seconde, et développer une vérité positive qui est très finement, mais insuffisamment indiquée au cours de la conférence, je veux dire la nécessité où se trouvent les hommes instruits d'étudier à fond la religion catholique?

Ceux qui croient devoir faire très grande la part des précautions oratoires et des préparations apologétiques ne s'abritent pas seulement sous l'autorité des plus illustres et des plus éloquents défenseurs de l'Eglise au XIX[e] siècle; ils citent quelques textes de saint Paul, très significatifs, en effet, et notamment le fameux discours aux aréopagites. Voilà bien une conférence faite tout entière de ménagements oratoires et qui appartient certainement, à ce que j'appelle faute d'expression connue, la rhétorique négative. Oui, mais ce n'est qu'une conférence. Dans tous ses autres écrits, saint Paul apparaît comme professeur de théologie, ou comme un directeur d'âmes médiocrement préoccupé de condescendre aux faiblesses humaines de ses correspondants. Qu'on prenne saint Paul pour maître d'éloquence, on n'y contredit pas, mais qu'on prenne tout de saint Paul et non le seul auteur du discours aux aréopagites.

Après la deuxième conférence de M. Guibert, je voudrais bien analyser la troisième qui a pour titre : Le mouvement chrétien devant la science; il s'agit comme vous vous en doutez, n'est-ce pas? de l'évolution. Mon incompétence ne me permet pas de me prononcer sur une question aussi vaste et aussi difficile et, paraît-il, aussi universellement connue. « L'explication évolutionniste du monde, dit M. Guibert, n'est encore qu'une hypothèse et elle le demeurera toujours... Est-elle du moins arrêtée dans ses contours et précisée dans ses grandes lignes ? Loin de là. Depuis un siècle, tous les naturalistes qui ont essayé de donner un corps à cette grande hypothèse ont échoué. Quelles causes produi-

Digitized by Google

sent les variations organiques? Quelles influences font durer par l'hérédité les modifications une fois acquises? Comment concilier la fixité actuelle des types avec la variabilité passée? »

Il est permis de souhaiter qu'on ne soit bientôt plus obligé de discuter ces sortes de questions dans la chaire chrétienne. Mais puisque, pour l'instant, le goût du public l'impose aux prédicateurs compétents, on ne peut que louer M. l'abbé Guibert de s'être exprimé avec tant de netteté. Conçoit-on que tant d'honnêtes gens parlent si souvent d'évolution à propos de révélation chrétienne? Pour avoir le droit d'établir ce rapprochement, il faut, d'une part, posséder quelques idées précises sur le transformisme, l'origine des espèces ou de la vie, et la cosmogonie primitive, d'autre part, soupçonner l'existence de l'exégèse et de la théologie. Combien d'électeurs, même parmi ceux qui sont décorés des palmes académiques, remplissent toutes ces conditions? C'est cependant à l'occasion du transformisme que le snobisme scientifique et la fureur anticléricale de nos générations contemporaines se donnent le plus librement carrière. On cite avec une sorte de dévotion, Darwin, Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, Hœckel, Hœckel surtout, et on accepte sans sourciller, toutes leurs affirmations. Hœckel par exemple, prétend expliquer les origines de l'homme en établissant vingt-deux stades de l'évolution humaine. L'homme, s'il fallait l'en croire, compterait parmi ses ancêtres : 1° une série de monères, 2° une série d'amibes, 3° une série de morules, 4° une série de planules..., 19° une série de singes à queue analogues au nasique, 20° une série de singes anthropoïdes, 21° une série d'hommes à attitude verticale, mais inaptes à parler, 22° une série d'hommes aptes à parler, mais à intelligence peu développée.

Et voilà pourquoi... Mais qui donc nous donnera un sermon, ou, mieux encore, une étude un peu documentée sur la badauderie scientifique et pseudo-scientifique, aujourd'hui toute puissante? Cette Eglise divine qui compte, à son actif, tant de bienfaits, tant de gloires et aussi tant de raisons d'être présentes, visibles et tangibles, des demi-

Digitized by Google

savants la croient ébranlée par des histoires de morules, de planules et de singes nasiques.. Entre la théologie proprement dite et les explications des physiciens ou des géologues ou des astronomes, explications le plus souvent provisoires, des rapports existent, mais moins étroits qu'on ne le suppose généralement ; la plupart de ces discussions scientifiques sont une sorte de luxe apologétique. Pendant ce temps, le nécessaire, c'est-à-dire l'élémentaire catéchisme fait défaut chez les illettrés, les lettrés et surtout les demi-lettrés et les demi-savants.

Même dans les hautes sphères de l'exégèse et de l'apologétique, ne s'occupe-t-on pas plus qu'il ne serait nécessaire des théories scientifiques, en ce moment triomphantes ? M. Guibert prouve que ces théories n'ébranlent en aucune façon ou même n'intéressent que faiblement les dogmes catholiques ; nous nous en doutions ; mais demain les successeurs de Hœckel inventeront d'autres théories que les apologistes devront adapter aux croyances religieuses, ou réfuter, ou simplement écarter de leur terrain d'action. Cela, paraît-il, c'est la vie intellectuelle. Je veux bien, mais ces savants exercices ne représenteraient-ils pas une perte de temps et, par conséquent, une augmentation sensible de l'ignorance religieuse? N'entretiennent-ils pas aussi, dans la foule des ignorants et des demi-savants, une inquiétude au moins inutile ? Chaque jour amène quelque découverte nouvelle, et, de chaque découverte, des journalistes, improvisés théologiens, tirent toutes sortes de conséquences exégétiques. Il appartient aux hommes autorisés, à M. Guibert, par exemple, de formuler quelques principes provisoires de prudence intellectuelle qui permettent aux braves gens de conserver un peu de sang-froid et de vaquer en paix à leurs prières et à leurs travaux.

Tout récemment, à propos du radium, les vulgarisateurs scientifiques annonçaient une révolution en chimie, en physique et même, ô saint Anselme, en métaphysique. Mais alors, quelle opinion convient-il d'avoir sur la valeur et la durée de ces lois au nom desquelles une certaine

Digitized by Google

science croyait triompher du dogme ? S'il faut s'en rapporter à M. Drumont, ou plutôt à M. Poincaré, il ne serait plus vrai de dire que la terre tourne. Pour que M. Poincaré ose émettre de ces doutes, il faut qu'il jouisse d'une bien grande autorité scientifique ; on peut l'en croire. Vous et moi nous eussions subi le martyre plutôt que de ne pas dire, le cas échéant, avec l'intonation convenable : « Et pourtant, elle tourne. » Or, voilà que les hérétiques et les commis-voyageurs ne pourront plus évoquer l'ombre de Galilée.

Le chapitre IVe du *Mouvement chrétien* est particulièrement important, si important que chacune de ses parties équivaut à une véritable conférence. M. Guibert résume d'abord et s'approprie les enseignements des diverses écoles critiques et historiques dont Mgr Duchesne est le principal inspirateur ; il s'agit des millénaires, du Bréviaire ou plutôt du second nocturne, de l'apostolicité de quelques églises et de certaines légendes locales. « Demandez à la critique, s'écrie M. Guibert, ses résultats positifs... recueillez les idées erronées qui ont passagèrement abusé la crédulité du peuple chrétien, relevez toutes les méprises que la plus clairvoyante critique a signalées dans nos traditions, comptez les hypothèses scientifiques que, dans le cours des siècles, la pensée hâtive a successivement attachées à sa foi, puis rejetées ; dites-moi si votre foi religieuse ne sort pas de cette épreuve aussi vivante, aussi pure, aussi intègre que par le passé... Dieu me reste, le Christ Rédempteur me reste, le Christ aussi me reste. La critique n'a point cassé les ailes avec lesquelles mon âme prend vers Dieu son essor. La critique n'a point dissous l'or pur du trésor qu'embrasse en Dieu ma foi. »

Il y a plaisir à noter l'accent sacerdotal de cette parole éloquente. Mais il n'était pas indispensable, sans doute, de porter dans la chaire chrétienne les résultats — faut-il dire certains ? — d'une science aussi négative. A mon humble avis, la critique philologique et archéologique manifeste une certaine tendance à sortir du domaine qui lui est propre et à s'arroger des droits excessifs que les siècles

Digitized by Google

suivants ne voudront peut-être pas lui reconnaître. De plus, elle n'a pas dans l'histoire intellectuelle, morale et religieuse des peuples, toute l'importance qu'elle s'attribue. On ne nie pas, certes, les mérites de l'alexandrinisme grammatical, critique, historique et philologique, mais on a le droit de trembler pour le peuple qui lui fait une part trop grande et trop belle et qui ne prend aucune précaution contre des excès probables ou inévitables. Laissez-la régner dans l'Université, ou plutôt même dans l'Université, ne lui permettez pas d'empiéter sur la théologie, la philosophie, sur toutes les sciences, en un mot, qui favorisent directement l'enseignement moral et religieux. Les plus grands hommes de la Grèce tirèrent des légendes nationales toute la morale et toute l'esthétique qu'elles contenaient; ils n'eurent garde de les railler et de les discréditer. Que penseraient-ils des érudits modernes acharnés à détruire des légendes très belles et dont quelques-unes sont peut-être de l'histoire? Je ne sais, mais, certainement, ils relègueraient cette fonction si vantée de nos jours dans les régions inférieures de la vie intellectuelle.

La seconde partie de la quatrième conférence, est encore consacrée à l'évolution, mais de même qu'il y a fagot et fagot, il y a évolution et évolution. En l'an de grâce 1904, on voit les écrivains et les orateurs appliquer les mêmes mots aux théories les plus dissemblables.

Quiconque ne veut pas être dupe de ses lectures doit étudier, non moins que le sens officiel des mots à la mode, la pensée générale et les intentions particulières de l'auteur. Tout à l'heure, le mot évolution servait de titre à des dissertations savantes sur l'origine du monde physique, sur l'invariabilité des espèces, sur toutes sortes de sujets difficiles se rattachant assez faiblement à la théologie. Maintenant, M. l'abbé Guibert parle du dogme catholique et du développement de la vie religieuse à travers les siècles. Voilà un enseignement positif, voilà un essai catéchistique. Le texte célèbre de saint Vincent de Lérins, un passage admirable de saint Augustin et une page de Bossuet constituent la base solide sur laquelle M. Guibert établit sa

Digitized by Google

démonstration. « La religion chrétienne, dit M. Guibert, ne s'est pas dressée au milieu des temps comme un froid monument de marbre ou de bronze ; elle n'est pas faite pour assister impassible, semblable à une statue antique, au tourbillon dans lequel s'agite l'humanité ; elle ne contemple pas d'un regard terne de mort les souffrances et les espérances des vivants. Créée pour les vivants, elle a été faite vivante ! Et dès lors qu'elle vit, elle varie ; elle varie non point pour se transformer et changer, mais pour garder son identité. Les variations qui modifient ses formes accidentelles sont la cause même de sa vie, de sa préservation ; car par là, elle réalise son progrès intérieur, par là elle s'adapte aux milieux et aux hommes, toujours en mouvement. »

Avant qu'il soit longtemps, ces idées entreront dans les traités élémentaires de l'Eglise et, par conséquent, dans le catéchisme. Peut-être subiront-elles, au préalable, quelques modifications. Dans l'ivresse de la double campagne qu'ils mènent avec entrain et contre une certaine routine et contre la libre-pensée, les érudits comme M. Guibert risquent d'exagérer des scrupules scientifiques, d'ailleurs très respectables. Ils n'en rendent pas moins service à l'enseignement religieux. Le temps, les excès des hérésies nécessaires, la grâce divine qui n'abandonne jamais l'Eglise mettront toutes choses en ordre.

Dans les milieux bien informés on s'attache présentement aux seuls éléments progressistes de la doctrine qui a pour parrain, saint Vincent de Lérins. Ce Père a préconisé d'avance une sage évolution mais il a flétri en même temps les mérites des novateurs. « Je ne puis assez m'étonner, dit-il, comment il y a des hommes si emportés et si aveugles, si impies et si portés à l'erreur, que non contents de la règle de la foi une fois donnée aux fidèles et de toute antiquité, ils cherchent tous les jours, des nouveautés, et veulent toujours ajouter, changer, ôter quelque chose à la religion ; comme si ce n'était pas un dogme céleste qui révélé une fois, nous suffit ; mais une institution humaine qui ne puisse être amenée à sa perfection qu'en la réformant, ou à dire le vrai, en y remarquant tous les jours, quelque défaut. »

Digitized by Google

Aucune contradiction n'existe entre les déclarations progressistes de saint Vincent de Lérins et ses affirmations conservatrices. Les théologiens d'aujourd'hui ou de demain sauront les concilier. Après quoi, il se trouvera sans doute un nouveau Bossuet pour chanter le passage de l'Eglise une, visible et dépositaire de l'éternelle vérité, à travers les temps modernes.

La troisième partie de la quatrième conférence a pour objet l'idée d'assimilation, telle que l'a définie Newman. De ces pages où l'auteur a voulu faire entrer trop de documents, je détache les lignes suivantes : « Les idées religieuses du judaïsme n'étaient pas absolument originales, ni spéciales au peuple de Dieu. A part le monothéisme qui le caractérise sans conteste, il avait des points de contact avec l'Egypte, où il avait vécu plusieurs siècles, et avec la Chaldée d'où il était sorti. De même les écoles grecques, particulièrement à Alexandrie, exercèrent une profonde influence sur l'orientation de la théologie chrétienne des premiers siècles à tel point que la langue dans laquelle s'exprime notre foi tient plus de la Grèce antique que de la Judée. »

On ne saurait traduire plus exactement les préoccupations qui règnent en ce moment dans les facultés de théologie. Comment sont nées certaines formules dogmatiques et quels sont les éléments humains dont elles s'enrichissent; c'est une question fort intéressante — entendons-nous — intéressante pour les exégètes, les critiques et un groupe déterminé d'historiens.

Un profane remarquerait peut-être que tous ces doctes spécialistes s'engagent avec ensemble dans une direction connue, non pas de leur propre mouvement, mais pour suivre des adversaires sur un terrain difficile. Ne vaudrait-il pas mieux prendre l'initiative, voire l'offensive et choisir un terrain d'action plus favorable à notre cause? M. Guibert introduit dans un membre de phrase d'apparence anodine, une idée d'une importance historique, apologétique et doctrinale qu'on ne saurait exagérer. « A part, dit-il, le monothéisme qui caractérise la religion ju-

Digitized by Google

daïque sans conteste... » Non seulement la conservation du monothéisme explique toute l'histoire du peuple de Dieu, mais elle est une des raisons d'être du christianisme. « La vie éternelle c'est qu'ils te connaissent toi le seul vrai Dieu et Celui que tu a envoyé, Jésus-Christ. » Au fait combien sont-ils les non-chrétiens, il faudrait peut-être dire les non-catholiques, qui à l'heure présente croient réellement en un Dieu vivant et personnel ?

M. Guibert n'ignore pas l'importance de cette preuve ; il en parle incidemment, parce que d'autres soucis absorbent son attention. Mais précisément n'est-il pas regrettable que la question ne soit pas entrée dans son sujet ? Parlons franchement : les plus doctes représentants de l'apologétique contemporaine, se laissent trop dominer par le souci de réfuter, au sens rigoureux du mot, nos adversaires.

Il faut leur répondre, sans doute, à ces adversaires, mais en attaquant leur propre système plus encore qu'en défendant passivement notre foi. Outre que dix-huit siècles d'apologétique ont assuré à la doctrine catholique une position formidable, notre devoir principal est de la conserver, de l'expliquer, de l'exposer.

Voici, au surplus, un exemple. Voltaire publia contre l'Ecriture sainte une série de brochures qui firent perdre la foi à un grand nombre de lecteurs. Les apologistes avaient-ils à démontrer doctement que chacune de ses assertions était mensongère ? « L'exégèse de la polissonnerie » ne méritait pas cet honneur : il eût suffit de signaler, à l'apparition de chaque nouvelle brochure, les bévues de M. Voltaire et les contresens de M. Voltaire.

On me dira que les savants de nos jours — tel M. Harnack — ont plus de poids que l'auteur de *Candide* et de la *Pucelle*. Le fait est vrai ; mais non pas absolument dans le sens qu'entendent certains spécialistes. Au nom de Voltaire s'attache une fort triste immortalité qui semble inébranlable. Par contre, rien ne prouve que le nom d'Harnack ne sera pas tombé avant cent ans dans un oubli presque absolu : rien ne prouve que ses théories auront

Digitized by Google

force de loi dans les facultés pendant trente ans encore. Il est naturel que des apologistes prennent au sérieux un personnage aussi docte et aussi illustre que M. Harnack; ils se tromperaient s'ils le prenaient au tragique (1).

J'émets timidement ces réflexions avec toute la réserve que me commande mon incompétence. Mais la rhétorique sacrée, c'est-à-dire l'œuvre de vulgarisation catéchistique, dépend ou du moins devrait dépendre en partie de la direction imprimée aux études dans l'enseignement supérieur de la théologie, de l'exégèse et de la patrologie. Messieurs les savants, ne consentiriez-vous pas à abréger un peu vos réfutations, et ne voudriez-vous pas nous aider à créer un catéchisme de persévérance très moderne et très orthodoxe, succinct et à peu près complet, qui remplacerait avantageusement certaine phraséologie sociale ou romantico-scientifique? Après tout, nous n'avons qu'une seule mission à remplir, qui est de prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Combien d'orateurs font de l'apologétique défensive qui devraient se contenter de catéchiser leurs ouailles!

Pour en arriver à cette très banale conclusion, j'ai dû chercher à M. Guibert toutes sortes de petites querelles que d'aucuns trouveront injustes. Elles auront prouvé, sans doute, à tous les lecteurs de l'*Université catholique* en quelle haute estime je tiens son caractère de prêtre et son talent de conférencier.

Abbé DELFOUR.

(1) Comment se fait-il, par exemple, que les catholiques français ne connaissent pas certaine brochure (*Pensées sur le Protestantisme*) où sont révélés les secrets desseins du célèbre professeur!

Digitized by Google



LA VALEUR « CRITIQUE »

DE

L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE

DANS L'EXÉGÈSE SACRÉE

A propos de la récente publication intitulée « Autour d'un petit Livre »

I

Dans la récente publication : *Autour d'unpetit Livre* (1), chacun peut lire l'affirmation suivante :

« Il est une chose évidente ; c'est que l'idée générale de l'institution sacramentelle, comme elle est énoncée dans les décrets du concile de Trente, n'est pas une représentation historique de ce qu'a fait Jésus (2). » Deux textes en particulier, celui de Jean, xx, 23, un autre de Jacques, v, 14-15, visés par le Concile comme témoins du fait de l'institution des deux sacrements de la Pénitence et de l'Extrême-Onction par le Sauveur, n'auraient pas — au moins « directement » — cette signification historique (3). L'auteur ajoute : « Je ne me reconnais pas le droit d'al-

(1) Par M. A. Loisy, in-12, Paris, 1903.
(2) Pp. 255-256.
(3) Cf., pp. 245-247 ; 250-251.

Digitized by Google

térer le sens des textes à seule fin de présenter comme historique une conception qui ne l'est pas (1). »

Cependant comme « M. Harnack et tous les protestants s'appuient sur le caractère non historique de cette conception pour battre en brèche la légitimité des Sacrements (2) », légitimité que l'auteur admet et veut établir par les seuls procédés d'une exégèse rigoureusement critique, M. Loisy, dans ce but louable, s'est efforcé, renonçant à défendre comme une position intenable le caractère historique de la conception de l'institution sacramentelle et de l'exégèse qui la fonde, exprimées dans le décret de Trente, M. Loisy, disons-nous, s'est efforcé de « montrer comment le *principe* sacramentel avait été admis et posé par le Christ lui-même (3) ».

Il en est résulté un aperçu individuel de l'institution des Sacrements, qui nous est proposé comme historique et capable d'obvier aux inconvénients de celui de Trente auquel le caractère de cette vérité ferait défaut, on vient de nous le dire.

Après cela, l'auteur de cet aperçu ajoute avec modestie : « Si cet exposé... contient des inexactitudes, tout le monde peut le corriger (4). » Donc, puisque « tout le monde » est invité à le faire, nous prenons la liberté, sans autre autorité que celle de nos raisons, non pas seulement de signaler « les inexactitudes » de cet aperçu nouveau, mais, élargissant le débat afin d'en étendre l'utilité, de signaler surtout le vice radical d'une exégèse qui a la prétention d'interpréter la Bible sans tenir compte de l'autorité de l'Eglise; et qui, même, n'hésite pas à déclarer impossible, dans l'exégèse sacrée, la conciliation loyale, « sans altérer le sens des textes » de cette discipline et de la critique.

Il importe, en effet, de ne pas laisser s'accréditer cette opinion « que l'abîme se creuse entre la vérité de l'histoire, chaque jour mieux connue, et la donnée théologique

(1) Pp. 253-256.
(2) *L. c.*
(3) *Ibid.* Le mot *principe* n'est pas souligné dans le texte cité.
(4) P. 258.


Digitized by Google

matériellement comprise, c'est-à-dire entendue à la fois comme une expression directe et fidèle de la réalité primitive, et comme une expression adéquate de l'action divine dans l'Eglise par le moyen des symboles sacramentels (1) ».

Au contraire de ces dires, il est certain que pour trouver sûrement dans les textes sacrés « la vérité de l'histoire », « l'expression directe et fidèle de la réalité primitive » qui y est contenue, l'exégète a, sur ce point, le devoir d'interroger l'Eglise et d'accepter son interprétation du sens littéral, formelle ou inséparable de son enseignement officiel, dogmatique, moral et disciplinaire.

Enfin, qu'on veuille bien le remarquer : cette subordination s'impose à l'exégète, quel qu'il soit, croyant ou incroyant; car elle n'est pas seulement une exigence de la foi religieuse, mais *elle est aussi une nécessité de la critique.*

Lorsque M. Loisy déclare qu'il n'a pas « le droit d'altérer le sens des textes à seule fin de présenter comme historique une conception qui ne l'est pas », il se défend de faire une chose que l'Eglise n'a jamais sollicitée. L'Eglise abhorre la déloyauté et le mensonge; elle ne demande que la vérité, qui lui suffit. Mais pour la recherche de la vérité dans la Bible, l'interprétation des textes, donnée formellement ou implicitement par l'Eglise, s'impose à la raison toute seule, et la critique toute seule fait un devoir à l'exégète d'accepter de ces textes le sens littéral que l'Eglise a reconnu être le véritable.

Or, c'est exclusivement sur ce terrain des exigences de la raison — et non pas de la foi — dans l'explication des Livres saints, que j'espère établir le vice radical d'une exégèse ayant la prétention, non seulement de s'affranchir de la discipline en question et, ce faisant, de rester critique, mais encore de ne s'en affranchir que pour sauvegarder la liberté du critique et les droits de la vérité. Car, de même qu'au fond, tout le défaut d'une telle exégèse se réduit à la

(1) P. 258.

Digitized by Google

pratique de cette fausse maxime, de même le principal danger des productions qui s'en inspirent serait d'en accréditer l'erreur.

S'attaquer donc, immédiatement et directement à ce principe, sans s'attarder à une discussion détaillée des conséquences qui en ont été tirées, c'est conjurer à leur foyer tous les périls pour la foi, nés d'un tel système d'exégèse prétendue critique.

II

« Si l'on veut une exposition sûre des Ecritures, dit Léon XIII (1), il faut la demander à ceux en qui se perpétue la succession apostolique ; telle était déjà la doctrine de saint Irénée, telle est celle de tous les autres Pères. Le concile du Vatican l'a sanctionnée, quand, renouvelant le décret du Concile de Trente, sur l'interprétation de la parole divine écrite, *il déclare que sa volonté était que dans les choses de la foi et des mœurs, se rapportant à l'édification de la doctrine chrétienne, on tînt pour le vrai sens de la Sainte Ecriture celui qu'a tenu et que tient notre sainte mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des Ecritures ; et que par conséquent il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture-Sainte contrairement à ce sens ou au sentiment unanime des Pères.* »

Or, lorsque le Pape Léon XIII faisait entendre à l'univers cet enseignement, le pontife rappelait, en la confirmant, une règle de la discipline intellectuelle des catholiques, qui s'impose non seulement à chacun d'eux au nom de leur foi, mais aussi à tout esprit raisonnable au nom de la critique, dont cette docilité est, *en l'espèce*, un procédé

(1) Encyclique *Providentissimus*, traduction du *Dictionnaire de la Bible*, de M. Vigouroux, t. I, p. xxi.

Digitized by Google

scientifique d'interprétation commandé déjà par la logique toute seule.

Léon XIII le laisse entendre en disant, dans l'Encyclique *Providentissimus :* « Cette loi, pleine de sagesse, loin de retarder ou d'empêcher les recherches de la science biblique, la préserve plutôt de l'erreur et l'aide beaucoup à faire de vrais progrès. » Et plus loin, le Pontife signale, d'un mot, le fondement rationnel, critique de la nécessité de cette discipline : c'est « que le vrai sens des Lettres sacrées ne se trouve nulle part en dehors de l'Eglise » (1).

Bossuet affirme, sur le même fondement, la « sagesse » de cette loi; et, si sur certains points de la *question biblique* l'autorité de ce grand homme ne saurait être alléguée, puisqu'il ne pouvait, malgré son génie, devancer les résultats des conquêtes futures de la science, cependant lorsqu'il s'agit de témoigner des droits et des devoirs de la raison et de la logique, Bossuet, on en conviendra, mérite qu'on l'écoute.

Du reste, son intervention est aussi opportune dans la question présente, qu'elle le fut au XVIIe siècle, sur le même sujet; car, en définitive, alors comme aujourd'hui, le fond de la controverse reste identique : la subordination logique et nécessaire de l'exégèse sacrée à l'autorité de l'Eglise.

Une notable différence à signaler entre la négation protestante actuelle et celle du XVIIe siècle, consiste en ce que, de nos jours, la négation est allée, dans la pratique, jusqu'au bout des conséquences logiques de la négation initiale et fondamentale. Les protestants contemporains de Bossuet, comme ceux du XVIe siècle, nièrent la subordination nécessaire de l'exégèse biblique à l'autorité de l'Eglise; ceux d'aujourd'hui ont fait l'application de ce principe critique, posé par leurs ancêtres, en niant, comme une conclusion de leur exégèse ainsi comprise et pratiquée, l'existence de l'Eglise jusqu'à la fin du second siècle chrétien.

Tel devait être le résultat du « Libre examen », se refusant à voir affirmée l'existence de l'Eglise par des textes

(1) *Op. laud.*, p. XXIV.

Digitized by Google

où l'Eglise elle-même déclare que sa fondation par le Sauveur est exprimée dans le sens littéral.

Pourquoi M. Loisy n'a-t-il pas mis en relief cette négation du protestantisme contemporain, et dont la portée est si grande pour démontrer la subordination nécessaire de l'exégèse à l'autorité de l'Eglise ? Après nous avoir dit que « M. Harnack et tous les protestants s'appuient sur le caractère non historique » de « l'idée générale de l'institution sacrementelle, comme elle est énoncée dans les décrets du Concile de Trente », « pour battre en brèche la légitimité des sacrements (1) », M. Loisy eût très utilement ajouté que : « L'ancienne position doctrinale des protestants est abandonnée, au moins dans les principales chaires de l'enseignement protestant. On ne soutient plus que l'enseignement catholique est contraire à celui de l'Ecriture ; on cherche seulement à montrer que cet enseignement est né d'une suite de malentendus, de retouches, de gloses. Et comme tout cela n'était possible que si l'Eglise n'existait pas, on nie donc l'existence de l'Eglise jusqu'à la fin du second siècle. Il est seulement étrange, si c'est saint Irénée — ce pauvre homme, d'après Harnack — qui en a trouvé le concept génial, qu'il n'ait pas hésité à la donner comme existant dès le principe, avec la succession de ses chefs, les les Pontifes romains (2). » M. Loisy eût ainsi mis ses lecteurs à même d'apprécier la justesse de cette appréhension du chanoine anglican Gore : « Il devient, pouvons-nous peut-être dire, de plus en plus difficile de croire en la Bible sans croire à l'Eglise (3) », si bien que quelques-uns, aujourd'hui, au nom de l'exégèse, soi-disant critique parce qu'elle s'affranchit de l'autorité de l'Eglise, ne croient plus ni à l'Ecriture ni à l'Eglise, tant le vrai sens de la Bible et l'autorité de l'Eglise sont solidaires l'un de l'autre,

(1) *Autour d'un petit Livre*, pp. 255-256.

(2) P. LAGRANGE : *La Méthode historique*. In-12, Paris, 1903, p. 32.

(3) *It is, we must perhaps say, becoming more difficult to believe in the Bible without believing in the Church. Lux Mundi*, p. 283. Cf. *Revue Biblique*, octobre 1899, pp. 630-632.

Digitized by Google

même au seul point de vue de la logique, de la raison naturelle.

Donc, à l'heure actuelle comme au XVII[e] siècle, le fond du débat reste le même; c'est toujours, en définitive, la subordination nécessaire de l'exégèse sacrée à l'autorité de l'Eglise, mise en question par la négation protestante, qu'il s'agit de défendre, non plus maintenant au nom de la foi, mais de la seule critique.

Bossuet cependant n'avait pas négligé ce moyen de défense, et son génie s'était appliqué à démontrer qu'une discipline, commandée par la foi, l'est déjà aussi par la raison, comme une règle « pleine de sagesse », suivant la parole de Léon XIII.

Après cette explication, M. Loisy ne sera pas surpris de me voir reprendre, pour démontrer le point faible de son exégèse, l'argument que Bossuet fit valoir dans un cas analogue, il y a plus de deux siècles; les droits de la raison et la nécessité de la logique étant les mêmes dans tous les temps, invariables comme l'ordre essentiel des opérations de l'esprit humain.

« Il n'y a jamais, dit Bossuet, que deux sortes d'examen à faire dans la lecture d'un livre : l'un pour entendre le sens de l'auteur, l'autre pour considérer s'il a raison, et juger du fond de la chose. Mais comme ce dernier examen cesse tout à fait lorsqu'on voit certainement que Dieu a parlé, la raison ne doit plus servir de rien, que pour bien entendre ce qu'il veut dire.

« Comme l'Ecriture a été donnée pour être entendue, et qu'en effet, elle l'a été, il n'y *aurait rien de plus raisonnable* que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères; car... le sens qui a d'abord frappé les esprits, et qui s'est toujours conservé, doit être le véritable. Mais d'appeler la raison pour rejeter ou pour recevoir une certaine interprétation, selon que la chose qu'elle contient paraîtra plus ou moins raisonnable à l'esprit humain, c'est anéantir l'Ecriture, c'est en détruire tout à fait l'autorité (1). »

(1) *Fragments sur diverses Matières de Controverse, IV[e] fragment, de l'Eucharistie*, II.


Digitized by Google

« Etant... liés inséparablement, comme nous le sommes, à la sainte autorité de l'Eglise par le moyen des Ecritures que nous recevons de sa main, nous apprenons aussi d'elle la tradition, et par le moyen de la tradition le sens véritable des Ecritures. C'est pourquoi l'Eglise professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, et qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine : elle ne fait que suivre et déclarer la révélation divine (1). »

On ne saurait affirmer avec plus de netteté et de précision l'objet et la règle de l'effort de l'esprit humain pour entendre la Bible, ni établir cette règle sur un plus solide fondement.

« Lorsque Dieu a parlé, la raison ne doit plus servir de rien que pour bien entendre ce qu'il veut dire » ; voilà, dans ce domaine, l'objet limité du travail de l'esprit humain, et non pas « juger le fond des choses » qui le dépasse.

Et quelle règle s'impose à lui pour mener à bien cette tâche circonscrite ? Apprendre de l'Eglise « le sens véritable de l'Ecriture » : règle essentielle et fondamentale qui domine et se subordonne toutes les autres règles d'ordre critique et philologique, et contrôle le résultat de leur application. « Car d'appeler la raison » toute seule « pour rejeter ou pour recevoir une certaine interprétation, selon que la chose qu'elle contient paraîtra plus ou moins raisonnable à l'esprit humain, c'est anéantir l'Ecriture, c'est en détruire tout à fait l'autorité ».

Or, quoique d'après le contexte, Bossuet semble ne viser, dans ce dernier passage, que cette forme du rationalisme biblique consistant à ne vouloir admettre que ce sens des textes sacrés dont l'évidence intrinsèque est susceptible d'une démonstration rationnelle proprement dite, il est certain qu'il y a encore une autre forme de ce rationalisme, un autre mode de ces appels exclusifs à « la raison pour rejeter ou recevoir une certaine interprétation » ;

(1) *Exposition de la Doctrine de l'Eglise catholique*, XIX, l'*Autorité de l'Eglise*.

Digitized by Google

appels dénoncés par Bossuet comme une violation de la règle essentielle de l'exégèse biblique.

En effet, prétendre ne déterminer et n'admettre le sens littéral de la Bible que par les seuls moyens de la critique textuelle ou de la discussion philologique, à l'exclusion de l'autorité de l'Eglise, n'est-ce pas là une façon de « rejeter ou de recevoir une certaine interprétation selon que la chose », c'est-à-dire, dans *l'espèce*, l'interprétation même du texte, « paraîtra plus ou moins raisonnable à l'esprit humain » ? N'y a-t-il pas là un de ces appels exclusifs à la raison, dans l'exégèse biblique, dénoncés par Bossuet ?

Or cette forme du rationalisme biblique est non seulement courante chez les protestants, mais, de plus, elle s'est, malheureusement, introduite parmi nous, ces derniers temps, d'une façon inconsciente en ceux qui la pratiquent, croyant ainsi rester, et pour rester ainsi dans les rigoureuses limites de la science.

A cet égard, M. Loisy, malgré la sincérité incontestable de ses convictions catholiques, malgré la dignité d'une vie a la hauteur de son caractère sacerdotal et qui s'impose au respect de tous, malgré sa haute compétence en fait de critique biblique, science au progrès de laquelle en France ses travaux d'une réelle valeur ont certainement contribué, M. Loisy, disons-nous, nonobstant tous ces titres à notre déférence, nous semble, au point de vue qui nous occupe, avoir été dupe, dans son exégèse, de sa loyauté de savant mal comprise. Nous en avons la preuve, pour nous borner à cette indication particulière, dans son exégèse des textes visés par le décret de Trente relatif à l'institution des sacrements.

Ne donne-t-il pas à cette exégèse toute personnelle et au concept de l'institution des sacrements où elle aboutit, la préférence sur l'exégèse et la conception conciliaires, comme plus conformes « d'une manière générale » à la vérité de l'histoire ? Ne prétend-il pas se décider ainsi au nom de la science, de la critique, de la probité du savant qui « ne saurait altérer le sens des textes » pour leur faire dire ce qu'ils n'expriment point ?

Digitized by Google

Mais, au contraire, ces droits de la raison et de la science faisaient un devoir à M. Loisy d'accepter l'interprétation des textes en question par le concile de Trente, comme le moyen vraiment critique d'en entendre le sens véritable; car, dans cet ordre de documents à interpréter, c'est *la raison elle-même qui s'interdit la confiance* en ses propres lumières *et se prescrit à elle-même de recourir à l'autorité de l'Eglise* comme à un moyen nécessaire de comprendre le sens véritable des textes visés.

On l'a dit, en effet, et M. Loisy le sait bien, qu'est-ce que la critique? N'est-elle pas, essentiellement, une forme de la logique, une fonction pratique de la raison, une application particulière du jugement? N'a-t-on pas nommé, avec infiniment de justesse, la critique historique, *la logique de l'historien?* Par conséquent l'historien le plus critique dans le choix et l'interprétation des textes, n'est, au fond, que le plus judicieux, le plus strictement fidèle, dans son élaboration, aux lois de la logique, de la raison, du bon sens.

Or tel est le fondement sur lequel Bossuet établit son affirmation que l'exégète doit recevoir de l'Eglise le sens véritable de l'Ecriture.

Pourquoi, en effet, ce grand homme fait-il cette déclaration? Parce que « nous apprenons aussi « de l'Eglise » la tradition, et par le moyen de la tradition le sens véritable des Ecritures ». Et quelle raison donne-t-il de l'efficacité de ce moyen? Cette raison, qu'un tel moyen s'impose comme la conséquence logique d'un fait de l'histoire: « Comme l'Ecriture a été donnée pour être entendue, et qu'en effet, elle l'a été, il n'y *aurait rien de plus raisonnable* que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères: car le sens qui a d'abord frappé les esprits, et qui s'est toujours conservé, doit être le véritable ».

Voilà la logique de Bossuet; voilà le principe fondamental de la critique biblique telle que l'entendaient la haute raison et le bon sens parfait caractéristiques de ce robuste génie, toujours également respectueux des droits de la raison et de la foi, s'appliquant sans cesse à pénétrer et à

Digitized by Google

mettre en lumière, toujours davantage, leur nécessaire accord.

Essayons donc, en faisant nôtre et en développant cette argumentation de Bossuet, de prouver que la subordination de tout exégète à l'autorité de l'Eglise, est pour celui-ci le moyen « *le plus raisonnable* », c'est-à-dire *le moyen critique* de connaître le sens véritable de la Bible.

III

Il est sage, il est logique pour celui qui, fidèle ou incroyant, veut interpréter la Bible, de ne jamais perdre de vue, dans son exégèse, l'autorité de l'Eglise, *parce que l'Eglise est le milieu où a paru l'Ecriture*.

C'est, en deux mots, tout ce que nous voulons développer et établir.

Que la détermination du sens véritable des textes bibliques soit le but du travail de l'exégète, c'est évident; mais il est non moins évident que si, par ailleurs, existe déjà avec certitude, dans un enseignement donné, la détermination soit formelle, soit implicite, de ce même sens véritable, la logique fait un devoir à l'exégète de l'accepter : soit directement en faisant sienne l'explication des textes formellement exprimée dans l'enseignement susdit; soit indirectement, en s'abstenant de toute interprétation contraire à ce même enseignement dont l'Ecriture est une des assises.

Or il est certain que dans l'enseignement dogmatique de l'Eglise se trouve, quelquefois — le cas est très rare — formellement défini, d'autrefois implicitement, *mais jamais contredit* s'il n'est pas visé, le sens des Ecritures.

De cette dernière assertion, Bossuet produit une excellente preuve tirée de l'histoire des origines de nos saints Livres : « En disant que les Ecritures ont été jointes à la parole, j'ai voulu marquer... que la parole a précédé, et que l'Ecriture y a été jointe, pour faire un même corps de doctrine avec la parole, par la parfaite convenance qu'elles ont

Digitized by Google

ensemble... Quand on parle de différence et qu'il s'agit de doctrine, on marque ordinairement quelque opposition... Nous disons, et il est très véritable, que les apôtres n'ont écrit nulle part qu'ils aient mis par écrit toute la doctrine qu'ils ont prêchée de vive voix : mais nous ne disons pas pour cela qu'ils aient écrit une doctrine différente de celle qu'ils avaient prêchée. Un homme peut écrire tout ce qu'il a dit; il peut en écrire ou plus ou moins : mais si cet homme est véritable, et les choses qu'il dit et celles qu'il écrit auront toujours ensemble un parfait rapport. Ainsi, quoique l'antiquité chrétienne ait recueilli de la prédication des apôtres quelques vérités qu'ils n'ont pas écrites, toutefois ce qu'ils ont écrit ou ce qu'ils ont dit fera toujours un corps suivi de doctrine, dans lequel on ne montrera jamais d'opposition. C'est pourquoi, si quelqu'un voulait débiter comme une doctrine non écrite, quelque doctrine qui fût contraire aux Ecritures, l'Eglise la rejetterait, à l'exemple du Fils de Dieu, qui a rejeté sur ce fondement les fausses traditions des pharisiens (1). »

En second lieu, il est non moins certain que ce sens des Ecritures, dont l'interprétation soit formelle, soit virtuelle porte certaines parties de l'enseignement dogmatique de l'Eglise, et qui, même lorsqu'il n'y est pas visé, n'est jamais contredit sur aucun point de cet enseignement, est le véritable sens de la Bible.

Toute la preuve de cette assertion est résumée dans l'argument de Bossuet, déjà cité : « Comme l'Ecriture a été donnée pour être entendue, et qu'en effet elle l'a été, il n'y aurait rien de plus raisonnable que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères : car le sens qui a d'abord frappé les esprits, et qui s'est toujours conservé, doit être le véritable... Etant liés inséparablement, comme nous le sommes, à la sainte autorité de l'Eglise par le moyen des Ecritures que nous recevons de sa main, nous apprenons aussi d'elle la tradition et, par le moyen de la tradition, le sens véritable des Ecritures. »

(1) *Op. laud.*, *Ve Fragment : De la Tradition.*

Digitized by Google

Maintenant il ne sera peut-être pas sans intérêt de constater que cette même preuve, alléguée par Bossuet, est reprise à plus de deux cents ans de distance de ce grand homme, par un des maîtres les plus compétents de l'exégèse critique actuelle, catholique et progressiste-modérée, également à l'appui de la même règle de discipline défendue par Bossuet.

« Je dis que nous suivons une excellente méthode en pratiquant la critique sans jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise, *parce que la règle même de la critique, c'est de tenir compte du milieu*, et que l'Eglise est précisément le milieu où a paru l'Ecriture (1). »

Essayons donc de peser la valeur de cette preuve en examinant en détail les garanties que la subordination de l'exégèse à l'autorité de l'Eglise offre à la raison dans la recherche du sens véritable des textes sacrés; garanties qui sont la conséquence de ce fait historique : « L'Eglise est précisément le milieu où a paru l'Ecriture. »

Affirmer que l'Eglise est le milieu où paru l'Ecriture, c'est dire, premièrement, — ce que nous savons avec certitude par l'histoire des origines chrétiennes : — que les fidèles ont reçu successivement, comme authentiques, les livres de la Bible soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, en conséquence de leur acceptation officielle, chacun en son temps, par l'autorité doctrinale du corps social catholique; c'est dire aussi qu'un texte, ainsi reconnu officiellement comme authentique, faisait loi, et que, par cela même, ce texte devenait la foi de l'Eglise, dont il était l'expression.

Or, déjà de ce seul fait historique nous sommes en droit de conclure que, ne jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise dans l'exégèse de la Bible est « la règle même de la critique » textuelle, littéraire et réelle de l'Ecriture. Car, on le sait, « la division du travail qui s'impose de notre temps a introduit » cette « distinction commode », dans la critique. « La critique textuelle s'efforce de reproduire le

(1) P. Lagrange : *La Méthode historique*, p. 19.



texte primitif, tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur d'un livre.

« La critique littéraire demande à l'auteur quel genre il a entendu choisir; s'il est poète, moraliste ou historien ; s'il a été témoin oculaire ou s'il a suivi des sources; si ces sources étaient écrites ou un simple témoignage oral; s'il a refondu sa matière, ou s'il s'est contenté d'abréger ou de compiler. La critique réelle s'attaque à l'objet même du livre, discute sa véracité, s'il s'agit d'histoire, non pas seulement d'après les garanties qu'il paraît offrir de sincérité et de bonne information, mais d'après ce que nous savons de certain en histoire; s'il s'agit de doctrines, elle en pèse le sens et la portée (1). »

Mais, en conséquence du fait historique que nous venons de rappeler, la critique textuelle, littéraire, réelle, devra s'imposer comme une règle essentielle de subordonner toujours ses conclusions à l'autorité de l'Eglise, en n'en adoptant aucune, comme véritable, en contradiction à l'enseignement dogmatique de cette autorité.

Pour la critique textuelle, en particulier, il doit en être ainsi, parce que la loi même de la critique est de tenir compte des impossibilités morales. Or, il est moralement impossible d'admettre que l'Eglise, à un moment donné de son existence, ait accepté comme authentique un texte qui ne le serait pas, — car l'histoire nous apprend que seuls étaient admis comme authentiques par l'Eglise, les textes dans lesquels elle retrouvait, et *parce qu'elle* y retrouvait, l'expression de sa foi actuelle — ou bien qu'elle ait varié dans sa doctrine sur un point essentiel, malgré l'attestation d'un texte, d'abord adopté par l'Eglise parce qu'il était l'expression exacte de ce point même de la foi catholique sur lequel l'enseignement aurait changé ultérieurement.

Du reste, il convient de remarquer qu'en matière de critique textuelle la discipline en question ne s'impose que lorsqu'il s'agit de textes doctrinaux. Comme l'observe judi-

(1) P. Lagrange : *Op. laud.*, p. 11.

Digitized by Google

cieusement le P. Lagrange : « L'Eglise ne songe pas à garantir l'intégrité et l'authenticité *absolue* du texte... L'on ne peut exiger qu'on préfère, dans une édition critique, un terme ou une virgule qui donnera au texte un sens plus dogmatique ou qui fournirait à un dogme un texte de plus. Ne pas s'écarter du dogme n'est pas synonyme de faire en faveur du dogme du zèle inopportun. Il est bien entendu, d'ailleurs, que l'autorité ecclésiastique agit sagement en mettant à l'usage des fidèles une édition officielle à laquelle personne, sans une usurpation ridicule, ne peut prétendre rien ajouter ou rien retrancher. Par ce fait seul, un passage fait partie de son enseignement authentique, sans qu'elle prétende imposer à tout le monde les résultats de sa critique textuelle, qu'elle déclare, par l'organe de Clément VIII, susceptible d'amélioration (1). »

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'impossibilité morale faisant un devoir à la critique textuelle de la Bible de ne pas admettre un texte qui serait en contradiction avec l'enseignement dogmatique de l'Eglise. Il faut ajouter que, de morale seulement, cette impossibilité peut devenir absolue, étant donné la date, relativement récente, de nos manuscrits soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. Mais laissons la parole, sur ce sujet difficile, à l'éminent critique dont nous citions tout à l'heure une judicieuse remarque.

« Tout ce qu'on peut concéder ici, c'est que le scrupule dogmatique est devenu avec le temps plus impressionnable et plus intolérant. On a adouci des termes qui ne paraissaient pas assez respectueux pour la divinité ou assez conformes à la stricte exactitude des formules dogmatiques. Nous ne songeons pas à le nier. C'est une enquête à poursuivre. Mais si ces exigences n'existaient pas dès le début, si l'Eglise, encore sous la main des apôtres, avait plus de réceptibilité doctrinale, si elle ne songeait pas à réagir contre les textes, à les recenser ou même à les corriger, nous insistons sur l'autre côté de l'argument. Elle se serait donc

(1) *Op. laud.*, pp. 29-31.

Digitized by Google

assimilé le dogme proposé, et rien n'aurait pu prévaloir contre cette impression première, à l'époque, nécessairement tardive, des recensions inspirées par la critique ou par le souci de l'orthodoxie.

« On devra raisonner de la même façon en matière de critique littéraire ou réelle (1). »

Or sur ce terrain, l'histoire contemporaine de l'exégèse biblique nous offre une autre preuve de la nécessité pour la critique de l'Ecriture de ne jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise.

Il est notoire, d'abord, que dans la lutte engagée par Baur et Strauss contre l'autorité des Evangiles au nom d'une composition prétendue tardive de ces derniers, laquelle aurait ainsi donné au syncrétisme ou au mythe, le temps de se former, la victoire est restée à l'Eglise. Même en Allemagne force a été d'accepter son opinion sur la date approximative, et sa croyance sur l'autorité irrécusable des Evangiles.

Ensuite, relativement aux réponses, faites en contradiction de l'autorité de l'Eglise, aux questions sur la personne des auteurs des Evangiles et sur l'apport personnel de chacun de ces écrivains dans sa composition, questions qui ont surgi à la suite de la bataille contre l'école de Tubingue, la critique rationaliste n'a pas encore réussi à déloger l'Eglise de ses positions traditionnelles sur ce point, ni à démontrer que la vérité historique ne soit pas de son côté. De telles questions, en effet, posées à propos des Evangiles, sont trop intimement liées au fond de la croyance catholique pour n'être pas contrôlées par l'Eglise et ne rester pas en la dépendance de son magistère dogmatique. « Prétendre que le livre étant inspiré et donc de l'Esprit-Saint, l'auteur importe peu, c'est oublier qu'il ne s'agit plus ici, comme dans le cas où se plaçait saint Grégoire, du livre de Job, poème sublime dont la date est indifférente, mais des témoins des miracles et de l'enseignement de l'Auteur même de notre foi. Et d'autre part il ne faut pas

(1) *Op. laud.*, pp. 31-32.

Digitized by Google

oublier qu'ici comme ailleurs l'Eglise s'attache avant tout à la substance des choses. La critique estime que l'évangile canonique de saint Matthieu a été écrit en grec; une tradition ancienne rapporte que l'apôtre Matthieu écrivit son évangile en araméen. Ce n'est donc point le même ouvrage. On ne peut recourir à l'échappatoire d'une traduction. Mais la critique admet volontiers un original sémitique, source partielle des évangiles de saint Marc et de saint Luc. Elle ne saura jamais exactement en quoi consistait cet évangile; *elle ne prouvera jamais que son auteur n'a pu être l'apôtre Matthieu.* Il n'est donc pas impossible d'imaginer un accord entre la critique et la tradition, *et il serait bien peu sage de s'écarter ici de l'autorité de l'Eglise ancienne.*

Après saint Matthieu on attaque surtout saint Jean. Mais ici les auteurs catholiques sont loin de se rendre, *parce que les preuves alléguées contre l'authenticité apostolique sont loin d'être décisives.* Il y a là une difficulté psychologique qui demeure, quel que soit l'auteur de l'évangile, apôtre ou presbytre ; elle est la même à vingt ans près. *Il faudrait savoir tant de choses pour préciser ici ce qui est moralement possible ou même probable, qu'il serait téméraire de conclure contre une vénérable tradition* (1). »

Peut-être M. Loisy aurait-il pu tirer de ces observations, faites par un spécialiste autorisé, au moins le profit de présenter à ses lecteurs des affirmations sur le quatrième Evangile, d'un caractère moins absolu et, de ce chef, plus conformes à l'état actuel de la science dont il se réclame exclusivement.

A son tour, la question de l'apport personnel de chaque auteur dans la composition de son Evangile, telle qu'elle se pose par tout ce que la dispute contre Tubingue a contribué à mettre en lumière, ne peut être résolue, d'une manière critique, sans l'autorité de l'Eglise.

La raison en est que, s'il est hors de doute, à cette heure,

(1) LAGRANGE : *Op. laud.*, pp. 23-24. Les passages soulignés dans la citation, ne le sont pas dans le texte cité.

Digitized by Google

que les Evangélistes ont écrit des mémoires et non des ouvrages tendancieux; que, si, dans ce but, ils se sont informés aux sources et même aux documents, on ne peut guère douter cependant que « les sources étant les mêmes, l'emploi en était différent », et « que chacun poursuivait un but qui devait donc forcément donner à sa pensée son caractère et son empreinte... Cet aveu est pour dérouter ceux qui, pour mieux réfuter Baur, avaient tant insisté sur la candeur des Evangélistes et les auraient volontiers représentés comme de simples miroirs réflecteurs. Mais s'ils n'étaient que cela, saint Augustin n'aurait pas eu tant de peine à les concilier entre eux lorsqu'ils racontent les mêmes faits et redisent les mêmes paroles ». Or il faut en prendre son parti, et, « de bon cœur, renoncer à l'impossible », c'est-à-dire à retrouver dans les Evangiles, conservée d'une « façon mathématique » l'expression de l'enseignement de Jésus, « puisque Jésus n'a pas lui-même fixé son enseignement par écrit ». « Les Evangiles reflètent moins directement la parole matérielle de Jésus, telle qu'elle est sortie de ses lèvres, mais nous savons mieux ainsi comment elle a été reçue de ses disciples. » Pour exprimer la parole de Jésus, les textes de l'Evangile sont « en partie empruntés à l'Eglise et rendus à l'Eglise; elle les fournit et elle les accepte; l'auteur lui-même y a mis de sa pensée, mais l'Eglise *y reconnait la sienne qu'elle sait être celle de Jésus* (1). »

Or, comme il n'est aucun interprète meilleur d'une pensée, que celui qui l'a conçue, « c'est pour cela que saint Augustin ne croyait à l'Evangile que d'après l'autorité de l'Eglise (2). »

Nous voici ramenés par cette maxime célèbre, qui sera la conclusion de cette partie de notre démonstration, à la règle formulée par Bossuet, notre point de départ.

Pour les raisons qu'on vient d'exposer, il semble, en effet, qu'un esprit judicieux ne doit pas hésiter à reconnaître

(1) P. LAGRANGE : *Op. laud.*, pp. 25-27.
(2) *Ibid.*, p. 27.


Digitized by Google

que, suivant la parole de Bossuet, « étant liés inséparablement, comme nous le sommes, à la sainte autorité de l'Eglise par le moyen des Ecritures *que nous recevons de sa main* », c'est-à-dire que, l'Eglise étant le milieu de l'introduction authentique de l'Ecriture dans le corps social catholique, comme l'expression de sa foi, il est raisonnable, critique, de ne jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise pour la détermination logique du texte véritable de la Bible ; faute de quoi on s'expose à se heurter à cette double impossibilité morale : ou d'affirmer qu'un texte non authentique a été admis comme tel à l'origine de l'Eglise, ou que celle-ci a changé sa doctrine dans la suite des siècles.

IV

Mais après avoir ainsi déterminé, sans jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise, le texte authentique de l'Ecriture, et lorsqu'il faut en venir, ce travail préparatoire et nécessaire une fois achevé, à l'interprétation de ce texte, la même discipline s'impose encore pour cette seconde tâche, et toujours, ici comme pour la précédente, déjà même seulement au nom de la critique, et encore pour cette même raison que l'Eglise est le milieu où a paru la Bible.

Dire, en effet, que ce milieu est l'Eglise c'est premièrement, affirmer que « nous recevons de sa main, les saintes Ecritures, on vient de le voir : et c'est encore, en second lieu, déclarer que, comme la Bible n'a été introduite dans l'Eglise « que pour être entendue, dit Bossuet, et qu'en effet, elle l'a été, il n'y aurait rien de plus raisonnable que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères : car le sens qui a d'abord frappé les esprits, et qui s'est toujours conservé, doit être le véritable. »

« Rien de plus raisonnable », et partant de plus critique que cette méthode d'apprendre le sens véritable de la Bible ; car, du fait signalé par Bossuet, avec la simplicité et la

Digitized by Google

profondeur coutumières de son génie, comme la base rationnelle de cette discipline; de ce fait que le sens, qui doit être le véritable et qui s'est toujours conservé, donné d'abord par nos pères aux Ecritures, introduites pour être entendues, et qui, en effet, l'ont été, il résulte que, dans son enseignement dogmatique, l'Eglise est l'interprète fidèle du sens véritable de la Bible.

Et pourquoi? D'abord, parce que les vérités exprimées par l'Ecriture et par la tradition orale de l'Eglise ne forment qu'un corps de doctrine : la doctrine de la foi catholique, toujours la même depuis les origines, dans l'Eglise.

Ensuite, parce que ce fait incontestable de la perpétuité invariable, dans l'Eglise, de l'enseignement de la foi, où est impliqué le sens des Ecritures, constitue la garantie rationnelle que l'exégèse de l'Eglise, explicite et formelle ou enfermée dans son enseignement officiel, doit être la norme de toute interprétation visant le sens véritable de la Bible.

Telles sont les deux affirmations qu'il nous faut, maintenant, mettre en lumière.

L'histoire de l'Eglise nous met en présence d'un fait capital, dont tout esprit sage et bien informé ne peut se dispenser de reconnaître la vérité; il s'agit du fait de la durée ininterrompue, jointe à une immutabilité substantielle parfaite, au cours des siècles, de la croyance catholique. Depuis les origines jusqu'à aujourd'hui, si quelques articles de la foi primitive, pour des raisons diverses et circonstancielles, ont été expliqués, définis et développés en des formules plus explicites par le magistère de l'Eglise, il est impossible de prouver que, en quelque point essentiel, le symbole de la foi primitive ait été altéré, ou changé, ou mutilé, ou augmenté. A l'heure actuelle l'objet de la foi catholique est, en substance, adéquatement le même que celui de la foi des apôtres et de l'Eglise naissante. Les chrétiens savent qu'il faut voir dans cette durée et dans cette immutabilité, humainement inexplicables, l'effet de l'assistance de l'Esprit-Saint promis à l'Eglise par son divin Fondateur.

Les rationalistes nieront cette cause surnaturelle; mais

Digitized by Google

l'historien consciencieux, et suffisamment informé sur cette matière, ne songera pas à nier un effet évident, quelle que soit, d'autre part, sa conviction sur le caractère naturel ou surnaturel de la cause.

Or, il nous suffit ici d'avoir constaté ce devoir de l'historien, sérieusement et impartialement critique, pour acquérir le droit de retenir la vérité historique du fait en question, sur lequel nous prétendons établir la seconde partie de notre démonstration.

Mais comme, d'autre part, l'explication qui en a été donnée précédemment, en empruntant les paroles de Bossuet, aura facilité l'intelligence de cette affirmation que les vérités exprimées dans l'Ecriture et dans la tradition orale de l'Eglise ne font qu'un seul corps de doctrine ; comme cette doctrine est celle de la foi, que l'histoire nous montre ininterrompue et toujours la même, en substance, le long des siècles, nous sommes en droit d'affirmer, avec Bossuet, que l'Eglise sait aujourd'hui, aussi bien qu'à sa naissance, « en quelle manière l'Ecriture a été prise par nos pères » ; que l'Eglise est encore, aujourd'hui comme alors, en possession de ce « sens qui doit être le véritable ».

Toutefois, avant de tirer de ce fait la conséquence que la vraie méthode critique d'interpréter l'Ecriture est de ne jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise, et dans le but de rendre cette conclusion plus évidente, nous chercherons à déterminer, par les données de l'histoire, dans quel rapport mutuel l'Ecriture et la tradition orale de l'Eglise concourent à former un seul corps de doctrine : celle de la foi catholique, c'est-à-dire l'enseignement de l'Eglise.

Ce rapport mutuel de ces deux véhicules de l'objet de la foi l'Ecriture et la tradition orale, dans leur concours pour former un même corps de doctrine, est déterminé et s'affirme historiquement par les faits suivants : « On ne peut nier que la foi de l'Eglise ne soit fondée sur le témoignage de vive voix, que le Fils unique a rendu de ce qu'il a vu dans le sein de son Père, et sur un pareil témoignage de vive voix que les apôtres ont rendu de ce qu'ils ont ouï

Digitized by Google

dire et vu faire au Fils (1). » Donc, « Jésus-Christ ayant fondé son Eglise sur la prédication, la parole non écrite a été la première règle du christianisme (2) ». Postérieurement, « l'Ecriture y a été jointe, pour faire un même corps de doctrine avec la parole, par la parfaite convenance qu'elle ont ensemble ».

Tel est le premier fait constaté : la priorité chronologique de la prédication chrétienne, « première règle du christianisme », sur l'Ecriture du Nouveau Testament. Il y faut joindre la priorité chronologique de cette même prédication sur l'introduction officielle des Ecritures de l'Ancien Testament dans l'Eglise catholique, qui les reçut de la synagogue sur l'autorité de la première règle, orale, de la foi chrétienne.

Un autre fait également certain, quoique ne relevant pas de l'histoire, mais qu'il est utile de constater, c'est que toutes les vérités objet de la foi catholique et de l'enseignement de l'Eglise sont contenues dans cette tradition orale apostolique et dans l'Ecriture, comme dans leurs sources, et que de là, exclusivement, l'Eglise tire sa doctrine, n'enseignant que ce qu'elle en a tiré. « Nous conservons le dépôt de la tradition aussi bien que celui des Ecritures », et « l'Eglise professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, et qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine ; elle ne fait que suivre et déclarer la révélation divine (3) » dont la tradition et l'Ecriture sont les deux sources uniques.

Mais quels sont les faits historiques déterminant les rapports mutuels de l'Ecriture et de la tradition orale à l'origine de celle-là, et en conséquence desquels l'Eglise, héritière en possession de l'une et de l'autre, est en mesure d'expliquer l'Ecriture par la tradition.

Et d'abord, ainsi qu'on vient de le dire, les livres de l'Ancien Testament ne furent reçus des fidèles comme Ecriture authentique, que par l'autorité de l'enseignement

(1) Bossuet : *Op. cit.*, V[e] *Fragment ; De la Tradition.*
(2) Id. : *Exposition de la Doctrine catholique.* xviii, *La Parole écrite et la Parole non écrite.*
(3) Bossuet : *Exposition, l. c.*

Digitized by Google

oral, officiel, de l'Eglise. D'autre part, nous connaissons par l'histoire du Canon, malgré les lacunes et les incertitudes de celle-ci, nous connaissons avec certitude, quel fut le mode de cette introduction par l'autorité de l'Eglise : le *fait* de la lecture et de l'explication publiques des Livres susdits, dans l'enseignement de la foi à l'assemblée des chrétiens, par les pasteurs, et comme un élément de cet enseignement appuyé, développé par le sens des Ecritures, lues et expliquées dans ce but par l'autorité de l'Eglise ; de sorte que ce sens fut ainsi, dès les origines, impliqué dans la contexture de l'enseignement oral de l'Eglise, faisant corps avec lui.

On conçoit, dès lors, que l'Eglise héritière et gardienne de la tradition de ce *système doctrinal*, soit en mesure d'en expliquer cet élément partiel qu'est le sens des Ecritures susdites, par le rapport de ce dernier à l'ensemble du système, dont elle est en possession.

Quant aux Livres du Nouveau Testament, l'histoire du Canon nous les montrant reconnus *universellement* comme authentiques, par le *fait* de leur lecture et de leur explication officielles dans l'assemblée chrétienne de *toutes* les communautés, nous sommes en droit de raisonner pour ces Livres comme pour ceux de l'Ancien Testament, et de conclure à la même affirmation de la capacité de l'Eglise d'expliquer, par sa tradition orale, les Ecritures de la Loi Nouvelle.

En outre, pour celles-ci, il y a un fondement intrinsèque de cette capacité de l'Eglise d'en découvrir le sens véritable par la tradition ; fondement que l'histoire des origines des Livres du Nouveau Testament met en lumière.

« Si nous examinons l'histoire même des écrits apostoliques, dit le cardinal Wiseman, il est aisé de nous convaincre qu'ils furent tous composés dans un but accidentel, le fruit des circonstances locales et personnelles qui semblaient les rendre nécessaires. Il est probable que les plus belles parties du Nouveau Testament nous manqueraient, si des erreurs et des abus ne s'étaient pas élevés dès les premiers jours de l'Eglise. Si l'apôtre bien-aimé saint Jean,

Digitized by Google

n'eût pas, par une protection spéciale de la Providence, survécu aux tourments de son martyre, qui donc aurait complété le livre divin? Saint Luc et saint Matthieu écrivirent chacun pour une classe spéciale de lecteurs, pour une contrée déterminée, ou même pour certaines personnes. Nous savons que les Epîtres de saint Paul furent adressées à différentes Eglises, et que le grand Apôtre n'avait d'autre but que de répondre à des doutes, de résoudre des difficultés proposées par ces Eglises, et quelquefois aussi de corriger certains abus qui s'étaient accidentellement introduits parmi les fidèles. Un examen plus approfondi de ces lettres magnifiques, montre que saint Paul, loin de définir et d'expliquer un grand nombre de nos dogmes les plus importants, ne les mentionne qu'accidentellement, entre parenthèses et sous forme d'éclaircissements (1). »

Nous trouvons dans le fait de cette destination particulière de tous les livres du Nouveau Testament, l'explication de la compatibilité du caractère restreint, fragmentaire, de l'enseignement dont chacun d'eux est le véhicule, avec celui de la perfection que comporte l'Ecriture inspirée de Dieu. Au XVIIe siècle, Bossuet en faisait déjà la remarque contre un adversaire de son immortelle « Exposition », lequel arguait de la nécessité de ce caractère de perfection dans les Ecritures divines pour en conclure que celles-ci, sans y déroger, ne pouvaient pas ne pas exprimer la doctrine intégrale de la foi.

Ainsi parle Bossuet : cet adversaire « a raison de dire que les apôtres n'ont pas fait imparfaitement et à demi ce qu'ils s'étaient proposé de faire; mais s'il suppose qu'ils avaient formé le dessein de rédiger par écrit tout ce qu'ils prêchaient de vive voix, je suis obligé de l'avertir que c'est là précisément de quoi on dispute. Les apôtres eux-mêmes ne nous disent rien de semblable. Or ce n'est pas à nous de nous former une idée de perfection, telle qu'il nous plaît, dans les Ecritures, et l'anonyme, pour avoir voulu se la

(1) *Conférences sur les Doctrines et les Pratiques les plus importantes de l'Eglise catholique.* Traduction JARLIT. Paris, 1854. T. I, p. 95.

Digitized by Google

figurer, cette perfection, plutôt selon ses pensées, que selon l'Ecriture même, n'a pas aperçu que ses expressions nous conduiraient malgré lui jusqu'au blasphème, si nous les suivions. Dieu avait mis dans le cœur de saint Matthieu d'écrire l'Evangile de Jésus-Christ : s'ensuit-il qu'il l'ait fait imparfaitement, parce que nous apprenons de saint Jean des particularités de cet Evangile que saint Matthieu n'avait pas écrites ? Quoique les Epîtres des apôtres nous donnent de merveilleux éclaircissements, que nous n'avons point par les Evangiles, peut-on dire, sans blasphémer, que les quatre Evangiles sont imparfaits ? Si donc il a plu au Saint-Esprit que nous sussions quelques vérités par une autre voie que par celle de l'Ecriture, doit-on conclure de là que l'Ecriture soit imparfaite ? Ne voit-on pas qu'il faut raisonner sur d'autres idées que sur celles de l'anonyme, et reconnaître que tous les ouvrages des apôtres sont parfaits ; parce que chacun d'eux a écrit ce qui servait au dessein que le Saint-Esprit lui avait mis dans le cœur ? Que si l'on veut supposer que chacun d'eux a écrit ce qu'il devait ; et que tous devaient tout écrire ; c'est là, encore une fois, ce qu'il faut prouver : c'est ce que nos frères ne nous ont fait lire dans aucun endroit de l'Ecriture, et ce que nous ne pouvons recevoir sans ce témoignage (1). »

L'histoire des origines des livres du Nouveau Testament démontre, par les faits, que Bossuet a raison, et que la destination et le but particuliers de la composition de chacun d'eux entraîne, comme la condition même de la perfection de cette dernière, le caractère fragmentaire, spécial, de la doctrine dont chacun de ces écrits est le véhicule.

Ajoutons que le caractère particulier et fragmentaire de cette doctrine, portée dans le sens de ces livres, démontre à son tour que ledit sens ne peut être déterminé dans sa vérité, si ce n'est par la tradition orale de l'Eglise. Ne voit-on pas, en effet, que l'enseignement spécial de chacun de ces livres : récits complémentaires, ou sous un aspect

(1) *Fragments*, v, *De la Tradition*.

Digitized by Google

particulier, de la Bonne-Nouvelle; réponses à des doutes; solutions de difficultés; réfutations d'hérésies; corrections d'abus, sont, au système intégral de la foi, dans le rapport de la partie au tout, de la conclusion au principe, de la réforme doctrinale et des mœurs à la règle dogmatique et morale? Est-il possible d'avoir l'intelligence complète et même seulement exacte, d'un point de doctrine sans l'étudier à sa place dans le système auquel elle appartient et dans la lumière de cette vue d'ensemble?

Est-il possible d'entendre la réfutation d'une hérésie, sans la connaissance préalable du système doctrinal où sont enfermées les preuves de la déviation des idées? Est-il possible, enfin, de comprendre la portée d'une réforme, sans la connaissance préalable du système de lois où est exposée la règle violée?

Et, de fait, les destinataires des Livres du Nouveau Testament n'étaient-ils pas chrétiens? Auraient-ils pu entendre le sens véritable de ces Ecritures, s'ils n'eussent été déjà initiés au système intégral de la foi, dont un besoin particulier de chacun des susdits destinataires motivait une exposition spéciale et écrite, appropriée à la satisfaction de ce besoin intellectuel, moral ou disciplinaire?

Or, d'où leur était venue l'initiation à la connaissance du système intégral de la foi, sans laquelle ces écrits eussent été, pour leurs destinataires, lettre close ou d'une intelligence difficile et imparfaite, ne répondant pas ainsi au but de leur composition? De la tradition orale de l'Eglise, puisque, nous le savons par l'histoire des origines chrétiennes, c'est par la prédication de l'Evangile que l'Eglise est née à la foi et non par l'Ecriture.

Disons-le aussi, car à notre époque on veut surtout des faits pour arguments, nous trouvons dans l'histoire de l'Eglise une preuve, par le fait et péremptoire, que l'intelligence du sens véritable des Ecritures du Nouveau Testament, véhicules de certaines parties de l'enseignement de la foi et non pas de la doctrine intégrale, *n'était possible* aux fidèles que par la tradition orale de l'Eglise, d'où leur venait la connaissance du système intégral, dans sa sub-

Digitized by Google

stance, de la foi catholique, et moyennant cette connaissance.

Voici le fait : aux premiers siècles du christianisme ce fut une pratique stricte et générale de l'Eglise de ne pas initier les catéchumènes à la connaissance de certains dogmes, avant le baptême, sans cependant leur interdire la lecture de la Bible qui était entre les mains des fidèles.

Or, comment concilier cette discipline et ce libre accès des Ecritures où ceux auxquels on jugeait prématuré de donner la connaissance de certaines vérités pouvaient la trouver ?

La conciliation s'explique, en premier lieu, parce que les dogmes en question n'étaient peut-être pas exprimés dans les Ecritures ; ou bien, en second lieu, et surtout, parce que leur expression, fût-elle dans la Bible, il *était impossible* aux catéchumènes d'y trouver ces vérités sans l'initiation orale de l'Eglise à la doctrine de la Foi. Qu'il y ait controverse sur la nature ou le nombre des dogmes objet de cette prohibition, cela importe peu à notre argumentation, pour la valeur de laquelle il suffit que le fait visé soit historique dans sa substance, ce qui est généralement reconnu.

Mais laissons, sur ce sujet, la parole à *M. Newman, docteur d'Oxford*, qui fut, dans la suite, l'illustre cardinal dont M. Loisy apprécie tant, avec raison, le célèbre ouvrage sur l'*Histoire du Développement de la Doctrine chrétienne.* Quoique la citation présente soit empruntée à un autre livre de Newman : l'*Arianisme au IV*[e] *Siècle*, peut-être, en raison de sa provenance, M. Loisy prendra-t-il davantage en considération le fait qui y est constaté, et la portée de ce même fait contre la théorie de la possibilité de l'exégèse critique et affranchie de l'autorité de l'Eglise.

Voici donc ce que dit Newman : « Jusqu'au dernier moment, on ne donnait aux catéchumènes qu'une idée générale et obscure des articles de la foi. La connaissance exacte et pleine des dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, et surtout du sacrifice expiatoire accompli sur la croix, puis renouvelé et appliqué dans l'Eucharistie, était le privilège

Digitized by Google

exclusif du chrétien sérieux et pratique. D'un autre côté, comme nous l'apprenons par saint Cyrille, les sujets principaux que l'on traitait dans les catéchèses étaient la doctrine du repentir et du pardon, la nécessité des bonnes œuvres, la nature et l'usage du baptême, l'immortalité de l'âme d'après l'enseignement des apôtres.

« Maintenant, on demandera d'abord comment le secret était praticable lorsque les saintes Ecritures étaient ouvertes à tous ceux qui voulaient les consulter.

« Les personnes qui ne sont familiarisées qu'avec les écrits qui courent aujourd'hui parmi le peuple, s'en étonneront peut-être : je crois cependant qu'un examen plus approfondi de la matière nous démontre, comme une vérité générale, que les doctrines en question n'ont jamais été reçues par le seul canal des Ecritures.

« Il est certain que le livre sacré n'a jamais été destiné à nous instruire de notre symbole, et n'a point été adopté comme tel, *quoiqu'il puisse nous servir à prouver notre symbole lorsque nous en sommes instruits...* La règle eut, dès l'origine, la force d'un fait accompli, et l'on reconnut à l'Eglise la mission d'enseigner la vérité, sauf à recourir ensuite à l'Ecriture pour y chercher les preuves de son enseignement.

« Ce fut aussi, dès le commencement, le tort des hérétiques de négliger cette source ouverte pour tous, et d'entreprendre une œuvre dont ils n'étaient pas capables, la formation d'un corps de doctrines au moyen des vestiges épars dans l'Ecriture. » La méthode pratiquée sur ce point par Harnack et son école n'est pas nouvelle, comme on voit. Réussira-t-on mieux aujourd'hui qu'autrefois à « former un corps de doctrines chrétiennes, orthodoxes, « au moyen » seulement « des vestiges épars dans l'Ecriture » et sans s'informer à la tradition de l'Eglise? Non; et Newman nous prouve par l'histoire que, sans l'Eglise, les critiques « n'en sont pas capables ». Il ajoute, parlant toujours des hérétiques et de leur tentative infructueuse :

« Ils jouèrent, à l'égard des intérêts solennels de la religion, le rôle du philosophe de la nature, qui, voulant se

Digitized by Google

suffire à lui-même, rejetterait obstinément le beau système de Newton sur la gravitation, et s'efforcerait, avec un génie trop médiocre pour une tâche de ce genre, d'expliquer le mouvement par une théorie qu'il aurait lui-même inventée. »

N'existerait-il pas, de nos jours, de ces philosophes qui essaient de découvrir la loi de Newton ?

Cela ne semble pas impossible, puisque, même après le concile de Trente, on cherche un concept de l'institution des Sacrements conforme à la vérité de l'histoire et du sens littéral de l'Ecriture.

Mais revenons à la citation de Newman, qui, maintenant, vise l'objet précis de notre démonstration.

« L'insuffisance de l'Ecriture comme objet d'une étude individuelle, pour arriver à une connaissance complète de la vérité qu'elle contient dans la réalité, est assez démontrée par le fait que les symboles et les hommes chargés de les enseigner, ont toujours été divinement institués ; par la divergence des opinions partout où ce double moyen fait défaut ; enfin par le caractère même de la Bible.

« D'où il suit que, lors même que les catéchumènes et les néophytes faisaient usage des livres inspirés pour en connaître les préceptes de morale, et pour s'instruire des rudiments de la foi, ils avaient encore besoin de l'enseignement de l'Eglise. Cet enseignement était la clef qui les dirigeait dans la collection des passages relatifs aux mystères de l'Evangile, passages nécessairement obscurs à cause de la nécessité de les combiner entre eux et de les recevoir tous également (1). »

Par tout ce qui vient d'être dit, nous croyons avoir suffisamment démontré la certitude de l'affirmation d'où nous sommes partis ; à savoir : que ce corps de doctrine qui est celui de la foi de l'Eglise, toujours substantiellement le même au cours des siècles depuis Jésus-Christ, étant exclusivement formé des vérités dont la tradition venue des Apô-

(1) L'*Arianisme au IVe Siècle*, p. 49, cité par Wiseman, dans le tome Ier, pp. 178-181 de ses *Conférences*, auxquelles on s'est, plus haut, référé.

Digitized by Google

tres et les Ecritures sont les véhicules confiés à la garde de l'Eglise; parmi ces vérités, l'intelligence de celles qui sont exprimées dans l'Ecriture est subordonnée à la connaissance de celles dont la tradition est le canal; et cela en raison du rapport mutuel suivant lequel ces deux organes de la vérité révélée concourent à la formation du corps doctrinal de la foi catholique aux origines de l'Eglise.

Nous ajoutons : de ce fait que l'Eglise est en possession d'un corps de doctrine exclusivement formé des vérités dont l'Ecriture et la tradition sont les sources, et dans lequel les vérités traditionnelles lui expliquent celles que renferment les Ecritures, il suit que l'exégèse scripturaire de l'Eglise, explicite ou comprise dans son enseignement officiel de la foi, doit être la norme de toute interprétation visant le sens véritable de la Bible. Telle est la seconde affirmation, déjà énoncée ci-dessus, déduite de la première, mais dont il sera utile de mettre plus en évidence la rigoureuse déduction.

V

Puisque l'Eglise est en possession, depuis Jésus-Christ, d'une doctrine toujours la même, et avec laquelle nous « recevons d'elle », c'est-à-dire de l'Eglise, suivant l'expression de Bossuet, « la tradition », nous en recevons ainsi « par le moyen de la tradition le sens véritable des Ecritures ». Car, de ce chef, en nous donnant sa doctrine dans laquelle le sens de l'Ecriture est expliqué par la tradition, l'Eglise est, par cette doctrine, l'interprète le plus autorisé de ce sens; l'interprète auquel il est « le plus raisonnable » de le demander, comme au plus compétent; au mieux en même de concilier dans un juste équilibre les droits imprescriptibles de la conservation de la vérité essentielle exprimée par le texte et ceux du développement progressif de sa formule; enfin, comme à l'interprète dont

l'exégèse a reçu de l'histoire l'attestation la plus éclatante de sa vérité.

L'Eglise, avons-nous dit, est l'interprète le plus compétent, et partant le plus sûr, du sens des Ecritures. Pourquoi? C'est que nul ne connaît aussi bien que l'Eglise, même au simple point de vue humain de l'information particulière aux spécialistes, la délimitation précise de l'enseignement de la foi, qui est le sien propre; connaissance, cependant, *nécessaire* à ce haut degré, à l'exégète biblique, vu la nature particulière de la doctrine de la Bible. « Il est constant pour tout le monde que la matière est mixte et qu'on ne peut avoir la prétention de traiter un livre qui contient des vérités de foi comme s'il s'agissait d'un livre ordinaire où le risque est médiocre et où chacun répond pour soi.

« La raison en est que la foi que nous professons dépend d'une révélation contenue dans l'histoire, et qu'il est impossible de les séparer tout à fait... Quel chrétien pourrait soutenir au nom de l'histoire que Jésus n'est pas mort sur la croix?

« On répondra que ce sont là des excès dont rougirait une critique sensée... Nous le concédons volontiers. Si donc vous pouvez garantir que votre critique sera toujours conforme à la droite raison, prenez la liberté et usez de l'autonomie! Quel chrétien pourrait craindre qu'une critique rationnelle soit jamais un danger pour la foi? Mais songez aux aberrations sans nombre d'une critique qui se disait si sûre d'elle-même, aux systèmes culbutés par d'autres systèmes. Il faut se prémunir contre ce péril, puisque nous côtoyons sans cesse ce qui est inconnaissable à la seule raison, et nous préserver des divagations du sens subjectif en matière divine (1). »

L'Eglise, elle, est en possession de la doctrine de « ce qui est inconnaissable à la seule raison », et des sources de cette doctrine; et voilà pourquoi elle est l'interprète le plus compétent, même au seul regard de la sagesse

(1) LAGRANGE : *La Méthode historique*, pp. 17-18.

Digitized by Google

humaine, du sens des Ecritures, étant donné que, d'autre part, elle n'omet l'emploi d'aucun moyen d'information sur ce qui est du domaine de la science, dans ce champ infini du sens de la Bible qui touche à toutes choses.

Avec cette compétence sans égale, son aptitude organique à concilier dans l'exégèse biblique en un parfait équilibre la tradition et le progrès, fait de l'Eglise l'interprète hors pair de l'Ecriture, et d'une souveraine autorité; en voici la raison :

Si Dieu eût imposé à ses fidèles, comme règle de leur croyance, l'autorité morte d'un texte, même divinement inspiré, au lieu de l'autorité vivante de l'Eglise, il les eût privés d'un grand bienfait : celui de l'adaptation de l'exposé de la foi, par cette autorité, aux dispositions changeantes des esprits, le long des siècles.

Cette adaptation nécessaire, en effet, l'Eglise est capable de la faire, parce que, toujours vivante dans l'histoire, elle est toujours attentive, à chaque époque, aux besoins successifs, de forme multiple, qu'éprouvent ses enfants, d'une lumière croissante sur l'objet de leur foi. La preuve en est dans ce développement de la vérité chrétienne primitive que présentent les actes des conciles, monumentale et admirable exposition de la foi catholique. Quel beau et profitable travail serait la recherche dans les actes de chaque concile, étudié dans son milieu historique, de l'harmonieuse correspondance de l'exposé de la foi qu'il formule, avec les besoins des esprits à cette heure de l'histoire ; et ensuite de montrer que l'exposition du christianisme constituée par la série de ces actes, du concile apostolique de Jérusalem à celui du Vatican, n'est que le développement progressif, justifié et provoqué par les besoins intellectuels de l'Eglise à chaque époque, de la révélation chrétienne primitive, *et n'est que cela!* Etude immense, et, nécessairement, œuvre collective à laquelle ne suffiraient ni les forces ni la vie d'un seul individu, et pour laquelle le système de la division du travail s'impose évidemment.

Le résultat de cette recherche, ainsi comprise, ne saurait être douteux ; car, si l'Eglise, vivante toujours, ne s'arrête

Digitized by Google

jamais dans le progrès des définitions et des formules, toujours plus lumineuses, de ses dogmes, elle est cependant incapable de rien changer au fond de sa doctrine.

De cette puissance de stabilité dans le maintien des articles essentiels de son symbole, qui caractérise l'Eglise, il y a une cause surnaturelle : l'assistance de l'Esprit-Saint; mais cette puissance est aussi un effet naturel de l'Ecriture, que l'Eglise conserve et où elle a toujours fixé le regard de son intelligence, lorsqu'il s'agit d'exposer sa foi ou d'en rendre raison.

Devant les protestations solennelles de l'Eglise, protestations dont l'histoire de sa doctrine garantit la sincérité et l'effet, on ne saurait douter qu'elle ne consentirait jamais à changer son symbole. Or, d'autre part, l'Ecriture, ce témoin permanent de la foi primitive, suffirait déjà à préserver l'Eglise d'un changement inconscient — le seul qu'on pût raisonnablement supposer dans sa doctrine — sur un point essentiel de la confession catholique. Car, dit Bossuet aux protestants de son temps : « Pourquoi vouloir toujours faire croire au monde, que nous diminuons l'autorité des Livres sacrés ? Encore que la parole ait précédé l'Ecriture, et que l'Ecriture ensuite y ait été jointe, ce n'est pas dire que l'Ecriture n'ait fait simplement que ramasser ce qu'il y avait de moins important... Les apôtres ont écrit les choses les plus essentielles (1) ». « Ainsi donc, sans même alléguer ici le motif fondamental de l'assistance divine, on voit quelle merveilleuse harmonie est établie en fait entre l'Eglise et l'Ecriture. On nous enseigne que si l'Ecriture disparaissait, l'Eglise serait encore la maîtresse infaillible de la vérité. Nous le voulons ; mais en présence d'un don de Dieu, il est peut-être plus à propos de le recevoir avec reconnaissance et d'en profiter de toute notre âme que de le négliger sous prétexte qu'il n'est pas absoment nécessaire.

« L'Ecriture est un moyen choisi par Dieu pour assister son Eglise, et pour assurer l'équilibre parfait de ses mou-

(1) *Fragments*, v : *De la Tradition*.

vements (1) » de conservation et de développement dans son enseignement de la foi ; de développement dans la définition et l'explication du dogme, de conservation du fond immuable de la révélation chrétienne, dont la fixation des « choses les plus essentielles » dans le texte des Ecritures est un moyen providentiel donné à l'Eglise.

Enfin, disons en terminant cette démonstration, qu' « ici l'histoire nous est garante de l'avenir. Elle fait vraiment la lumière » sur la valeur et l'autorité indéclinable de l'exégèse de l'Eglise. « Il n'y a pas lieu de craindre que l'Eglise s'écartera de sa pratique ancienne. Or il est peu de pages plus honorables pour l'esprit humain que l'intervention du magistère de l'Eglise en matière d'interprétation biblique.

« L'autorité du texte biblique s'est imposée dès le début à la conscience chrétienne, c'est un fait. Il est certain par l'histoire que presque toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'à nos jours pour imposer aux simples des systèmes plus ou moins bizarres, se sont appuyées sur l'Ecriture Sainte — et il est encore certain que c'est en rejetant ces interprétations que l'Eglise a sauvé le bon sens en même temps que la liberté des âmes. Et cela va du gnosticisme, où Harnack a si bien reconnu une école d'exégèse, jusqu'au protestantisme de Calvin qui asservissait les consciences, au nom de la parole de Dieu, à des dogmes que le protestantisme moderne répudie avec tant d'énergie, en particulier sur le péché originel et la prédestination. Non, il n'est pas d'esclavage plus lourd que celui de la lettre lorsqu'il s'agit de la vérité religieuse. A la lettre qui tue, saint Paul opposait déjà l'esprit qui vivifie. Cet esprit, c'est sans doute avant tout l'Esprit-Saint qui assiste l'Eglise, mais c'est aussi la raison naturelle (2), » dont l'Eglise s'est faite l'organe dans son interprétation de la Bible contre l'hérésie, pour revendiquer et finalement assurer la victoire contre celle-ci des droits de la raison et

(1) Lagrange : *La Méthode*, p. 16.
(2) Id : *Op. laud.*, p. 14.

Digitized by Google

de la vérité naturelle, inséparable de la vérité révélée enfermée dans le sens orthodoxe des Ecritures.

VI

Avons-nous réussi, suivant notre dessein, à démontrer que, l'Eglise étant le milieu de l'introduction authentique de l'Ecriture dans le corps social catholique, comme une expression de la foi sociale, il est critique, c'est-à-dire raisonnable, de ne jamais perdre de vue l'autorité de l'Eglise pour la détermination logique du texte véritable de la Bible, sous peine de se heurter à cette double impossibilité morale : soit d'affirmer qu'un texte non authentique a été admis comme tel à l'origine de l'Eglise, soit d'admettre que celle-ci a changé sa doctrine dans la suite des siècles ; impossibilité qui, de morale, peut devenir absolue, vu la date de nos manuscrits de la Bible ? Avons-nous réussi, pareillement, à établir la valeur critique de la subordination de l'exégèse privée, aux conclusions formelles, ou impliquées dans la doctrine de la foi, de l'exégèse officielle de l'Eglise, sur ces solides raisons que : l'enseignement dogmatique de l'Eglise, toujours foncièrement le même depuis Jésus-Christ, est exclusivement composé des vérités dont l'Ecriture et la tradition sont les sources ; enseignement dans lequel les vérités traditionnelles expliquent celles dont l'Ecriture est le véhicule ; que, par le fait de la possession d'une telle doctrine et de ses deux sources, l'Eglise apparaît l'interprète du sens des Ecritures auquel il est « le plus raisonnable », partant le plus critique, de le demander comme à l'exégète le plus compétent en cette matière spéciale ; le mieux en même de concilier, en un juste équilibre, les droits de la conservation de la vérité foncière exprimée dans la Bible et ceux du développement nécessaire de sa formule au cours des siècles ; enfin, comme l'interprète dont l'exégèse a reçu de l'histoire l'attestation la plus éclatante de sa vérité ?

Digitized by Google

Avons-nous enfin abouti à mettre en plus grande lumière le fondement de cette affirmation de Bossuet, notre point de départ : « Comme l'Ecriture a été donnée pour être entendue, et, qu'en effet, elle l'a été, il n'y aurait rien de plus raisonnable que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères; car... le sens qui a d'abord frappé les esprits, et qui s'est toujours conservé, doit être le véritable ? »

Si nous avons, enfin, réalisé notre dessein de démontrer qu'il « n'y aurait rien de plus raisonnable » pour entendre le sens des Ecritures « que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères. », et que l'exégèse de l'Eglise nous le fait voir, nous sommes en droit de conclure : « Lorsque le critique catholique se résout fermement à ne lire dans le texte rien de contraire au dogme catholique, si cet acte de docilité lui est commandé par sa foi, il est en même temps conforme à la prudence humaine. Car on n'entend jamais bien les textes sans connaître la société qui les a produits, et ici il s'agit de textes émanés d'une société ayant une foi définie et de textes qui sont régulateurs de cette foi. On ne peut pas prétendre, au nom des textes, que cette foi qu'ils ont contribué à faire naître ou du moins à entretenir, ne soit plus celle de la société la plus attachée qui ait jamais existé, à sa tradition doctrinale. Si on prétend que les dogmes doivent se transformer, ce n'est point au nom de la critique biblique (1). »

Nous avons conscience de tout ce qui manque à ce modeste travail, et nous sommes loin d'avoir la prétention d'y traiter à fond un sujet qui demanderait un volume et d'autres forces que les nôtres. Mais tel qu'il est, nous estimons qu'il n'aurait pas été complètement inutile s'il aidait à la conviction que, sans se perdre en des discussions de détail et sans issue faute d'entente sur le principe de solution, il faut combattre l'exégèse biblique rationaliste, — pour aller à la racine du mal et sortir de l'empirisme, — sur ce terrain de la subordination nécessaire à l'autorité de

(1) Lagrange : *Op. laud.*, p. 33.

Digitized by Google

l'Eglise, comme à la règle fondamentale même seulement de la *critique biblique*, et en dehors du point de vue de la foi et de sa discipline.

Aussi, lorsque M. Loisy nous dit à propos de son essai de conciliation de la croyance à l'institution des Sacrements par Jésus-Christ avec la vérité de l'histoire et les exigences de l'exégèse critique : « Si le résultat de cette tentative est par trop insuffisant, que de plus vigoureux esprits le renouvellent : pour être ardue, la tâche n'en est que plus digne de leur courage, de leur science et de leur foi » (1) ; il nous semble que nous sommes en droit de lui répondre que, dans l'exégèse biblique, la vigueur de l'esprit ne saurait tenir lieu de l'autorité de l'Eglise, à laquelle, dans cette tâche « ardue » et « digne » de notre « courage », la subordination commandée par la foi l'est aussi par la critique comme le dernier mot de la logique et de la raison.

O. Rey,
Aumônier de la Conciergerie.

(1) *Op. cit.*, p. 259.

Digitized by Google



COMMENT FUT FONDÉE

LA

NOUVELLE-FRANCE

L'*Université catholique* me fit l'honneur de publier, il y a deux ans, une étude que j'avais faite sur la découverte et l'évangélisation de l'Amérique du Nord aux xe et xi siècles. Je voudrais aujourd'hui, en répondant à cette question : Comment fut fondée la Nouvelle-France? décrire l'héroïsme national qui, au xviie siècle, créa dans le Nouveau-Monde un vaste empire chrétien, presque aussi étendu, sinon aussi riche, que les Indes de Dupleix et de Lally-Tollendal.

La simple géographie de nos possessions américaines à cette époque (possessions, hélas! sitôt perdues) est d'une éloquence à laquelle le cœur français ne saurait refuser ses légitimes émotions d'enthousiasme et de regret. Notre drapeau flotta du cap Breton, ou plutôt de Terre-Neuve, au golfe du Mexique, et depuis les crêtes des Alleghanys, à un moment depuis les côtes mêmes de l'Atlantique, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Il protégea nos postes militaires tout autour des grands lacs, sur le long parcours du Mississipi, sur l'Ohio, le Niagara et le Missouri, abritant d'innombrables tribus indiennes. Du Nord-Est au Sud, il traça la route du Canada à New-York en suivant le fleuve Richelieu, le lac Champlain et l'Hudson. De fait, sous ses


Digitized by Google

plis vainqueurs se plaçait près de la moitié du continent à l'est du Mississipi. Comment fut fondé ce colossal empire appelé du nom de Nouvelle-France par Louis XIV ? Y a-t-il à recueillir dans cette création d'une seconde nation française, des leçons de patriotisme et de foi ? C'est ce que je me propose d'étudier. J'ai eu le bonheur de visiter ces immenses régions, du golfe Saint-Laurent jusqu'au delà du Mississipi. Le souvenir des émotions que me causa ce grandiose spectacle ne s'effacera jamais de mon cœur de prêtre et de Français. Ce drame émouvant (car c'en est un) de l'établissement d'une noble France chrétienne à travers l'océan m'apparaît se dérouler en trois grands actes. Le premier embrasse la période mouvementée des explorations du pays jusqu'en 1635. Le second nous fait assister à ce qui pourrait s'appeler la prise de possession des âmes, par l'évangélisation des tribus indiennes : c'est l'époque héroïque de nos martyrs jusqu'en 1670. Le troisième enfin nous transporte dans l'incommensurable Ouest, des sources du Mississipi au Nouveau-Mexique : c'est l'achèvement glorieux de la fondation de notre empire américain au nom du roi de France, à l'apogée lui-même de sa grandeur, en 1682. L'adage traditionnel sera toujours vrai : *Gesta Dei per Francos.*

PREMIER ACTE

LA PÉRIODE DES EXPLORATIONS

§ 1er. — *Les traditions.*

Avant de parler de nos premiers essais de colonisation, au XVIIe siècle, disons un mot des voyages antérieurs. D'après une tradition constante (M. Gaffarel, ancien doyen des Facultés des Lettres de Dijon, en a fait une étude intéressante), l'honneur d'avoir les premiers, dans les temps modernes, mis le pied sur le sol du Nouveau-Monde

Digitized by Google

reviendrait aux Basques. Les Basques étaient d'intrépides pêcheurs de baleine. Dès le XIIe siècle, on citait pour leur ardeur à ce genre de pêches, les habitants de Biarritz et et de Saint-Jean-de-Luz. Rondelet, le disciple et l'ami de Rabelais, auteur d'un ouvrage sur les poissons de mer, « de piscibus marinis », écrivait, en 1554, que les Basques s'aventuraient depuis longtemps en pleine mer à la recherche des baleines. A cette époque, surexcités par les émotions de la pêche, ils perdaient bientôt la côte de vue, et sans plus de soucis de la tempête, risquaient gaiement leur vie. Peu à peu ils passaient d'un pays à l'autre, d'une île à une autre, et emportés par quelque coup de vent, ils finirent par aborder en Amérique. Plusieurs dénominations géographiques de Terre-Neuve rappellent encore le basque. L'île a conservé longtemps le nom de Baccalaos qui, en basque, signifie morue. Pendant longtemps, d'après le témoignage du P. Lallemant dans sa relation de la Nouvelle-France en 1626, les premiers indigènes canadiens n'ont su que le basque, et tous les Européens qui naviguaient dans cette direction étaient obligés de connaître cette langue.

Les Bretons, cette race robuste, tenace, comme ses monuments druidiques, mais audacieuse et chevaleresque comme le Celte, se sont également de bonne heure lancés dans l'Atlantique. Sur les cartes qui datent de la première moitié du XVIe siècle, les côtes de Terre-Neuve sont indiquées avec des dénominations françaises, et il est un nom qui se trouve partout : celui de *cap des Bretons*. De ces courses aventureuses à travers l'Océan, aucune preuve authentique ne nous est parvenue. Les archives des ports et de l'amirauté de Bretagne ne récèlent-elles pas des documents qui porteront un jour la lumière sur cette intéressante question ? La gloire des Bretons est anonyme, mais elle paraît vraisemblable.

Avec les Normands, mais seulement en 1506, commencent les voyages certains. Un grand nom domine ici tous les autres : celui de l'armateur dieppois Jean Ango. Ce fut un des personnages les plus sympathiques du XVIe siècle,

Digitized by Google

un vrai Français par l'intelligence et par le cœur, tout aussi bien que par la hardiesse et l'esprit d'initiative. Fils unique d'un homme de pauvre extraction, mais qui s'était enrichi sur mer, il reçut une excellente éducation. Il fut dès sa jeunesse associé à toutes les entreprises de son père. Une légion de brillants capitaines se pressèrent bientôt autour de l'entreprenant armateur : Aubert de Dieppe, Denis de Honfleur, Parmentier et d'autres. Il paraît que nous devons à Denis la première description du golfe dans lequel se jette le Saint-Laurent. Aubert amena les premiers sauvages canadiens à la cour de France. Il en est parlé à l'an 1512 dans la continuation d'Eusèbe de Césarée par Mathieu Paulmier.

Qu'il me soit permis de mentionner encore une curieuse tradition. M. Gaffarel y consacre quelques pages réellement attrayantes. D'après elle, Jean Cousin, un habile capitaine de Dieppe, aurait reconnu la côte américaine quatre ans avant Colomb. Et voici en peu de mots comment on s'attache à le prouver. On était alors en 1488, les grandes guerres contre l'Angleterre étaient achevées. Louis XI, en réprimant la turbulente activité des seigneurs féodaux ou apanagés, semblait avoir clos l'ère des guerres civiles. Le commerce extérieur renaissait. Au bruit des découvertes portugaises en Afrique, à la pensée des mondes nouveaux qui s'ouvraient aux convoitises mercantiles, il y eut comme une recrudescence dans le commerce dieppois. Quelques négociants de cette ville s'associèrent et proposèrent à Jean Cousin de partir pour un voyage d'exploration. Celui-ci accepta les offres des armateurs et mit à la voile. Arrivé à la hauteur des îles Açores, il fut entraîné à l'ouest par un courant marin, vers une terre inconnue près de l'embouchure d'un fleuve immense. Serait-ce le Brésil avec son fleuve des Amazones ? On le dit. Le lieutenant de Cousin était un Castillan nommé Pinzon. Condamné pour quelque mutinerie par le tribunal de l'amirauté, et déclaré impropre au service de la marine dieppoise, cet étranger se retira à Gênes, puis en Castille. Et ce serait lui, Pinzon, qui devint, quatre ans après, l'associé de Christophe,

Digitized by Google

à la recherche d'un monde nouveau dont il était supposé avoir déjà reconnu l'existence avec Jean Cousin. Si toute l'histoire est vraie, c'est la France qui a donné à l'humanité, cu plutôt à l'Eglise, Reine des peuples, la découverte de l'Amérique.

§ 2. — *La colonisation.*

A. *Préludes*. Cartier. — Nos négociants et nos pêcheurs français se contentaient de visiter, mais non de coloniser les régions dont ils exploitaient les richesses. C'était déjà pour eux bien assez d'audace que d'aventurer sur l'océan et leurs fortunes et leurs personnes malgré les hostilités des Espagnols et des Portugais. Avec François I[er] tout change. Les trésors des Indes s'accumulaient dans les coffres de Charles-Quint, et les exploits des Cortès avaient donné un nouveau lustre à la couronne du monarque castillan. Le roi de France jalousait la gloire de son rival. Il voulut du moins la partager, et d'ailleurs, l'expansion de la Foi lui était à cœur tout aussi ardemment que pouvait l'ambitionner l'Empereur élu d'Allemagne. Parmi les artistes, philosophes, hommes de lettres dont s'était entouré le successeur de Louis XII, apparaît l'humble nom d'un navigateur florentin, Jean Verrazano. Il fut envoyé avec quatre vaisseaux pour chercher par l'ouest un passage au riche royaume de Cathay, la Chine; avant tout, disent les documents de l'époque, pour découvrir des terres neuves qui ne fussent occupées par aucun prince chrétien, afin d'y faire pénétrer l'Evangile. Verrazano mit à la voile en 1523. Après quarante jours de traversée, il longeait les côtes de la Caroline du Nord. « Terres nouvelles » s'écria-t-il, « inconnues des anciens et des modernes! » Il met pied à terre, fait sa première rencontre avec les sauvages, remonte la côte de la Virginie et du Maryland, entre dans la baie de New-York, cingle vers la Nouvelle-Angleterre, glisse sur les rives du Maine et atteint jusqu'à l'Acadie, aujourd'hui Nouvelle-Ecosse. Il désigna toutes ces régions du nom de Terres-Neuves, appellation qui est restreinte

Digitized by Google

maintenant à l'île de Baccalaos. Dépourvu de provisions, Verrazano réembarque pour la France, jette aux quatre coins du monde une étincelante description de ces contrées incommensurables, du 34° au 50° degré de latitude au-delà de l'océan, et des peuples sauvages qui pouvaient y recevoir la Foi. L'histoire dit que les riches marchands de Lyon exultèrent d'espérance et de joie aux splendides perspectives qui s'offraient à leurs regards pour leur commerce. Sans doute durent-ils être non moins émus à la vue des brillants horizons ouverts aux conquêtes de l'Eglise leur mère !

Cependant l'année du voyage du navigateur de Florence avait été désastreuse pour la patrie. Nous étions humiliés par nos défaites dans les guerres d'Italie, par la perte de Milan, et la mort de notre héroïque Bayard. François I[er] battu à Pavie était captif. Sans roi, sans armée, sans argent, menacée au dehors, convulsée au dehors que pouvait faire la France ?

Parmi les favoris de la Cour après la délivrance du roi, se trouvait un jeune gentilhomme, Philippe de Bion-Chabot. Il fut nommé amiral, et quand le royaume commença à respirer, il conçut le projet de suivre les traces de Verrazano sur les rivages du Nouveau-Monde. Pour conduire l'expédition, il choisit un des plus braves marins de Saint-Malo. C'était Jacques Cartier.

Ce chevaleresque capitaine avait alors quarante ans. D'un caractère à tout entreprendre, à ne trembler devant aucun danger, ni sur terre, ni sur mer; audacieux, chrétien fervent, apôtre de la Foi : tel fut le premier colonisateur de la Nouvelle-France. Le 20 avril 1534, il quitta avec deux navires la rade de sa ville natale. Vingt jours d'un vent constant le conduisirent sur les côtes de Terre-Neuve. Après avoir fait le tour de l'île, il se dirige vers le sud, entre dans une baie qu'il nomme la baie des Chaleurs, à cause de la chaleur extrême qu'il y éprouva au milieu de l'été. Ne trouvant aucun passage à l'ouest, il cingle le long de la côte jusqu'à la crique la plus étroite de la baie de Gaspé. Là sur une pointe de terre, à l'entrée du port, il

Digitized by Google

élève une croix portant un écu aux armes de France avec une inscription pour annoncer qu'il prenait possession de ce pays, au nom de la religion catholique et du monarque dont il était le sujet. C'était le premier monument chrétien que la France érigeait dans ces terres transatlantiques. Laissant ensuite la baie de Gaspé, Cartier découvrit le grand fleuve du Kanata qui signifie, dans la langue des Indiens, un assemblage de cabanes et que les Français prirent pour le nom du pays. Il remonta l'embouchure du fleuve assez haut pour en découvrir les deux rives; mais comme il n'avait point fait de provisions pour l'hiver, il lève l'ancre et en moins de trente jours il rentrait dans le port de Saint-Malo. Il avait fait une simple reconnaissance.

La nouvelle de son retour et de son expédition si heureuse et si rapide se répandit dans toute la France. L'esprit de découvertes se réveilla. Un passage aux Indes pouvait donc se trouver, une nouvelle France s'épanouir au delà des mers. D'ailleurs il y avait plus que jamais des conquêtes spirituelles à faire par la fille aînée de l'Eglise. L'hérésie de Luther ébranlait l'Allemagne, les erreurs de Calvin infestaient la France. « Je vois que le soleil qui chaque jour se lève à l'orient, se couche à l'occident, disait Cartier, donne sa lumière et sa chaleur à tous, à l'exemple de quoi je pense, ô roi très chrétien, qu'il plaît à Dieu que toutes les créatures humaines répandues sur le globe terrestre aient connaissance et créance de notre sainte Foi comme elles ont la vue de l'astre du jour. » La Cour fut éprise d'un avenir brillant d'expansion commerciale et de diffusion du catholicisme. Une nouvelle commission fut donnée à Cartier avec trois beaux navires, et le jour de la Pentecôte, 1535, on put voir les trois équipages de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emerillon*, agenouillés dans le cœur de la cathédrale de Saint-Malo, communiant des mains de l'Evêque et implorant le secours du ciel pour le succès de leur chrétienne entreprise. Après un long et pénible voyage, ils arrivent à Terre-Neuve, et croisent cette île à l'ouest. Comme on célébrait en ce jour la fête de Saint-Laurent, ils donnèrent à la partie du golfe

Digitized by Google

qui s'ouvrait devant eux le nom de ce saint martyr, depuis lors attribué à tout le golfe et au fleuve lui-même. Ils continuent à faire voile, remontent le majestueux courant d'eau, mouillent auprès d'une île qu'ils appellent l'Ile aux Coudres, à cause des bois de noisetiers dont elle était couverte. On y célébra la sainte messe. C'était le 8 septembre. Pour la première fois, et un jour consacré à l'honneur de Marie, le saint saint sacrifice fut offert dans l'intérieur des terres canadiennes. L'histoire raconte avec des détails charmants, les premiers contacts avec les Indiens étonnés. Leur chef habitait plus loin sur les bords du grand fleuve. Laissant là ses vaisseaux à la garde de leurs équipages respectifs, Cartier s'embarque avec quelques-uns des siens sur de frêles esquifs. Au milieu de murs de verdure, les légères embarcations glissent silencieusement jusqu'à la mystérieuse Hochelaga, le village du grand Sachem. Avec des transports de joie et au milieu de danses extravagantes les Indiens accueillent nos étranges voyageurs. Le chef de la tribu les harangue. Cartier, en réponse, lui donne à baiser le crucifix. Puis revêtu de son brillant costume d'ordonnance, accompagné de ses gentilshommes, entouré des indigènes émerveillés, il gravit la montagne au pied de laquelle gisaient des huttes indiennes. A ses yeux alors, se déroule dans son insondable immensité, paré de toute la majesté d'une solitude sauvage, le plus impressionnant panorama peut-être que le regard de l'homme puisse contempler : des forêts incommensurables, les bouillonnants rapides du fleuve, des plaines sans limites, et plus loin, au fond des plus reculés horizons, qu'y avait-il ? Des peuplades païennes sans doute, des contrées riches de toutes les espérances du ciel et de la France peut-être. N'était-ce point ici le site de la métropole future d'un magnifique empire et le centre d'un apostolat inépuisablement fécond? Dans l'extase de son enthousiasme de Français et d'enfant de l'Eglise, notre héros chrétien donne à la montagne le nom de Mont-Royal. A ses pieds aujourd'hui, au bord du Saint-Laurent, resplendit de tout l'éclat de ses richesses et de la beauté de sa foi, la ville de Montréal, la reine du Canada.

Digitized by Google

B. CHAMPLAIN. — Après un hiver, hélas ! désastreux pendant lequel le scorbut ravagea toute sa flotte, Cartier remit tristement à la voile et revint à Saint-Malo au mois de juillet 1536.

Un climat rigoureux, une population sauvage, une peste terrible, des solitudes immenses, des terres sans or. C'était après tout la prosaïque réalité ; au point de vue matériel, tels étaient les attraits de la Nouvelle-France. Les guerres, avec Charles V, avaient repris de plus belle, l'orage grondait, les dissensions religieuses étouffaient toute ardeur. Les projets de colonisation furent abandonnés pendant plus de cinquante ans, jusqu'à ce que sous Henri IV, l'étoile de la France, sortie des guerres civiles où l'avaient entraînée les fureurs du protestantisme, brillât de nouveau sur l'Amérique. On reprit alors le dessein de fonder un empire français par delà l'océan, et le roi accorda à de Chastes, gouverneur de Dieppe, des lettres patentes qui l'établissaient lieutenant du pays canadien. Le but du prince converti était, les documents de l'Histoire en rendent témoignage, de propager dans ces terres lointaines la Foi. De Chastes était un chrétien zélé. Il brûlait de consumer le reste de ses jours au service de Dieu et à celui de son Roi. A la tête de l'expédition, fut placé un jeune Saintongeois. C'était Champlain. Ardent, habile marin, chevaleresque, en même temps que sage et prudent, Champlain était avant tout un intrépide héraut de l'Evangile.

« Les lauriers les plus illustres que les princes et les rois peuvent acquérir dans ce monde », écrivait-il, en interprétant la mission qu'il reçut, « sont ceux qui leur méritent des couronnes au ciel, lorsque, par leur piété et leur travail, ils attirent à la religion catholique un grand nombre d'âmes qui vivent sans connaissance du Rédempteur. Ni la prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni la conquête d'un pays ne sont de quelque prix en comparaison du salut des âmes, et la conversion d'un infidèle vaut mieux que l'obtention d'un royaume. »

Sur l'immensité des flots, volèrent deux légers navires vers les solitudes du Saint-Laurent et les forêts d'Hoche-

Digitized by Google

laga. Le silence de ces parages semblait plus profond que jamais. A la place des premiers Indiens que Cartier y avait rencontrés, quelques Algonquins nomades de différente langue et de différente origine y apparaissaient à intervalles pour s'enfuir aussitôt vers de nouveaux champs de chasse. On aurait dit que sur ce sanctuaire immense l'âme du désert planait toute désolée. Dans un frêle esquif avec quelques Indiens, Champlain essaie de traverser les rapides que Cartier avait aperçus du sommet du Mont-Royal. (On les franchit aujourd'hui sur de puissants bateaux à vapeur). « Avec beaucoup de peine, écrivait notre explorateur, nous parvînmes aux pieds des chutes. Je vous l'assure, jamais je ne vis un torrent se déborder avec tant d'impétuosité. Le bouillonnement des eaux est étrange. Il est hors de la puissance de l'homme de passer outre. » Du fond de leur barque, les Indiens lui faisaient une effrayante description des fleuves plus lointains encore avec leurs chaînes de cataractes tonnantes au milieu des rochers contre lesquels se brisaient leurs canots. Champlain, déçu mais non désespéré, tourna la proue vers la France. Quand il entra au Havre, le lieutenant du Canada, le vaillant chrétien de Chastes était mort.

Nous entrons ici dans une période de suprême et dramatique intérêt. Je regrette de ne pouvoir que l'esquisser à vol d'oiseau. Je me trouve dans la décourageante nécessité de tracer pour ainsi dire une sèche nomenclature des faits. J'espère pourtant qu'ils porteront avec eux leur éloquence. C'est la période de l'antagonisme violent des huguenots français et des protestants pour disputer à la fille aînée de l'Eglise la fondation d'une France catholique sur le nouveau continent.

Henri IV venait de publier l'édit de Nantes. La liberté des cultes était octroyée aux réformateurs. Dans ces conjonctures, le calviniste Desmonts, gentilhomme de la cour du Roi, demanda et obtint la succession de de Chastes. Son projet était d'établir une colonie au sud du golfe Saint-Laurent, dans ce légendaire pays de Norumbéga qu'avaient autrefois exploré les vieux Normands. Il se nommait alors

Digitized by Google

l'Acadie. C'est aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse. La condition royale était formelle : y répandre la Foi catholique. Deux navires mirent donc à la voile en 1603, Champlain retournait avec les nouveaux colons. Un premier établissement se fonde sur la rivière Sainte-Croix entre les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick. Entre temps, d'une part, Pontrincourt, un des associés de Desmonts, entre dans la rade appelée aujourd'hui rade d'Annapolis, et, séduit par les avantages et les beautés du site, il jette sur les rives les fondements de la ville de Port-Royal; d'autre part, Champlain, toujours insatiable d'explorations, parcourt les côtes au sud, en donnant les noms français de cap aux Iles, de Beauport, de Saint-Louis, de cap Blanc aux villes aujourd'hui florissantes de Portsmouth, Glocester, Plymouth, ou Cape Cod, trente ans avant que les puritains d'Angleterre n'y élevassent leurs tentes d'exilés. Un vaste champ s'ouvrait pour les ouvriers de l'Evangile. Par l'intermédiaire du célèbre P. Cotton, confesseur du Roi, les Jésuites s'offrirent à passer à l'Acadie. Henri IV demanda lui-même au pape Paul V d'y envoyer les fils de saint Ignace. C'était trop peu compter avec les haines des huguenots, affairés déjà à monopoliser pour eux la liberté qu'ils venaient d'obtenir. Accueillis à Port-Royal par la persécution, les pauvres PP. Biart et Massé, nos premiers missionnaires, se voient obligés de fuir à la recherche d'autres abris. Après avoir longé la côte jusqu'au fleuve Kennebec, ils se fixent à l'île Saint-Sauveur, et bientôt une colonie française s'établit sur les bords du continent. L'évangile fut prêché aux tribus des Pénobscotts et des Abenakis, devenus depuis nos alliés contre les Anglais. La croix s'éleva à l'ombre des grands arbres de la forêt qui, bien tôt, retentit matin et soir des hymnes de l'Eglise. La France et le catholicisme avaient pris possession du Maine. Trois ans après, tout était saccagé et incendié par les protestants de Virginie. Un missionnaire tombait martyr sous les coups. Les colons et les Pères furent jetés au fond d'une chaloupe, forcés à errer sur les flots pour retrouver enfin leur patrie.

Digitized by Google

Plus courageux que jamais, Champlain, dont le rôle était de fonder un empire chrétien dans l'intérieur du continent, arrêta son navire aux pieds d'un promontoire majestueusement penché sur les eaux du Saint-Laurent. Quelques pauvres wigwams d'Indiens gisaient çà et là sur les bords. Tout respirait la sauvage poésie du désert ; mais à l'esprit de notre chevaleresque colonisateur, ces rochers dénudés apparaissaient déjà comme le boulevard d'une civilisation chrétienne au Nouveau-Monde. Il jeta hâtivement quelques huttes sur leur sommet, à quatre cent cinquante-cinq pieds au-dessus du fleuve, en les appelant du nom d'une vieille seigneurie normande. Ce fut la modeste origine de Québec, aujourd'hui le « Gibraltar de l'Amérique ».

Il n'avait plus, le vaillant chrétien, qu'à se mettre à l'œuvre. Explorer ces régions, étendre le commerce de fourrures sans doute, mais avant tout, planter la croix de Jésus-Christ. Il s'enfonce alors dans les solitudes du Saguenay aux eaux noires et profondes, serpentant au milieu de grands rochers à pic, pour prêcher la Bonne Nouvelle aux Indiens Montagnais, puis il lance sa barque vers le Sud, rencontre la rivière Richelieu, découvre le lac qui porte son nom, dont les bords sont couverts aujourd'hui de florissantes villes, pénètre jusque chez les Iroquois dans l'état actuel de New-York.

Convaincu du succès, il repart pour la France, où le prince de Condé forme une nouvelle compagnie de marchands en le nommant sous-lieutenant.

Alors, radieux de foi et d'espérance, notre héros ramène quatre Pères Récollets. Avec eux, il s'avance jusqu'aux grands lacs. Blessé dans une action contre les sauvages Iroquois, repoussé par les ennemis, il passe l'hiver au milieu des Indiens Hurons, portant, comme un chevalier errant, sa religion et l'amour de la belle France jusqu'aux bourgades du lac Nipissing. Les marchands, auxquels il s'était associé, ne comprenaient ni la grandeur ni la sublimité de ses vues. Contre lui, pour entraver sa marche et mettre obstacle à la réalisation de ses plans, se dressaient

Digitized by Google

et les intérês mercantiles de tous, et les haines religieuses des sectaires huguenots. La cupidité et le fanatisme le traquaient de toute part. Au milieu de ces passions déchaînées, seul, calme, le regard de chrétien et de patriote sur l'avenir, il parvint envers et contre tous, à planter un fort sur la plateforme du promontoire qui domine le grand fleuve. Il voulait se défendre contre les féroces Iroquois et les Anglais envahisseurs. Ce château de Saint-Louis rappelle aujourd'hui les plus nobles exploits de nos capitaines et l'héroïque lutte de Montcalm au service de la Nouvelle-France.

A cette heure solennelle où les destinées de la colonie semblaient se colorer de plus rassurantes perspectives, apparaissent une deuxième fois, les fils de Loyola, toujours épris, eux aussi, des brillantes espérances d'un avenir de triomphe pour l'Eglise là-bas à travers l'Océan. Les Pères Récollets eux-mêmes, avaient cru devoir les appeler à leur aide. Leur zèle apostolique, il fallait s'y attendre, exaspéra les huguenots qui formaient, hélas! la majeure partie de la société des marchands. Champlain était rendu responsable de cette audace jésuitique. On lui refusera désormais toutes ressources. La persécution s'organisa, et avec elle la trahison. Il en est presque toujours ainsi!.... Pour certaines âmes basses, l'esprit sectaire étouffe bientôt le plus élémentaire patriotisme. Le siège de La Rochelle fournissait alors à l'Angleterre un prétexte pour se livrer à d'inqualifiables hostilités contre la France. Le dessein, hardi autant que haineux des protestants anglais, fut de soumettre le Canada. David Kirk, huguenot français, natif de Dieppe, passe aux Anglais. Un traître allait donc porter à la patrie le coup fatal. A la tête d'une puissante flotte il paraît devant Québec et somme Champlain de se rendre. La résistance fut longue, héroïque. La garnison manquait de tout. Une famine cruelle sévissait dans la place. On vivait de racines, arrachées dans les champs. Une belle escadre à bord de laquelle se trouvait six missionnaires, commandée par de Roquemont, est détruite, après une lutte magnanime, en plein océan, par les Anglais. Le vaisseau chargé de vivres

Digitized by Google

qu'un Père Jésuite était allé fréter en France est jeté par la tempête sur les côtes d'Acadie où il se brise. Il fallut capituler en 1629. Colons et Jésuites, à bord des navires ennemis, sont ramenés une deuxième fois en France, et Champlain dut quitter la terre aimée du Canada où s'était si magnanimement exercé son apostolat de colonisation et de chrétien. L'heure des ténèbres était arrivée, les anges de la Nouvelle-France durent se voiler la face.

L'hérésie allait-elle triompher? Elle n'a jamais conquis la nation qui s'appelle le royaume de Marie.

Trois ans après, en 1632, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, le Canada nous était rendu. Champlain en avait appelé à tous les sentiments d'honneur du cardinal Richelieu, et le 23 mars, les Jésuites repartaient sur la flottille qui ramenait notre héros au Nouveau-Monde. Bientôt, une salve d'artillerie faisait retentir les échos du fleuve américain et annonçait l'arrivée à Québec de nos preux chevaliers. Champlain avait maintenant fini sa tâche, il mourut en 1635. Il avait travaillé vingt-sept ans à l'exploration et à la colonisation de la Nouvelle-France. L'Histoire le salue comme le plus noble type du croisé des temps modernes.

Tel est le premier acte du drame que j'ai entrepris de raconter. Ce ne furent ni les entreprises commerciales, ni l'ambition d'un monarque qui portèrent si loin dans le cœur de l'Amérique, la puissance de notre chère France, mais notre Foi. C'est elle qui anima et enflamma notre patriotisme. Le champ est ouvert sur cet immense continent. Si nous voulons y fixer nos établissements, y faire prospérer notre commerce, mais surtout y accomplir l'œuvre de Dieu par la France, il faut aller saisir les âmes des innombrables tribus sauvages qui s'entr'égorgent entre elles. Conquête sublime qui ne peut se faire que par le sang des martyrs. Contemplons un instant ce spectacle.

Digitized by Google

DEUXIÈME ACTE

L'ŒUVRE DES MISSIONS

Le nord-ouest et le centre de l'Amérique, grands comme l'Europe, étaient encore au commencement du XVII[e] siècle le théâtre de guerres universelles entre d'innombrables tribus d'Indiens n'ayant d'autre idéal que vengeance et destruction. Ces peuplades sauvages s'étaient établies principalement à l'est du Mississipi. Elles comprenaient deux principales races de langues diverses : les Algonquins et les Iroquois. On comptait parmi les Iroquois la tribu des Hurons au nord du lac Erié, et les cinq nations qui constituent aujourd'hui l'Etat de New-York, à savoir : les Senekas, les Coyugas, les Onondagas, les Onéidas et les Mohaks. Toutes les autres tribus établies entre l'Atlantique et le Mississipi faisaient partie de la race algonquine. Parmi elles on distinguait les tribus riveraines des grands lacs, comme les Ottawas, les Chippewas, les Miamis, les Mascoutins, etc. ; les tribus de la rive gauche du Mississipi, comme les Illinois et tant d'autres dont j'aurai à parler tout à l'heure.

Bien que nomades, les Indiens de ces régions se groupaient parfois dans des villages qu'ils bâtissaient autour des lacs en entourant leurs demeures de fossés et d'épaisses palissades. C'étaient des peuplades barbares. Ils se livraient à la pêche et à la chasse des hommes comme à celle des bêtes fauves. L'agriculture ne leur était pas complètement inconnue ; ils cultivaient le maïs, le tabac et quelques autres plantes potagères. Ils allaient presque nus, les hommes vêtus de peaux de bêtes, les femmes de courtes jupes les couvrant de la ceinture aux genoux. Tous aimaient à se tatouer ; leur regard était farouche, leur port rustique. Ils faisaient de la danse leur principal amusement, et les jeux de hasard étaient leur passion favorite. A la tête de

Digitized by Google

chaque tribu se trouvait un chef guerrier, le sachem ou le cacique, arrivé au pouvoir par droit héréditaire ou par voie d'élection. Tous ces sauvages s'exaltaient aux combats. Ils maniaient habilement la flèche, la lance aux pointes de corne ou de pierre, la hache appelée tomahawk. Leurs guerres, entreprises pour les plus légers motifs, étaient cruelles. Toute la tactique s'y résumait à surprendre l'ennemi et à se livrer sans frein au carnage. Le titre de noblesse des plus intrépides guerriers dépendait du nombre de victimes qu'ils faisaient sur le champ de bataille et dont les crânes ornaient leurs huttes. Les prisonniers emmenés par les vainqueurs au milieu de la féroce tribu, étaient soumis aux plus horribles tortures, brûlés à petit feu, écorchés, déchiquetés. Parfois leur chair servait à d'affreux festins dans une cérémonie religieuse, et leurs cœurs, coupés en morceaux, étaient distribués aux plus jeunes pour leur inspirer du courage. Les vaincus, d'ailleurs, se faisaient un point de gloire d'endurer leurs tourments avec une imperturbable intrépidité, insultant ou provoquant jusqu'à leur dernier soupir les bourreaux qui, parfois, étonnés eux-mêmes du courage de leurs victimes, leur faisaient grâce et les adoptaient en récompense, comme membres de leurs tribus.

Leurs danses impures, leurs jeux immoraux, leurs fêtes presque bestiales, accompagnées d'ignominieuses orgies, où chacun se gorgeait à plaisir et ne respectait plus les lois de la nature, l'avilissement de la femme traitée dans le wigwam comme une bête de somme, leur caractère soupçonneux, d'une astuce, d'une perfidie inépuisables, tout semblait ravaler cette race au niveau de la brute. La luxure avait ouvert la voie à la superstition et à la magie. Quoi qu'en aient dit ou chanté les romanciers et les poètes, d'après les aveux des missionnaires les indigènes américains, aussi ignorants de Dieu que de la morale, n'admettaient point l'existence d'un être suprême. Ils ne saisirent l'idée du Grand-Esprit que lorsqu'elle leur eut été suggérée par les Robes noires. « Il serait difficile, dit le P. Marest, de dire en quoi consiste la religion de nos Indiens. Elle

Digitized by Google

est faite de quelques superstitions et de cruauté. » Les manitous ou les esprits étaient selon eux en toute chose : dans la pierre dont le coup produisait le feu, dans la source qui sortait en bouillonnant de la terre, dans le pouls qui battait. Les bois, les étoiles, les montagnes, les lacs et les fleuves parlaient au sauvage ; l'oiseau, le buffle, l'ours, une plume même ou une peau d'animal, tout avait son manitou.

L'esprit pouvait donner aux guerriers le triomphe ou la défaite. Il n'y avait chez les Indiens ni temple, ni sacrifice, ni prêtres, mais leurs hommes de médecine, ou leurs sorciers prétendaient être en communication avec les génies errants. Ils vendaient leurs charmes pour les conjurer ou les appeler à leurs secours, et dans ce but ils pratiquaient les incantations, souvent accompagnées de pratiques immorales ou de cruelles vengeances contre leurs prétendus ennemis.

Tel fut le champ de bataille de nos vaillants missionnaires. L'arène, pour les combats des héros chrétiens, n'a jamais eu de plus grandes souffrances à offrir aux athlètes qui ambitionnaient les triomphes de l'apostolat. Tout semblait défier leur dévouement et leur foi. La dureté des climats, les distances immenses à parcourir à travers les forêts ou sur les écumeux rapides des fleuves, et le manque de nourriture. Traités comme des êtres mystérieux qui pouvaient faire du mal à tous ceux qu'ils approchaient, ils étaient persécutés partout, ou laissés seuls dans ces régions ennemies. Qu'importe? l'espérance de la victoire enflamma le cœur de nos enfants de France. Planter la croix au milieu de ces cannibales! oui, on les formerait à chanter dans leurs forêts sans limites, la gloire du créateur du monde et les louanges de son fils unique Jésus-Christ. « Je ne sais ce que c'est que d'entrer dans le paradis, écrivait le jeune P. Lallemant à sa mère, mais je sais bien qu'il me serait difficile de trouver une joie plus surabondante que celle que j'ai sentie en entrant dans la Nouvelle-France. » L'un fait le vœu de ne jamais refuser le martyre, l'autre s'excite à la souffrance pour l'amour de ces âmes barbares.

Digitized by Google

« Il n'y a pas dans les annales de notre pays, dit un historien protestant américain, de page plus touchante et plus dramatique que celle qui raconte les travaux et les souffrances des missionnaires français dans les déserts du Nouveau-Monde. Ils furent les pionniers de la civilisation et de la foi. Loin de tout ce qui fait le charme de la vie, plus loin encore des occasions d'acquérir quelque gloire, appartenant pour la plupart à l'élite de la société française, ils laissent absorber leur vie par un but superbe : *Ad majorem Dei gloriam*, prêts à agir ou à mourir. L'histoire de leurs labeurs est liée à toutes les villes célèbres de l'Amérique française. »

Voyons-les à l'œuvre, ces magnifiques conquérants. Le spectacle est grandiose. C'est dans le nord-ouest, dans la presqu'île qui sépare la baie Georgienne du lac Huron que les Jésuites érigèrent d'abord leurs humbles cabanes. Les PP. Brébeuf et Lallemant partirent de Québec : un voyage de huit cents milles à travers les bois, les rivières et les lacs qui entrecoupent cette immense contrée ! On peut les suivre, lançant leurs légères barques d'écorce sur le Saint-Laurent et l'Ottawa, entrant dans le lac de Nipissing au nord duquel court aujourd'hui la ligne du chemin de fer du Pacifique, puis dans la « Rivière des Français » au milieu d'innombrables cascades, voguant enfin sur la grande mer Huronne. Après avoir risqué de trouver cent fois la mort, ils atterrirent devant un amas de huttes bizarres accroupies sur la lisière d'une forêt. C'était le pays des Hurons. Les voilà donc perdus dans l'immensité des bois. Seuls ! Il ne leur restait que le pauvre crucifix du religieux et la divine Eucharistie. Une petite chapelle construite à coups de hache fut dédiée à saint Joseph. Ainsi se fonda le premier village français. Soin des malades, étude approfondie de la langue, ouvertures d'écoles, recherches des sauvages à travers la neige, sur les grands lacs glacés, lorsque pendant l'hiver les Indiens erraient à la poursuite des élans ou des ours, repas de viande sèche, battue à terre ou foulée des pieds, mêlée de cheveux, poils ou plumes d'oiseau, pour beurre un glaçon pendant l'hiver

Digitized by Google

et pour assaisonnement une poignée de mouches d'eau, journées exposées aux caprices des barbares ou aux persécutions, nuits passées sur de pauvres nattes d'écorce, au milieu d'une nuée d'insectes ou de l'âcre fumée du feu : que ne puis-je décrire à loisir ces vies sublimes !!!

Des renforts arrivèrent. On élargit le champ d'apostolat. Les Pères Jésuites fondèrent sur les bords de la Wye, au sud du lac, la mission de Sainte-Marie. Ce fut le centre d'où ils rayonnèrent au loin ; plus de trois mille sauvages y venaient entendre la parole de Dieu. « Sus, en avant pour le Christ ! », s'était écrié le P. Daniel en partant. Ils poussèrent, en effet, vers de plus reculés horizons, la conquête des âmes. Ils évangélisèrent la nation neutre, toute la langue de terre qui sépare le lac Erié du lac Ontario, et touche aux chutes du Niagara. En 1640, chaque village avait reçu le nom d'un saint : Saint-Jean, Saint-Ignace, Saint-Louis ; partout des églises rustiques avaient surgi de terre. Chaque matin et chaque soir la petite cloche suspendue aux arbres faisait vibrer dans l'air les joyeux appels à la prière et les sauvages sortant de leurs huttes se réunissaient autour du Père pour écouter émerveillés les mystères de notre Foi. La grâce coulait à flots sur cette terre sauvage et faisait fleurir les plus suaves et les plus héroïques vertus. Un jour, un Huron après avoir lutté en désespéré est pris par les Iroquois et devine aussitôt la mort cruelle qui l'attendait. Son cœur va vers sa mère dans cet instant suprême, et par l'entremise d'un sauvage ami, il envoie ce suprême adieu : « Dis à ma mère que je serai brûlé, mais qu'elle ne pleure pas ma mort, car dans le feu je ne penserai qu'au paradis. » Telle fut la forte génération de chrétiens qui formait l'Eglise Huronne et réjouissait alors la France.

J'ai parlé de l'Iroquois. C'était la race féroce, l'ennemi mortel des Français et des Hurons dont ils avaient juré la ruine. Ils répandaient la terreur partout, depuis les rives du Maine ou du golfe Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs. Cachés en embuscade, ils se précipitaient à l'improviste sur les voyageurs assez audacieux pour hanter ces régions.

Digitized by Google

L'heure des sanglantes immolations a sonné, mais avant de décrire l'héroïsme de nos victimes et la merveilleuse fécondité de leurs sacrifices, qu'il me soit permis de raconter, en peu de mots, un épisode touchant de cette œuvre sublime de colonisation et d'évangélisation françaises.

Nos établissements, au Canada, étaient sous des causes multiples et, grâce aux invasions répétées des Iroquois, réduits à la dernière extrémité. C'en était fait, pensait-on, à moins de créer en avant de Québec, précisément aux pieds du Mont-Royal (le site même qui avait séduit Cartier), une ville fortifiée qui pût servir de sauvegarde et de rempart pour la colonie chancelante. Au-dessus des intérêts mercantiles des sociétés de pelleteries et de fourrures reconnues impuissantes à se défendre, incapables d'ailleurs de s'élever à des concepts d'un ordre surnaturel, ne pourrait-on pas former une association de chrétiens absolument dévoués à la cause de la foi dans la Nouvelle-France, créer, après Québec, un second boulevard du catholicisme dans le Nouveau-Monde, sans être à charge ni au Roi, ni au clergé, ni au peuple? C'était à coup sûr un projet audacieux, mais il ne pouvait qu'être inspiré de Dieu, et voici le prodige : je ne fais que le mentionner, obligé d'en omettre tous les détails d'un charme ravissant.

A cette époque, un pieux laïque, receveur des finances à la Flèche en Anjou, M. de la Dauversière, rêvait de consacrer sa fortune à l'œuvre de la conversion des Indiens au Canada. A la même heure, un jeune prêtre, âgé de trente-quatre ans, du nom d'Olier, alors missionnaire pour le peuple de la campagne (il venait d'être proposé à l'épiscopat), recevait, dans l'église de Saint-Germains-des-Prés, à Paris, une révélation qu'au lieu de devenir évêque, il fallait être une lumière aux gentils. Quelque temps après, le laïque, pressé par d'irrésistibles attraits d'évangélisation, se rendait à Meudon, où était le Roi, pour donner suite à son magnanime projet. Le jeune ecclésiastique (le fondateur de Saint-Sulpice), lui aussi, avait à faire à la Cour. Au premier contact, en apparence fortuit, de ces deux

Digitized by Google

âmes d'apôtres, tout le plan providentiel se révéla. L'œuvre de Mont-Royal était voulue de Dieu. A elle, les cœurs sans réserve !! Bref, une société se forme pour planter au Canada cette forteresse de la foi catholique, devenue indispensable. Il fallait cependant à la tête de la nouvelle colonie, dans ces régions inhospitalières, inondées de cruels Iroquois,[1] un chef vertueux, brave, expérimenté dans la profession des armes, un second Champlain. Poussé par le même courant d'inspiration divine, qui dirigeait évidemment cette sainte entreprise, un jeune capitaine s'offre de lui-même. L'histoire le reconnaît encore comme un des plus nobles chrétiens dont s'enorgueillit la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve ! Mais il manquait un autre élément pour le succès de l'œuvre. Ne fallait-il pas une noble chrétienne, un cœur de femme intelligente brûlant d'amour du Christ, d'un courage à toute épreuve, pour suivre nos généreux croisés, servir d'hospitalière et de mère aux malades et aux blessés ?

Elle arrive du fond de la Champagne. C'était une vierge consacrée à Dieu depuis l'âge de sept ans, sans vocation à la vie monacale, mais ambitieuse de se donner pour la France et l'Eglise. Elle était de noble race, ornée de qualités exquises, d'une éducation supérieure : Mlle Mance fut l'héroïne la plus pure du Canada, l'ange des Iroquois convertis. Le 17 mai 1642, la flottille joyeuse abordait à l'ancienne Hochelaga, prenait possession de l'île en érigeant un autel où le saint Sacrifice fut offert et le Saint Sacrement exposé. Ainsi se réalisait miraculeusement la prophétie ou le pressentiment de Cartier : la fondation de la métropole du Canada aux pieds du Mont-Royal. Elle s'appela Ville-Marie, en l'honneur de l'Immaculée. Ville-Marie ! c'est aujourd'hui Montréal, toujours fidèle à la Vierge !

Revenons aux Iroquois, et résumons tout d'un seul mot. Ils détruisirent toutes les missions huronnes. Le sang coula en abondance, nos martyrs furent nombreux. L'un, c'est le P. Jogues, abandonné dans les bois, erre çà et là, chantant des psaumes et gravant dans l'écorce des arbres

Digitized by Google

le nom de Jésus pour consacrer à Dieu le pays qui le persécute jusqu'à ce qu'il tombe sous le tomahawk de ses bourreaux. L'autre, le P. Daniel, à la mission de Saint-Joseph, expire tout hérissé de flèches en parlant encore du Christ. Un troisième, le P. Garnier, à Saint-Jean, est abattu au moment où sa main levée versait l'eau régénératrice sur le front de ses bien-aimés néophytes. Les PP. de Brébeuf et Lallemant furent pris à Saint-Louis, et conduits aux villages iroquois pour les fêter de leurs tourments. Devant le poteau dressé pour son immolation, de Brébeuf s'agenouille et le baise; puis attaché à l'instrument de son supplice il cherche à convertir ceux qui l'entourent. On enfonce dans sa chair des alènes rougies au feu. On promène sur ses membres des charbons ardents et il parle encore du ciel. En réponse à son message divin, les barbares lui fendent la bouche jusqu'aux oreilles; on lui coupe les lèvres, on lui arrache des lambeaux de chair, pour les dévorer sous ses yeux, on verse de l'eau bouillante sur ses plaies vives. L'holocause avait duré trois heures sans une plainte de la victime. Avec six haches chauffées à blanc qu'ils lui suspendent au cou, ils font à l'athlète un collier de feu. Ils arrachent la peau de la tête en forme de couronne pour semer ensuite sur cette plaie sanglante des tisons enflammés. Une heure se passe encore et le martyr est toujours en prière. A côté de lui, à l'écart, son compagnon d'armes, le P. Lallemant, tresse aussi sa mystérieuse couronne de gloire. On l'enveloppe d'écorces de sapin auxquelles on devait mettre le feu; par un raffinement de cruauté il est mis alors en face du P. de Brébeuf agonisant. Mon Père, à Dieu! s'écria-t-il. Brébeuf, qui ne pouvait plus parler, répond par une inclination de tête. Un instant libre, le P. Lallemant se jette aux pieds du héros dont il baise les plaies. Il y puisa le courage des saints. Après dix-sept heures de tourment, la hache consomma l'œuvre. Un large coup de couteau fendit la poitrine au P. de Brébeuf, et, parées de leur robe trempée dans le sang de l'agneau, ces deux âmes indomptables prirent leur vol vers Jésus-Christ.

Digitized by Google

Le sang du martyre fut le principe du triomphe. La paix conclue, en 1653, entre les Iroquois et les Français, permit à quatre Pères Jésuites d'établir une mission chez les Onondagas, dont le chef Garakoutié se convertit et devint lui-même un instrument d'apostolat. Grâce à son influence et à celle des Hurons fidèles qui s'étaient incorporés à la nation iroquoise, un grand nombre d'Indiens embrassèrent la foi parmi les Coyugas, les Sénécas et les Onéidas. Tel fut le premier résultat des grandes missions de la province de New-York. En 1666, après de nouvelles épreuves de guerre et de persécution qu'il serait trop long de raconter ici, les Jésuites reprirent l'évangélisation des Mohawks. A l'endroit même où le P. Jogues avait trouvé la mort et où s'élève maintenant la ville de Syracuse, ils fondèrent une mission qui prit le nom de Sainte-Marie-des-Martyrs. Leur succès fut complet ; cette tribu, la plus rebelle à l'Evangile, vit s'épanouir dans son sein l'une des plus belles fleurs de pureté dont s'honore la Nouvelle-France : la vierge Tegakouita, appelée la sainte Rose de l'Amérique du Nord.

A la fin de l'année 1668, chacune des cinq nations avait sa chapelle et sa mission appelée d'un nom français. Rien n'égala la ferveur chrétienne de ces sauvages convertis. La grâce produisit parmi eux des merveilles de transformation morale. Les chants religieux résonnèrent où s'étaient fait entendre des cris de mort contre les Robes Noires ! Ainsi finit le second acte de notre drame.

L'héroïsme d'abnégation et d'amour que cette conquête pacifique des âmes suppose dans ces vaillants religieux français : qui pourra le redire ? Ils furent alors, ce qu'ils sont aujourd'hui, ce qu'ils ont été partout, la plus pure gloire de l'Eglise et de la Patrie.

Digitized by Google

TROISIÈME ACTE

Il faut nous transporter maintenant sur la dernière scène du drame. Nous avons parcouru la période des premières explorations jusqu'en 1635, nous avons fixé nos regards sur l'œuvre des grandes missions du centre que nous avons appelée, à juste titre, la prise de possession des âmes ou la phase du martyre français. Il nous reste à résumer en quelques lignes ce qui a trait à la découverte de la vallée du Mississipi. C'est la période de l'achèvement de la fondation de l'Amérique française.

Après la destruction de leurs tribus en 1649, un grand nombre de Hurons se retirèrent dans les contrées au-delà du lac Supérieur. Là n'hésitèrent point à les suivre leurs missionnaires. Déjà en 1641, les Chippewas, impressionnés par la conversion des Hurons, avaient appelé chez eux les Robes noires. Ce fut le commencement des grands travaux accomplis au XVIIe siècle par des prêtres et des religieux de France dans ces régions du Nord-Ouest où tant de rivières, de vallées et de villages portent encore des noms français. Une véritable armée de Pères Jésuites s'élança vers ces nouvelles immensités. Ils préparèrent les voies au commerce et aux entreprises d'exploitation que facilita la paix de 1668 avec les Iroquois.

Il faut citer parmi les plus célèbres missionnaires : le P. Mesnard massacré par les sauvages Sioux en 1654 dans un voyage qu'il avait entrepris à la recherche même des Hurons dispersés; le P. Allouez, fondateur de la mission de la Pointe, au sud du lac Supérieur, et apôtre de plus de vingt nations différentes jusqu'aux cabanes dites des Renards sur la rivière de Wisconsin ; les PP. Marquette et Druilhettes, organisateurs des missions à l'est du lac Michigan, vrais fondateurs de l'Etat actuel du Michigan et de sa capitale le Détroit; le P. Nicolette enfin qui partant de Québec vint à travers mille périls créer la célèbre mission

Digitized by Google

du Sault-Sainte-Marie, entre le lac Supérieur et le lac Huron. C'est là, sur les rives de ces cataractes sauvages que la Nouvelle-France donna à contempler en 1670 un spectacle inouï jusqu'alors. Un grand nombre de peuplades de la langue algonquine reconnaissaient qu'elles devaient aux Français le repos dont elles jouissaient après la conversion et la pacification des Iroquois, leurs ennemis jurés. Elles s'attachèrent à la France. L'intendant Talon, en habile politique, crut devoir profiter de cette disposition favorable pour établir les droits de la couronne sur les parties les plus reculées du Canada. Fort de l'appui des missionnaires sur lesquels la politique et le commerce fondaient leurs plus sûres espérances, il invita les nations indiennes à se réunir en congrès au Sault-Sainte-Marie. Toutes, des bords du Kennebek jusqu'aux grands lacs, répondirent joyeusement à l'appel. Sur le terrain de la mission autour du Père se trouvèrent alors assemblés les sauvages du désert et les brillants officiers de la monarchie française. Devant une croix de cèdre, toutes les voix chrétiennes chantèrent à l'envi le *Vexilla Regis:* L'étendard du Roi des rois est levé, *fulget crucis mysterium*, la croix du Christ resplendit d'un éclat radieux. Après l'hommage rendu au monarque du ciel, les indigènes des sources du Saint-Laurent et du Mississipi reconnurent pour leur chef de la terre, le grand *Anontio*, c'est le nom qu'ils donnaient au roi de France. Le *Te Deum* retentit alors dans ces solitudes, au bruit de la mousqueterie dont les décharges multipliées se confondaient avec le fracas des eaux mugissantes.

Plusieurs fois, les Indiens avait parlé de la magnificence d'un fleuve à l'ouest. Déjà, en 1669, deux prêtres de Saint-Sulpice et le jeune de la Salle, frère de l'un d'eux, avaient commencé leurs voyages à la recherche de ce puissant courant d'eau qu'ils s'imaginaient pouvoir les conduire à la Chine. L'expédition ne put aboutir. Quoi qu'il en soit, l'idée et la volonté de la découverte leur appartiennent. Le fait et la gloire reviennent au célèbre Marquette de la Compagnie de Jésus. Après douze ans passés au milieu des Hurons exilés, ce

Digitized by Google

saint religieux ne recula pas devant une entreprise nouvelle d'un résultat immense pour la destinée des nations et l'extension de la foi. Porter le drapeau de la France sur l'Océan Pacifique ou à côté de celui de l'Espagne sur le golfe du Mexique, c'était plus qu'il n'en fallait pour que le gouverneur Talon s'enthousiasmât du projet, dans l'intérêt du commerce ; l'humble Jésuite s'en éprit aussi, mais pour le Christ. Les Patowatomies apprirent avec étonnement la nouvelle de ce hardi dessein. Ces nations lointaines, disaient-ils au Père, n'épargnent point les étrangers, le grand fleuve est plein de monstres qui dévorent les hommes ; les chaleurs excessives y donnent la mort. « Je donnerai ma vie pour le salut des âmes », répondit l'intrépide fils de saint Ignace, et ce peuple d'Indiens, ravi à tant de charité, à genoux tomba et avec l'homme de Dieu pria.

Je ne raconterai pas le voyage. Joliet, un vaillant Canadien, s'était joint au Jésuite. Au nom de Marie immaculée se déployèrent les voiles de leurs frêles embarcations. Nos deux explorateurs descendirent l'Ohio, le Missouri et le Mississipi jusqu'à l'Arkansas. La foi fut prêchée aux Ottawas, aux Illinois, aux Kikoppoos, et à bien d'autres tribus.

Lorsqu'ils arrivèrent au plus grand confluent peut-être qui soit au monde, là où le Missouri semble entrer en conquérant dans les eaux du Mississipi pour l'entraîner avec précipitation vers la mer, Marquette, comme un autre François-Xavier, rêva à la conquête spirituelle de royaumes inexplorés, à la gloire de Jésus-Christ. Il projeta dans le fond de son cœur, entre lui et son Dieu, de remonter un jour le Missouri à sa source, de passer les chaînes de montagnes que divisent les deux mers, de descendre par les courants qui coulent vers l'Océan Pacifique jusqu'aux extrémités du continent et d'annoncer l'Evangile à tous les peuples du Nouveau-Monde.

Il ne se doutait pas que deux siècles après, la vallée du Mississipi serait couverte de villes florissantes et que sur l'angle méridional formé par les deux fleuves s'éléverait le Saint-Louis d'aujourd'hui, la métropole de l'ouest américain, destinée peut-être à devenir la première des métro-

Digitized by Google

poles catholiques de la plus grande république des temps modernes. Marquette, après avoir évangélisé de nombreuses peuplades revint mourir d'épuisement, en 1675, au sud du lac Michigan, dans une pauvre hutte indienne. Un prêtre de Saint-Sulpice, quelques années plus tard, s'agenouillait devant ces restes précieux d'un héros et d'un saint, et plantait une croix sur sa tombe. Les révolutions et les guerres indiennes firent perdre de vue ces reliques, mais leur emplacement fut retrouvé en 1817. La statue du glorieux explorateur français orne la ville du Détroit et le gouvernement de Washington n'a pas craint de faire frapper en son honneur des timbres qui le représentent un crucifix à la main comme un apôtre de l'Evangile.

Joliet s'était hâté d'apporter la nouvelle de ces explorations au gouverneur du Canada. Tout près de Montréal, sur une concession de terre qu'il avait appelée la Chine et qu'il tenait des prêtres de Saint-Sulpice, se trouvait notre intrépide Cavelier de la Salle. Il rêvait d'un voyage au royaume de Cathay, lui aussi, ou de quelque plan de découvertes à l'ouest, quand, par le compagnon de Marquette, les vallées de l'Ohio et les fertiles plaines de l'Illinois lui furent révélées. Son imagination s'envola à travers toutes ces immensités le long du grand fleuve et son ambition s'exalta. Il laisserait derrière lui les contrées neigeuses du Canada et porterait le nom de la France et la civilisation dans les plaines du Mississipi. Ni l'Anglais, ni le Jésuite ne conquerraient ces riches domaines. C'était à lui, de la Salle, à faire jaillir au grand jour les richesses cachées du grand ouest. Le chemin de la terre promise était long et difficile, mais son plan fut aussitôt arrêté. Avec un fort à l'embouchure du royal Mississipi, il garderait le fleuve contre les Anglais et les Espagnols, et créerait pour l'intérieur un débouché de commerce sous son contrôle. Frontenac, successeur de Talon, venait d'arriver au Canada comme gouverneur. Fier, ambitieux, résolu, il goûta ces merveilleuses perspectives de fortune et de gloire. Sous sa protection, en 1679, au bruit des salves de sa petite artillerie, et au chant du *Te Deum*, La Salle lance aux regards

Digitized by Google

étonnés des Ottawas un brigantin de soixante tonneaux, *le Griffon*, sur le Haut-Niagara. C'était le premier navire qu'on eût vu sur ces eaux désertes. Il emmenait avec lui quatre Pères Récollets, deux prêtres de Saint-Sulpice, parmi lesquels son propre frère.

Comment raconter les dramatiques vicissitudes de cette exploration? Son histoire, par les émouvantes aventures dont elle est remplie, par les cruelles infortunes qu'elle décrit, est un véritable roman. Vingt mille Indiens avaient été évangélisés lorsque, le 9 avril 1682, La Salle atteignit enfin le golfe si ardemment recherché. La mer était solitaire, sans vaisseaux, sans vie, abandonnée comme un chaos. Près de l'embouchure du fleuve le triomphant La Salle assemble ses colons. Avec eux, il élève une colonne aux armes de France sur laquelle on put lire ces mots: *Ludovicus regnat.* Les Français étaient en armes, les Indiens en extase. A côté du poteau apparaissait une croix. Aux pieds de l'étendard sacré, tout à coup résonne comme au Sault-Sainte-Marie, le chant presque national du *Vexilla Regis*, l'hymne du Christ, roi des rois! et La Salle, au nom de toutes les nations indiennes dont il se plaît à faire l'émouvante nomenclature, prend possession de cette immense contrée, des rivières qui se jettent dans le royal Mississipi et de tous les pays qu'elles arrosent. Il appela ces terres : La Louisiane, en l'honneur du grand Roi. Notre empire colonial français était fondé.

Conclusion. — Elle était superbe d'avenir notre Nouvelle-France, vaste comme l'Europe. Hélas! moins d'un siècle après, le traité de Paris 1763 la ravissait à notre gloire. Ce drame de la ruine n'est pas moins émouvant que celui de sa fondation. Que fût-il arrivé si nous ne l'avions perdue? Je ne sais! Les perspectives qu'elle présentait à notre patriotisme semblaient se déployer en des dimensions éblouissantes de grandeurs et de richesses. Dans tous les cas, les nations indiennes qui ont droit au bonheur comme nous, auraient été civilisées ou du moins assouplies au bénéfice de la foi et de notre pays. Grâce à

Digitized by Google

l'échange des pelleteries, l'accroissement de ces peuplades aurait tourné à la prospérité de la Nouvelle-France ; nourrie par un commerce de jour en jour plus riche, la colonie aurait poussé de vigoureux rejetons. Le génie aventureux et toujours en avant de la France aurait envoyé dans le Nouveau-Monde conquis, des commerçants, des colons et des soldats. L'Eglise aurait pu placer à sa couronne de nouveaux joyaux d'un éclat sans pareil. A cette œuvre si noble et si belle, les prêtres, les religieux et de fervents catholiques se dévouèrent corps et âmes. Ils ont eu, l'histoire la moins impartiale l'avoue, la plus grande part dans la fondation de la Nouvelle-France. La leçon qui jaillit de ce drame émouvant que je viens de rapidement esquisser, qui ne l'a déjà sentie ? La France est conduite à la gloire et à la prospérité par son patriotisme et par sa foi. Quand nous saurons comprendre cette légitime et nécessaire alliance de la religion et de l'amour national, sous l'égide de la liberté, nous pourrons, comme par le passé, redire avec orgueil : *Gesta Dei per Francos !*

Digitized by Google



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XVI

M. CRISPI ET M. DE BISMARCK. — LES RENOUVELLEMENTS DE LA TRIPLE ALLIANCE. — LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA TRIPLE ALLIANCE. — CONCLUSION.

V

Dès sa rentrée aux affaires, mais surtout depuis que la mort de M. Depretis l'avait porté à la présidence du conseil, M. Crispi se préoccupa de donner suite aux projets de M. de Robilant touchant des accords intimes avec le cabinet anglais. J'ai dit plus haut que le prédécesseur de M. Crispi aux affaires étrangères considérait l'alliance anglaise comme le complément nécessaire de la Triple Alliance, et qu'il lui attribuait surtout une importance considérable pour la sécurité des côtes de l'Italie et pour l'équilibre des intérêts dans la Méditerranée. M. de Robi-

(1) Voir le numéro de juillet 1903.

Digitized by Google

lant, avant de quitter le ministère, avait pu réaliser son programme. Son successeur immédiat aux affaires étrangères, M. Depretis, ne resta que quelques mois (4 avril-27 juillet 1887) à la tête de ce département, et les graves conditions de sa santé l'obligèrent à laisser toutes choses en l'état où il les avait trouvées. Toute démarche exigeait, en effet, un effort trop supérieur à ses forces physiques. M. Crispi, au contraire, jouissait d'une bonne santé et était très actif, quelquefois même trop actif, par tempérament. Dès qu'il remplaça M. Depretis, il voulut à tout prix amener l'Angleterre à avouer en face de l'Europe les nouveaux liens qui l'unissaient à l'Italie. Il ne tarda pas à atteindre son but, et il annonça le succès de ses démarches dans son discours du Turin, le 25 octobre 1887.

Entre l'Italie et l'Angleterre, il n'y avait pas d'alliance. La Grande-Bretagne n'a pas l'habitude de signer des traités d'alliance à moins d'une guerre imminente, comme la guerre de Crimée, ou d'un état de guerre permanent comme durant la Révolution et le premier Empire. Mais elle ne se refuse pas, quand elle y trouve son intérêt, à se mettre d'accord avec un autre gouvernement sur un objet déterminé. Voilà pourquoi M. Crispi, en parlant des relations italo-anglaises, ne prononça pas le mot « alliance », mais se borna à dire que des « accords » étaient intervenus entre l'Angleterre et l'Italie pour la sauvegarde de leurs intérêts respectifs dans le bassin de la Méditerranée (1).

L'entente avec l'Angleterre était l'œuvre de M. de Robilant. L'ancien ministre des affaires étrangères l'avait négociée à la veille de quitter le pouvoir au mois de février 1887. M. Crispi avait tout au plus complété l'œuvre de son prédécesseur en donnant au cabinet de Saint-James des

(1) L'Angleterre, préoccupée de son isolement à la suite de la formation des deux puissantes alliances qui divisent les nations du continent : la Triple-Alliance et l'Alliance franco-russe, a dérogé, il y a deux ans, à ses vieilles habitudes en consentant à signer un traité d'alliance avec le Japon pour la défense des intérêts des deux pays dans l'Extrême-Orient.

Digitized by Google

garanties morales de sa fidélité et de son bon vouloir. Il n'avait donc aucun motif de se faire gloire d'un succès diplomatique dont il avait hérité de M. de Robilant. La prudence lui conseillait même de ne rien révéler pour ne pas éveiller des soupçons en Russie, mais surtout en France. C'était là la conduite que M. le comte Kalnoky avait suivie en 1886, au moment où les affaires de Bulgarie troublaient si profondément la sécurité de l'Orient et de l'Europe. Il avait négocié avec l'Angleterre, et les cabinets de Londres et de Vienne avaient conclu des « accords spéciaux » pour la sauvegarde de leurs intérêts en Orient. Mais ni M. Kalnoky ni lord Salisbury n'avaient révélé les secrets de leur politique. Ils s'étaient bornés à déclarer que l'Angleterre et l'Autriche étaient parfaitement d'accord et poursuivaient le même but en Orient et, en particulier, en Bulgarie. M. de Robilant, si la crise du mois d'avril 1887 ne l'eût pas éloigné du pouvoir, se serait bien gardé de commettre l'imprudence de faire connaître à l'Europe une affaire que rien ne l'obligeait à révéler. Il était trop circonspect pour se laisser entraîner à de telles démarches, et il n'oubliait pas sa vieille devise : *faire sans dire*. M. Crispi, au contraire, estimait que le prestige de l'Italie ne pouvait que grandir si les puissances savaient qu'elle était aussi intimement liée avec l'Angleterre qu'avec les empires de l'Europe centrale. Sans doute, l'Autriche et l'Allemagne étaient très exactement informées de l'heureuse issue des négociations de M. de Robilant et de lord Salisbury ; mais cela ne suffisait pas au nouveau premier ministre du roi Humbert (1). Il voulait que tout le monde sût qu'avec lui, l'Italie entrait dans une ère nouvelle et qu'elle jouerait un grand rôle en Europe. De là, ses démarches à Londres, Vienne et Berlin pour obtenir les consentements nécessaires pour mettre l'Europe au courant des « accords » anglo-italiens. Dès qu'il eut atteint son but, M. Crispi s'empressa d'an-

(1) J'ai dit plus haut que M. de Bismarck prêta à M. de Robilant l'appui de sa grande influence à Londres pour l'aider à surmonter les obstacles qui s'opposaient aux « accords » italo-anglais.

Digitized by Google

noncer aux Italiens la grande nouvelle, le 25 octobre. De son côté, M. le comte Kalnoky parla en ces termes des « accords » anglo-italiens, dans le discours qu'il prononça, le 8 novembre 1887, devant les Délégations austro-hongroises :

« Je m'abstiendrai de faire des prophéties. Mais je crois pouvoir dire que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, en suivant depuis des années une politique de paix, ont fait une propagande bienfaisante, et que l'adhésion de l'Italie, qui n'existe pas seulement depuis cette dernière année, mais qui s'est manifestée d'une manière plus évidente dans la situation présente (1), de même que l'identité des buts que poursuit le gouvernement anglais, et qui nous font espérer avec une certaine (*sic*) assurance, même de ce côté, un appui à notre politique pacifique en Orient, peuvent être classés parmi les facteurs rassurants de la situation présente. »

Le lendemain, 9 novembre, lord Salisbury, chef du cabinet britannique, s'exprima en des termes encore plus

(1) Allusion à la crise bulgare. M. de Robilant avait déjà, comme je l'ai dit plus haut, prêté un appui très efficace au cabinet de Vienne dans ses démêlés avec la Russie. M. Crispi se montra encore plus empressé.

M. de Robilant, tout en travaillant loyalement à sauvegarder les intérêts autrichiens, n'avait pas manqué de plaider à Vienne en faveur des droits acquis par la Russie en Bulgarie par son intervention armée à laquelle la petite principauté était redevable de son indépendance. Il avait nettement déclaré à M. le comte Kalnoky que s'il était juste d'empêcher que la Russie étendît trop ces droits, il ne fallait pas non plus les méconnaître, puisque le traité de Berlin les avait lui-même reconnus. M. Crispi, au contraire, ne se souciait nullement des intérêts russes. Il considérait le Czar comme un despote, et il avait une antipathie profonde contre lui. Ces sentiments étaient anciens chez le nouveau président du Conseil des ministres d'Italie. Il les avait toujours hautement professés. Ils faisaient en quelque sorte partie de son bagage révolutionnaire. Il n'y a jamais renoncé. Aussi, dès qu'il fut le maître, il ne se gêna guère pour les manifester.

Lorsque, au mois de juillet 1887, le prince Ferdinand de Cobourg monta sur le trône de Bulgarie, M. Crispi se montra très empressé à l'appuyer contre l'opposition violente du czar Alexandre III, et à favoriser la politique de l'Autriche à Sofia.

Digitized by Google

clairs, dans le discours qu'il prononça à la Mansion House, à l'occasion du banquet annuel du lord-maire de Londres :

« Le plus haut but que nous poursuivons, s'écria-t-il, vise le maintien de la paix. Nous désirons le maintien des traités, de l'état de choses actuel et l'indépendance des Etats libres. C'est là le but traditionnel de la politique anglaise dans le passé et ce sera aussi celui de l'Angleterre dans l'avenir ; et je crois que nous ne sommes pas les seuls à poursuivre ce programme. Nous avons lu récemment les discours de deux hommes éminents — les ministres des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et d'Italie — deux Etats auxquels nous sommes liés par la plus profonde sympathie et dont les intérêts, sous beaucoup de rapports, s'accordent étroitement avec les nôtres. Nous avons lu leurs discours qui ont encouragé le monde à avoir confiance dans le maintien de la paix, et nous croyons qu'ils partagent tous les deux les aspirations de la politique anglaise. Ils ont manifesté, non sans raison, non sans fondement, l'espoir de mériter les sympathies de l'Angleterre. Je crois que ces sympathies ils les auront, et que toute l'influence que l'Angleterre peut exercer, penchera du côté des nations dont les efforts sont consacrés à la conservation de la liberté, de la légalité et de la paix. »

M. Crispi et le comte Kalnoky furent enchantés des déclarations de lord Salisbury. Il n'en fut pas de même des cercles politiques de Russie et de France, où l'on tira tout de suite la conséquence que l'Angleterre avait fait adhésion à la Triple Alliance ou, au moins, qu'elle s'apprêtait à y entrer. Préoccupé de ces bruits, lord Salisbury, les fit démentir par le *Times*. Le grand journal de la *Cité* fut autorisé à donner l'explication des paroles du premier ministre et d'en indiquer la véritable portée :

« Nous sommes informés, dit-il, que le gouvernement anglais, sans avoir conclu un traité ou une convention formelle ou écrite, a néanmoins si amplement manifesté son adhésion à la *ligue de la paix* que l'Italie et l'Autriche peuvent s'attendre à l'appui maritime de l'Angleterre dans

Digitized by Google

des éventualités déterminées. La tentative d'une puissance quelconque d'envahir les côtes de l'Italie ou, en termes généraux, d'altérer le *statu quo* dans la Méditerranée est probablement comprise parmi ces éventualités (1). »

Au sujet de cette note, M. Chiala publia, peu de temps après, les informations suivantes.

« Puisque les accords entre l'Angleterre et l'Italie ont été révélés à l'Europe, on ne nous accusera point d'indiscrétion si nous imprimons les paroles suivantes prononcées par M. Depretis dans un conseil des ministres au mois de février 1887, après qu'il eut brièvement indiqué quelle était notre situation en Europe : « *Quant à l'Angleterre, je dois ajouter que jamais aucun cabinet, en Italie, n'eût osé espérer d'en obtenir ce que notre comte de Robilant a obtenu : notre situation est maintenant assurée sur terre et sur mer* (2). »

Ces informations, M. Chiala les publia au mois de février 1888. Elles furent reproduites par la *Neue Freie Presse* de Vienne et provoquèrent une interpellation de M. Labouchère à la Chambre des Communes (10 février). Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sir James Fergusson, n'ayant pas répondu au gré du député radical de Northampton, celui-ci renouvela son interrogation le 14 février. Le *Temps* rend compte en ces termes de cet incident parlementaire :

« Nous l'avions prévu, La question de la nature exacte des relations de l'Angleterre avec la Triple Alliance a fait hier l'objet d'une nouvelle interpellation à la Chambre des Communes. C'est encore M. Labouchère qui a pris cette initiative. Il a demandé au gouvernement s'il avait connaissance d'informations publiées récemment sur un accord qui serait conclu entre l'Italie, l'Autriche et la Grande-Bretagne pour la protection des côtes des deux premiers de ces Etats, si cet arrangement a fait l'objet d'une correspondance diplomatique, si cette correspondance sera

(1) Voy. le *Times*, nº du 22 décembre 1887.
(2) Voy. *Chiala : La Spedizione di Massaua*, récit documenté.

Digitized by Google

soumise au Parlement. Sir J. Fergusson a répondu avec son langage habituel que l'Angleterre n'était liée par aucune convention secrète engageant son action militaire ou navale. Il a dit encore, sans qu'on puisse bien saisir le sens de ses paroles, que « le gouvernement, selon l'usage constant, « doit refuser la communication de la correspondance « échangée avec différents Etats de l'Europe, en raison du « caractère de la situation actuelle ». Puis, M. Labouchère ayant demandé s'il n'y avait entre l'Italie et l'Angleterre aucune sorte d'entente, même sans engagement d'action militaire ou navale, sir J. Fergusson a refusé de répondre, et la discussion de l'adresse a été reprise. »

Le *Temps* faisait suivre ces nouvelles d'un commentaire que je crois utile de reproduire ici parce qu'il me semble très sensé :

« Assurément, disait le journal parisien, assurément la déclaration du sous-secrétaire pour les affaires étrangères est aussi claire qu'on peut le désirer. Il est aujourd'hui établi officiellement que l'Angleterre n'a conclu avec les Etats de la *ligue de la paix* aucun traité qui l'oblige dès maintenant (*sic*) à intervenir dans une guerre européenne au cas de certaines éventualités définies. Mais un engagement absolu de ce genre est-il le seul (*sic*) qu'on puisse prendre, et n'y a-t-il qu'un traité qui puisse formuler un accord entre nations ? Ne peut-on imaginer un échange de simples dépêches qui auraient un caractère contractuel (*sic*), l'Angleterre exposant les lignes générales de sa politique et indiquant les modifications dans le *statu quo* actuel qui pourraient la porter à une action militaire, tandis que l'Italie, par exemple, ou l'Autriche, prendraient acte de ces déclarations et constateraient qu'elles pourraient donner lieu à une action commune? Une correspondance pareille ne pourrait, en effet, comme l'a dit sir J. Fergusson, être communiquée à la Chambre sans inconvénients. Elle constituerait bien, d'autre part, un pacte presque aussi solide qu'une entente formelle. Tout en pouvant être nié dans les termes mêmes dont la Chambre des Communes a dû se contenter, un accord de ce genre expliquerait et le langage

Digitized by Google

récent du *Standard* et du *Morning Post* et l'allusion de M. de Bismarck aux « autres » puissances dont la *ligue de la paix* s'est assuré le concours, et le *toast* récent de l'amiral Hewett à Gênes, qui a fait allusion à un avenir dans lequel les flottes anglaises et italiennes auraient à combattre ensemble et nombre d'articles enfin de la presse allemande et autrichienne qui, depuis l'automne passé, parlent de la Grande-Bretagne comme d'une puissance amie sur laquelle on peut compter à Berlin et à Vienne. Le *Times* de ce matin avoue presque l'entente déguisée que nous supposons. Il affirme, en s'élevant contre un plan de politique étrangère que lord R. Churchill serait allé exposer à Saint-Pétersbourg, que l'Angleterre est aussi intéressée à l'indépendance de la Bulgarie que l'Autriche, au maintien de l'équilibre méditerranéen que l'Italie, qu'ainsi un accord peut exister entre elle et ces deux puissances sur les points où leurs intérêts sont communs. C'est là en effet ce qu'on peut croire et ce que sir J. Fergusson s'est bien gardé de démentir (1). »

Je n'ajoute point de commentaires à ces réflexions du journal parisien. Elles expliquent à merveille ce qui se cache sous le silence et sous les demi-aveux du sous-secrétaire anglais.

Celui qui ne fut pas content de la conduite réservée de sir J. Fergusson, ce fut le député radical de Northampton. M. Labouchère fit, dans les séances de la Chambre des Communes du 16 et du 22 février, de nouveaux efforts pour arracher quelques aveux des lèvres silencieuses du représentant du cabinet tory. Fidèle à sa consigne, sir J. Fergusson garda un silence prudent.

« Le seul point, dit M. Chiala, où le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères put donner satisfaction à la curiosité du représentant de Northampton, ce fut celui qui avait trait au toast attribué à l'amiral Hewett qu'il déclara absolument faux et sans fondement (2).

(1) Voy. le *Temps*, de Paris, n° du 15 février 1888.
(2) Le toast dont il est question plus haut dans l'article du *Temps*

Digitized by Google

« Ce ne fut point la dernière fois que M. Labouchère essaya d'obtenir des ministres anglais une réponse catégorique touchant l'accord anglo-italien.

« Au mois de juillet 1889, l'*Opinione* (1) ayant affirmé que, bien qu'il n'y eût point de traité, un accord existait réellement entre l'Angleterre et l'Italie, d'après lequel les deux flottes agiraient d'accord en cas de guerre, M. Labouchère, dans la séance du 19 juillet de la Chambre des Communes, demanda si la nouvelle était exacte.

« Sir James Fergusson se borna à répondre que la conduite du gouvernement britannique serait, sans le moindre doute, dictée par les circonstances spéciales du moment et par les intérêts de l'Angleterre.

« L'affirmation de l'*Opinione* est donc fausse ? » s'écria M. Labouchère. « A cela, je ne puis pas répondre », telle fut la réponse du sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

« Sans se laisser décourager par les réponses toujours évasives du gouvernement anglais, M. Labouchère, dans

que je viens de citer. Voici à ce sujet le texte précis de la dépêche de l'amiral Hewett, lue à la Chambre des Communes, par sir James Fergusson :

« *Have read sir James Fergusson's reply to Mr. Labouchère. I wish to say the stateman in press is absolutely false and without foundation* ». Voy. HANSARD, *Parliamentary Debates*, t. CCCXXII, p. 1183 (III° série).

Au sujet de l'arrivée de l'amiral Hewett à Gênes, en 1888, on répandit, à cette époque, dans la presse italienne, les racontars les plus invraisemblables. On prétendait que la France, pour se débarrasser de M. Crispi, avait pris la résolution d'envoyer sa flotte de la Méditerranée à Spezia et d'attaquer, sans déclaration de guerre, le premier port militaire de l'Italie; que l'Angleterre, prévenue des mauvaises intentions de la France, avait envoyé sa flotte à Gênes et que l'amiral Hewett, commandant les forces navales anglaises, avait, en débarquant à Gênes, exprimé aux autorités italiennes son étonnement de ne pas rencontrer la flotte française. Le toast, attribué à l'amiral, et déclaré par lui « absolument faux et sans fondement », faisait partie de ce racontar. Il y a lieu de s'étonner que cette légende invraisemblable ait pu être prise au sérieux par la presse italienne et que des journaux — et non des moindres — l'aient discutée longuement, prêtant foi à des fantaisies ridicules.

(*Note du traducteur.*)

(1) Journal officieux de Rome.

Digitized by Google

les séances du 2 et 4 juin 1891, prit occasion des paroles de M. Depretis sur les rapports anglo-italiens (1) et qui avaient été citées au Parlement italien, le 14 mai 1891, pendant la discussion du budget des affaires étrangères, pour demander de nouveau à sir James Fergusson, sous-secrétaire d'Etat, si elles étaient exactes. Sir James Fergusson renvoya le député de Northampton aux réponses qu'il lui avait données en 1888 et en 1889 (2).

« Donc, s'écria M. Labouchère, le gouvernement de « Sa Majesté déclare que les informations données par

(1) Les paroles reproduites plus haut et citées par M. Chiala dans son ouvrage sur l'*Expédition de Massaouah.* Elles dataient de 1887. Il faut avouer que M. Labouchère, dans ses interrogations, faisait preuve d'une singulière persévérance. Il faut remarquer aussi l'attitude toujours très réservée de M. Fergusson. Dans un parlement français ou italien, si un ministre des affaires étrangères se permettait de répondre à un député qu'il refuse toute explication, l'opposition se lèverait comme un seul homme, l'accusant de violer les droits du Parlement. Il en est autrement au-delà de la Manche. Là, tout ministre des affaires étrangères a toujours le droit de ne pas répondre aux questions indiscrètes. Ceci rend sa responsabilité plus lourde, car le jour viendra où il devra rendre un compte exact de sa politique. Il ne pourra pas alors alléguer comme excuse les exigences parlementaires qui, en dévoilant les secrets de sa politique, en ont compromis le succès. C'est seulement à ce prix que la responsabilité ministérielle existe réellement et n'est pas un vain mot.

(2) Ni à cette époque ni plus tard la moindre interrogation à ce sujet ne fut posée, à la Chambre des Lords, au premier ministre de la Reine. A M. Waddington, ambassadeur de France, qui ne peut s'abstenir de lui demander quelques éclaircissements, lord Salisbury répond qu'il désirait vivement resserrer les rapports cordiaux de l'Angleterre et de la France, tout en ajoutant cependant que « l'Angleterre ne pourrait pas permettre le moindre changement dans le *statu quo* de la Méditerranée ». A ce sujet, le *Siècle,* dans son numéro du 14 juin 1891, faisait les considérations suivantes : « Nous ne rechercherons pas si ce langage un peu hautain est bien acceptable ; la France n'a jamais compté avec les permissions ou interdictions de l'Angleterre, et ce n'est point le marquis de Salisbury qui nous fera déroger de nos traditions. Si les circonstances amènent un changement d'équilibre dans la Méditerranée, l'Angleterre sera plutôt obligée de compter avec nous, et comme nous possédons dans cette mer des droits et des intérêts infiniment supérieurs à ceux qu'elle représente, nous ne souffrirons jamais que cette puissance navale se permette d'ignorer quelles sont nos libertés et nos forces ». (*Note de M. Chiala*).

Digitized by Google

« M. le député Chiala sont pleinement dénuées de fonde-
« ment ?

« Non, répondit sir J. Fergusson, je ne dis pas cela (1).

« Le 22 juin, nouvelle interrogation de M. Labouchère.

« Je désire savoir de M. le sous-secrétaire d'Etat aux « affaires étrangères si la nouvelle donnée par le *Berliner* « *Tageblatt* est exacte. D'après ce journal, l'Angleterre « aurait travaillé au renouvellement de la Triple Al- « liance (2) ; si, dans ces derniers temps, le gouverne- « ment de Sa Majesté s'est occupé de cette affaire avec le « gouvernement italien, ou avec quelque agent du gou- « vernement italien, ou avec quelque autre gouvernement, « ou avec quelque agent d'un autre gouvernement étran- « ger touchant la politique de l'Angleterre pour le cas où « l'Italie se trouverait engagée dans une guerre en sa qua- « lité de puissance faisant partie de la Triple Alliance ; et, « en cas affirmatif, s'il entend communiquer à la Chambre « les documents relatifs à cette affaire ; et si le gouverne- « ment de Sa Majesté est informé des clauses de la Triple « Alliance, et s'il entend, en ce cas, les communiquer à la « Chambre. »

« A toutes ces étranges (*sic*) questions de M. Labouchère, sir James Fergusson répondit en ces termes :

« Le gouvernement de Sa Majesté, ne faisant point « partie de la Triple Alliance, n'a pris aucune part à ce qui « la concerne. Je ne puis ajouter d'autres informations à « celles que j'ai déjà données touchant nos engagements « avec les puissances étrangères. L'honorable représentant « de Northampton ne se montre guère sérieux lorsqu'il « demande au gouvernement de Sa Majesté de communi- « quer à la Chambre ce qu'il a pu connaître seulement par « des voies confidentielles (*sic*) et que les gouvernements « respectifs n'ont pas jugé convenable de publier (3). »

(1) Voy. HANSARD : *Parliamentary Debates*, t. CCCLIII, p. 1466 (IIIe série).

(2) Le second renouvellement dont il sera question plus loin.

(3) Voy. HANSARD : *Parliamentary Debates*, t. CCCLIV, p. 1062 (IIIe série).

Digitized by Google

« Cependant le ministère Salisbury a été renversé et le cabinet Gladstone est arrivé aux affaires. M. Labouchère espère enfin obtenir des nouveaux ministres les informations qu'il a tant de fois demandées en vain à sir James Fergusson. Mais quelle ne fut pas sa déception lorsque, à un long discours qu'il prononça à l'occasion du vote de l'Adresse, le premier ministre de la Reine se contenta de répondre purement et simplement en ces termes :

« Je crois ne devoir lui donner d'autre réponse que
« celle-ci : J'ignore entièrement que, depuis l'arrivée aux
« affaires du cabinet actuel, il soit arrivé quelque chose
« de nouveau qui puisse déplaire soit à lui (*M. Labou-*
« *chère*), soit à tout autre membre de cette Chambre, pour
« ce qui a trait à la Triple Alliance (1). »

« Pas un mot de plus !

« Voyant que désormais il ne parviendrait pas à créer des embarras ni à sir James Fergusson ni à M. Gladstone, le député de Northampton se tourna vers M. de Bismarck. Il voulait que l'ex-chancelier, devenu si bavard depuis sa sortie des affaires, donnât satisfaction à sa « curiosité ». C'est pourquoi, dans le journal le *Truth*, de Londres, numéro du 1er décembre 1892, il le supplia de rompre le silence.

« Puisque le prince, disait M. Labouchère, a été si expli-
« cite touchant la dépêche d'Ems, je désirerais vivement
« qu'il fût également explicite sur un autre sujet, c'est-
« à-dire qu'il nous révélât par quels moyens il amena lord
« Salisbury à l'aider à entraîner l'Italie dans la Triple
« Alliance, en prodiguant à ce pays des assurances tou-
« chant l'appui de l'Angleterre en cas de guerre, toutes
« choses qui ont toujours été cachées au Parlement. La
« véritable histoire des moyens employés par le prince
« pour amener le premier ministre anglais à lui tirer les
« marrons du feu serait d'une lecture extrêmement inté-
« ressante. »

(1) Voy. Hansard : *Parliamentary Debates*, ive série, t. VIII, p. 479.

Digitized by Google

« M. de Bismarck, on le comprend sans peine, fit la sourde oreille (1). »

Tels furent les rapports de l'Italie et de l'Angleterre depuis l'arrivée aux affaires de M. Crispi jusqu'à l'avènement au trône d'Edouard VII. Depuis quelque temps, la situation internationale n'est plus la même et, par conséquent, bien que l'entente cordiale entre les gouvernements de Londres et de Rome n'ait pas subi d'altérations, il ne saurait plus être question des engagements au sujet desquels M. Labouchère demanda si souvent, et toujours en vain, des explications au gouvernement de la reine Victoria (2).

(*A suivre*) Comte Joseph Grabinski.

(1) Voy. Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, appendice, II, *Accords entre l'Italie et l'Angleterre*, pp. 704-707.

(2) J'ai donné d'un seul coup à mes lecteurs toutes les informations qui regardent les rapports de l'Angleterre et de l'Italie pour ne pas être obligé d'y revenir à plusieurs reprises au cours de cette étude et parce qu'il me semble que, groupées de la sorte, elles donnent une idée plus claire de l'importance réelle de ces rapports et de leur influence sur la politique internationale.

Digitized by Google



REVUE D'ECRITURE SAINTE

I. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler à nos lecteurs des beaux travaux de M. Fouard sur les origines chrétiennes; il est donc de notre devoir de rendre un dernier hommage à ce savant, décédé en décembre dernier. Nous n'avons pas à raconter sa vie, qui d'ailleurs fut à peu près vide d'événements et se résume tout entière dans le travail.

M. Henri-Constant Fouard naquit à Elbeuf le 6 août 1837; il fit ses études classiques à l'Institution de Bois-Guillaume, fondée par M. l'abbé Join-Lambert, et ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1861, il revint à Bois-Guillaume, où il enseigna brillamment la rhétorique. Il fut ensuite appelé à professer l'Ecriture sainte à la Faculté de théologie de Rouen. Sa thèse de doctorat traitait de *la Passion du Sauveur;* nous ne la connaissons pas, et il ne semble pas qu'elle ait beaucoup attiré l'attention.

M. Fouard a dû sa réputation aux travaux auxquels il donna ce titre général : *les Origines de l'Eglise*, et qui comprennent : *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1), *Saint Pierre et les premières Années du christianisme* (2),

(1) *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* 16e édition; 2 vol. in-12, XXXI-469, 500 pp., avec cartes et plans. Paris, Lecoffre, 1904. 8 fr.

(2) *Saint Pierre et les premières Années du Christianisme;* 8e édition; in-12, XXIX-507 pp., cartes et plans. Paris, Lecoffre, 1904. 4 fr.



Saint Paul, ses Missions (1), *ses dernières Années* (2). L'œuvre sera complétée par une *Vie de saint Jean*, que l'auteur avait terminée et qui sera revisée et éditée par un de ses amis. On annonce qu'elle paraîtra sous peu.

Il n'est pas interdit de croire que M. Fouard, en écrivant ses *Origines de l'Eglise*, ait voulu donner aux catholiques un ouvrage qui remplacerait pour eux celui de Renan : *les Origines du Christianisme*. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que tel a bien été, comme résultat, le travail de M. Fouard.

Il ne sera pas exagéré de dire qu'à un certain degré M. Fouard a été pour le public français un initiateur dans la façon dont il a présenté la divine figure de Notre-Seigneur et celle des premiers apôtres ; il a ouvert une voie nouvelle. Il a été très conservateur, tout en pratiquant les meilleures méthodes scientifiques. Il avait eu soin d'ailleurs de se préparer à écrire ses *Origines de l'Eglise* en parcourant et en étudiant avec soin les localités de la Terre Sainte où s'étaient passés les événements qu'il devait décrire. Cette étude sur le terrain lui permettait de replacer les faits dans leur cadre et donnait une vie très intense à ses descriptions. Ce fut un des charmes les plus puissants de son travail. L'on n'avait pas seulement une histoire basée sur les textes, mais encore une histoire se mouvant en des lieux bien déterminés. Le cadre faisait ressortir le fond.

Cependant, à notre point de vue, là n'est pas le mérite principal de l'œuvre de M. Fouard. Nous croyons qu'il est surtout dans sa connaissance approfondie des textes et dans l'usage qu'il a su en faire. C'est grâce à une exégèse sagace qu'il a pu pénétrer dans l'intérieur de ses personnages et en faire ressortir les pensées les plus intimes. Il a su faire vivre sous nos yeux Notre-Seigneur et ses apôtres, et, ce qui était pour nous l'important, exposer leurs enseignements et les expliquer de façon à ce qu'ils fussent à la por-

(1) *Saint Paul, ses Missions* ; 8e édition ; in-12, XVIII-486 pp., cartes. Paris, Lecoffre, 1904. 4 fr.
(2) *Saint Paul, ses dernières Années;* 5e édition ; XV-392 pp., carte et plan. Paris, Lecoffre, 1904. 4 fr.

Digitized by Google

tée de tous. Le but de M. Fouard n'était pas cependant d'écrire une théologie du Nouveau Testament, mais une histoire; aussi s'est-il attaché surtout à raconter les faits d'une façon aussi concise que possible sans s'embarrasser dans les discussions qui peuvent être soulevées à propos de quelques-uns d'entre eux; ce n'est pas une histoire critique qu'il a écrite. Pourtant, lorsque la question est importante et que, de sa solution, dépend la conception que l'on devra avoir d'un événement ou d'une doctrine, il la traite avec soin, d'ordinaire en note; il ne recule pas alors devant une discussion philologique ou critique.

Nous n'avons pas à essayer une analyse des ouvrages de M. Fouard; cela nous entraînerait trop loin; pour les derniers d'ailleurs, nous l'avons déjà faite, et nous avons dit la haute estime que nous avions pour ces livres; il nous suffira de constater qu'ils ont trouvé auprès du public le meilleur accueil (1), et cela n'est pas pour nous étonner, car, nous osons le dire, il n'est pas à l'heure actuelle, pour nous catholiques, d'ouvrages sur les premiers temps du christianisme qui puissent entrer en lutte avec ceux de M. Fouard. Nous savons bien qu'en ces dernières années on a écrit plusieurs fois, à nouveau, la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Chacune de ces œuvres a son mérite particulier; aucune cependant n'est telle qu'elle rejette dans l'ombre l'œuvre de M. Fouard. Ce n'est pas à dire pourtant que celle-ci n'eût pas eu besoin d'être rajeunie sur quelques points. Les questions changent d'aspect; il en est qui naissent, d'autres qui disparaissent. Tantôt on se place à un point de vue, tantôt à un autre, de sorte que, sur un fond immuable, il faut, si l'on veut être actuel, ajouter les accessoires que réclament les esprits toujours en mouvement. C'était d'ailleurs la pensée de l'auteur : il désirait revoir son travail; Dieu ne le lui a pas permis. Son œuvre n'en restera pas moins dans son ensemble un beau monument qui fait honneur à la science catholique française.

(1) *La Vie de Jésus-Christ* en est à la 22e édition; *Saint Pierre*, à la 12e; *Saint Paul, ses Missions*, à la 12e, et *Saint Paul, ses dernières Années*, à la 6e.

Digitized by Google

II. La version des Septante est de la plus haute importance pour la détermination du texte de l'Ancien Testament. Il est actuellement reconnu qu'en un bon nombre de passages cette version nous présente un texte meilleur que celui de la Bible massorétique. Il ne faut pas oublier qu'elle a été exécutée d'après une recension antérieure à celle des rabbins palestiniens et différente sous divers rapports. Il serait donc très utile que nous eussions entre les mains des ouvrages nous renseignant sur tout ce qui concerne la version des Septante. On a déjà fait beaucoup de nos jours dans cette direction, et il n'est que juste de mentionner en première ligne l'édition manuelle de l'*Ancien Testament grec* de M. Swete, 3 vol. in-12 et surtout *la Concordance des Septante*, de MM. Hatch et Redpath. Il nous manque encore une grammaire et un dictionnaire des Septante. On travaille, dit-on, à la grammaire; pour le dictionnaire, il en a été question, mais on n'en parle plus. On prépare aussi une grande édition critique du texte, mais nous ne savons quand paraîtra le premier volume.

En attendant ces travaux, nous avons à signaler sur les Septante une œuvre qui nous renseigne sur tout ce que nous avons besoin de savoir sur la version alexandrine (1). Elle est divisée en trois parties: I, Histoire de l'Ancien Testament grec et de sa transmission: la version grecque alexandrine, les versions grecques postérieures, les Hexaples et les recensions des Septante, hexaplaire et autres, anciennes versions faites d'après les Septante, manuscrits et éditions. II, Le contenu de la version alexandrine : titres, groupements, nombre et ordre des livres, livres du canon hébreu, livres non inclus dans le canon hébreu, le grec des Septante, etc. III, Usage littéraire, valeur et condition textuelle de la version alexandrine: Emploi des Septante par les Juifs hellénistes, par les écri-

(1) *An Introduction to the Old Testament in greek* by H. BARCLAY SWETE, with an appendix containing the *Letter of Aristeas* by H. St J. THACKERAY. In-12, XI, 592 pp. Cambridge, University Press, 1900. 9 fr. 40.

Digitized by Google

vains du Nouveau Testament et des premiers siècles, influence des Septante sur la littérature chrétienne.

L'Ancien Testament, et tout d'abord le Pentateuque, a été traduit par des Juifs égyptiens ; il n'y a pas lieu de tenir compte de la légende qu'a popularisée la lettre d'Aristée. L'examen de la langue, qui est le patois grec d'Alexandrie, prouve péremptoirement que la traduction n'est pas l'œuvre de Juifs palestiniens. Ptolémée Philadelphe a-t-il été le promoteur de l'entreprise ? C'est possible ; en tout cas, elle a été exécutée soit pour répondre aux besoins de la communauté juive, soit pour faire connaître aux Gentils les Livres saints. Elle aurait donc été une œuvre de propagande.

Nous ne nous arrêterons pas aux nombreuses questions qui, dans ce volume, ont été élucidées ou sur lesquelles M. Swete donne tous les renseignements que l'on peut obtenir, signalons seulement celle qui est étudiée dans les derniers chapitres: Etat du texte des Septante et problèmes qu'il soulève. La réalité est que, malgré les nombreux manuscrits, majuscules et minuscules des Septante, que nous possédons, — ils sont relevés et décrits, IIe partie, ch. v, p. 122-170 — nous ne pouvons affirmer qu'un quelconque d'entre eux nous donne le texte original de cette version, telle qu'elle est sortie des mains de ses auteurs; elle a été trop souvent remaniée. Tout ce que l'on peut espérer, c'est de retrouver le texte antérieur à Origène, en se servant des manuscrits qui paraissent n'avoir pas subi l'influence des corrections hexaplaires. Pour ce travail, les anciennes versions latines seront de la plus grande utilité, puisqu'elles datent tout au moins de la fin du IIe siècle. Malheureusement, nous ne possédons que des fragments de cette vieille version latine. Le plus important est celui que nous connaissons depuis quelques années seulement et qui, retrouvé dans la bibliothèque municipale de Lyon et dans celle d'un érudit dauphinois, est actuellement désigné sous le nom d'Heptateuque lyonnais.

Nous n'avons que des éloges à faire sur le travail de M. Swete ; il est précis, complet, bien au courant des étu-

Digitized by Google

des actuelles. Il représente une masse énorme de travail par la quantité de renseignements exacts et puisés aux meilleures sources, qu'il fournit aux étudiants, auxquels il est spécialement destiné. Ajoutons qu'en appendice M. Thackeray a donné une édition de la lettre d'Aristée, collationnée d'après les meilleurs manuscrits, mentionnés dans les prolégomènes.

III. Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble que l'on n'accorde pas à la science de l'Herméneutique sacrée la place qui lui est due et de cet oubli vient que bon nombre de jeunes élèves sont troublés par certaine interprétation des textes qu'ils rencontrent. Ils devraient savoir d'après quelles règles les textes doivent être interprétés et surtout ne pas croire que les mêmes règles peuvent être appliquées à tous. Un bon traité d'herméneutique est donc nécessaire. Plusieurs ont paru en ces dernières années, et parmi eux nous en citerons surtout deux qui nous ont paru être excellents. Nous mentionnerons tout d'abord le travail du P. Zapletal, le premier en date d'ailleurs (1). Il est divisé en trois parties : *Propædeutica* ou théorie des sens des Saintes Ecritures ; *Heuristica*, règles à suivre pour découvrir le vrai sens des Ecritures ; *prophoristica*, règles pour l'exposition du sens des Ecritures : en appendice, nous trouvons une histoire de l'exégèse juive, catholique et protestante. L'ouvrage vise surtout à la précision ; il se borne au nécessaire, mais il le présente nettement, clairement, par définitions exactes et propositions courtes et précises. Ce sera un très bon livre d'enseignement.

Le travail du Dr Szekely (2) couvre exactement le même terrain, mais développe davantage la matière. Il est aussi divisé en trois parties : noématique, heuristique, prophoristique et exégèse biblique. Les questions linguistiques :

(1) *Hermeneutica biblica*, auctore F. V. Zapletal, O. P. — Fribourg, Veith, 1897. In-8°, viii-175 pp. 4 fr. 25.

(2) *Hermeneutica biblica generalis*, secundum principia catholica scripsit Dr St. Szekely. In-8°, iv-446 pp. — Fribourg, Herder, 1902. 6 fr. 25.

Digitized by Google

langues de la Sainte Ecriture, hébraïsmes et néologismes grammaticaux et de mots, les particularités linguistiques de l'hébreu, de l'araméen et du grec, ont été longuement exposées et personne ne s'en plaindra. Les hébraïsmes sont en particulier traités très en détail. Il y aurait peut-être eu lieu de faire remarquer que quelques-uns de ces hébraïsmes sont plutôt des vulgarismes que l'on retrouve dans la langue grecque de l'époque, à Alexandrie, en particulier.

Quelques questions auraient pu recevoir plus de développement ou même être traitées avec plus de critique. Signalons par exemple l'étude sur la véracité historique de la Sainte Ecriture. Certaines solutions d'antilogies scripturaires ne nous ont pas paru heureuses. Est-il vrai, par exemple, que, par les œuvres, saint Paul entendait uniquement les œuvres de la loi mosaïque, extérieures et cérémonielles? ou que, I *Cor.*, VII, 8, il déclare qu'il est célibataire? Nous pourrions encore donner d'autres exemples, mais remarquons que sur les solutions de ces problèmes bibliques il est permis à chacun d'avoir sa manière de voir.

Terminons en constatant que l'auteur est bien au courant des travaux anciens et modernes, qu'il a su les utiliser. Son ouvrage, d'un caractère très conservateur, sera un guide excellent pour les élèves et pourra fournir même aux maîtres un thème à développer.

IV. Sous le titre d'*Etudes bibliques*, le P. Lagrange a formé le projet de réunir des travaux d'ordres divers, mais tous se rapportant à la Bible. Il a inauguré lui-même la collection par trois publications : *le Livre des Juges*, *Etudes sur les Religions sémitiques*, *la Méthode historique;* le P. Calmes vient de nous donner l'*Evangile selon saint Jean* et le P. Condamin doit publier sous peu *Isaïe*. Nous parlerons aujourd'hui seulement du *Livre des Juges* (1); nous avons déjà analysé *la Méthode historique*.

(1) *Etudes bibliques. Le Livre des Juges*, par le P. Marie-Joseph LAGRANGE; in-8°, XLVIII-338 pp. Paris, Lecoffre, 1903. 7 fr. 50.

Digitized by Google

Dans l'introduction, le P. Lagrange étudie l'unité canonique du livre, sa division, la critique textuelle, la critique historique, la chronologie, la tradition exégétique. Il donne ensuite une traduction accompagnée de notes critiques, exégétiques et historiques, et après chaque morceau il ajoute une discussion littéraire et historique. Aucune des questions que peut soulever le Livre des Juges n'est laissée de côté ; toutes sont abordées franchement et résolues nettement dans la mesure du possible. Voyons quelques-unes des positions que prend le savant critique. Le Livre des Juges comprend une double introduction, I, 1-II, 5 et II, 6-III, 6 ; le corps de l'ouvrage, III, 7-XVI, 31 ; deux appendices, XVII, XVIII, et XIX-XXI. Le texte hébreu actuel ne représente pas de tout point le texte original ; il y a lieu de le corriger à l'aide de la version grecque, faite d'après un texte hébreu meilleur que celui que nous possédons. Et dans le commentaire le P. Lagrange propose de nombreux changements, qui rendent le texte plus clair. L'unité absolue du Livre des Juges n'est plus admise par personne; il a été composé par plusieurs écrivains et à des époques différentes. Il existait tout d'abord deux groupes d'histoires, l'une racontant les épisodes des guerres de Jahvé, d'un style plus populaire, l'autre traçant d'une manière suivie l'histoire religieuse de Josué à Samuel. Au premier groupe appartenait l'histoire d'Ehoud, au second celle de Débora; Jephté et Gédéon étaient probablement dans les deux groupes. Un premier rédacteur a réuni ces récits, puis un deuxième les a imprégnés de l'esprit du Deutéronome et enfin un troisième y a joint la première introduction et les deux appendices. C'est ce dernier qui serait l'auteur inspiré du Livre. Les rédacteurs ne se croyaient nullement interdit de modifier leur texte pour l'accommoder à une nouvelle manière de présenter les faits. C'est dire qu'ils composaient assez librement sans attacher trop d'importance à ce que nous appelons la précision historique. Il n'y a aucune raison cependant de révoquer en doute le caractère réel et objectif de l'histoire qui se dégage de ces récits, mais il faut toujours se rendre compte de la pensée

Digitized by Google

de l'auteur. Si la vie de Samson se présente à nous en toute évidence comme revêtue par la verve populaire de détails pittoresques, nous devons prendre ces morceaux tels qu'ils sont. Il ne nous est pas plus interdit d'user de la raison critique en matière d'histoire qu'en matière de morale. Quant à la chronologie du Livre des Juges, il faut en reconnaître le caractère schématique ; les cycles de vingt, quarante et quatre-vingts ans le prouvent.

La traduction est très exacte, quelquefois cependant elle est plutôt *ad sensum* que strictement littérale. Elle en devient plus claire, nous le reconnaissons, mais nous préférerions une traduction littérale, qui nous ferait goûter toute la saveur du texte hébreu, quitte à expliquer dans le commentaire l'expression étrangère à notre langue.

Nous nous plaisons à dire combien ce travail du P. Lagrange nous a satisfait : voilà bien l'étude des livres de la Bible, telle que nous la concevons; strictement scientifique, tout en étant conservatrice, autant qu'il est nécessaire et possible. Toutes les ressources que peuvent fournir les diverses sciences, archéologique, historique, philologique, sont utilisées, et l'auteur, tout en restant original, ne craint pas de se renseigner chez ses prédécesseurs. Nous souhaitons que les études qui suivront celle-ci soient de la même valeur.

V. Personne, croyons-nous, ne nous donnera un démenti si nous affirmons que, celui qui lit les Psaumes dans la Vulgate, ne les comprend pas, pour la plupart du temps. Et nous ne pouvons nous en étonner, car la traduction latine n'est déjà qu'une traduction de traduction, puisqu'elle a été faite sur le grec et non sur l'hébreu. Aussi, souvent elle ne rend pas le sens de l'original et ne donne pas la suite exacte des idées. Ajoutons que le latin vulgaire, dans lequel elle est écrite, déroute celui qui n'est habitué qu'au latin classique. Il y a donc nécessité pour nous ou de recourir à l'hébreu, ce qui n'est pas possible à tous, ou de nous servir d'une bonne traduction française. Il en existe plusieurs, mais entre toutes nous recommande-

Digitized by Google

rons celle que vient de publier M. d'Eyragues. Elle est fidèle et élégante, très claire et reproduit autant que possible le rythme de la poésie hébraïque (1).

Dans une introduction l'auteur étudie l'origine des psaumes — auteurs, dates de composition — le caractère littéraire et la théologie des psaumes. En tête de chacun d'eux se trouve une courte introduction pour en faire connaître le sujet et l'occasion, et en notes l'explication des termes difficiles à comprendre. C'est, on le voit, aussi complet qu'il est nécessaire pour que le lecteur puisse comprendre le sens exact des psaumes. On pourrait quelquefois, il est vrai, traduire autrement que l'auteur ne l'a fait dans certains passages difficiles ou serrer davantage le texte, mais ceci n'est qu'une question d'appréciation et M. d'Eyragues aurait toujours le droit de préférer son interprétation.

VI. M. Pallis a traduit en grec moderne les Evangiles. Dans le cours de son travail il a relevé quelques passages dont le sens avait été méconnu et qu'il avait pu retrouver grâce à la comparaison avec le grec actuel, lequel avait conservé le vrai sens (2). Voici quelques-unes des interprétations qu'il propose. *Marc*, II, 7 : Pourquoi celui-ci parle-t-il *en l'air*, au lieu de *ainsi*. — II, 19 : Est-ce que *les fils de la salle du banquet* (*les hôtes d'une noce*) peuvent jeûner, au lieu de *les fils de la chambre nuptiale?* — VI, 21 : Lorsque fut arrivé *un jour de fête* au lieu de *un jour favorable.* — VI, 56 : Ils placèrent les malades *dans les routes* au lieu de *sur les places publiques*, car on ne voit pas comment celles-ci auraient existé dans les champs qui viennent d'être mentionnés. — VII, 3 : S'ils ne se lavent les mains avec de *l'eau fraiche*, au lieu de *avec le*

(1) *Les Psaumes*, traduits de l'hébreu avec notes et commentaires, par M. B. D'EYRAGUES. Préface du cardinal MATHIEU. 1 vol. in-12 de LXV-427 pp. Paris, Lecoffre, 1904. 4 fr.

(2) *A few notes on the Gospels according to St. Mark and St. Matthew*, based chiefly on modern greek, by Al. PALLIS ; in-8, VI-47 p. — Liverpool, The Liverpool Bookseller's Company, 1903.

Digitized by Google

poing. — IX, 43 : Quiconque *sera sanctifié* par le feu, au lieu de *salé* par le feu. — XIV, 72 : Pierre *se couvrant* (la tête de son manteau) pleura, au lieu de il *se mit* à pleurer ou, *à cette pensée*, il pleura.

Ces remarques sont intéressantes et peut-être y aura-t-il lieu de tenir compte de quelques-unes d'entre elles, mais elles ne me paraissent pas appelées à révolutionner bien à fond l'exégèse des Evangiles.

VII. Le commentaire de l'Evangile de saint Jean, par F. Godet (1), est bien connu et a reçu du public le meilleur accueil, puisqu'il en est aujourd'hui à sa quatrième édition. Il vient d'être complètement revu et mis au courant des dernières publications par l'auteur lui-même et publié par son fils qui y a joint un avant-propos où il discute rapidement les ouvrages qui ont paru depuis la mort de M. Godet, en particulier le travail de M. Réville : *Le quatrième Evangile, son origine et sa valeur historique* (1901). M. Godet fils observe à l'égard de celui-ci que, malgré la réelle science de l'auteur, cet ouvrage ne fait que reproduire à l'usage du public français les opinions les plus radicales et les plus aventureuses de la critique négative du dernier siècle sur le quatrième Evangile. Dans son effort pour l'expliquer comme une conception idéale, M. Réville — et d'autres à sa suite — se heurte sans cesse aux faits qui ne cadrent pas avec cette conception. Il est obligé de convenir que l'auteur de l'Evangile fait des concessions à la tradition, pour ne pas trop dérouter la conscience chrétienne et, de ce fait, il se meut au milieu d'une perpétuelle contradiction. Faisons observer d'ailleurs que M. Godet en discutant les hypothèses récentes sur la valeur historique et sur l'auteur du quatrième Evangile avait d'avance répondu à cet ouvrage.

Après un exposé préliminaire sur les discussions rela-

(1) *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, par F. Godet. — 4e édition, revue par l'auteur. Tome I, introduction historique et critique ; in-8, XVI, 346 pp. — Neuchâtel, Attinger, 1902, 5 fr.

Digitized by Google

tives à l'authenticité de l'Evangile, M. Godet rappelle tout ce que nous savons sur l'apôtre saint Jean, puis il analyse l'Evangile et en discute en détail la valeur historique, soit pour les récits, soit pour les discours. Cette partie est traitée avec le plus grand soin et il y est répondu à toutes les objections modernes de quelque nature qu'elles soient. En voici la conclusion : L'idée maîtresse de l'écrit johannique n'en a point nécessairement altéré le caractère historique. La fidélité de la narration ressort manifestement de la comparaison du récit avec celui des synoptiques, auquel il est constamment supérieur dans les cas où ils diffèrent. La fidélité du compte rendu des discours qui a pour elle de si fortes raisons positives ne rencontre en fait aucune difficulté insurmontable. Le quatrième Evangile est donc un écrit vraiment historique.

M. Godet étudie ensuite la relation de l'Evangile de saint Jean avec la religion de l'Ancien Testament, le style et l'origine du quatrième Evangile. Cette dernière partie comprend le temps, l'auteur, le lieu, l'occasion et le but du livre. En supplément est analysée la discussion qu'eurent entre eux MM. Schürer et Sanday dans la *Contemporary Review* de 1891 sur le quatrième Evangile.

Il a été beaucoup discuté en ces dernières années sur l'Evangile de saint Jean, principalement sur l'auteur et sur la valeur historique de cet écrit. Les hypothèses les plus diverses ont été émises et une de celles qui paraît être le plus à la mode actuellement est celle qui soutient que, en dehors de ce qui lui est commun avec les trois synoptiques, tout dans ce livre est symbole et allégorie. On pourra voir dans le travail de M. Godet quelle est la valeur de cette hypothèse et constater qu'en définitive elle ne rend pas compte de tous les faits et que très souvent elle est obligée de leur faire violence pour les courber à ce point de vue. Elle ne donne en somme qu'une solution partielle des difficultés et il y a lieu de la compléter par une acceptation plus nette de la valeur historique des récits.

VIII. — Le but que poursuit M. Wernle dans son ouvrage

Digitized by Google

les Origines de notre Religion (1), paraît être le même que celui qu'ont en vue Harnack et quelques autres critiques. Il veut déterminer ce qu'a été réellement l'Evangile, d'après l'enseignement de Jésus, et quelles ont été les déformations qu'il a subies, par le fait des expositions subséquentes qui en ont été faites. Il prétend donc dégager l'essence de l'Evangile des circonstances historiques parmi lesquelles il s'est produit et qui sont accidentelles et transitoires ; en d'autres termes, rejeter tout ce que la prédication du Seigneur, telle qu'elle est consignée dans les Evangiles, doit aux idées du temps. Jésus a préparé le terrain pour une nouvelle religion, mais ne l'a pas organisée ; cette tâche était réservée à saint Paul. Ces idées, on le reconnaîtra, sont assez audacieuses, mais l'auteur ne doute de rien, et il présente avec assurance ce qu'on peut bien appeler ses présuppositions, sans même avoir, la plupart du temps, la condescendance de les appuyer par des références ; il faut le croire sur parole. Voilà une habitude que nous n'avons guère et que nous ne prendrons probablement pas. L'auteur cependant nous offre de temps en temps quelques bonnes pages ; nous citerons en particulier celles où il fait ressortir le caractère supra-humain du Seigneur. Jésus pardonne les péchés, il se déclare le maître du sabbat, il oppose sa volonté de législateur à celle de Moïse, il se place en face des scribes et déclare que toute connaissance de Dieu lui a été accordée, que sa parole ne passera pas ; il ordonne de le suivre, de mourir pour lui. Et en même temps Jésus confesse son absolue soumission envers Dieu son Père et son Maître. La conclusion logique de ces textes devrait être la constatation de la nature divine et de la nature humaine de Jésus ; l'auteur se contente de dire que Jésus avait la conscience d'être un médiateur entre Dieu et les hommes, de même nature que ceux-ci, mais plus élevé qu'eux. M. Wernle, qui n'aime pas les théologiens, pourrait apprendre d'eux à tirer les conclusions de prémisses posées.

Voici maintenant, en bref, les principales questions qu'a

(1) *Die Anfänge unserer Religion*, von P. Wernle ; in-8°, XII-410 pp. Tübingen, Mohr, 1901, 8 fr. 75.

Digitized by Google

traitées M. Wernle. L'ouvrage est divisé en deux parties : l'origine de la religion et l'origine de l'Eglise. Comme préliminaires, il est parlé des anciennes croyances populaires, du judaïsme et des temps contemporains de Jésus-Christ. Dans la première partie, l'auteur étudie Jésus, — la vocation, la promesse de Jésus, ses exigences, Jésus le rédempteur; — les communautés primitives, les chefs, la naissance de l'Eglise, la théologie la plus ancienne, les partis et l'issue de la lutte; — Paul, la vocation, Jésus porté aux Gentils, la théologie de Paul, théorie du salut, apologétique antijudaïque, gnose paulinienne; — l'Apocalypse. Dans la deuxième partie, il est question de l'origine de la constitution ecclésiastique, de la formation de la théologie ecclésiastique, christianisme et judaïsme, christianisme et hellénisme, catholicisme et gnosticisme; — la piété dans les temps postapostoliques.

Nos lecteurs auront compris toute l'importance de ces questions et l'intérêt que l'étude en présenterait si elle était faite par un homme dégagé de tout prejugé. Mais tel n'est pas le cas de M. Wernle. A priori, il rejette tout surnaturel; lorsqu'il rencontre des faits qui le postulent, il les constate et se contente de les déclarer incroyables. Ainsi il dira, p. 207 : « Paul lui-même a fortement éloigné le Fils de Dieu de l'humanité et l'a porté très près de Dieu comme médiateur de la création et de la révélation. Il est parfaitement extraordinaire comment en un si court espace de temps le Christ de l'histoire a pu subir une si complète transformation. » Et il ajoute que c'est pourtant bien le Christ historique que Paul a en vue. Nous n'insisterons pas non plus sur le procédé qui consiste à déclarer de formation secondaire toute parole de Jésus qui va à l'encontre de la théorie que l'on soutient; nous commençons à nous y habituer et à le trouver un peu simpliste. Il est vrai qu'il est bien commode. Nous ne voudrions pas que l'on crût que nous dénions toute valeur au travail de M. Wernle; nous faisons des réserves, mais nous reconnaissons qu'à la condition de se tenir en garde, on pourra lire avec fruit ce volume; il y a d'excellentes pages. E. JACQUIER.

Digitized by Google



REVUE D'ÉTUDES ROMANES

1. *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie. Unter Mitwirkung von über hundert Fachgenossen herausgegeben*, von Karl Vollmœller... VI Band. 1899-1901. 1 Heft. 1903. 1 vol. in-8° de 292 pp. Erlangen, librairie Fr. Junge. 14 fr.
2. *Zur Entwickelung der Romanischen Wortstellung aus der Lateinischer.* von Elise Richter, Dr Phil. 1903. 1 vol. in-8° de x-176 p. Halle a. S., librairie Max Niemeyer. 6 fr.
3. *Manuel phonétique du français parlé*, par Kr. Nyrop. Deuxième édition, traduite et remaniée par Emm. Philipot, Maître de conférences à l'Université de Rennes. 1902. 1 vol. de VIII-184 p. Paris, Alphonse Picard.
4. *Aucassin et Nicolette.* Texte critique accompagné de paradigmes et d'un lexique, par Hermann Suchier. Cinquième édition partiellement refondue, traduite en français par Albert Counson. 1903. 1 vol. in-8° de x-132 p. Paderborn, Ferdinand Schœningh. 3 fr. 50.
5. *Die Werke Maistre François Villons. Mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von Dr Wolfang* von Wurzbach. 1903. 1 vol. in-8° de 186 p. Erlangen, librairie Fr. Junge. 3 marks.
6. *Notice du Ms. Nouv. Acq. Franç. 10.050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la Fleur des Histoires de la Terre d'Orient de Hayton*, par M. H. Omont (Tiré des *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. XXXVIII.) 1903. 1 vol. in-4° de 60 p. Paris, C. Klincksieck. 2 fr. 60.
7. *Chrestomathie provençale (Xe-XVe siècles)*, par Karl Bartsch. Sixième édition entièrement refondue par Eduard Koschwitz. I. Textes. 1903. 1 vol. gr. in-8 de 448 colonnes. Marburg, librairie N. G. Elwert. 8 fr.
8. *Dictionnaire Savoyard*, publié sous les auspices de la *Société Florimontane*, par A. Constantin, ancien Vice-Président de la *Société Florimontane*, et J. Désormaux, Agrégé de l'Université, Professeur au lycée Berthollet. 1902. 1 vol. in-8° de LXII-444 p. Paris, E. Bouillon ; Annecy, Abry. 10 fr.
9. *I Fioretti di Sancto Franchiesco*, secondo la lezione del codice Fiorentino scritto da Amaretto Manelli, publicati di nuovo da Luigi Manzoni di Mordano. Edizione II con XXX fototipie. 1902. 1 vol. in-12 de XIX-293 p. Rome, librairie Ermanno Loescher.

Digitized by Google

1. M. le Professeur Karl Vollmœller dirige, depuis un certain nombre d'années, la rédaction d'un important répertoire destiné à nous signaler les progrès de la philologie romane. Pour mieux s'acquitter de cette tâche ardue, il s'est adjoint une foule de spécialistes, dont le nombre dépasse la centaine. Son *Kritischer Jahresbericht* est ainsi devenu un livre indispensable aux romanistes. Depuis plusieurs années, nous n'avions pas eu l'occasion d'en parler, et nous avons été heureux de recevoir le premier fascicule du tome VI, tout récemment publié. Ce tome VI comprendra les publications afférentes à la philologie romane qui ont paru de 1899 à 1901. Quant au fascicule que nous avons sous les yeux, il comprend d'abord une introduction où il est question de l'histoire de la philologie susdite, ou plutôt de la biographie des savants qui s'en sont occupés. Nous sommes renseignés aussi sur les événements qui peuvent intéresser le public spécial pour lequel ce répertoire est fait : décès et retraite des professeurs, habilitations et nominations aux Universités, jubilés et sommaire des publications dont ils ont été l'occasion, et le reste. Un bref aperçu des ouvrages d'ensemble consacrés à la philologie romane en général ou à l'un des dialectes romans en particulier, termine cette introduction, d'ailleurs assez courte. Le reste du fascicule comprend la linguistique proprement dite.

Le cadre adopté par M. Vollmœller est très large. Il comprend, non pas seulement les ouvrages afférents aux langues romanes, mais encore ceux relatifs aux idiomes qui ont pu avoir de l'influence sur ces langues ou sur l'une d'entre elles. Ainsi, des chapitres sont consacrés aux langues celtiques, au grec et à l'arabe. Nous sommes même tenté de dire que plusieurs détails ne semblent pas parfaitement justifiés, parce qu'ils n'ont pas une relation assez visible avec le sujet, qui est la philologie romane. Mais nous nous rappelons les difficultés qu'un critique éprouve toujours quand il s'agit de négliger un livre qui a été soumis à son examen, et nous ne voulons pas trop insister sur ce point.

Digitized by Google

Une attention particulière est accordée au latin, et c'est justice, puisqu'il constitue la forme primitive qu'avaient les langues romanes. Différentes spécialistes ont été appelés à faire cette étude, et ils nous parlent du latin littéraire et du latin de la décadence, du latin populaire et du latin ecclésiastique, du latin des juristes, et le reste.

Puis nous arrivons aux idiomes romans : ceux qui sont passés en revue dans ce fascicule sont le roumain, le réto-roman, les dialectes italiques et enfin le français. Nous n'avons pas besoin de dire combien précieuses sont pour nous les indications relatives à des langues aussi peu connues que le logodurien et le campidanien, par exemple. Mais nous recommanderons surtout la partie où M. Gustav Rydberg, le savant Professeur d'Upsala, passe en revue les ouvrages consacrés au français. Elle tient cent pages, environ le tiers du fascicule, et elle est de beaucoup la plus importante (1). Il y a des questions que l'on ne cesse d'étudier, parce que l'on estime qu'elles n'ont pas reçu de solution satisfaisante : nous citerons comme exemples l'histoire de la nasalisation et celle du suffixe *arius*. M. Rydberg nous renseigne sur les travaux où elles sont abordées de nouveau, et sur les études les plus remarquables publiées par les romanistes d'aujourd'hui.

Nous souhaitons une large diffusion et un grand succès au *Kritischer Jahresbericht*.

2. Le sujet abordé par Mme Elise Richter est d'une importance indéniable, et d'ailleurs assez ardu pour rebuter les bonnes volontés qui ne seraient pas robustes. Il s'agit de montrer comment l'ordre des mots, tel que nous le constatons dans les langues romanes, est venu du latin par une lente évolution. Plusieurs de nos lecteurs connaissent sans doute la thèse de Henri Weill : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*. L'au-

(1) Elle a été publiée séparément sous ce titre : *Forschungen zur Franzœsischen Sprachgeschichte*. 1896-1901. *Besprochen von Gust. Rydberg*. Erlangen, 1903.

Digitized by Google

teur y étudie surtout le grec et le latin : Mme E. Richter, au contraire, sans négliger cette dernière langue, s'est appliquée à l'examen des idiomes romans. Elle ne paraît pas connaître l'étude de H. Weill, car elle ne la cite pas dans la bibliographie, d'ailleurs très copieuse, qu'elle a placée à la fin de son livre. Toutefois, elle donne certains aperçus que nous avions déjà trouvés chez son devancier, parce qu'il est difficile de ne pas y songer quand nous étudions l'ordre des mots, quel que soit le domaine linguistique où nous dirigeons nos recherches.

Donc, Mme E. Richter étudie l'ordre des mots en roman. Il diffère, nous dit-elle, de celui du latin, car il place ainsi les éléments de la proposition: le sujet, puis le verbe, ensuite l'objet, enfin tout le reste. En latin, d'autre part, le sujet est bien aussi en tête, mais le complément objectif est avant le verbe, et le reste est entre le verbe et le sujet. Elle estime aussi que l'ordre roman est le plus logique, — en cela elle n'est pas d'accord avec plusieurs de nos plus savants grammairiens, — et celui auquel doit aboutir l'évolution normale d'un idiome: d'après W. Wundt, il se rencontre dans toutes les langues des peuples civilisés, même dans celles qui n'appartiennent pas à la famille indo-germanique. N'oublions pas non plus de rappeler que, d'après Mme E. Richter, chacune de ces deux constructions n'est pas strictement limitée à une époque: la construction romane se rencontre parfois dans les textes latins les plus anciens, et la construction latine se retrouve encore en plein moyen âge (1). L'auteur formule même cette idée qui est peut-être plus ingénieuse que vraie: le latin proprement classique est la création d'une époque transitoire où les deux constructions étaient également en faveur.

Notre dessein n'est pas d'analyser une œuvre si consciencieuse. Nous dirons seulement que nous y constatons des considérations très justes et très ingénieuses sur les expressions qui rendent l'idée dominante de la proposition, et

(1) N'oublions pas le latin a été parlé jusqu'au XVIe siècle, et que ce sont les humanistes qui en ont fait une langue morte.

Digitized by Google

qui par conséquent sont les plus importantes; et aussi sur les mots qui rattachent cette idée à une idée précédente, et qui naturellement ont un rôle plus secondaire. L'auteur nous fait aussi remarquer qu'il ne faut pas attribuer une valeur exagérée au sujet, qui peut si facilement se supprimer; et que d'ailleurs le verbe ne porte pas toujours l'idée dominante, puisque nous nous passons de lui dans beaucoup de cas, dans certaines locutions impératives, par exemple. D'ailleurs, il ne reste pas dans les généralités, et il applique ses principes aux cas les plus divers, aux inversions, aux interrogations, aux constructions où le verbe non-fini est séparé de son auxiliaire. Il éclaire ces principes de nombreux exemples, empruntés à tous les idiomes romans. Mais il a négligé de parti pris, pour ne pas grossir démesurément son étude, les particularités propres à chacun d'eux.

En résumé, nous n'avons pas ici une de ces études superficielles, qui ne renferment guère que d'arides statistiques de mots. M[me] Elise Richter s'est efforcée de trouver la raison des faits qu'elle a recueillis, et, pour y mieux réussir, s'est mise à l'école de W. Wundt. Il est regrettable qu'elle n'ait pas cherché à dépasser ce maître sous le rapport de la langue et du style. Nous devons le dire, elle a fait un livre d'une lecture pénible. Mais la peine, ajouterons-nous, est bien payée par le profit que nous avons retiré de cette lecture.

3. Nous n'avons pas à formuler le même reproche pour le *Manuel phonétique du Français parlé*, de M. Kr. Nyrop. Le savant professeur de Copenhague s'est efforcé de rendre aussi agréable que possible le commerce du lecteur avec son livre, et il a pleinement atteint cet idéal. Le traducteur de son livre, M. Philipot, a contribué pour sa part à ce résultat, en interprétant l'œuvre du savant danois dans une langue parfaite, à la fois lucide et expressive. Nous disons : interpréter ; car, dans certains endroits, le professeur de Rennes ne s'est pas contenté d'une simple traduction, et il a élargi et remanié les descriptions qui lui paraissaient trop

Digitized by Google

sommaires, ou bien ajouté par endroits des explications qui étaient le résultat de ses études personnelles.

Le manuel de M. Nyrop est surtout pratique. Il a été rédigé tout d'abord en danois, pour donner aux compatriotes de l'auteur une connaissance exacte de la prononciation française. Maintenant, l'attention des linguistes s'est portée vers la phonétique, parce qu'ils en ont compris l'importance et même la nécessité quand il s'agit de parler correctement une langue. « En effet, dit l'auteur, il n'y a pas de moyen plus rationnel, et en même temps plus simple et plus facile de faire apprendre à un étranger la prononciation d'un phonème inconnu, que de lui donner des notions exactes sur le lieu et le mode d'articulation. L'exercice phonétique méthodique et surveillé donne à l'élève un empire de plus en plus grand sur les organes de la parole, tout en développant la souplesse du gosier et la finesse de l'ouïe... » Cette édition française s'adresse à nous, qui parlons notre langue depuis l'enfance. Mais nous pourrons trouver profit à la lire, parce que nous y apprendrons la valeur réelle de certains phonèmes. N'oublions pas que nous sommes dupes de notre graphie, dont les signes ont une valeur mal déterminée. C'est que, comme M. Nyrop l'explique fort bien, « la langue parlée est en voie d'évolution continuelle, tandis que la langue écrite reste immobile ou ne subit que des changements insignifiants ; elle ne nous indique pas comment on prononce le français de nos jours, mais comment on le prononçait il y a quelques siècles ». Le pédantisme a achevé d'ailleurs de brouiller les choses en introduisant des lettres dites « étymologiques ». Ce travers se constate surtout au XVI[e] siècle, et il faut avouer que depuis nous avons supprimé la plupart de ces lettres parasites. Mais, comme le dit l'auteur, « une partie considérable s'est conservée, et rend l'inestimable service d'enseigner des étymologies latines, — très souvent fausses, — à des gens qui ignorent le latin pour la plupart et se soucient fort peu de l'étymologie... »

Nous recommandons l'étude de ce livre aux spécialistes et à ceux qui sont ignorants de la phonétique. Les premiers


Digitized by Google

y trouveront sans doute quelque chose à glaner. Nous leur signalons, comme particulièrement intéressants, les chapitres qui traitent de l'accent d'intensité et de l'accent musical. Quant aux non initiés, ils pourront juger arides certaines explications : mais leur attention sera soutenue et soulagée par les détails piquants et les traits historiques dont M. Nyrop a enrichi son exposition. Nous recommanderons seulement à ceux-ci un peu de docilité à la parole du savant professeur. Certaines de ses assertions pourront tout d'abord les étonner : la réflexion et l'exercice leur montreront qu'il dit juste.

Deux appendices complètent ce précieux manuel. L'un présente un tableau de la valeur que peuvent avoir les phonèmes de notre langue, selon les conditions où ils se trouvent ou les mots où ils se rencontrent. Dans le second, nous trouvons reproduit, en transcription phonétique, le célèbre conte qu'Alphonse Daudet a intitulé *la Chèvre de M. Seguin.*

3. Nous avons reçu d'Upsal une thèse pour le doctorat ès lettres, où l'auteur, M. Isak Collijn, étudie les suffixes toponymiques en — *anus*, — *inus* et — *ensis* dans les langues française et provençale. Le sujet était difficile à traiter. Si l'auteur avait examiné uniquement les mots de formation populaire, il aurait dû les chercher dans les anciens textes français, ce qui aurait nécessité pour lui un travail considérable. Pour donner à son étude l'ampleur suffisante, il a admis des formes de tout âge et de toute provenance, en utilisant, pour celles qui sont modernes, le *Dictionnaire de la France,* de P. Joanne, des dictionnaires topographiques des départements, etc... La plupart des mots qu'il a relevés sont de formation savante. Il en est même qui sont de création fantaisiste, et qui ont été imaginés de la manière la plus arbitraire. Quelles lois, par exemple, ont présidé à la formation des substantifs *Ripagérien* (Rive-de-Gier), *Bellifontain* (Fontainebleau), *Carolopolitain* (Charleville), *Mussipontain* (Pont-à-Mousson)? Faire le départ des formes populaires et des formes savantes

Digitized by Google

n'était pas toujours facile, surtout pour un étranger. M. Isak Collijn n'y a peut-être pas toujours réussi. Certes, son plan est méthodique, et son exposition est d'ordinaire claire et nette : son travail, en définitive, ne manque pas d'intérêt. Mais pourquoi ne s'est-il pas arrêté à un autre sujet ?

Nous avons remarqué (p. 16), le chapitre où il examine les noms de rivières terminés en *-ain*, *-ien*, etc... Il s'efforce d'ébranler la théorie de MM. Gaston Paris et A. Thomas, d'ailleurs généralement admise, d'après laquelle les suffixes en question se rattachent à une désinence *-anem*. Il soutient qu'il faut les faire remonter à un suffixe en *-anum*. Nous n'oserions dire que sa démonstration nous a convaincu. A la p. 31, nous avons noté la phrase suivante : « Les dérivés de noms de lieux en *-i*, *-y*, peuvent, il est vrai, être considérés comme formés par l'adjonction directe au radical de *-ain*, auquel l'orthographe moderne a substitué *-en*. » Cette théorie ne présente aucune probabilité : elle supposerait que l'on a d'abord écrit *Rainciain*, par exemple, avant *Raincien*. P. 66 et sqq., l'auteur traite la question des dérivés en *-ois* et en *-ais*, qui sont employés concurremment dans tout le domaine français par la création de noms de lieux, d'ailleurs sans que nous puissions deviner les lois qui régissent cet emploi. M. J. Collijn écrit (p. 66) : « (Ces deux suffixes) se sont influencés l'un et l'autre de bonne heure déjà, grâce surtout à la langue littéraire. » Il ne semble pas soupçonner que nous avons dans *-ais* une forme plus récente de *-ois* : dans l'évolution *-eis*, *-/-ois*, *-/-ais*, celle-là représente l'avant-dernier stade, et celle-ci le dernier. Si l'auteur y avait pris garde, peut-être aurait-il mieux traité la question.

Ce travail montre d'ailleurs que M. J. Collijn a étudié sérieusement notre langue française, et fait bien augurer des services qu'il pourra rendre plus tard en étudiant notre grammaire historique.

4. Nous allons maintenant nous occuper de quelques vieux textes français récemment publiés. Avant tout, nous voulons signaler à l'attention de nos lecteurs la cinquième

Digitized by Google

édition qui vient d'être donnée, à la librairie Schöningh, de *Aucassin et Nicolette*. Nous avons dit dans cette revue, à propos de la quatrième édition, ce que nous pensions de cette délicieuse chantefable, dont l'inspiration n'est pas malheureusement toujours irréprochable, mais dont la perfection littéraire est indéniable. Nous avons ajouté, comme il convenait, ce que les soins et les travaux de M. H. Suchier avaient donné de mérite à cette publication. Si nous parlons de cette nouvelle édition, c'est pour dire en quoi elle l'emporte sur la précédente. Elle a été refondue en partie. Les notes ont été complétées, ainsi que le lexique. Ce qui fera grand plaisir à bien des lecteurs, c'est d'apprendre que la rédaction allemande du Professeur H. Suchier a été traduite en français par M. Albert Counson. Dans le lexique, nous trouvons une double traduction, en allemand et en français moderne, des expressions employées par l'auteur d'*Aucassin et Nicolette*. Nul doute que, sous cette nouvelle forme, la gracieuse composition n'ait autant de succès qu'auparavant.

5. Villon est toujours resté populaire en France, au moins dans certains milieux lettrés. Les grossièretés et les obscénités qui déparent ses œuvres n'ont pas rebuté certains amateurs, à cause des rares qualités d'écrivain qu'il y avait montrées. Ceux du XVIIe siècle l'ont aimé pour son habileté à versifier, et pour certains dons qui faisaient de lui un classique anticipé ; ceux du XIXe ont admiré en lui ce qu'ils appelaient la sincérité littéraire, grâce à laquelle il se révélait tout entier, avec ses fautes et ses vices, sans jamais chercher à les excuser. Les lecteurs, — plus nombreux qu'on ne le croit, — qui se font une opinion complète et définitive d'un auteur d'après les anthologies qu'ils ont lues, connaissent de lui la *Ballade des Dames du Temps jadis* et la ballade qu'il « *feit à la requeste de sa mere pour prier Nostre-Dame* », et leurs sympathies ont beaucoup contribué à accroître la popularité du poète. En fait, il faut un certain courage pour lire Villon tout entier.

Dans ces derniers temps, l'étude de ce poète a été menée

Digitized by Google

avec courage et sagacité par des critiques éminents, parmi lesquels il nous suffira de citer MM. A. Longnon, G. Paris et M. Schwob. La tâche de M. de Wurzbach en était donc devenue plus facile : toutefois, nous ignorons s'il connaît tous les travaux de ce dernier érudit. L'édition, qui nous est venue d'Erlangen, est la première qui paraisse en Allemagne. Elle est basée sur le texte de M. A. Longnon, le seul qui puisse être compté à présent. Elle est destinée, non pas aux étudiants des Universités, mais au grand public qui veut connaître les poètes français les plus éminents. Elle a été soigneusement préparée. Elle débute par une introduction où M. W. von Wurzbach résume heureusement tout ce qui peut nous introduire à la connaissance du sujet. Il ne se contente pas de nous raconter la vie de François Villon : il nous fait aussi un tableau, malheureusement trop vrai, du temps où il a vécu, pour expliquer mieux sa vie. Nous disons « expliquer », et non pas « excuser » : nous serions alors trop indulgent. M. G. Paris, parlant quelque part des expédients coupables auxquels Villon avait recours pour être à même de ne rien faire et de se procurer cependant les jouissances dont il était avide, a dit fort justement : « Il n'y a là rien qui puisse appeler la sympathie, ou même l'indulgence. » Quoi qu'il en soit. M. W. von Wurzbach a mis de la conscience à préparer son édition. Outre l'introduction dont nous venons de parler, et où nous rencontrons beaucoup de renseignements bibliographiques, il a eu soin d'enrichir le texte de nombreuses notes historiques, littéraires et linguistiques. C'est l'histoire qui paraît traitée avec le plus de soin. A propos des notes linguistiques, nous avons à faire les remarques suivantes.

Nous n'insistons pas sur les fautes d'impression, qu'il était difficile à un étranger d'éviter complètement. Citons seulement « a menu », au lieu de « a mesme (p. 48, v. 45, note), « prœsse », au lieu de « proesse » (même page), ce qui rend le vers faux; « messit », au lieu de « mesfit » (p. 63). Ce qu'il faut regretter dans cette édition — en considérant surtout le public auquel elle est destinée — c'est

Digitized by Google

que les notes et les explications sont trop peu abondantes. L'éditeur craignait de les donner trop nombreuses : il a péché en sens contraire. Faute d'un commentaire suffisant, certains passages resteront une énigme pour le lecteur : ainsi, p. 84, vv. 620-621 ; p. 82, v. 590, « assavoir mon », etc... Des explications syntaxiques n'auraient pas non plus déparé ce commentaire : nous trouvons, par exemple, l'expression « les aucuns » (p. 66, v. 233), qu'il aurait été bon d'étudier. Notons en passant un vers faux (889, p. 95), qu'il faudrait remanier pour lui rendre la quantité voulue. Enfin, certaines expressions de Villon nous semblent traduites d'une manière trop libre. Ainsi, p. 55, l'auteur traduit l'expression « finer de » par « trouver » : le sens est « venir à bout d'avoir quelque chose ». P. 67, v. 250, note, « œufz fritz et pochez » est traduit « *gebackene u. verlorene Eier* », ce qui est un contresens; p. 59 et ailleurs, l'adjectif « feu » ne peut correspondre à l'adverbe allemand « *ehemals* ».

6. M. H. Omont est un infatigable chercheur, et un éditeur non moins actif. Il nous a donné surtout des éditions de textes grecs. Voici qu'il vient de publier un texte roman qui rentre dans le cadre de cette revue, et dont nous sommes heureux de dire un mot. Il s'agit d'une version nouvelle de *la Fleur des Histoires de la Terre d'Orient*, que le moine Hayton a composée sur l'invitation du pape Clément V. Le manuscrit qui la renferme a d'abord fait partie de la célèbre collection Barrois; puis il est entré dans la bibliothèque de lord Ashburnam, et enfin il a été acquis par notre Bibliothèque nationale.

Jusqu'ici, nous avions de l'œuvre de Hayton des manuscrits français et un texte latin. Malgré les différences assez notables qu'ils constataient entre la version française et la version latine, les historiens admettaient assez généralement que la première représentait l'œuvre originale, et que la seconde n'était qu'une traduction. Le ms. Barrois apporte un nouvel élément dans la question. Il diffère des textes français que nous connaissions déjà. D'autre part, il

Digitized by Google

ressemble étrangement à la version latine, dont il omet cependant un certain nombre de phrases. En fin de compte, M. H. Omont se demande s'il ne faut pas chercher dans le ms. Barrois la version française primitive, et si les autres versions françaises ne seraient pas des traductions postérieures du texte latin : leur forme plus élégante aurait assuré leur succès aux dépens de l'original. Voilà pour l'histoire littéraire.

D'autre part, le ms. Barrois a été copié par un scribe anglo-normand ou anglais assez malhabile, qui y a introduit beaucoup de formes particulières au dialecte de son pays. C'est pourquoi cette version présente un véritable intérêt linguistique. Il serait facile d'en rédiger la phonétique et la morphologie, en constatant toutefois plus d'une exception aux règles générales auxquelles le scribe a obéi. L'*a* nasalisé devant *n* + dentale devient *au;* celui qui est suivi simplement de *n* devient *ei*, et non *ai; ou* est remplacé d'ordinaire par *u*. *L* n'est pas vocalisé dans *realme;* mais il l'est dans *eaux*, au lieu du français « eux », et dans *ceaux*, qui correspond à la forme ordinaire « ceux ». Nous remarquons des assimilations dans « oncores » et « sojorna ». La morphologie présente aussi des particularités intéressantes. Ainsi le *que* enclitique est de tous les genres, de tous les nombres et de tous les cas. Les pronoms féminins, y compris l'article, sont semblables à ceux du masculin. A noter aussi la forme *blées*, au lieu de « blés », que nous pouvons rapprocher d'une ancienne forme *prées*, qui n'est plus conservée que dans certains dialectes.

7. La philologie provençale est toujours étudiée en Allemagne avec la même persévérance et le même sens critique. Depuis que K. Bartsch a publié la cinquième édition de sa *Chrestomathie provençale*, trois manuels similaires sont venus lui disputer la faveur du public. Son livre était épuisé, et lui-même avait été ravi par la mort à ses études. Fallait-il laisser tomber cette œuvre dans l'oubli? L'intelligent éditeur de Marbourg, M. Braun-Elwert, ne l'a pas pensé, et, sur ses instances réitérées, M. le Professeur

Digitized by Google

Eduard Koschwitz a consenti à en préparer une nouvelle édition. Nous n'en possédons en ce moment que la première partie, c'est-à-dire les textes provençaux. Mais bientôt cette publication sera complétée par le glossaire et les tables : peut-être même est-ce aujourd'hui un fait accompli.

L'éminent romaniste n'a pas augmenté le nombre des textes qui se trouvaient dans les deux éditions précédentes : il en a même retranché des morceaux qui lui paraissaient inutiles, et qui avaient été empruntés à des traductions du Code Justinien et du Nouveau Testament, ainsi qu'aux œuvres des poètes Serveri et Raimond de Cornet, sans parler de six chartes assez courtes. Mais les textes conservés ont été améliorés d'après les éditions critiques les plus estimées et les corrections suggérées dans les revues de philologie romane. La graphie et la ponctuation ont été discrètement amendées. Enfin, dans l'intérêt spécial des autodidactes, une part plus large a été faite à la bibliographie. Nous souhaitons vivement que l'achèvement de cette consciencieuse publication ne se fasse pas attendre.

8. Nous arrivons au *Dictionnaire Savoyard*, de MM. A. Constantin et J. Désormaux. Dès 1877, le premier avait rêvé un travail de ce genre, et, en 1891, il s'était mis résolument à l'œuvre. Pour exécuter son dessein, il s'était livré à une enquête dans laquelle il n'avait épargné ni son temps, ni sa peine, ni les excursions dans les divers cantons de la Savoie. Il avait, en outre, des correspondants qui tenaient à honneur de l'aider dans son entreprise. Mais ses forces étaient inférieures à son courage : quand il mourut, en juin 1900, ses travaux linguistiques n'étaient pas achevés. Mais il s'est trouvé un homme assez courageux pour assumer la tâche ardue de tirer parti des notes laissées par le défunt. Nous devons dire que celui-ci avait préparé à la fois plusieurs dictionnaires et lexiques différents, et qu'en rédigeant ses fiches, il n'avait pas toujours suivi le même système de notation phonétique. M. Désormaux s'est décidé à réunir dans un même dictionnaire les maté-

Digitized by Google

riaux lexicographiques amassés par ses devanciers. Il y a inséré des formes recueillies aux environs d'Annecy, soit par lui-même, soit par deux correspondants. Il a développé aussi, d'après ses propres recherches, la partie relative au folk-lore savoisien, et cité, en transcription phonétique, des passages empruntés à des chansons anciennes et modernes. Il a complété son travail par un essai de bibliographie assez sommaire, mais qui rendra des services. En résumé, cette élaboration des matériaux laissés par M. A. Constantin dénote en M. Désormaux un travailleur courageux et intelligent, et nous sommes heureux qu'il ait été honoré en 1903 du prix H. Chavée.

Est-ce à dire que cette œuvre soit parfaite? Nous n'oserions l'affirmer. Elle est d'une lecture agréable. Mais combien l'attrait en serait augmenté, si l'étymologie de chaque forme y était indiquée. Nous soupçonnons souvent qu'un peu de sagacité de notre part nous ferait trouver le mot primitif sous les transformations qu'il a subies. Nous ne le devinons pas, et nous en conservons quelque mauvaise humeur. Si du moins, en tête du dictionnaire, une phonétique comparée des parlers savoisiens avait été placée pour nous servir d'initiatrice ! Mais sa publication est renvoyée à d'autres temps. Ceci d'ailleurs n'est pas un reproche à l'adresse de M. Désormaux. Il avait fort à faire en acceptant la succession de M. Constantin, et il a songé avant tout à conserver le trésor philologique que celui-ci avait laissé. En tout cas, nous devons féliciter M. J. Désormaux d'avoir supprimé les étymologies celtiques imaginées par M. Constantin : depuis F. Diez, qui lui-même avait abusé du celtique, combien nous avons dû supprimer impitoyablement d'étymologies de ce genre ! Si, comme nous l'espérons, M. Désormaux publie une seconde édition de son dictionnaire, nous osons lui conseiller d'adopter un système graphique moins imparfait que celui de M. Constantin, c'est-à-dire plus uniforme, plus naturel, plus semblable à ceux que les phonétistes ont élaborés de nos jours. La notation du son propre du *th* dur ou doux de l'anglais, par exemple, nous a paru peu heureux. Enfin,

Digitized by Google

la notation des différentes localités savoisiennes par des signes en quelque sorte algébriques, exige un effort qui pourrait nous être facilement épargné : en donnant simplement le nom des localités, le format du dictionnaire ne serait pas sensiblement grossi.

M. Désormaux nous annonce plusieurs travaux relatifs aux dialectes de la Savoie : nous prenons acte de sa promesse, et nous sommes sûr que ces études seront de précieuses contributions à la dialectologie franco-provençale.

9. Nous avons reçu d'Italie un aimable volume qui renferme un des livres les plus populaires que nous connaissions. Il s'agit des *Fioretti*, ou *Petites Fleurs de saint François d'Assise.* Comme nous, beaucoup de nos lecteurs les ont lues sans doute maintes fois, et, en y revenant toujours, ils y trouvaient un charme nouveau et un intérêt qui n'était pas affaibli. Or, les traductions françaises dont ils se servaient sont toutes défectueuses; nous n'avons en aucune langue une édition critique des *Fioretti*, et nous ne pouvons espérer d'en avoir une à bref délai. A défaut d'une édition de ce genre, M. Luigi Manzoni a voulu nous en donner une qui reproduisît un manuscrit des plus anciens et des plus appréciés. Il date de 1396, et il renferme une compilation qui a été faite entre 1322 et l'année sus-désignée. Il ne comprend que la vie du Patriarche d'Assise, les miracles opérés par ses compagnons et les considérations sur les stigmates du saint.

Au xv[e] siècle, les seize éditions qui ont été publiées des *Fioretti* ne renfermaient que ces trois parties, parce que seules elles appartiennent à l'œuvre primitive. Quant aux vies de Fr. Junipère et de Fr. Ægidius et aux dits mémorables de ce dernier, ils ont été ajoutés beaucoup après : c'est pourquoi M. Manzoni s'est abstenu de les insérer dans son livre, en se proposant de les donner dans une autre publication.

Nous avons ici un précieux texte de langue. M. Manzoni n'a pas cherché à rendre uniforme la graphie du copiste, en sorte que la même forme se trouve écrite de plusieurs

Digitized by Google

manières différentes : par exemple *angioli*, *angnioli*, *agnoli*, *angeli*. Cette diversité peut livrer aux romanistes la clef de certains problèmes phonétiques. Un glossaire donne d'ailleurs la traduction moderne des mots qui pourraient être une difficulté pour ceux qui ignorent l'italien médiéval. Une illustration très soignée, composée de monuments très anciens afférents à l'histoire des origines franciscaines, donne un charme particulier à ce volume, publié sous les auspices de S. M. la Reine Marguerite.

A. Lepitre.

P. S. — Cette revue était achevée quand nous avons reçu une monographie que nous voulons faire connaître dès maintenant (1). Il s'agit d'une étude sur le parler de la banlieue du Havre. L'auteur, M. l'abbé Maze, l'avait préparée avec soin et conscience : mais il est mort sans avoir pu y mettre la dernière main. *La Société Havraise d'Etudes diverses* s'est empressée d'acquérir son manuscrit pour le publier : les sociétés savantes nous rendent parfois de ces services, et nous avons eu déjà l'occasion d'en signaler des exemples. Ce manuscrit a subi de discrètes retouches : il a reçu des additions empruntées à MM. Bernard et l'abbé Letendre. Il a été débarrassé de presque tous les mots qui sont admis actuellement dans les dictionnaires français : l'éditeur n'en a épargné que quelques-uns, sans doute par suite de distractions très excusables.

Tel qu'il est publié, ce livre ne peut manquer de recevoir un excellent accueil, non seulement des habitants de la région havraise, mais encore de tous les patoisants. Nous n'ignorons pas les reproches qui sont adressés aux travaux conçus de la même manière que celui-ci : faire la phonétique d'un certain nombre de localités est chose impossible, et exclut la rigueur scientifique nécessaire à ces sortes d'études ; mieux vaudrait n'étudier qu'une seule

(1) *Etude sur le Langage de la Banlieue du Havre*, par l'abbé C. Maze. 1903. 1 vol. gr. in-8° de VII-226 pp. Paris, E. Dumont ; Rouen, A. Lestringant. 7 fr.

Digitized by Google

localité ; et le reste. Telle qu'elle nous est donnée, la monographie de M. l'abbé Maze peut rendre des services. Elle nous donne une idée suffisante du sujet que l'auteur a voulu traiter. Nous disons ceci surtout de la partie phonétique, bien qu'elle eût pu être exposée plus clairement et plus savamment, s'il n'eût pas été un autodidacte insuffisamment pourvu. Le lexique se lit avec beaucoup d'intérêt : il suggère bien des rapprochements aux lecteurs qui connaissent des patois et qui ont été initiés à la grammaire historique du français. En outre, comme nous l'avons dit pour une autre étude de ce genre, le vocabulaire dialectal d'un pays est un miroir fidèle, quoique peut-être incomplet, de son état intellectuel et moral.

Notre devoir est maintenant de signaler les imperfections de ce livre. La mort n'a pas permis à son auteur d'y mettre la dernière main. Mais, eût-il vécu plus longtemps, M. l'abbé Maze ne pouvait faire une œuvre parfaite, parce qu'il n'était pas préparé à sa tâche par de sérieuses études romanes. Pour trouver des étymologies, il a regardé trop souvent chez nos voisins d'outre-Manche. Or, s'il pouvait en rencontrer dans la langue anglaise, c'eût été pour lui plus facile, s'il eût connu notre grammaire historique, d'en recueillir en français. Ainsi, il a imaginé que « ain » = hameçon (p. 111), était « un mot anglais », tandis que c'est le dérivé français immédiat du latin *hamum*. Il se trompe aussi en dérivant le mot « flique » (= quartier de lard) de l'anglais *flitch* (p. 158) : l'un et l'autre remontent à une forme scandinave *flikke*. Les deux autres conjectures émises sur ce mot par l'auteur n'ont aucune probabilité. Et encore, nous trouvons (p. 163) la forme « godailler » dérivée du vieux français (?) « goudale », lequel se rattacherait à l'anglais *good ale* : l'étymologie doit être cherchée dans la racine *got*. Il en est de même pour certaines dérivations où l'auteur, parfois d'une manière hypothétique, a cru devoir chercher dans le grec l'origine d'une forme normande. Mais c'est une faute vénielle, parce qu'elle est rare dans ce livre, et que longtemps encore, — du moins nous le craignons, — les Français des différentes

Digitized by Google

régions ne pourront résister à la tentation d'y tomber. Nous aurions encore d'autres critiques à formuler. Contentons-nous de ces trois dernières. P. 15, nous trouvons la singulière loi suivante : « *O* se change en *eu* dans la syllabe *tor*, toutes les fois qu'elle exprime l'idée de torsion ou de flexion, par exemple dans *tordre* et *tortiller* (comparer avec les mots du patois *teurs*, *teurquer*) ». Pour une loi phonétique, nous pouvons dire qu'elle est étrange : il s'agit, sans aucun doute, de mots de formation différente. P. 33, il est affirmé comme certain que le changement de *r* en *s* « était presque général en France au commencement du XVI[e] siècle » : mais alors comment expliquer que Marot attribue aux Parisiens ce vice de prononciation, dans sa célèbre *Epistre du biau fys de Pazy* et la réponse dont il l'a fait suivre? P. 54, il suppose que « plaisant » et « plaisir » dérivent de « plaire », et il voit là une anomalie qu'il explique par cette mutation de *r* en *s*. Le fait est que les deux formes en question sont le résultat d'une évolution très normale des formes latines *placentem* et *placere*.

Arrêtons-nous ici. Il serait fâcheux que nos réserves fissent douter quelqu'un de nos lecteurs de la valeur de cette œuvre. S'ils ont du goût pour les études dialectologiques et principalement pour celles qui sont consacrées aux patois du Nord, ils auront plaisir et profit à la lire : le travail de M. l'abbé Maze méritait de nous être conservé.

A. L.

Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Jésus, Messie et Fils de Dieu, d'après les Evangiles synoptiques, par M. Lepin, professeur au Grand Séminaire de Lyon.— In-12, xlv-279 pp. — Paris, Letouzey et Ané, 1904. **3 fr. 50**.

Jésus-Christ s'est-il connu et dit Messie et Fils de Dieu ? Telle est la double question qu'a traitée M. Lepin dans toute son ampleur. Il a cependant laissé de côté une question connexe qui, semble-t-il, était la clef de celles qu'il a étudiées ; nous voulons parler de la question du royaume de Dieu. Il est bien difficile, en effet, de dire ce qu'était le Messie dans la pensée de Jésus, si l'on n'éclaircit pas tout d'abord les enseignements de celui-ci sur le royaume de Dieu.

Autour de là question principale, M. Lepin en a traité d'autres qui jettent quelques lueurs sur celle-là : l'espérance messianique au début de l'ère chrétienne, Jésus, Messie et Fils de Dieu dans son enfance et, en appendice, il se demande en quel sens le titre de Messie convient à Jésus ; puis il expose le système de M. Loisy sur la divinité de Jésus-Christ. Tout cela est bien traité et fort intéressant, mais on peut se demander si, de leur fait, le livre est dans un équilibre parfait.

Dans une introduction assez étendue, l'auteur prouve l'autorité des documents dont il va se servir, c'est-à-dire des Evangiles. Canonicité, authenticité, date de composition, formation, valeur historique des Evangiles, telles sont les questions abordées. Elles sont traitées largement, sans déploiement de textes ou de références. Nous avouons ne pas comprendre la raison d'être de cette étude préliminaire, telle qu'elle est présentée. Il


Digitized by Google

n'y a rien là qui n'ait été dit et qu'on ne pût trouver dans un manuel quelconque ; les difficultés que soulèvent ces diverses questions sont évitées. Dans ces conditions n'eût-il pas mieux valu affirmer en quelques lignes les propositions qui ont été développées et discuter ensuite, ce qui est le point capital et en question : les Evangiles reproduisent-ils exactement les enseignements du Seigneur et n'ont-ils pas placé quelquefois dans la bouche de celui-ci des paroles qui étaient l'expression de la réflexion chrétienne subséquente ? Nous reconnaissons cependant que, dans le cours du livre, M. Lepin donne sur ce point quelques éléments de solution.

La question principale : Messianité et divinité de Jésus-Christ, a été franchement abordée et traitée sous tous ses aspects, à un point de vue tout actuel. L'auteur a suivi les critiques dans tous les méandres de leurs hypothèses, a su faire le départ de ce qui était acceptable et de ce qui ne l'était pas, et montré pourquoi on ne pouvait tenir ces hypothèses, même comme simplement probables. Il établit donc que Jésus s'est donné pour le Messie. Et d'abord, la foi indubitable des Apôtres en la Messianité de leur Maître ressort nettement des premiers enseignements de saint Pierre, tels que nous les lisons résumés dans les Actes des Apôtres. Or, cette foi n'a pu être que le résultat des déclarations personnelles du Sauveur sur sa Messianité. Mais cette conscience messianique de Jésus a-t-elle pu être la conséquence de la croyance qu'avait celui-ci de ses rapports particuliers de filiation avec Dieu ? A-t-elle pu naître sous l'influence du milieu, des idées ambiantes et du tempérament personnel de Jésus de Nazareth ? De quelque façon qu'on envisage cette persuasion de Jésus au point de vue naturel, on aboutit nécessairement à la conclusion que l'intelligence en Jésus n'était pas saine; c'était un fou ou tout au moins un halluciné. Quel est le lecteur des Evangiles qui pourra croire un seul instant que celui qui a prononcé les plus belles paroles qu'ait jamais entendues l'humanité, ne soit pas la plus haute et la plus parfaite intelligence qui se soit rencontrée? L'hypothèse d'un travail psychogique compliqué et progressif dans la conscience de Jésus aboutit à la même conclusion. D'ailleurs, on ne voit pas dans les Evangiles synoptiques les traces de cette marche progressive dans la conscience messianique de Jésus. Dès les premières pages, celui-ci s'est affirmé, discrètement, il est vrai, Messie, c'est-à-dire chef du royaume de Dieu. N'est-ce pas dans le dis-

Digitized by Google

cours sur la montagne qu'il donne les lois de ce royaume et se pose comme législateur de la nouvelle alliance en face de Moïse, législateur de l'ancienne ? N'était-ce pas déclarer clairement qu'il était le roi du royaume de Dieu, donc le Messie ?

Jésus s'est dit aussi le Fils de Dieu et il a été regardé comme tel par la première génération chrétienne, ce qui prouve déjà l'affirmation du Seigneur au sujet de sa filiation divine. Mais est-il Fils de Dieu au sens figuré, en raison de sa Messianité et de l'intimité de ses relations avec le Père, ou l'est-il dans un sens réel, en tant que participant à la nature même de Dieu ? Des paroles du Seigneur, il ressort qu'il se considérait comme ayant avec le Père des rapports de filiation tout différents de ceux que pouvaient avoir ses disciples ; il déclare que seul, il connaît le Père et que seul, le Père, connaît le Fils, mais ce qui est plus caractéristique, il revendique des qualités, des pouvoirs, une autorité qui l'établissent au-dessus et comme en dehors de l'humanité et le rapprochent très étroitement de Dieu. Quel est l'homme qui a jamais osé revendiquer le droit de pardonner les péchés ? N'est-ce pas là un pouvoir strictement divin ? Donc « pour n'être pas exprimée en une formule dogmatique, à la manière d'une définition de foi, la divinité proprement dite de sa personne ne s'en laissait pas moins deviner à travers toutes ses déclarations ; elle s'en dégageait comme une conclusion théologique certaine et il devait être impossible à ses disciples, surtout après la résurrection et la Pentecôte, de se méprendre sur le véritable sens de sa manifestation. »

De cet état des documents évangéliques au sujet de la divinité de Jésus on peut tirer un argument solide en faveur de leur valeur historique. On soutient que la première génération chrétienne a introduit dans le texte évangélique des récits ou des enseignements du Seigneur qui étaient la traduction de sa propre expérience. S'il en était ainsi, comment expliquer qu'elle n'ait pas affirmé catégoriquement, nettement, dans une formule claire, que Jésus était Dieu, lorsque nous constatons que cette affirmation se trouve dans les Epîtres de saint Paul, Epîtres antérieures à la rédaction de nos Evangiles actuels ? C'est donc que les Evangélistes ont présenté les faits tels qu'ils se sont passés et qu'ils n'ont pas essayé de les adapter à leur croyance intime ; ils ont gardé à la parole du Seigneur la discrétion que celui-ci avait voulue et n'ont exprimé la divinité de Jésus que dans la mesure où Jésus l'avait affirmée lui-même.

Digitized by Google

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse du travail de M. Lepin; nous en avons assez dit pour en faire ressortir la valeur et montrer l'estime que nous en faisons. Nous nous plaisons à constater la netteté et la franchise avec lesquelles les questions sont posées, la clarté de la discussion et l'habileté dans le maniement des textes, la loyauté des conclusions. Bref, ce livre éclairera les esprits qu'ont pu troubler les polémiques récentes.

E. Jacquier.

Pourquoi Jésus-Christ? *ou la Dogmatique du Sacré Cœur dans l'Ecole Franciscaine*, par le R. P. Déodat-Marie, de Basly. — In-8°, 482 pp. Rome et Paris, Desclée, 1903.

Pourquoi Jésus-Christ? Sous ce titre, c'est une étude théologique très complète de la personne du Christ Jésus, et de la raison d'être de l'Incarnation, qu'expose le R. P. Déodat, à la suite de Duns Scot. Le sous-titre : « *La Dogmatique du Sacré-Cœur dans l'Ecole Franciscaine* » est justifié en ce que la vie morale du Christ s'y trouve comme concentrée en la vie et en l'amour de son Cœur, et que sur cette vie et cet amour est établi en premier lieu le plan de l'Incarnation.

Dans un I[er] livre, le R. P. définit donc théologiquement la personne du Christ Jésus, et montre toute sa vie morale humaine exprimée en son Sacré Cœur. Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme. Etant homme, il possède, à côté de la volonté divine, une vraie volonté humaine, donc une énergie d'amour, ou, comme s'exprime notre auteur, une *activité aimante* humaine. Cette activité aimante du Christ-Homme n'est pas infinie, puisqu'elle est créée, et que l'infini créé implique contradiction. Mais, si elle est finie, elle n'en est pas moins suprêmement grande dans l'ordre des choses créées, et indépassable. Elle l'emporte, de par la perfection naturelle de la volonté du Christ, sur le pouvoir d'aimer des plus sublimes créatures, des anges et des séraphins eux-mêmes ; surtout, telle est l'excellence de la grâce, dont se trouve aidée surnaturellement la volonté humaine du Sauveur, que son acte d'amour humain ne peut être dépassé. Enfin, l'union hypostatique de l'Humanité Sainte au Verbe fait acquérir à l'amour humain du Christ, fini en lui-même, une valeur de dignité infinie. Or, en toute langue humaine, la faculté d'aimer se nomme le cœur : c'est le cœur

Digitized by Google

qui donne le témoignage sensible de l'acte invisible d'amour opéré dans les régions intellectuelles; c'est l'organe de sensation et de perception intime où se répercute et se traduit l'acte d'amour de la volonté : à ce titre, il convient à exprimer sensiblement la faculté d'aimer elle-même. C'est ainsi que le vocable « Cœur du Christ » ou « le Sacré Cœur » désigne la faculté d'aimer qui est propre au Christ, l'*activité aimante* du Christ-Homme.

Pour quel dessein l'union du Verbe au Christ, et, dans l'accomplissement de ce dessein, quel rôle est rempli par le Sacré Cœur? Cette question fait l'objet du IIe livre. La volonté du Christ Jésus étant à la fois, de par la perfection de sa nature, la plus libre, et, de par l'excellence de sa grâce, la plus impeccable, était souverainement capable de glorifier Dieu d'un amour méritoire et infaillible. Or, Dieu ne pouvait pas ne pas vouloir que le Christ le glorifiât par tout l'amour de son Cœur. En le créant, il a nécessairement voulu sa glorification de Lui-même, Dieu-Trinité, par le Cœur de Jésus. L'amour du Sacré Cœur pour la Trinité Sainte, telle est donc la première et fondamentale fonction du Verbe Incarné. Il y a plus : les fonctions secondaires que Jésus a remplies durant sa vie mortelle, ministère d'évangélisation, œuvre de rédemption, actions ordinaires et souffrances, n'ont été méritoires qu'en ce qu'il les accomplissait par amour pour la volonté de son Père et pour sa gloire. Donc, ici encore, la valeur intégrale de ses fonctions vient de l'amour de son Cœur. C'est l'amour humain du Cœur Sacré de Jésus qui donne tout leur prix à ses actions et à ses souffrances; là est la source de tous les mérites de sa Rédemption.

Centre de la vie personnelle du Christ et fondement de ses mérites, le Sacré Cœur est encore centre et foyer de vie pour toute la société des élus. Anges et hommes prédestinés à la gloire forment une société unique dont Jésus-Christ est le principe, un seul corps mystique dont il est le chef. La même vie de la grâce, surnaturelle et divine, qui est dans le Christ, circule en tous ses membres : tous, hommes et anges, reçoivent de sa plénitude. Or, c'est du Sacré Cœur que vient cette vie de la grâce, puisque c'est de ce Cœur et de son amour que procèdent tout mérite et tout salut. Le Cœur du Christ, voilà bien le centre de toute l'Eglise, le lien mondial par excellence.

Ce Christ au Cœur tout amour aurait-il paru sur la terre si Adam n'avait péché? Sans la rédemption de l'homme à opérer,

Digitized by Google

Dieu eût-il voulu l'Incarnation de son Verbe? Ce fut une question longuement agitée par les théologiens de l'Ecole. Dans son IIIe livre, le R. P. Déodat montre que la question ainsi posée est insoluble et oiseuse : qu'aurait fait Dieu dans une hypothèse autre que ce qui a été réalisé ? il nous est impossible de le savoir. Ce que l'on peut dire, c'est, tout d'abord, que la passibilité du Christ, sa destinée de souffrance et de mort, n'ont été voulues par Dieu qu'en prévision du péché de l'homme, voulues néanmoins d'un acte de volonté éternel et indivisible, dans le premier décret relatif à l'Incarnation; c'est, en second lieu, que Dieu, en décrétant, d'un décret éternel, l'Incarnation de son Verbe en une chair passible et mortelle, a voulu premièrement les actes d'amour de ce Christ qui assurent la perfection de sa gloire extérieure, et secondairement les douleurs et les souffrances par lesquelles il rachète les hommes. Le Christ est *nécessairement* glorificateur de Dieu, et *contingemment* sauveur des hommes. Dès lors on peut dire que, n'y eût-il pas eu le péché à réparer, Dieu *aurait encore pu* vouloir l'Incarnation de son Verbe, afin de trouver dans le Cœur du Christ sa glorification extérieure parfaite. Quoi qu'il en soit, cette glorification parfaite de Dieu pour toute la création reste la fin première, directe et essentielle de l'Incarnation, telle qu'elle s'est opérée dans une nature passible et mortelle.

Telle est la belle doctrine de Duns Scot que le R. P. Déodat expose en un langage extrêmement net et précis. C'est sans doute par amour de la précision philosophique et théologique que le R. Père a cru devoir faire passer si constamment en français la terminologie de l'Ecole. Ce n'est pas sans rendre quelque peu dure la lecture de son ouvrage, et plus d'un lecteur, non assez familiarisé avec l'austère langage de saint Thomas ou de Duns Scot, court risque d'en être au premier abord rebuté. En revanche, ceux qui aiment avant tout une doctrine solide et exacte, avec l'impeccable précision des termes, auront plaisir à lire et à méditer cet ouvrage. Du reste, le R. P. s'efforce de reposer le lecteur en multipliant les comparaisons et les images, qu'il aime à développer en petits tableaux, extrêmement variés et peints de main de maître. Parfois y a-t-il excès et l'attention souffre-t-elle des digressions qui viennent la distraire; mais on ne laisse pas que d'être fortement intéressé par ce style nerveux et incisif, coloré et pittoresque, chaud et vibrant.

Nous sera-t-il permis, pour clore notre étude, de présenter au

Digitized by Google

docte théologien une remarque. En exposant, dans la IIe Partie, les rapports du Christ avec son corps mystique, le R. P. montre le Sacré Cœur source de la vie divine et principe méritoire des grâces qui affluent en tous les hommes et tous les anges. Le Cœur de Jésus est en effet cela ; mais n'est-il que cela? N'est-il pas en même temps exemplaire et plénitude de la vie morale parfaite, de la sainteté chrétienne idéale. D'après l'enseignement de saint Paul et du Christ lui-même, tout chrétien doit prendre pour modèle Jésus-Christ, et Jésus-Christ dans sa vie intérieure, pour reproduire en lui ses vertus, s'approprier ses sentiments, s'assimiler ses dispositions, en un mot conformer son intérieur à l'Intérieur du Christ. Or, l'Intérieur du Christ, c'est-à-dire l'ensemble de ses vertus, de ses sentiments, de ses dispositions, ce n'est pas autre chose que le Sacré Cœur, d'après la doctrine la plus authentique de la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme d'après le plus sûr langage biblique, où constamment le mot *cœur* est synonyme de *dispositions intimes* et d'*intérieur*. C'est d'ailleurs en l'amour de Dieu et de toutes choses pour Dieu que se résume la vie intérieure du Christ, et par conséquent dans l'union active et personnelle à cette vie d'amour du Cœur de Jésus que peut se résumer la sainteté chrétienne. Ainsi considéré, le Sacré Cœur n'apparaît plus seulement comme le principe de tout mérite et de toute grâce, mais aussi comme l'exemplaire idéal et la source de la vie morale parfaite : c'est de sa plénitude qu'il nous faut tous recevoir ; l'Intérieur du Christ doit se dilater ici-bas en tous ses membres; au ciel même nous ne ferons que louer et aimer Dieu avec son Cœur et par son Cœur. Combien le rôle du Cœur de Jésus apparaît ainsi plus grand, et combien cette idée est apte à fonder une dévotion qui entre dans la pratique et pénètre toute la vie spirituelle. Cette idée a été touchée par le R. P. Déodat : n'aurait-il pu la développer davantage, et en agrandissant ainsi le rôle du Sacré Cœur, ne serait-il pas resté dans la tradition de l'Ecole franciscaine et en particulier de Duns Scot ?

M. Lepin,
P. S. S.

Digitized by Google

La Théologie affective d'après saint Thomas, ou Saint Thomas mis en Méditations, par Bail, nouvelle édition par M. l'abbé Bougal. — 2 vol. in-8°. Soubiron, à Montrejeau.

Bail est un théologien français du xviie siècle bien connu. Sa théologie affective a été très appréciée. Qu'il me soit permis d'en dire un mot afin de passer un jugement plus exact sur les deux premiers volumes de la réédition de l'ouvrage par M. l'abbé Bougal. Au point de vue théologique, c'est en somme la doctrine de saint Thomas, bien que l'auteur ne dédaigne pas, quand il lui semble bon, de faire quelques emprunts à Scott et à d'autres théologiens. Il n'y a pas de mal à cela.

Avec Bail, on a vraiment, en substance, toute la théologie du Prince de l'Ecole, sauf pour certains traités, comme celui de la justice entre autres.

Dans cet ouvrage, la pensée est précise et claire. Ce qui en fait d'ailleurs le prix, c'est que la lecture et la méditation de Bail peut encourager et aider beaucoup à la lecture de la Somme de saint Thomas qui restera toujours l'idéal pour le prêtre, idéal dont on ne devra jamais se séparer si l'on veut acquérir le sens sérieux de la véritable vie théologique.

Cependant, je crois que les idées principales de la théologie demanderaient à être, dans Bail, plus approfondies. On n'est pas saisi, en le méditant, de beaucoup d'aspects souverainement beaux et utiles comme ceux que présentent, par exemple, les traités de Dieu, de l'Incarnation et, en particulier, de la grâce. Pour mon compte, je vois là une des principales raisons du travail de M. Sauvé dans « Dieu intime », Jésus intime » et « l'Homme intime », c'est-à-dire dans les traités de « Deo uno et trino », de « Verbo incarnato » et de « Homine et gratia ». Bail donne des détails, M. Sauvé tâche de mettre davantage en saillie les lignes principales dont on ne voit pas assez ailleurs l'harmonie. Nous avons un exemple frappant de cette méthode dans les Méditations de Bail et les Elévations dogmatiques de M. Sauvé sur les sacrements.

Au point de vue ascétique, rien de plus sûr que l'ouvrage de Bail. C'est que l'auteur suit la doctrine de saint Thomas avec une grande fidélité. Qu'on parcoure, par exemple, les méditations sur les vertus ! S'il a été dit que saint Thomas dans les traités des vertus est, comme analyse et comme synthèse, autant au-dessus de lui-même qu'il est, dans le reste de sa Somme, au-dessus des autres théologiens, on peut se faire une idée

Digitized by Google

de la sûreté des directions ascétiques que donne Bail dans sa *Théologie affective.* A l'école du saint Docteur, il évite les exagérations, les erreurs, ou semi-erreurs dont ne sont pas toujours exempts certains ouvrages sur la corruption de la nature humaine, par exemple, sur le renoncement à outrance, ou sur la nature de l'activité de l'âme dans la perfection.

Au point de vue critique enfin, on ne peut nier qu'il y ait eu sur plusieurs points des inexactitudes, ou des vues incomplètes. Je ne ferai que citer, comme exemple, les Méditations sur les six jours de la création. M. l'abbé Bougal l'a bien senti et s'est plu à refaire ces cinq ou six contemplations. A-t-il réalisé l'idéal ?

Dans tous les cas, comme conclusion de cet aperçu sur la *Théologie affective* de Bail, il n'y a qu'à louer M. l'abbé Bougal du travail qu'il a si généreusement entrepris. Cette nouvelle édition se recommande sérieusement au clergé. Que l'auteur en rende le prix le plus accessible possible aux bourses ecclésiastiques, s'il veut s'assurer du succès et faire un *bien réel.* Nous lui souhaitons du courage pour la continuation de son œuvre si bien commencée !

G. André.

Manuel de Théologie ascétique, par Arthur Devine, traduit de l'anglais, par l'abbé Maillet. — In-12 carré. Avignon, Aubanel, 1904. **5** fr.

Excellent manuel où tous les points de doctrine sont touchés avec des vues intéressantes même sur les questions controversées ! Traité méthodique où l'exposé des vérités à méditer est clair, logique, où l'ensemble des propositions apparaît dans une très belle harmonie ! C'est bien là pour le prêtre un livre à posséder dans sa bibliothèque. Avec les *Institutiones mysticæ* de Schram, le *Directoire* de Scamarelli, la *Vie chrétienne* de M. Guillemon, l'*Introduction à la vie mystique* du chanoine Lejeune, l'*Ascétique chrétienne* de M. Ribet, et les ouvrages de Mgr Gay, on aurait, je crois, un trésor suffisant de connaissances sur la théologie ascétique.

Hélas ! comme pour tout manuel il manque au volume du P. Devine, de la vie. Ce n'est pas là encore, à mon avis, l'idéal de théologie ascétique, de cette théologie intégrale où l'esprit et le cœur se sentent à l'aise en trouvant à leur gré lumière et

Digitized by Google

amour. Qui nous donnera jamais un véritable manuel de vie surnaturelle ! Oui, de vie, et de vie divine, de cette vie qu'il nous faut adorer d'abord en Dieu, dans la Trinité Sainte, que nous devons ensuite contempler en Jésus-Christ, le Verbe de vie fait chair, admirer, étudier dans l'âme régénérée par la grâce, de cette vie qui partie de Dieu, s'emparant de nous sans blesser la liberté et nous dirigeant avec suavité vers la vision béatifique, embrasse toutes les activités, féconde tous les élans individuels et sociaux, rappelle tout ce qui est beau, noble, généreux dans le cœur humain, exploite, pour ainsi dire, tous les dons naturels et surnaturels, pour les faire épanouir en charité, dans des harmonies ravissantes, dignes de l'homme et de Dieu !

Nous n'avons point cela encore. S'il y a quelque chose qui en approche, c'est, je crois, l'œuvre profondément théologique de M. Sauvé, dans ces huit volumes d'élévations dogmatiques. Que ces huit volumes se réduisent en un manuel de vie spirituelle et nous serons bien près de l'idéal cherché !!!

G. André.

La Psychologie thomiste et les Théories modernes, par C. Alibert, p. S. S., directeur de la Solitude. — Paris, Beauchesne, 1903.

Nous ne saurions mieux faire pour donner une idée de cet ouvrage, que d'en signaler les points importants.

Tout en appliquant la division ordinaire de la psychologie, en expérimentale et rationnelle, l'auteur refuse de voir dans la première une pure *phénoménologie* de la vie mentale, que l'on doit soigneusement expurger de tout alliage ontologique ; avec Maine de Biran, il estime que l'étude de nos faits internes ne va pas sans un mélange de métaphysique. Aussi, après avoir fait sentir l'importance de l'observation et de l'analyse psychologique pour l'étudiant ecclésiastique en particulier (pp. 18-19), il déclare illogique et funeste « la scission qui crée un intervalle presque infranchissable entre le paraître et l'être..., bien que consacrée par le programme du baccalauréat ».

On sait que les auteurs contemporains assignent à chaque faculté de l'âme une classe irréductible de faits. S'inspirant d'un principe différent, S. Thomas attribue à la puissance psychique la série entière des états par lesquels elle passe, dans la poursuite



de son objet. Le vrai, par exemple, peut être cherché, connu, goûté, rappelé. A l'intellect on devra donc rapporter : l'inclination à connaître, simple caractère de l'activité vitale, qui est autonome et spontanée ; la détermination nécessaire pour l'entrée en jeu ; l'acte même de la connaissance ; le plaisir qui la suit, sentiment de l'inclination satisfaite ; enfin, l'habitude, son effet durable. Ces manifestations se retrouvent dans tous les domaines de l'activité psychique et même en partie dans la vie végétative, où l'inclination prend le nom d'appétit, tandis que le plaisir devient la satisfaction de cet appétit ; et l'habitude, un besoin factice. Cette division offre l'avantage de présenter un système naturel, une série ordonnée qui, appliquée à toute la suite du traité, donne un aspect vrai de la réalité.

Or, les psychologues contemporains brisent ce groupement ; ils en dissocient les éléments pour les rattacher à des facultés distinctes, purement nominales. « La sensibilité, qui ne peut penser, est cependant inclinée à le faire ; elle éprouve du plaisir pour l'exercice de la pensée, qui lui est de tout point étrangère. En revanche, l'intelligence, faculté autonome et spontanée, est dépouillée des inclinations sans lesquelles cette même spontanéité est inconcevable, et de la délectation, simple mode de son opération. De même, c'est une faculté toute verbale qui s'arroge le monopole des habitudes... » Il en résulte une combinaison qui peut être légitime en son genre, à la condition d'être employée d'une manière provisoire, pour faire place, aux dernières pages du traité, à une organisation plus rationnelle. L'inconvénient c'est que pour cette division, le provisoire devient définitif. Appliquée à l'ensemble du cours, étendant son réseau sur la suite des chapitres et les articles, elle en inspire l'ordonnance, et en règle l'économie. Aussi reflète-t-elle son propre caractère, artificiel et factice, sur bien des ouvrages de psychologie contemporaine, à l'allure si peu doctrinale, composés de descriptions empiriques, unies par des liens tout conventionnels, qui favorisent singulièrement le phénoménisme.

Après avoir mis en parallèle les deux systèmes de classification, plutôt divergents qu'opposés, l'auteur aborde l'étude des problèmes spéciaux. Dans les articles consacrés à la vie animale, nous signalons les points suivants, développés avec un soin tout particulier : la part qu'il convient de faire à l'objectivité formelle et à *l'objectivité causale* de nos sensations ; la conciliation du caractère représentatif des données sensibles avec l'objecti-

Digitized by Google

vité causale (pp. 76-79); le passage du sujet à l'objet expliqué d'une matière simple et naturelle par la théorie de l'espèce (pp. 86-91), dégagée des fausses interprétations qui l'ont discréditée pendant deux siècles; une application de la loi d'économie ramenant l'imagination et la mémoire sensitives aux « habitus » du sens commun ; la démonstration de la doctrine thomiste qui rattache le principe de l'habitude à l'activité vitale, et la réfutation de l'hypothèse cartésienne, renouvelée par M. Rabier, qui le place dans l'inertie.

Le chapitre de l'intellect, présente aussi un certain nombre de solutions, que nous nous bornerons à mentionner : la notion même de l'intellect, et sa nature considérée dans son rapport avec les lois les plus générales qui régissent l'exercice de la pensée, savoir l'analyse et la synthèse; la portée de la conscience intellective qui, partageant avec les sens externes le rôle de sources pour la connaissance rationnelle, explique la provenance de plusieurs notions fondamentales, et permet d'établir leur objectivité contre les positivistes; la justification de l'abstraction conçue au sens scolastique avec solution des difficultés soulevées par M. Rabier; la conception de l'idéal dans son rapport avec l'idée générale ; l'étude sur le langage...

Puis vient une étude sur le sentiment, souvent négligé par les auteurs scolastiques, et la démonstration de l'existence du libre arbitre. La liberté implique la possession simultanée de deux pouvoirs dont l'un peut être appliqué, tandis que l'autre reste disponible : par exemple, le pouvoir de parler au moment où je parle, et le pouvoir de me taire ; le pouvoir de pécher à l'instant où je pèche, et celui d'éviter le péché. La difficulté est de bien établir cette force non appliquée, disponible, à l'état potentiel, dont la possession est cependant nécessaire pour assurer la faculté de l'alternative. C'est sous cet aspect, le plus délicat et en même temps plus vrai que M. Alibert a considéré le problème (p. 302-309).

Au début de la section proprement métaphysique, nous retrouvons la thèse relative à l'existence du sujet pensant, perçu par la conscience dans ses caractères métaphysiques, qui, appartenant aux deux parties de la psychologie, expérimentale et rationnelle, marque l'un des points culminants de la première et la première assise de la seconde.

Tel est, d'une façon rapide, exacte cependant, le contenu de cet excellent ouvrage. Quant à la méthode de l'auteur, on l'ex-

Digitized by Google

primera en disant qu'il a voulu, sur le terrain spécial de la psychologie, « mettre l'enseignement de la philosophie thomiste en harmonie avec les préoccupations de la pensée contemporaine ». Il a recueilli les meilleurs résultats des travaux récents de psychologie expérimentale et s'est efforcé de concilier, dans les solutions proposées, une certaine liberté de pensée, un certain degré d'initiative, avec la fidélité aux doctrines thomistes.

Ce livre, écrit dans une langue sobre, claire et précise, sera de grande utilité aux étudiants et même aux professeurs : à le lire, ils s'initieront d'une manière large et sûre aux théories modernes, sans qu'il en résulte pour eux aucun sentiment de mésestime pour la philosophie de saint Thomas.

A. P.

Le Sentiment religieux dans l'Antiquité : *Le Christianisme avant le Christ*, par A. Dufieux. — Un vol. in-8° de 404 pp. Lyon et Paris, Vitte, 1904.

C'est une bien vieille thèse qu'a reprise dans ce volume M. Dufieux. Son but, comme il nous le dit dans l'introduction, est de « dégager des conceptions religieuses de l'antiquité la quintessence du sentiment religieux, son unité absolue, d'établir que la foi aux principales vérités appartient, identique, à tous les peuples, de montrer que — suivant une parole de de Maistre — le paganisme n'est qu'un système de vérités corrompues et déplacées, et qu'il suffit de les nettoyer, pour ainsi dire, et de les remettre à leur place, pour les voir briller de tous leurs rayons ».

Donc, établir que le fond des croyances, de la morale et du culte a été, jusqu'au Christianisme, le même chez tous les peuples et dans toutes les religions, pour conclure à une révélation primitive unique, dont ce fond serait le contenu plus ou moins intégralement conservé, telle est la thèse. Nous la connaissons déjà. Elle est belle, elle est extrêmement difficile et délicate à asseoir dans le détail; elle est aussi dangereuse parce que, si, de l'identité de fond des religions, on peut et on doit conclure à l'existence d'une révélation primitive, on peut être tenté aussi — et c'est ce que font les rationalistes — de conclure à l'origine humaine de toutes les religions indistinctement, y comprise la religion juive, puisque toutes se ressemblent ; et il faudra bien toujours en revenir à la preuve directe, historique de l'existence de la révélation primitive considérée en elle-même, indépen-

Digitized by Google

demment du sort qui a pu être fait plus tard aux vérités qu'elle enseignait.

Quoi qu'il en soit, M. Dufieux a examiné — comme je l'ai insinué déjà — l'unité des religions d'abord dans leurs sources et leurs instruments de transmission, dans la révélation qu'elles supposent, les livres sur lesquels elles s'appuient, les symboles qu'elles emploient ; — puis dans leurs croyances sur Dieu, sur l'homme ; — enfin, dans leurs pratiques et leur culte, sacrifices, sacrements, prières, etc. D'une manière générale, l'auteur a sur toutes ces questions une information considérable, et qu'il sait faire valoir. Plusieurs de ses démonstrations sur l'universalité du monothéisme, de la foi en la Providence, de la croyance en une certaine déchéance et une certaine Rédemption, sur l'existence partout constatée d'un sacerdoce et de sacrifices, ces démonstrations, dis-je, sont classiques et bien établies. Mais d'autres paraîtront plus faibles. L'auteur, en effet, a voulu aller plus loin : il a voulu retrouver dans les religions païennes même la croyance aux mystères chrétiens, comme la Trinité, même la connaissance des sacrements chrétiens, comme la confession et l'Eucharistie. Or, on peut bien, ici encore, se livrer à des rapprochements, et rencontrer, dans telle ou telle contrée, telle ou telle croyance ou pratique qui rappelle de plus ou moins loin ces mystères ou ces sacrements ; mais il y a loin de là à pouvoir conclure qu'ils ont été réellement connus de l'ensemble des peuples. L'auteur a donné dans l'écueil commun, qui est de se contenter de rapports superficiels, d'homophonies fortuites et purement verbales, et de ne pas regarder aux divergences profondes qui se cachent sous ces apparentes ressemblances. Ces comparaisons demandent, pour être faites avec chance de succès, une sévérité de méthode dont M. Dufieux ne s'est pas assez préoccupé. Et de là, dans son livre, à côté de parties solides dont on profitera, bien des conclusions et des affirmations branlantes que l'on n'acceptera que sous bénéfice d'un rigoureux inventaire.

J. Tixeront.

Introduction à la Vie bienfaisante, par l'abbé Henri Bolo. — Deuxième édition. In-12. Paris, Poussielgue, 1904. 3 fr. 50.

Il est inépuisable cet abbé Bolo ! Tant mieux ! Il jaillit toujours de son cœur généreux des pensées exquises. Avec lui l'expérience de la vie pratique s'agrandit constamment. C'est le

Digitized by Google

sens chrétien qui se fait jour à travers toutes les vicissitudes de l'existence. C'est la bonté d'âme, la charité du Christ qui cherche partout le don de soi aux autres. Je me disais tout cela en lisant le nouveau volume dont je viens de mentionner le titre. Quels excellents conseils de vie morale et sociale ! Quelle charmante direction du cœur humain vers l'intelligence et l'attrait de la charité chrétienne !

L'abbé Bolo traite, dans cette *Introduction à la Vie bienfaisante*, de l'art d'être aimé, heureux et parfait, du dévouement, de l'amitié, de la bonté pour tous, de nos relations avec ceux qui nous servent et puis il fait conclure à ses lecteurs, dans un dernier chapitre, que la source de toutes ces richesses de cœur, il faut aller la chercher et la trouver dans la dilection de Jésus-Christ, dans la charité divine que le Dieu fait homme est venu répandre dans le monde régénéré, et il rappelle les sublimes révélations de saint Jean sur l'amour.

Il ne faut pas demander à l'auteur, dans ces pages, un traité théologique sur la vertu de charité, ni même des considérations trop ascétiques sur la question. Il nous donne plutôt un avant-goût des beautés et des lumières que la vie spirituelle contient. Dans tous les cas ce n'est pas un petit mérite de son livre que de préparer ses lecteurs et ses lectrices aux attraits du vrai manuel chrétien : l'Evangile !

G. André.

Enseignement, Education, Famille, Discours et Panégyriques par le R. P. Monsabré, des Frères Prêcheurs. — Un vol. in-16 de 334 pp. Paris, Lethielleux. **3** fr.

Ce volume est le cinquième et dernier des Discours détachés du R. P. Monsabré. Il contient ceux qui se rapportent plus spécialement à l'œuvre de l'Education et de l'Enseignement. Voici quelques titres : les Ecoles libres ; l'Eglise et l'Ecole ; l'Ecole et la Famille ; l'Œuvre des Catéchismes ; les bons Livres ; l'Ouvrier chrétien ; l'Eglise, maison de Dieu et du peuple. Il serait difficile d'imaginer des sujets plus intéressants et plus actuels. On y a joint un Discours de première communion et trois Allocutions de mariage. Partout l'orateur a porté sa manière franche, large, doctrinale d'envisager sa matière et de la traiter. C'est le digne couronnement de la longue œuvre de ce travailleur infatigable.

J. T.

Digitized by Google

C'est Lui qu'il faut écouter, par l'abbé Aimé Simonet, du clergé de Moulins. — Un vol. in-18 de xxxviii-337 pp. Paris, Bouasse jeune et Cie, 1903.

Oui, c'est Jésus qu'avant tous les maîtres et les docteurs il faut écouter. Ce sont donc ses Evangiles qu'il faut lire et méditer, puisque nous y trouvons la parole même du Sauveur. Le *Congrès de l'Evangile*, tenu à Paris en 1902, s'était plaint qu'on ne les lût pas assez. M. l'abbé Simonet s'est efforcé, pour sa part, de porter remède à ce mal en publiant en français, dans cet élégant petit volume, les évangiles des dimanches et des fêtes, et en les accompagnant de quelques réflexions qui en expliquent le sens et en dégagent les leçons pratiques. Modestement, il nous dit qu'il les a tirées en grande partie du cardinal de la Luzerne. Il pouvait difficilement mieux choisir pour son but. Aussi Mgr Péchenard, qui a écrit la lettre-préface du volume, se plaît-il à en louer « la solidité, l'exactitude doctrinale, la simplicité, la clarté, la piété », et les déclare-t-il « de nature à toucher les cœurs autant qu'à éclairer les esprits ».

J. T.

Annuaire pontifical catholique, par Mgr A. Battandier, protonotaire apostolique. Tome VII, année 1904. — Paris, Maison de la Bonne-Presse, 5, rue Bayard.

Elle n'est pas banale, mais point du tout, la publication de l'*Annuaire pontifical* que fait Mgr Battandier depuis 1898. Dans notre livraison du 15 août 1900, je consacrais quelques pages à expliquer quel en est l'objet. Faut-il que je les résume ici ? Que les lecteurs me le permettent pour leur éviter la peine de remuer leur bibliothèque. Or donc, l'*Annuaire pontifical catholique* donne chaque année, — comme le dit son titre, — l'état de l'Eglise, particulièrement de la Cour romaine, de l'épiscopat et du gouvernement des Ordres religieux. C'est la partie d'utilité pratique. A côté de celle-là, ou plus exactement pour traduire la physionomie du livre, dans celle-là et disséminée un peu partout, s'en trouve une autre fort intéressante, instructive et toujours curieuse. Elle se compose de petites monographies ou d'articles illustrés sur les lois, les institutions, les coutumes, les dignités et les personnages vivants ou défunts de l'Eglise. De ces articles le nombre n'est pas très considérable chaque année, mais les années passent vite et l'on peut prévoir le jour où ils

Digitized by Google

formeront une imposante masse de documents et de matériaux, de quoi fournir les principaux éléments d'une encyclopédie. Pourquoi, ce jour-là, Mgr Battandier n'entreprendrait-il pas le *Dictionnaire de droit canon?* En l'attendant, nous en lisons de bons morceaux, tous les ans, grâce à son ingénieuse manière de faire les livres.

Le volume de 1904, le septième de la collection, est d'aussi belle venue que ses aînés. Il nous renseigne d'une façon très complète sur la situation actuelle de l'Eglise. Situation bien consolante, en dehors de la persécution religieuse qui sévit dans notre pauvre pays de France ; la hiérarchie épiscopale grandit sans cesse, les vicariats apostoliques se multiplient, preuve que la foi s'étend au milieu des peuples non catholiques. Il nous donne ensuite de bons articles, — je ne cite que les principaux, — sur les Médailles du pontificat de Léon XIII, les Papes du x[e] siècle, le Palais du Vatican, la Garde suisse pontificale, les Cardinaux, les Evêchés de la Suisse, les Abbesses dans l'épigraphie, etc., etc. Il réalise même un progrès notable sur les années précédentes pour la partie qui concerne les listes épiscopales. Ces listes, soigneusement révisées d'après des informations puisées aux chancelleries diocésaines elles-mêmes, nous font connaître la date de fondation des diocèses et vicariats apostoliques, le nom des hommes qui les ont fondés, le nombre de paroisses, d'œuvres, de chapelles et de fidèles qu'ils renferment. Je ne suis donc pas surpris que Mgr Battandier ait reçu des évêques des diverses parties du monde, de chaleureuses félicitations. A ces augustes voix, nous n'osons pas mêler la nôtre, mais nous pensons tout bas comme nos vénérables seigneurs évêques.

R. PARAYRE.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La Révolution à Die et dans la Vallée de la Drôme (1789-1799), par le chanoine Jules Chevalier, professeur d'histoire au grand séminaire de Romans. — In-8°, II-376 pp. Valence, imprimerie Céas, 1903.

« La publication que nous entreprenons, dit M. Chevalier (pp. 2-3), n'a d'autre but que de mettre en lumière un certain nombre de pièces qui fourniront aux historiens futurs un utile contingent de faits jusqu'alors inconnus, et qui permettront à nos compatriotes de suivre et d'apprécier les diverses phases du mouvement révolutionnaire à Die et dans la vallée de la Drôme. Elle comprend :

1° Le *Journal* de l'ex-chanoine de Die, Joseph Lagier de Vaugelas, qui entre dans plus ou moins de détails sur les faits dont sa ville natale fut le théâtre de mai 1789 à mai 1793.

2° Quelques procès-verbaux des séances du comité de surveillance de Die et diverses pièces qui s'y rattachent dont nous avons recueilli les originaux ou les copies.

3° Des notes de M. Denis Long et de M. Alfred de Lamothe-Félines sur la période du Directoire et de l'Empire.

4° Des fragments d'un registre de la Société populaire de Crest. »

M. Chevalier a jugé avec raison « qu'il ne fallait pas s'en tenir ici à une simple reproduction de textes, bien qu'ils fussent par eux-mêmes assez intéressants et d'une physionomie toute vivante ». Conformément à la méthode qu'il a si heureusement suivie dans l'édition des *Mémoires des frères Gay de Die pour servir à l'histoire des guerres de religion en Dauphiné et spécialement dans le Diois* (Montbéliard, 1888), il a enrichi sa publication d'une introduction et de nombreuses notes : l'introduction résume à grands traits les événements qui, en Dauphiné, ont précédé et préparé la convocation des Etats généraux ; les notes placent les documents dans le milieu et le jour qui leur conviennent.

L'intérêt de ce volume est considérable. Au point de vue local, il apporte une masse de renseignements qui, pour la plupart, étaient tombés dans l'oubli. Quant à l'histoire générale, il n'est

Digitized by Google

pas de nature à en modifier les lignes essentielles. C'est un mot bien ambitieux que celui de ce patriote qui déclarait que le département de la Drôme avait « acquis à juste titre la réputation de Sauveur du Midi et peut-être même de la République entière » (p. 336). En tout cas, le district de Die et de la vallée de la Drôme ne virent se dérouler aucune des scènes importantes de ces années terribles.

Mais, s'il ne faut pas chercher dans ce volume des révélations inattendues, on y trouvera, en revanche, un tableau animé de la vie provinciale pendant la Révolution. Un livre comme celui-ci, exact et consciencieux, où l'écrivain ne s'interpose pas entre les faits et le lecteur, où nous suivons au jour le jour les péripéties du drame qui se joue, où nous voyons les acteurs qui s'agitent, où nous entendons leurs paroles, apprend mieux l'histoire, à qui sait lire, que tant d'ouvrages prétentieux, à théories creuses et à généralisations hâtives et superficielles, sinon erronées. Où recueillir, par exemple, une impression d'histoire plus intense et plus juste que dans ces lignes qui ouvrent les procès-verbaux des séances de la Société populaire de Crest : « Le président a ouvert la séance aux acclamations ordinaires et annoncé que la Terreur était à l'ordre du jour » (pp. 339, 341), surtout si l'on observe qu'elles alternent avec des appels à l'humanité, à la justice, à la sensibilité, à la persuasion, et avec tel « discours énergique, calqué sur les mœurs et les vertus romaines, nous démontrant combien il était nécessaire de les pratiquer, en ce que ce n'est que par le chemin de la vertu que l'on arrive à celui du bonheur » (p. 359) ? Comme le remarque M. Chevalier, ce qui se passait à Die ou à Crest se reproduisait ailleurs, et « faire l'histoire d'une localité c'est faire l'histoire de toutes » (p. 185, note).

Une fois de plus, M. le chanoine Jules Chevalier a bien mérité des études historiques. Les documents qu'il publie sont fort curieux, et sa part de travail personnelle en double la valeur.

Félix Vernet.

L'Allemagne et la Réforme, t. VI. *La civilisation en Allemagne depuis la fin du moyen âge jusqu'au commencement de la guerre de Trente Ans*, par Jean Janssen, trad. par E. Paris. — xv-525 pp. Paris, Plon, 1902.

« Dans les arts comme dans les lettres, la vie intellectuelle d'une époque se reflète fidèlement ; destinés à l'ensemble du

peuple, ils caractérisent le siècle qui les a produits ; ils disent quel a été son esprit, ils expliquent ses forces motrices et l'action qu'il a exercée. » Ces paroles, par lesquelles se termine l'introduction du tome VI du grand ouvrage de Janssen, en indiquent le point de départ et en précisent la portée. Voulant retracer l'état de l'Allemagne au moment où la guerre de Trente ans va s'ouvrir, l'auteur étudie avec soin l'art et la littérature du XVIe siècle. Nous avons là, et dans les tomes VII et VIII, qui traitent l'un des écoles, de la science et de l'éducation, l'autre de la situation économique, sociale et religieuse, comme un pendant, beaucoup plus considérable, au tableau fameux dans lequel Janssen avait montré l'Allemagne de la fin du moyen âge (t. I.).

L'*Université catholique*, 1890, t. IV, pp. 469-472, a suffisamment analysé et caractérisé ce sixième volume pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. Disons seulement qu'il est un de ceux où Janssen a le mieux donné la mesure de son savoir et de son talent, un de ceux aussi qui forment par eux-mêmes un tout complet et d'un intérêt exceptionnel, puisqu'il expose l'influence de la Réforme sur les arts plastiques et sur les belles-lettres.

La traduction a été faite sur la treizième édition allemande publiée par M. Pastor, qui a mis à profit de nombreuses notes laissées par Janssen et les a complétées par des annotations personnelles. Comme pour les volumes précédents, cette traduction est exacte, claire et de tous points excellente.

F. V.

Dominique Larrey *et les campagnes de la Révolution et de l'Empire* (1768-1842), d'après des documents inédits, avec portrait, par Paul Triaire, correspondant de l'Académie de médecine. — In-8° de XV-756 pp. Tours, Mame, 1902.

Le lecteur commence, paraît-il, à se montrer plus sévère pour les livres qu'on édite chaque année sur la Révolution et l'Empire : la grosse faim de sa curiosité est assouvie. Qui oserait s'en étonner ou s'en plaindre ? — Je crois pourtant qu'on pourrait plaider auprès du public les circonstances atténuantes pour l'ouvrage que M. Paul Triaire, correspondant de l'Académie de médecine, vient de composer sur Dominique Larrey, à l'aide

Digitized by Google

des manuscrits, de la correspondance et des notes du fameux chirurgien de la grande Armée.

Dans le cadre tragique et grandiose où l'auteur l'a placée, cette haute figure se dresse avec un relief saisissant. L'empereur disait de lui : « C'est le plus honnête homme que j'ai connu. » Et, de fait, il n'est pas un des compagnons d'armes de Larrey, pas un de ses collaborateurs qui l'égale en dévouement, en science, en désintéressement, en fidélité. Si, après 1815, Larrey désarme vis-à-vis des partis, il conserve toute l'aversion des premiers jours pour ceux qui ont déserté la cause impériale. — « Comment, vous ne me reconnaissez pas ? Je suis d'Y », lui dit un officier passé à l'état-major de Bourmont. Larrey fronce le sourcil : « L'officier que j'ai connu de ce nom est mort à Waterloo. » Et il lui tourne le dos.

Ce n'est pas seulement un praticien d'une habileté peu commune, c'est un administrateur hors ligne qui sait tout prévoir avant la bataille et qui, la bataille finie, accomplit pour le service du soldat « tout ce que la science, l'intelligence, l'humanité et les forces humaines permettent de faire » : quand les troupes aperçoivent Larrey sur la ligne des ambulances, elles se sentent invincibles. Une faute a-t-elle été commise, personne ne sait mieux la réparer. Ainsi, pendant l'expédition d'Egypte, l'escadre anglaise s'empare du matériel hospitalier que Larrey avait imprudemment fait placer sur un bâtiment spécial, au lieu de le répartir par fraction sur chaque navire. Par ses instructions à ses collaborateurs, par ses avis sur l'hygiène des troupes, il tâche de compenser et compense, en effet, cette perte. Il avait d'ailleurs fait distribuer aux médecins des divers bâtiments de la flotte des caisses d'appareils à pansements, d'instruments de chirurgie, qui trouvèrent alors leur utilisation.

M. Triaire a précisé ou expliqué un certain nombre de points restés obscurs dans la vie de son héros. Marbot, par exemple, avait conté plaisamment l'histoire de l'embaumement du colonel Morland, placé d'abord par les médecins dans un tonneau de rhum, et transformé ensuite, aux Invalides, en véritable curiosité scientifique... Inutile de dire que la lecture des notes de Larrey démontre qu'il s'est agi, pour Morland, d'un véritable embaumement suivant la méthode usitée à la fin du XVIIIe siècle (pp. 385-388). — L'histoire de l'inoculation de Des Genettes s'éclaire aussi d'un jour nouveau à travers les pages de M. Triaire (pp. 246-253). D'après une fiche de Larrey, on peut

Digitized by Google

conclure — contre le témoignage de Berthier et de Des Genettes lui-même — qu'il n'y a eu, à Saint-Jean-d'Acre, qu'un simulacre d'inoculation, à l'aide d'une lancette imprégnée de pus que l'opérateur essuya sur sa manche. La vérité serait, dans ce cas, moins belle que la légende. Mais l'effet moral produit sur le soldat par l'acte de Des Genettes n'en est pas moins certain; et, du reste, l'illustre chirurgien a donné assez d'autres preuves de son courage, pour que les révélations de Larrey ne le diminuent en rien aux yeux de la postérité.

Poisons et Sortilèges, par les Docteurs Cabanès et Nass, deuxième série (*Médicis, Bourbons, Science au XXe siècle*). — In-12 de 388 pp. Paris, Plon, 1903.

MM. Cabanès et Nass continuent, dans cette seconde série d'études, d'appliquer à certains problèmes de l'histoire les données de la science médicale, en matière de toxicologie; la méthode employée par eux est des plus simples, et consiste ordinairement à examiner de près les procès-verbaux d'autopsie ou, à leur défaut, les récits authentiques des derniers moments de plusieurs personnages célèbres. Or, à en croire les auteurs, le poison aurait fait beaucoup moins de victimes que ne le veulent la légende et la tradition. Au seizième siècle, s'il a joué un rôle social très important, il a eu un rôle politique absolument nul; et il y a une grande part d'exagération, à ce point de vue, dans les accusations des pamphlétaires protestants contre les catholiques (p. 44). Au XVIIe siècle, de tous les ministres de Louis XIV, de Lionne est le seul qui ait *peut-être* été empoisonné (p. 179).

Une entente défectueuse du régime alimentaire, une entente plus défectueuse encore du traitement médical à opposer à la suralimentation auraient déterminé chez quelques grands personnages de graves désordres du côté des entrailles ou de l'estomac : de là des morts subites, étranges, horribles même, qui déroutèrent plus d'une fois la science et préparèrent le public à accueillir d'emblée, sur les causes de ces accidents, les versions les plus fantaisistes en même temps que les plus malignes.

A plus d'une reprise, surtout dans ce nouveau volume, MM. Cabanès et Nass ont utilisé les travaux de M. Funck-Brentano auxquels ils ont peu ajouté au point de vue docu-

Digitized by Google

mentaire, il faut le reconnaître. Toutefois ils n'ont accepté qu'avec beaucoup de réserve les témoignages des matrones, escrocs, sorciers et sorcières du xviie siècle, observant avec raison que les empoisonneurs à gages ont eu tout intérêt à accuser de complicité, soit leurs ennemis particuliers, soit les personnes que leur situation ou leur rang mettaient à l'abri des poursuites. C'est ainsi que les auteurs plaident la cause du chimiste Glaser, trop légèrement incriminé par M. Funck-Brentano, d'après le témoignage de Mme Brinvilliers (pp. 119-121); c'est ainsi que, à propos du prétendu empoisonnement de la du Parc par Racine, ils écrivent : « La gloire de Racine doit rester pure de de toute souillure; ce n'est pas une Voisin qui la peut ternir » (p. 131).

... Malheureusement, le livre fort intéressant de MM. Cabanès et Nass ne doit pas être mis entre toutes les mains, ne fût-ce qu'à cause des citations tout à fait inutiles de Brantome qui s'y trouvent.

C. B.

Biographie de Pierre-Simon Ballanche, suivie d'un *aperçu général sur ses écrits*, par Gaston Frainnet, docteur ès lettres. — Un volume de 156 pp. Paris, Picard, 1903.

Ce volume, illustré de deux portraits de Ballanche, d'une vue des Halles de la Grenette à Lyon et d'une photographie du buste de Mme Récamier par Canova, n'est qu'une partie — la première sur deux — de la thèse que M. l'abbé Gaston Frainnet soutenait naguère avec succès devant l'Université de Grenoble et qui lui valait le titre de docteur de cette Université.

M. l'abbé Frainnet, — qui, pour avoir enseigné la philosophie aux Minimes, n'a rien d'un congréganiste, pas plus que les honorables ecclésiastiques qui professent dans cet établissement séculier et que la fantaisie anticléricale du *Progrès* transformait étrangement en religieux, il y a quelques jours, — M. l'abbé Frainnet a pensé avec raison que le public lyonnais s'intéresserait beaucoup plus à la vie d'un illustre enfant de la ville de Lyon, qui vécut dans le rayonnement de la gloire de Mme Récamier, d'Ampère et de Chateaubriand, qu'à une étude savante et nécessairement technique sur « la philosophie de Ballanche, sa méthode et sa métaphysique, sa philosophie de l'histoire de l'humanité et sa politique ». Il a donc réservé cette étude aux

Digitized by Google

spécialistes et donné à tous les lettrés de Lyon le plaisir de lire une *Biographie* de Ballanche, plus complète, plus intéressante que tout ce qu'avaient publié jusqu'ici sur « l'hiérophante » lyonnais, — comme disait Chateaubriand, — Sainte-Beuve et Louis de Loménie, en 1834 et 1841, Charles Lenormand, Ott, Albert Aubert, en 1847, Jean-Jacques Ampère et Victor de Laprade, en 1848.

Des lettres inédites de Ballanche à l'un de ses amis, Beuchot, conservées à la Bibliothèque nationale, « quelques informations orales, puisées à bonne source », ont permis à M. Frainnet de donner plus de relief et d'agrément à la psychologie du doux théosophe et à la formation intellectuelle du penseur, de « l'hiérophante ».

Sous ce rapport, l'ouvrage de M. l'abbé Frainnet est plus vivant et plus agréable que le *Ballanche* de M. Charles Huit, dont je rendais compte naguère ici même. « L'histoire de la librairie des Halles de la Grenette » est comme un chapitre de la vie lyonnaise au XVIII[e] siècle, continué par les relations de Ballanche avec les sociétés littéraires ou Académies du temps, dont il fit partie dans sa jeunesse et où il lut la première ébauche *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, publié seulement en 1801. On apprend avec plaisir sous quelles impressions Ballanche, après le passage de Pie VII à Lyon, rêva d'entrer dans l'état ecclésiastique ; puis devint l'ami, l'éditeur de Chateaubriand, et, après l'idylle gracieuse et décevante d'un vif amour pour M[lle] d'Avèze, fit la connaissance en 1812, à l'hôtel de l'Europe à Lyon, de « la belle Juliette », qui devait être jusqu'à la fin en tout bien et tout honneur, « l'idole » du « fidèle Ballanche », comme l'appelaient les habitués de l'Abbaye-aux-Bois.

L'installation de Ballanche à Paris en 1817, son premier et son second voyage en Italie, son caractère et ses inventions mécaniques, sa réception à l'Académie française en 1842 et sa mort en 1847, tout cela est raconté avec charme et fait aimer « cette belle âme », qu'on ne peut connaître sans lui vouer son affection, au dire de Blum.

M. Frainnet donne une analyse rapide, mais intelligente, des ouvrages de Ballanche : *Du Sentiment*, des *Fragments*, de la nouvelle *Inès de Castro*, dont ne parle pas M. Huit et qui est en manuscrit à Lyon, d'*Antigone*, de *l'Essai sur les institutions sociales*, du *Vieillard et le Jeune homme*, de *l'Homme sans nom*,

Digitized by Google

un ancien conventionnel qui se convertit, de l'*Elégie* de la *Palingénésie sociale* et des *Prolégomènes*, d'*Orphée*, de la *Formule générale de l'histoire*, de la *Ville des Expiations*, contre la peine de mort, enfin de la *Vision d'Hébal.*

M. Frainnet fait ressortir ensuite les qualités du style de Ballanche et la valeur littéraire de ses ouvrages. Il défend son «héros», page 118, contre la critique de M. Faguet, disant : « Il était obscur au delà de tout ce qu'on peut imaginer » ; mais c'est pour en venir à reconnaître, page 150, que « la plupart des œuvres dogmatiques (de Ballanche) forment, pour ainsi parler, un chaos — le mot est sévère, mais il est juste ». Et voilà M. Faguet amplement vengé et justifié.

Que Ballanche ait été « romantique modéré », je n'y contredirai pas, quoiqu'il semble plutôt à beaucoup de critiques un précurseur et de Chateaubriand et de Lamartine et du romantisme. Mais il y a bien du paradoxe à soutenir, page 120, que, des « deux manières distinctes de se montrer romantique, l'une consiste à faire une œuvre belle en dehors des règles », par exemple, *Paul et Virginie(??)*, et « l'autre à formuler les droits du littérateur » *(la Préface de Cromwell).* — Quant à définir le romantisme « dans sa signification initiale », « une émancipation complète de l'esprit, qui brise le cadre relativement étroit du classicisme », c'est confondre le romantisme de 1830, que Victor Hugo appelait « le libéralisme dans l'art » (*Préface d'Hernani*), avec le romantisme « initial » de Chateaubriand, de Mme Staël, de Lamartine, qui était, sans doute, « le contraire du classicisme » finissant, mais avant tout le retour au spiritualisme chrétien et aux traditions religieuses et nationales du Moyen Age, brusquement interrompues par la Renaissance au XVIe siècle.

Autre remarque, non plus littéraire, mais historique : M. Frainnet n'aime pas plus « Bonaparte » que ne l'aimait Ballanche ; c'est leur droit à tous les deux. Seulement l'histoire et la France leur commandaient de dire, non pas « la chute de Bonaparte » en 1814, mais « la chute de Napoléon » : il y avait alors dix ans que la France l'avait acclamé et ne le connaissait plus que sous ce nom. Il faut laisser à l'esprit de parti le monopole de l'abus qui consiste à défigurer les appellations nationales. M. Frainnet doit savoir, aujourd'hui, par expérience, qu'on ne gagne rien à parler comme les républicains sectaires.

Cette critique n'enlève aucunement le mérite réel d'une thèse, louée par le *Correspondant* du 25 août 1903, pour sa riche in-

Digitized by Google

formation biographique, et digne de toutes les sympathies du public lyonnais, auquel elle présente fort agréablement l'un des plus aimables représentants de la pensée et de l'âme lyonnaises.

L'abbé Théodore DELMONT.

Cinq Lettres sur Ernest Renan, par Ferdinand BRUNETIÈRE. — Un vol. in-16 de 102 pp. Paris, Perrin et Cie, 1904. **1** fr.

Peut-être trouverait-on difficilement, dans ces cinquante dernières années, en France, deux esprits de trempe aussi différente que ceux d'E. Renan et de M. Brunetière : celui-ci fait tout entier de logique, de bon sens et de précision : l'autre tout pétri de sous-entendus, d'équivoques et de nuances : M. Brunetière gagné par ses études mêmes à cette foi chrétienne dont E. Renan déclare que les siennes l'avaient éloigné. C'est une raison de plus pour qu'un jugement de l'auteur des *Origines chrétiennes* par l'auteur de l'*Evolution des Genres* ait chance d'être souverainement intéressant. Nous l'avons ici, au complet, dans ce petit volume où l'on a réuni les cinq lettres que M. Brunetière a publiées, il y a quelques mois, dans l'*Ouest-Eclair*, à l'occasion de la cérémonie de Tréguier, des 12 et 13 septembre 1903. Le critique y envisage successivement E. Renan comme écrivain, historien, philosophe religieux et moraliste, et caractérise enfin l'ensemble de son œuvre. Il y a tout plaisir et tout profit à lire ces pages si justement pensées et si vigoureusement écrites.

J. T.

En Haut ! *Lettres de la comtesse de Saint-Martial, en religion, sœur Blanche, fille de la Charité.* — Plon-Nourrit, Paris, 1904. **3** fr. **50**.

La correspondance de sœur Blanche, lit-on dans la préface de ce délicieux volume, est un recueil de pensées, tracées en hâte, comme ces feuilles écrites par un soldat, entre deux appels de tambour.

En vérité, on y sent l'âme virile d'une chrétienne éprise de justice et de droiture, qui ne sait reculer devant aucun sacrifice et s'est fait de l'existence sur la terre un idéal sublime d'action et de dévouement. Il y a plus encore dans ces pages d'un goût exquis. Quel charme à lire ces épanchemente et ces confidences d'un cœur qui plane si haut, et bat néanmoins de sentiments si humains et si purs !

Digitized by Google

Mme de Saint-Martial était une convertie du protestantisme, elle appartenait à une noble famille de Berne au foyer de laquelle la religion tient encore une place de choix ; elle connut dans le monde tout ce qui peut donner la séduisante illusion du bonheur; devenue veuve après quelques années de mariage, elle rêva de se donner aux missions d'Afrique, mais ce fut dans la Congrégation des Sœurs de charité qu'elle consuma les quelques années de sa courte vie. Au milieu des mille sollicitudes et sacrifices exigés par sa vocation, elle put, avec la permission de ses supérieures, écrire fréquemment à sa famille ou à ses amies dont la séparation lui avait été si douloureuse. Ces lettres forment le volume intitulé : *En Haut !*

Il faudrait en lisant ce livre d'un style si plein de grâce prendre sa plume, son carnet et faire un recueil des exquises pensées qu'il contient pour en savourer, à loisir, tout l'arôme surnaturel. Qu'il me suffise de dire qu'il y a là un sens profond, une intelligence intime de la vie chrétienne intégrale avec tous ses devoirs divins et ses aspects humains.

On aime à le relire encore quand on l'a goûté une première fois. L'élévation des sentiments, la familiarité de l'abandon, les douces émotions de l'oubli de soi pour le bonheur des autres, les suavités d'une nature profondément sympathique, le sens de la souffrance qui se transforme en douceurs célestes au contact divin de la croix de Jésus-Christ : tout fait de ce recueil de lettres comme un jardin délicieux où se cultivent les fleurs les plus parfumées de la vie. « Il fait bon connaître dans toute la beauté, dans toute la richesse de sa nature la comtesse Albert de de Saint-Martial, devenue l'humble, la généreuse, la dévouée, l'aimable sœur Blanche. C'est un doux repos pour le cœur de lire les merveilles de la grâce divine dans toute l'étendue de ses effets. Les souvenirs que laissent les âmes aussi exceptionnellement douées, aussi vaillantes dans une constante activité, aussi oublieuses de toute recherche de bonheur personnel, aussi sérieusement occupées de faire toujours ce qui leur semble le plus parfait, sont un précieux exemple en même temps qu'une éloquente leçon et un inappréciable trésor. »

On ne regrettera jamais d'avoir lu et relu *En Haut !* Dans ces temps troublés où tout se rabaisse au niveau de la terre on est heureux de trouver dans le contact intime avec les nobles âmes un secours pour reprendre son élan vers l'idéal chrétien.

G. A.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — P. Th. Calmes, *L'Evangile selon saint Jean.* Lecoffre. In-8°. 9 fr. — Dobschütz (E. von), *Probleme des apostolischen Zeitalters.* Leipzig, Hinrichs. iv-198 pp. In-8°, 6 fr. 25. — Driver (S. R.), *The book of Genesis.* London, Methuen. 494 pp. In-8°. 13 fr. 10. — Drummond (J.), *An inquiry into the character and authorship of the fourth Gospel.* London, Williams and Norgate. xvi-528 pp. In-8°, 13 fr. 10. — Gillot, *L'Oraison.* Poussielgue. In-12. — Gutjahr (F.), *Die Glaubwürdigkeit des irenaïschen Zeugnisses über die Abfassung des vierten Kanonischen Evangeliums.* Graz. vii-198 pp. In-8°. 6 fr. 25. — Jacob (B.), *Im Namen Gottes.* Berlin, Calvary. vii-176 pp. In-8°. 3 fr. 75. — Lepin, *Jésus, Messie et Fils de Dieu, d'après les évangiles synoptiques* Letouzey. xlv-282 pp. In-18. 3 fr. 50. — Parry (J.), *A discussion of the general epistle of St James.* Cambridge. University Press. 200 pp. In-8°. 6 fr. 25. — Pierre-Félix, *Profession de foi du Vicaire auvergnat.* Perrin. In-16. 3 fr. 50. — Schiffini (S.), *Tractatus de virtutibus infusis.* Freiburg, Herder. xi-695 pp. In-8°. 11 fr. — Stanton (V.), *The early use of the Gospels.* Cambridge, University Press. xiv-285 pp. in-8°. 13 fr. — Volter (D.), *Clemens, Hermas, Barnabas.* Leiden Brill. vi-472 pp. In-8°. 10 fr.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — Carnegie (A.), *L'A B C de l'argent.* Flammarion. In-18. 3 fr. 50. — *Des conditions de la vie économique et sociale de l'ouvrier aux Etats-Unis.* Giard et Brière. In-8°. 12 fr. — *Connaissance des temps pour l'an 1904.* Gauthier-Villars. viii-915 pp. In-8°. 4 fr. — Dugas (L.), *L'Absolu.* Alcan. In-16, 2 fr. 50. — Fonsegrive (G.), *Mariage et union libre.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — Héricourt (Dr J.), *Les frontières de la maladie.* Flammarion. In-18. 3 fr. 50. — Mun (Cte A. de), *Discours et écrits divers (1894-1902).* Poussielgue. 2 vol. in-12. 8 fr. — Prou (M.), *Fac-similés d'écriture du* ve *au* xviie *siècle.* Picard. In-4°. 20 fr.

Histoire et Géographie. — Ardouin-Dumazet, *Voyage en France.* 34e série. Berger-Levrault. 400 pp. In-12. 3 fr. 50. — Bremond (H.), *Le bienheureux Thomas More.* Lecoffre. In-12. 2 fr. — Carnegie (A.), *La Grande Bretagne jugée par un Américain,* Dujarric. viii-396 pp. In-18. 3 fr. 50. — Conard (P.), *La peur en Dauphiné* Société Nouvelle. 284 pp. In-8°. 7 fr. — Daudet (E.), *L'Emigration,*

Digitized by Google

de la prise de la Bastille au 18 Fructidor. Poussielgue. In-8°. 5 fr. — DAUPHINOT (S.), *Souvenirs du maire de Reims pendant la guerre franco-allemande.* Reims, Michaud. In-8°. 3 fr. 50. — DEBIDOUR (A.), *Le général Fabvier.* Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50. — FREY (Gal H.), *Français et Alliés au Pé-Tchi-Li.* Hachette. In-8°. 7 fr. 50. — GOSSELIN (cne Ch.), *L'empire d'Annam.* Perrin. xx-560 pp. In-8°. 5 fr. — *Journal des campagnes du baron Percy (1754-1825).* Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50. — LA CHAMPIONNIÈRE (L. de), *Mémoires sur la guerre de Vendée.* Plon-Nourrit. In-8°. 6 fr. — LANGLOIS (Ch.-V.), *Manuel de bibliographie historique.* II. Hachette. 6 fr. — LARROUMET (G.), *Derniers portraits.* Hachette. In-16. 3 fr. 50. — MAUGRAS (G.), *L'Idylle d'un « Gouverneur ».* Plon-Nourrit. In-16. 1 fr. 50. — NIET, *La Russie d'aujourd'hui.* Juven. In-18. 3 fr. 50. — *Paris-Hachette 1904.* Hachette. In-8. 3 fr. 75. — REYNAUD (P. St), *Le Père Didon.* Perrin. In-8°. 5 fr. — SARGENTON-GALICHON (A.), *Sinaï, Ma'ân, Pétra.* Lecoffre. In-16. 4 fr. — VEUILLOT (L.), *Sainte Germaine Cousin.* Lecoffre. In-12. 2 fr. — ZURLINDEN (Gal), *La Guerre de 1870-1871.* Hachette. In-16. 3 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — BALDENSPERGER (F.), *Gœthe en France.* Hachette. In-8°. 7 fr. 50. — BERNARDIN (N.-M.), *Causeries du Samedi.* Delagrave. 350 pp. In-18. 3 fr. 50. — CERVIÈRES (P.), *Plus fort que tout.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — CIGALA (A. de), *Urbi et Orbi.* Lethielleux. In-18. 3 fr. 50. — DES GACHONS (J.), *La maison des Dames Renoir.* In-16. 3 fr. 50. — HARRY (M.), *La conquête de Jérusalem.* Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — LAURIE (A.), *L'Escholier de Sorbonne.* Hetzel. In-16. 3 fr. — NOËL (Al.), *Le bonheur des autres.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — POIZAT (A.), *La Dame aux lévriers.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — SPENLÉ (E.), *Novalis.* Hachette. In-8°. 7 fr. 50. — TERRADE (E.), *Etudes comparées sur Dante et la Divine Comédie.* Poussielgue. In-12. — THEURIET (A.), *Chanteraine.* Lemerre. In-18. 3 fr. 50. — WELLS (H.-G.), *Anticipations.* Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

UN LATIN [1]

Messieurs,

Mais d'abord que signifie exactement cette appellation : un Latin? Les hommes et les peuples, à qui elle s'applique, ne jouissent pas, il s'en faut, des faveurs de l'opinion dominante. On qualifie de Latins, les Français, les Italiens et les Espagnols des deux mondes, peuples médiocrement prospères, affirment certains spécialistes, et qui tous furent vaincus dans des guerres récentes. Aux Latins s'opposent les Saxons et Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des Etats-Unis; peuples heureux, peuples riches, et destinés, semble-t-il, à gouverner le monde. Rien n'est plus séduisant, mais rien n'est moins scientifique que de distribuer ainsi les peuples en groupes symétriques. En réalité, cette question d'ethnographie est peut-être insoluble. Dans la constitution de notre nationalité française, par exemple, sont entrées de nombreuses populations dont il est impossible de déterminer l'importance.

Par contre, la question devient claire et intéressante, si on l'envisage sous son aspect littéraire, pédagogique et historique. Nous nous entendons assez bien, je pense, lorsque nous disons : la culture latine. Les progrès des sciences physiques, les susceptibilités d'une démocratie qui est ou qui se croit toute puissante, le développement de

(1) Discours prononcé, à l'Académie de Nimes, le 8 avril 1904.



l'esprit utilitaire et la violence du Struggle for Life ont rendu presque impopulaire l'étude des grands maîtres classiques qui illustrèrent à jamais la Grèce et Rome.

Quelques hommes, toutefois, demeurent fidèles à ce passé glorieux. Ils se persuadent qu'il est indispensable, pour un peuple vraiment civilisé ou du moins pour une élite intellectuelle, de se mettre à l'école des anciens; ils considèrent les Grecs et les Latins comme les véritables instituteurs de l'humanité.

Mais toutes les nations modernes ne s'assimilent pas avec une égale facilité l'esprit des anciens. La philosophie allemande, par exemple, corrige, ou contrarie, ou atténue, dans les intelligences, l'influence des Latins. Les Français, au contraire, héritiers plus ou moins conscients et volontaires de la philosophie scolastique, ont à un très haut degré, au plus haut degré peut-être, la clarté, la logique, la délicatesse psychologique, la finesse, voire la subtilité des Grecs et des Latins. Quelques-uns des nôtres ne sont pas loin de voir dans ce privilège un embarras, un motif de s'humilier et une cause d'infériorité intellectuelle. Je me permets de ne pas partager ces craintes. En métaphysique et en psychologie, les grands maîtres scolastiques ont fait preuve d'une supériorité dont on peut difficilement trouver ailleurs l'équivalent. Même les Français les moins religieux — tels Voltaire et Auguste Comte — doivent quelques-unes de leurs qualités maîtresses à la philosophie du moyen âge, que le premier tout au moins avait fort peu pratiquée. En ce sens donc, on peut dire de certains écrivains français qu'ils sont de vrais Latins, de purs Latins, des classiques.

L'homme éminent que nous fêtons ce soir n'appartient pas précisément à ce groupe, car ses écrits portent visible l'empreinte de son siècle, un siècle romantique, pénétré de philosophie allemande et témoin des triomphes anglo-saxons. Mais par son origine (il naquit sur des ruines romaines), par la nature de ses travaux, par ses qualités personnelles, par l'ardeur intelligente avec laquelle il défend une cause compromise et en apparence désespérée,

Digitized by Google

M. Gaston Boissier est un Latin. — Dans les milieux universitaires, circule un récit agréable d'après lequel il y a un demi-siècle environ, le jeune Gaston Boissier aurait porté son attention et ses efforts, comme par hasard, sur la vie romaine. Je ne conteste pas l'authenticité du fait, mais je nie qu'il soit le résultat du hasard. — Le jeune Gaston Boissier, libre citoyen de la *Colonia Nemausensis* et élève brillant de la vénérable *Alma Mater*, eut tôt fait de découvrir qu'il était vraiment chez lui, dans le domaine d'Atticus, et il y établit sa tente. Depuis cette époque heureuse et peut-être regrettée, il n'a cessé d'étudier avec amour Rome, son histoire, sa religion, sa politique et sa littérature.

Il n'est peut-être pas superflu de remarquer ici qu'en consacrant à Rome une longue vie de labeur, M. Gaston Boissier ne s'est jamais désintéressé des choses françaises. C'est notre France du dix-septième et même du dix-huitième siècle qui reçut en héritage de la Grèce et de Rome, avec ce que j'appellerai le sens de l'universel, la mission glorieuse entre toutes, de représenter dans nos temps modernes, la grande tradition classique. Glorifier Rome, c'est donc défendre une des plus nobles portions de notre patrimoine national, c'est conserver une de nos raisons d'être, c'est expliquer et faire rayonner au loin notre activité intellectuelle. La Rome ancienne a si bien marqué de son empreinte la terre et les hommes, que rien au monde peut-être ne saurait la détruire. Architecture, métrique, politique, droit, administration, agriculture, expansion coloniale, toutes les formes d'art, toutes les manifestations d'activité, toutes les institutions sociales, font de nos générations contemporaines, pourtant si avides d'indépendance, les tributaires de Rome. Pour synthétiser tous leurs efforts, pour fixer un but à leurs vastes ambitions, les nations anglo-saxonnes n'ont trouvé jusqu'ici qu'un mot grec et deux mots latins; elles disent politique mondiale et impérialisme.

Tu regere imperio populos, Romane memento.

M. Gaston Boissier a soin de préciser, de compléter et

Digitized by Google

de vivifier en quelque sorte, ces raisons générales d'aimer la Rome antique. Dans chacune de ses études, il est facile de distinguer une pensée dominante qui a pour objet, l'intérêt immédiat de la France contemporaine. Vous êtes tentés de croire, par exemple, que notre écrivain se laisse absorber par les conflits qui éclatèrent autour de l'autel de la Victoire? Détrompez-vous : il songe d'abord et surtout à la leçon de tolérance religieuse qui se dégage de son intéressant récit. *L'Opposition sous les Césars* abonde en allusions à l'état moral et politique de la France, durant une période d'histoire bien déterminée. *Les Promenades archéologiques* elles-mêmes, les pacifiques *Promenades archéologiques* témoignent de l'activité admirable déployée par la science française sur le plus beau des champs de bataille. Si vous avez l'occasion de parcourir quelquefois les rues de Rome, le *Corso* ou la *Via Nazionale*, notez les livres qui occupent toujours les devantures des libraires cosmopolites. Vous voyez des romans et puis des romans, mais aussi quelques volumes jaunes dont le titre est plus austère, savoir, les œuvres de Gaston Boissier. En quelle estime l'érudition française est-elle tenue par les étrangers compétents et impartiaux? Des profanes ne sauraient le dire. Mais il nous est permis d'affirmer, sans doute, que dans l'art de synthétiser les découvertes archéologiques et de les expliquer, la France, grâce à notre éminent compatriote, garde, une sorte de monopole.

Mais c'est l'*Afrique Romaine* qui renferme le plus grand nombre de pages révélatrices sur les préoccupation patriotiques de M. Boissier. La politique française de nos jours, en Tunisie, se confond avec la politique romaine du temps des Scipions. Quelle joie pour M. Boissier de mettre les pas dans les pas de ses amis les proconsuls et de tirer de toutes ces ruines grandioses ou poétiques qui couvrent le sol tunisien, des leçons d'administration coloniale. — L'archéologie se révèle ainsi moderne, vivante et surtout intéressante.

A dire le fond de ma pensée, je crains même qu'elle ne le soit trop, intéressante, j'entends pour les hommes du

Digitized by Google

XIX[e] et du XX[e] siècles. Le premier devoir d'un écrivain, n'est pas, en effet, de charmer ses lecteurs ni de leur faciliter l'acquisition de vastes connaissances, sorte de superflu intellectuel, mais bien d'atteindre, autant que possible, la vérité profonde, le fond des choses et de s'attacher à ce qui est essentiel. Pour expliquer ma pensée sur ce point, je demande la permission d'établir ici quelques comparaisons redoutables, mais nécessaires.

Lorsque Bossuet s'occupe de la religion romaine, il s'applique à prouver d'abord qu'elle est le fondement de l'État, ensuite qu'elle contribue, dans la plus large mesure, à la prospérité de la patrie. Par une voie différente, Fustel de Coulange arrive à la même conclusion dans son admirable *Cité antique;* il ratifie et il précise l'opinion de Bossuet.

Montesquieu était trop de son temps pour faire à la théologie et au culte romain leur part, il dit : « Outre que la religion est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des mœurs des hommes, il y avait ceci de particulier chez les Romains, qu'ils mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie. » Ce « quelque sentiment religieux » est tout d'or. Si Montesquieu revenait parmi nous il constaterait en lisant Fustel de Coulange que le scepticisme du dix-huitième siècle l'avait induit en erreur. Cependant, l'auteur de la *Grandeur et de la Décadence des Romains*, ne laisse pas de s'approprier, en les rabaissant un peu, il est vrai, les opinions de Bossuet, il s'exprime en historien homme d'État, il ne perd pas de vue les rapports de la religion et du patriotisme.

Sous l'influence de Chateaubriand, le grand dominateur littéraire du XIX[e] siècle, nos écrivains contemporains portèrent toute leur attention sur des sujets plus gracieux mais de moindre importance. Qu'a vu Chateaubriand chez les Romains? Ou du *moins*, qu'a-t-il vu avec le plus de plaisir? Des gestes, de beaux gestes de soldats ou d'orateurs, des particularités de costume, des effets de bataille, des scènes dramatiques ou poétiques. Au lieu que Bossuet, comme Corneille du reste, s'attachait, de toutes les forces

Digitized by Google

de sa puissante intelligence, à ce qui faisait le fond des Romains de l'âge héroïque, c'est-à-dire à l'amour de la liberté de la patrie, de la religion et de la fermeté d'âme inébranlable dans la défaite et le malheur, Chateaubriand note des reflets de soleil sur les casques, par exemple; il pique et satisfait la curiosité, il cherche et trouve des mots et des rythmes de phrases qui sont, en effet, remarquablement harmonieux. Presque tous les historiens du XIXe siècle s'engagèrent dans les voies tracées par le génie de Chateaubriand. Leurs intentions patriotiques étaient aussi pures et aussi ardentes que celles de Bossuet, mais il est bien évident que leurs efforts se portent maintes fois, non sur les luttes des âmes ou des peuples, mais sur le décor de l'histoire.

M. Gaston Boissier ne fait pas exception à la règle générale; admirateur passionné de Victor Hugo et dominé par le génie éblouissant de Chateaubriand, il apporte dans l'étude de la religion romaine les qualités et les défauts d'une grande école historique dont le XIXe siècle fut très fier et que le XXe siècle n'ose pas encore juger.

La qualité maîtresse de nos historiens contemporains fut le souci de l'érudition à la fois intelligente et méticuleuse. Il semble acquis définitivement qu'à ce point de vue ils surpassèrent leurs prédécesseurs. M. Gaston Boissier, un travailleur acharné, se tint toujours au courant des merveilleuses découvertes archéologiques dont se glorifient la science française et la science allemande, ce qui lui permit d'introduire dans ses écrits une somme considérable de faits très intéressants. La *Religion romaine* et la *Fin du Paganisme* renferment des trésors d'érudition, et si bien disposés qu'ils attirent et retiennent les lecteurs même les moins compétents.

Mais comme la plupart de ses maîtres et de ses émules, M. Gaston Boissier fait trop de concessions au goût, aux opinions, peut-être même aux préjugés du XIXe siècle. On reconnaît aujourd'hui et on est bien forcé de reconnaître l'importance immense de la religion romaine. Ces farouches républicains qui conquirent le monde n'étaient pas seule-

Digitized by Google

ment religieux; une étude approfondie de leurs mœurs nous les montre dévots, voire superstitieux. Au nom de ses lecteurs, M. Gaston Boissier se demande comment chez une nation si dévote, l'autorité religieuse n'a pas fini par dominer toutes les autres. « Ce qui les préserva de ce destin, répond-il, ce fut leur sens politique. Jamais peuple n'a été préoccupé autant qu'eux de l'importance et des droits de l'Etat; ils lui ont tout sacrifié, leurs plus vieilles habitudes et leurs sentiments les plus chers. C'était chez eux une croyance générale que le mort devient dieu et protège les siens; pour qu'il fût rapproché de ceux qu'il devait secourir, on l'enterrait dans sa maison dont il devenait ainsi le bon génie. Un jour, pourtant, la loi ordonna pour des raisons d'hygiène qu'on n'ensevelirait plus personne dans l'enceinte des villes et tout le monde obéit à la loi. Cet exemple montre qu'à Rome rien ne résiste au pouvoir civil; la puissance paternelle, malgré l'étendue de ses droits, fléchit elle-même devant lui. Le père de famille est maître absolu de ses enfants; il peut vendre et tuer son fils; mais si ce fils est revêtu de quelque charge publique, le père doit lui obéir comme les autres, et, quand il le rencontre sur son chemin, il faut qu'il descende de cheval devant lui.

La religion romaine, si puissante, si respectée qu'elle fût, devait subir le même joug. »

Voilà qui rassurera sans aucun doute tous ceux qui luttent, à l'heure actuelle, pour la supériorité, d'ailleurs peu menacée du pouvoir civil; les Romains étaient religieux, profondément religieux; ils n'étaient pas cléricaux. Outre que l'explication fournie par M. Boissier est de nature à charmer la presque totalité de ses lecteurs, elle témoigne d'une ingéniosité rare. Est-elle vraiment philosophique et surtout complète, et après un demi-siècle de positivisme, satisfait-elle la légitime curiosité de certains esprits indépendants? Il est permis d'en douter.

Dans cette timidité philosophique et théologique de M. Gaston Boissier, historien de la religion romaine, apparaît une très remarquable caractéristique de son talent. Nous avons vu que Bossuet et Montesquieu s'exprimaient

Digitized by Google

d'ordinaire en conseillers d'Etat : il est simplement, lui, un homme très renseigné sur les choses de l'antiquité classique et qui excelle à présenter ces renseignements dans une langue alerte, souple, vive et agréable.

Il se qualifie de promeneur archéologique par modestie excessive et peut-être aussi par une sorte de respect humain qui n'est pas rare chez les universitaires. En réalité, M. Gaston Boissier fut toujours et il est encore un professeur ; je ne crois pas qu'on puisse lui décerner de titre plus exact, plus complet, ni plus glorieux.

Professeur, c'est-à-dire spécialiste, et professeur tout pénétré des idées de son temps, M. Gaston Boissier devait envisager la religion romaine sous un angle particulier. Il a mis en lumière la liturgie, les manifestations extérieures de la religion, les côtés faibles de la théologie, ses rapports avec une certaine politique. Les chapitres sur l'apothéose impériale, sur le sixième livre de l'*Enéide*, sur Sénèque et saint Paul ne sont pas des hors-d'œuvre, certes, mais ils se rattachent moins étroitement au sujet que tel chapitre de la *Cité antique*. Peut-être M. Boissier devrait-il modifier le titre de son principal ouvrage et faire imprimer : *Autour de la Religion romaine*.

Même circonspection dans les *Promenades archéologiques*. L'auteur n'apprécie qu'incidemment ou indirectement les poésies d'Horace ou la vie des premiers chrétiens, mais il décrit avec amour la petite vallée de la Sabine et il explique en sociologue, le fonctionnement des collèges funéraires.

On me dira : pourquoi ces observations sinon pour reprocher à un archéologue d'être un archéologue ? Je ne reproche rien à M. Boissier, j'en attesterais si j'avais assez d'humanisme, tous les dieux du Forum et du Capitole. Mais dans l'intérêt de la grande cause, qui lui est plus chère que sa gloire personnelle, il faut bien se décider à faire une constatation mélancolique. Depuis un siècle environ, les études latines baissent dans notre pays de France, et ceux-là mêmes qui peinent pour les relever ou les conserver, tel l'auteur de *Cicéron et ses Amis*, en sont

Digitized by Google

réduits à faire porter leur attention — non pas toute leur attention, Dieu merci — sur les alentours de la vie littéraire des Latins. Ils ne trouvent grâce auprès du grand public, qu'à la condition d'être intéressants, très intéressants. On sait avec quel succès M. Gaston Boissier a réalisé ce trop modeste programme ; il a conquis personnellement tous les suffrages des hommes cultivés. A-t-il fait triompher la cause du latin ? Non, hélas, car il ne dépend pas d'un professeur écrivain, si habile, si courageux et si persévérant soit-il, de mettre fin à l'instabilité des programmes scolaires et de régulariser un courant utilitaire et démocratique qui menace d'emporter tout le passé. Du moins, a-t-il su faire aimer les poètes et les prosateurs de Rome et démontrer combien ils sont nécessaires à notre éducation nationale. Décrire la maison d'Horace, c'est fort bien, mais les éléments de cette description, M. Boissier les emprunte, pour la plupart, aux *Epîtres*, et voilà l'archéologue transformé en critique littéraire et en humaniste. Si l'on excepte Voltaire, aucun écrivain n'a mieux parlé que M. Boissier de la personne d'Horace et du charme incomparable de ses vers. « La vallée, dit-il, a perdu les ombrages qui plaisaient tant à Horace et lui rappelaient la verdure de Tarente.

Credas adductum propius frondere Tarentum.

Mais ce qui n'a pas changé, ce qui faisait, ce qui fait encore le caractère de ce charmant paysage, c'est le calme, la tranquillité, le silence. De la *Madona della Casa*, à midi, on n'entend que le bruit affaibli du torrent qui monte du fond de la vallée. Voilà précisément ce qu'Horace venait y chercher. Les spectacles extraordinaires jettent l'âme dans une sorte de ravissement qui l'excite et la trouble; c'est, à la longue, une fatigue qu'il aurait mal supportée. Il ne voulait pas que la nature l'attirât trop à elle et l'empêchât de s'appartenir à lui-même. Aussi rien ne lui convenait-il mieux que cet horizon tranquille où tout est repos et recueillement. Quoiqu'il fût ici près de Rome, et qu'à la rigueur son mulet à la queue coupée pût l'y mener en

Digitized by Google

un jour, il pouvait s'en croire à mille lieues... Il pouvait se dire, en mettant le pied dans son domaine : « Ici, je n'appartiens plus aux importuns ; j'ai quitté les soucis et les ennuis de la ville ; je vis et je suis mon maître : *Vivo et regno.* »

Ces deux mots sont aussi vrais aujourd'hui qu'il y a deux mille ans, Horace vit et règne encore dans un groupe de lettrés — qui tend plutôt à diminuer je le crains — heureux de partager son intimité. Certes, de grands poètes au dix-neuvième siècle, nous firent souvent les honneurs de leur maison ou de leur moi, en des pages magnifiques, riches de couleur et débordantes de lyrisme. Aucun ne fut aussi familier, aussi naturel, aussi spirituel, aussi fin que l'auteur des *Epîtres.* Dans un accès de modestie qui surprend un peu, Voltaire disait un jour à Horace :

J'ai vécu plus que toi ; mes vers dureront moins.

Nous sommes trop près des auteurs du XIXe siècle, nous sommes trop imprégnés de leur esprit, trop dominés par leurs théories littéraires pour pouvoir nous prononcer sur la durée de leurs œuvres. Peut-être Voltaire aura-t-il parlé d'avance, en leur nom. Mais à coup sûr, si le monde moderne échappe aux diverses formes de barbarie qui le menacent, Horace dans deux ou trois siècles d'ici, vivra et régnera à côté ou au-dessus des plus grands poètes modernes. En même temps on verra s'avancer pour ainsi dire, dans sa lumière et dans sa gloire, quelques commentateurs privilégiés qui aideront à le mieux comprendre et parmi ces commentateurs on distinguera le poète, auteur de la célèbre *Epître à Horace* et l'érudit ou plutôt le lettré qui a écrit l'étude désormais classique sur la *Maison de Campagne d'Horace.*

Des latinistes peuvent préférer Horace à Virgile, ils n'en sont pas moins obligés de reconnaître que Virgile occupe dans l'histoire de la littérature générale, une position sensiblement plus élevée. Il parle une langue divine, la plus belle qu'on ait jamais connue, et par la hauteur de ses pensées, il mérite de figurer glorieusement dans la très

Digitized by Google

petite élite des poètes penseurs que l'humanité tout entière a pris pour guides. N'a-t-il pas chanté la religion, la famille, la patrie, l'agriculture, la liturgie, la science, un certain messianisme et toutes les grandes réalités morales qui font que la vie vaut la peine qu'on la vive? C'est précisément l'honneur de M. Gaston Boissier d'avoir mis en lumière le côté le plus beau et le plus caractéristique de cette admirable physionomie virgilienne. « L'*Enéide*, dit-il, est avant tout un poème religieux; on s'expose à le mal comprendre, si l'on n'en est pas convaincu. Ce caractère avait beaucoup frappé les savants de l'antiquité. Virgile était pour eux ce qu'était surtout Dante pour les Italiens du XVIe siècle : un théologien qui n'ignore aucun dogme. » On citait ses vers, on s'appuyait de son nom, quand on discutait quelque question embarrassante qui concernait les pratiques du culte ou le droit pontifical... Nous trouvons, sans doute, qu'il est souvent question de la religion romaine dans l'*Enéide*... Mais les Romains qui connaissaient leur religion mieux que nous, l'y retrouvaient bien plus encore. Quand Virgile disait qu'on offre aux dieux quatre bœufs de choix, *eximios tauros*, ils savaient bien que c'étaient les termes du rituel qu'employait le poète. Ce gâteau fait d'un blé consacré *farre pio* qu'Enée donne à ses Lares, leur était aussi très connu; c'était celui que les Vestales étaient tenues de préparer de leur main et dont Servius nous a laissé la recette. Lorsque la belle nymphe Cymodocée, un des vaisseaux d'Enée que Cybèle avait changés en déesses de la mer, se présente à son ancien maître pour lui révéler les dangers qu'il court, elle le trouve ignorant ses périls et tranquillement endormi sur le navire qui le porte : « Enée, réveille-toi ! » lui dit-elle. *Ænea, vigila*. Ce mot qui nous semble si simple et ne nous arrête pas, faisait souvenir les Romains d'une des plus importantes cérémonies de leur culte national. Quand on était sur le point de commencer une guerre, le général auquel elle était confiée s'en allait dans la *Regia* agitait les boucliers sacrés et la lance de Mars en disant : « Mars, réveille-toi ! » *Mars, vigila*. »

Digitized by Google

Chose curieuse, cette religion virgilienne, qu'un lettré quelque peu sceptique de nos jours, explique si aisément, avait déconcerté le génie théologique de Bossuet. Les contradictions religieuses qui fourmillent dans les *Géorgiques* et dans l'*Enéide* avaient scandalisé et irrité l'auteur de l'*Histoire des Variations.* « Ainsi voit-on dans Virgile, le vrai et le faux également étalés. Il trouve à propos de décrire dans son *Enéide*, l'opinion de Platon sur la pensée et l'intelligence qui anime le monde ; il le fera en vers magnifiques, s'il plaît à sa verve poétique et au feu qui en anime les mouvements, de décrire les contours d'atômes qui s'assemblent fortuitement, les principes des terres, des mers, des airs et du feu, et d'en faire sortir l'univers, sans qu'on ait besoin, pour les arranger, du secours d'une main divine, il sera aussi bon épicurien dans une de ses églogues que bon platonicien dans son poème héroïque. Il a contenté l'oreille, il a étalé le beau tour de son esprit, le beau son de ses vers et la vivacité de ses expressions. C'est assez à la poésie : il ne croit pas que la vérité lui soit nécessaire. »

Mieux renseigné sur la biographie de Virgile, Bossuet se fût certainement épargné la peine de fulminer contre les fantaisies de son scepticisme. Virgile était tout simplement un converti : épicurien, incrédule et dilettante dans sa jeunesse, il était devenu, ensuite, un grave et très religieux directeur d'âmes. Combien il est regrettable que Bossuet n'ait pas mieux connu et la vie intellectuelle du poète et l'archéologie romaine !

M. Boissier, historien de la religion romaine, a donc évolué, lui aussi. Simple archéologue au début de ses études, il s'est vu bientôt dans la très heureuse obligation de se transformer en psychologue, en littérateur et sinon en théologien, du moins en historien de la liturgie et de la théologie. Il a chanté les beautés et les grandeurs de la Rome antique, ainsi que la persistance de sa domination intellectuelle. *Altæ mœnia Romæ... rerum pulcherrima Roma.*

Il n'y avait rien à dire de plus utile à nos générations

Digitized by Google

démocratiques, un tant soit peu hypnotisées, on voudra bien le reconnaître, par les études proprement scientifiques et portées, aussi, à admirer sérieusement ce qui dépasse les horizons prochains de la vie contemporaine. Chicago est assurément une ville intéressante et l'esprit d'entreprise qui l'a créée vaut qu'on l'étudie, mais le malheur serait grand pour l'humanité civilisée si, par amour pour Chicago et ses merveilles, elle laissait se perdre définitivement le souvenir de Rome.

Non, ce souvenir ne se perdra pas. Si la France, rougissant de ses traditions latines, s'abandonnait à toutes les exigences d'un modernisme exclusif ou d'un utilitarisme outrancier, d'autres peuples ne tarderaient pas à prendre sa succession. Le présent ne se suffit pas à lui-même, et comme il prépare l'avenir, il est presque, en toutes choses et toujours, dépendant du passé.

Il y aura bientôt un demi-siècle, un érudit allemand, M. Hahn, composa contre l'enseignement classique, tel qu'on le comprenait en France, un réquisitoire fort vif, où il laissait deviner les arrière-pensées profondes de ses compatriotes les plus éclairés et aussi les plus ambitieux. « L'Université de France, dit-il, en prenant l'antiquité classique pour l'objet principal et presque exclusif des études, a prétendu rendre un service inappréciable à la civilisation ainsi qu'à la prépondérance imaginaire de la culture française en Europe... S'il faut conserver aux études classiques, dans l'éducation de la jeunesse, la prééminence que, durant des siècles, elles ont obtenue à bon droit et pour le salut des peuples ; si elles doivent résister aux assauts d'un matérialisme impatient et uniquement attentif aux intérêts immédiats, elles, dont l'action est presque entièrement désintéressée, il est absolument nécessaire que le vrai caractère, les avantages essentiels et profonds d'une telle éducation deviennent une conviction profonde. »

La pensée de M. Hahn, interprète des Allemands et, pourrait-on dire aujourd'hui, — des Anglais et des Américains, — est donc d'une clarté éblouissante. Les Français, selon lui, entendraient fort mal les maîtres anciens, mais il

Digitized by Google

est bien évident que les études classiques constituent, en principe, un élément de supériorité.

A ce réquisitoire, qui partait sans doute d'un bon naturel, un ami de M. Boissier, Renan, répondit avec une vivacité singulière. « M. Hahn, dit-il, tombe presque dans la niaiserie à force de répéter que l'on ne connaît en France d'autre mobile que l'intérêt. Hélas! l'égoïsme est de tous les temps... Le siècle présent n'apparaît qu'à travers un nuage de poussière soulevé par le tumulte de la vie réelle; on a peine à distinguer dans ce tourbillon les formes belles et pures de l'idéal. Au contraire, ce nuage des petits intérêts étant tombé, le passé nous apparaît grave, sévère et désintéressé. Ne le voyant que dans ses livres et ses monuments, dans sa pensée en un mot, nous sommes tentés de croire qu'on ne faisait autrefois que penser. Ce n'est pas le fracas de la rue qui passe à la postérité. La race des égoïstes, qui n'ont le sens, ni de l'art, ni de la science, ni de la morale, est de tous les temps. Mais ceux-là meurent tout entiers; ils n'ont pas leur place dans le grand tableau que l'humanité contemple derrière elle; ce sont les flots bruyants qui murmurent sous les roues du pyroscaphe dans sa course mais se taisent derrière lui. »

La question débattue entre M. Hahn et M. Renan se pose aujourd'hui plus inquiétante encore qu'elle n'était autrefois. Ceux qui essaient de la résoudre ne sauraient trouver un terrain de discussion plus favorable que la carrière professorale et l'œuvre littéraire de M. Boissier. Ancien président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, président des anciens élèves de l'école Normale, professeur au Collège de France, rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie française, il incarne mieux que quiconque, à l'heure présente, la vieille Université. Il est le défenseur le plus autorisé que nous connaissions des études latines en France, et telle est l'importance de cette fonction qu'elle prime, aux yeux d'un certain nombre de ses amis, tous ses autres titres de gloire.

Digitized by Google

Peut-on bien reprocher à M. Boissier de n'avoir pas su rajeunir les études classiques? Certes, il a mis au service de la littérature toutes les ressources de l'archéologie, donnant ainsi un attrait nouveau à nos vieux classiques. Ses élèves de l'école Normale se livrent — on sait avec quelle ardeur — à l'étude de la philologie réelle et de la philologie formelle, ce qui devrait désarmer, semble-t-il, tous les adversaires modernes des études latines. On applique enfin aux Latins et aux Grecs les procédés scientifiques qui sont si fort en honneur depuis un siècle. Et pourtant, le latin et le grec ne sont que médiocrement assurés du lendemain.

Pourquoi?

M. Fouillée n'hésiterait pas à répondre : Parce que les études littéraires en France ne sont pas suffisamment vivifiées par la philosophie. Avant M. Fouillée, Renan avait dit avec plus de précision et de finesse : « Il fut décidé (dès la fin du dix-septième siècle), que la France serait, avant tout, une nation de gens d'esprit, une nation écrivant bien, causant à merveille, mais inférieure par la connaissance des choses, et exposée à toutes les étourderies que l'on n'évite qu'avec l'étendue de l'instruction et la maturité du jugement. »

Quelques années seulement après la mort de Renan et de Taine, il est difficile d'adresser ce reproche à la France intellectuelle.

La littérature ne s'est désintéressée ni de la philosophie, ni de la religion, ni de la vie générale du peuple. Dans la plupart de ses ouvrages, mais surtout dans la *Fin du Paganisme*, M. Boissier n'a pas craint d'aborder les sujets les plus élevés, les plus actuels et les plus brûlants. A peine l'opinion générale lui tient-elle compte de ces efforts philosophiques et semi-théologiques : on le considère surtout comme un archéologue, un historien, un érudit et un pur humaniste.

L'opinion ne se trompe pas absolument, en ce sens que la tentative philosophique de M. Boissier et de la tradition littéraire qu'il représente était vouée d'avance à un échec

Digitized by Google

partiel. Pour que soit féconde l'alliance entre la philosophie et la littérature il faut remplir certaines conditions qui font défaut, dans une certaine mesure au moins, à la génération de M. Boissier. Les deux grandes écoles philosophiques qui se partagent le XIX[e] siècle ont marqué de leur empreinte toutes les intelligences, sans en excepter celles qui s'exerçaient sur les questions les plus étrangères en apparence, à la métaphysique. M. Boissier fut toujours l'admirateur passionné de Victor Hugo, lequel a mis en vers éclatants presque toutes les opinions kantiennes, même ou surtout les antinomies et l'impératif catégorique; il vécut dans l'intimité de Renan, dont l'enthousiasme pour l'Allemagne savante fléchit rarement; enfin il emprunta au romantisme, tout pénétré des idées anglo-germaines, la direction générale de ses études. Il est regrettable que M. Boissier, si français, si latin, n'ait pas fréquenté plutôt chez les positivistes. Non, certes, que le positivisme soit de tous points admirable. Hélas! il n'a pas su remplir sa mission, mais il répond mieux que la philosophie allemande aux besoins de l'âme française; il aurait pu ramener les générations contemporaines à l'étude des prodigieux métaphysiciens du Moyen Age et du XVII[e] siècle, conseillers-nés de notre race et intermédiaires nécessaires entre notre littérature nationale et l'antiquité.

La thèse de M. Fouillée est donc excellente, mais elle manque de précision. Il dit: Les études latines ne pourront être sauvées que par la philosophie, la philosophie au sens le plus large du mot, ou plutôt par l'esprit philosophique qui s'accommode de toutes les doctrines sincères et profondes. Est-il bien sûr qu'un vieux peuple comme le nôtre puisse habiter successivement plusieurs palais philosophiques? Il a une manière qui lui est propre de penser, de raisonner et de construire des systèmes : on peut se demander s'il est en état de renoncer tout à coup à ses habitudes et d'en contracter de nouvelles.

M. Fouillée et sans doute aussi M. Boissier ne manqueront pas de me répondre qu'il serait puéril de supprimer le romantisme et le kantisme et qu'il faut bien, qu'on le

Digitized by Google

veuille ou non, les faire entrer dans la vie nationale de la France. En d'autres termes, une synthèse s'impose aux pédagogues, aux philosophes et aux purs littérateurs, une synthèse dans laquelle entreront, sous la haute direction de la philosophie, les éléments classiques et les éléments romantiques.

Parfaitement, j'ajoute même que cette synthèse est déjà faite, mais en Allemagne au profit de la pensée allemande, je n'ose pas dire et aux dépens de la France. Gœthe est à la fois romantique et classique, ou plutôt son romantisme foncier s'assimile et se subordonne par un sublime effort de compréhension savante, les sentiments et les idées classiques. Lorsqu'il adore avec une dévotion esthétique les dieux de la Grèce ou lorsqu'il imite le persiflage de Voltaire, il fait un tour de force, mais il est lui-même quand il exprime les inquiétudes de Faust ou de Werther. Rien de semblable ne fut tenté en France pendant le XIX[e] siècle, et cela parce que le kantisme et les succédanés du kantisme triomphèrent dans presque toutes les écoles. Par contre, M. Charles Renouvier établissait naguère avec un grand luxe d'arguments philosophiques et littéraires que Victor Hugo est, en définitive, un commentateur de Kant, un commentateur indocile et quelquefois mal informé, mais dominé malgré tout par les pensées du maître. On ne voit pas, d'autre part, que l'auteur des *Contemplations* ait sérieusement étudié Auguste Comte ou tout autre philosophe français. Il y a là une double cause d'inquiétude pour ceux qui s'intéressent vivement et à l'autonomie de la littérature française et à l'avenir des études latines.

De la littérature classique, M. Boissier — ainsi le voulait la force des choses — est passé à la littérature chrétienne. Comme il expliquait Horace et Virgile, il a analysé les œuvres de saint Augustin et de saint Ambroise. Entreprise bien audacieuse en des temps comme les nôtres. Comment l'histoire d'un saint Ambroise ne serait-elle pas par nature effroyablement ennuyeuse ? Non, répond M. Boissier, elle n'est pas du tout ennuyeuse, elle est fort intéressante ; elle ressemble même par certains côtés à la mêlée politico-

Digitized by Google

religieuse de nos jours. Lisez *l'Affaire de l'Autel de la Victoire;* elle vous fera songer aux discussions qui s'élèvent de toute part sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Lisez la vie de saint Augustin et toutes les inquiétudes religieuses qui sont le tourment et aussi la gloire de nos générations contemporaines vous apparaîtront sous une forme admirable. D'une part, en effet, il s'impose à l'admiration des penseurs les plus exigeants; d'autre part, il a quelques droits aux sympathies particulières du grand public contemporain. Un saint qui eut une jeunesse orageuse est toujours plus populaire que les autres. Certain théologien de mes amis qui est peu facétieux exprime souvent le regret, dans ses conversations intimes, que saint Thomas d'Aquin, le docteur angélique, ne s'appelle pas le docteur pénitent. Peut-être, ajoute-t-il avec une certaine mélancolie, peut-être se déciderait-on plus aisément à le lire.

M. Boissier parle de saint Augustin avec une respectueuse sympathie, il le présente à ses lecteurs comme un écrivain encore intéressant et capable d'instruire même les historiens, les politiques et les psychologues du XIXe siècle et du XXe siècle. De ce témoignage rendu au grand évêque d'Hippone, j'ai déjà remercié ailleurs et respectueusement félicité M. Boissier. Mais après cela, il me sera bien permis de faire observer sans doute, qu'un universitaire de nos jours, même très érudit, même très libéral, même très bienveillant, peut difficilement rendre une pleine justice au génie de saint Augustin. Bossuet qui a écrit en l'honneur de l'évêque d'Hippone, tout un ouvrage, celui-là même qui est à l'heure actuelle, le plus violemment attaqué; Bossuet se défie de ses propres forces, quand il s'agit de louer son maître, il craint d'être inférieur à son sujet. C'est pourquoi il cite les Conciles, les Papes, les théologiens et parmi les théologiens, ce savant P. Pétau à l'école duquel s'est mis récemment M. Brunetière; il conclut en s'appropriant les paroles du P. Garnier : « J'augmenterai plutôt que de diminuer les éloges de ce Père (saint Augustin) que je regarde comme le plus grand de tous les esprits, comme celui où l'on trouve le dernier degré de l'intelligence dont l'hu-

Digitized by Google

manité est capable, un miracle de doctrine, celui dont la doctrine nous montre les bornes dans lesquelles doit se renfermer la théologie, l'apôtre de la grâce, le prédicateur de la prédestination, la bibliothèque et l'arsenal de l'Eglise, la langue de la vérité, la foudre des hérésies, le siège de la sagesse, l'oracle des treize derniers siècles, l'abrégé des anciens docteurs et la pépinière où ceux qui ont suivi se sont formés. Il développe les mystères de la prédestination et de la grâce, comme s'il les avait vus dans l'intelligence et dans la pensée de Dieu même. »

Il va sans dire que pour apprécier saint Augustin, M. Boissier se place à un tout autre point de vue : il loue dans l'auteur de la *Cité de Dieu*, l'homme et le chrétien pénitent, mais s'il se heurte à quelque très haut problème de cette pure théologie, qui l'attire tour à tour et le repousse, il change de sujet. On a cultivé, jadis, oui, il y a fort longtemps de cela, l'ironie voltairienne, mais on connaît l'importance des questions religieuses que personne ne songe plus à nier, et on s'évade des dangereuses discussions dans l'histoire littéraire. Evidemment M. Boissier n'est pas un défenseur farouche de la tradition théologique; il admire Bossuet, il aime d'amour Renan, et il se complaît trop visiblement dans un scepticisme courtois et railleur par lequel il se rattache à toute une catégorie bien connue d'esprits français. M. Boissier porte en lui, avec une aisance admirable, des sentiments qui n'ont pas l'habitude de voisiner. Pour caractériser cet éclectisme peu orthodoxe, il suffirait de nommer, je pense, Chateaubriand, Bossuet, Voltaire, Renan, Burnouf et Mommsen. M. Boissier ne passera jamais pour un clérical, car il n'est pas clérical.

Et cependant, on voit se produire parfois de singulières méprises. Renan a raconté un jour une historiette bien amusante. On préparait à la *Comédie-Française* le *Dialogue des Morts* dont Victor-Hugo était le héros et Renan l'auteur. Mlle Reichenberg ne cessait de dire à l'auteur de l'*Antéchrist :* « Qu'est-ce qu'en pense Sarcey? Avez-vous fait parler à Sarcey? Comment voulez-vous débuter si vous n'avez point Sarcey? » J'essayais, dit M. Renan, de la ras-

Digitized by Google

surer, mais son amie, M[lle] Réjane, a ajouté, en regardant ma redingote qui est un peu longue, paraît-il, et a un air de soutane : « Ah ! vous savez, Sarcey n'aime pas les cléricaux. »

Pareille aventure n'arrivera sans doute jamais à M. Boissier. Mais il ne faudrait pas l'affirmer trop vite, car s'il n'a rien de commun avec le cléricalisme, il est profondément libéral au plus beau sens du mot, et je le soupçonne de nourrir au fond de son cœur quelques préférences non équivoques pour toutes les formes de l'aristocratie. Il a trop vécu dans la société des Atticus, des Horace, des Adrien, des Tacite et tous les illustres Romains de la fin de la République ou de l'Empire, pour n'avoir pas gardé de ses relations quelques manières de penser peu démocratiques. Gardons-nous, toutefois, de l'appeler aristocrate ; ce serait peut-être le compromettre auprès de la démocratie, notre souveraine à tous. Mais disons de lui bien bas, tout bas, qu'il appartient de cœur au parti des *optimates* tel que le définit Cicéron.

Quoi qu'il en soit, la glorieuse vieillesse de M. Boissier attire à elle tous les hommages et toutes les sympathies. Tandis que les causes de malentendus, les divisions et les sujets de tristesse se multiplient, elle constitue dans les milieux intellectuels, tout au moins, une sorte d'armistice permanent. Que Dieu accorde à la famille de M. Boissier et à ses amis si nombreux ici, de jouir longtemps encore de son amitié, de ses conseils et de son influence qui s'exerce toujours en faveur des nobles causes. Puisse-t-il se redire à lui-même pendant de longues années encore les vers de son poète préféré, de Victor Hugo :

C'était un vieux pasteur berger dans la montagne
Qui jadis, jeune et pauvre, heureux, libre et sans lois,
A l'heure où le mont fuit sous l'ombre qui le gagne
Faisait gaîment chanter sa flûte dans les bois...
Maintenant, riche et vieux, l'âme du passé pleine,
Tandis que ses troupeaux revenaient de la plaine,
Détaché de la terre, il contemplait les Cieux...

Un autre poète a écrit de beaux vers dont on pourrait

Digitized by Google

faire l'application à l'œuvre de M. Boissier : après avoir chanté le forum, si bien décrit dans les *Promenades archéologiques*, le poète trace un profil rapide du citoyen orateur qui monte aux rostres sanglants pour défendre au péril de sa vie, Rome, les dieux, la liberté.

M. Boissier n'est nullement un défenseur des dieux au sens général qui s'attache à ce mot; il a seulement rendu populaires dans notre société contemporaine les vieilles divinités du Latium. C'est pourquoi pour caractériser sa vie tout entière, il ne faudrait peut-être changer qu'une lettre dans le vers célèbre du poète et dire :

Rome, ses dieux, la liberté !

Que si nous nous plaçons à un point de vue purement nimois, M. Boissier nous apparaît comme formant une sorte de triumvirat avec François Guizot et Alphonse Daudet. De ce dernier, M. Jules Lemaître disait avec raison qu'il était un pur Latin. Quant à François Guizot, malgré son éducation genevoise et ses tendances anglophiles, il est demeuré fidèle à la culture latine, au goût latin, à la clarté latine. Il serait d'ailleurs intéressant de savoir dans quelle mesure, très exactement, le calvinisme nimois ou genevois favorise ou contrarie l'influence latine. Calvin écrivait la langue de Cicéron avec une merveilleuse facilité, et il apportait dans ses polémiques des qualités françaises et scolastiques. « Que Westphal, disait-il, bavarde tant qu'il voudra, personne ne le suivra. Le monde entier sait avec quel art j'expose mes arguments, avec quel style ferme et précis je m'explique sur toutes choses. »

Il est donc Romain ou tout au moins à demi-Romain, comme dirait Reboul, le groupe des Nimois illustres dans lequel est entré M. Boissier. En le glorifiant, nous avons la douce certitude, Messieurs, de célébrer dans la parfaite harmonie de tous les cœurs, une fête latine.

Abbé Delfour.

Digitized by Google



LA POÉSIE PURE

4e ARTICLE (1)

LA POÉSIE ET LA VIE

Nous connaissons la nature de l'émotion poétique : ce n'est pas la jouissance du beau réel, perçu, mais le pressentiment d'une beauté invisible, idéale. Reste à examiner les rapports entre ce sentiment et nos autres tendances.

Jusqu'ici, pour la commodité de l'étude, nous avons considéré à part l'activité poétique. Nous avous isolé un rouage de la machine pour mieux nous rendre compte de sa structure et de son fonctionnement. Mais il ne faut pas oublier que le rouage n'est qu'une pièce dans un mécanisme, que son rôle se borne à recevoir le mouvement et à le transmettre. De même, toutes nos inclinations peuvent influer sur le sentiment poétique qui, à son tour, réagit sur elles. Son jeu est parfois indépendant ; le plus souvent, il est provoqué par des excitations étrangères et met lui-même en branle d'autres tendances assoupies.

On connaît l'influence de la sensibilité sur l'imagination. Nécessité est ingénieuse : le besoin qui s'éveille, éveille aussi nos idées ; il fait songer aux objets capables de le satisfaire.

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

Grâce à l'intérêt vital qu'elles présentent, ces images appellent l'attention qui, en appuyant sur elles, en fait jaillir d'autres images. Tel est le point de départ de la rêverie; et le poète a eu raison de dire que l'amour, c'est-à-dire le besoin, en était le père.

Non seulement le désir excite l'activité de l'esprit, mais, comme nous l'avons vu (1), il modifie jusqu'à un certain point notre représentation du monde extérieur. Les images que nous projetons sur la réalité la transfigurent. Mais la qualité de ces images dépend de l'aspect sous lequel nous considérons les choses, et ce point de vue lui-même est déterminé par l'intérêt. Ce qui nous frappe le plus dans un spectacle, c'est ce qui répond le mieux à nos dispositions actuelles. Le besoin dirige l'attention : c'est de lui que dépend, en dernière analyse, la transfiguration des choses.

Il y a parfois de la beauté dans les images suscitées par le désir ou dans les objets qu'il transforme. Peuvent-ils également provoquer l'émotion poétique? Sans doute; il suffira qu'étant à demi connus, leur partie invisible apparaisse comme idéalement belle.

Mais comment le poète passe-t-il du point de vue utilitaire au point de vue esthétique? Tout à l'heure il ne voyait dans l'objet qu'un aliment; maintenant il le contemple comme il ferait une œuvre d'art. Il ressemble à un enfant altéré qui, au moment où il allait porter un fruit à sa bouche, s'arrête pour en admirer le contour et le velouté. C'est qu'en lui le besoin d'émotions poétiques est toujours en éveil : il ne cesse de réclamer sa pâture. Dès qu'un objet se présente qui promet de le satisfaire, il s'y porte avec avidité. De là un déplacement d'attention : ce qui était d'abord au premier plan rentre dans l'ombre. De toutes les qualités de l'objet, une seule demeure en pleine lumière : sa beauté. Le besoin qui en a suscité la représentation se voit frustré au profit du sentiment esthétique. Les images qu'il a évoquées en vue de se satisfaire, la poésie s'en empare et s'en repaît. C'est ainsi que le besoin,

(1) Voir le numéro de septembre 1903.

Digitized by Google

si humble soit-il, peut devenir une source d'émotions poétiques.

Les sources de la poésie sont donc en nous-mêmes : elle tire son origine des profondeurs de notre organisation. Ses formes seront diverses selon la tendance d'où elles émanent. Or, nos inclinations peuvent se répartir entre quatre groupes principaux : l'instinct de conservation, le désir de connaître, l'amour, le sentiment religieux. Ce sont aussi les principales sources où la poésie s'alimente.

I

L'INSTINCT DE CONSERVATION

Il semble étrange, au premier regard, que l'émotion poétique si pure, si immatérielle puisse sortir d'un instinct qui tient de si près à l'organisme. C'est que, d'habitude, on ne considère que les formes supérieures de la poésie, et les mieux connues. Quand on prononce ce mot, on songe aux inspirations sublimes d'un Lamartine, aux envolées lyriques d'un Victor Hugo. Mais ce sont là les formes les plus parfaites du sentiment poétique. Il en est de plus humbles et dans ces formes rudimentaires, comme dans les plus achevées, se retrouvent les mêmes caractères essentiels.

L'instinct de conservation n'est pas une tendance simple, mais un faisceau de tendances groupées sous une seule dénomination. Toutes, du reste, ont pour fin la protection ou le développement de l'individu, soit qu'elles se rapportent à la température normale du corps, à la santé, à la nourriture, au repos, soit qu'elles nous incitent à fuir les dangers qui menacent notre vie.

Les limites de la température normale sont étroites. Au-dessous de 36 degrés et au-dessus de 40, il y a malaise, souffrance, péril. L'organisme tout entier proteste contre l'excès de refroidissement ou de chaleur. Par des mouve-

Digitized by Google

ments appropriés, par la transpiration, par le tremblement, il s'efforce de rentrer dans les limites indûment dépassées. Le succès est pour lui une question de vie ou de mort. Aussi, quand la fièvre tombe ou que les membres glacés se réchauffent, c'est un bien-être inexprimable. Dans les pays brûlés par le soleil, rien de plus agréable qu'une pluie inespérée. « Cieux, répandez votre rosée ! » s'écrie le Prophète : pour donner une idée du Messie et des biens infinis dont sa venue sera le gage, il ne peut mieux le comparer qu'à une rosée rafraîchissante. Les hommes du Nord, au contraire, aspirent à la douce chaleur d'un ciel plus clément. Comme les hirondelles à l'approche de l'automne, il semble qu'un secret désir les presse de descendre aux pays du soleil.

Rien de poétique sans doute dans le simple désir d'une température convenable. Mais l'objet de toute aspiration devient poétique pour qui l'envisage sous un certain aspect. Qu'un fiévreux demande un verre d'eau ou une orange, c'est là un souhait tout prosaïque. L'objet en est trop précis, trop déterminé, trop vulgaire. Mais que, sous l'influence de la fièvre qui le brûle, il rêve un état de fraîcheur délicieuse, un pays mystérieux, plein d'ombrages et d'eaux vives, sa pensée prendra une tournure esthétique : du domaine de l'utile ou de l'agréable, elle passe à celui de la poésie. Quel charme dans ces simples vers de Virgile, où cependant il n'y a pas autre chose qu'une aspiration vers la fraîcheur des vallées, des rivières et des montagnes !

> Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes ;
> Flumina amem sylvasque inglorius. O ubi campi,
> Sperchiusque, et virginibus bacchata Lacænis
> Taygeta ! o qui me gelidis in vallibus Hæmi
> Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra (1) !

Le pêcheur de Victor Hugo, dans l'eau et le froid, songe

> Au vieil anneau de fer du quai plein de soleil (2).

(1) *Géorgiques*, II.
(2) *Les pauvres Gens.*



Chacun sent ce qu'il y a de poétique dans cette vision qui survient pendant une nuit glaciale, au milieu du tumulte horrible de la mer.

On a souvent remarqué que la période de convalescence est propice aux émotions poétiques. La santé, longtemps désirée, commence à renaître. La moindre nourriture augmente sensiblement les forces : c'est comme un flot de vie et de joie qu'elle fait couler dans les veines. Si l'on n'avait d'autre espoir que de revenir à l'état déterminé de bien-être et de vigueur qui a précédé la maladie, cette sorte d'ivresse serait inexplicable. Mais le passé est oublié : c'est une vie nouvelle qui commence. Il semble que l'on dépouille une chrysalide pour prendre des ailes de papillon. L'avenir nous réserve des joies inconnues, des sensations inéprouvées. Encore quelques jours, et l'on va se retrouver plus fort, plus ardent que jamais. Cet état de santé parfaite est tout proche : on est assuré d'y atteindre. Douces et charmantes, les heures se passent dans l'attente de ce bien inestimable dont on goûte déjà les prémices.

Quant à l'objet de l'appétit, il est conçu d'ordinaire sous une forme nette et distincte : ce n'est qu'à cette condition qu'on peut se le procurer. Le chien qui poursuit un gibier à la piste, s'en fait une idée claire puisque, sitôt que celui-ci est en vue, il le reconnaît. Cependant l'appétit ne sait pas toujours ce qu'il veut. Quand l'organisme est dans un certain état de trouble, de malaise ou d'épuisement, quand le goût est blasé ou raffiné à l'excès, aucun aliment connu ne peut le satisfaire. L'imagination se met alors en quête. On essaie des mets exotiques ; on invente des combinaisons nouvelles. Il y aurait là un embryon de poésie, si la recherche était moins intéressée. Ce que désire le malade ou le gourmet, c'est uniquement la jouissance, la possession : de pratique, son activité ne devient pas contemplative.

Bien que secondaire, le rôle de l'appétit n'est cependant pas négligeable : il influe sur l'émotion poétique par les images qu'il suggère. Dans les sociétés civilisées, l'organisation est telle que l'individu se préoccupe de ses gains ou

Digitized by Google

de son salaire plus que de l'aliment. Pour de l'argent, il se procure ce qui lui plaît : il ne recherche pas directement sa nourriture. De plus, s'il mange à heures fixes, son appétit ne s'éveille qu'à l'approche des repas : à moins d'être gourmand, il n'a pas songé d'avance à ce qu'on va lui servir. Tel n'est pas sans doute l'état d'esprit d'un sauvage qui vit de chasse ou de pêche. Son principal souci est celui de l'aliment : il y songe sans cesse ; c'est une image intense et obsédante. Il croira le reconnaître dans tout ce qui lui ressemble, comme ces voyageurs perdus dans le désert brûlant qui prennent une plaine de sable pour un lac limpide où se reflètent des palmes. Supposez maintenant que cette violence d'appétit qui réclame à tout prix une satisfaction immédiate, fasse place à un besoin modéré ou même à un simple désir. L'illusion pourra également se produire ; mais au lieu de se précipiter vers l'objet ainsi transfiguré, on sera assez maître de soi pour jouir du spectacle curieux qu'il donne. Quand, à la fin d'une chaude journée d'été, le soleil s'enfonce à l'horizon dans les bois, le poète croit voir un énorme fruit rouge tombé du ciel parmi la verdure.

Le repos nous est aussi nécessaire que le pain. Lorsque l'organisme est fatigué, les efforts deviennent pénibles, douloureux et, à la longue, impossibles. Les yeux se ferment, le cerveau s'engourdit, le corps s'affaisse. Dans les cas de lassitude extrême, il tombe dans une sorte de léthargie dont rien, pas même l'imminence du péril, ne saurait l'arracher.

Aussi voyons-nous que le besoin de repos est un des plus vifs et des plus impérieux qui soient. Il fait en partie le charme des soirs. Quand la nuit vient, l'artisan ferme son atelier, le paysan rentre ses bœufs : ils se réjouissent à la pensée que tout à l'heure ils vont s'évanouir dans le sommeil.

Dans les rêves collectifs de l'humanité, l'idée de repos joue un grand rôle. La Genèse nous apprend que Dieu plaça Adam dans le Paradis terrestre pour y travailler. Cette conception d'un Eden où l'on travaille n'eût pas souri aux anciens : ils ont exclu du leur tout labeur et toute

Digitized by Google

peine. Virgile se représente l'âge d'or comme une époque d'abondance et de loisir. La terre produira tout d'elle-même: nul besoin de creuser des sillons, d'élever des troupeaux ou de les défendre contre les bêtes fauves.

Non rastros patietur humus, non vinea falcem...
Ipsæ lacte domum referent distenta capellæ
Ubera ; nec magnos metuent armenta leones (1).

Cette aspiration au repos est-elle une source de poésie? Non, sans doute, si elle ne tend qu'à l'engourdissement et à l'inconscience. Pour la plupart des hommes, dormir n'est pas autre chose que s'exempter de la fatigue de vivre. Quand ils songent à la retraite, ce qu'ils se représentent, c'est un état de vie où l'on passe la moitié de son temps à dormir et l'autre à ne rien faire.

Mais pour le poète, le sommeil n'est pas seulement un évanouissement périodique. Les rêves qui l'accompagnent sont trop étranges pour avoir place dans la sphère du réel. Ce sont des scènes d'un autre monde plus beau, plus merveilleux que le nôtre. L'âme y voyage pendant que le corps repose enchaîné à la terre. Le sommeil est comme la porte qui donne accès au mystérieux pays des songes.

De même, au lieu de souhaiter un repos vulgaire qui ne diffère en rien de celui que nous avons expérimenté, si nous imaginons un état idéal de douceur et de quiétude, nos aspirations prendront un caractère poétique. Aux heures d'épuisement et de surmenage, on rêve une détente plus excessive encore que n'a été le travail lui-même. Ce sera un repos absolu où la pensée s'évanouira dans une demi-conscience heureuse. Et quand dans la nature on aperçoit des symboles de cette immobilité sereine, on est étonné et ravi comme si l'on venait de rencontrer son idéal. C'est pour cela, sans doute, que le calme des bois a pour nous tant de charme, et le silence des nuits étoilées. Mais, comme l'a remarqué un poète, la paix de la grande nature laisserait l'homme insensible si la peine et la fatigue ne lui en avaient fait connaître le prix :

(1) *Eglogues*, IV.

Digitized by Google

Comprendrais-tu des cieux l'ineffable harmonie,
Le silence des nuits, le murmure des eaux,
Si quelque part là-bas la fièvre et l'insomnie
Ne t'avaient fait songer à l'éternel repos (1)?

En présence d'un danger imminent qu'on n'a pas la certitude d'éviter, l'instinct de conservation prend une forme spéciale : la peur. Cette émotion est-elle une source de poésie? Au premier regard, on serait tenté de le nier. La poésie n'est-elle pas aspiration, désir? Et que désire-t-on si ce n'est l'agréable ou l'utile? Il semblerait donc que l'effrayant, loin d'éveiller le sentiment poétique, dût, au contraire, l'empêcher de naître.

Cependant il y a une certaine jouissance associée à la peur. La peur est inspiratrice des légendes. Selon Lucrèce, c'est elle qui a fait les dieux et créé une partie des mythes antiques. Comment expliquer son action sur l'imagination du poète?

La peur est une puissance trompeuse qui défigure les choses. Quand son objet est nettement représenté, au moindre indice, on croit le reconnaître; elle provoque des méprises, des hallucinations. C'est ainsi qu'une sentinelle perdue, affolée par la peur, voit les arbres, les buissons remuer autour d'elle et la plaine entière fourmiller de baïonnettes.

Quand c'est un être surnaturel qui l'inspire, la crainte a encore plus d'affinités avec l'émotion poétique. Ces démons, ces génies, ces dieux dont la mythologie peuple la nature, nul ne les connaît intimement. Si quelqu'un les a entrevus, c'est dans le vague du crépuscule ou du lointain. Ils font partie d'un autre monde extraordinaire et fantastique; ils contemplent des spectacles que notre imagination ne peut concevoir; ils connaissent des secrets dont nul homme n'a reçu la confidence. De là cette impression de mystère quand on se sent en leur présence. S'ils allaient nous révéler les merveilles dont ils sont les témoins familiers!

Ainsi peut s'expliquer le charme de la poésie mythologi-

(1) Musset : *La Nuit d'Octobre.*

Digitized by Google

que et le prestige qu'elle a longtemps exercé sur des esprits foncièrement chrétiens. Pour peu que l'on ait d'imagination, le tonnerre donne l'illusion d'une voix formidable et irritée. De là à concevoir un être prodigieux dont la foudre serait le trait, l'intervalle est vite franchi par les intelligences naïves. Le mythe de Jupiter tonnant est aujourd'hui bien suranné. Mais si on en a usé et abusé, c'est sans doute qu'il était poétique. Se figure-t-on les émotions des anciens quand ils entendaient un dieu gronder dans les nuages? Ce qui dominait chez eux, c'était assurément la peur : ils tâchaient d'apaiser par des prières et des offrandes la divinité courroucée. Mais s'ils parvenaient à dominer leur effroi, ils devaient se sentir intrigués par le mystère de de cette force colossale et déchaînée. Ainsi que Jupiter, les autres dieux les terrifiaient : ils n'en approchaient qu'en tremblant. Mais une curiosité irrésistible les attirait sans cesse vers ces divinités redoutables. Victor Hugo a merveilleusement exprimé cet état d'âme si poétique où l'attrait du surnaturel l'emporte sur l'appréhension. Le berger Lycoris propose à Virgile de s'en aller le soir dans les bois pour y surprendre les danses des Satyres :

Maître ! puisque voici la saison des pervenches,
Si tu veux, chaque nuit, en écartant les branches,
Sans éveiller d'échos à nos pas hasardeux,
Nous irons tous les trois, c'est-à-dire tous deux,
Dans ce vallon sauvage, et, de la solitude,
Rêveurs, nous surprendrons la secrète attitude.
Dans la brune clairière où l'arbre au tronc noueux
Prend le soir un profil humain et monstrueux,
Nous laisserons fumer à côté d'un cytise,
Quelque feu qui s'éteint sans pâtre qui l'attise,
Et, l'oreille tendue à leurs vagues chansons,
Dans l'ombre, au clair de lune, à travers les buissons,
Avides, nous pourrons voir à la dérobée
Les Satyres dansants qu'imite Alphésibée (1).

(1) *Les Voix intérieures*. A Virgile.

Digitized by Google

La croyance aux revenants donne lieu à des émotions analogues qu'on pourrait définir : un mélange de curiosité et de terreur. Pourquoi craindre morts ceux qu'on a aimés vivants ? Cet effroi tient sans doute à la transformation que nous supposons s'être produite dans les âmes des trépassés. Si elles demeuraient telles que nous les avons connues, quelle raison aurions-nous de redouter leur présence ? Mais nous croyons que tout est changé pour elles, leurs sentiments, leur manière de penser et de vivre. Elles habitent un monde surnaturel qui n'a rien de commun avec le nôtre. Et ce mystère de l'au-delà que portent en eux les morts, nous effraie tout ensemble et nous intrigue.

En Bretagne, le soir de la Toussaint, des bandes de chanteurs parcourent la campagne. Ils vont de village en village, chantant à chaque porte une complainte lugubre. Au nom des morts, ils réclament des prières :

« Vous êtes bien à l'aise dans votre lit, les pauvres âmes sont en souffrance... »

« Un drap blanc, cinq planches, un oreiller de paille sous la tête, cinq pieds de terre par dessus : voilà tout ce que j'ai emporté de ce monde... »

« Autrefois, quand j'étais sur la terre, j'avais des parents, des amis ; depuis que je suis mort, parents, amis, je n'ai plus rien... »

Réveillés en sursaut, les gens de la ferme croient entendre les âmes des trépassés qui se lamentent dans la nuit. Ces plaintes qui se mêlent au gémissement des vents d'automne, semblent sortir des profondeurs de l'au-delà ; elles ouvrent une échappée sur le monde invisible.

Un poète contemporain a essayé de rendre cette impression de mystère et d'effroi que donne la présence du surnaturel. Il nous introduit dans une maison de garde, la nuit, en pleine forêt. L'an passé, à pareille date, le vieux père est mort sous les balles des braconniers. La veuve et ses enfants font la veillée : on n'entend que le tic-tac de l'horloge et le cri monotone du grillon. Mais voici qu'un étrange soupir passe à travers la porte...

Digitized by Google

Le vieux chien se réveille et gronde dans son coin.
Du fond de la forêt qui dormait comme morte,
Dans la nuit, tout à coup, le vent d'octobre apporte
Les sons mourants d'un cor qui retentit au loin.

Le fils laisse tomber son fusil contre terre,
La sœur en tressaillant fait un signe de croix
Et le grillon se tait... « Chut ! murmure la mère,
On dirait, tout là-bas, l'esprit de votre père
Qui sonne un air de chasse au fin fond du grand bois (1). »

Il nous faut maintenant expliquer comment la peur, après avoir évoqué des spectacles poétiques, disparaît pour permettre d'en jouir librement. Remarquons d'abord que la peur provoque parfois des illusions dont on n'est pas dupe. Ce serait le cas d'un voyageur qui, égaré la nuit dans une forêt, verrait chaque arbre se transformer en un fantôme menaçant et cependant serait assez maître de lui pour s'amuser de sa méprise.

De même, quand on se croit à l'abri, la proximité du danger n'effraie pas au point qu'on ne puisse jouir de sa contemplation. Il y a même dans cette vue du péril dont on se sent à couvert un charme subtil et pénétrant :

Quam juvat immites ventos audire cubantem !

Si ce n'est pas un ennemi connu qui nous effraie, mais un être surnaturel et invisible, la joie de se savoir en sûreté augmente en raison même de l'indétermination de la menace. L'enfant qui de son lit écoute le vent hurler et s'imagine que des milliers de monstres se heurtent impuissants à la cloison de sa chambre, jouira davantage de sa sécurité qu'un homme positif dont la seule crainte est que l'orage fasse des dégâts dans son jardin. Le voisinage d'un danger indéfini mais effroyable avive, par contraste, le sentiment de notre sécurité et nous met dans une certaine disposition très poétique qu'on pourrait définir : la volupté dans la terreur.

Il arrive enfin que la sublimité d'un spectacle en fasse

(1) André Theuriet : *La Maison du Garde.*

Digitized by Google

oublier l'horreur. Quand on est témoin du déploiement formidable et irrésistible des forces de la nature, que ce soit une éruption volcanique ou une tempête déchaînée, la première impression ressentie, c'est la crainte. On se sent comme écrasé par ces énergies furieuses que rien n'entrave. L'infiniment petit se compare à l'infiniment grand et est épouvanté de sa faiblesse. Pendant un orage, il semble que des puissances redoutables luttent dans l'air à grand fracas, sans plus se soucier des misérables créatures qu'elles terrifient qu'un couple de lutteurs des fourmis qui s'enfuient sous leurs pieds. Le premier mouvement est de se blottir et de se terrer pour échapper à leurs atteintes. Mais si l'on réprime cette peur instinctive et que l'on force son regard à se fixer sur l'ouragan, on se sentira grandi et exalté. Toute idée du moi s'efface. On s'identifie avec la force incommensurable qui nous effrayait tout à l'heure; on ne fait qu'un avec elle; on devient comme Byron « une partie de la tempête » (1). La sympathie nous fait sortir de nous-mêmes; elle nous soulève et nous communique pour un instant l'énergie prodigieuse des agents naturels.

Cette exaltation passagère n'est pas l'émotion poétique, mais elle lui fraye la voie. Qui s'est identifié aux puissances de la nature au point de perdre conscience du péril, est tout disposé à en sentir le mystère. A la vue d'une éruption volcanique, tandis que d'autres ne songent qu'à fuir, tandis que le savant note les particularités du phénomène, le poète enthousiasmé n'a qu'un cri : « Que c'est beau ! » Et ce qu'il admire, ce n'est pas seulement le coup d'œil pittoresque de cette gerbe de flammes jaillissant parmi la fumée et les cendres ; c'est le caractère mystérieux du fait, ses raisons cachées. Qui fait entendre cette voix formidable ? Pourquoi cette colère subite que rien ne justifie ? Il y a là matière aux libres créations de la fantaisie, et elle ne s'est pas fait faute de l'exploiter. C'était un mythe poétique que celui du géant Encelade, enseveli sous l'Etna et qui d'un mouvement de son corps ébranlait toute la Sicile. L'ima-

(1) *Childe Harold*, III, 93.

Digitized by Google

gination des anciens tournait tout en poésie, même l'effrayant.

A l'instinct de conservation se rattache le désir d'une vie plus pleine et plus parfaite. Depuis la conception jusqu'à l'âge mûr, l'organisme passe par une série de transformations successives. Une force plastique le pétrit et le façonne sur un modèle invisible : elle travaille, les yeux fixés sur un idéal qu'elle s'efforce d'imiter. L'âme elle-même évolue sans cesse ; mais elle n'a pas conscience de son devenir. Elle voit ce qu'elle est aujourd'hui ; ce qu'elle sera demain, elle ne peut que le pressentir. Tant que son évolution progressive n'est pas terminée, il lui est loisible d'espérer qu'un jour elle sera belle, pure et toute proche d'être parfaite. Elle aspire à un état idéal de sainteté et de joie. Si la plante se connaissait elle-même, elle aurait de ces aspirations vers le mieux-être quand, de ses bourgeons entr'ouverts, s'échappent les premières feuilles.

Ainsi, quand la fleur printanière
Dans les bois va s'épanouir,
Au premier souffle du zéphyr
Elle sourit avec mystère ;
Et sa tige fraîche et légère,
Sentant son calice s'ouvrir,
Jusque dans le sein de la terre
Frémit de joie et de désir (1).

II

LE DÉSIR DE CONNAITRE

Le désir de connaître est-il source d'émotions poétiques ? L'admettre, ce serait, semble-t-il, supposer que, dans l'évolution de l'activité humaine, la science a précédé la poésie. Or, nous voyons que les premières en date, dans

(1) Musset : *Marie.*

Digitized by Google

l'histoire de la littérature, ce sont les œuvres poétiques. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ont précédé de plusieurs siècles les traités d'Aristote. Dans leur théorie des trois états, les positivistes ne placent qu'en dernier lieu la période scientifique. L'homme a commencé par concevoir des fantômes qu'il a vénérés comme des dieux; puis il a tenté d'expliquer les phénomènes naturels au moyen d'abstractions qu'il prenait pour des substances; ce n'est que très tard, à l'époque de sa maturité, qu'il a découvert les principes de la science positive.

Que l'avènement de la poésie ait été de beaucoup antérieur à l'inauguration d'une certaine méthode d'investigation scientifique, nul ne le conteste. Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si la poésie a devancé toute manifestation du désir de connaître. Or, la seule logique nous permet de résoudre ce problème dans le sens négatif. Pour vivre, nous ne disons pas pour bien vivre, l'homme n'a que faire de la poésie; mais il ne saurait se passer d'un minimum de connaissances. Pour les peuplades qui tirent de la chasse toute leur subsistance, il importe au plus haut point de connaître les habitudes et les mœurs du gibier. Ces simples constatations : l'eau noie, le feu brûle, furent des découvertes plus précieuses que les lois de Képler. Ne pas savoir quelle courbe décrivent les planètes, si c'est un cercle ou une ellipse, cela empêche-t-il de vivre ? Mais il est dangereux d'ignorer certaines vérités élémentaires, principes premiers de l'art de vivre. Et s'il est vrai que ce qui est de nécessité vitale préexiste à ce qui est de luxe et de surérogation, des notions de ce genre ont dû précéder l'apparition du sentiment poétique.

On peut distinguer trois phases dans l'évolution du désir de connaître. A l'origine, il est asservi à l'instinct de conservation. En présence d'un objet nouveau, le primitif se pose cette unique question : « Est-il dangereux ou utile ? » Sa curiosité est essentiellement intéressée : il ne fait attention à un objet que dans la mesure du dommage qu'il en redoute ou du profit qu'il espère en tirer.

Digitized by Google

Puis la curiosité s'affranchit du joug des nécessités vitales. On cherche à savoir, non plus pour se nourrir ou se défendre, mais pour le plaisir de savoir. Seulement, on procède encore au hasard, sans méthode, sans esprit critique. On mêle le vrai et le faux; on ne sait pas apprécier la valeur des connaissances suivant leur degré de généralité.

Tout spectacle plaît pourvu qu'il soit nouveau; toute idée est bien accueillie pourvu qu'elle flatte l'imagination. C'est la période de curiosité naïve.

En dernier lieu vient la science en possession de ses principes et de ses méthodes.

Sur chacune de ces trois branches issues d'un tronc commun la poésie peut se former et fleurir.

La vue d'un objet familier réveille certaines associations d'idées et de mouvements formées dans les expériences antérieures. Quand au contraire l'objet est complètement inconnu, au premier instant il ne nous dit rien; il se fait comme un vide dans l'esprit. Le cours de la vie est un moment suspendu; on s'arrête, on retient son haleine et l'on regarde. La surprise passée, on examine cette chose étrange; on essaie de l'identifier avec ce qui présente avec elle le plus d'analogie. Si elle est désagréable d'aspect ou qu'elle ressemble à quelque objet répugnant ou horrible, elle excitera le dégoût, la répulsion. Nous en jugeons sur les apparences comme faisait le Souriceau pour le Cochet. La peur des reptiles tient à ce qu'ils ont le tort de se ressembler tous; les serpents inoffensifs, parce qu'ils rampent comme les venimeux, sont englobés dans la même aversion. Mais s'il y a dans l'objet nouveau quelque beauté, nous nous sentons attirés vers lui. Et comme il ne se livre qu'à demi et que nous ignorons ce qu'il tient en réserve, nous imaginons sans peine que la possession complète serait encore plus agréable que l'avant-goût qu'il nous donne. Cette aspiration vers une joie plus pleine et plus vive peut devenir poétique, mais à une double condition. D'abord, que le poète n'ait pas encore acquis d'expérience ou qu'il agisse comme s'il avait tout oublié. En effet, pour un

Digitized by Google

homme positif, le nouveau n'a rien d'extraordinaire. Il sait d'avance qu'il n'en tirera aucune jouissance rare, exquise. Il a été déçu tant de fois qu'il ne veut plus se fier aux promesses de l'inconnu. Que ceux-là s'y laissent prendre qui n'ont jamais été trompés ou que l'expérience n'a pas assagis. Il faut en outre que cette joie inédite que l'on espère soit d'ordre esthétique. Si l'appétit seul est en jeu, pas de poésie. C'est une représentation qui excite l'émotion poétique. Pour qu'elle naisse, il faut que l'objet promette non seulement à l'appétit, mais encore aux yeux ou à l'esprit quelque agréable surprise.

Au premier stade de son évolution, la curiosité se contente de peu ; mais quand elle devient désintéressée, elle se fait aussi plus exigeante. Elle multiplie ses interrogations et se porte sur une infinité d'objets. L'enfant est questionneur ; il en est de même du sauvage intelligent. Un Cafre faisait à un voyageur cette confidence : « Il y a une douzaine d'années, je conduisais mon troupeau. Le temps était gris, je m'assis sur un roc et je me faisais à moi-même des demandes, et j'étais triste parce qu'il m'était impossible d'y répondre : Qui a fait les étoiles ? Sur quoi reposent-elles ? Les eaux ne s'épuisent jamais, elles coulent du matin au soir, où s'arrêtent-elles ? Les nuages passent et repassent et se changent en pluie, d'où viennent-ils ?... Et le vent, qui le guide, qui le fait souffler ?... Je me serrais la tête dans les mains, incapable de répondre (1). » Il y a dans l'état d'esprit que décrit ce sauvage des germes de poésie. Par les mille questions qu'il posait à la nature, il entrait en contact avec le mystère. Au lieu de s'épuiser en vains efforts pour y pénétrer et de déplorer son impuissance, s'il se l'était figuré comme un beau spectacle qui allait bientôt lui apparaître, sa curiosité se fût changée en attente poétique.

Une autre forme de la curiosité désintéressée, c'est le goût des voyages. Si les contrées lointaines ne nous promettaient rien de nouveau, rien d'extraordinaire, elles

(1) Cité par Ribot : *Psychologie des Sentiments*, p. 372.

Digitized by Google

auraient pour nous peu d'attraits. A quoi bon s'exposer aux fatigues d'une longue pérégrination pour voir ce que chaque jour nous voyons de notre fenêtre? Mais on se figure volontiers les pays étrangers comme plus beaux que le nôtre ou tout au moins différents. La curiosité s'éveille; on s'attend à des impressions rares et charmantes. On en jouit d'avance, surtout quand, les préparatifs achevés, on peut laisser le champ libre à la fantaisie : le moment le plus poétique d'un voyage est celui du départ.

Chez certains poètes, la curiosité prend une forme spéciale qu'on pourrait appeler l'esprit symbolique. C'est une habitude de voir dans la nature une image de la vie humaine. Entre le monde des corps et celui des esprits, le poète s'efforce de découvrir des analogies, des correspondances. A ses yeux, tout objet, tout événement est un signe, mais un signe parfois obscur, énigmatique; il faut le déchiffrer et le traduire :

C'est qu'au milieu du champ cette pierre immobile,
Ce roseau balancé sur sa tige débile,
Ce chien qui tient sur vous son regard attaché,
Sont comme un livre obscur, symbolique, caché,
Un langage muet et plein de poésie,
Et que chacun traduit selon sa fantaisie (1).

Il arrive parfois que, cherchant à interpréter ce vaste symbole qu'est la nature, le poète demeure en suspens. Le signe semble inintelligible. Mais en lui-même il est si beau : que ne doit-on pas attendre de l'idée qu'il recouvre? Bientôt peut-être va-t-elle se révéler; du moins le poète l'espère et il se complaît dans cette espérance.

La science elle-même est poétique, considérée sous un certain aspect. Non seulement elle fait voir, mais elle fait pressentir. Elle nous conduit jusqu'aux extrêmes limites du connu et de là nous fait jeter un regard sur le mystère infini qui nous entoure. Que l'on conçoive ce mystère comme merveilleux et voilà qu'apparaît l'émotion poétique.

(1) Brizeux : *Marie*, p. 101.

Digitized by Google

L'astronomie a brisé le cristal des sphères où les anciens enfermaient l'univers. Elle leur a substitué une sphère aux parois fluides, indéfiniment extensibles, qui se dilate jusqu'à englober tout ce qui est. Dans cette immensité la terre n'est plus qu'un point obscur tournant autour d'un autre point lumineux. Le soleil lui-même et les étoiles ne sont plus que des voyageurs perdus dans l'infini. Où vont-ils ? Où s'arrêtera leur vol prodigieux ? Cette question n'a-t-elle pas troublé plus d'un astronome quand, pendant les belles nuits d'été, il voyait les étoiles ouvrir « dans les espaces déserts, leurs ailes lumineuses » ?

Comme le poète, le savant a un idéal qui le dirige dans ses recherches. C'est la conception de la hiérarchie des lois, de l'ordre universel. Toutes les vérités partielles dérivent d'un même principe ; tous les faits observés et observables peuvent se ramener à une loi unique. Chaque découverte est un degré qui le rapproche de cette vérité suprême, source de toutes les autres. Quand après de laborieuses recherches, il peut enfin ériger une hypothèse en loi, la joie qu'il en éprouve est décuplée par la pensée que son idéal est maintenant plus près de lui. Cet anneau qu'il vient de saisir est comme une prise de possession de la chaîne entière. Il a la vision anticipée de l'univers rendu intelligible par la science ; et dans l'ivresse de sa découverte il ne doute pas que ce rêve ne devienne un jour une réalité. Il en jouit comme s'il était réalisé déjà, et voyant dans ce succès partiel le gage du triomphe définitif, il s'applaudit d'y avoir contribué.

Mais c'est surtout la métaphysique qui, sondant le problème des origines et des fins, prédispose à la poésie. Grâce à elle, je prends conscience de ma place dans le monde. Je me vois comme un atome jeté en un point d'une ligne infinie entre la Grande Ourse et la Croix du Sud, dans un groupe d'étincelles appelé le système solaire. Alors se pose l'effrayante question qui tourmentait Pascal : pourquoi ici plutôt que là ? Que suis-je venu faire dans ce recoin de l'espace et que font ces milliards d'êtres qui s'agitent autour de moi ? Pourquoi cette chaîne vivante

Digitized by Google

jetée à travers les temps et dont je ne suis qu'un anneau? C'est là le mystère des mystères; sa révélation, en même temps qu'elle contenterait notre curiosité, flatterait notre goût du merveilleux.

Ainsi, par certaines de ses formes, la poésie se rattache comme la science au désir de connaître. Mais au lieu que le savant veut aller jusqu'au vrai, le poète s'arrête à mi-chemin. Si l'on compare la connaissance à un jardin fermé, le premier essaie d'en forcer la porte; le second se contente de regarder par-dessus la clôture. Celui-ci dépense en admiration et en désirs toute l'activité que le savant emploie à la recherche. S'il cédait à l'attrait de la curiosité et qu'il se mît en quête du vrai, ce changement d'attitude amènerait un changement dans la nuance de l'émotion. Son activité de poétique deviendrait scientifique.

III

L'AMOUR

L'amour est le sujet favori des poètes modernes. Celui-ci a représenté les ravages de la passion déchaînée; celui-là les luttes douloureuses de la tendresse et du devoir; d'autres ont chanté la douce misère de l'amour et les mille peines qu'il apporte en échange d'un plaisir. C'est l'amour qui a donné l'essor à leur génie et les a consacrés poètes. Sans Béatrice, Dante n'eût pas été Dante; sans Elvire, Lamartine n'eût pas écrit le *Lac*.

C'est que l'amour est un grand inspirateur de rêves; il excite l'imagination qui, pour le flatter, multiplie ses combinaisons et ses constructions idéales. Souvent il y a de la beauté dans ces images; il y a même de la poésie quand elles laissent pressentir quelque mystère. Séduit par leur charme, le poète oublie ce que d'abord il cherchait dans l'amour; il passe d'un point de vue à l'autre : d'amant il devient artiste.

Digitized by Google

Quand l'amour s'éveille mais n'a pas encore fixé son choix, c'est alors surtout qu'il est poétique. Il prend ce que le réel a de plus délicat et de plus pur pour en former une femme idéale. Il se plaît à embellir et à parer cette idole, dont il se représente la possession comme le plus grand de tous les biens imaginables.

Chateaubriand a raconté comment, dans sa jeunesse, il a subi l'obsession de cet idéal. Pendant deux ans, nous dit-il, il s'est consumé en aspirations vaines, vivant dans un état continuel d'exaltation ou de délire. Ce n'était pas une volupté grossière qu'il demandait à ce fantôme d'amour; il en attendait surtout une jouissance esthétique et, pour que sa beauté fût encore plus enchanteresse, il l'entourait d'une auréole mystérieuse : « Ce n'était pas Dieu seul que je contemplais sur les flots, dans la magnificence de ses œuvres. Je voyais une femme inconnue et les miracles de son sourire; les beautés du ciel me semblaient écloses de son souffle... Je me figurais qu'elle palpitait derrière ce voile de l'univers qui la cachait à mes yeux (1). »

Quand l'amour s'est fixé sur un objet réel et vivant, il reste poétique tant qu'en la personne aimée subsiste quelque mystère; il cesse de l'être quand elle semble entièrement connue. C'est une des raisons pour lesquelles les poètes s'attachent plutôt à peindre les inquiétudes du désir que le bonheur tranquille de la possession.

On a souvent observé que si un rien fait périr l'amour, un rien le fait naître.

Comment fais-tu les grands amours,
Petite ligne de la bouche (2) ?

Le contour d'un visage, le bleu d'une prunelle, le charme d'un sourire, cette enfantine sorcellerie est toute puissante en raison de sa simplicité même : ce n'est qu'un bégaiement, mais un bégaiement qui veut tout dire. L'amant croit y saisir la promesse d'une félicité idéale. Qu'est-ce que la beauté? Une apparence, souvent trompeuse, qui

(1) *Mémoires d'outre-Tombe*, I, p. 349.
(2) Sully-Prudhomme : *Stances et Poèmes*. L'âme.

Digitized by Google

n'apprend rien sur la personne. Mais en admirant un profil harmonieux, comment croire que le reste n'est pas à l'avenant? Pourquoi l'être intime démentirait-il l'extérieur? Les mouvements gracieux, outre qu'ils flattent le regard par la courbe qu'ils dessinent, donnent, à les contempler, le même sentiment de liberté et d'aisance que l'on aurait à les accomplir. Mais cette souplesse agréable de la démarche et du geste n'est qu'une qualité entre mille. On la regarde comme un échantillon imparfait des charmes de la personne. De là, le désir d'une possession plus complète, qui, chez le poète, prend la forme d'une aspiration vers la beauté.

D'autre part, la grâce est interprétée d'ordinaire comme l'indice de dispositions amicales. La colère, la haine défigurent les traits, donnent au corps des attitudes violentes et disgracieuses. La bonté, au contraire, loin d'altérer la physionomie, semble l'embellir encore. C'est pourquoi un visage agréable excite, dès le premier regard, la sympathie. L'amour demande toutefois que cette présomption soit confirmée par des témoignages positifs de bienveillance. Mais peu de chose lui suffit. Le moindre don a pour lui une valeur inappréciable parce qu'il est le gage d'une donation plus complète. Il attend un bonheur infini sur la foi d'un regard ou d'un sourire. Et comme les joies multiples de la possession apparaissent encore dans le lointain, elles lui semblent tout illuminées de poésie et souverainement désirables. C'est ce qui explique le charme profond des premiers aveux : ils sont une promesse, et le poète y voit toujours plus de choses qu'ils n'en expriment.

Croire est donc une grande partie d'aimer. Si avant de donner son amitié à une personne, on voulait avoir la preuve certaine qu'elle la mérite, on reculerait toujours devant les premières démarches. Cette certitude ne s'acquiert qu'à la longue, dans la familiarité d'un commerce quotidien, et précisément ces relations intimes ne peuvent s'établir si l'on ne commence par aimer. L'amitié suppose donc à son origine un acte de foi. On se confie à un de ses semblables sans savoir au juste si cette confiance

Digitized by Google

est bien placée. Cet abandon de soi-même n'est pas déraisonnable sans doute : certaines présomptions le justifient. Mais l'acte de foi qui l'a déterminé dépasse de beaucoup les raisons de croire. Qu'est-ce qu'aimer, après tout, si ce n'est affirmer qu'une personne vaut mieux que ce qu'elle paraît et qu'en elle se cache un idéal de beauté et de perfection que l'on aspire à connaître?

Poétique à son origine, l'amour peut l'être encore dans la possession même. La possession n'exclut pas la poésie, puisqu'elle n'est jamais absolue. Il y a des degrés infinis dans l'union des cœurs, et l'on peut toujours espérer une pénétration plus complète. L'instinct est borné, comme son objet; mais l'amour est infini car il veut posséder la personne entière. Or n'a-t-ôn pas dit de l'âme qu'elle est immense comme la mer et profonde comme elle? Nous en apercevons la surface qui frissonne et ondule; mais au-dessous s'étend un abîme insondable.

Il est vrai que le plus souvent, avec le sentiment du mystère, l'amour heureux perd toute poésie. Il n'attend du lendemain que ce que le jour présent a donné, rien de plus. La confiance en l'avenir s'ébranle sous les démentis réitérés de l'expérience. Les années passent, emportant chacune quelque illusion. L'amour se fige, se cristallise; il a perdu le principe qui renouvelait sa vie et son ardeur : l'espérance. « Tant que le cœur aimé offrait quelque mystère, on le croyait immense, et notre désir s'y plongeait, comme l'espérance dans l'avenir. Mais quand il est tout vu, comme il est étroit! Quand il n'a plus aucun repli à déployer, quand il n'y a plus ni secret, ni mystère, qu'il reproduit toujours les mêmes aspects, comme une contrée connue, et les mêmes sons, comme une voix monotone; quand il se fixe en face de nous sans croître et sans grandir, comme il paraît stérile! comme l'union paraît vaine (1)! »

Cependant il est des cas où la tendresse exaltée et poétique résiste à toutes les épreuves et dure autant que la vie. Sur certains esprits, les plus cruelles leçons de l'expérience

(1) Gratry : *Connaissance de l'Ame*, III, 405.

Digitized by Google

passent sans laisser de traces. L'âge ne leur apprend rien : toujours déçus, il sont toujours crédules. Ils ont dans ceux qu'ils aiment une confiance illimitée ; ils ne voient pas, car ils ne veulent pas voir. Chez ces âmes simples, la poésie peut s'épanouir à l'aise : aucune certitude gênante ne fait obstacle à son développement. Il en est de même quand l'affection s'attache à des absents. L'expérience, en ce cas, ne donne aucun démenti à la croyance. L'image du bien-aimé s'embellit même de toute l'exaltation du désir contrarié. L'aspiration, jamais satisfaite, ne se lasse jamais de monter vers l'idéal qu'elle épure et élève chaque jour davantage. Ils ne sont pas rares les exemples de cette attente obstinée, de cette fidélité inviolable que récompensent les joies profondes de la poésie. Sur nos côtes, plus d'une fiancée a passé sa jeunesse à espérer. Depuis longtemps son bien-aimé lui a été pris par la mer ; mais elle résiste à l'évidence ; elle veut croire malgré tout à son retour prochain.

> Et quand sur l'océan la nuit met son mystère,
> Calme et fermant les yeux, elle rêve du chant
> Des matelots joyeux d'apercevoir la terre,
> Et d'un navire d'or dans le soleil couchant (1).

Mais l'amour poétique par excellence est celui que Platon a décrit dans *Phèdre* et *le Banquet*. Il ne consiste pas seul ement dans leretranchement de tout désir charnel ; ce n'est pas, comme on le pourrait croire, une sorte d'admiration désintéressée pour les qualités d'une personne. L'amour tel que le conçoit Platon va bien au-delà de la personne. Les beautés d'ici-bas ne sont pour lui que le reflet de la beauté absolue. Leur principal mérite à ses yeux est de nous rappeler l'idéal que nous avons contemplé dans une vie antérieure : ce qui nous charme en elles, c'est avant tout le modèle dont elles ne sont qu'une pâle copie. Ainsi l'amour platonique n'est jamais satisfait : son objet reste inaccessible tant que l'âme est enfermée

(1) Coppée : *L'Attente*.

Digitized by Google

dans la prison du corps. Il ne peut qu'aspirer à une autre vie où il lui sera donné de contempler de nouveau la Beauté parfaite.

Un poète contemporain, s'inspirant des idées platoniciennes, a également conçu l'amour comme une nostalgie de l'idéal :

Les terrestres amours ne sont qu'une aventure :
Ton époux à venir et ma femme future
Soupirent vainement, et nous pleurons loin d'eux ;

C'est lui que tu pressens en moi, qui lui ressemble,
Ce qui m'attire en toi, c'est elle, et tous les deux
Nous croyons nous aimer en les cherchant ensemble (1).

IV

LE SENTIMENT RELIGIEUX

Le sentiment religieux se manifeste sous différentes formes. Dans le christianisme, il est intimement associé au sentiment moral. Dieu est considéré, non seulement comme l'auteur du monde, mais comme un législateur et un juge. Il demande qu'on l'adore et qu'on le prie, mais il demande surtout qu'on fasse sa volonté. « Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous commande. » Ce souverain maître veille à l'observation de sa loi : à ceux qui l'auront fidèlement suivie, il promet un bonheur sans fin ; aux autres, une éternité de peines. Il suit de là que, pour le chrétien, l'idée de Dieu ne se sépare pas de l'idée de la vie future. Le souci de plaire à son roi se mêle à la préoccupation de son avenir éternel : il unit dans ses pensées le culte divin et la béatitude du ciel où il aspire.

Ce terme de sa destinée, il ne l'envisage pas toujours au point de vue poétique. La religion est action plutôt que

(1) SULLY-PRUDHOMME : *Les Amours terrestres.*

Digitized by Google

poésie. Dieu est un maître jaloux de ses droits qu'il faut satisfaire par une vigilance continuelle sur soi-même. Le ciel est une magnifique récompense ; mais sans lutte, pas de couronne. C'est la patrie, c'est la maison de notre Père ; mais pour y parvenir que d'épreuves à traverser, que d'ennemis à vaincre au dehors et surtout en nous-mêmes ! Le chrétien n'est pas un rêveur, c'est un combattant. Des mystères de la religion, il ne tient à savoir que ce qui importe au salut ; il tourne tout à la pratique, même les ravissements où le jette la pensée du ciel.

Cependant, le christianisme ne proscrit pas absolument l'aspiration poétique à une autre vie, pourvu qu'elle ne fasse pas obstacle à l'action. A cette condition, elle laisse les imaginations libres de devancer le cours du temps et de montrer comme présent ce qui doit être le résultat d'une longue suite d'efforts. Les âmes les plus austères ne se sont pas privées de cette joie, et l'on trouve dans Bossuet plus d'un passage où l'aspiration au ciel est exprimée sous une forme vraiment lyrique :

« Le dernier fruit d'une bonne conscience, et de l'union de l'âme avec Dieu, est de ne pouvoir plus souffrir ce corps qui nous en sépare, et de désirer le sommeil des justes. Un secret dégoût de la vie, la séquestration de l'âme par la contemplation et le désir des choses célestes, l'actuelle séparation devient notre plus cher objet. O Dieu, que ce règne arrive ! Quand serai-je dans votre royaume ? Mon âme désire, mon âme languit, mon âme tombe dans la défaillance, en soupirant après vos éternels tabernacles, après cette cité permanente. Tout passe, tout s'en va : quand verrai-je celui qui ne passe pas ? Quand serai-je fixé en lui, en sorte que je ne puisse plus le perdre ? O que je puisse bientôt arriver à ce royaume (1). »

Ce qui fait la poésie de ces aspirations, c'est la beauté infinie et mystérieuse de leur objet. Si le chrétien croyait avoir du ciel une idée adéquate, l'idéal, singulièrement amoindri par l'étroitesse de sa conception, lui paraîtrait

(1) *Méditations sur l'Evangile.*

Digitized by Google

moins désirable. Mais il sait que, si haut qu'il les élève, ses pensées n'en approchent même pas. L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, l'esprit humain ne peut concevoir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Rien en ce monde n'en donne une idée ; toutes les joies de la terre sont méprisables en comparaison.

Saintes douceurs du ciel, adorables idées !

s'écrie Polyeucte dans un moment de religieux enthousiasme. Il est comme illuminé, le ciel s'entr'ouvre et lui apparaît ; mais il sait que ce qu'il voit n'est rien auprès des merveilles que par son martyre il méritera de contempler :

Vous promettez beaucoup et donnez davantage.

Tout en déclarant que le bonheur du ciel est au-dessus de toutes nos conceptions, les théologiens ont cependant essayé d'en déterminer la nature. Ce qui le constitue principalement, c'est la vision béatifique. « L'état de béatitude, dit Dante (theologus Dantes), se fonde sur l'action de voir, non sur celle d'aimer qui vient en second (1). » Nous verrons Dieu face à face et tel qu'il est. Le monde nous en présentait déjà une belle image ; mais là-haut ce ne sera pas un raisonnement qui nous fera connaître Dieu : il se révélera lui-même à nos yeux éblouis. Et cette révélation se fera de telle sorte que nos désirs, toujours satisfaits, seront toujours renaissants. Si dès le premier instant la vision était parfaite et devait, pendant l'éternité, rester identique à elle-même, il y aurait, ce semble, lassitude de la pensée. On a peine à concevoir cette extase infiniment prolongée, cette fixité éternelle du regard sur un objet éternellement immobile. On s'imagine, peut-être à tort, que l'âme, toujours en présence du même spectacle, finirait par tomber dans l'inconscience. Mais Dieu se révèle progressivement à ses élus ; il leur découvre à tout moment de nouvelles perspectives. « Quoiqu'il n'y ait rien au-dessus de lui à prétendre, il y a tous les jours à faire en

(1) Paradis, chant XXVIII.


Digitized by Google

lui de nouveaux progrès, et il découvre, pour ainsi dire, tous les jours à notre ardeur de nouvelles infinités (1). »

D'après la conception populaire, contempler Dieu ne sera pas au ciel notre unique occupation. L'art humain, et en particulier la musique, y tiendra une place. Fra Angelico et les peintres de son temps suspendent aux mains de leurs anges des harpes et des violes. Il semble que les artistes comme le peuple aient senti d'instinct que, si les bienheureux ont une voix, cette voix ne peut être qu'un chant. Quand le sentiment atteint un certain degré de plénitude et de force, quand surtout son objet est indéfinissable, les mots articulés sont incapables de le traduire. Il laisse là les paroles, qui lui sont une gêne plutôt qu'un secours, et s'épanche en libres modulations. « C'est ainsi que les vignerons et les moissonneurs, après avoir entonné une chanson, s'aperçoivent bientôt que le texte ne répond pas à ce qu'ils éprouvent. Alors, sans prononcer de paroles, ils exécutent de joyeuses vocalises (2). »

Le ciel chrétien est donc éminemment poétique ; l'attente de cette félicité souveraine et inconcevable est une source d'émotions délicieuses. Et l'on comprend l'extase de saint Augustin, lorsque, assis près de sa mère sur la plage d'Ostie, il s'entretenait avec elle du bonheur des saints. Leurs regards et leurs âmes, dépassant toutes choses créées, montaient ensemble, comme deux lignes convergentes, et allaient se joindre dans l'infini.

Les saints ont souvent éprouvé de ces moments d'extase qui leur donnaient comme un avant-goût des délices du ciel. Plusieurs mois avant sa mort, saint Nicolas de Tolentino entendait chaque nuit la musique des anges, et il en ressentait une telle joie qu'il s'écriait sans cesse : « J'ai hâte de mourir et d'être avec le Christ. » Se figure-t-on le ravissement de nos pères lorsque, sortant des rues étroites, boueuses, noires de leur cité, ils se trouvaient tout à coup sous les hautes voûtes de la cathédrale, au milieu des par-

(1) Bossuet : *Panégyrique de saint Benoît.*
(2) Saint Augustin : *Enarr. in Psalmum XXXII.*

Digitized by Google

fums de l'encens et des chants de l'office? Ils se sentaient transportés dans un monde surnaturel; ils oubliaient les misères de leur vie pour se plonger dans l'extase de la prière. Devant eux, la grande verrière de l'abside flamboyait comme une aurore. La lumière pâle du dehors, transfigurée par le vitrail, formait dans l'espace un tableau céleste. Ils voyaient le Père éternel entouré de ses Anges, la Vierge, les Saints, tout un peuple d'idéales figures; et ils n'avaient pas besoin d'un grand effort d'imagination pour se croire au seuil du Paradis, dont cette verrière était comme la porte lumineuse et parlante.

Jusqu'ici nous avons vu comment de la vie elle-même, de ses préoccupations et de ses devoirs, jaillit sans cesse l'émotion poétique; inversement, le poète en cherchant la beauté peut trouver l'utile et le bien par surcroît. Souvent le même objet intéressera plusieurs inclinations. Un fruit, par exemple, non seulement charme les yeux par son coloris, mais promet au goût et à l'appétit un plaisir plus substantiel. L'homme d'ailleurs est ainsi fait que si quelque chose lui plaît vivement, il lui demande la satisfaction de toutes ses tendances. Il semble que le désir satisfait donne le mot aux autres et que tous alléchés par l'espérance, accourent tous au même point pour tâcher de se repaître. C'est ainsi que Pygmalion devint amant de la Galatée que son ciseau d'artiste avait fait sortir du marbre. Dans toute émotion poétique est impliquée une certaine curiosité : le même objet intéresse le sentiment esthétique par sa beauté et le désir de connaître par son mystère. Dans une belle symphonie, ce n'est pas simplement la pureté ou l'éclat des sons qui m'enchante. L'émotion première que j'éprouve et que sans doute l'artiste voulait me communiquer éveille en moi des aspirations confuses. Au lieu de suivre docilement le contour des mélodies et de me laisser entraîner par le rythme, je profite de l'impulsion qui m'est donnée pour m'élever vers mon idéal. La beauté des sons, leur harmonie, ravive mon inclination dominante. Elle me fait rêver d'une joie infinie, qui n'est pas nécessairement

d'ordre esthétique. Tel est sans doute, pour les profanes, le principal charme de la musique : « elle nous donne la vision rapide et passagère d'un paradis à la fois familier et inaccessible que nous comprenons et que nous ne saurions pourtant expliquer (1) ».

Mais ici une question se pose. Ces désirs qui naissent de l'émotion poétique, peuvent-ils coexister avec elle ; ou bien l'étouffent-ils, une fois éveillés ? En d'autres termes, l'esprit peut-il embrasser d'un seul regard la beauté de l'objet et ses autres qualités ?

Au point de vue logique, il est clair que le beau et l'utile sont exclusifs l'un de l'autre. Ces deux concepts n'ont ni la même compréhension, ni la même extension. Mais ici nous nous plaçons au point de vue psychologique : il s'agit de savoir si l'on ne peut penser en même temps aux différents attributs d'un objet. Ce qui fait illusion sur ce point c'est que nous séparons par l'analyse ce qui ne forme qu'un tout dans la réalité. Qu'on examine avec soin l'émotion qu'éveille en nous un paysage, on verra qu'elle est un faisceau de tendances satisfaites ou contrariées. Le plaisir organique que donne en été la fraîcheur du bois contribue pour sa part à l'impression totale : il est intimement mêlé aux autres sensations. Plus tard nous pourrons le dégager, l'abstraire; il n'en est pas moins vrai que dans le principe il agissait, non pas isolément, mais de concert avec d'autres causes multiples.

On peut donc dire que dans une émotion esthétique, autour de la note principale que fait vibrer la perception ou le pressentiment de la beauté, résonnent, comme une série d'harmoniques, les diverses tendances que met en jeu l'objet. Plus ces tendances seront nombreuses, plus l'émotion sera intense. Certains objets ne plaisent qu'à l'œil; d'autres intéressent le goût et la vue. Il en est qui excitent en même temps la curiosité ; enfin, si l'amour lui-même intervient avec sa merveilleuse puissance, tous ces

(1) SCHOPENHAUER : *Pensées et Fragments*, traduits par BOURDEAU, p. 16.


Digitized by Google

rayons, convergeant au même point, y forment un foyer d'éblouissante lumière. Quand donc l'on soutient que tout objet peut être poétique, on ne veut pas dire que tous le soient également. Toutes choses égales d'ailleurs, ceux-là font sur le poète une impression plus vive qui répondent à un plus grand nombre de ses aspirations.

A ce point de vue, rien de plus poétique que ce sonnet de l'Olive qui présente des rapports si curieux avec l'*Isolement* de Lamartine. Il exprime la même aspiration vers l'au-delà, naissant du même sentiment de lassitude et d'ennui.

Si notre vie est moins qu'une journée
En l'Eternel, si l'an qui fait le tour
Chasse nos jours sans espoir de retour,
Si périssable est toute chose née ;

Qu'espères-tu, mon âme emprisonnée ?
Pourquoi te plaît l'obscur de notre jour,
Si pour voler en un plus clair séjour
Tu as au dos l'aile bien empennée ?

Là est le bien que tout esprit désire,
Là le repos où tout le monde aspire,
Là est l'amour, là le plaisir encore.

Là, ô mon âme, au plus haut ciel guidée
Tu y pourras reconnaître l'idée
De la beauté qu'en ce monde j'adore.

Dans ce poème, ce n'est pas seulement l'artiste qui parle mais l'homme. Il recherche la beauté sans doute ; mais cette beauté idéale, il la conçoit en même temps comme le bien absolu où toutes nos aspirations iront se rejoindre et se satisfaire.

Henry Morice.

Digitized by Google



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XVI

M. CRISPI ET M. DE BISMARCK. — LES RENOUVELLEMENTS DE LA TRIPLE ALLIANCE. — LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA TRIPLE ALLIANCE. — CONCLUSION.

VI

Cependant, les rapports entre l'Italie et la France prenaient une mauvaise tournure. Les négociations pour le nouveau traité de commerce n'ayant pas abouti, le 1er mars 1888, la guerre des tarifs commença des deux côtés des Alpes et ne contribua certes pas à améliorer une situation diplomatique déjà passablement tendue (2).

Si on veut faire équitablement la part des responsabilités, il faut bien dire que le caractère irritable et l'inexpé-

(1) Voir le numéro de mars.

(2) La rupture des relations commerciales franco-italiennes fut suivie, un mois après, par l'arrivée aux affaires du cabinet Floquet-Goblet qui aggrava considérablement la tension des rapports entre la France et l'Italie.



rience de M. Goblet aggravèrent la crise pour le moins autant que l'attitude altière et cassante de M. Crispi. On n'improvise pas des diplomates, et MM. Floquet, président du Conseil, et Goblet, ministre des affaires étrangères, n'avaient évidemment pas les qualités requises pour mener à bon terme une affaire délicate, où il suffit d'une nuance, d'une preuve de tact pour amener un bon résultat et paralyser le mauvais vouloir d'autrui ; mais où, par contre, la maladresse et le manque de tact peuvent faire beaucoup de mal.

M. Floquet, absorbé par les soucis que lui causait le boulangisme, ne s'occupait guère de la politique extérieure. Il avait d'ailleurs peu de goût pour elle et, en général, pour les affaires diplomatiques et les abandonnait volontiers à M. Goblet. Celui-ci était furieux contre M. Crispi et ne dissimulait pas assez ses sentiments, ce qui, en diplomatie, constitue toujours une faute. Au lieu de s'occuper surtout des grandes affaires pour soutenir les intérêts essentiels de la France contre toute atteinte, il s'attacha à chercher querelle à M. Crispi pour des questions de très peu d'importance et où la raison n'était pas du côté de la France. L'occupation de Massaouah par l'Italie avait amené la suppression des capitulations. Il était clair que les capitulations n'avaient de raison d'être que pour sauvegarder les intérêts des Européens vis-à-vis des souverains musulmans, et que lorsqu'un pays passait de la domination d'un de ces souverains dans les mains d'une puissance européenne, les capitulations devaient être remplacées par les règles du droit international en usage parmi les peuples chrétiens. Des Grecs, protégés français, habitant Massaouah, prétendant que leurs intérêts étaient méconnus par l'Italie, demandèrent l'appui de la France. Pour les soutenir, M. Goblet ne trouva rien de mieux que d'affirmer que le régime des capitulations avait été arbitrairement supprimé à Massaouah et que la France ne pouvait pas reconnaître les tribunaux italiens installés dans ce pays. Un échange de notes très vives s'ensuivit entre le quai d'Orsay et la Consulta. Fort de l'appui de l'Allemagne, M. Crispi répondit à M. Goblet non seulement

Digitized by Google

avec fermeté, mais en des termes d'une politesse douteuse. L'inexpérience de M. Goblet éclata au grand jour lorsqu'il crut que l'Allemagne se désintéresserait de l'affaire. M. de Bismarck n'en était plus au temps où il laissait pleine liberté à M. Jules Ferry de ne point tenir compte des protestations de l'Italie contre l'occupation de la Tunisie. Il prêta, au contraire, tout son appui à M. Crispi, et il avertit M. le comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, que si M. Goblet lui parlait de l'incident de Massaouah, il devait lui faire comprendre « qu'il serait prudent de sa part de ne pas envenimer les choses, car si l'Italie se trouvait engagée dans de graves complications, elle ne resterait pas seule (1) ».

Un des diplomates les plus éminents que la France ait eus dans la seconde moitié du XIX[e] siècle a jugé fort sévèrement la conduite de M. Goblet au sujet des capitulations de Massaouah :

« Ce qu'on peut dire de plus bienveillant sur la façon dont il (*M. Goblet*) a engagé des réclamations au sujet des capitulations à Massaouah, c'est que cela était inutile. Dans les temps où nous sommes, un ministre siégeant au quai d'Orsay commet une faute grave lorsqu'il soulève des questions d'un très faible intérêt (2). »

Guillaume II s'empressa de profiter de la maladresse de M. Goblet pour gagner de plus en plus les sympathies de M. Crispi et des Italiens. Au moment même où entre la Consulta et le quai d'Orsay on échangeait des notes si peu amicales au sujet des capitulations, la presse officieuse allemande annonça que l'empereur Guillaume II ferait très prochainement un voyage à Rome pour témoigner au roi Humbert ses sentiments d'amitié et donner à l'Europe la preuve solennelle des liens intimes qui unissaient l'Italie à l'Allemagne et dont les deux souverains étaient les gardiens jaloux.

« Le voyage du jeune empereur dans la capitale de

(1) Voy. dans le *Livre vert*, présenté au Parlement italien le 8 décembre 1888, la dépêche de M. de Launay à M. Crispi, 22 juillet 1888, p. 57.

(2) Voy. *La France en 1889*, par le comte DE CHAUDORDY.

Digitized by Google

l'Italie (1), dit M. Chiala, et l'accueil extraordinaire qu'il y reçut augmentèrent, et il ne pouvait pas en être autrement, la malveillance des Français à l'égard de l'Italie (2).

« Tous ces faits et d'autres anecdotes trop connues pour que nous ayons besoin d'en parler ici — nous nous contenterons simplement de dire que quelques-unes de ces causes d'irritation et de discorde pouvaient être évitées si M. Crispi avait eu un autre caractère — avaient créé, deux ans seulement après son arrivée aux affaires, une situation tellement dangereuse qu'elle donnait de grands soucis à

(1) Ce qui augmentait encore la satisfaction du roi Humbert et du monde officiel italien lors du premier voyage de Guillaume II à Rome, c'était que l'empereur d'Allemagne était le premier souverain d'un grand pays qui venait officiellement à Rome pour faire une visite au roi d'Italie. Jusqu'alors, pour ne pas froisser leurs sujets catholiques et pour ne pas manquer d'égards envers le Pape, même les souverains protestants s'étaient abstenus d'aller à Rome autrement qu'en incognito et en simples touristes. L'empereur d'Allemagne, Guillaume Ier, au plus fort du Kulturkampf, s'était abstenu d'aller à Rome, lorsqu'il rendit à Victor-Emmanuel II, en 1875, la visite que le premier roi d'Italie lui avait faite à Berlin, au mois de septembre 1873. Officiellement, il justifia son arrêt à Milan par des raisons d'âge et de santé qui l'empêchaient d'affronter la longueur du voyage de Milan à Rome ; mais les pièces publiées depuis prouvent que ce n'était là qu'un prétexte et que Guillaume Ier, tout en persécutant les catholiques, ne voulait pas les offenser en manquant d'égards à Pie IX. Guillaume II passa outre, estimant que le Saint-Siège étant satisfait de la suppression de tout vestige de Kulturkampf en Allemagne, ne s'offenserait pas de son voyage et se rendrait compte des nécessités de la politique qui le lui imposaient. Guillaume II avait d'ailleurs négocié d'avance avec le Saint-Siège en vue d'une visite officielle au Vatican et on avait trouvé un expédient, une *combinazione* assez compliquée qui lui permettrait de faire une visite à Léon XIII tout en étant l'hôte du Quirinal.

Malgré tous ces détails qui atténuaient la portée du voyage de l'empereur d'Allemagne à Rome, la Cour, le monde officiel, le parti libéral savaient gré à Guillaume II d'avoir surmonté les difficultés qui s'étaient opposées jusqu'alors à tout voyage officiel d'un souverain à Rome. De là, des manifestations d'enthousiasme qui froissèrent plus que jamais l'opinion en France, où on ne se rendait pas un compte exact de la situation, attribuant à une hostilité systématique contre tout ce qui était français des manifestations qui visaient surtout les protestations du Saint-Siège contre la suppression du pouvoir temporel (*note du traducteur*).

(2) En traduisant ce passage du remarquable ouvrage de M. Chiala, je lui laisse naturellement la responsabilité de ses appréciations.

Digitized by Google

ceux qui, en Italie et au dehors, étaient intéressés au maintien de la paix.

« Il faut croire que M. Crispi se préoccupait lui-même d'un tel état de choses. Car, bien que, naturellement, il fût convaincu de n'avoir rien à se reprocher, il fit des efforts en vue de se rapprocher peu à peu de la France, sans redouter que, pour cela, on portât, à Berlin, contre lui l'accusation qu'on avait jadis formulée contre ses prédécesseurs, MM. Depretis et Mancini, de *coqueter* (*sic*) avec cette puissance !... (1). »

Le premier pas que M. Crispi fit dans cette voie tendit vers le but de rendre moins violente la lutte entre l'Italie et la France sur le terrain des relations commerciales. A la veille de la rupture du traité de commerce, le 29 février 1888, M. Crispi avait fait signer au roi Humbert un décret établissant des tarifs différentiels contre les produits français. M. Crispi résolut de faire abroger ce décret. Il l'annonça aux Italiens dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs de Palerme, le 14 octobre 1889.

« La rupture des rapports économiques avec la France, s'écria-t-il, a été un fait indépendant de notre volonté et de notre politique. Ç'a été la conséquence du système général que la France croit devoir suivre dans son propre intérêt. Et si nous nous gardons de lui faire le moindre reproche au sujet de cette attitude — car tout pays libre pourvoit comme il le croit plus utile à la protection de ses intérêts — personne ne peut justement en faire tomber la responsabilité sur nous.....

« En attendant, pour ce qui nous concerne, nous avons demandé au Parlement la faculté de porter au régime douanier approuvé par lui des modifications qui pourront nous permettre de répondre par des concessions efficaces aux bonnes dispositions que — en échange des nôtres — nous rencontrerons ailleurs. Et, à peine le Parlement nous aura accordé un tel droit, nous supprimerons les tarifs différentiels entre nous et la France. »

(1) Voyez Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, p. 520.

Digitized by Google

En France, la déclaration de M. Crispi ne fit point l'impression sur laquelle le premier ministre du roi Humbert croyait pouvoir compter.

« Plus d'un journal français, écrivait alors M. Giacometti, correspondant ordinaire du *Journal des Débats* à Rome, plus d'un journal français exprima des doutes sur les intentions conciliantes manifestées par le gouvernement italien. On ne craignit pas, dans une partie de la presse parisienne, de déclarer nettement que ce retour du ministère Crispi à à des pratiques plus cordiales n'était qu'un semblant d'acte de contrition cachant un piège : le piège consistant à se prévaloir plus tard du mauvais accueil du public français pour retourner à nouveau l'opinion du public italien et regagner ainsi la liberté d'action nécessaire aux coups de main ténébreusement médités, entre Berlin et Rome. Les journalistes qui s'exprimaient ainsi, ne s'apercevaient pas de la faute qu'ils commettaient : si, par hasard, le piège soupçonné par eux avait pu exister, n'est-il pas évident qu'en agissant de la sorte ils faisaient tout ce qu'il fallait pour y tomber ? Il est des choses qu'il est peut-être habile de penser, mais qu'il est naïf de dire. Un publiciste digne de ce nom doit avoir un peu l'étoffe d'un homme politique, et il n'est pas d'homme politique sérieux qui n'ait pour principe qu'il faut se garder de fournir des arguments à ses adversaires, de leur fournir des armes pour se faire battre. Les armes ainsi maladroitement fournies sont ramassées avec soin par qui a ou croit avoir intérêt à s'en servir (1). »

M. Giacometti n'avait pas tort en formulant ces critiques. L'attitude de la presse française n'était guère habile. M. Crispi ne pouvait qu'en tirer avantage qu'il fût sincère ou non dans les avances qu'il faisait à la France. S'il était sincère, le mauvais accueil fait à ses bons procédés mettait la raison de son côté et le rebutait. Il pouvait toujours dire : — J'ai fait ce que j'ai pu pour me réconcilier avec la France, c'est bien la faute des Français si mes démarches n'ont pas abouti. — S'il n'était pas sincère, il pouvait également rejeter la faute sur l'opinion française. Mais, si ce raison-

(1) Voyez la *Revue bleue*, numéro du 14 décembre 1889.

Digitized by Google

nement se fait fort aisément à distance, il est moins facile de le faire au moment où les événements s'accomplissent. Le souvenir de la politique plus cassante qu'hostile de M. Crispi vis-à-vis de la France était alors trop récent pour que l'opinion et la presse françaises, en présence du discours de Palerme, oubliassent le *Timeo Danaos et dona ferentes.* On croyait M. Crispi irrévocablement engagé dans une politique systématiquement hostile à la France, on lui attribuait toute sorte de mauvais desseins et on était persuadé que ses promesses ne servaient qu'à les mieux cacher. Au fond, M. Crispi, sans être certes un ami de la France, s'était aperçu qu'il était allé trop loin dans sa politique agressive, qu'il ne valait pas la peine de brouiller définitivement la France et l'Italie pour des questions de détail, alors que ni la France, ni l'Italie, ni même l'Allemagne n'avaient la moindre intention de provoquer une guerre formidable et extrêmement aléatoire. Il voulait, sans s'humilier, modifier peu à peu son attitude et mettre un terme aux coups d'épingle qui avaient gravement compromis les bonnes relations italo-françaises. C'est ce qu'on ne comprit guère en France, où la méfiance persistait plus que jamais à son endroit. Quant à M. de Bismarck, bien loin d'encourager son ami Crispi à provoquer la France, il l'engageait à améliorer ses rapports avec la République. L'intérêt de l'Allemagne suffit à expliquer cette attitude du chancelier et réduit au néant les hypothèses contraires, les mauvais desseins qu'on attribuait à M. de Bismarck de nourrir d'accord avec l'homme d'Etat sicilien.

Cependant M. Crispi, ne tenant point compte du mauvais accueil fait par la presse française à son discours de Palerme, persista dans son intention de supprimer les tarifs différentiels. Pour donner plus d'importance à cet événement, il fit insérer le passage suivant dans le discours du trône du 25 novembre 1889 :

« Dans la lutte pacifique de l'activité du monde, vous avez favorisé la production italienne ; mais sa protection ne doit pas s'inspirer à des méfiances et à des soupçons qui, sans fruit, divisent les peuples, et ne doit pas empê-

Digitized by Google

cher les réformes qui, en abaissant les frontières, rendent plus faciles les échanges et les relations amicales entre les nations.

« Puisque vous avez donné à présent une base solide au développement de l'industrie, mon gouvernement vous proposera de supprimer ces tarifs différentiels entre l'Italie et la France que vous avez sagement approuvés dans un moment de transition, mais qui, s'ils étaient maintenus, empêcheraient toute tentative de préparer les voies à un régime commercial plus libre, quoique toujours modéré par la protection. Mon gouvernement, s'il est secondé, ne s'opposera pas à l'inauguration d'un tel régime. »

Trois jours après, le ministère présentait aux Chambres un projet de loi portant qu'au 31 décembre 1889 les tarifs différentiels devaient être supprimés et que, à partir du 1er janvier 1890, les relations commerciales entre l'Italie et la France seraient placées sous le régime du tarif général.

« Pour être impartiaux, comme nous nous étudions toujours de l'être, dit M. Chiala, nous devons ici remarquer que M. Crispi, irrité peut-être parce que sa proposition de supprimer les tarifs différentiels n'avait pas produit en France l'effet qu'il avait escompté, s'efforça d'enlever à cette mesure le caractère politique qu'il voulait d'abord lui donner. Nous en avons la preuve dans la réponse qu'il fit, le 6 décembre, à M. le comte Louis Ferrari, député de l'extrême-gauche (1). »

La discussion s'engagea au sujet d'un passage de l'Adresse, où la Commission parlementaire, chargée de rédiger cette pièce, avait inséré cette phrase :

« La Chambre estime aussi qu'il est prudent que la suppression des tarifs différentiels... soit faite, pour ce qui nous concerne, dans le but de chercher à rendre plus amicales et, réciproquement, plus utiles les relations commerciales de la France et de l'Italie. »

M. le comte Ferrari proposa un amendement portant la

(1) Voyez Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, p. 523.

Digitized by Google

suppression du mot *commerciales*. Il prononça un discours pour le soutenir. L'orateur de l'extrême-gauche affirma que l'amélioration des relations commerciales ne suffisait pas, et qu'il fallait améliorer également tous les rapports franco-italiens, afin de les rétablir tels qu'ils étaient autrefois.

M. Crispi, après avoir dit que le mot, dont M. le comte Ferrari demandait la suppression, n'était pas inséré dans le discours du trône, répondit en ces termes au député de l'extrême-gauche :

« Nos rapports avec la France, — je parle des rapports politiques, — sont excellents. Je pourrais lire des dépêches arrivées aujourd'hui même prouvant ce que j'affirme. Entre la France et l'Italie, il n'y a que des questions de commerce, des questions économiques. Nous, les premiers, nous avons cru ouvrir la voie à la solution de ces questions.

« Les tarifs différentiels, vous devez vous en souvenir mieux que moi, ne sont pas le résultat de notre initiative. C'est la réponse que nous avons faite aux tarifs différentiels établis par la France contre nous au mois de février 1888. Tout le monde sait que, par une loi votée par le Parlement français, tous les articles, toutes les marchandises que l'Italie exporte en France ont été grevés d'un droit spécial très onéreux.

« Ce fut à la suite de l'application de ce droit que nous avons, à notre tour, publié notre décret, grâce à l'autorisation que vous nous en aviez donnée, et lorsque les tarifs français, faits contre nous, étaient déjà en vigueur.

« Aujourd'hui nous croyons — et nous le croyons sans y être poussés par personne, car nous ne céderons jamais devant les clameurs de la rue — nous croyons, dis-je, qu'il est nécessaire que nous commencions, nous les premiers, à supprimer ces droits différentiels. Et nous serons très heureux si ce projet de loi que vous examinez en ce moment et que, en son temps, nous discuterons amplement, rendra plus fortes, entre la France et nous, ces relations amicales qui sont dans notre cœur et que nous ne

Digitized by Google

pouvons pas ne pas vouloir. Car nos deux nations voisines ne peuvent être ennemies l'une de l'autre. Nous sommes trop voisins les uns des autres pour ne pas avoir le devoir de désirer le maintien de bons rapports parmi nous; et l'histoire, le commerce, l'économie politique, tout nous pousse à entretenir ces rapports qui sont nécessaires à l'une et à l'autre nation. Tel est le but, — et le seul but, à l'exclusion de tout autre, — du projet de loi que le Roi vous a annoncé, et que le ministère, — à l'unanimité, — vous a présenté.

« Messieurs, les choses étant en ces termes, la Commission parlementaire ne s'est point trompée, lorsque, dans la réponse au discours du trône, elle a parlé de relations commerciales. Le mot est bien à sa place. Il ne s'agit pas de rapports d'autre nature entre nous et la France. Néanmoins, s'il plaît à la Chambre de supprimer ce mot, ce ne sera pas le ministère qui s'en plaindra, ni la commission non plus. Je désire cependant faire remarquer qu'il n'y a pas d'autres relations à rétablir, et que, — je le répète — aujourd'hui, la situation entre nous et la France ne saurait être meilleure. Je parle, Messieurs, des rapports entre les deux gouvernements et non pas d'autres rapports (*sic*). Après quoi que la Chambre fasse ce qu'elle croira plus sage. »

Le discours de M. Crispi eût été habile sans la dernière phrase qui avait l'air de dire que les rapports officiels franco-italiens étaient excellents, mais qu'il n'en était pas de même des rapports non officiels entre les deux peuples. C'était là une de ces maladresses inutiles que M. Crispi, emporté par son caractère fougueux, commettait de temps en temps. M. Chiala fait, à ce sujet, les réflexions suivantes :

« Bien que, dans ses dernières paroles qui provoquèrent des commentaires, M. Crispi eût voulu faire clairement comprendre qu'il faisait simplement allusion aux rapports officiels entre les deux gouvernements, M. le comte Ferrari ne crut pas devoir insister et retira son amendement.

« Cependant l'allusion du président du Conseil ne passa

Digitized by Google

point inaperçue, et le langage de la France ne laissa guère espérer qu'elle suivrait l'exemple que l'Italie lui donnait en supprimant les tarifs différentiels. Du reste, il n'est pas sûr que M. Crispi nourrît un tel espoir, alors qu'il fit cette proposition inspirée par un calcul politique..... qui, pratiquement, porta à faux. Car la France ne l'apprécia ni alors ni plus tard. La teneur des déclarations que M. Crispi fit à la Chambre le 30 décembre 1889, lors de la discussion de son projet de loi, nous pousse à croire qu'il ne se faisait pas la moindre illusion à ce sujet (1). »

M. Crispi s'exprima en ces termes :

« Je l'ai dit une autre fois et il est bon de le répéter. La suppression des tarifs différentiels était une nécessité, une nécessité à la fois politique et économique.

« C'était une nécessité politique, parce qu'il n'est pas normal de maintenir un état d'hostilité vis-à-vis d'un pays avec lequel nous entretenons des relations très suivies. La guerre est un état de choses exceptionnel. Et si, répondant à un acte d'hostilité, nous avons fait le décret du 29 février 1888, aujourd'hui il me semble qu'il est temps de revenir à des procédés plus doux et de donner, les premiers, l'exemple d'abaisser les armes.

« Notre langage sera-t-il écouté au-delà des Alpes? Si on l'écoute, tant mieux. Si on ne l'écoute point, nous n'aurons pas de reproches à nous faire. Nous aurons donné un exemple de bonne volonté à la nation voisine et aux autres nations de l'Europe, ainsi que la preuve que l'Italie n'aime pas une lutte inféconde.

« Si j'écoutais ce qui, en ces derniers temps, s'est dit et imprimé dans le pays voisin, je ne pourrais rien espérer...

« Après quoi, je ne crois pas devoir faire des considérations politiques. L'autre jour, incidemment à l'occasion d'un amendement que l'on voulait faire à un passage de votre réponse au discours du trône, j'ai dit ce qu'il conve-

(1) Voyez Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, p. 526.

Digitized by Google

nait à ce sujet. Nous ne pouvons pas changer notre politique; et nous croyons qu'elle est la base très sûre de la paix européenne. Nous ne voulons l'hégémonie d'aucune nation, parce qu'une telle idée blesse le sentiment d'autonomie et de souveraineté nationale de l'Italie. Et d'un côté et de l'autre (*sic*), nous travaillerons toujours à maintenir cette autonomie, à nous montrer les égaux des autres peuples (1), sans permettre qu'un autre puisse en aucune façon nous dominer et dominer l'Europe. »

Un langage si peu mesuré et si blessant ne pouvait que provoquer de nouveaux malentendus entre la France et l'Italie. M. Chiala le constate en ces termes :

« Puisqu'on ne pouvait supposer, ni en France ni en Italie, que, par ces dernières paroles, M. Crispi eût voulu faire allusion à l'Allemagne, personne en Italie ne sut se rendre exactement compte de la véritable portée de ce que le président du conseil avait dit. En France, au contraire, elles provoquèrent des épigrammes, et on déclara qu'elles étaient l'effet de « cette exubérance volcanique » qui, suivant les publicistes français, était « le fond du tempérament » du chef du cabinet italien.

« Cependant, peu de temps après, M. Crispi éprouva le patriotique besoin de se dominer et de revenir à ces sentiments de bienveillance à l'égard de la France qui l'avaient poussé à proposer la suppression des tarifs différentiels. La chute inattendue du prince de Bismarck, au mois de mars 1890, et la volonté manifestée par le jeune empereur d'Allemagne de faire une sérieuse tentative pour se procurer l'amitié de la France (2), conseillèrent au chef du cabinet

(1) Textuellement : *à nous tenir égaux parmi les égaux*.

(2) Ce que M. Chiala dit ici est parfaitement exact, et la politique constamment suivie par Guillaume II vis-à-vis de la France prouve que son intention était, dès le début de son règne, d'améliorer les rapports de son pays avec la France.

Sans doute, dans le programme politique de Guillaume II, il faut faire la part du rêve. Le souverain allemand, jeune et impétueux, non encore assagi par l'âge et par l'expérience, ne doutait de rien. Plein de confiance dans son étoile, il croyait que tout lui serait facile et il aimait à affronter, quelquefois à la légère, les plus redoutables

Digitized by Google

italien de modifier son langage et de seconder la tentative impériale. Aussi, lorsque, vers la mi-avril, le gouvernement italien fut informé que le président de la République française ferait un voyage à Toulon, il s'empressa de charger l'amiral Lovera di Maria d'aller dans ce port avec qua-

problèmes. Ce fut là précisément une des principales causes de la mésintelligence qui ne tarda point à éclater entre le successeur de Frédéric III et M. de Bismarck. Au lieu de l'élève docile qu'il avait rêvé, le chancelier se trouva aux prises avec un jeune homme énergique et volontaire, plus enclin à donner des ordres qu'à écouter des conseils. M. de Bismarck, que la longue vieillesse de Guillaume Ier avait habitué à commander sans rencontrer le moindre obstacle de la part de l'Empereur, ne pouvait se plier aux exigences du nouveau régime et se transformer en exécuteur docile des volontés d'autrui. Et encore, si ces volontés eussent été conformes aux idées du chancelier, il n'eût pas été impossible de trouver une *combinazione* permettant à M. de Bismarck de rester en place moyennant quelques sacrifices d'amour-propre. Mais Guillaume II entendait agir à sa guise dans la politique extérieure comme dans l'intérieure. Il prétendait imposer à son vieux ministre un programme que celui-ci avait toujours repoussé et que son expérience lui indiquait comme dangereux ou peu pratique. Le conflit ne tarda pas à éclater, et Guillaume II fit appel au dévouement du général de Caprivi pour la succession de M. de Bismarck.

Parmi les illusions de Guillaume II, il y avait celle de l'entente cordiale entre l'Allemagne et la France. L'Empereur croyait que quelques bons procédés, quelques actes chevaleresques suffiraient à amener d'abord une détente entre les deux pays, détente suivie peu après d'une amitié sincère. En cela, il se trompait. Car, si l'amélioration des relations de l'Allemagne et de la France était possible, l'entente cordiale ne l'était guère, pour des raisons sur lesquelles il est inutile d'insister. Blessé plus d'une fois en voyant l'inutilité de ses efforts, Guillaume II s'est, de temps en temps, livré à des manifestations qui ont blessé l'opinion, en France. Mais, si on regarde l'ensemble de sa politique et si on la juge avec impartialité, on ne peut pas dire qu'il ait justifié le renom d'ennemi de la France qu'il avait avant de monter sur le trône. Son but est le même que celui de M. de Bismarck après le traité de Francfort : garder et consolider le fruit des guerres de Guillaume Ier. Pour l'atteindre, il n'avait pas besoin de provoquer la France. Au contraire, il espérait, par l'entente cordiale avec elle, d'arriver plus vite à ce but. C'est pourquoi chaque fois qu'il a fait des démarches pour se rapprocher de la France il a été sincère tout en se refusant à la moindre concession territoriale. Or, d'ici longtemps, une entente sérieuse et durable entre l'Allemagne et la France sur le terrain choisi par Guillaume II ne sera guère possible, et c'est là précisément la part du rêve qu'il faut faire dans le programme politique de l'Empereur au début de son règne.

Digitized by Google

tre vaisseaux de notre escadre pour rendre hommage au Président et lui remettre une lettre autographe du roi Humbert. Le président Carnot agréa l'hommage et répondit en ces termes à l'amiral Lovera :

« Monsieur l'amiral, je suis heureux de recevoir de vos « mains la lettre que Sa Majesté le roi Humbert vous a « chargé de me remettre.

« Le gouvernement de la République apprécie la démar- « che courtoise du gouvernement royal. Il y voit un témoi- « gnage des sentiments de la nation italienne à l'égard de « la France.

« Je vous prie d'exprimer aux officiers et aux équipages « de la belle escadre que vous commandez la satisfaction « que nous éprouvons de leur présence dans les eaux fran- « çaises (1). »

« Faisant allusion à cet échange de courtoisies entre les deux gouvernements, la *Nuova Antologia* du 1er mai en parlait en des termes qui interprétaient les sentiments de la grande majorité des Italiens :

« L'envoi de l'escadre italienne à Toulon a été un acte « de bonne politique internationale, et le gouvernement de « la République l'a agréé. Nous en avons les preuves dans « la faveur exceptionnelle accordée à notre escadre d'entrer « dans un port militaire français, dans la visite de M. Car- « not aux navires italiens et dans les nobles paroles qu'il a « prononcées à l'adresse de l'Italie. Il est vrai que le lan- « gage de la presse française, ou, du moins, d'une partie « de cette presse, répondant par des paroles de dérision à « un acte de courtoisie, est en contradiction avec la con- « duite du gouvernement. Mais la politique des Etats ne « se fait pas exclusivement dans les journaux, et nous « croyons que, dans le cas qui nous occupe, cette partie de « la presse ne représente pas l'opinion publique de son « pays. La vérité est que les officiers et les marins de notre « escadre ont reçu des habitants de Toulon les plus cor-

(1) Voyez *le Journal officiel de la République française*, numéro du 20 avril 1890.

« diales manifestations de sympathie. D'ailleurs, ce qui est « surtout important, c'est que les rapports entre les deux « gouvernements deviennent toujours meilleurs. C'est ce « que nous avons toujours soutenu et ce que nous répé- « tons aujourd'hui. Les froissements une fois supprimés, « la pacification des esprits se fera rapidement, et les arti- « cles de quelques journaux n'auront pas le pouvoir de « l'empêcher (1). »

« La pacification des esprits fit de si rapides progrès que M. le marquis de Rudini, bien qu'il appartînt à l'opposition parlementaire du temps de M. Crispi, comme durant le long ministère de M. Depretis, ne craignit point de faire à la Chambre, au cours de la séance du 30 mai 1890, les déclarations que nous reproduisons textuellement des *Actes officiels :*

« J'approuve en toute conscience la direction que « M. Crispi a donnée à la politique étrangère. Pour être « sincère, je dois dire qu'il y eut un moment où je doutai « (et j'en fais amende honorable) que la politique de l'hono- « rable M. Crispi et la Triple Alliance, au lieu d'avoir la « paix pour but, nous conduiraient à la guerre. Mais les « faits m'ont donné tort et ont, au contraire, donné raison « au président du Conseil.

« Personne ne peut croire que la Triple Alliance ait un « but différent de celui que M. Crispi nous a annoncé, c'est- « à-dire que son but, c'est le maintien de la paix. »

« Les élections générales, qui devaient avoir lieu au mois de novembre, donnèrent aux candidats l'occasion d'exprimer leur avis non seulement touchant la politique intérieure, mais aussi sur la politique étrangère. Le chef du cabinet ne pouvait garder le silence. Il prononça deux grands discours, l'un à Florence, le 8 octobre, l'autre à Turin, le 18 novembre. Dans tous les deux, il parla de la France avec une grande affection (2). »

(1) Voyez la *Nuova Antologia* de Rome, chronique de la quinzaine, numéro du 1er mai 1890.

(2) Voyez CHIALA : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, pp. 527-529.

Digitized by Google

VII

La lutte électorale fut très vive et la victoire de M. Crispi éclatante. Comme tous les révolutionnaires et tous les fauteurs de désordre s'étaient coalisés contre lui, le parti conservateur tout entier, oubliant ses luttes contre le président du Conseil (1), le soutint énergiquement. M. Crispi crut qu'avec la nouvelle Chambre il pourrait dominer en dictateur comme il avait fait avec celle qui avait atteint le terme de son mandat. Il oublia que les Chambres fraîchement élues, ne craignant point la dissolution, sont moins dociles que les vieilles Chambres, où les députés ont plus ou moins peur du ministère et ne se soucient pas d'être combattus par lui lors des élections. Des difficultés s'ensuivirent. Une partie de la droite exigea que M. Crispi, renvoyant quelques ministres, payât le concours qu'elle lui avait prêté au cours de la lutte électorale, en lui accordant une large place dans le cabinet. M. Crispi refusa toute concession. Une période de tiraillements, de demi-opposition des amis de la veille commença aussitôt et aboutit à la séance du 31 janvier 1891, où M. Crispi, perdant patience, parla avec peu de respect de la droite et de son passé. Une coalition se forma et M. Crispi fut renversé. M. di Rudini le remplaça à la présidence du Conseil.

Parlant de cette crise inattendue, M. Chiala s'exprime en ces termes :

(1) M. Crispi, avant d'entrer aux affaires, avait été un des adversaires les plus constants des modérés et des conservateurs. Cavour le fit arrêter et expulser du Piémont en 1853, ce qui ne l'empêcha point de se servir de Crispi comme de Garibaldi pour combattre les Bourbons en Sicile et à Naples. Après la proclamation du royaume d'Italie, en 1861, M. Crispi entra à la Chambre comme député de son île natale. Il siégea à l'extrême-gauche et fit une opposition persévérante, et quelquefois violente à tous les ministères de droite qui se succédèrent au pouvoir. Devenu ministre, en 1878, il se montra plus conservateur. En 1887, non seulement il oublia ses luttes passées avec les modérés, mais il accepta leur appui pour rentrer aux affaires. Attaqué par les radicaux, il fit appel à ses anciens adversaires qui le soutinrent jusqu'au jour où, à la suite d'une scène violente à la Chambre, une partie de la droite se coalisa avec la gauche et le renversa.

Digitized by Google

« Le caractère tumultueux du vote du 31 janvier et le petit nombre des députés qui y prirent part (deux cents étaient absents) firent supposer à M. Crispi que la démission qu'il avait donnée ne serait pas acceptée. Le Roi fut d'un autre avis. Il s'adressa à M. le marquis di Rudini qui était le chef du groupe le plus considérable de la Chambre, et le chargea de composer le nouveau cabinet. La tâche de M. di Rudini devint singulièrement plus facile par le bon accueil qu'il rencontra chez plusieurs députés de la gauche et en particulier par les promesses d'appui que les députés de l'extrême-gauche lui firent spontanément. Ceux-ci, pour renverser M. Crispi, étaient prêts à acclamer même un ministère d'extrême-droite.

« M. di Rudini, outre la présidence du Conseil, prit le portefeuille des affaires étrangères et choisit, comme sous-secrétaire d'Etat, M. le comte Antoine d'Arco qui, parmi les députés de la gauche, s'était signalé surtout par une série de brillants et piquants discours contre la « mégalomanie » de M. Crispi.

« Cette nomination et la satisfaction montrée par les chefs de l'extrême-gauche, et, en général, par la presse française, pour l'arrivée de M. di Rudini au pouvoir (1) firent croire que l'abandon de la Triple Alliance entrerait dans son programme (2).

« Ce qui est vrai, au contraire, c'est que (comme M. di Rudini lui-même l'a déclaré) le même jour où M. Crispi, avant de quitter le ministère des affaires étrangères, donna

(1) Lorsqu'on sut, en France, que M. Crispi n'était plus ministre, « un sentiment de soulagement se fit jour », disait, quelques mois plus tard, M. Giacometti dans la *Revue des Deux-Mondes*, et il ajoutait : « Dans la presse française, les journaux qui avaient jusque-là combattu avec le plus d'animosité la politique italienne, s'empressèrent de désarmer. Dans les bulletins de la Bourse de Paris, la rente italienne, naguère travaillée avec tant d'acharnement par la spéculation baissière, montait aussi de trois points. » (*Note de M. Chiala.*)

(2) Ce bruit qui, comme on va le voir, est en contradiction absolue avec les « faits », a été répété récemment encore par un ex-diplomate dans un écrit intitulé : *Peace and the Quadruple Alliance* (*La paix et la Quadruple Alliance*). — Voy. *la Contemporary Rewiew*, décembre 1894, p. 771. (*Note de M. Chiala.*)

Digitized by Google

connaissance à son successeur des négociations qu'il avait déjà engagées pour le renouvellement de la Triple Alliance, M. de Rudini déclara aux alliés de l'Italie qu'il avait l'intention de poursuivre ces négociations (1).

« Afin que des équivoques ne pussent pas se produire sur un tel sujet, M. di Rudini fit les déclarations suivantes lorsqu'il présenta son ministère à la Chambre, le 14 février 1891 :

« Pour ce qui a trait à la politique étrangère, nous som-« mes aussi en cette matière d'accord avec le pays et nous « obéissons à sa voix que nous avons entendue d'une « manière si claire et si forte lors des dernières élections « générales. Nous défendrons de toute atteinte la dignité « nationale. Nous soignerons avec zèle ses vrais intérêts. « Notre politique sera simple, droite, sans sous-entendus, « comme il convient à un pays qui veut réellement la « paix.

« Notre programme est heureusement conforme à celui « des plus grands Etats de l'Europe ; et c'est autour de « cette pensée, de ce désir, de ce besoin de paix que se sont « réunies ces puissances qui ont voulu se procurer une « sécurité absolue et procurer à l'Europe une tranquillité « durable.

« Nous garderons une fidélité forte et sûre à nos alliances. « Nous montrerons à tous les peuples que nous n'avons « pas d'intentions agressives. Notre conduite le prouvera.

« Et puisque, touchant nos rapports avec la France, on « a à tort soulevé des doutes, des soupçons et des mé-« fiances, nous ferons les meilleurs efforts pour éliminer « toute fausse appréciation. Par notre conduite pondérée « et dépourvue de toute passion nous inspirerons, nous en « avons la conviction, cette confiance que nous sentons de « mériter. »

« Tous les collègues de M. di Rudini étaient-ils d'accord

(1) *Interview* de M. le marquis di Rudini avec M. Cantalupi, directeur du *Corriere di Napoli*, reproduite par l'*Opinione* de Rome, numéro du 25 janvier 1894.

Digitized by Google

au sujet de ce programme? Peut-être on ne trahirait point la vérité si on affirmait que les ministres du Trésor et des Finances, MM. Luzzatti et Colombo, eussent préféré que le programme ministériel n'abordât point le sujet des alliances de l'Italie. Ces ministres nourrissaient, en effet, l'illusion d'obtenir de la France ces secours économiques et financiers que les bonnes dispositions de la Bourse de Paris à l'annonce de la chute de M. Crispi pouvaient faire espérer.

« Il est certain que ces deux collègues de M. di Rudini virent d'un œil très favorable la campagne que l'éminent M. Jacini, sénateur, ouvrit alors en faveur d'une politique de « recueillement ».

« Avec sa franchise habituelle, M. Jacini affronta, dans la *Nuova Antologia*, du 16 février 1891, le problème suivant: — Convient-il à l'Italie de renouveler, lors de son échéance, la Triple Alliance? — Et comme la grande autorité de l'écrivain, surtout parmi les conservateurs, et l'importance du sujet qu'il traitait, le faisaient prévoir, l'article produisit un grand effet dans les cercles politiques (1). »

M. Jacini combattait vivement toute idée de renouveler la Triple Alliance et, comme on le savait partisan très résolu du nouveau cabinet et en rapports d'étroite amitié avec plusieurs ministres et avec le président du conseil en particulier, on commença à soupçonner la sincérité de M. le marquis di Rudini, attribuant à un calcul machiavélique le passage de son discours-programme où il avait affirmé sa fidélité à la Triple Alliance. En outre, la déplorable faiblesse du nouveau ministère vis-à-vis de M. Cavallotti et de ses amis de l'extrême-gauche, confirmait ces bruits, faisait naître, en France, des espérances mal fondées et créait autour du cabinet une atmosphère d'équivoques qui ne devait pas tarder à rendre son action stérile et préparer, à bref délai, sa chute.

M. di Rudini n'était évidemment pas à la hauteur de la

(1) Voy. Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. xiii, pp. 532-534.


Digitized by Google

difficile mission que le hasard lui avait attribuée. Il la devait à la fougue et à la maladresse parlementaire de M. Crispi qui était bien le véritable auteur de la crise qui l'avait éloigné du pouvoir. Il ne manquait pas de talent. Il avait les manières courtoises du grand seigneur, beaucoup de culture et un esprit souple. Malheureusement, il manquait d'énergie et de volonté, les deux qualités maîtresses de quiconque aspire au pouvoir suprême. Subissant les influences, promettant trop facilement à droite et à gauche sans se rendre compte des impossibilités et des contradictions qu'il accumulait chaque jour dans ses promesses, plein du désir louable, mais pratiquement absurde, de plaire à tout le monde, le successeur de M. Crispi accumulait sans le savoir les grosses difficultés sous lesquelles il succombera au bout de quinze mois.

Au début, tout marchait à souhait, car chacun comptait sur lui et se flattait de l'entraîner à sa suite. Mais la lune de miel ne dura qu'un jour et l'article de M. Jacini, par l'émotion qu'il causa, commença à la troubler. M. Jacini ne jouit pas longtemps de son succès. Il mourut quelques jours plus tard, le 25 mars 1891, et emporta dans son tombeau la campagne politique qu'il avait inaugurée.

Cependant, à la Chambre, les partisans de la Triple Alliance étaient bien résolus à ne pas permettre au gouvernement de changer les bases de la politique étrangère de l'Italie. Un député sicilien, M. Lucifero, se fit l'interprète de leurs craintes. Dans la séance du 4 mars 1891, il interpella M. di Rudini « touchant les intentions du gouvernement au sujet des rapports internationaux de l'Italie et de la nouvelle attitude qu'on affirme qu'il veut prendre vis-à-vis des puissances alliées ».

Pour parer le coup, l'extrême-gauche présenta à son tour une interpellation et chargea M. le comte Louis Ferrari de la soutenir. M. Ferrari demanda au président du Conseil de s'expliquer sur l'interprétation qu'il donnait à l'article v de la Constitution italienne par égard au renouvellement du traité d'alliance entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale. L'intention de l'extrême-gauche était claire.

Digitized by Google

Elle refusait au gouvernement le droit d'engager le pays dans une alliance et prétendait qu'au préalable le traité fût soumis à l'approbation du Parlement, et cela dans le but de le combattre à outrance (1).

Ces interpellations obligèrent M. di Rudini à dire franchement sa pensée. Il répondit à M. le comte Ferrari qu'il admettait les droits de la Chambre et qu'elle ne devait pas ignorer les intentions du cabinet touchant la direction de la politique étrangère. Mais que les nombreuses déclarations faites, à ce sujet, par ses prédécesseurs et par lui-même dans son discours-programme indiquaient clairement quelles étaient ces intentions.

Répondant ensuite à M. Lucifero, le nouveau président du Conseil s'exprima en ces termes :

« En fait de politique étrangère, il est surtout nécessaire qu'il y ait une pensée persévérante (*sic*), et il est bon que la Chambre sache que je persévère dans la pensée que je lui ai exposée le 14 février. Je ne suis pas venu à cette place pour relâcher les liens de la Triple Alliance et moins encore pour les délier. Je suis venu à cette place avec l'intention de maintenir la Triple Alliance, parce que de même qu'elle a procuré à l'Europe une longue ère de paix, elle lui promet encore que la paix sera longuement maintenue.

« Le maintien du *statu quo* peut déplaire à ceux qui aspirent à de grands et sanglants événements. Il doit plaire, au contraire, à ceux qui sentent la nécessité d'une paix durable.

« Il y a des gens qui ont pensé que la Triple Alliance devrait nous conduire à des froissements nécessaires avec d'autres nations. Je crois, au contraire, que nous avons, vis-à-vis de nos alliés, le devoir d'éviter toute provocation, toute menace, toute agression, tout ce qui, en un mot, peut être cause de trouble, en Europe.

« Je l'ai dit autrefois et je le répète de même aujour-

(1) M. Lucifero et M. le comte Ferrari ignoraient qu'en prenant possession de son ministère, M. di Rudini s'était engagé à poursuivre les négociations commencées par M. Crispi en vue du renouvellement de la Triple Alliance.

Digitized by Google

d'hui : je regrette qu'on ait soulevé des doutes, des soupçons, des méfiances au sujet de nos rapports avec la France. Je crois et je veux que ces rapports soient amicaux. Et ceci doit rassurer ceux qui ont vu dans la Triple Alliance un instrument de guerre. Ces déclarations sont courtes, mais elles sont également explicites. »

Répondant ensuite à M. le marquis de Sant'Onofrio, M. di Rudini s'écria :

« M. de Sant'Onofrio... a interrogé le gouvernement sur les bruits que l'on a fait circuler touchant des changements éventuels au *statu quo* dans la Méditerranée et, en particulier, dans la Tripolitaine. C'est là, Messieurs, une bien grave question. Le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée intéresse trop l'Italie ! S'il était menacé ou altéré, nos intérêts les plus essentiels seraient gravement atteints, notre dignité en serait atteinte. Mais je ne vois aucune menace de ce genre. Quelques événements se sont réellement produits dans la Tripolitaine, mais ce sont-là des faits d'une importance minime.

« Vous savez que la frontière entre la Tripolitaine et la Tunisie est mal définie et que les territoires environnants sont habités par des tribus nomades, de telle sorte que le passage de la frontière est facile. C'est là ce qui est arrivé il y a quelques jours. Des soldats français ont passé la frontière, mais dans de telles conditions qu'il n'y a pas à douter de leurs intentions. Et je sais que le gouvernement français, avec une spontanéité et une loyauté auxquelles il faut rendre hommage, a pris des mesures énergiques pour que de tels faits ne se renouvellent point.

« Nous n'aimons pas — et nous avons raison — qu'on élève des soupçons touchant nos intentions pacifiques à l'égard de la France et qu'on élève des soupçons touchant les intentions de cette puissance. Nous devons être équitables et cette équité portera ses fruits. Elle servira à maintenir et à consolider de plus en plus nos rapports avec notre voisine, la France. »

Le 11 mars 1891, M. de Rudini, répondant à une interrogation d'un député de l'extrême-gauche, M. Barzilaï, un

Digitized by Google

juif de Trieste ennemi acharné de l'Autriche, fit les déclarations suivantes :

« Je crois qu'il est absolument nécessaire pour l'Italie de maintenir fortement ses liens d'amitié avec l'Autriche. Je regretterais si une telle déclaration pouvait contraindre des collègues qui me sont très chers (*les députés de l'extrême-gauche !!*) à me refuser leurs voix. Je le regretterais, mais l'existence d'un ministère est une mince chose !

« Les ministères peuvent tomber, s'alterner les uns les autres au pouvoir sans que le pays en souffre un grand dommage, car il n'y a point d'hommes nécessaires. Mais il est absolument nécessaire que, dans le gouvernement, ce système politique que le pays tout entier a déclaré vouloir, lors des dernières élections, et que nous avons le devoir de maintenir, soit maintenu. Peu m'importe si les déclarations que je viens de faire peuvent me contraindre à quitter cette place, pourvu que — je le répète — le système politique que le pays a déclaré vouloir soit maintenu. »

Ces déclarations étaient claires. Elles différaient bien peu de celles que M. Crispi avait faites la veille. Seulement, le ton de M. di Rudini était plus courtois, surtout lorsqu'il abordait la question des rapports de l'Italie et de la France. Cependant tel était le manque d'autorité de M. di Rudini sur ses collègues, que ceux-ci continuaient à prôner l'abandon de la Triple Alliance. M. Bonghi se faisait l'interprète de leurs sentiments dans une lettre qu'il adressait, le 31 mars 1891, au *Gaulois* (1). A vrai dire, M. Bonghi admettait la possibilité d'un renouvellement de la Triple Alliance, mais il affirmait que M. di Rudini changerait en quelque sorte la nature de ce pacte international et le rendrait compatible avec les intérêts de la France. Tout cela était bien confus et équivoque comme tout ce qui se passait depuis l'arrivée aux affaires du nouveau cabinet.

« La voix de M. Bonghi, dit M. Chiala, ne sonna pas dans le désert. Des publicistes plus habiles que lui prirent part à la mêlée, et s'ils ne furent pas assez heureux pour

(1) Elle fut publiée dans le numéro du 4 avril 1891.

Digitized by Google

réduire au silence cet incomparable et infatigable polémiste, ils ne rencontrèrent pas de grandes difficultés à démontrer que tous ses arguments n'étaient fondés sur aucune base solide. Au fond la cause dont M. Bonghi s'était fait le champion, en reçut plus de dommage que de profit. Car, en insistant toujours sur la thèse qui peut se résumer en deux mots: le devoir des Français d'aider les Italiens à sortir de la crise économique où ils se trouvaient, on donna un grand crédit à l'opinion de ceux qui soutenaient que les Italiens n'étaient plus absolument en mesure, ou n'avaient pas la volonté de supporter d'autres sacrifices pour rester dans la Triple Alliance.

« Quelques-uns des collègues de M. di Rudini étaient, à ce qu'il paraît, de cet avis. Car, malgré l'insuccès des lettres de M. Bonghi aux journalistes français et malgré les refus de la haute banque, ils continuèrent toujours à faire des vœux pour que l'on ne renouvelât point le traité de la Triple Alliance. Nous savons en effet, par M. Giacometti, que, vers la fin d'avril, « il était tel membre du gouvernement disant confidentiellement à tel rédacteur d'un journal très influent : — *Nous verrions avec plaisir que vous recommenciez une campagne contre la Triple Alliance* (1) ».

(1) Voy. Giacometti : *Cinq Mois de Politique italienne*, p. 403.
Au sujet des démarches faites par quelques-uns des collègues du marquis di Rudini auprès de la Haute-Banque parisienne, M. Chiala cite ailleurs ce passage d'un article de M. Giacometti, publié par la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 septembre 1891 :
« Ce que l'on peut considérer comme acquis c'est que dans cet intervalle (*mars 1891*) les ministres italiens ont eu des conversations avec certain représentant de la Haute-Banque française qui leur aurait offert ses services à la condition que l'Italie déclarât son intention de sortir de la Triple Alliance ; ou à défaut de cette déclaration, qu'elle communiquât les clauses du traité qui la liait, afin que la France pût se convaincre, s'il y avait lieu, que ces clauses ne renfermaient aucun engagement par lequel elle eût à se croire menacée. »
Ces négociations officieuses étaient souverainement maladroites. Elles faisaient mauvaise impression à Vienne, à Berlin, sans gagner à l'Italie les sympathies de la France, puisque l'Italie avait l'air d'implorer le secours des banquiers français sans oser prendre une attitude résolue contre la Triple Alliance. Il était également facile de prévoir que le jour où la Triple Alliance serait renouvelée — et les déclarations de M. di Rudini faisaient suffisamment connaître que telle était

Digitized by Google

« Et cependant, le président du Conseil avait fait des déclarations assez explicites et précises sur ce sujet, au cours des séances de la Chambre du 14 février, du 4 et du 11 mars 1891 ! Comment expliquer et justifier la conduite de ceux-là parmi ses collègues qui conspiraient contre sa politique ?

« Quoi qu'il en soit, si, jusqu'à ce jour, ils avaient pu garder un brin d'espoir que M. di Rudini cèderait à leurs désirs, ils ne le pouvaient plus après la nouvelle déclaration qu'il fit à la Chambre le 14 mai 1891, pendant la discussion du budget des affaires étrangères (1). »

M. Marazzi ayant dit que l'alliance franco-russe était possible, qu'elle serait plus forte que la Triple Alliance et que, par conséquent, il convenait à l'Italie de renoncer à son alliance avec l'Autriche et l'Allemagne pour adhérer à celle que la Russie allait conclure avec la France, M. di Rudini protesta énergiquement contre une telle thèse et

bien son intention — les rapports franco-italiens, loin de s'améliorer, pourraient subir le contre-coup d'un tel événement, et cela surtout si on réfléchit aux illusions que la conduite équivoque des ministres du roi Humbert engendrait au-delà des Alpes. Il n'était pas malaisé de prévoir que la France ne jugerait pas avec bienveillance une politique qui, après lui avoir fait des avances, retomberait dans l'ancienne ornière.

Quant à la crise financière que traversait alors l'Italie, personne ne saurait contester qu'elle était sérieuse. Cependant M. Luzzatti et surtout M. Colombo en exagéraient l'importance. L'Italie était loin d'être ruinée. La Triple Alliance n'était pas la cause de la crise dont l'Italie était redevable à la mauvaise gestion de ses finances, au bas prix des produits agricoles et à un moment d'arrêt dans le développement industriel. L'avenir s'est chargé de prouver que telles étaient bien les véritables causes de cette crise. Aujourd'hui, en effet, malgré la politique imprévoyante et révolutionnaire de M. Zanardelli, malgré un grand nombre de grèves qui nuisent sensiblement aux progrès de l'agriculture et de l'industrie, la crise financière a cessé depuis longtemps. Mais les prix des denrées agricoles ont augmenté et l'équilibre du budget a été rétabli depuis le second ministère de Crispi, en 1894. Et pourtant la Triple Alliance existe encore. Il faut donc conclure qu'elle n'était pas la cause de la crise financière de 1891, ce qui laisse, d'ailleurs, toute liberté de louer ou de blâmer cette alliance, au point de vue de la politique internationale.

(1) Voy. Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, pp. 549-550.

Digitized by Google

vraiment il n'eut pas de peine à la réfuter, vu que, considérée à ce misérable point de vue, la politique étrangère d'un pays consisterait uniquement à avoir soin de se mettre toujours du côté du plus fort.

M. di Rudini renouvela ensuite ses déclarations en faveur de la Triple Alliance, affirmant que le but qu'elle poursuivait était exclusivement pacifique et qu'elle n'empêchait nullement l'Italie d'entretenir des rapports cordiaux avec d'autres puissances, et notamment avec la France (1).

Dans le discours de M. di Rudini, je relève surtout une phrase qui a une haute portée :

« Discuter tous les jours touchant la direction de la politique étrangère d'un grand pays, est, à mon avis, chose inopportune. Elle est surtout inopportune, *parce que le système des alliances n'est pas une chose que l'on puisse capricieusement changer du jour au lendemain.* »

Cette phrase explique toute la politique de M. di Rudini. Il avait beau avoir le louable désir d'être l'ami de tous les pays de l'Europe et surtout de la France, la pensée de la lourde responsabilité qui pèserait sur ses épaules le jour où il dénoncerait le traité de la Triple Alliance, le faisait reculer. C'est que, en effet, il faut bien réfléchir avant d'entrer dans une alliance, mais lorsqu'un pays s'y est engagé, il est beaucoup plus malaisé d'en sortir que d'y entrer. Les journalistes ont beau écrire de longs articles pour prouver le contraire, l'homme d'Etat travaille sur un terrain beaucoup plus difficile que celui de l'irresponsabilité des journalistes. Il prévoit les complications formidables qui peuvent suivre de près l'abandon d'une alliance et il recule. C'est là la véritable cause de la conduite du cabinet italien vis-à-vis de ses alliés, en 1891.

(1) Le 13 juin, M. di Rudini prononça, au Sénat, un discours où il défendit la Triple Alliance contre les attaques de M. le sénateur Gaetano Negri.

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.

Digitized by Google

BAYLEN

ET LA

POLITIQUE DE NAPOLÉON

A L'OCCASION D'UN LIVRE RÉCENT (1)

Le colonel Titeux, connu surtout dans le monde militaire par de sérieuses études historiques, vient de publier sur le général Dupont, un ouvrage qui est un vrai service rendu à l'histoire. Les documents précieux et pour la plupart inconnus, qui en forment la majeure partie, jettent une vive lumière sur les points demeurés obscurs de cette affaire de Baylen tant et si ardemment discutée et que rien jusqu'ici n'était parvenu à éclaircir.

Je laisse à ceux que cela regarde l'appréciation et le compte rendu de ce livre dont tout le côté militaire est hors de ma compétence. Mais la capitulation de Baylen, ou plutôt, suivant l'expression dont je me servais à dessein, *l'affaire* de Baylen ne soulève pas seulement des questions militaires. Nous avons la preuve aujourd'hui qu'elles n'y ont joué qu'un rôle très secondaire. C'est le prétexte dont on s'est servi pour arriver à déshonorer et à faire

(1) *Le Général Dupont*, d'après des documents inédits, par le lieutenant-colonel Eug. TITEUX, 3 vol. in-4°, Puteaux-sur-Seine, Prieur et Dubois et Cie, 1903.



condamner celui qui, dans la pensée et la volonté de Napoléon, était perdu d'avance.

En réalité, c'est la politique, une politique machiavélique qui est au fond de cette affaire célèbre. Elle en est la cause et la raison d'être. Seule elle donne la clef de ce mystère demeuré longtemps impénétrable.

Si j'ai bien su lire, en effet, les documents que j'avais sous les yeux, ce n'est pas la capitulation de Baylen qui a été pour Napoléon le crime de Dupont; c'est au contraire la violation de cette capitulation.

Cette violation qui a eu pour effets d'abord l'emprisonnement, puis la destruction presque complète d'un corps d'armée, l'empereur, par des raisons politiques, ne voulant pas avoir à la reprocher aux Espagnols qui en étaient les vrais et seuls auteurs, a fait tous ses efforts pour en faire retomber la honte et le châtiment sur l'auteur même de la capitulation; et comme cette dernière accusation se heurtait à l'évidence, il s'est vu réduit à donner à la capitulation dans ses lettres, dans le *Moniteur*, même dans une parade célèbre, en un mot par tous les moyens de publicité dont il disposait, une couleur et des proportions telles qu'elle égalât ou dépassât même en noirceur le crime de sa violation. C'était un problème des plus compliqués, puisqu'il s'agissait de demander compte à un général de la perte de douze ou quinze mille hommes en lui faisant un crime du traité auquel il n'avait consenti que pour les sauver.

Cette opposition entre le but proposé et le moyen employé déroute d'abord, et expose à de fréquentes erreurs ceux qui cherchent le mot de l'énigme. Mais quand on a lu attentivement toutes les pièces de ce grand procès, le jour se fait et la conduite de Napoléon, qui avait paru longtemps si étrange qu'elle semblait toucher à la folie, n'est plus que celle d'un politique habile dont l'ambition, pour arriver à ses fins, ne recule devant l'immoralité d'aucun moyen.

C'est précisément à cette conduite de Napoléon, relativement à la capitulation de Baylen, que je voudrais consacrer cette étude.

Digitized by Google

I

LE GÉNÉRAL DUPONT AVANT BAYLEN

Si jamais homme a pu à bon droit se plaindre des caprices du sort et de l'injustice de l'opinion, il semble bien que ce soit le général Dupont.

Brave entre les plus braves, sa carrière presque inaugurée dans une déroute se termine par une capitulation.

Homme de guerre supérieur suivant le témoignage d'un juge compétent, le général Foy, signalé par des exploits qui ne craignent la comparaison avec aucun de ceux qui ont illustré les plus vaillants parmi les généraux de la Révolution et de l'Empire, il a eu cette rare infortune de voir les plus étonnantes de ses actions d'éclat atténuées ou même passées sous silence dans l'intérêt de ceux dont il avait réparé les fautes, et lorsque, un jour, un seul jour, la fortune lui a été infidèle, de voir au contraire son malheur monstrueusement exagéré dans ses proportions, dénaturé dans ses causes et dans ses effets, attribué aux plus vils calculs d'intérêts, devenu sous ce honteux déguisement la fable de l'Europe et le scandale de la postérité, par la volonté toute puissante du Maître, dont cet échec, en réalité secondaire auprès des désastres qui l'ont précédé et suivi, a eu, il est vrai, pour effet de mettre en évidence les lourdes fautes militaires qui ont accompagné le guet-apens de Bayonne.

Et cette légende qui peu soucieuse de la vérité, je veux dire de la fatalité inouïe qui a causé la catastrophe de Baylen, est parvenue à en faire un crime, et à réunir ce nom sinistre, comme un stigmate ineffaçable, à un nom jusque-là glorieux entre tous, on peut dire que tout le monde, tous les partis surtout, ont contribué à la former : Napoléon d'abord, du cerveau duquel elle est sortie, armée de pied en cap, comme la Minerve antique du front de Jupiter ;

Digitized by Google

puis la tourbe des courtisans, les membres de la Commission d'enquête substituée à la Haute-Cour, jugée moins sûre pour ce genre de services; les gazettes de l'ennemi et ses historiens, dont c'était le rôle, il est vrai, mais qui par cela même et parce qu'ils avaient à justifier leur pays d'un manquement à une parole d'honneur donnée sur le champ de bataille, agrémenté de massacres dans les hôpitaux et de cruautés sans nom, devaient avoir dans la circonstance une autorité comparable à celle des fils de Caïn se permettant de noter Abel d'infamie; plus tard les thuriféraires de Napoléon, aux yeux desquels toute parole du grand homme, surtout à la charge d'un ministre de la Restauration, passait pour aussi sacrée, ou plutôt infiniment plus qu'aucun texte de l'Evangile; les *demi-solde* qui incarnaient en lui toutes leurs rancunes; enfin les hommes de 1830 qui en 1847, à une époque où il semble que les passions eussent pu s'apaiser et l'impartialité de l'histoire reprendre ses droits, n'ont pas craint de mettre le sceau à l'injustice de leurs prédécesseurs, en excluant le nom du général Dupont de l'Arc de Triomphe, où brille celui des victoires dont il fut le héros, et pour justifier cette iniquité, de porter contre celui qui n'était plus là pour se défendre, l'accusation la plus perfide, puisqu'elle pouvait être interprétée comme un aveu : celle d'avoir profité de son passage au ministère de la guerre pour supprimer les pièces de son dossier.

Le secret d'une injustice si générale et si persistante nous est peut-être donné par Murat dans une lettre à Napoléon auquel il rendait compte d'une visite aux corps de Moncey et de Dupont. Après avoir qualifié le premier de *pétaudière*, il ajoutait : « Quelle différence de son corps à celui de Dupont..... il ne voit que le bien du soldat..... il se fait fournir et cependant personne ne crie; *il est vrai qu'il est moins courtisan.* » Moins courtisan en effet! Bien que le sujet de cette étude ne nous permette pas de suivre le général Dupont dans toute sa carrière, nous en dirons assez pour montrer qu'il ne le fut jamais, si ce n'est peut-être du malheur.

Digitized by Google

On aime à voir ce grand calomnié de l'histoire, qui n'a vu lui aussi que des accusateurs dans ses juges, dont plusieurs étaient des amis, on aime à le voir, au début de sa carrière, s'oublier lui-même et se dévouer à la défense d'une mémoire injustement attaquée : aide de camp du général Théobald Dillon, il se trouvait à la déroute de Tournay, le 29 avril 1792, et y fut très grièvement blessé en défendant son général qui s'efforçait d'arrêter le désordre et que ses soldats massacrèrent (1). A peine remis de sa blessure, le jeune officier apprenant que la mémoire de son infortuné général était l'objet des plus indignes calomnies, se rend à Paris, défend avec chaleur la cause du général Dillon, et obtient une pension pour sa veuve et ses enfants (2).

C'est l'intérêt qui fait le courtisan, or, ce qui caractérise et singularise Dupont dans cette pléiade de généraux et maréchaux de l'empire, ses anciens camarades, c'est un rare désintéressement. Cette vertu ne l'abandonna sous aucun des gouvernements qu'il a servis sans, pour ainsi dire, en rien recevoir en retour.

Nommé général de brigade le 26 août 1793, on peut dire qu'il n'avait pas sollicité cette *faveur* qui faillit lui coûter la vie : « *Je n'avais pu*, écrit-il lui-même, *échapper au dangereux honneur des épaulettes étoilées.* Macdonald, mon plus ancien frère d'armes et mon ami particulier, les avait reçues en même temps, malgré les efforts qu'il avait tentés pour décliner cette faveur perfide, et nous nous en étions fait de réciproques condoléances. »

On aime à le voir encore refuser de s'associer au *Væ victis :* après le 13 vendémiaire, nommé président d'un conseil de guerre chargé de juger les vaincus de cette jour-

(1) Sa blessure était si grave qu'on l'abandonna dans un fossé, le croyant tué et que le ministre de la Guerre annonça sa mort dans un rapport officiel.

(2) Le roi voulant honorer d'une manière toute particulière le courage et le dévouement du capitaine Dupont, lui décerna la croix de Saint-Louis ; par une exception unique l'Assemblée Nationale le dispensa de la condition d'âge toujours exigée par les statuts de l'ordre.

Digitized by Google

née, le général Dupont déclina obstinément ce rôle surtout politique, et des ordres réitérés ne purent vaincre sa détermination.

Sous le Directoire, distingué par Carnot qui le met avec Clarke à la direction du Cabinet topographique « sorte de ministère particulier et comme l'état-major général de toutes les armées de la République, le point où se décidaient l'organisation et les mouvements des troupes, où s'élaboraient les plans de campagne, où se faisait la correspondance du gouvernement avec les généraux en chef » ; bientôt laissé seul, par le départ de Clarke, à la tête de ce cabinet, il est désigné un moment pour le commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il avait déjà fait ses préparatifs de départ lorsqu'il apprit que le gouvernement, n'ayant pas trouvé à le remplacer à la direction des armées, se décidait à le conserver à ce poste jugé le plus important ; mais en témoignage de haute estime, et comme pour marquer toute l'importance des services rendus par le Cabinet suprême de la guerre, le Directoire nommait, le 2 mai 1797, le général Dupont général de division.

Evidemment la faveur n'était pour rien non plus dans ce nouvel avancement : Carnot (1) avait vu le jeune officier à l'œuvre, et, dans l'intérêt du pays, il l'avait mis, suivant ses habitudes, à la place où il pouvait rendre le plus de services — *the right man in the right place.* — C'est à ce titre et par son mérite seul, que Dupont se trouvait à trente-deux ans général de division.

Sous le Consulat, il reçoit, avec le titre de lieutenant-général, le commandement de l'aile droite de l'armée d'Italie. Chargé par le général Brune de jeter un pont sur le

(1) Au lendemain d'un de ses succès, Carnot lui écrivait : « J'ai vu avec infiniment d'intérêt, mon cher Général, tous les rapports que vous m'avez adressés relativement aux opérations de l'armée de réserve ; ils ne laisseraient rien à désirer, *si, par l'effet de votre modestie ordinaire, vous ne vous fussiez pas abstenu de parler de vous-même;* mais j'ai su d'ailleurs toute la part que vous avez eue aux brillants succès de cette campagne, et vous avez prouvé, mon cher Général, que *vous saviez également bien diriger les armées et les conduire à la victoire.* » (*Le général Dupont*, t. Ier, p. 124.)



Mincio et de se maintenir sur la rive gauche de ce fleuve, il se heurte à *toute l'armée autrichienne*. Avec ses deux divisions aidées de quelques troupes que le général Suchet lui avait promis de lui envoyer, il gagne une bataille dont les longues et ardentes péripéties sont si bien résumées dans les deux lignes qui terminent son rapport : *Quatorze mille hommes ont triomphé de quarante mille dans la position la plus délicate et n'ayant qu'un pont pour retraite.*

Cette victoire dont Suchet, qui n'y avait pris d'autre part que d'approuver le plan de Dupont et de lui prêter des troupes sans pouvoir s'y transporter lui-même, a pu écrire à Berthier : *La bataille de Pozzolo a été décisive pour la campagne d'Italie*, cette brillante victoire fut passée sous silence. Présentée sous un autre nom comme un épisode secondaire de la bataille de Mombenzano, elle resta inaperçue. Le nom du vainqueur ne fut cité dans aucun bulletin, son rapport ne reçut pas l'honneur de l'insertion au *Moniteur*, et lui-même, pour récompense, redevint simple divisionnaire.

Mais voici venir l'Empire, où pendant quinze ans la paix ne va plus être qu'une halte entre deux conquêtes : les occasions ne vont pas manquer à Napoléon pour réparer l'injustice de Bonaparte. Aussi, lorsque, après dix ans de ce régime, on retrouve au même grade le divisionnaire du Directoire, on est tenté de croire que, dans l'intervalle, le général Dupont, boudant l'Empire, s'est retiré sous sa tente ; que, volontairement tenu à l'écart, il n'a pris aucune part aux campagnes célèbres qui ont illustré cette période. Or si, l'histoire à la main, à l'aide de documents dont le nombre et l'authenticité ne laissent place au moindre doute, on consulte à ce point de vue les annales militaires de l'Empire, voici ce qu'on y voit : d'abord au point de vue politique, le général Dupont a été l'un des premiers à prévoir la fortune de Bonaparte et à l'assister dans sa marche ascendante. Dès avant le 18 brumaire, il avait fait au Directoire une proposition ayant pour objet de lui conférer le commandement en chef des trois armées d'Allemagne, d'Helvétie et d'Italie, et pendant les journées du 18 et du

Digitized by Google

19 brumaire, chargé de l'intérim du ministère de la guerre, il se trouve constamment aux côtés de Bonaparte, à Paris aussi bien qu'à Saint-Cloud.

Au point de vue militaire, il a pris part à toutes les campagnes et aux plus grandes batailles de la grande armée, et si l'on néglige une foule de combats inégaux et cependant toujours heureux, pour s'en tenir aux actions exceptionnelles et dont une seule suffirait à illustrer un autre nom, voici le bilan de ses services :

Dans la campagne de 1805, à Haslach, avec sa seule division (cinq mille hommes) il met en pièces vingt-cinq mille Autrichiens, leur tue ou blesse deux mille hommes et fait quatre mille prisonniers. Cette victoire *extraordinaire*, comme la qualifie à bon droit M. Thiers, et sans laquelle. au dire du même auteur, « l'une des plus belles combinaisons de Napoléon eût complètement échoué », fut, peut-être par cette raison même, passée sous silence, et ni le nom de la bataille, ni celui du vainqueur, ne furent cités dans les bulletins rédigés par l'empereur.

A Diernstein, il sauva d'une capitulation le corps du maréchal Mortier cerné par deux armées russes ; à Halle, il prend d'assaut la ville défendue par trente mille Autrichiens et dans laquelle on ne pouvait pénétrer que par un pont qui, comme le pont de Lodi, devint le point convergent de toutes les batteries ennemies ; enfin, à Friedland, sous les yeux de l'empereur, il se porte spontanément au secours du maréchal Ney, dont le corps commençait à plier, rétablit le combat, l'aide à écraser la garde impériale russe et de l'aveu de Napoléon *décide la victoire*.

Si, vis-à-vis de ce dévouement qui se dépense sans compter, de cet héroïsme qui ne se lasse devant l'impossibilité d'aucune tâche, on met en regard la manière dont il y a été répondu : quelques colifichets de la vanité, le titre de comte et de grand aigle, quelques dotations, le grand cordon de la Légion d'honneur, mais par dessus tout le parti-pris d'ignorer la valeur de l'homme, de passer souvent sous silence, ou du moins d'amoindrir toujours l'éclat de ses succès, de le maintenir quoi qu'il fasse à un rang

Digitized by Google

secondaire en dépit des réclamations des maréchaux les plus illustres qui s'en étonnent, de Murat qui avait en lui la plus entière confiance; de Ney et de Mortier qu'il a sauvés, de Bernadotte qui, obligé par la maladie d'abandonner le premier corps d'armée, estimait assez son lieutenant pour le désigner comme son successeur, — on comprend combien il en coûte à certaines époques d'être *moins courtisan*, de ne pas aller à la Cour (1), de ne rien demander (2) et aussi, quand on est général, d'être capable d'une initiative personnelle, de savoir par son audace réparer les fautes d'autrui, de remporter des succès qui n'étaient pas dans le programme, qui n'entraient pas dans le plan dû au génie du Maître, ou qui parfois offraient trop de points de comparaison avec certains succès du Maître lui-même.

Tels étaient, au mois de juin 1807, les états de service du général Dupont et le degré de faveur qu'ils lui avaient valu. On voit que Lanfrey se trompait singulièrement quand il faisait de ce général un lieutenant favori de Napoléon. Le privilège dont il jouissait était de ceux que ne put accepter même l'humble vierge de Domrémy: d'être toujours à la peine sans jamais être à l'honneur. Berthier le définissait très exactement un jour qu'il disait à son ami Dupont: « Il est beau de mériter et de ne pas obtenir. »

(1) Maurice Dupin, aide de camp de Dupont, écrit à sa mère en 1802: « Dupont est enfin revenu. Morin de Conchez et moi, nous avons pris le parti *de le tourmenter pour le faire aller à la Cour*. S'il oublie de s'y montrer, on oubliera de lui donner de l'emploi !!... »

(2) « En distribuant les destinations qu'il (Bonaparte) avait à donner après un aussi beau et si prompt triomphe (Marengo) il me demanda souvent ce que je désirais et ma réponse était toujours la même: « Je ferai ce que vous voudrez ». Ce dénuement d'intérêt personnel et d'ambition le frappait singulièrement. « J'étais en droit ou du moins à portée de demander beaucoup et je ne demandais rien. » *Mémoires inédits du général Dupont.*

Digitized by Google

II

LE GÉNÉRAL DUPONT A BAYLEN

En 1808, la fortune change : obligé par la faute de Napoléon d'abord, et surtout par les bévues incompréhensibles d'un de ses divisionnaires, de livrer dans une position détestable avec une seule division composée de conscrits et de deux régiments suisses qui vont passer à l'ennemi, un combat inégal contre ce que l'Espagne avait de meilleures troupes, écrasé malgré des prodiges de valeur et cerné par quarante mille hommes, le général Dupont se voit forcé de traiter avec l'ennemi, dont il obtient d'ailleurs des conditions fort honorables.

Napoléon, instruit de la chose, change de système à son tour : l'affaire de Baylen, bien que cet échec, précédé de la capitulation de Cadix et suivi de celle de Cintra, ne soit, quoi qu'on en ait dit, ni isolé ni le premier, ne va pas être, comme les victoires de Pozzolo et de Haslach, noyé dans le récit d'affaires analogues. Son nom sera mis en belle place, et le nom de son auteur dénoncé à toutes les cours, proclamé à tous les échos, imprimé dans le *Moniteur*, clamé par l'empereur lui-même à une revue célèbre, devant les rangs de la garde impériale, comme celui d'un lâche dont l'ineptie et la cupidité sacrilège ont déshonoré l'armée et la nation !

Un tel excès d'injustice, un tel manque de mesure, une appréciation si contraire en apparence aux intérêts même de Napoléon, renferme évidemment un mystère qui n'a pas assez frappé les historiens. On l'a attribué à la colère, explication inadmissible, appliquée à l'homme dont la colère, suivant une expression aussi exacte que pittoresque, « ne dépassait jamais le cou ». D'ailleurs, un mouvement irréfléchi peut-il expliquer cette haine inextinguible qui, survivant à l'événement, accompagnera l'empereur

Digitized by Google

dans toutes ses campagnes et que la solitude de Sainte-Hélène n'arrivera pas à éteindre ?

On a parlé avec plus de vraisemblance du prodigieux retentissement de cet échec et de la portée incalculable de ses effets.

Le retentissement est certain, mais la cause en est trop naturelle pour donner lieu à la moindre discussion. Napoléon a voulu qu'il en fût ainsi, et sa volonté toute puissante savait, quand elle y avait intérêt, donner à la trompette de la Renommée un éclat que personne avant lui et depuis lui n'a jamais égalé.

Quant à la portée incalculable de l'événement de Baylen, c'était bien encore l'idée de Napoléon, je veux dire l'*idée* qu'il voulait qu'on en eût, mais ici sa volonté n'est *pas* tout ; si elle peut égarer l'opinion, elle ne saurait cependant rien changer à ce qu'ont été les événements, et si les historiens qui ont complaisamment répété la version officielle s'étaient donné la peine de la contrôler pièces en mains, ils se seraient convaincus qu'elle avait contre elle, non seulement la réalité des faits, mais l'opinion même de Napoléon, ce qu'on pourrait appeler son jugement avant la lettre.

Dans des observations envoyées par lui à Savary, le 13 juillet, six jours avant la catastrophe, on trouve à deux reprises la remarque suivante : 4e observation : « Si le général Dupont éprouvait un échec, cela serait *de peu de conséquence* » ; 6e observation : « Un échec que recevrait le général Dupont serait *peu de chose*... »

Il est vrai qu'il n'y voyait d'autre résultat que *de lui faire repasser les montagnes*. Evidemment, avec Dupont, il ne pouvait prévoir une capitulation. Il a fallu, en effet, un concours de circonstances inouïes, pour réduire à cette extrémité le vainqueur de Pozzolo, de Haslach et de Halle.

Encore doit-on remarquer à sa décharge que le traité qu'il avait demandé et qui lui a été un moment consenti lui permettait de ramener toutes ses troupes à Madrid, où elles pouvaient recommencer à servir, sans que l'Espagne même fut exclue. C'était donc, sauf l'humiliation d'avoir

traité avec l'ennemi au lieu de forcer le passage, un simple retard de quelques semaines et la perte des armes d'une division seulement (1).

On peut admettre cependant que l'humiliation qui s'attache, quelle qu'en soit la cause, à toute capitulation, ait vivement ému Napoléon ; qu'il en ait prévu les conséquences immédiates, l'orgueil espagnol exalté par ce succès inespéré, l'abandon provisoire de Madrid par le roi Joseph. Mais est-il vrai qu'en elle-même et en dehors de ce que l'ont faite la mauvaise foi des Espagnols et la volonté du Maître, la capitulation de Baylen ait été une flétrissure unique, une honte ineffaçable pour l'armée et la nation, dont les conséquences sur les événements auraient été incalculables ? Pour répondre à cette question, il nous faut, avant de mettre sous les yeux du lecteur la pièce capitale de ce grand procès, rappeler les événements qui avaient précédé.

Nous ne nous croirons pas cependant obligés de remonter à l'origine même de la question espagnole : le plan chimérique du blocus continental amenant Napoléon à s'occuper de la péninsule ibérique, le besoin qui en résulte de s'entendre avec l'Espagne pour s'emparer du Portugal, les dissensions dans la famille royale faisant naître dans l'esprit de l'empereur l'idée et le désir de mettre un de ses frères sur le trône de Charles-Quint, les troupes destinées en apparence à conquérir le Portugal, avec l'aide des armées espagnoles, se substituant à ces dernières, s'insinuant *sans faire semblant de rien* (2) dans les citadelles et les fortifica-

(1) Le malheur qui semblait s'acharner sur l'infortuné général voulut qu'au moment où ces conditions venaient d'être *acceptées*, une lettre de Savary rappelant le général Dupont à Madrid, menacé par l'échec du maréchal Moncey, fût interceptée par le général Castaños qui, dès lors, se crut autorisé à remplacer le retour par terre à Madrid par le retour par mer en France. Puis vint la violation du traité par la Junte de Séville dont un de ses membres l'avait signé, l'internement sur les pontons ou dans l'île de Cabrera des troupes comprises dans le traité, le massacre d'une foule de prisonniers et finalement la destruction presque complète de ce malheureux corps que le traité avait pour but de conserver et de rendre à l'armée.

(2) Napoléon à Clarke, 28 janvier 1808.

Digitized by Google

tions, et quand Napoléon croit être le maître du pays, le guet-apens de Bayonne, donnant lieu au soulèvement du pays tout entier et nécessitant une guerre plus longue, plus opiniâtre et plus difficile que toutes les conquêtes antérieures. Ces mémorables événements sont présents à tous les esprits.

Un point également connu, mais sur lequel il convient d'insister parce qu'il a un rapport très direct avec le sujet que nous traitons, c'est que Napoléon qui, suivant une expression de Taine, « voit l'homme tel qu'il a besoin de le voir » s'était créé une *Espagne imaginaire* (1). Il la prenait pour une de ces nations mortes ou du moins tombées dans un de ces sommeils léthargiques dont un peuple met longtemps à sortir. Après la révolution d'Aranjuez, il disait au chanoine Escoïquiz, le confident du prince Ferdinand : « Chanoine, croyez-moi, j'en ai fait l'expérience. *Les pays où il y a beaucoup de moines sont faciles à soumettre.* » Il est vrai qu'il croyait *avoir pour lui la religion et les moines.* Double prétention à laquelle un avenir prochain allait donner un cruel démenti !

Il confondait l'Espagne, probablement parce qu'il avait besoin de la voir telle, avec un de ces états centralisés dont la vie part de la capitale et y revient; il disait : *Qui a Madrid a tout.*

Il s'opposait à ce qu'on envoyât des renforts au général Dupont entouré d'ennemis dans l'Andalousie où l'insurrection était née et s'était développée avec d'autant plus de force qu'elle avait trouvé sous sa main le gros de l'armée espagnole réunie au camp de Saint-Roch, et réservait au contraire les meilleures troupes, la garde elle-même, au maréchal Bessières (2).

Féru de l'idée que l'Espagne était incapable d'un soulèvement général et sérieux, il crut pouvoir diriger de Bayonne tous les mouvements des troupes, que, contrairement à ses habitudes, il éparpillait à droite et à gauche,

(1) De Pradt, p. 94.
(2) Observations dictées de Bayonne le 13 juillet 1808.

Digitized by Google

comme pour des opérations de police. Il ne voyait, en effet, dans cette vaste insurrection que de petites rébellions locales : « *La populace se soulèverait peut-être sur quelques points* (1) ». Aussi envoie-t-il Dupont chargé de traverser l'Andalousie en feu, pour aller sauver à Cadix la flotte de l'amiral Rosély, avec *une seule division*, quelques compagnies d'élite et un peu de cavalerie, les deux autres divisions restant par ses ordres à Valladolid et à Ségovie.

Si Napoléon persistait dans son erreur, ce n'était pas faute d'avertissements : Savary qui avait remplacé Murat, probablement jugé moins propre que le premier à cette prétendue opération de police, décrivait très exactement la situation : « Il ne s'agit plus de mécontents à comprimer, de révoltés à punir..., nous aurons à soutenir une guerre régulière avec les troupes et une guerre de brigandage avec la population. La méthode *de patrouiller avec des divisions dans toutes les provinces* est propre à amener des *échecs partiels qui donneraient de la consistance à l'insurrection*. Il faut que Votre Majesté s'en occupe sérieusement et nous procure un surcroît de moyens ».

Et au sujet du général Dupont : « C'est ce corps qui est le plus exposé, parce que c'est en Andalousie que sont la majeure partie des régiments espagnols, et que s'ils s'en mêlent, le général Dupont aura de grandes difficultés à vaincre (2) ».

D'ailleurs, pendant un mois, on reste sans nouvelle de lui : « Il paraît qu'il est complètement enveloppé d'insurrection ».

Pour mieux renseigner Napoléon sur le nombre de troupes régulières qui peuvent être opposées au maréchal Bessières et au général Dupont, Savary qui est à Madrid se fait montrer au ministère de la guerre espagnol *l'état des troupes* qu'il détaille dans sa correspondance et d'où il conclut (3) : « Il y a une différence *du double* contre Dupont,

(1) Conversation avec le chanoine Escoïquiz.
(2) Lettre du général Belliard à Berthier, à la date du 14 juin.
(3) Savary au prince de Neufchatel, le 11 juillet 1808.

Digitized by Google

de plus, la population exaltée et la Junte de Séville qui s'est érigée en gouvernement et *a fait de cette ville la capitale de l'Espagne*, c'est elle qui commande à Saragosse et à la Catalogne. Il est donc bien instant d'obtenir des succès dans cette partie et de disperser toute cette organisation... »

Mais le siège de l'empereur était fait. Ces renseignements appuyés sur des états officiels ne font que l'irriter. Il fait répondre : « Sa Majesté trouve qu'au lieu de faire des calculs qui exagèrent les forces du maréchal Bessières et diminuent celles de l'ennemi, vous devriez vous borner à opérer d'après les ordres que je vous ai donnés. En résumé vous avez mal fait de ne pas exécuter les ordres de l'empereur; exécutez-les le plus tôt possible (1). »

Savary ne se laissa pas intimider par ce reproche. Il répondit hardiment : « *S'il arrivait malheur au général Dupont, tout deviendrait un problème ; on ne peut voir cela de Bayonne.* »

Les événements qui se pressent ne tardent pas à prouver qu'on voit mieux à Madrid qu'à Bayonne. Le jour même où Savary écrivait ces lignes, le maréchal Bessières, à Médina-del-Rio-Seco, remportait « sans efforts et avec peu de pertes » sur un général « entre les mains duquel la meilleure armée du monde eût été battue par des forces inférieures (2) » un avantage facile, qualifié de grande victoire par Napoléon, mais qui ne put empêcher *le tétanos*, du moins si l'empereur entendait par là l'abandon de Madrid par le roi Joseph. Et cinq jours plus tard, le malheur de Baylen, tombant sur un général de la valeur de Dupont, venait prouver jusqu'à l'évidence que la vraie manière de renforcer ce général n'était pas d'envoyer les troupes de son corps d'armée au maréchal Bessières.

Et, comme pour donner raison jusqu'au bout à Savary, à la suite de cet échec jugé à l'avance à Bayonne de peu de conséquence, Napoléon lui-même va déclarer qu'à partir de ce moment tout devient un problème.

(1) Le prince de Neufchâtel au général Savary, Bayonne, 12 juillet.
(2) Charles Oman : *A History of the Peninsular War.*

Digitized by Google

Si Savary a pu éprouver au-dedans de lui-même quelque satisfaction de voir si tôt et si bien réalisée sa double prophétie, on comprend que ce résultat ait excité chez Napoléon un sentiment tout opposé. Cette catastrophe, suite naturelle et en quelque sorte fatale de son entêtement dans des calculs imaginaires, ce démenti si prompt et si brutal donné à ses vues de général en chef, l'humiliation qu'il lui infligeait vis-à-vis d'un de ses lieutenants qu'il considérait comme *un homme très bon pour les opérations secondaires* (1), peut-être aussi la sensation des difficultés croissantes, cette capitulation faisant suite à celle de l'amiral Rosély à Cadix, à l'échec du maréchal Moncey sur Valence et à sa retraite qualifiée par lui de *déshonorante*, l'inquiétude relative aux opérations de Junot qui devaient aboutir sous peu de jours, à une capitulation livrant aux Anglais le Portugal tout entier; enfin et plus que tout cela, la pensée que cette série d'insuccès et la nécessité de les réparer par une conquête en règle, allaient révéler et souligner aux yeux du monde les dessous malpropres de cette affaire d'Espagne, — soulevèrent dans son âme une de ces fureurs inexprimables dont il avait donné l'exemple après Trafalgar : « Je doute, dit M. de Champagny qui en fut le témoin, que dans le reste de sa vie marquée par de si terribles catastrophes, il ait ressenti une commotion plus forte que celle que lui fit éprouver ce coup *inattendu*. Depuis près de trois heures la fatale nouvelle était entre ses mains; il avait exhalé, seul, son désespoir. Il me fit appeler pour me le faire partager. Des cris plaintifs sortaient involontairement de sa poitrine. C'étaient moins les suites de cette défaite, quelque fâcheuses qu'elles dussent être, qui le désespéraient, que la honte qui en rejaillissait sur les armées françaises; il voyait ses lauriers flétris. Il me semblait entendre ce cri d'Auguste : «Varus, rends-moi mes légions ! », et il ne pouvait s'expliquer ce terrible événement. « *Il avait mis tant de moyens entre les mains de Dupont*... Et ce n'est pas lâcheté de la part de cet homme », et il citait

(1) Lettre de Napoléon à Joseph, en date du 18 juillet 1808.

Digitized by Google

plusieurs faits d'armes de Dupont, et, entre autres, la prise de Halle enlevée l'épée à la main contre une redoutable artillerie, téméraire et audacieuse entreprise s'il en fut jamais (1)..., « et ce n'est pas bêtise! Dupont est l'homme du monde à qui je connais le plus d'esprit (2)... » Quelques articles de la capitulation le remplissaient surtout d'indignation, tels que ceux qui avaient pour objet la conservation des effets du général et des principaux officiers; et son armée recevant de *telles lois* des Espagnols et *si lâchement vaincue*, lui paraissait une tache ineffaçable. — Cette scène fut longue et m'a expliqué comment cet homme qui, terrible dans sa colère, n'a cependant jamais su garder de ressentiment lorsque celui qui en était l'objet avait cessé d'être dangereux pour lui, avait traité Dupont avec une si constante rigueur. »

Cette explication est-elle juste? Qu'elle vienne d'abord à l'esprit de celui qui sans préparation assiste à une telle scène, on peut l'admettre, mais un diplomate aurait dû savoir que les fureurs les plus terribles du Maître étaient sujettes à caution. Sa plus illustre victime, le pape Pie VII ne devait pas s'y laisser tromper. Il n'y a vu qu'un incomparable jeu de scène : *comédiante*, *tragédiante*.

D'après le narrateur lui-même, Napoléon s'était réservé trois heures de solitude avant de faire appeler son *Ministre des relations extérieures* pour lui faire « partager son désespoir ». Qu'il ait perdu ce temps précieux à pousser les *cris plaintifs* qu'il va faire entendre devant témoins, cela n'est ni prouvé, ni même probable.

(1) L'Empereur, en arrivant sur le pont de Halle, peu de jours après la prise de cette ville, s'écria devant tout son état-major : « Comment! c'est sur ce pont qu'ils ont passé? Je n'aurais pas osé l'attaquer avec soixante mille hommes! »

(2) Cette appréciation, dont l'authenticité ne peut être mise en doute, donne beaucoup de vraisemblance à une anecdote rapportée, il est vrai, par le général Dupont lui-même et qu'il a eu le bon goût de ne confier qu'à la comtesse Dupont, dans l'intimité de sa correspondance conjugale. « Voici une anecdote : Le maréchal Ney témoignait à l'Empereur sa surprise de ce que je n'avais pas été récompensé (après Halle). — « Il faut attendre. » — « Mais c'est l'un de vos meilleurs généraux! » — « Je le sais, c'est le premier. » — Ce serait trop flatteur... » Lettre à Mme Dupont, datée de Mayence, 28 septembre 1806.

Digitized by Google

Beaucoup moins de temps lui avait suffi maintes fois, pour démêler, sur les plus vastes champs de bataille, au milieu des mouvements les plus compliqués, la moindre faute de l'ennemi, et voir le parti qu'il en pouvait tirer.

Dans cette circonstance critique, il est vraisemblable qu'il fit comme il avait fait alors. Maîtrisant à mesure qu'il les éprouve les divers sentiments qui l'assiègent : mouvement de dépit à la vue d'un événement qui donne tort à ses instructions et raison aux objections de Savary ; humiliation de voir ses aigles aux mains de ces Espagnols pour lesquels il a un si souverain mépris (1), inquiétudes au sujet de Madrid qu'il va falloir abandonner, des saignées qu'il va falloir faire aux armées du Nord pour constituer en Espagne une armée sérieuse cette fois ; .....peut-être aussi un sentiment on n'ose dire de satisfaction, du moins de soulagement à la pensée que ce malheur qu'il a tant redouté pour le maréchal Bessières, est tombé sur un général qui n'est pas sa créature, que peut-être à cause de cela il n'a jamais aimé, dont pendant dix ans il a volontairement ignoré les plus beaux faits d'armes et que désormais on ne s'étonnera plus de ne pas voir maréchal... Réprimant, dis-je, tous ces sentiments qui pourraient en agitant son âme troubler la lucidité de son esprit et fausser son jugement, il a dû aller droit au but, au résultat pratique : le parti à tirer de cet événement dans l'intérêt de sa gloire et de ses succès futurs.

Cette question résolue avec la rapidité propre à son génie, M. de Champagny peut venir, il va savoir sous quel jour il doit présenter à l'Europe la capitulation de Baylen : c'est un tel déshonneur que *les lauriers de Napoléon en sont flétris*. Quelles qu'en soient les suites, elles sont peu de chose auprès de la *honte qui en rejaillit sur les armées françaises*. C'est une *tache ineffaçable*, la seule que l'empereur, d'ordinaire si généreux, ne pardonnera jamais.

Cet insuccès ne peut être attribué à l'empereur : il avait

(1) « Certainement il n'y a pas un Français qui n'ait le plus grand mépris pour ceux qui ont défendu Saragosse. » Paroles de Napoléon citées par le colonel Titeux. T. III, p. 6.



mis tant de moyens entre les mains de Dupont! Mais alors, à quoi donc? *à la lâcheté* de Dupont? qui ne haussera les épaules devant cette énormité? Et cependant il faut qu'on puisse l'attribuer à la lâcheté. Parlera-t-on de son incapacité? Mais tout le monde sait que Dupont n'est pas un sabreur; que cette bravoure qui ne connaît pas d'obstacle s'allie chez lui à une rare intelligence de la guerre. Comment faire croire le contraire aux illustres généraux qu'il a battus parfois à un contre cinq; à M. de Bellegarde, à l'archiduc Ferdinand, à Mack, à Koutousoff, au prince de Wurtemberg, à Blücher, à Benningsen qui l'ont tous vu à l'œuvre et ont fui devant lui? ou bien aux généraux français : Murat, Ney, Bernadotte qui se disputaient l'avantage de l'avoir dans leurs corps d'armée? Comment trancher la difficulté? deux ou trois heures ne sont pas de trop pour résoudre un problème aussi compliqué. Enfin, à force de retourner la pièce qu'il a dans les mains, l'empereur y découvre un article dont la rédaction maladroite est plus longue que d'habitude, et, plus loin, une clause étrange, relative à la restitution de vases sacrés dans l'hypothèse où les soldats en auraient enlevé à l'assaut de Cordoue.

Des vases *sacrés* pris par des soldats à la suite d'un assaut? Napoléon s'indigne, il se refuse à croire à un tel manque de respect! La seule supposition de ce sacrilège le révolte, et du même coup, lui explique tout... La voilà, la solution tant cherchée : la passion aveugle et paralyse les plus grandes qualités. La cupidité rend bête et lâche. Dupont, ne pensant qu'à ses calices, a perdu de vue les dangers de la position où il s'obstinait à rester, et pour les conserver il a jugé plus sûr de capituler que de combattre. *Eurêka.*

La légende est créée. Pour la maintenir, tout moyen lui semblera bon.

M. de Champagny a trouvé cette explication lumineuse; elle lui a fait comprendre la conduite de Napoléon à l'égard de Dupont et la détention arbitraire de ce dernier jusqu'à la chute de l'empire.

Digitized by Google

L'histoire a le droit et le devoir de se montrer plus difficile.

A supposer fondée l'accusation ignominieuse portée contre Dupont, elle était, je le veux bien, de nature à justifier la sévérité de l'Empereur à l'égard du général. Mais elle ne résout en rien le problème posé : Quel intérêt Napoléon a-t-il pu trouver à divulguer, en l'exagérant de toutes manières, une honte qui rejaillissait sur ses armées et flétrissait ses lauriers ? En général, on laisse ce soin à ses ennemis.

Cet intérêt se comprendrait bien moins encore dans le cas où il y aurait doute sur le fait lui-même, je veux dire sur le honteux mobile de la capitulation. Jamais accusé n'a protesté avec plus d'indignation que ne l'a fait Dupont, contre cette atroce accusation. Sa défense respire la conscience de son innocence pleine et entière. Il n'admet pas un instant qu'il ait à se reprocher même une seule faute de tactique. Il ne cesse de supplier l'empereur de consentir à l'entendre, persuadé qu'il n'y a qu'un malentendu, qui tombera de lui-même à la première explication. A l'appui de ses dires, il invoque le témoignage de *tous ses officiers*... Napoléon qui avait, il semble, tout intérêt à constater que le malheur arrivé à un de ses corps d'armée n'avait rien de déshonorant, refuse toute audience, disperse à mesure qu'ils reviennent d'Espagne les officiers dont on invoquait le témoignage, ne permet pas même de verser aux pièces de la procédure, le *Journal de la Correspondance de Savary*, que celui-ci mettait à la disposition de la Haûte-Cour ; néglige lorsque la victoire l'a rendu maître de Cordoue, de vérifier l'accusation relative au pillage ; profite cependant de son séjour en Espagne pour recueillir les libelles de l'ennemi, plus injurieux pour lui-même que pour le général accusé, et les fait verser au procès, dont il écarte soigneusement tout ce qui est de nature à diminuer ou même à détruire le caractère déshonorant de l'accusation ; va même jusqu'à crier au cœur du pays ennemi, dans une revue célèbre, devant sa garde stupéfaite, cette flétris-

Digitized by Google

sure de ses aigles.... en un mot, semble se complaire dans cette honte dont il se refuse à vérifier la réalité, et l'étaler aux yeux du monde comme une parure dont il se glorifierait !!! Tel est le problème que soulève l'affaire de Baylen. On voit qu'il est moins simple que ne paraissait le croire M. de Champagny.

Il est temps de nous demander si les termes mêmes de la capitulation permettent de le résoudre en partie; s'ils constituaient par eux-mêmes pour ceux qui l'avaient signée, un déshonneur contre lequel ne pouvait prévaloir aucun témoignage postérieur.

Mais avant d'en mettre le texte sous les yeux du lecteur, il convient de rappeler par quel concours de circonstances le général Dupont, tel que nous l'a fait connaître son passé, a pu être réduit à cette dure extrémité.

Nous avons dit qu'il avait été envoyé par Napoléon avec une seule division augmentée de quelques compagnies d'élite en Andalousie pour réprimer le soulèvement dont cette province était le foyer et sauver à Cadix la flotte de l'amiral Rosély.

Si à ce moment où l'incendie venait de naître, on l'eût laissé maître de ses mouvements avec toutes les troupes dont il avait le commandement (de vingt à vingt-cinq mille hommes), il est presque certain, comme il s'en faisait fort, qu'il se fût emparé de Séville où siégeait la Junte révolutionnaire, qu'il eût empêché l'organisation de l'armée espagnole, écrasé l'insurrection dans l'œuf et rempli le but capital de son opération, le salut de la flotte.

Au lieu de cela, Napoléon qui, par suite de l'erreur que nous avons signalée, n'attachait d'importance qu'à la conservation de la capitale et aux opérations de son protégé Bessières chargé de la couvrir, ne laisse au général Dupont, pour une campagne de cette envergure, que les quelques troupes que nous venons d'énumérer.

A la tête de cette poignée d'hommes, dont la majeure partie se compose de jeunes conscrits qui n'ont jamais vu le feu, Dupont, qui ne sait qu'obéir, traverse la Manche,

Digitized by Google

les défilés de la Sierra Morena et pénètre en Andalousie, où deux combats heureux le rendent maître du village d'Alcolea, défendu par une redoute et un pont de cent toises de long, et de la ville même de Cordoue, qu'il est obligé de prendre d'assaut.

Là, apprenant au bout de quelques jours que les forces de l'ennemi prennent des proportions inquiétantes et menacent ses communications avec Madrid, il se retire derrière le Guadalquivir, à Andujar, où il pourra installer les quinze à seize cents malades qu'il traîne après lui et attendre ses deuxième et troisième divisions.

Malgré ses constantes sollicitations, on les lui fait attendre pendant un mois.

A peine en possession de ces moyens, Dupont se prépare à reprendre l'offensive, lorsqu'il s'aperçoit que le général Reding fait un mouvement sur ses flancs et en arrière de lui, du côté de Mengibar, pour y passer le Guadalquivir et surprendre Baylen, sa ligne de retraite : prompt à profiter de cette division des forces ennemies en deux corps qu'il espère battre séparément, il donne ordre au général Vedel de rejoindre avec sa division celle du général Gobert qui garde le point menacé, de battre et disperser le corps du général Reding, et laissant la garde de Baylen au général Gobert, de revenir au plus tôt à Andujar, où, réuni à la première division, ils pourront attaquer et battre le gros de l'armée ennemie placée en face d'Andujar, sous les ordres du général Castaños.

Malheureusement, Dupont, qui juge l'armée de Castaños la plus importante et la position d'Andujar la plus dangereuse, se croit obligé d'y rester et de s'en rapporter au général Vedel pour l'attaque sur Mengibar.

Les fausses manœuvres et surtout la négligence inconcevable de cet officier vont dérouter les plans du général en chef en substituant au double et décisif succès qu'il se promet, l'obligation de traiter avec l'ennemi.

Contrairement à ses instructions sur lesquelles il ne cessera de se méprendre, ou même dont il se croira toujours dégagé à la seule condition d'avertir son chef de ses

Digitized by Google

mouvements, sans même se préoccuper de savoir si et quand ces avis lui arriveront, il commence par se tromper grossièrement sur les forces de l'ennemi qu'on l'envoie reconnaître et combattre, au point que le général Dupont lui envoyant demander un bataillon ou *une brigade dans le cas seulement où l'ennemi ne serait pas en force devant lui*, il s'empresse de revenir à Andujar avec *toute sa division*. Or l'ennemi était si bien en force devant lui, que pendant son retour la position de Mengibar qui, *d'après les instructions du général en chef*, *devait être défendue opiniâtrement* (1), est emportée, le général Gobert qui s'y porte avec des forces inférieures est tué, et l'ennemi s'établit sur la rive droite du Guadalquivir, à deux lieues de Baylen. Premier échec, mais encore réparable.

Le général Dupont, persuadé qu'il aura à cœur de le réparer lui-même, lui donne l'ordre de rejoindre *à Baylen* le général Dufour, qu'il ne pouvait pas supposer être ailleurs puisqu'il remplaçait le général Gobert chargé de garder ce point capital, et de concert avec lui de rejeter sur la rive gauche du Guadalquivir le corps qui est à Mengibar.

Malheureusement, le général Dufour n'était pas à Baylen ; prenant pour le corps du général Reding quelques partis d'insurgés qui ont passé par les montagnes, il avait craint d'être coupé en arrière et s'était retiré du côté de la Caroline.

Le général Vedel au lieu de s'assurer, comme il en avait l'ordre formel, de la position vraie de l'ennemi qu'on le chargeait *de rejeter sur Mengibar au delà du fleuve*, adopte à la légère l'opinion du général Dufour et court le rejoindre, se contentant de laisser à Baylen le général Cavois avec quinze cents hommes. Bien plus, arrivé à Guarroman, où il trouve le général Dufour revenu de son erreur (2), lui assurant qu'à la Caroline où il avait fait pousser une forte reconnaissance, *il n'y avait pas d'ennemis*, insistant sur

(1) Lettre du général Vedel au général Ligier-Bélair.
(2) Rapport succinct des événements qui ont eu lieu à la division Gobert, depuis le 13 juillet 1808 jusqu'au 17 du même mois.

Digitized by Google

le danger qu'allait courir le général en chef, s'ils s'éloignaient encore, allant jusqu'à dire : « *Mais que deviendra le général Dupont?* », le général Vedel s'entêtant dans une idée *qui ne reposait sur rien*, reculait jusqu'à la Caroline, faisait rétrograder le général Dufour jusqu'à Sainte-Hélène, à l'entrée de la Sierra-Morena, et, par une sorte d'aberration qui dépasse tout ce qui précède, abandonnait la garde de Baylen en rappelant à lui le général Cavois et ses quinze cents hommes (1).

C'est pour ce beau résultat que le général Dupont, en l'envoyant rejoindre le général Dufour, avait renforcé sa division d'environ deux mille hommes qui, restés à leurs rangs, eussent peut-être suffi, quatre jours après, à empêcher la catastrophe.

Ce qui devait arriver arriva : le général Reding, qui, *n'ayant pas bougé de Mengibar*, assistait avec étonnement à ces mouvements incompréhensibles, voyant Baylen dégarni, s'y installe tranquillement, bien qu'avec précaution, la faute de l'ennemi paraissant trop grossière pour ne pas cacher un piège.

Quelque lourde que fût cette faute, nous allons voir cependant qu'elle pouvait encore être réparée, sans une troisième négligence plus impardonnable encore que les deux autres et dont l'effet fut de tout perdre. Le général Dupont, persuadé que le général Vedel, avant de s'éloigner

(1) Dans la lettre par laquelle le général Vedel annonce au général Dupont ce mouvement, lettre qui a l'air d'un véritable défi au bon sens, on trouve les deux phrases suivantes presque accolées l'une à l'autre : Je donne ordre au général Cavois que j'avais laissé *à Baylen pour protéger les communications, d'en partir* au reçu de ma lettre pour me rejoindre à Sainte-Hélène..... — J'ai examiné de nouveau la situation de Baylen ; elle me paraît très avantageuse sous tous les rapports. *Un corps d'armée établi à Baylen serait maître de tout le royaume de Jaen* en faisant occuper Baïza et Ubeda, et y vivrait bien. La position de *Iavalquinto commande toutes les autres.* Ce village est à peu de distance de Baylen *et couvre tout le pays...* » — C'est la position même qu'il avait ordre de garder et qu'il abandonne pour « chercher l'ennemi *sur toutes les routes*, afin de le battre partout », et cela parce que les rapports de quelques paysans, dans un pays où tout le monde hait les Français et ne demande qu'à les tromper, s'accordent à dire que l'ennemi marche sur plusieurs chemins pour s'emparer des gorges ». (Lettre datée de Guarroman, 17 juillet, dix heures et demie du soir.)

Digitized by Google

de Baylen, a reconnu l'ennemi, mais inquiet de voir cette position gardée seulement par quinze cents hommes, y envoie deux bataillons qui, au lieu du général Cavois, y trouvent les Espagnols. La nécessité s'imposait de rouvrir ses communications en reprenant ce poste. Obligé d'attendre la nuit pour dérober à l'ennemi une marche qui se complique de quinze cents malades à transporter, il part le 18 au soir et il prend si bien ses précautions, que le général Castaños n'apprit son départ qu'au lever du jour.

Après une marche terrible à cause de la poussière et de la soif meurtrière qu'elle occasionnait par des chaleurs torrides, il fallut se mettre en bataille en arrivant, sans une heure de repos, sous peine de perdre tout le bénéfice des heures d'avance qu'on avait sur le général Castaños, et pour forcer le passage avant que son armée vînt se joindre à celle du général Reding.

Eh bien ! à ce moment encore, malgré la gravité de la situation, le général Dupont pouvait se flatter de l'espoir de voir son plan réalisé : que Vedel, qui ne pouvait avoir rencontré l'ennemi, puisque celui-ci était à Baylen, se pressât seulement de revenir ; dès lors le général Reding qui occupait Baylen, allait être écrasé entre la première division commandée par Dupont et les deux autres sous les ordres de Vedel, et quand le général Castaños arriverait, il trouverait devant lui un corps d'armée au complet et dont les forces, décuplées par la victoire, permettraient d'espérer un coup décisif.

Tout porte à croire qu'il conserva cette espérance jusqu'à la fin de la bataille. Un témoin autorisé raconte l'avoir vu marchant à grands pas, se répétant à lui-même : « Où est donc Vedel ? Où est donc Vedel ? Et même au dernier moment, quand, avant de se résigner à son destin, il voulut tenter un effort suprême, il fit répandre le bruit que Vedel arrivait, pour obtenir de ses troupes un dernier élan.

Et pendant que le général en chef se consumait en vains efforts pour galvaniser ses troupes épuisées, où donc pouvait être Vedel ?

Digitized by Google

Il faut pour le croire avoir sa correspondance sous les yeux, car voici ce qu'elle constate : Apprenant à la Caroline, le 18 au matin, que l'ennemi ne s'est pas montré dans ces parages, au lieu de renvoyer le général Cavois dont il n'avait plus besoin, à Baylen, dont il lui avait d'abord confié la garde, il lui donne l'ordre de s'établir à trois lieues en arrière de Baylen, à Guarroman, où il pense le rejoindre le lendemain de bonne heure (1).

Le soir du même jour, la présence de l'ennemi à Baylen lui est révélée par le retour d'un maréchal de logis chargé de porter ses dépêches au général en chef et qui n'a pu passer. Ses troupes qui n'ont fait dans la matinée que trois petites lieues et qui sont au repos depuis neuf heures du matin, pourraient bien franchir dans la nuit, pour une circonstance grave, les six lieues qui les séparent de Baylen, à peine plus que n'en fit dans la même nuit la première division embarrassée par ses équipages et ses quinze cents malades.

S'il en eût été ainsi, les deuxième et troisième divisions attaquaient Reding sur ses derrières, au moment même où la première division l'assaillait de front. La victoire était certaine et Castaños, n'arrivant que douze heures après, ne pouvait que se retirer.

Mettons que le général Vedel trouvât cet effort au-dessus de ses forces ; au moins pouvait-il revenir à Guarroman, y remplacer le général Cavois, qu'il aurait renforcé des deux escadrons de cavalerie que lui avait prêtés Dupont, et renvoyer à Baylen ce général dont les troupes étaient reposées. De Guarroman, entendant dès trois heures du matin le canon tonner à Baylen, il eût eu le temps nécessaire (de trois heures à midi ou une heure) pour le rejoindre, et l'aider à écraser le corps du général Reding avant l'arrivée du gros de l'armée.

Au lieu de cela il reste à la Caroline, et bien que dès trois heures et demie du matin, d'après des témoignages qui concordent, on entende le canon de Baylen, il perd une heure ou deux à se décider.

(1) Lettre datée de la Caroline, le 18 juillet.

Digitized by Google

Il part enfin, mais à peine arrivé à Guarroman il commande une halte (1) où par suite d'un léger incident il s'attarde *quatre heures!* Il repart à deux heures et arrive à Baylen à cinq heures du soir, ayant résolu ce tour de force de mettre onze ou douze heures à faire les six lieues qui le séparaient du point où l'appelait le canon de son général en chef!!

Si son intention était de ménager ses troupes, il eût pu leur épargner cette dernière étape, qui ne servit à rien qu'à compliquer la situation en soulevant des questions délicates et finalement à les faire comprendre dans la capitulation.

En effet, après l'effort désespéré dont nous avons parlé tout à l'heure et où le général en chef fut grièvement blessé, les deux régiments suisses avaient passé à l'ennemi, la cavalerie épuisée ne pouvait plus fournir de charges, l'artillerie démontée par les pièces de douze de l'ennemi, n'existait plus, les marins de la garde, décimés, avaient perdu les meilleurs de leurs officiers, « sur six mille hommes que compte encore l'armée, deux mille à peine sont restés au drapeau. Les autres se sont débandés; ils errent dans la campagne demandant vainement une goutte d'eau à ce sol calciné par un soleil implacable (2). » Aussi, quand Dupont ne pouvant se résigner à perdre l'espoir de voir arriver le général Vedel, veut tenter un dernier effort et qu'il en donne l'ordre, « les généraux et chefs de corps lui protestèrent que l'abattement était général et qu'une nouvelle attaque était impossible (3). »

(1) Pendant cette halte, il écrit à son général en chef la lettre suivante : « J'ai entendu ce matin, depuis quatre heures, un feu de canon assez vif et par intervalle la mousqueterie, j'ai présumé que c'est entre Andujar et Baylen... un grand nuage de poussière m'a donné à penser que V. E. avait été inquiétée par l'ennemi. *La célérité que je mettrai dans ma marche* mettra peut-être l'ennemi entre vous et moi. J'espère tirer parti de cette circonstance; mes troupes brûlent du désir de combattre ; si elles en trouvent l'occasion je ne doute pas qu'elles n'acquièrent de nouveaux titres à votre estime et à la gloire... *Le maréchal des logis qui en était chargé* (de ses dépêches), escorté par un détachement de seize dragons et chasseurs *n'ayant pu passer* me les a apportées *hier soir...* »

(2) *Le Général Dupont.* T. II, p. 478.

(3) Interrogatoire du capitaine Villoutreys, du 28 août 1808.

Digitized by Google

Cédant à la fatalité, le général en chef envoie un de ses aides de camp demander au général Reding une suspension d'armes et le libre passage sur Baylen. Il était environ une heure.

A cinq heures arrive le général Vedel, mais cette arrivée qui, cinq ou six heures plus tôt, eût été le salut, ne peut plus servir à rien. La première division dans l'état lamentable où l'avaient réduite la soif, l'épuisement de cette longue lutte de dix heures et la désertion des Suisses, se trouvait maintenant cernée par l'armée de Castaños, qui, arrivée au pont du Rumblar, n'avait qu'un mouvement à faire pour l'écraser.

L'armistice seul la protégeait contre le massacre que les insurgés volontaires demandaient à grands cris. Vedel essaya bien une attaque qui réussit sur un point où l'ennemi ne se défendit pas et échoua sur un autre, et la loyauté du général en chef l'obligea à donner l'ordre de cesser le feu et de rendre les prisonniers.

Telles furent les circonstances qui amenèrent le général Dupont à traiter avec l'ennemi.

Peut-il être rendu responsable de ce résultat?

Pour être plus sûr de le trouver en faute, on lui a fait un reproche de tout : de la position choisie et de son inaction, des mouvements de ses généraux, de l'organisation de sa marche d'Andujar à Baylen, des dispositions du combat, des mouvements de l'ennemi pendant l'armistice, de ce que dit la capitulation et de ce qu'elle ne dit pas.

Il est certain qu'Andujar est une position pleine de dangers, parce que le Guadalquivir, au moins pendant les chaleurs, est guéable en de nombreux endroits et que pendant qu'on défend cette tête de ligne, les routes de Linarès et de Jaen permettent à l'ennemi de couper vos communications en s'emparant de Baylen.

Aussi Dupont n'a-t-il jamais eu la pensée de *choisir* Andujar comme point stratégique. En se retirant de Cordoue, pour se rapprocher de ses communications, il s'arrêta à la première ville où il put trouver assez de ressources pour

Digitized by Google

installer ses malades, ce qu'il n'eût pu faire à Baylen (1), et reprendre l'offensive avec les renforts qu'il espérait avoir dans quelques jours.

Sur l'ordre dix fois répété de Savary, c'est-à-dire de Napoléon, *de ne point sortir de sa position d'Andujar*, soit pour reculer, soit pour avancer, il répondait : « Nous tiendrons dans notre position *avec la dernière opiniâtreté*, mais il est bien important que nous puissions reprendre l'offensive. »

Et encore : « Je remplirai *vos instructions* en me maintenant dans la position d'*Andujar* » (2).

Cette dernière réponse est du 13 juillet et le même jour Napoléon faisait écrire à Savary par son major général : « Le général Dupont se bat pour *Andujar*. » Ce qui ne l'empêchera pas d'écrire à Clarke en lui envoyant le rapport de Dupont : « Je vous envoie des pièces pour vous seul. Lisez-les *une carte à la main* et vous verrez si, depuis que le monde existe, il y a eu rien de si bête, de si inepte, de si lâche... On voit parfaitement par le propre récit du général Dupont que tout ce qui est arrivé est le résultat de la plus inconcevable ineptie... Cette perte de vingt mille hommes d'*élite* et *choisis* qui viennent à manquer... » (3)

Il avait donc une carte, lui-même. Alors comment n'avait-pas vu les dangers de la position où il avait si longtemps maintenu Dupont, malgré son impatience d'en sortir?

Voulait-il parler seulement des dernières manœuvres qui avaient précipité le dénouement?

Dans ce cas il eût été plus sage, plus juste de sa part, de profiter de cette leçon de clairvoyance que le général Clarke osa glisser timidement dans sa réponse : « La position du général Dupont est affreuse. Toutefois *son récit fait crain-*

(1) Le général Vedel dont la division arrivée depuis peu de temps, avait beaucoup moins de malades que la division Barbou, fut obligé lui-même de les évacuer sur Andujar. Il écrivait le 8 juillet : « Il faut se bien persuader que *Baylen n'est qu'un village*, et que pour un hôpital, on n'y trouve, sous aucun rapport, la moindre ressource pour y recevoir et traiter les malades ». *Le Général Dupont*, T. II, p. 358.

(2) *Le Général Dupont*. T. II, p. 399.

(3) *Ibid.* T. III, p. 50.

Digitized by Google

dre qu'il ait été mal obéi. La manœuvre du général Vedel *qui quitte Baylen* pour se porter *sans motifs connus* vers le général Dufour, et les marches que celui-ci paraît avoir faites sans l'aveu de son général en chef, ont mis l'ennemi dans le cas de séparer le général Dupont du reste de ses troupes, qu'il eût été sage sans doute de tenir toujours rassemblées et près de lui. Je ne sais si la similitude de grade n'a pas eu une influence contraire à la discipline, ou si c'est au *manque de sévérité de Dupont envers des officiers presque ses égaux* que cet événement désastreux doit être attribué. D'autres détails jetteront du jour sur tout ce qui le concerne et feront connaître si cette étoile brillante que Votre Majesté avait encouragée doit s'éteindre pour ne plus reparaître (1). »

C'est là ce qui devait sauter aux yeux d'un homme de guerre comme l'empereur, bien que Dupont dans son rapport eût généreusement évité de charger le général dont les désobéissances répétées avaient causé son malheur.

Peut-être, en effet, Clarke a-t-il pénétré jusqu'au fond le mystère de la conduite en apparence incompréhensible du général Vedel. Les officiers de sa division, ne pouvant se l'expliquer, avaient été jusqu'à parler de lâcheté. Son passé s'oppose à ce qu'on accepte facilement une accusation aussi déshonorante. Celle que proposait Clarke est beaucoup plus vraisemblable. Le général Vedel était, à certains égards, l'égal du général Dupont, jouissant du même grade, comte de l'Empire comme lui.

Laissé longtemps à Ségovie, il y était en quelque sorte son propre maître, correspondant directement avec le prince Murat. Celui-ci l'envoie en juillet rejoindre son général en chef. Même après cette réunion, Vedel voudrait rester dans la Manche, où il serait seul à réprimer le soulèvement de cette province. Dupont, en relisant la dépêche de Madrid de laquelle son divisionnaire prenait prétexte pour rester loin de lui, juge qu'il se trompait et lui ordonne

(1) On a vu les *encouragements* donnés par l'empereur à cette *étincelle* dont l'éclat avait duré toute la période heureuse du Consulat et de l'Empire.


Digitized by Google

de le rejoindre. Le général Vedel se résigne, mais au premier ordre qu'on lui donne, il reprend son indépendance, il juge, il interprète, il désobéit même formellement. Quand il se voit renvoyé à la hâte, pour atténuer les suites déjà funestes et terribles d'une première faute, il oublie ses instructions : « Il courut encore à celui-là (le poste de la Caroline) le 17 au soir, sans ordre, étourdiment comme s'il eut tenu à honneur d'être partout, en tête, en queue, *excepté au poste central qui lui était confié.* Il abandonna donc une seconde fois Baylen, et cette fois, en même temps Andujar et son général en chef (1). » Arrivé à la Caroline, il se repose sur ses lauriers. La nouvelle que l'ennemi est à Baylen dont il dit que la possession rend maître du pays, ne parvient pas à troubler sa quiétude. Même quand le canon tonne et, comme un rappel d'alarme, le somme de voler au secours de son chef et de l'aider à reprendre le poste essentiel que sa propre désobéissance a livré à l'ennemi, cet appel suprême n'arrive pas à l'émouvoir. Cédant enfin aux sollicitations de ses officiers, il part à petits pas, fait une étape de trois lieues, s'y attarde quatre heures et reprend tranquillement sa promenade militaire.

Il semble bien qu'une négligence qui prend ces proportions ne comporte que deux explications possibles : ou une lâcheté peu admissible à cette époque et de la part d'un général qui avait fait ses preuves, ou une jalousie dont il y a malheureusement trop d'exemples pour qu'on puisse la trouver invraisemblable.

Sans doute, le général Vedel était loin de prévoir l'importance du désastre que la lenteur de sa marche laissait se consommer, mais eût-il été bien contrarié d'apprendre, en arrivant à Baylen, que son général en chef, mis en échec par une attaque malheureuse des hauteurs de Baylen et menacé sur ses derrières, avait besoin d'un sauveur ? N'eût-il pas éprouvé lui-même une satisfaction bien naturelle en jouant ce dernier rôle qui, en effaçant ses désobéissances

(1) *Le Général de Ségur*, cité par le colonel Titeux. T. II, p. 572.

Digitized by Google

et l'insuccès de ses poursuites insensées, l'eût mis en vue par la citation au rapport de son nom et de sa division ?

Et s'il ne se pressait pas, n'était-ce pas que, connaissant la réputation du général Dupont et ne se rendant compte ni de l'état d'épuisement de ses troupes, ni de l'écrasante supériorité de l'artillerie ennemie, il avait peur d'arriver trop tôt pour les fins qu'il avait en vue ?

Tel est, si je ne me trompe, l'explication la moins défavorable à l'honneur du général Vedel, et d'ailleurs celle aussi qui paraît le mieux s'accorder avec le récit des faits et le caractère du personnage.

Un autre problème pourrait se poser à propos de la même question : je veux parler de la manière dont Napoléon apprécia ces faits, de son indifférence à cet égard, de l'ignorance qu'il affecta d'une désobéissance dont il était comme général en chef le juge légitime, alors qu'elle était la cause première et indiscutable de la catastrophe dont il allait faire tant de bruit. Il est certain qu'il ne voulut jamais admettre ce point de vue que lui suggérait Clarke. Il poussa cette injustice si loin que, Dupont ayant rédigé pour sa défense une *Relation de la campagne d'Andalousie*, et le général Vedel : *Mes Observations sur la relation de la campagne d'Andalousie*, ces *Observations* furent jointes en 1812 aux pièces de la procédure dont on écarta avec soin la *Relation* (1).

Ce refus de Napoléon de voir une faute qui frappait tous les yeux, sur laquelle il n'y avait qu'une voix parmi les officiers de la division, surtout une faute de ce genre : désobéissances répétées, lenteur ridicule à venir au canon de son général en chef — est d'autant plus étrange qu'en

(1) *Le Général Dupont*. T. II, p. 186. — Ce détail nous explique comment M. Thiers en est arrivé à se représenter un général Dupont si différent de celui que nous connaissons : « *immobile en présence des Espagnols, ne concevant rien, n'ordonnant rien*, en un mot tel qu'il aurait pu être, s'il eut été dès son arrivée à Andujar, frappé d'une attaque de paralysie atteignant son intelligence et sa volonté. » M. Thiers a lu les *Observations* sur la relation, sans pouvoir lire *la Relation* qui n'était pas au dossier.


Digitized by Google

la faisant ressortir il eût rejeté dans l'ombre l'imprudence qu'il avait mise lui-même à maintenir ce corps dans une position aussi dangereuse.

Il y a là évidemment une difficulté nouvelle, mais à laquelle nous ne nous arrêterons pas maintenant, attendu qu'elle nous paraît rentrer dans le problème général dont nous cherchons la solution : la conduite de Napoléon à l'égard de tous les signataires ou participants de la capitulation de Baylen.

Cherchant à vérifier s'il était fondé à parler *d'ineptie*, nous avons constaté que la première faute — le *choix* d'une ligne de défense des plus dangereuses, n'était pas le fait de Dupont, mais plutôt celui de Napoléon lui-même qui l'y trouvant arrêté provisoirement, eut le tort de l'y maintenir par les ordres les plus formels. Quant à la seconde faute, celle qui a été la cause immédiate de la catastrophe, faute si lourde que son auteur semble l'avoir fait exprès, c'est le général Vedel qui en est responsable. Mais il reste encore le départ d'Andujar, l'organisation de la marche de nuit, enfin le combat lui-même qui eût pû être mal conduit.

Le départ devait se faire secrètement sans que l'ennemi s'en doutât. Cela paraissait impossible dans un pays où les Espagnols trouvaient naturellement autant d'espions que d'habitants. On ne pouvait faire sauter le pont sans éveiller l'attention de l'ennemi. Il fallut se contenter de le barricader. Dans ces conditions si défavorables le général Dupont accomplit un véritable tour de force : Il sut arriver à Baylen avant que le général Castaños fût avisé de son départ. Cette réussite invraisemblable dépassa certainement ses espérances. S'il eut osé s'en flatter, ce résultat lui aurait permis de reposer ses troupes à l'arrivée et de les présenter toutes à la fois sur le terrain. Ce repos et la faculté d'étancher dans le Rumblar la soif qui fut leur plus dangereux ennemi, ne leur eussent-elles pas donné la force qui leur manquait pour profiter des premiers avantages qu'elles eurent — prise de canons et de drapeaux, — et pour forcer le passage?

Digitized by Google

Rien ne prouve quelles n'y fussent pas arrivées.

Mais d'un autre côté, quelle imprudence de jouer sur cette unique et si faible carte le sort de son corps d'armée; de perdre sous ce prétexte, le temps précieux qui lui était laissé pour se débarrasser du corps ennemi auquel pour le moment il était sûr d'avoir seul affaire. Si durant ce repos le général Castaños lui fût tombé sur les bras quels reproches n'eût-on pas été *en droit* de lui adresser ?

Aussi n'osa-t-il pas attendre : « Dans la position où l'on se trouvait, dit-il dans sa *Relation*, il n'y avait pas à délibérer; il fallait agir sur-le-champ pour dégager le passage de Baylen. La plus grande vivacité était nécessaire pour ne pas donner au général Castaños que nous avions laissé devant Andujar, le temps d'arriver sur nos derrières. »

« L'inconcevable sottise » n'a donc pas été de ne pas savoir se dérober à l'ennemi qui était devant lui. Mais peut-être consista-t-elle dans les dispositions mêmes du combat ?

Napoléon les a vivement critiquées dans son altercation avec le général Legendre, à Valladolid :

« — Legendre : Nous avions en tête plus du double de nos forces (1) et nous étions suivis par des forces égales.

— Napoléon : Il fallait faire comme le maréchal Mortier à Krems, où avec une poignée d'homme réunis et serrés, il se fit jour à travers quatre lignes de troupes russes; mais pour cela il fallait arriver en masse et non par lambeaux, marcher en colonne et non se déployer, engager une mêlée et non combattre en ligne, brusquer la lutte et non la prolonger. Se déployer en pareil cas atteste l'ignorance de toutes les règles de l'art. En colonnes vous auriez culbuté ces Espagnols; ils ne valaient pas le quart de vos troupes. »

Si cette apostrophe constituait simplement une leçon de tactique donnée par Napoléon, je n'assumerais pas le ridicule de me mêler à la discussion; mais la passion qui animait l'empereur ne lui faisait-elle pas méconnaître les conditions exceptionnelles dans lesquelles s'était néces-

(1) En fait c'était plus du quadruple.

Digitized by Google

sairement engagé le combat? « Arriver en masse et non par lambeaux » était-ce possible à un corps en marche sur une route étroite, traînant avec lui ses malades et ses équipages, et qui menacé par des forces à peu près égales entre elles, en avant et en arrière, avait dû répartir ses troupes en tête et en queue de l'interminable colonne qu'il formait? Le simple bon sens, dont sont justiciables les militaires comme les civils, semble indiquer le contraire. Il semble aussi donner raison au colonel Titeux qui dit au sujet de la formation en colonne : « S'il suffisait de marcher en colonne et de brusquer la lutte pour enfoncer sûrement l'ennemi, pourquoi donc n'a-t-il pas lui-même employé ce moyen si simple à Waterloo? » D'ailleurs ce qui révolte non pas seulement le bon sens mais le cœur, c'est de voir Napoléon rappeler l'affaire de Mortier à Krems, et la citer à Dupont pour le mieux écraser, alors que c'est Dupont lui-même qui a sauvé ce jour-là le maréchal Mortier d'une capitulation dont toute son énergie était impuissante à le préserver (1). »

Au surplus, est-il besoin de se connaître en tactique militaire, pour comprendre que si Dupont eût eu à Baylen des troupes comme celles du général Mortier, ou plutôt simplement sa propre division, la division Dupont, il eût culbuté ces Espagnols, tout supérieurs qu'ils fussent à l'opinion que s'en faisait Napoléon !

(1) « Tout espoir enfin a semblé perdu ; on l'a entouré, on l'a pressé de profiter de la nuit et d'une barque pour échapper, le suppliant de dérober du moins à l'orgueil russe *le trophée d'un maréchal français fait prisonnier!...* » Maréchal de Ségur. — « Napoléon rappelle les circonstances dont il a été le plus frappé ; et ma vue le faisait souvenir de Dierstein ; il s'écrie en tournant les yeux vers le Maréchal Mortier : « Sans le général Dupont que voilà, vous étiez tous prison« niers : j'en avais fait mon deuil... » Quarante ou cinquante maréchaux, généraux ou colonels ont entendu ces paroles ». (*Mémoires inédits du Général Dupont.*)

Digitized by Google

III

LE « SAC DE CORDOUE »

Il nous reste à examiner la valeur du reproche relatif à la marche même dont la mauvaise organisation aurait influé grandement sur les conditions de la lutte et sa fatale issue.

La gravité de cette accusation tient surtout au sentiment qui aurait motivé cet ordre de marche contraire à toutes les règles : un souci exagéré de la conservation des bagages aurait fait sacrifier à leur sûreté la mobilité de l'infanterie et de la cavalerie, en les enchevêtrant au milieu des équipages et des bagages et en mettant en queue presque toute la cavalerie. De là, échelonnement des troupes qui, par suite de ce désordre, n'avaient pu se présenter sur le champ de bataille que *par lambeaux*, comme le disait Napoléon, les renforts n'arrivant que pour remplacer des troupes exténuées et les pertes considérables qu'elles avaient éprouvées.

On devine le mobile auquel avait obéi le général Dupont et ses officiers dont pas un ne se serait étonné de cette anomalie : les précieux fourgons avaient pour emploi de « charrier l'or impur (1) » dû au fameux *sac de Cordoue*, notamment ces vases sacrés dont la profanation émeut si vivement le cœur de l'empereur.

Cette accusation qui, en raison même de ce qu'elle a de grave et même d'infamant, mériterait d'être justifiée par des preuves incontestables, ne peut s'appuyer que sur un témoignage *unique*. Le nom de son auteur — le capitaine Villoutreys, l'aide de camp de confiance du général Dupont — pourrait, il est vrai, donner à sa parole une certaine

(1) Expressions de Napoléon, à la parade de Valladolid.

Digitized by Google

valeur, si elle ne se présentait dans des conditions plus que suspectes.

Dès son arrivée à Paris, le capitaine Villoutreys avait dû subir divers interrogatoires des plus sévères dont les demandes avaient été dictées par l'empereur lui-même. Ces interrogatoires furent renouvelés au fur et à mesure des nouvelles qu'on recevait. Dans tous, ses réponses établissaient les faits tels qu'on les trouvera plus tard, soit dans la *Relation de la Campagne d'Andalousie*, soit dans les interrogatoires de Dupont et de ses co-accusés.

Napoléon en renvoyant ces pièces au Ministre de la guerre lui écrit : « Je vous envoie des interrogatoires de Villoutreys, qui jettent des éclaircissements sur cette horrible affaire du général Dupont. Vous verrez que Vedel et Gobert étaient hors d'affaire et que ces lâches les ont fait entrer dans la capitulation *pour sauver leurs bagages*. Bon Dieu ! des Français coupables de tant de lâcheté ! »

Or, on a beau lire et relire ces interrogatoires, on n'arrive pas à y trouver un mot relatif aux bagages.

Voici le passage relatif au général Vedel : *Question : S'il a commencé sa retraite pourquoi y a-t-il renoncé et pourquoi est-il revenu et s'est-il fait comprendre dans la capitulation ?*

Réponse : D'après le refus de l'ennemi de continuer un traité qui devait comprendre la division Vedel, le général Dupont instruit de ce refus par les généraux Marescot et Chabert a envoyé l'adjudant commandant Martial Thomas au général Vedel pour lui faire reprendre sa position.

Question : Pensez-vous qu'il eût eu le temps d'effectuer sa retraite s'il avait persisté dans son mouvement ?

Réponse : Le général Vedel m'a dit qu'en continuant son mouvement il eût ramené *à peu près quinze cents hommes* à Madrid.

C'est exactement l'explication que nous retrouvons quelques jours plus tard dans la bouche du capitaine du génie Boischevalier, aide de camp du premier inspecteur général du génie : « Au sujet des motifs qui ont pu ajouter

Digitized by Google

à la perte de la division Dupont (1) celles des divisions Vedel et Gobert : « Les motifs qu'on annonçait étaient d'éviter que le corps d'armée qui venait de se battre ne fût contraint de se rendre à discrétion, et de prévenir qu'après ce premier échec *le corps d'armée du général Vedel, qu'on croyait tourné par celui du général espagnol Coupigny, ne se trouvât réduit à son tour aux mêmes extrémités.* »

Voilà donc quelle était la situation : d'un côté la division Barbou et les quelques compagnies d'élite qui la renforçaient, complètement cernées, les quinze cents malades qui remplissent ses chariots à la merci d'un ennemi qui s'est signalé par ses massacres dans les hôpitaux ; de l'autre, les divisions Vedel et Gobert intactes, mais ayant à traverser la Manche insurgée, poursuivies par une armée de quarante mille hommes, peut-être cernées déjà par le général Coupilly.

Vaut-il mieux comprendre les trois divisions dans un traité *qui leur assure leur retour en France à la disposition de l'empereur*, ou abandonner la division Barbou à son sort, quel qu'il soit, et tenter la retraite sur Madrid, sans un moyen quelconque de se procurer des vivres (2), au risque d'être acculé soi-même, dans le passage presque impraticable de la Sierra Morena, *à une seconde capitulation ?*

Le général Vedel estime, qu'en cas de succès, il pourrait ramener à Madrid tout au plus quinze cents hommes... *sur l'effectif de deux divisions.*

Après avoir pris conseil de ses officiers, il se décide à revenir à sa première position (3). Il a d'ailleurs si bien compris que l'avis de son général en chef ne l'obligeait pas à obéir, qu'il a écrit au général Reding, pour lui envoyer

(1) Ou plutôt de la division Barbou, puisque le général Dupont commandait le corps d'armée.

(2) L'étape forcée, qui avait mis une journée de marche entre le général Vedel et l'ennemi, lui avait déjà coûté plus de six cents traînards.

(3) Le colonel Titeux a établi l'inanité des légendes relatives à « la glorieuse retraite du 116e régiment », à « l'attitude héroïque du sous-lieutenant Bugeaud », et au « refus énergique du commandant Sainte-Eglise de se soumettre à la capitulation », qui traînent encore dans nos Manuels militaires. — *Le Général Dupont*, t. III, p. 40 et s.

Digitized by Google

son adhésion à toutes les clauses de la capitulation. Quant au général Dupont, il a si peu pensé à livrer les divisions Vedel et Gobert, pour conserver ses bagages, que c'est lui qui a fait dire au général Vedel d'opérer sa retraite de nuit. Et, lorsqu'il lui a envoyé, le lendemain, l'avis qu'il était compris dans le traité, il ne doutait pas qu'il agirait, à ce moment, selon l'intérêt des troupes auxquelles il commandait : continuant et hâtant sa retraite, ou profitant du traité *suivant les circonstances.*

Où peut-on voir dans tout cela qu'il soit question de *bagages?* Napoléon, dans sa lettre à Clarke, au lieu de penser aux interrogatoires qu'il lui renvoyait, suivait le cours de sa propre pensée; ou plutôt il intimait au ministre de la guerre le sens dans lequel ces réponses devaient être interprétées.

Peut-être aussi se flattait-il d'amener tôt ou tard Villoutreys lui-même à accepter cette interprétation. En ce cas il ne s'est pas trompé.

Longtemps après cette lettre en effet, le capitaine de Villoutreys qui, avant d'être aide de camp du général Dupont, a été *page*, est encore *écuyer de l'empereur*, par conséquent fait partie de sa maison, et se trouve dans la sphère de son influence la plus directe, vient dans une déclaration et un interrogatoire dont la forme est des plus étranges, contredire tous ses témoignages précédents; donner avec une précision qui fait honneur à sa mémoire, pour un fait déjà si lointain, un ordre de marche contraire à celui qu'il n'avait pu qu'indiquer en gros, au lendemain de l'événement; déclarer que si cet ordre bizarre ne l'avait pas frappé, c'est qu'il ignorait, lui, *aide de camp du général en chef*, qu'on s'attendît à rencontrer l'ennemi à Baylen!... que le général Dupont, ayant dérobé son mouvement à l'ennemi qui était à Andujar..., *n'avait pas à craindre d'être inquiété dans sa marche...;* que cependant, il plaça ses principales forces à la garde des équipages, neutralisa par ses mauvaises dispositions les efforts sur Baylen, et *fut enfin la* SEULE *cause de cette journée désastreuse et des événements qui l'ont suivie...* »

Digitized by Google

On trouve ces accusations dans un récit et une déclaration portant cette mention : *Renvoyé au Ministre d'Etat, Regnaud, par ordre de l'empereur. Paris, le 23 novembre 1809.*

La déclaration, faite sous forme d'interrogatoire, a ceci d'étrange qu'aucun magistrat du parquet de la Haute-Cour ou greffier n'y a assisté, qu'il n'y est pas fait mention de la personne qui pose des questions comme celle-ci : « *Quels motifs vous ont fait adopter la défense de ce général avec tant de zèle?* », qu'elle est signée de M. de Villoutreys seulement et écrite tout entière de sa main et qu'on y parle de *ses réponses à Sa Majesté*.

Ces deux pièces et surtout le préambule où il n'est question que « de la difficulté de supporter une aussi *longue disgrâce;* de la crainte que Sa Majesté voye en lui un complice des dilapidations imputées à son général et qu'elle considérât *son zèle à le défendre* COMME LE PRIX D'UNE SÉDUCTION AUSSI HONTEUSE QUE FLÉTRISSANTE....; qu'elle le croye surtout parjure à l'honneur et au serment qu'il prêta de lui être fidèle (son serment de page probablement); enfin du désir *d'être encore admis à l'honneur de lui parler*, car si les événements l'ont assez desservi pour inspirer d'aussi funestes préventions à Sa Majesté, il était de son devoir et indispensable au besoin de recouvrer son estime, de chercher une vérité QUE SA PRÉVOYANCE AVAIT DÉJA PRESSENTIE... *c'est à sa détention seulement qu'il doit aujourd'hui les informations qu'il ignorait à l'époque de ses disgrâces*, et dont l'exposé suivant devient *l'irrécusable témoignage*. Ces considérations lui ont fait soumettre à Sa Majesté le désir *d'être* ENCORE *admis à l'honneur de lui parler...*»

Toutes ces expressions qui, par leur ressemblance avec les demandes et les réponses du catéchisme napoléonien, trahissent la présence de celui qui les dicte, ou plutôt qui les arrache, au malheureux prisonnier, font comprendre que malgré la « recommandation expresse de Sa Majesté *d'éviter les apparences* d'un accusateur..., aujourd'hui qu'il lui importe de connaître toutes les causes qui ont amené ces fâcheux événements », l'écuyer de l'empereur pouvait

Digitized by Google

« sans craindre de perdre son estime, *se constituer leur délateur* » (de ses chefs et camarades).

La *question*, ou du moins la torture matérielle qui l'accompagnait, n'existe plus, mais pour les âmes un peu hautes, ce n'est pas la plus dangereuse. Si Tarquin n'eut menacé la chaste Lucrèce que de la mort, cette menace eût été vaine, le suicide de sa victime ayant bien prouvé qu'elle était au-dessus de cette crainte. En la menaçant du déshonneur il triompha de sa résistance. Tout porte à croire que si Napoléon avait demandé au capitaine de Villoutreys de signer sous peine de mort les deux pièces que nous venons d'analyser, il se fût heurté à un refus formel..; la crainte d'être accusé de complicité de *vol* fut seule capable de lui faire oublier son honneur d'homme et de soldat.

Il est triste de voir, même une Commission extraordinaire, accueillir un document de cette nature qu'on n'osa pas même communiquer à l'accusé. La justice n'a rien de commun avec ces complaisances.

L'histoire qui n'a le droit de rien négliger, doit au contraire en prendre acte, à condition de n'en retenir que les seules choses qu'elle prouve avec certitude : la faiblesse de celui qui l'a signée, le criminel abus de celui qui l'a dictée, et par conséquent la volonté de Napoléon de prêter au général Dupont, dans la nuit du 18 au 19 juillet, l'ordre de marche bizarre — indiqué dans cette déclaration.

J'ai dit que ce témoignage qui se contredit lui-même était unique. C'est le seul en effet qui décrive le prétendu ordre de marche adopté dans la nuit du 18 au 19 juillet par le général Dupont. Mais cet ordre de marche n'aurait été qu'un signe, une preuve de l'importance exagérée qu'on attachait aux bagages. Il peut y avoir d'autres preuves et par exemple ce que raconte le général Privé.

D'après lui, le général Dupont aurait laissé à la garde de ses bagages 1.500 ou 2.000 hommes de troupes d'élite, qu'il aurait refusé d'amener au combat. L'autorité de ce témoin qui a fait à la tête de sa cavalerie de belles charges à Baylen, est néanmoins très amoindrie par une extrême

Digitized by Google

irritation contre le général Dupont dont lui-même nous raconte l'origine : « Cette nouvelle, dit-il en parlant du départ du général en chef et de l'état-major pour la France (qu'il croyait volontaire alors qu'ils furent embarqués de force) me fait voir clairement que je suis dupe de mon zèle et de mon dévouement, et qu'ayant trop fortement manifesté mon opinion contre la capitulation de Baylen, l'on m'a donné l'ordre de rester en Espagne, seul de tous les généraux, dans la crainte sans doute peu fondée, que, si je ne retournais en France avec les autres, je ne nuisisse par mes discours à ceux qui ont voulu cette capitulation, qu'ils regardaient comme nécessaire et indispensable, tandis que je soutenais au contraire que l'on pouvait forcer le passage de Baylen et aller se réunir à la division Vedel. »

Malheureusement pour le général Privé, la noble attitude qu'il se prête à lui-même s'accorde mal avec les faits les plus avérés. D'une part, en effet, le fait que quinze cents hommes soient restés aux bagages est démenti par tous les témoignages, notamment ceux des officiers des troupes d'élite qui en auraient eu la garde. Aussi, lorsque cette allégation fut reproduite par le procureur général de la Haute Cour, Dupont se borna-t-il à répondre : « *Le fait est faux*. Je demande que l'on me montre la pièce ou que l'on me produise le témoignage qui le suppose calomnieusement ».

D'autre part, le rôle d'opposant à la capitulation que s'attribue le général Privé, est peu conciliable avec ce fait qu'il fut envoyé par le général Dupont pour avertir le général Vedel qu'il était compris dans la capitulation ; et beaucoup moins encore avec l'attitude que lui prêtent en cette circonstance les généraux Vedel, Poinsot, Lefranc, le colonel Vigier, jusqu'à son aide de camp, le baron de Reiset, d'après lesquels, outrepassant sa mission auprès du général Vedel, il aurait fait tous ses efforts pour le décider lui et ses officiers à obéir à un ordre de retour que le général Dupont avait cherché à rendre le moins impératif possible. A la conformité de ces récits qui leur donne déjà tant de poids, vient s'ajouter comme une sorte de contre-épreuve, celle

Digitized by Google

d'un témoin qu'on ne peut en rien suspecter de jalousie ou du moindre intérêt personnel, à savoir du général Reding, écrivant à Castaños que lorsque le général Privé passa à son quartier général pour se rendre à Sainte-Hélène, le 21 juillet, *il témoigna une vive irritation contre la* FUITE *de Vedel.*

Telle est la valeur des deux témoignages sur lesquels repose l'accusation relative aux bagages. Mais d'ailleurs, le fait même qu'elle suppose, à savoir le riche butin qui aurait rendu ces fourgons assez précieux pour monopoliser l'attention du général en chef et de ses officiers au point de leur faire oublier l'honneur de l'armée et leur propre sécurité, est-il établi ?

En un mot, qu'y a-t-il dans le fameux *sac de Cordoue ?*

Voici ce que dit à cet égard le capitaine de Villoutreys dans ses réponses à l'interrogatoire du procureur général de la Haute Cour :

« Lors de notre arrivée devant Cordoue, le général en chef, trouvant les portes de la ville barricadées, chercha tous les moyens pour obtenir des habitants qu'elles fussent ouvertes, en leur promettant sécurité et assistance. Il employa même plusieurs moines des couvents en dehors de la ville, mais ses efforts restèrent inutiles. Il prit alors le parti de faire enfoncer les portes avec le canon, ce qui fut exécuté à l'instant.

« Voulant pourtant éviter les excès qu'il ne prévoyait que trop, il témoigna le désir de voir le corregidor de la ville, avant l'entrée des troupes ; je reçus l'ordre de chercher moi-même le corregidor, et j'entrai avec les troupes sous les ordres du général Chabert : *nous y fûmes reçus par une fusillade qui partait de toutes les maisons environnantes*, et les troupes reçurent l'ordre d'y répondre et d'entrer dans les différentes maisons *qui étaient devenues autant de champs de bataille.* J'ai su que plusieurs de ces maisons avaient été livrées au pillage des soldats, qui avaient dû se délivrer et se défendre des habitants qu'elles contenaient.

« Il me fut impossible, malgré tous mes soins, de trouver

Digitized by Google

le corregidor, que j'ai su depuis s'être caché jusqu'au moment où la paix a été rétablie. *Je puis attester que le général en chef prit à l'instant toutes les mesures convenables pour arrêter les excès qui étaient devenus inévitables, et que les seules maisons qui ont été pillées servaient de repaire aux brigands ;* j'ajouterai que le général en chef nomma à l'instant même le général Laplane, commandant de place, et que tous les officiers d'état-major furent chargés de visiter les différents quartiers de la ville, pour rétablir l'ordre et le calme parmi les habitants, ce qui fut exécuté avec le plus grand succès. »

Le pillage de Cordoue fut donc la conséquence naturelle et en quelque sorte fatale de l'assaut. « *Pour l'empêcher*, dit le baron de Reiset, *il eût fallu un officier près de chaque soldat.* »

Dès que le combat eut cessé, le général Dupont prit les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre dans la ville. *Le pillage fut défendu sous peine de mort.* Des sauvegardes furent placées dans les couvents, dans les églises, et chez les particuliers qui en sollicitèrent. Les troupes furent établies dans deux camps hors des murs et des postes placés à chaque porte pour empêcher les soldats d'y pénétrer. Enfin le lendemain l'ordre fut donné *de visiter les sacs des soldats et de leur enlever les objets dont ils auraient pu s'emparer pendant la lutte.* Tous les témoignages recueillis, dit le colonel Titeux qui en cite un grand nombre, s'accordent à ce sujet (1). Ajoutons que beaucoup d'Espagnols se mêlèrent au pillage, ce qui est facile à comprendre quand on sait que dans l'enthousiasme patriotique du soulèvement, on avait généralement ouvert toutes les prisons. Ce détail explique que le pillage ait continué après que les troupes étaient hors de la ville, avec défense d'y rentrer. Cependant le général, usant du droit de la guerre, fit saisir et verser entre les mains des payeurs de l'armée l'argent trouvé dans les caisses publiques et dans diverses caisses destinées à soutenir l'insurrection, mais nous avons

(1) *Le Général Dupont.* T. II, p. 208.

Digitized by Google

peine à croire que cette dernière mesure, à elle seule, ait révolté la délicatesse de Napoléon au point de le rendre implacable, alors surtout que le général Dupont s'était abstenu de toucher un bon de 50.000 francs, que l'empereur lui avait fait délivrer pour ses dépenses secrètes.

Tel est le pillage de Cordoue. Les réflexions qu'il inspire peuvent se résumer dans ces deux lignes de l'amiral Grivel qui arriva à Cordoue le lendemain de l'assaut : « Il est certain que le dommage fut très minime pour les Cordouans, mais il n'est pas moins certain que si l'acte qui l'occasionna pouvait être empêché, il est malheureux qu'il ne l'ait pas été. »

Le nom de l'amiral Grivel, alors capitaine aux marins de la garde, rappelle celui d'un officier au même corps, le capitaine Baste, et l'on pourrait s'étonner de nous voir négliger un témoignage « qui a inspiré jusqu'à nos jours la plupart des historiens français ou étrangers » (1).

On trouve en effet dans les *Mémoires du Capitaine Baste* un récit des plus dramatiques des désordres dans la ville qu'on aurait trouvée *évacuée par les troupes espagnoles;* et une anecdote charmante qui nous montre le général Dupont au moment où il abandonna Cordoue pour Andujar, restant *cinq heures* assis sur un tambour pour voir défiler ses précieux équipages.

Mais précisément l'ouvrage du colonel Titeux apporte la preuve manifeste de la *fausseté de ces mémoires*, dont l'auteur ignore les faits et gestes du vrai Baste, le faisant assister par exemple à cet assaut où il n'était pas, à la bataille de Baylen où il n'était pas davantage, et l'oubliant dans les endroits où il est certain qu'il a été.

Il y a aussi une « déclaration très précise » du Dr Treille, médecin-major, attaché à l'ambulance de la première division, rapportée dans les *Mémoires d'un Médecin-Major sous l'Empire* : « Le rouge me monte au front en la reproduisant, dit l'auteur : « Notre petite armée avait, dit-il, « plus de bagages qu'une armée de cent cinquante mille

(1) *Le Général Dupont*. T. II, p. 218.

Digitized by Google

« hommes. De simples capitaines et des civils assimilés à « ce grade avaient des carrosses à quatre mules. On « comptait au moins cinquante chariots par bataillon. « C'étaient les dépouilles de la ville de Cordoue, nos « mouvements en étaient gênés, nous fûmes victimes de la « cupidité de nos chefs. »

Le colonel Titeux prouve qu'on ne peut trouver à ce récit d'autre origine qu'un extrait d'article coupé dans un vieux journal dont on ne sait pas le nom. Le récit authentique des événements par le D[r] Treille lui-même est trop long pour le reproduire ici, mais on y trouve les affirmations suivantes : « Le pillage ne dura donc que quelques heures et fut réprimé avant la nuit. *La conduite prudente et politique du général fut louée dans les différentes classes du peuple espagnol ; son nom est respecté à Cordoue...* (1). Quant aux fourgons chargés d'or, *c'est une fable...* (2). »

Il est néanmoins une catégorie de documents qui ne s'accordent pas avec ces témoignages, ce sont les documents espagnols. La chose est assez naturelle, et cependant il est digne de remarque qu'ils ne viennent pas de Cordoue. Nous venons de voir que le général Dupont y était au contraire honoré pour la fermeté qu'il avait mise à réprimer le pillage. C'est de Séville, foyer de l'insurrection et siège de la Junte suprême de Castille, que viennent les plus violentes accusations.

Avant de les mettre sous les yeux du lecteur, il peut être utile de rappeler qu'au moment de leur arrivée au port Sainte-Marie, le général Dupont et son état-major y

(1) Le D[r] Treille ayant dû rester à Cordoue pour soigner les malades qui n'étaient pas transportables, était mieux placé que personne pour le savoir.

(2) Cette déposition confirme la vérité de ce passage des mémoires inédits du général Dupont : « Toutes les voix de l'insurrection n'ont pu cependant prévaloir sur la vérité des faits et si elles ont trouvé en France des échos assez complaisants pour appuyer de vaines récriminations, on les désavoue en Espagne. Le trait suivant l'atteste assez hautement : l'un des aides de camp du général Castaños, officier supérieur, réfugié à Paris, m'a dit : « L'on se moque en Espagne « de tout ce que l'on répète sur le pillage de Cordoue : tout le monde « sait que vous l'avez défendu sous peine de mort. »

Digitized by Google

furent accueillis par une populace en délire et armée de poignards. L'escorte des troupes de ligne s'opposa au massacre des prisonniers, mais ne put empêcher le pillage des équipages militaires. Chevaux, habits, armes, en un instant tout avait disparu. Nous examinerons plus loin la valeur de l'accident qui aurait servi de prétexte à ce pillage, à savoir la vue de vases sacrés tombés d'une caisse qu'on embarquait.

Ajoutons qu'à la même époque la Junte de Séville se décida à retenir comme prisonnières toutes les troupes formant le corps d'armée du général Dupont, au lieu de les renvoyer en France, comme la capitulation l'y obligeait.

C'est dans ces circonstances que cette même Junte fit publier, sans qu'aucune signature en garantît l'authenticité, l'analyse d'une relation du corregidor de Cordoue, accusant le général Dupont d'avoir placé une batterie sur le point d'où l'on a vue sur le pont, *afin de s'opposer à la sortie des habitants* et sous le prétexte *qu'un coup de fusil* avait été tiré *de l'une* des maisons voisines... d'avoir inondé la cité de la vile canaille de ses soldats : ils forcèrent les portes qui étaient fermées donnant naissance à un pillage épouvantable *qui dura dix jours*... Il exigea en outre des contributions extraordinaires (1) en argent, en fournitures et rations. Dupont enleva dés dépôts cinq millions de la trésorerie du Saint-Office et de la consolidation cinq autres millions (2). Il est impossible de dire ce qu'ils dérobèrent au palais de l'évêque et dans les caisses particulières... souillant avec un plaisir sacrilège les images du Christ et de la Vierge ; ils vidaient les troncs, dispersaient les objets

(1) Le fait est faux, il n'y eut pas de contributions.

(2) Le payeur Plauzolles dit que les autorités civiles de Cordoue reçurent *une décharge* des sommes enlevées dans les caisses publiques ou destinées à soutenir l'insurrection. C'est cette décharge, qu'on se garda bien de montrer, qui seule pouvait nous fixer sur le chiffre exact. Le général Dupont estimait à 600.000 francs l'ensemble des sommes enlevées dans les diverses caisses et dont la plus grande partie était déjà distribuée en arriéré de solde ou en gratifications, lors du pillage de Port-Sainte-Marie, époque à laquelle le tout fut repris par les Espagnols, soit dans la caisse du payeur, soit dans les sacs des soldats et les portemanteaux des officiers.

Digitized by Google

du culte, les foulaient aux pieds et les couvraient d'ordures, perçant de leurs baïonnettes les tableaux et les jetant sur le sol... L'enfer même s'indigne d'une aussi horrible impiété.

« Il y a aussi une description des objets d'argent et d'or *façonnés et marqués* qui ont été trouvés dans les bagages des généraux français prisonniers, et de leur *découverte* dans la *visite* du 13 au 15 août 1808, au port Sainte-Marie. C'est un papier détaché imprimé *à Madrid*, détaillant toutes les pièces recueillies et la valeur de chacune (1). »

Bien que cette pièce ne soit pas datée, elle porte en elle-même la preuve qu'elle est *postérieure au pillage du port Sainte-Marie*. On comprend dès lors pourquoi on a été obligé de remplacer par un *papier détaché*, le procès-verbal de la prétendue *visite* et *découverte* des objets pillés dans les équipages des généraux.

On comprend aussi combien cette date rend suspecte cette publication tardive, arrivée si à propos pour justifier la violation par la Junte suprême de Séville de la capitulation signée par un de ses membres le comte de Tilly, conjointement avec le général en chef des armées espagnoles. Aussi a-t-on le droit de s'étonner de voir un historien de la valeur du comte de Toreno accepter sans le contrôler, et reproduire presque mot pour mot, dans son *Histoire du Soulèvement et de la Guerre d'Espagne*, un document de cette nature.

Si le corregidor de Cordoue que ne nomme pas l'article, était celui qui occupait ces fonctions au moment de l'assaut — le seul d'ailleurs qui eût autorité pour en parler — c'était ce corregidor que le général Dupont avait fait chercher en arrivant dans la ville, et avec lequel il s'entendit pour arrêter le désordre et rassurer les habitants. Cette entente avait établi entre eux les relations les plus cordiales, comme le prouve la lettre suivante écrite au moment du départ des Français :

(1) Il est remarquable que dans une pièce où respire une passion furieuse, il ne soit parlé nulle part *du vol* de vases sacrés, mais seulement de leur *destruction ou dispersion* dans la fureur de l'assaut.


Digitized by Google

« Monsieur le Général en chef,

« J'étais déjà couché quand j'ai reçu la communication de V. E., et quoique je n'aie pu en comprendre entièrement le contenu, je saisis que demain je devrai me charger des effets que les régiments laissent dans cette ville. Je le ferai et *m'occuperai avec le plus grand soin des malades*, désirant ce que V. E. me commande comme à son plus grand serviteur, qui lui baise les mains.

« Augustin GUARCARDO. »

Aussi le général Dupont, pour sa défense sur ce point, en appelait-il sans crainte *aux autorités de Cordoue*. Napoléon, en 1809, se rendit maître de Cordoue. Qui peut douter qu'il n'ait essayé de se renseigner auprès de ces autorités, et que si ces renseignements eussent été conformes à la publication du Conseil de Castille, la Haute-Cour en eût vu grossir sa procédure ? Il y versait jusqu'aux gazettes espagnoles et anglaises.

Mais puisqu'il s'agit de l'autorité d'un document espagnol, on peut dire qu'il était réfuté à l'avance par le témoin le plus autorisé en même temps que le mieux renseigné, puisqu'il avait séjourné à Cordoue quelques jours après l'événement, le général Castaños lui-même, et par un document dont l'authenticité ne peut faire doute. Je veux parler de la capitulation elle-même dont l'article 15 est ainsi conçu :

« Comme dans plusieurs endroits et notamment à *l'assaut* de Cordoue, *plusieurs* soldats, *malgré les ordres de Messieurs les généraux et les soins de Messieurs les officiers* se sont portés à des excès qui sont *une suite inévitable des villes prises d'assaut*, Messieurs les officiers généraux et autres officiers prendront les mesures nécessaires pour découvrir les vases sacrés qui *peuvent* avoir été enlevés, et les rendre *s'ils existent*. »

Voilà l'aveu par l'ennemi lui-même, de l'exactitude absolue des récits du général Dupont et de ses officiers. On ne pourrait même qu'augmenter la valeur de cet aveu si l'on joignait à l'article 15, l'article 11 relatif aux bagages :

Digitized by Google

« Messieurs les officiers généraux conserveront chacun une voiture et un fourgon ; Messieurs les officiers supérieurs et d'état-major, une voiture seulement, *sans être soumis à aucun examen.* »

Et même si l'on veut le premier des articles supplémentaires :

« Il sera fourni deux charrettes par bataillon pour servir au transport des portemanteaux de MM. les officiers. »

Ne semble-t-il pas en effet inadmissible qu'un général qui vient de se convaincre à son passage à Cordoue du pillage éhonté dont cette ville aurait été récemment victime de la part de l'ennemi dont il tient le sort dans sa main, le laisse stipuler dans un traité qu'il jouira impunément du fruit de ses rapines ? Ne serait-il pas inexcusable aux yeux de son pays, et ne se rendrait-il pas complice de ce pillage en en facilitant le recel ? Enfin, cette formule qui confie aux officiers français la recherche et la restitution des vases sacrés, s'il s'en trouvait, ne signifie-t-elle pas clairement : Je suis fixé sur votre conduite à Cordoue et sur la fable de vos fourgons. Quelle meilleure preuve puis-je vous en donner que de les dispenser de toute visite ? Mais on a fait grand bruit des vases sacrés enlevés; on croit, dans mon armée, que vous en détenez encore, ce qui serait la continuation d'un sacrilège. Nous sommes dans le pays de l'Inquisition. Mon silence sur cet article constituerait un vrai danger pour vous et pour moi-même, dont la parole risquerait de n'être pas respectée. La formule que je vous propose, au lieu d'être injurieuse pour vous, ne peut laisser aucun doute sur la confiance que m'inspire votre honneur et votre parole.

Cette interprétation, qui n'est que le développement naturel du texte même de l'article xv, est pleinement confirmée par les déclarations contenues dans les interrogatoires des trois officiers français qui seuls ont discuté la capitulation : le général Chabert, le général Marescot et le capitaine Villoutreys.

Quelle peut être auprès de ce document officiel la valeur de la publication non signée d'une prétendue relation d'un

Digitized by Google

corregidor qu'on ne nomme pas, faite après le pillage du port de Sainte-Marie et la violation de la capitulation ?

Et surtout la valeur de ce *papier détaché*, imprimé à *Madrid*, quand la découverte a été faite à Cadix, détaillant toutes les pièces recueillies et la valeur de chacune ?

Cela n'empêcha pas Napoléon de se contenter de ces pièces plus que suspectes qui furent par ses ordres versées à la procédure, comme s'il eût tenu lui-même à justifier ses ennemis d'avoir, au mépris d'une capitulation, emprisonné, déporté ou massacré un de ses corps d'armée !

Et cependant nous sommes fixés à l'heure qu'il est sur l'étendue de ce pillage qui, résultant de l'assaut, en dépit des efforts du général en chef et de ses officiers, a pu par cela même entraîner plus de désordres que celui de *Cuenca*, lequel, exécuté *par ordre* un mois avant la prise de Cordoue, n'avait pas respecté les vases sacrés, dont le roi Joseph (1) se plaignait qu'on fît sous ses yeux, à Madrid, un brocantage qui faisait le plus grand tort à sa cause. Napoléon, qui probablement n'était pas encore converti, s'était contenté de répondre : « *Caulaincourt a très bien fait à Cuenca. La ville a été prise d'assaut : c'est le droit de la guerre puisqu'elle a été prise les armes à la main* (2). »

(1) « Si Votre Majesté faisait écrire au général C... qu'elle est informée du pillage *froidement organisé* DANS LES ÉGLISES et les maisons de Cuenca, elle ferait beaucoup de bien. *Je sais que le brocantage des vases sacrés fait à Madrid nous a fait beaucoup de mal ici.* Toutes les personnes sensées de l'armée et du ministère nous disent qu'il vaudrait mieux qu'il y eût essuyé un échec que d'avoir tenu cette conduite. » (Lettre du 22 juillet 1808.)

(2) Lettre du 30 juillet 1808.

Digitized by Google

IV

LA CONVENTION D'ANDUJAR, DITE CAPITULATION DE BAYLEN

Si, revenant à la capitulation, nous en reprenons la lecture, notre étonnement sur la manière dont Napoléon en interprète les termes ne peut qu'augmenter encore.

Prenons d'abord le préambule :

« Leurs Excellences M. le comte de Tilly et M. de Castaños, général en chef de l'armée d'Andalousie, voulant donner une preuve *de leur haute estime* à Son Excellence M. le général Dupont, grand-aigle de la Légion d'honneur, commandant en chef le corps d'observation de la Gironde, ainsi qu'à l'armée sous ses ordres, pour la belle et glorieuse défense qu'ils ont faite contre une armée infiniment supérieure en nombre et qui les enveloppait de toutes parts, et M. le général Chabert, etc...

« Sont convenues des articles suivants. »

Est-il possible de témoigner en termes plus nobles et plus élogieux son respect pour les vaincus et son admiration pour la valeur qu'ils ont déployée, avant d'en être réduits à négocier ? Ces éloges perdraient, il est vrai, une partie de leur valeur, si on pouvait les considérer comme un moyen détourné, employé par le vainqueur pour exagérer la difficulté de sa victoire, mais alors il se fût bien gardé de reconnaître qu'il disposait de forces *infiniment supérieures*.

Au surplus, la meilleure preuve de la sincérité de cette estime, c'est le traité lui-même et les conditions accordées au vaincu :

ARTICLE Ier.

Les troupes sous les ordres de S. E. le général Dupont sont prisonnières de guerre, *la division Vedel et les autres troupes françaises en Andalousie exceptées.*

ARTICLE II.

La division Vedel et toutes les troupes généralement en Andalousie, n'étant point dans la position des troupes comprises dans l'article précédent, évacueront l'Andalousie.

ARTICLE III.

Les troupes comprises dans l'article second conserveront généralement tous leurs bagages, et *pour éviter tout sujet de trouble pendant la marche* elles remettront leur artillerie, train et autres armes à l'armée espagnole, qui s'engage à les leur rendre au moment de l'embarquement.

Les troupes comprises dans le premier article du traité sortiront de leur camp *avec les honneurs de la guerre*, chaque bataillon avec deux canons en tête, les soldats armés de leurs fusils, qui seront déposés à quatre cents toises du camp.

ARTICLE V.

Les troupes du général Vedel et autres *ne devant pas poser les armes*, les placeront en faisceaux de bandière ; elles y laisseront aussi leur artillerie et train, et il en sera dressé procès-verbal par les officiers des deux armées, et le tout leur sera remis ainsi qu'il est convenu en l'article troisième...

ARTICLE VII.

Les troupes françaises seront embarquées aussitôt leur arrivée, et l'armée espagnole assure leur traversée contre toute expédition hostile.

ARTICLE VIII.

Messieurs les officiers généraux, supérieurs et autres, conserveront leurs armes, et les soldats, leurs sacs...

. . . .

ARTICLE XIV.

Les blessés et malades de l'armée française, laissés dans les hôpitaux, seront traités avec le plus grand soin, et seront transportés en France, sous bonne et sûre escorte, aussitôt leur guérison.

Digitized by Google

L'article 15, relatif aux vases sacrés, a été examiné plus haut. Ceux qui le suivent règlent des détails sans intérêt.

Signalons seulement parmi les *articles supplémentaires*, l'article 3 complétant l'article 14 dont il étend les garanties aux malades qui sont dans la Manche ou qui peuvent se trouver dans l'Andalousie, et l'article 4 ainsi conçu :

Leurs Excellences M. le comte de Tilly et M. le général Castaños, commandant en chef de l'armée espagnole en Andalousie, promettent d'intercéder leurs bons offices *pour que le général Exelmans, M. le colonel Lagrange et M. le lieutenant-colonel Rossetti, prisonniers de guerre à Valence, soient mis en liberté et transportés en France, sous la même garantie mentionnée dans l'article précédent.*

Telle est dans les seules parties qui intéressent la question, cette capitulation fameuse.

A en juger par le retentissement qu'elle a eu, à entendre surtout les cris de Napoléon, ceux qui n'en connaissent pas les termes ne peuvent manquer de croire que ses conditions étaient plus dures que celles d'aucun autre traité de ce genre, même d'une reddition à discrétion, — que le général Dupont a passé par de véritables *fourches caudines* (1).

Avec le texte sous les yeux, on voit qu'il est difficile au contraire de trouver dans des circonstances semblables et des conventions analogues, des conditions aussi avantageuses.

Des trois divisions, deux ne sont pas prisonnières de guerre. On les oblige seulement à évacuer l'Andalousie, et si on leur demande leurs armes, c'est *en dépôt* seulement, pour éviter tout conflit avec une populace armée et indisciplinée, mais on s'engage d'honneur à les leur rendre au moment de l'embarquement.

Quant à la première division, la seule qui ait combattu et qui après une marche de nuit écrasante et dix heures de

(1) C'est ainsi que Napoléon les a qualifiés, à la parade de Valladolid.


Digitized by Google

lutte désespérée, se trouve à la discrétion de l'ennemi, on rend hommage à sa valeur en lui accordant les honneurs militaires. Elle sera bien prisonnière de guerre, puisqu'elle rendra ses armes, mais dans des conditions très spéciales, puisqu'elle pourra dès son retour en France être utile encore au pays, même dans la guerre d'Espagne.

Sans un incident qui ne peut être imputable au général Dupont, puisqu'il s'agit d'une dépêche de Savary interceptée par l'ennemi, et qui rappelait le général Dupont pour couvrir Madrid menacé, les conditions eussent été encore meilleures : c'est à Madrid même et par terre, que les troupes eussent été ramenées. On y avait consenti déjà verbalement quand est arrivée la malencontreuse dépêche.

Dans ces circonstances, il n'y aurait pas eu d'occasion de pillage entraînant à sa suite la violation du traité. Le résultat le plus défavorable de cet échec, se fût borné à quelques semaines de retard et au remplacement d'un matériel en mauvais état.

Mais en dehors de cette hypothèse et en prenant la capitulation telle qu'elle a été définitivement arrêtée, on ne peut disconvenir qu'elle ne soit des plus honorables.

On peut la comparer, par exemple, je ne dis pas avec celle de l'amiral Rosély à Cadix, qui fut une *reddition à discrétion*, mais avec la convention de Cintra par laquelle Junot livrait aux Anglais le Portugal. Les troupes devaient être ramenées en France, comme celles du général Dupont. D'après l'article 2, l'armée se retirait avec armes et bagages; elle ne devait pas être prisonnière de guerre, et revenue en France elle serait libre de combattre.

On voit qu'à la différence de ce qui se passa à Baylen, aucune partie des troupes n'abandonnait ses armes.

Mais cet avantage n'était-il pas largement compensé par les articles 1er et 12 qui livraient à l'ennemi *les places et forts* occupés par l'armée française, *la ville de Lisbonne*, *le château*, *les forts et batteries...*, le port ainsi que tous les *bâtiments armés* de tout genre, avec leur gréement et *leurs munitions...!*

Quant aux causes qui ont amené l'événement, nous

Digitized by Google

avons vu que l'une de celles qui ont permis à l'ennemi d'envelopper Dupont, est l'*obéissance* opiniâtre de ce général aux ordres formels et réitérés qu'il avait reçus de Bayonne. La capitulation de Junot, au contraire, fut la suite d'une désobéissance à l'ordre que lui avait donné l'empereur de former un camp retranché, lequel lui eût permis d'attendre l'arrivée des secours.

Napoléon qui le lui reproche, lui écrit cependant : « Aujourd'hui j'ai publiquement approuvé votre conduite ; ce que je vous écris confidentiellement est pour vous seul (1). »

Mais ce qu'il lui écrit confidentiellement est déjà bien étrange dans la bouche de l'empereur : « Durant ce temps vous auriez été secouru, ou, si vous ne l'aviez pas été, vous eussiez alors *mérité* la convention que vous avez faite. Cette convention vous l'avez *gagnée* par votre courage (2) mais non par vos dispositions : et c'est avec raison que les Anglais se plaignent que leur général l'ait signée. Vous l'auriez *méritée* si vous l'eussiez signée dans un camp retranché six semaines plus tard... »

En lisant la première phrase on croit d'abord qu'en parlant d'une capitulation méritée, Napoléon donne à cette épithète le sens de la plus sanglante ironie, mais la suite prouve qu'il lui donne au contraire son sens naturel. C'est un éloge qu'il entend accorder. La capitulation de Cintra est une récompense, un honneur pour Junot, qui l'a gagnée par son courage et qu'il eût méritée tout à fait par ses dispositions s'il eut obéi aux recommandations qu'on lui rappelle !!

Napoléon explique, il est vrai, au Ministre de la guerre que « les troupes du duc d'Abrantès arrivent, *non par une capitulation, mais par une convention politique plutôt que militaire* ».

Il faut vraiment la signature qui est au bas de ces lignes pour arrêter le rire qui eût accueilli ce *distinguo*, si l'auteur des *Provinciales* l'eût placé dans la bouche d'Escobar.

(1) Lettre du 19 octobre 1808.

(2) Junot avait, suivant Charles Oman, 13.000 hommes et le général Wellesley 18.800. Ses forces se rapprochaient donc de celles de l'ennemi, tandis que Dupont se battit à Baylen, 1 contre 4.

Digitized by Google

Infortuné Dupont! Combien il a dû regretter les ordres qui l'ont retenu à Andujar, si loin de la mer! Que ne lui a-t-on fourni les moyens d'arriver à Cadix, sa destination première! Car il ne paraît pas douteux qu'au prix de l'abandon de ce seul port et de la belle flotte française qu'il abritait, la division Barbou, comme les deux autres, aurait obtenu de revenir, musique en tête et drapeaux au vent, et que le général Dupont eût alors *mérité* une belle convention *politique* au lieu de la fâcheuse capitulation. Les historiens, dans ce cas, n'auraient pas eu l'occasion de répéter en chœur : « Deux armées françaises avaient capitulé, l'une *honorablement*, l'autre *d'une façon humiliante.* »

Cette citation est de M. Thiers, qui justifie ainsi la première épithète : « Il restait, il est vrai, une ressource : c'était de faire, à travers le nord du Portugal et de l'Espagne, une retraite semblable à celle des Dix mille... On eût perdu ainsi *plus de la moitié* de l'armée. Ces deux résolutions étaient *donc impossibles.* » A Baylen, si l'on n'eût pas traité, la division Barbou, complètement cernée, était *à la merci* du vainqueur, et, des deux autres divisions, le géné-Vedel n'espérait ramener à Madrid que quinze cents hommes, environ *un sixième.* Etait-ce donc possible?

La lettre à Junot se termine par ces mots : « Avant la fin de l'année, je veux vous rappeler à Lisbonne... Un homme comme vous doit mourir ou ne rentrer à Paris que maître de Lisbonne... »

Voilà le vrai mot de la situation. Que ne l'a-t-il dit à Dupont, qui brûlait du désir de venger son honneur?

Le malheureux général n'a cessé de solliciter ce moyen de réparation. A peine arrivé à Toulon, il écrit à l'empereur : « Je supplie Votre Majesté d'écouter en ma faveur sa grandeur d'âme... Daignez, Sire, me rendre l'honneur; je n'ai jamais manqué à ses lois. Daignez permettre que je me justifie sur le champ de bataille, en versant de nouveau mon sang pour prouver à Votre Majesté mon dévouement pour sa personne sacrée (1). »

(1) Lettre du 5 octobre 1808.

Digitized by Google

Du fort de Joubert, il écrit à Clarke, ministre de la guerre, une lettre officielle disant : « Je ne suis soutenu que par l'espoir de verser encore mon sang pour le service de Sa Majesté. »

Ne recevant pas de réponse, il écrit à son ancien ami : « ... Je ne puis croire que l'ancienne liaison soit effacée... J'ai pris la liberté d'écrire à Sa Majesté, que ma dernière justification devait être sur le champ de bataille. Tous mes vœux me portent sur le terrain où une abominable déloyauté retient mes troupes. La connaissance du pays et l'expérience de cette guerre, qui est d'une nature toute particulière, me seraient utiles et me donneraient des avantages pour concourir à soumettre le midi de l'Espagne. C'est là qu'est le foyer de l'insurrection... Parmi vos occupations et vos devoirs ministériels, ne puis-je réclamer un instant pour l'intérêt que présente une position aussi extraordinaire que la mienne, et ne puis-je savoir si l'Empereur a daigné lire mes réponses ?... »

Sourd à ces appels désespérés de l'homme qui peut-être l'a le plus fidèlement servi, Napoléon s'empresse de le déshonorer aux yeux de tous ; il écrit à son frère à Madrid : « Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie ! Quelle bassesse ! Ces hommes seront pris par les Anglais... » ; à Caulaincourt, son ambassadeur en Russie : « J'ai reçu hier un courrier qui m'a annoncé l'horrible catastrophe arrivée au général Dupont... C'est un des actes les plus extraordinaires d'ineptie et de bêtise... » ; au général Davout à Varsovie : « Dupont a déshonoré nos armes ; il a montré autant d'ineptie que de pusillanimité. Quand vous apprendrez cela un jour, *les cheveux vous dresseront sur la tête...* » Vis-à-vis de Bernadotte qui, connaissant mieux Dupont, sera plus difficile à persuader, il se voit obligé d'entrer dans des détails dont nous pouvons mesurer l'exactitude : « Dupont a fait la sottise de s'acculer à des montagnes qui n'offrent aucun débouché, en laissant à l'ennemi les moyens d'arriver sur sa retraite. Quoique le petit corps qu'il avait laissé sur sa retraite l'ait défendue pendant trois jours, le général Dupont, au lieu de s'y

Digitized by Google

porter avec son corps, est resté dans sa mauvaise position, jusqu'au moment où il a appris que l'ennemi s'est emparé de sa communication à Baylen. Enfin, par une conduite qui n'a pas de nom, ce que vous aurez peine à croire, c'est qu'il a capitulé avec son corps de quinze mille hommes *comme prisonnier de guerre...* »

Ainsi, c'est Dupont qui est cause de la catastrophe, *pour n'avoir pas secouru le général Vedel*, et il a couronné sa faute par une *reddition à discrétion*. Voilà Bernadotte bien renseigné ! Il peut voir maintenant combien Napoléon a eu raison de ne pas ratifier la nomination de cet inepte personnage au commandement du premier corps de la grande armée.

Admettons cependant qu'on passe à Napoléon ces expressions outrageantes ; qu'elles trouvent leur excuse dans le dépit d'un général en chef, qui apprend la capitulation de Baylen au moment même où tout heureux du succès de Rioseco si soigneusement préparé par lui, il songeait enfin aux dangers de la position où il maintenait le général Dupont et donnait l'ordre de lui envoyer du renfort.

Aussi n'est-ce pas là ce qui peut paraître étrange et inexplicable.

La difficulté consiste dans la manière dont l'empereur va comprendre, ou avoir l'air de comprendre, les termes de la convention : toutes les clauses sans exception seront interprétées par lui *en faveur de l'ennemi*, par conséquent contre ses propres intérêts et contre l'honneur de ses armes. Je demande à ceux qui connaissent le mieux son histoire, si c'était son habitude ?

Ainsi, la clause en vertu de laquelle la division Barbou était prisonnière de guerre, ne contenant pas la stipulation qu'elle ne pourrait pas resservir, tous ceux qui l'ont signée en concluent qu'elle pourra reprendre les armes et être renvoyée *même en Espagne*. Tel n'est pas l'avis de l'empereur.

Mais au moins ce sens ne peut être douteux en ce qui touche les divisions Vedel et Gobert, lesquelles *ne sont pas*

Digitized by Google

prisonnières de guerre. Il ne l'admet pas même en ce cas. « Ces scrupules font voir trop de délicatesse ! »

Il est vrai que cette délicatesse ne lui coûte aucun sacrifice, puisque dans tous les cas la violation de la capitulation affranchirait ses troupes de toute promesse de ne pas rentrer en Espagne ; mais il veut ne tenir son droit que de la violation de la capitulation, et chaque officier qu'il renvoie à l'armée trouve dans sa lettre cette mention : « J'ai l'honneur de vous prévenir que vous n'êtes point prisonnier de guerre, *la capitulation n'ayant pas été observée pour le général Vedel,* ni pour les troupes qui n'ont pas été renvoyées en France. »

Bien que le résultat soit le même, cette formule a le grave défaut de faire croire aux officiers, notamment à ceux de la division Vedel, que les généraux les ont trompés en leur promettant qu'ils ne seraient pas prisonniers de guerre et, par conséquent, de les monter contre eux par un mensonge.

Il en est de même des articles relatifs aux bagages et à la recherche des vases sacrés s'il s'en trouvait encore : nous avons vu que c'était *un aveu de l'ennemi, de la fausseté* de *la légende* des dix jours de pillages et des fourgons chargés de butin. Dupont avait pleinement raison de dire : « La rédaction de l'article est un témoignage tout entier en faveur des troupes françaises (1). »

Napoléon y verra la preuve de la réalité de cette légende, *au risque de justifier par cette interprétation, la violation même de la capitulation.*

Il nous donne le spectacle étrange d'un contractant, aux exigences d'habitude si léonines, qui interprète contre lui-même, l'une après l'autre, *toutes* les clauses d'un traité.

Il va plus loin : jusqu'à repousser le préambule même qui n'est qu'un hommage rendu à la valeur de ses troupes. Il n'en veut pas de cet hommage. Il va soutenir contre l'évidence qu'il est menteur : que le général Castaños, qui parle de ses forces infiniment supérieures, n'avait pas vingt-cinq

(1) Interrogatoire du lundi 6 février 1809 (neuf heures du matin (*in fine*).



mille hommes, alors qu'il est prouvé par les états officiels qu'il en avait trente-cinq mille, sans compter les paysans armés : que Dupont avait *vingt mille* hommes *d'élite et choisis*, quand il est avéré que c'étaient des enfants au nombre d'environ quinze mille dont la moitié souffrait de la dysenterie.

Il le sait d'ailleurs mieux que personne puisque le 2 août, en apprenant la capitulation, il envoie au roi Joseph une *note sur la situation actuelle en Espagne* où l'on trouve les observations suivantes :

Deuxième observation : « Les quinze mille hommes qu'on a perdus ont été remplacés par... Tout cela forme une force égale et *sans doute, par sa composition, de beaucoup supérieure à celle de Dupont....*

Troisième observation : « ..... Ainsi la perte de Dupont serait donc remplacée par dix-huit à vingt mille hommes de troupes *beaucoup meilleures* (1).

Mais dès qu'il parle pour la galerie, Dupont aura vingt mille hommes et Castaños vingt-quatre mille au plus (2).

Il a cependant sous les yeux des journaux espagnols qui confirment l'aveu qui ressort du traité : « L'armée française a fait *des prodiges de valeur ;* depuis trois semaines réduite à la chair de ses chevaux et à quelques poignées de blé qu'elle cueillait dans les campagnes et dont elle se nourrissait en l'écrasant grossièrement et le mêlant d'eau, accablés par cette grosse chaleur que les Andalous appellent le *Bochorno*, qui les rend furieux et hors d'eux-mêmes, absolument privés d'eau pendant un combat de dix-huit heures, ayant à soutenir l'effort de quarante mille hommes, les dix mille Français (3) que commandait le général Dupont lui-même se sont couverts de gloire... (4)

Devant cet hommage désintéressé, Napoléon fait le mo-

(1) Il disait d'ailleurs au moment de partir lui-même pour l'Espagne avec cent cinquante mille hommes d'élite et choisis cette fois : « *Je leur avais envoyé des agneaux*, et ils les ont dévorés, je vais leur mener des loups qui les dévoreront à leur tour ».

(2) Le major-général au maréchal Jourdan. Paris le 26 août.

(3) Dix mille, ou même quinze mille, en comptant les trois divisions, mais à Baylen, six mille hommes seulement ont pu prendre part au combat.

(4) Arch. Justice (traduction de l'espagnol).

Digitized by Google

deste. « Depuis que je sers, ce que j'ai trouvé de plus lâche, ce sont ces rassemblements et ces troupes espagnoles (1)... »

En dépit de tous ses calculs, il est obligé de reconnaître que « six mille hommes seulement se sont battus, et encore ces six mille hommes que le général Dupont a fait battre à la pointe du jour, après les avoir fait marcher toute la nuit, étaient un contre trois.... » ; que cependant l'armée de Dupont est restée intacte dans sa position » ; que l'ennemi n'a pas fait un prisonnier, pris une pièce de canon, gagné un pouce de terrain.... ». A cette constatation présentée, sinon comme un éloge ou même comme une excuse, du moins comme une circonstance atténuante à la décharge d'un corps malheureux, vous commencez à comprendre, à retrouver le général en chef soucieux de l'honneur de ses armes, mais la phrase qui la contient ne nous laisse pas longtemps cette illusion ; elle ne tendait qu'à prouver une chose : « l'ennemi s'est si mal battu (2)... » !!

Devant cette explication, si inattendue de la part de celui qui la donne, on reste stupéfait, on cherche à comprendre... et lorsqu'on arrive à la fin : « C'est par la lâcheté monstrueuse et l'imbécillité des hommes qui ont négocié et *qui porteront sur l'échafaud* la peine de ce *grand crime national* » (3), on se dit : l'empereur sait quelque chose qu'il ne dit à personne. Ce n'est pas le traité que nous connaissons, encore moins la conduite du général et des troupes, telle qu'elle ressort des rapports français, espagnols et anglais que nous avons sous les yeux, qui constituent une tache pour la nation, un grand crime national digne de l'échafaud ; il y a des dessous que nous ignorons, et qu'il n'a pas besoin d'énoncer expressément vis-à-vis du roi Joseph qui doit être dans le secret.

(1) Lettre à Joseph datée de Bordeaux 31 juillet.
(2) Notes sur les affaires d'Espagne datées de Saint-Cloud, le 30 août 1808, troisième observation.
(3) *Ibid.*, 8.

(*A suivre.*) R. de Sèze,
professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris.

Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Le Livre d'Or de la Révélation chrétienne. Tome Ier, *Ancien Testament*, par le R. P. SERTILLANGES, O. P. — In-folio, VI-354 pp. Vienne, Leipzig, Institut littéraire *Cosmos;* Paris, Le Soudier, 1904. Edition texte seul, broché, **36** fr., relié, **50** fr.; édition avec chromolithographies, **150** fr.

Le but, que s'est proposé le P. Sertillanges en écrivant son travail, nous explique le choix qu'il a fait de ses matériaux et la façon dont il les a traités. Il voulait nous présenter la Révélation des vérités divines, telle qu'elle nous a été transmise dans les écrits de l'Ancien Testament. Or, « la Révélation, nous dit-il, avait à fournir à l'homme des données sommaires sur la nature du grand Etre qui est son principe et sa fin ; sur la façon dont il entend ses rapports avec la créature, sur les moyens de parvenir maintenant et plus tard à l'union qui procure à l'homme toute gloire, toute sécurité, toute joie, toute espérance d'avenir. » Il a donc choisi dans la Bible, pour nous les exposer, les pages où ces vérités ressortent le plus pleinement, laissant de côté dans le livre sacré ce qui n'intéressait que l'histoire du peuple juif. Il nous redit dans tout leur développement les récits de la Genèse, la création du monde, Caïn et Abel, Abraham, Isaac et Jacob, Joseph, l'histoire primitive du peuple hébreu, Moïse et la Loi, Josué, les Juges, enfin les grands rois qui ont fondé la royauté, David et Salomon.

Il choisit ensuite dans les livres sapientiaux et les prophéties, les plus belles pages des écrivains sacrés et les traduit en les accompagnant de quelques réflexions et éclaircissements.

L'auteur n'a pas eu l'intention d'écrire un travail critique; il

Digitized by Google

se contente d'ordinaire de répéter le récit biblique, en y ajoutant les liaisons nécessaires et quelques réflexions, destinées à en éclaircir le sens, à en indiquer la portée et à fournir une interprétation adaptée à nos façons de voir contemporaines et à nos besoins. Et d'ailleurs, ces simples récits sont le meilleur enseignement que nous puissions recevoir; c'est un enseignement par les faits d'une puissance éducatrice et moralisatrice admirable. C'est là le plus grand profit que nous puissions tirer de la lecture des Livres saints. « Cette présence de Dieu, cette action, ces paroles de Dieu fixées par les oracles prophétiques et les poètes inspirés, nous font prendre avec le divin un contact éminemment utile, capable d'élever la pensée et d'orienter la vie sous le regard de celui dont nous sommes aussi le peuple et que nous devons un jour retrouver. »

Un si magnifique sujet a inspiré à l'auteur de belles pages d'une superbe envolée, où la beauté de la forme le dispute à la grandeur de la pensée; il a su être à la hauteur de son sujet et ce n'est pas là un mince mérite quand ce sujet n'est autre que l'action de Dieu dans l'humanité. Ce premier volume fera donc un magnifique pendant au deuxième volume qui a déjà été publié et qui avait pour sujet : le *Nouveau Testament* et pour auteur le P. Didon. Nous avons déjà loué, comme il le méritait, ce beau travail.

Ce volume, sorti des presses de l'imprimerie Frédéric Jasper, à Vienne (Autriche), mérite aussi tous nos éloges pour la beauté et la netteté de l'impression ; ajoutons que dans une édition de luxe on a ajouté cent vingt-six planches hors texte, reproduisant les chefs-d'œuvre des plus grands artistes, qui forment ainsi le décor instructif autant que brillant de cette magnifique publication.

E. Jacquier.

Cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception : **La Vierge et l'Emmanuel**, par l'abbé Augustin Lémann, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. — In-8, xiv-561 pp. Paris, Poussielgue, 1904. 6 fr.

Il est au livre des prophéties d'Isaïe six chapitres, qui contiennent une série d'oracles étroitement liés entre eux, parce que tout ce qu'ils renferment se rattache à Emmanuel (Dieu avec nous) comme à un centre; ils forment un tout au milieu de


Digitized by Google

l'œuvre du prophète et pour les désigner on les a classés ensemble sous le titre de « Livre de l'Emmanuel ». Ce sont les oracles de ce livre dans leur sens littéral et dans leur signification prophétique que nous explique M. le chanoine Lémann, professeur d'Ecriture sainte à la Faculté catholique de Théologie de Lyon.

Afin de bien faire ressortir les caractéristiques diverses de l'Emmanuel, que nous révèle Isaïe, il divise la prophétie en trois parties : Ch. VII-VIII, 4, conjuration des rois coalisés de Samarie et de Syrie contre le roi de Juda, Achaz ; VIII, 5-IX, 7, conjuration des sujets d'Achaz ; IX, 8-XI, 16, conjuration de Sennachérib. Le but de ces trois conjurations est de renverser et de détruire la maison de David ; le prophète prédit qu'elles échoueront, car de David doit sortir Emmanuel, le Messie, dont il nous dit à diverses reprises la nature et les qualités. Le cadre de ce travail est, on le voit, bien tracé ; il est ensuite très exactement rempli. Ne pouvant entrer dans le détail, signalons les points principaux, qui ont été établis par le savant exégète.

Il décrit d'abord le milieu historique dans lequel se déroulèrent les événements et traduit le texte prophétique, dont voici le passage capital :

C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe :
Voici que la Vierge conçoit et enfante un Fils
Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.

La Vierge (*Almah*), dont il est ici parlé, sera vierge dans la conception de son fils et vierge dans l'enfantement ; c'est ce que démontrent le texte de la Bible et les témoignages de l'ancienne Synagogue. Comment d'ailleurs aurait-elle pu être un signe, si elle avait conçu et enfanté comme les autres femmes ? Tous les écrivains de la Bible ont connu cette Vierge Mère.

L'Emmanuel c'est Dieu homme, ainsi que le prouve tout d'abord son nom. Il ne peut être que le Messie, dont la divinité nous est attestée par les prophéties antérieures à celles d'Isaïe et par les théophanies de l'Ancien Testament. L'ancienne Synagogue savait que le Messie, tout en étant homme, serait Dieu ; divers personnages, Adam, Abraham, Jacob, Moïse, Job, David, Salomon, Michée, Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel avaient eu la révélation de ce mystère. Voilé chez quelques-uns, il est très clair dans les écrits de plusieurs des anciens prophètes ; aucun cependant n'a été aussi explicite qu'Isaïe. Sa pro-

Digitized by Google

phétie est comme le centre vers lequel convergent toutes les autres et elle en est l'explication claire et complète.

A ceux qui demanderont comment un signe, qui devait se réaliser sept siècles plus tard, a pu rassurer le roi Achaz ; il est répondu : Emmanuel a pu être érigé en signe « parce que Dieu le rendait présent devant le regard intérieur d'Isaïe, en communiquant à ce prophète sa connaissance des futurs. Cela s'appelle l'anticipation prophétique... Pour Isaïe, la Vierge et son fils étaient donc déjà présents d'une présence idéale... Or si le prophète avait sous son regard intérieur une *Almah* déterminée et son fils, il pouvait parler d'eux comme de personnes vivantes et se servir d'eux pour fixer une époque ». (P. 194.)

Dans la seconde section, nous relèverons ce qui est dit de la personne et des titres d'Emmanuel, exprimés dans les vers suivants :

> Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné ;
> La marque de sa principauté est sur son épaule ;
> Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort,
> Le Père de l'Eternité, le Prince de la paix.

Ce petit enfant est, on n'en peut douter, le Messie; la vraie tradition juive, la paraphrase chaldaïque l'ont reconnu. Il est l'Emmanuel, dont Isaïe vient de parler. Et les titres, qui lui sont donnés, prouvent sa divinité ; toute l'ancienne Synagogue, les Pères de l'Eglise et l'exégèse catholique contemporaine reconnaissent l'Emmanuel dans ce petit enfant.

Enfin dans la troisième section nous est expliqué l'oracle :

> Et un rejeton sortira du tronc de Jessé.
> Un surgeon croîtra sur ses racines.

Ce rejeton de Jessé ce sera encore Emmanuel, le Messie, sur lequel au dire du prophète reposeront tous les dons du Saint-Esprit, l'Esprit de Jéhova, et qui fera régner sur la terre la paix et la justice. Ce règne d'Emmanuel aura deux phases distinctes : la conversion de la gentilité et le retour du peuple juif, qui s'effectuera par l'admission des Juifs dans l'Eglise et non par leur rétablissement dans la Palestine.

Cette brève et sèche analyse ne peut donner qu'une idée très imparfaite de ce beau livre. Nous ne savons ce qu'il y faut le plus admirer : le savant enchaînement et le développement harmonique des matériaux ou la connaissance approfondie des travaux des rabbins, des Pères de l'Eglise et des théologiens catho-

Digitized by Google

liques. Chacun vient apporter son tribut de lumière et les rationalistes eux-mêmes confessent la vérité. Nous ne louerons pas le riche vêtement qui fait valoir encore ces nobles pensées; chacun sait que l'auteur est un maître dans l'art d'écrire. La splendeur et la beauté d'une riche imagination orientale et la pure clarté d'un esprit français s'unissent ici pour la production d'une œuvre d'art et de science digne de tout éloge.

E. JACQUIER.

La Vierge Marie dans l'Histoire de l'Orient chrétien, par M. le chanoine Joseph LÉMANN. — In-12 de XVI-640 pp. Paris, Lecoffre, 1904. 4 fr.

De Maria nunquam satis, disait saint Bernard. Bien des voix chrétiennes, depuis les plus éloquentes et les plus autorisées jusqu'aux plus humbles et aux plus modestes, ont fait écho à cette parole du grand serviteur de Marie. Les Papes dans d'incomparables Encycliques, les théologiens dans leur enseignement oral ou écrit, les orateurs dans la chaire sacrée ou dans les congrès comme celui qui va se tenir à Rome pendant le cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception, les écrivains dévots de Notre-Dame dans des livres multipliés à l'infini, n'ont pas cessé de chanter les louanges de notre auguste Reine et de la proclamer Bienheureuse et bénie entre toutes les femmes.

Parmi cette illustre pléiade, une voix bien connue et aimée de nos lecteurs lyonnais s'est fait entendre à plusieurs reprises. Deux volumes, précédemment publiés par M. le chanoine Joseph Lémann et annoncés ici même, ont présenté la Vierge Marie à l'amour du XXe siècle sous ses divers titres de Mère et de Reine. Aujourd'hui, nous avons la joie de signaler la suite de ce beau travail; c'est un livre qui a pour titre spécial : *La Vierge Marie dans l'Histoire de l'Orient chrétien*. Le pieux auteur s'est placé à un point de vue particulièrement intéressant et vraiment neuf. Il a recherché, dans une récapitulation de l'histoire, les liens providentiels qui rattachent l'Orient chrétien à la Mère du Sauveur, associée par son Fils au gouvernement des peuples aussi bien qu'à la dispensation des trésors de la grâce.

Au milieu des événements qui se déroulent selon les desseins de Dieu sur les nations, le regard d'un esprit élevé, alors surtout qu'il est guidé par l'amour, peut discerner l'action de l'auguste

Digitized by Google

Reine du ciel et de la terre, tantôt plus manifeste, tantôt entourée de mystère, toujours miséricordieuse et ravissante. Pendant le bel âge de l'Orient chrétien, on constate l'efflorescence du culte de Marie, culte de louanges et de prières, culte d'honneur et d'imitation avec les fruits savoureux qu'il produit en faveur de l'Orient. Aux siècles de splendeur succèdent les jours désastreux : l'Orient, infidèle à ses traditions comme à ses devoirs de reconnaissance, s'abandonna à ses instincts mauvais, au schisme et à l'hérésie. Asservi par l'Islam en châtiment de ses crimes, il mérite les rigueurs de la justice divine. Et pourtant, la compassion de Marie ne lui fait pas complètement défaut. On aperçoit çà et là dans l'histoire les traces de la sollicitude maternelle, qui vient au secours de l'Orient réduit en esclavage et prépare discrètement sa résurrection. Comment s'accomplira cette œuvre de la toute-puissante miséricorde ? Les promesses prophétiques se réaliseront sans doute sous la main protectrice de Marie, et il est permis d'espérer que le sourire de cette divine Reine projettera ses radieuses beautés sur tout l'Orient, au crépuscule du soir comme à l'aurore de sa vie chrétienne.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de l'Orient chrétien et de sa direction providentielle. Les séries de tableaux qui la récapitulent avec un art merveilleux ne peuvent manquer de faire une impression vive et profonde. D'ingénieuses conjectures s'ajoutent parfois au témoignage plus explicite des faits et contribuent, par leur vraisemblance, à entraîner l'assentiment de l'esprit et du cœur. Les légendes elles-mêmes n'ont pas été dédaignées : sans leur accorder plus d'autorité qu'elles n'en méritent, il est souvent utile, toujours délectable, d'y rechercher, non pas des preuves convaincantes qu'elles sont impuissantes à fournir, mais les vestiges d'une vérité voilée sous de gracieux symboles.

C'est d'ailleurs, on peut l'affirmer sans réserve, un livre de saine doctrine et de grande foi. Par sa forme littéraire, il n'est pas moins remarquable que les deux volumes précédents : on y admirera de même l'éclat des couleurs bibliques, la piété des réflexions et l'originalité des aperçus. Mais son mérite à part, c'est d'aspirer dans toutes ses pages à aider le retour total de l'Orient à l'unité catholique. Aussi tous les chapitres sont-ils comme de belles avenues mariales qui aboutissent à la chaire de saint Pierre et au cœur du Pontife romain.

Cet ouvrage, inspiré par la piété filiale envers la Vierge

Digitized by Google

Immaculée, obtient déjà une précieuse récompense : Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon le bénit, et exprime le vœu d'une exquise délicatesse « qu'il soit, en cette année mariale, le tribut de reconnaissance offert par notre *Lugdunum* à l'Orient, berceau de notre foi et patrie de nos apôtres et de nos martyrs. » Sous les auspices d'une bénédiction si bienveillante, le beau livre de M. le chanoine Joseph Lémann sera accueilli partout avec empressement. Puisse-t-il porter des fruits de salut, en suggérant à ses nombreux lecteurs des pensées « de consolation pour le présent, d'espérance pour l'avenir, et une confiance invincible dans la miséricordieuse puissance de Marie, Reine du monde et Mère des âmes ».

P. B.

L'Ami, par l'abbé E. Vignon. — In-32, 122-xxviii pp. Paris, Bouasse jeune, 1903.

La divine figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été considérée déjà sous bien des aspects; on a tour à tour parlé du Rédempteur, du Sacrificateur, du Père, rarement on l'a montré comme un Ami. C'est sous cet aspect que nous le présente M. Vignon en des pages vibrantes d'émotion et d'amour. On sent qu'ici parle le cœur d'un prêtre, qui a éprouvé lui-même les sentiments qu'il veut faire naître en nous.

Jésus est notre ami dans toutes les circonstances de notre vie, dans nos joies, aussi bien que dans nos peines et nos défaillances; il sollicite notre amour et se donne lui-même tout entier, telles sont les pensées que développe l'auteur dans une langue élégante et châtiée, en des pages pleines d'idées.

La Notion de l'Apostolat. *Des origines à Irénée*, par Henri Monnier. — In-8°, vi-386 pp. Paris, Leroux, 1903. 7 fr. 50.

Les douze disciples, que Jésus a choisis et qui ont reçu le nom d'apôtres, étaient-ils apôtres à un degré supérieur des autres missionnaires chrétiens qui, dans le Nouveau Testament, sont aussi appelés apôtres ? En d'autres termes, l'apostolat institué par Jésus-Christ était-il un don spécial, réservé aux Douze et à saint Paul, ou bien est-il un don permanent dans l'Eglise chrétienne ? C'est la question que pose l'auteur. Pour la résoudre il examine d'abord le sens du mot apôtre chez les Grecs et chez les Juifs et montre la transformation qui s'est opérée de l'apôtre

Digitized by Google

juif à l'apôtre chrétien ; le premier était tout d'abord un collecteur d'offrandes, le second un propagateur du christianisme. Il étudie ensuite la notion paulinienne de l'apostolat en opposition avec la notion jérusalémite. De là, il passe à l'institution des Douze et à la nature de l'apostolat dans les Evangiles et les Actes des Apôtres. Il recherche l'idée qui se dégage sur cette question des écrits du Nouveau Testament et des Pères apostoliques, à savoir qu'il y eut des apôtres dans les deux premiers siècles de l'Eglise. Les notions qu'il nous donne sur l'apostolat gnostique, marcionite et montaniste sont fort intéressantes. Enfin, d'après notre auteur, ce qu'il appelle la notion catholique de l'apostolat, à savoir le caractère spécial des Douze, est fixée au temps de saint Irénée. C'est contre cette notion de l'apostolat que sont dirigés tous les arguments du travail de M. Monnier. Nous jugeons inutile de les présenter parce que les Evangiles et les Actes des Apôtres nous paraissent trop catégoriques dans leurs affirmations pour être ébranlés par quelque argument que ce soit.

« Jésus, nous est-il dit dans l'Evangile de saint Marc, III, 13, 14, appela ceux qu'il voulut et ils vinrent vers lui. Et il en désigna douze, qu'il nomma apôtres, pour être avec lui et pour les envoyer prêcher. » Même affirmation dans les autres Evangiles. « Voici les noms des douze apôtres... Ce sont ces douze que Jésus envoya en leur disant, *Mathieu*, X, 2, 5. » — « Quand il fit jour, il appela des disciples et en choisit douze d'entre eux qu'il appela apôtres, *Luc*, VI, 13. » — « Je vous ai choisis, vous, douze, *Jean*, VI, 70. » Et la preuve que dans la pensée de Jésus les Douze étaient nettement distingués des autres disciples et que ce nombre était intentionnellement choisi, c'est que le Seigneur, s'adressant aux Douze, leur dit : « En vérité, je vous le dis, lorsque le Fils de l'homme, lors de la régénération, sera assis sur son trône de gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez assis vous aussi sur douze trônes et vous jugerez les douze tribus d'Israël, *Mathieu*, XIX, 27-30 ; *Luc*, XVII, 28-30. »

La première génération chrétienne a si bien cru que le Seigneur avait institué une charge spéciale dont étaient investis les douze apôtres que, immédiatement après l'Ascension, on procéda au remplacement de Judas. Suivant la prière des fidèles quelqu'un devait être choisi pour occuper dans ce ministère de l'apostolat la place de laquelle Judas est déchu, *Actes*, I, 25. » Si d'ailleurs l'apostolat des Douze n'avait pas été un don particulier,

Digitized by Google

accordé par Jésus seul, pourquoi saint Paul aurait-il lutté si vigoureusement pour être reconnu apôtre au même titre que ceux-ci ? Il y eut d'autres prédicateurs chrétiens qui furent aussi appelés apôtres, Barnabé, Andronicus, Junias et tous ceux qu'appellent de ce nom les écrits post-apostoliques, mais ils ont toujours été distingués des Douze apôtres. La thèse de M. Monnier ne nous paraît donc pas appuyée par les textes. Ce n'est pas cependant que son travail ne soit sérieux et très intéressant ; il renferme de nombreuses monographies sur les Evangélistes, sur la Didachè, le presbytérat, qui méritent de retenir l'attention. Bien que protestant, l'auteur affirme nettement la primauté de Pierre. Ajoutons enfin qu'il est bien au courant des travaux modernes et des questions connexes à celle qu'il traite.

E. Jacquier.

Les Affirmations de la Conscience moderne, par Gabriel Séailles. — In-12 de 285 pp. Paris, Colin, 1903. **3 fr. 50**.

... Ils sont ainsi une élite, dans cette élite dont est faite l'Université, qui, ayant conscience du sacerdoce que leur confèrent leurs grades et leur situation, ne visent à rien de moins qu'à jeter bas une bonne fois, cette religion « de fétichisme » qu'est l'Eglise catholique, pour édifier sur ses ruines la religion de la Pensée libre, avec un grand P.

Car enfin, dit sans sourciller, M. Séailles — un professeur de philosophie en Sorbonne, s'il vous plaît ! — « sans insulter bêtement Jésus, ce génial poète de la poésie morale, qui fut mis à mort par la conspiration de toutes les autorités constituées, prêtres, riches, princes du peuple, — tous ses dévots d'aujourd'hui — constatons que sa morale ne peut plus être la nôtre, parce qu'elle ne répond plus aux exigences de la conscience moderne. La science et l'industrie ont transformé notre conception de l'univers et de la vie. La pratique des méthodes de la science nous interdit de faire reposer le connu sur l'inconnu. Nous ne pouvons plus prendre pour mobile de nos actes, l'attente des sanctions futures. Le paradis ne nous tente pas ; qu'y pourrions-nous faire, que chercher les moyens d'éteindre les feux de l'enfer par une révolte heureuse contre le Dieu cruel, donc impuissant, qui les allume (1). Nous refusons désormais

(1) Notons que M. Séailles s'était défendu de vouloir « insulter bêtement Jésus » !

Digitized by Google

de rêver la justice dans une cité céleste, en nous résignant au mal ici-bas ; nous entendons la réaliser dans les rapports réels des hommes, et nous ne comptons que sur notre effort pour y réussir. Cet effort doit être guidé par la Science. La Science désormais est, à titre de moyen nécessaire, partie intégrante de la morale ; les pauvres d'esprit n'y suffisent plus. Opposons à l'Eglise ce qui réellement l'a vaincue, la Science moderne, la Pensée libre, contre laquelle ses efforts se sont brisés. » (P. 325.)

Cette page méritait d'être citée en entier. Pour le ton, comme pour les idées, c'est le livre de M. Séailles en raccourci. C'est surtout, en raccourci, tout le chapitre premier : *Pourquoi les dogmes ne renaissent pas.* (PP. 1-113.) Dans ce chapitre, le lecteur apprend d'abord, non sans quelque surprise, que la cosmologie d'Aristote et de Cicéron fait partie du credo chrétien ; or, comme cette cosmologie est surannée, M. Séailles en conclut avec son impitoyable logique de philosophe, que surannés sont aussi nos dogmes. (PP. 1-41.) — Et voilà pourquoi votre fille est malade, aurait dit l'autre...

D'ailleurs ces dogmes ont tant d'autres causes de décrépitude !... La morale elle-même qu'ils appuient est si sénile, avec sa théorie de l'épreuve et de l'expiation (il faut voir l'idée que s'en fait M. Séailles : c'est à faire croire qu'on lit Baïus !), avec sa séparation *radicale* de la nature et de l'esprit, avec son rêve de bonheur céleste, avec ses sanctions éternelles ! Elle est si mesquine, ne sachant prêcher que désintéressement, oubli de soi, sacrifice ! Elle est si étrangère à la vie sociale, à l'évolution des institutions politiques et des lois économiques ! (PP. 42-108.) Bref, pour M. Séailles, la morale chrétienne en action, ce n'est, ce ne peut être que la vie d'un Père du désert. Cela s'appelle procéder par larges synthèses...

Mais n'allez pas croire que M. Séailles se résigne à être de ceux qui ne savent que nier. Nul n'affirme plus hardiment, plus hautement que lui. Il « affirme » que « des idées nouvelles, peu à peu, ont pris racine en nos esprits, qui ne nient les préjugés anciens qu'en donnant une forme plus haute aux vérités morales qui les ont rendus si longtemps sacrés. » (P. 118.)

Ces vérités, M. Séailles les révèle dans son chapitre : les *affirmations de la conscience moderne* (PP. 115-152.) Trois mots prestigieux les résument ; c'est à savoir : *liberté*, *égalité*, *fraternité*.

Digitized by Google

Liberté : « Sans s'élever peut-être à l'idée claire de ce qu'ils réclament, ceux qui revendiquent le droit primordial, principe et résumé de tous les autres, déclarent : nous voulons être des hommes. Si cette volonté mérite le respect, c'est qu'elle est un engagement envers soi et envers tous, c'est qu'elle est, à vrai dire, la volonté d'être ce que nous devons être. N'est-ce pas tout à la fois ce droit et ce devoir d'être homme, que nous résumons dans ce mot de *liberté*, que nous avons sans cesse sur les lèvres, que nous inscrivons sur les murs de nos monuments publics, comme le premier symbole de notre conscience nationale ? » (P. 130.) Et M. Séailles expose les idées que nous mettons sous ce mot qui déguise bien des dissentiments et montre en quel sens et à quel titre nous avons le droit de résumer dans la liberté, l'idéal de la vie vraiment humaine, à ses yeux. Toutefois, chemin faisant, l'auteur est obligé de reconnaître que le grand danger d'une démocratie, c'est précisément de ne pas respecter la liberté. « Si nous identifions le droit avec la seule souveraineté du nombre, si la majorité décide du juste et de l'injuste, la *démocratie est une théocratie inédite ;* nous n'avons substitué aux tyrannies anciennes, qu'une tyrannie d'une forme nouvelle, d'autant plus redoutable qu'elle a moins de chance de trouver en dehors d'elle, une limite à ses propres excès... L'amour de la liberté est le seul régulateur possible de nos démocraties de suffrage universel ; il faut que le peuple ne mette aucun bien matériel au-dessus de ce bien spirituel, qu'il n'y renonce jamais pour lui-même, qu'il le veuille pour ses adversaires... » (PP. 135-136.) La leçon est bonne a retenir, sortant de la bouche de M. Séailles.

Quant à l'idée d'*égalité*, M. Séailles reconnaît que rien n'est plus facile que de la pousser à l'absurde. Il n'ignore pas « qu'il y a des forts et des faibles, des intelligents et des sots, des sains et des malades, et que tout abaisser pour tout niveler est l'absurdité sans nom » ; il avoue même « que l'inégalité peut être prise pour une des caractéristiques de l'espèce humaine, comparée aux espèces animales ; que la civilisation se fait et se maintient par le génie de quelques-uns, par la docilité du grand nombre ». (P. 137.) Mais ces vérités accordées, il maintient que l'égalité a un sens positif et il examine à quelles légitimes exigences de la conscience moderne elle répond. L'examen aboutit à des conclusions moins originales que ne le croit l'auteur : car enfin, il y a bien quelque temps déjà — n'en déplaise à

Digitized by Google

M. Séailles — que précisément à l'école du christianisme on a appris à « respecter le mystère de la vie des humbles, à sentir ce qu'il peut cacher de divin, à comprendre enfin que le mérite se mesure, non à la richesse et aux honneurs, mais à la valeur morale, et celle-ci à tout ce qui mettant l'individu dans une sorte d'infériorité, fait plus grande la distance qu'il doit franchir pour s'élever à la dignité de la vie humaine ». (P. 141.) Nous voulons croire que, fidèle à ses principes, M. Séailles ne se refuse pas à sentir ce que peut cacher de « divin », la vie de tel charpentier de Nazareth ou de tels pêcheurs du lac de Tibériade, ou que du moins, il ne trouve point mauvais que les sectateurs de la religion « de fétichisme » qu'est le catholicisme, le sentent pour lui...

M. Séailles a raison de dire, en tout cas, que la *fraternité*, comme il la conçoit, n'est pas l'antique charité simplement débaptisée. Reste à savoir si elle est plus et mieux. « Aimer l'homme pour lui-même » (p. 142), est-il plus et mieux qu'aimer le prochain comme soi-même par rapport à Dieu ? Au bon sens de répondre. — Mais M. Séailles n'est pas gêné pour si peu. Pour montrer qu'il « y a dans l'idée de la fraternité et dans les devoirs qu'elle impose quelque chose de nouveau qui marque un progrès de conscience », il nous présente une caricature de la charité ; il la réduit à n'être qu' « une atténuation de la misère et son soulagement *momentané* », à n'être en un mot qu'un *sentiment* d'âmes bien nées, mais à courte vue. « Elle va au plus *pressé* et, si active qu'elle soit, elle trouve toujours devant elle tant de misères à soulager qu'il ne lui reste *guère le temps de réfléchir sur leurs causes.* » (P. 143.) « Seule la fraternité en même temps que *sentiment*, est *intelligence* et *volonté;* seule elle prévient le mal et l'attaque dans ses *causes*... L'enfant est son grand souci, elle le protège, elle le défend, elle réclame pour lui une éducation qui l'avertisse et le fortifie. » (P. 145.) Les Vincent de Paul et les Jean-Baptiste de la Salle étaient évidemment des esprits trop bornés pour comprendre et pratiquer la fraternité ; évidemment aussi, les institutions de bienfaisance ne datent que du jour où furent proclamés les droits de l'homme ! — Voilà comment font l'histoire ceux qui n'ont à la bouche que les mots de justice et de vérité...

Telles sont les principales *affirmations de la conscience moderne*. L'auteur nous semble s'être quelque peu abusé, s'il les a crues très neuves, et il ne semble pas qu'elles aient fait grand

Digitized by Google

bruit dans le monde. Ce n'est pas cependant que les Revues *savantes* et bien pensantes aient négligé dans leurs recensions de leur faire un accueil empressé. Un confrère de M. Séailles à la Sorbonne, et non des moindres, M. Lanson saluait dans ce livre le *Manuel de la libre pensée* depuis si longtemps désiré. *La Raison*, organe de M. Charbonnel, lui faisait même l'honneur de l'inscrire dans le catalogue de sa librairie anticléricale. On peut en induire qu'il aura eu du moins quelque succès dans le milieu des Homais de village, heureux de posséder enfin le catéchisme qu'ils pourront opposer à l'autre... D'ailleurs le ton très dogmatique du livre n'est point pour déplaire à ces âmes simples...

O. J.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La Vraie Jeanne d'Arc. V. *La Martyre*, par J.-B.-J. Ayroles. — Un vol. in-4° de pp. xv et 738. Paris et Lyon, Em. Vitte, 1902. **15** fr.

Au moment où vient d'être solennellement publié le décret de S. S. Pie X, qui proclame l'héroïcité des vertus de la Vénérable Jeanne d'Arc, et où s'ouvre par conséquent la dernière phase de la cause de sa béatification, il convient de signaler à ceux qui ont à cœur la gloire de la Bonne Lorraine, le grand nombre, la richesse et la haute valeur des documents rassemblés dans ce cinquième et dernier volume de l'œuvre grandiose élevée à son honneur.

Rappelons d'abord le plan du monument dont les proportions sont peu communes parmi toutes les biographies les plus développées et circonstanciées : I. *La Pucelle devant l'Eglise de son temps*; II. *La Paysanne et l'Inspirée*, d'après ses aveux, les témoins oculaires et la libre-pensée ; III. *La Libératrice*, d'après les chroniques et les documents français et anglo-bourguignons, et la « Chronique inédite » de Morosini ; IV. *La Vierge guerrière*, d'après ses aveux, les témoins oculaires, la chrétienté, les poètes du temps, les registres publics et la libre-pensée ; V. *La Martyre*, d'après le procès, les témoins oculaires et la libre-pensée.

Digitized by Google

De la vie si courte mais si remplie de la Pucelle, aucun fait intéressant, aucun détail utile n'a échappé, semble-t-il, aux investigations de l'auteur. Mgr Touchet, du reste, si bon juge en cette matière, et qui, en sa qualité d'évêque d'Orléans, a été l'âme de l'enquête sur la vie et la mort de la Vénérable, a dit en quelle estime il avait le savoir de l'écrivain, quand il l'a qualifié ainsi, dans une circulaire adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse : « l'homme le plus renseigné que je sache au monde sur Jeanne d'Arc ».

Le volume final de l'œuvre, consacré à « la martyre », est, comme les précédents, longuement et fortement documenté. Il échappe toutefois à la sécheresse et à la froideur des travaux de pure érudition. Chez un historien, au sens complet du mot, la fleur des sentiments délicats et l'enthousiasme qu'excite le spectacle de la beauté morale, se font jour spontanément et en leur place naturelle, sans aucunement nuire à l'exactitude des citations et des traductions.

Avant tout, le P. Ayroles s'attache à la vérité historique. Mais il écrit avec son cœur de prêtre et de Français, et on s'en aperçoit à l'émotion contenue, qui échauffe sa phrase si colorée, quand il raconte les hauts faits de Jeanne et ses tortures ; et qui rend plus saisissant le tableau de ses vertus, plus poignante surtout la narration de son martyre.

C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir exposé, avec les pièces à l'appui, le fameux interrogatoire du 28 mai, dit *procès de rechute*, dont le compte rendu officiel se termine par ces mots de Cauchon : « Toutes ces choses entendues, nous avons quitté ladite femme, résolus à procéder *conformément au droit et à la raison* », l'indignation de l'historien éclate : « En voyant, dit-il, le malheureux évêque dire, en ricanant : « Farowelle, Faro-« welle, il est fait ; faites bonne chère » et paroles semblables, la pensée se rapporte au grand traître, sortant du cénacle, le cœur possédé par Satan, et allant combler de joie le sanhédrin qui l'attendait » (p. 441).

A l'authenticité scrupuleuse des sources, à la rigueur des déductions qui en sont tirées, s'ajoute donc, et c'est à notre sens un mérite de plus, la vie intense du récit, sa note bien sentie et bien *humaine*. L'auteur s'acquitte premièrement de son devoir de creuser les documents, de prouver, de réfuter au besoin ; il suit pas à pas ses personnages et se renferme étroitement dans son sujet : voilà l'essentiel. Mais lui fera-t-on un reproche de

Digitized by Google

laisser paraître ses impressions, et, sans cesser d'être annaliste fidèle, témoin sincère et impartial, de parler en admirateur ravi de ce qu'il a vu, en « tenant » convaincu de la Vénérable? Assurément non.

Là où l'érudit rencontre pleine satisfaction, au point de vue des exigences de la science historique, il est bon aussi que l'homme du monde, le premier venu et même le plus humble des lecteurs populaires, puisse trouver, et c'est le cas ici, lumière pour l'esprit, profit pour l'âme, plaisir et joie pour le cœur.

Dans la situation présente de la patrie de Jeanne, le livre que nous recommandons à nos lecteurs est un livre d'espérance. Au cours de la cérémonie vaticane du 6 janvier dernier, où l'héroïne a été élevée d'un degré de plus dans la hiérarchie des gloires chrétiennes, une chose a dû frapper les catholiques français. S. S. Pie X, en effet, a eu soin de souligner la portée du fait pour la France en particulier, à l'occasion de laquelle Jeanne est venue démontrer que « la Providence sauve tout quand tout est perdu ». L'allocution pontificale a représenté la Pucelle donnant aux catholiques une leçon de courage poussé jusqu'au sacrifice, et aux amis de sa patrie « l'espoir que la France si grande se souviendra que ses gloires historiques et son rôle civilisateur tiennent par des nœuds intimes à sa profession de l'Evangile ».

Les lecteurs du P. Ayroles ne seront pas étonnés de voir figurer le savant auteur parmi les « témoins » entendus dans la cause de la Vénérable. Ajoutons que c'est un autre « témoin » de la même cause et un autre historien de la Libératrice, l'honorable M. Wallon, qui, appelé récemment par sa qualité de doyen d'âge à prononcer un discours d'ouverture au Sénat français, a dit, aux applaudissements de l'assemblée, ces paroles dont la pensée pourrait servir de conclusion immédiatement pratique, dans notre pays, à tous les travaux historiques sur la Pucelle d'Orléans : « Que votre patriotisme s'inspire du souvenir de cette simple fille de paysan, Jeanne d'Arc, en l'honneur de laquelle vous avez voté une fête nationale, et dont l'Eglise, au jour anniversaire de sa naissance, vient de proclamer les vertus héroïques, dernier degré avant sa béatification. Prenez-la hardiment pour patronne, et que Dieu sauve encore la France! »

A. Gairal de Sérézin.

Digitized by Google

Six Mois d'Histoire révolutionnaire (juillet 1790-janvier 1791), par Marius Sepet. — In-12 de VI-380 pp. Paris, Douniol-Téqui, 1903. **3 fr. 50.**

Ce volume, qui fait suite aux précédentes études de M. Sepet, a pourtant son autonomie. Il embrasse, en effet, une période extrêmement importante de l'histoire révolutionnaire, celle où se pose plus nettement que jamais la question de savoir ce qu'il adviendra de la royauté. Dès le lendemain de la Fédération, et malgré quelques témoignages d'attachement accordés çà et là à la dynastie, sa destinée paraît immédiatement compromise. L'anarchie administrative est à son comble; l'indiscipline s'introduit dans l'armée où Bouillé n'arrive à rétablir un peu de calme qu'à l'aide des régiments étrangers ; dans la marine, l'insubordination couve aussi, et finit par se déclarer en raison même de l'agglomération de matelots produite par les armements de précaution exigés dans la séance de l'Assemblée du 26 août ; aux colonies, les divers éléments de la société sont aux prises, surtout à Saint-Domingue, où la Révolution a tout de suite son contrecoup. — Où la royauté s'appuierait-elle dans l'universel ébranlement des principes et des institutions ? C'est en vain que le comte d'Artois s'agite : sa diplomatie compromettante ne saurait être approuvée à la Cour, et elle ne l'est pas non plus, l'honnêteté de Louis XVI ne pouvant se fier à la « vertu » et aux mérites d'un Calonne, le premier ministre rêvé par les émigrés. D'ailleurs, le roi et la reine se rendent compte de l'état de l'opinion publique et de sa vive répugnance pour un retour à l'ancien régime. Malheureusement ils n'ont pas de politique personnelle. Deux agents principaux, M. de Breteuil, au point de vue politique, M. de Bouillé, au point de vue militaire, dirigent, à la fin de l'année 1790, toute leur conduite, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, et il s'en faut qu'ils l'aient alors dirigée pour le mieux ! — On sait comment le plan de délivrance, imaginé par Bouillé, échoua lors de l'arrivée de Duportail au ministère de la guerre : celui-ci ayant restreint les pouvoirs de M. de Bouillé, tout projet comportant une action militaire devint impossible à réaliser. Restait encore le projet de Mirabeau : un simple déplacement de la cour, destiné à délivrer le roi de sa captivité matérielle. Pour qu'il réussît, il aurait fallu obtenir du roi une confiance entière : cette confiance, Mirabeau ne l'eut jamais...

Et, pendant ce temps, la captivité morale de Louis XVI se

Digitized by Google

resserre. L'affaire de la constitution civile marque assurément l'extrême limite des concessions consenties par la conscience du roi. Oserai-je reprocher à M. Sepet d'avoir écourté, dans son livre, le récit des négociations et des discussions qui eurent lieu alors ? Mieux encore que les plans de Bouillé et de Mirabeau, que les intrigues de Lameth, que les agitations des clubs et de la presse, la question religieuse occupe la pensée de tous, à l'Assemblée, à la Cour, au Ministère, dans l'opinion publique, pendant ces *six mois* d'histoire révolutionnaire. Deux chapitres pour raconter la fin de l'ancienne Eglise de France, c'est peu, c'est trop peu ! Il est vrai que M. Sepet, sans étalage d'érudition, résume très exactement les faits et en donne une idée d'ensemble fort juste. Je crois toutefois qu'une étude plus approfondie des documents, ne fût-ce que de ceux que cite Theiner, lui eût permis d'être moins sévère pour l'archevêque de Vienne dont nous avons montré ici même, l'an dernier, le rôle dans cette triste affaire de la Constitution civile. C. Bouvier.

Histoire contemporaine, par Samuel Denis. — T. IV. In-8° de 670 pp. Paris, Plon, 1903.

Ce volume est le dernier de la série entreprise par M. Denis ; et il a une valeur au moins égale aux tomes précédents. Nous ne reviendrons pas sur l'appréciation plus étendue que nous avons donnée de cet ouvrage ; il faudrait répéter des éloges : rien n'est plus monotone. — Quant aux critiques, elles seraient peu nombreuses et porteraient sur des vétilles. M. Denis a sagement fait d'établir sa documentation sur des pièces *officielles :* dans la foule des documents à consulter, c'est le seul choix avantageux qu'il pût faire. Pourtant n'y avait-il pas lieu d'élargir un peu cette consultation, et de s'adresser davantage aux travaux particuliers, assez nombreux, qu'on a publiés sur cette période ? Il nous a semblé que M. Denis s'est contenté, le plus souvent, des ouvrages ou des souvenirs dus aux hommes politiques de la droite de l'Assemblée nationale. Mais ce n'est là qu'une impression que nous n'avons pu contrôler, car l'auteur évite les notes au bas des pages et supprime, peut-être à dessein, toute bibliographie. — M. Denis laisse paraître, à plusieurs reprises, ses pensées intimes sur les hommes et les choses, c'est de quoi nous ne le blâmerons pas : nous sommes encore trop près des événements pour qu'on puisse tenter d'en écrire déjà une histoire purement objective. B.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — BALMFORTH, *The Bible from the standpoint of the higher Criticism. The Old Testament.* In-8°. Londres, Sonnenschein. 4 fr. 35. — COMPAGNON (P.-M.), *Evangile de saint Jean. Commentaires.* 2 vol. XI-691, 741 p. in-12. Lecoffre. 10 fr. — DONNADIEU, *Le saint suaire de Turin devant la science.* In-8°. Mendel. 10 fr. — DOUAIS (Mgr), *Les reliques de saint Thomas d'Aquin.* In-8°. Poussielgue. 10 fr. — FRÉMONT, *Les principes.* T. V, *La Providence.* In-8°. Bloud. 5 fr. — GAFFRE (L.-A.), *La contrefaçon du Christ.* In-12. Lecoffre. 3 fr. — HERFORD, *Christianity in Talmud and Midrash.* In-8°, 465 p. Londres, Williams and Norgate. 22 fr. 50. — *La jeune fille dans le monde.* III. Aubanel. XVI-224 p. in-16. 2 fr. — JULIEN (abbé), *Le conflit.* In-18. Retaux. 3 fr. 50. — JUNCKER, *Die Ethik des Apostels Paulus.* In-8°. Halle, Niemeyer. 6 fr. 25. — LÉMANN (abbé J.), *La Vierge Marie dans l'histoire de l'Orient chrétien.* Lecoffre. XVI-640 p. 4 fr. — LÉMANN (abbé A.), *La Vierge et l'Emmanuel.* In-8°. Poussielgue. 6 fr. — MANGENOT, *Dictionnaire de la théologie catholique*, fasc. XII. In-4°. Letouzey. 5 fr. — SERVANT, *Connaissance de la vraie religion.* In-12, 384 p. Oudin. 3 fr. 50. — TODD, *Politics and religion in ancient Israel.* In-8°. Londres, Macmillan. 7 fr. 50. — TRÉNEL (J.), *L'Ancien Testament et la Langue française du moyen âge* (VIIIe-XVe siècle). In-8°. L. Cerf. 10 fr.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — *L'Année scientifique*, 1903. In-16. Hachette. 3 fr. 50 — BLONDEL (G.), *La politique protectionniste en Angleterre.* In-12. Lecoffre. 2 fr. — BOUGLÉ (C.), *La démocratie devant la science.* In-8°. Alcan. 6 fr. — BRAUNSCHWIG, *Essai sur l'esthétique du vers.* In-8°. Alcan. 3 fr. 75. — DELAFOSSE (J.), *Psychologie du député.* In-16. Plon-Nourrit. 3 fr. 50. — FOURNIÈRE (E.), *De Babeuf à Prudhon.* In-8°. Alcan. 7 fr. 50. — GHERSI (G.), *Recettes pour tous.* 514 p. in-8°. Naud. 3 fr. 50. — LA SIZERANNE (R. de), *Les questions esthétiques contemporaines.* In-16. Hachette. 3 fr. 50. — LAVALLÉE (A.), *La question qui nous divise le plus.* In-18. Lecoffre. 1 fr. — PATERSON (W.), *L'éternel conflit.* In-16. Alcan. 2 fr. 50. — POINCARÉ (H.), *La télégraphie sans fil.* 116 p. in-8°. Naud. 2 fr. — SOURIAU (P.), *La beauté rationnelle.* In-8°. Alcan. 10 fr. — ZYROMSKI (E.), *L'orgueil humain.* 380 p. in-18. A. Colin. 4 fr.

Histoire et Géographie. — BESSE (Dom), *Saint Wandrille.* In-16. Lecoffre. 2 fr. — BIOVÈS (A.), *Warren Hastings.* In-8°. Fontemoing. 4 fr. — CHEVALIER (chan. U.), *Répertoire des sources histo-*

Digitized by Google

riques. *Bio-biblio.* I (A-Bernard). In-8°. Picard. 7 fr. 50. — Czartoryski (Pce L.), *Alexandre Ier et le prince Czartoryski.* In-8°. Calmann-Lévy. 4 fr. — Daniel, *L'année politique*, 1903. In-16, 450 p. Perrin. 3 fr. 50. — *Guides Joanne : Rome.* In-16. Hachette. 2 fr. 50. — Haussonville (Cte d'), *Varia.* In-18. Calmann-Lévy. 3 fr. 50. — Kannengieser (A.). *D'étapes en étapes.* In-12. Lethielleux. 3 fr. 50. — Lanne (Ad.), *Louis XVII et le secret de la Révolution.* In-12. Dujarric. 3 fr. 50. — Lanne (Ad.), *Une officine royale de falsifications.* In-18. Dujarric. 2 fr. — Le Barbier (L.), *Dans la Haute-Guinée.* In-18. Dujarric. 2 fr. 50. — Nolhac (P. de), *Louis XV et Madame de Pompadour.* In-18. Calmann-Lévy. 3 fr. 50. — Rodocanachi (E.), *Le Capitole romain.* In-4°. Hachette. 12 fr. — Sorel (A.), *L'Europe et la Révolution française.* VII. In-8°. Plon-Nourrit. 8 fr. — Stenger (G.), *La société française pendant le Consulat.* II. In-8°. Perrin. 5 fr. — Thédenat (H.), *Le Forum romain.* In-16. Hachette. 5 fr. — Wilberforce (R. P.), *Vie de saint Louis Bertrand.* In-8°. Lethielleux. 5 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — Brunetière (F.), *Histoire de la littérature française classique.* 5 vol. in-8°. Delagrave. 37 fr. 50. — Cambry (A.), *On en meurt.* In-16. Plon-Nourrit. 3 fr. 50. — *La comédie et les mœurs* (1815-1848). In-8°. Fontemoing. 3 fr. 50. — Copérieu (L. de), *Pierre de Rochedure.* In-18. H. Gautier. 3 fr. — Des Fourniels (R.), *Le cas de M. Troubat.* In-18. H. Gautier. 3 fr. — Donal (M.), *La belle et la bête.* In-18. H. Gautier. 2 fr. — Dornis (J.), *Le théâtre italien contemporain.* In-18. Calmann-Lévy. 3 fr. 50. — Ernest-Charles (I.), *Les samedis littéraires.* II. In-16. Perrin. 3 fr. 50. — Hémon (F.), *Lamartine.* In-12. Delagrave. 1 fr. — Le Rohu, *Intègre.* In-16. Perrin. 3 fr. 50. — Margueritte, *La Commune.* In-16. Plon-Nourrit. 3 fr. 50. — Morillot (P.), *La Bruyère.* In-16. Hachette. 2 fr. — Regnaud (P.), *Dictionnaire étymologique de la langue allemande.* In-8°. Fontemoing. 25 fr. — Ruskin (J.), *La Bible d'Amiens.* In-18. *Mercure de France.* 3 fr. 50. — Verlaine (P.), *Poésies religieuses.* In-18. Paris, Messein. 3 fr. 50. — Vermenouze (A.), *Mon Auvergne.* In-16. Plon-Nourrit. 3 fr. 50.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

JANVIER-AVRIL 1904

JANVIER

FÉVRIER

Digitized by Google

MARS

AVRIL

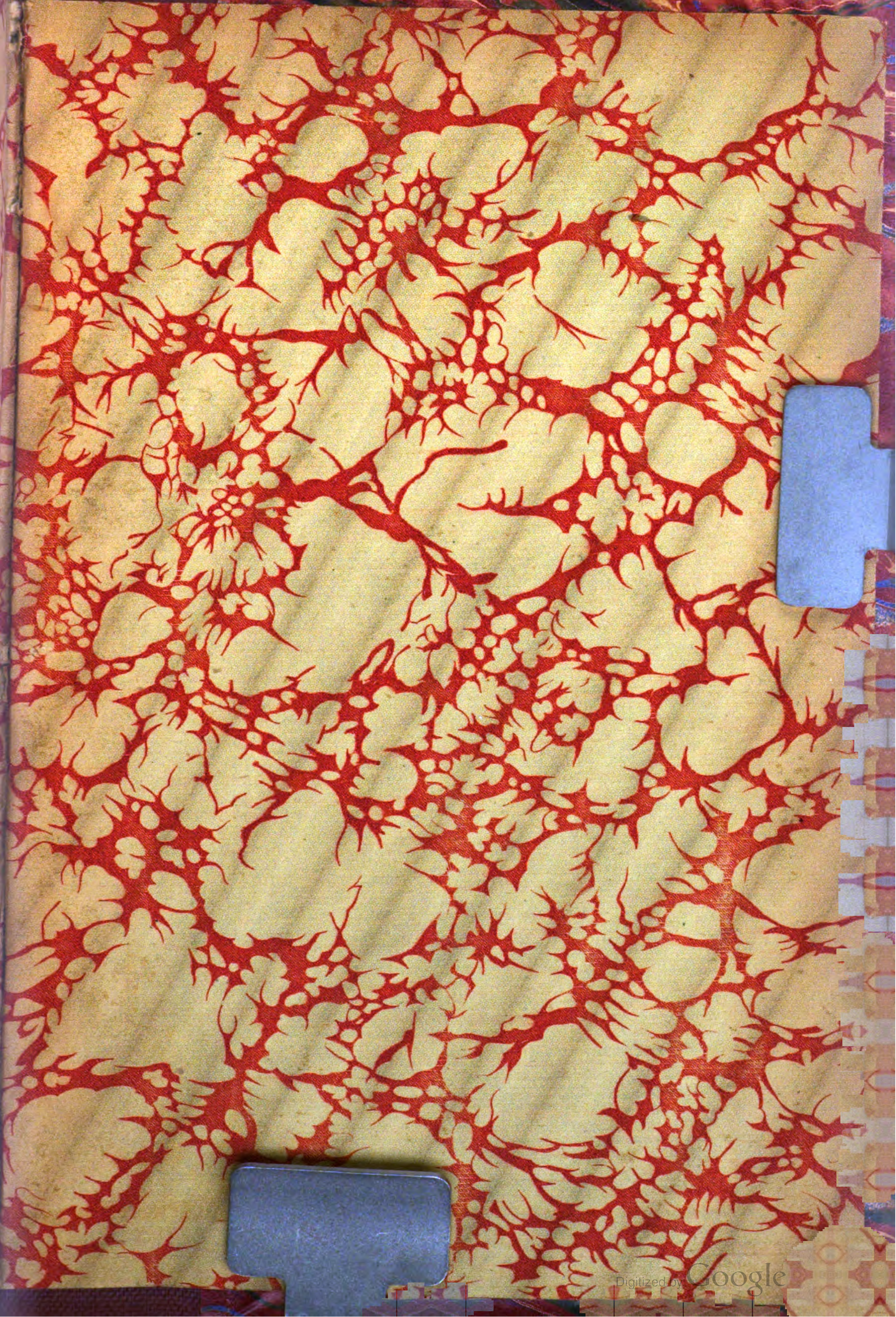
Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

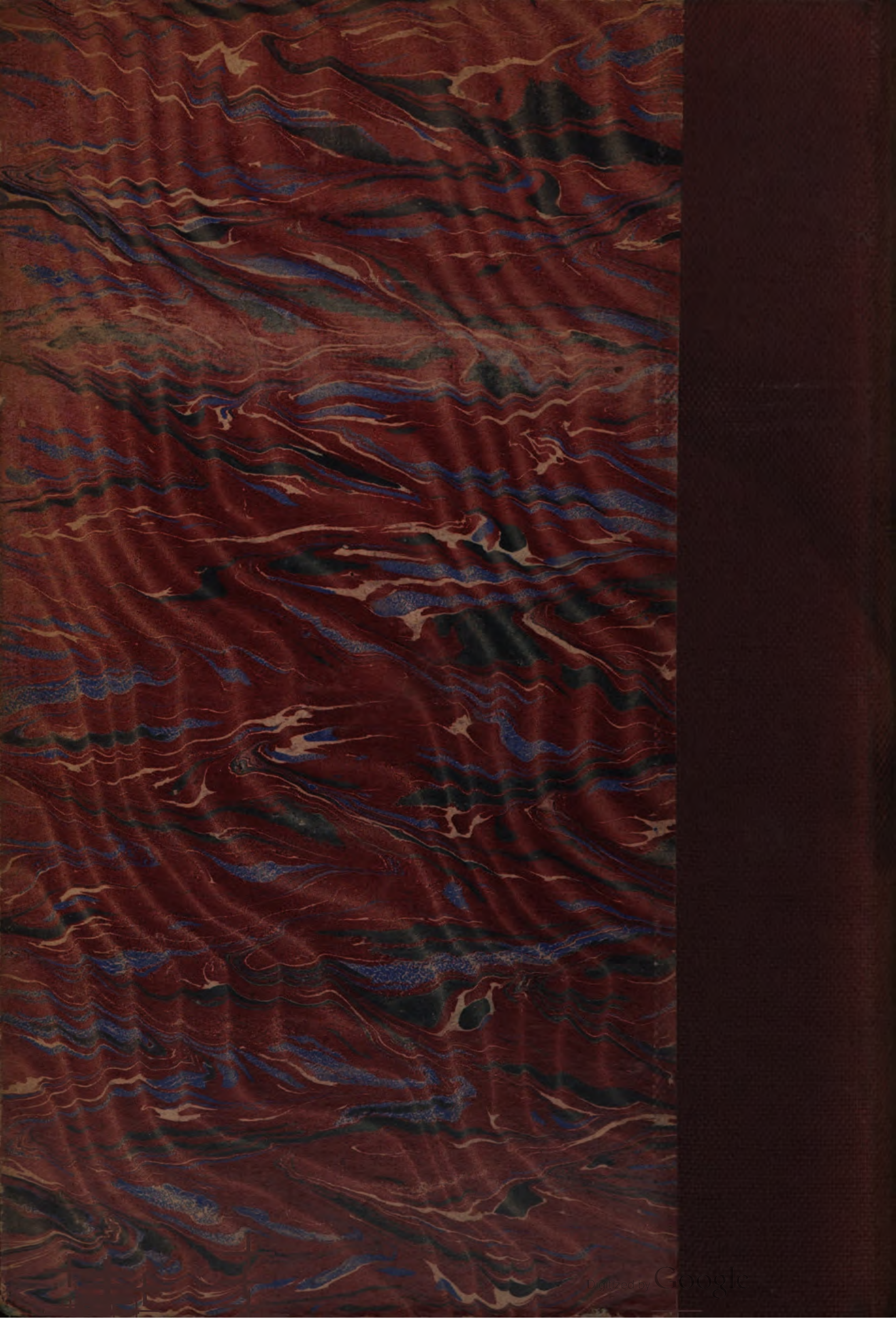
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Princeton University Library
32101 067478543
Digitized by Google


Digitized by Google



Digitized by Google